

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2

ECOLE DOCTORALE N° 645
Espaces, Sociétés, Civilisations
Spécialité : STAPS

Julien PUECH

**« L'accueil des migrants par le sport.
Les philosophies politiques des dispositifs d'accueil par le sport en
Europe et leurs réceptions sensibles par les migrants. »**

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 11/01/2024
Unité de recherche : Laboratoire Valeurs Innovations Politiques Socialisations et Sports
EA4636

Rapporteurs avant soutenance :

William GASPARINI
Dietmar LOCH

Professeur des Universités, Université de Strasbourg
Professeur des Universités, Université de Lille

Composition du Jury :

Examineurs : Catherine WIHTOL DE WENDEN
William GASPARINI
Carolina KOBELINSKY
Dietmar LOCH

Directrice de recherche émérite CNRS, CERI, Sciences Po Paris
Professeur des Universités, Université de Strasbourg
Chargée de recherche, CNRS, LESC
Professeur des Universités, Université de Lille

Co-dir. de thèse : François LE YONDRE
Jane FREEDMAN

Maître de Conférences, Université Rennes 2
Professeure des Universités, Université Paris 8

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2

ECOLE DOCTORALE N° 645
Espaces, Sociétés, Civilisations
Spécialité : STAPS

Julien PUECH

**« L'accueil des migrants par le sport.
Les philosophies politiques des dispositifs d'accueil par le sport en
Europe et leurs réceptions sensibles par les migrants. »**

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 11/01/2024
Unité de recherche : Laboratoire Valeurs Innovations Politiques Socialisations et Sports
EA4636

Rapporteurs avant soutenance :

William GASPARINI
Dietmar LOCH

Professeur des Universités, Université de Strasbourg
Professeur des Universités, Université de Lille

Composition du Jury :

Examineurs : Catherine WIHTOL DE WENDEN
William GASPARINI
Carolina KOBELINSKY
Dietmar LOCH

Directrice de recherche émérite CNRS, CERI, Sciences Po Paris
Professeur des Universités, Université de Strasbourg
Chargée de recherche, CNRS, LESC
Professeur des Universités, Université de Lille

Co-dir. de thèse : François LE YONDRE
Jane FREEDMAN

Maître de Conférences, Université Rennes 2
Professeure des Universités, Université Paris 8

Remerciements

À mes deux directeurs de thèse. À François pour les échanges enrichissants et agréables que nous avons depuis le Master 2. Merci pour ton accompagnement constant, tes conseils et aménagements pratiques, et pour ta passion pour la sociologie du sport, que tu m'as amplement transmise. À Jane, un grand merci pour avoir accepté d'encadrer ce travail, et l'avoir toujours soutenu avec enthousiasme et intérêt, de sa phase de projet jusqu'à son écriture finale. Je vous en suis entièrement reconnaissant.

Aux membres du jury, qui me font l'honneur d'avoir accepté de lire mon travail, et de lui faire bénéficier de leur expertise.

Au Laboratoire VIPS2 de l'Université Rennes 2, pour m'avoir systématiquement soutenu dans toutes les étapes de ce doctorat, pour tous les échanges intéressants et les possibilités offertes. Merci en particulier aux doctorants pour votre dynamisme inépuisable, et pour les agréables moments passés avec vous.

Au département 2SEP de l'ENS Rennes, pour le financement de cette thèse. Mais aussi pour m'avoir accompagné, scientifiquement et humainement, avant cette thèse, pendant quatre années exceptionnelles. Merci pour toutes les découvertes et les belles rencontres.

À Matthew Atencio, pour la première exploration de l'étude sociologique des populations migrantes dans le sport, l'initiation au malicieux Californian style de la recherche, et surtout pour les précieux moments que nous avons toujours la chance de partager.

À Sarah, pour tes encouragements, ta compréhension et ton soutien quotidien, qui ont grandement facilité la réalisation de cette thèse, au moment où notre vie se trouvait pourtant si douloureusement bouleversée. D'éprouver ta présence rend le bonheur à l'existence.

À mes parents, à mes frères et sœurs, Sarah, Aurélie, Emmanuel pour votre soutien permanent, et pour tout ce que vous m'avez toujours et continuez de m'apporter. Je vous dois tout, bien au-delà de cette thèse.

À mes amis(es) de toujours, des plus anciens du quartier Les Prés, aux copains de la classe d'allemand euro, et aux plus récents - mais non moins chers - rennais de tous horizons, vous comptez énormément. Je mesure la chance de vous avoir et j'ai hâte d'avoir plus de temps pour vous voir !

À mes grands-parents, ma (belle) famille, et, plus généralement, à tous mes proches qui n'ont cessé de m'encourager et de s'intéresser à l'avancée de mon travail. Votre soutien, et la joie de passer du temps avec vous sont essentiels.

Enfin, à tous les membres des associations sportives rencontrés en Allemagne et en France, pour avoir toujours patiemment accepté d'échanger et de répondre à mes questions alors qu'il est si difficile d'être observé et de se livrer. Ronald, Stefan, Chloé, Noémie, Simoné, et tous les autres : mille fois merci et bravo pour tout ce que vous faites.

Pour finir, à tous les sportifs migrants que j'ai eu la chance de rencontrer. Malgré toutes les difficultés possibles et (in)imaginables que vous vivez, j'admire comme s'exprime constamment et simplement votre sens de la vie. Cette thèse aura atteint l'essentiel si elle parvient à le restituer à peu près fidèlement. Je vous en remercie du fond du cœur.

« J'aime l'air libre et l'air frais. Et cette liberté. Ici, on peut regarder le ciel »
(Saman, réfugié afghan en Allemagne, quelque part sur un terrain de football).

Abréviations principales

- ACM** : Analyse des correspondances multiples
- ANS** : Agence nationale du sport
- APES** : Accord partiel élargi sur le sport
- BAMF** : *Bundesamt für Migration und Flüchtlinge* (« Office fédéral pour la migration et les réfugiés »)
- BMI** : *Bundesministerium des Innern und für Heimat* (« Ministère de l'Intérieur et pour la patrie »)
- CAI** : Contrat d'accueil et d'intégration
- CAH** : Classification ascendante hiérarchique
- CADA** : Centre d'accueil de demandeurs d'asile
- CAO** : Centre d'accueil et d'orientation
- CIO** : Comité international olympique
- CDOS** : Comité départemental olympique et sportif
- CNOSF** : Comité national olympique et sportif français
- CIR** : Contrat d'intégration républicaine
- DIAIR** : Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés
- DFB** : *Deutscher Fussball Bund* (« Fédération allemande de football »)
- DKJS** : *Deutsche Kinder- und Jugendstiftung* (« Fondation allemande pour l'enfance et la jeunesse »)
- DNA** : Dispositif national d'accueil
- DOSB** : *Deutscher Olympischer Sportbund* (« Comité Olympique allemand »)
- FA** : *The Football Association* (« Fédération anglaise de football »)
- FARE** : *Football Against Racism in Europe* (« Football contre le racisme en Europe »).
- FFF** : Fédération française de football
- FSGT** : Fédération sportive et gymnique du travail
- GESI** : Grands évènements sportifs internationaux
- IDS** : *Integration durch Sport* (« Intégration par le sport »)
- IRIS** : Institut de relations internationales et stratégiques
- HCR** : Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
- JO** : Jeux Olympiques
- LSB** : *Landessportbund* (« Comité olympique du Land / régional »)
- OFII** : Office français de l'immigration et de l'intégration
- OFPRA** : Office français de protection des réfugiés et des apatrides
- ORF** : *Olympic Refuge Foundation* (« Fondation olympique du refuge »)
- OIM** : Organisation internationale pour les migrations
- ONU** : Organisation des Nations unies
- UEFA** : *Union of European Football Associations* (« Union des associations européennes de football »)
- UISP** : *Unione Italiana Sport Per tutti* (« Union italienne du sport pour tous »)
- WIF** : *Wilkommen im Fussball* (« Bienvenue dans le football »)

Sommaire

Abréviations principales	6
Sommaire.....	7
Introduction générale	9
Partie 1	17
Les philosophies politiques de l'accueil des migrants par le sport en Europe.....	17
Chapitre 1 : « crise des migrants » ou « crise des représentations de l'autre » : le poids des catégorisations de la migration.....	18
A. Les catégorisations de la migration forcée dans les politiques migratoires	18
B. Les modèles politiques de l'intégration en crise	39
Chapitre 2 : l'accueil des migrants par le sport en Europe : des philosophies politiques contrastées	63
A. Appréhender l'accueil des migrants par le sport.....	63
B. Les philosophies politiques de l'accueil des migrants par le Sport.....	84
Chapitre 3 : typologie des programmes sportifs et manières typiques de nommer les migrants	97
A. Typologie des programmes sportifs pour migrant en Allemagne, Angleterre, France et Italie	97
B. Que disent les manières de nommer les migrants en France ?.....	128
Conclusion de la première partie	143
Partie 2	145
Configurations locales et influences (trans)nationales des programmes sportifs d'accueil des migrants en France et en Allemagne	145
Chapitre 4 : l'accueil des migrants par le sport en France et en Allemagne : un enjeu de reconnaissance ?.....	146
A. Enquêter au sein des programmes sportifs d'accueil des migrants.....	146
B. Programmes sportifs nationaux et régulation locale du sport chez les Tortues de Damas	158
C. Militants sportifs face à une « non-politique » de l'accueil au <i>FSC</i>	196

D. Des « entrepreneurs sociaux » face aux des politiques sportives et d'accueil à Habibi	227
Chapitre 5 : pratiques et influences transnationales de l'accueil des migrants par le sport en Europe.....	251
A. Le projet <i>Terrains d'avenir</i> : enjeux de visibilité olympique et régulations locales...	251
B. Vers un modèle européen de l'accueil des migrants par le sport ?	263
Conclusion de la deuxième partie.....	286
Partie 3	289
Expériences sportives et symboliques : appropriations sensibles des programmes sportifs et processus de (re)catégorisation des migrants	289
Chapitre 6 : analyser les sensibilités des migrants engagés dans les pratiques sportives.....	290
A. Le corps et les émotions des migrants dans les processus de catégorisation	290
B. Enquêter auprès des migrants de manière « sensible »	319
Chapitre 7 : typologie des réceptions sensibles des dispositifs sportifs par les migrants.....	343
A. Se conformer aux attentes d'intégration.....	345
B. Contester les assignations et l'exclusion.....	391
C. Subir les conséquences de l'attente	433
Conclusion de la troisième partie	454
Conclusion générale.....	459
Bibliographie	467
Index des auteurs	511
Index des notions.....	513
Annexes	515
Table des matières	529

Introduction générale

L'analyse sociologique des pratiques sportives des migrants se doit d'outrepasser de nombreuses fausses évidences, tant les thèmes de la migration et du sport reviennent fréquemment dans le débat public et médiatique. La migration constitue un sujet ouvertement politique et extrêmement sensible donnant lieu à des prises de position souvent très tranchées et empreintes d'émotions. Les attitudes et les opinions ont en effet de plus en plus tendance à se polariser au moment où, depuis 2014, l'Europe accueille désormais davantage de nouveaux entrants que les États-Unis (Héran, 2019). Cette augmentation des arrivées au mitan des années 2010 a souvent été appréhendée dans les médias comme une « crise migratoire » sans précédent (Lendaro, Rodier, et Vertongen, 2019). Sans nier l'augmentation massive des entrées en Europe de populations en provenance notamment de pays déstabilisés, voire en guerre dans les années 2010 (Bauchemin et Ichou, 2016), les analyses sociologiques permettent plutôt de relativiser leur importance au regard du discours alarmiste qui leur est associé (Colombeau, 2019). Cette situation s'inscrit en effet plutôt dans la continuité des choix opérés par l'UE et ses États membres depuis la dernière décennie du XXe siècle, où avait déjà commencé à être observée une « crise du statut de réfugiés » (Wihtol de Wenden, 1990) liée à la création de nouvelles catégories institutionnelles et politiques, moins privilégiées, comme les demandeurs d'asile ou les migrants dits « économiques », qui visent avant tout à limiter le nombre d'arrivées sur le sol européen. À la montée des préoccupations politiques identitaires et sécuritaires sur la gestion des migrants et de l'asile (Fassin, 2012), fondées sur la peur des « autres » (Agier, 2022), s'opposent alors de plus en plus d'initiatives militantes centrées sur l'ouverture, l'hospitalité, la solidarité et la compassion. Dans ce contexte d'une « crise des représentations de l'autre » (Agier, 2017), la voix des chercheurs peine souvent à se faire entendre au sujet des migrations. Les vagues d'émotions contradictoires qui dominent le débat public ont tendance à laisser place à des récits simplificateurs entre les « bons réfugiés », persécutés pour des raisons politiques, admis par les instances étatiques, et les « faux migrants », motivés par le profit économique, qui doivent en être exclus (Akoka, 2018). Ces différentes manières de considérer les personnes nouvellement arrivées participent d'une construction sociale de la réalité (Berger et Luckmann, 2009) dans laquelle les catégories migratoires produisent un effet performatif sur la perception de ces populations, et par ricochet sur les politiques publiques d'immigration et d'accueil. Elles conduisent en effet bien souvent en effet à essentialiser les caractéristiques des « migrants économiques » ou des « réfugiés », en dépit des nombreux travaux qui soulignent la

complexité et la recomposition des parcours migratoires dans lesquels se combinent au contraire des contraintes de différentes natures (Wihtol de Wenden, 2010a). Les déclarations politiques fournissent en ce sens de nombreux exemples de cette vision dichotomique, comme la désormais célèbre phrase prononcée par Rocard en 1989 : « Nous ne pouvons pas héberger toute la misère du monde. La France doit rester ce qu'elle est, une terre d'asile politique [...] mais pas plus »¹, dont la seconde partie est d'ailleurs souvent omise dans les rhétoriques visant à limiter les droits des étrangers en France. Plus récemment, le ministre de l'Intérieur Colomb déclarait dans la même idée en 2018 : « La France doit accueillir les réfugiés, mais elle ne peut accueillir tous les migrants économiques ». D'emblée, notre propos n'est pas ici de discuter du caractère plus ou moins autonome et légitime lié à la (non)décision de s'engager dans un parcours migratoire et de rejoindre l'Europe. Notre but est davantage d'analyser la manière dont les institutions, les personnes en charge de l'accueil, ou les migrants eux-mêmes rendent ces catégories fluctuantes et évolutives, par un jeu politique qui leur permet d'exprimer en permanence des manières de concevoir, définir, ou de se sentir migrants, réfugiés, demandeurs d'asile ou sans-papiers.

Pour ce faire, l'analyse du sport apparaît à première vue comme un support original. Dans le sens commun, les liens entre sport et migration donnent souvent lieu à l'expression de points de vue soit très positifs comme les apports de l'immigration au sport de haut niveau comme le mythe de la France « Black-Blanc-Beur » (Beaud, 2017), et l'intérêt supposé du sport pour l'intégration ou l'insertion des populations des quartiers « sensibles » (Gasparini, 2008), ou au contraire exagérément critiques comme en témoignent par exemple les multiples polémiques liées au refus de la France dont sont accusés les sportifs issus de l'immigration refusant de chanter la Marseillaise, ou la diatribe d'une équipe de France « black-black-black » (Simon, 2014), qui montrent que le sport n'échappe pas aux polémiques politiques. De plus, les sports, et le football en particulier en tant que « fait social total » (Mauss, 1922), et phénomène de masse ultra-médiatisé, attisent aussi bien souvent les passions, comme le montre son analyse critique qui, dans une forme extrême, le voit comme une « peste émotionnelle » (Brohm et Perelman, 2006). Le sport amateur ou de haut niveau sont en effet régulièrement marqués par des manifestations racistes, comme l'illustrent encore par exemple les cris de singes des supporters de la *Lazio Rome* à destination des joueurs noirs Samuel Umtiti et Lameck Banda²

¹ https://www.liberation.fr/checknews/on-ne-peut-pas-accueillir-toute-la-misere-du-monde-la-vraie-histoire-de-la-citation-reprise-hier-par-macron-20230925_TCKS3XCUEVHPHHLUSSJLLP5XNA/

² https://www.francetvinfo.fr/sports/foot/serie-a/football-samuel-umtiti-victime-de-chants-racistes-par-des-supporters-de-la-lazio-rome_5580870.html

au début de l'année 2023. Ce type de phénomène xénophobe est récurrent, et largement répandu dans les stades européens (Bodin, Robène, et Sempé, 2010). Toutefois, loin de concerner l'ensemble des participants ou des spectateurs, il est à mettre en perspective de nombreuses initiatives, notamment de supporters, ayant au contraire porté par milliers le message « *Refugees Welcome* », se positionnant clairement en faveur de l'accueil, au plus fort des débats traversant l'Europe suites aux nombreuses arrivées de l'année 2015, notamment en Allemagne³. La forte médiatisation de ce genre de réactions fait valoir une autre dichotomie tout aussi binaire, entre hospitalité et hostilité à l'égard des migrants. Le sport serait *substantiellement* porteur des haines identitaires et des nationalismes xénophobes, ou véhiculerait au contraire *intrinsèquement* des valeurs positives de solidarité ou d'intégration. Les historiens et sociologues du sport se sont largement attachés à déconstruire ces représentations depuis une trentaine d'années, aboutissant à un quasi-consensus scientifique en France (Andrieu, 2013 ; Attali, 2004) et à l'international (Coakley, 2011) sur le caractère conditionnel des bénéfices que permet le sport. En matière d'accueil et d'intégration des migrants, le sport a en effet été souvent paré de toutes les vertus (Gasparini, 2008), notamment en raison du caractère apolitique qui lui est souvent attribué (Defrance, 2001). Les représentations communes font souvent du sport un outil forcément positif, car inévitablement bienveillant. À l'opposé du traitement médiatique dominant associant les migrants à des termes négatifs comme ceux d'« afflux », de « vague », ou d'« illégalité » qui a pour effet d'exagérer leur aspect incommensurable (Calabrese, 2018 ; 157), l'actualité de la question sportive est souvent marquée par l'image de clubs amateurs « sauvés »⁴ par l'arrivée de migrants, ou la description du sport comme une « solution pour l'intégration » voire le « champion de l'inclusion des personnes exilées »⁵. Le point de vue institutionnel est également marqué par cette représentation fondamentalement bénéfique de la pratique sportive, comme le montre par exemple un dossier intitulé « Sport et populations déplacées » du *Pôle Ressources National Sport-Innovation* du *Ministère des Sports* français :

« *La contribution positive du sport en tant qu'outil de promotion des droits humains, d'encouragement à la paix et à la compréhension mutuelle dans un esprit de respect entre les*

³ <https://www.sofoot.com/articles/refugees-welcome-la-passe-decisive-du-football-allemand-aux-refugies>

⁴ https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/03/30/l-us-argy-un-club-de-football-amateur-sauve-par-des-migrants_6167515_3225.html

⁵ <https://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites-choisies/le-sport-champion-de-l-inclusion-des-personnes-exilees>

peuples, constitue un terreau fertile pour soutenir à la fois les sociétés d'accueil et les nouveaux arrivants à opérer ensemble le resserrement d'un lien social à l'échelle locale »⁶.

Cette vision du sport comme outil permettant de consolider la paix et la compréhension entre les individus rappelle fortement celle du mouvement olympique qui, tout en conservant la devise « *Citius Altius Fortius* », fonde actuellement la promotion du sport sur les valeurs d'excellence, d'amitié et de respect qui se veulent universelles (Attali, 2009).

Pourtant, engager des migrants aux statuts variés, plus ou moins légaux, dans des programmes sportifs dans le but de produire des effets sur leurs situations et/ou leurs trajectoires constitue une action dont la nature politique excède cette simple vision positive. Dans plusieurs pays européens, des associations développent suite à la « crise de l'accueil » (Wihtol de Wenden, 2018) des programmes sportifs qui ont évolué au point d'être passés du statut de dispositifs rares, originaux et innovants à celui de pratiques relativement répandues dont l'intérêt est certes largement salué par les institutions nationales et européennes. Leurs effets escomptés, encore largement inconnus dans les sciences sociales (Gasparini et Russo, 2021), sont toutefois qualifiés de manière variable et mentionnent une large diversité d'objectifs, au-delà d'un accueil positif, de la solidarité ou de l'intégration. Les activités sportives proposées aux migrants constituent ainsi des pratiques d'accueil concrètes qui témoignent paradoxalement de manière particulièrement utile des conceptions politiques de la migration. Ces programmes sportifs relèvent en effet le plus souvent d'initiatives prises par des associations accédant à des financements publics locaux, nationaux et parfois européens et s'inscrivent de ce fait à la croisée des mondes associatifs et politiques. Analyser les pratiques d'accueil des migrants par le sport revient donc à faire en premier lieu à analyser un ensemble de pratiques politiques, et d'en situer les fondements philosophiques.

Nous parlerons dans ce travail du sport pour décrire tout un ensemble d'activités physiques au sens large, engageant les corps, proposées et/ou pratiquées par les migrants, sans nous restreindre aux pratiques sportives à finalité compétitive définies comme « l'ensemble des situations motrices codifiées sous forme de compétition et institutionnalisées » (Parlebas, 1981). En effet, les propositions d'activités sportives faites aux migrants englobent une variété de pratiques corporelles irréductible aux formes de pratiques finalisées par des compétitions officielles. Par ailleurs, dans une perspective transnationale (Agergaard, 2018), il apparaît que

⁶https://www.crepspd.l.sports.gouv.fr/assets/images/docedit/PRNSI/dossier_juin_2021_sport_et_inclusion_sociale_innover_pour_integrer.pdf

les pratiques sportives des migrants revêtent des formes très variées au fur et à mesure de leurs parcours migratoires. Commencées parfois au sein de leurs propres pays d'origine, elles ne s'apparentent pas toujours au sport tel qu'il est majoritairement défini dans les sociétés occidentales dans une forme compétitive et institutionnalisée. Ensuite, les dispositifs sportifs que nous analysons s'adressent à des personnes exilées, que nous regroupons sous le terme de « migrants », terme visant à recouper une population en réalité très diversifiée. La quasi-totalité des bénéficiaires de ces programmes sportifs est issue de la migration contrainte ou forcée, dans laquelle les motifs de déplacement - politiques et/ou économiques, voire familiaux - se combinent, renvoyant à des degrés différents d'autonomie, et des statuts juridiques - demandeurs d'asile, réfugiés, déboutés, sans-papiers - également variables. Il apparaît d'autant plus important de définir les populations cibles de ces projets que notre travail porte précisément sur les modalités par lesquelles les catégories de migrants sont associées à différents objectifs sportifs liés aux manières dont ils sont politiquement considérés. Nous nous inscrivons alors dans une conception selon laquelle ces catégories ne se réduisent pas à des statuts administratifs, mais sont au contraire en permanence dynamiques, fluctuantes, et évolutives.

En outre, il convient de préciser que notre travail se focalise principalement sur les pratiques sportives de la population migrante masculine. Tout d'abord, le choix de ne pas accorder une place centrale à l'angle du genre est volontaire, car il nécessiterait probablement de consacrer une recherche entièrement sur la thématique de l'accueil des femmes migrantes par le sport. Cette décision s'est également progressivement imposée à nous au fur et à mesure de notre avancée dans ce travail puisque, sans être dirigé volontairement vers les hommes, le financement des pratiques sportives des migrants est en grande partie accaparé par des associations sportives historiquement majoritairement masculines. De ce fait, la quasi-totalité des programmes d'accueil que nous étudions est en réalité investie par des hommes. Il a en effet été montré que le sport et notamment le football - en tant que « ressource pour soutenir l'appartenance dans d'autres sphères » pour les migrants - est inégalement réparti et privilégie notamment les hommes jeunes et valides (Nunn et collab., 2022). De ce point de vue, les sports, comme d'autres formes sociales, exercent un travail d'hégémonie en excluant en grande partie les femmes migrantes. Cette importante différence de participation est issue notamment d'un héritage masculiniste des sports modernes dominants qui sont généralement des activités de loisirs à vocation compétitive qui propagent l'élitisme, l'exclusion, la « survie du plus fort » néo-darwinienne et une masculinité hégémonique (Connell et Messerschmidt, 2005). De plus en plus de pratiques sportives destinées aux femmes migrantes existent toutefois, et il

conviendrait d'analyser plus précisément les différences entre les propositions sportives faites aux hommes, et celles faites aux femmes en étudiant par exemple également leurs objectifs politiques. On peut par exemple supposer que les femmes migrantes se voient proposer des activités sportives visant leur protection physique et psychologique dans un contexte où elles subissent des violences liées à leurs représentations racialisées et sexuées y compris par les agents de l'État (Freedman et collab., 2022). Par ailleurs, les femmes migrantes rencontrent davantage d'obstacles socioculturels à la participation au sport qui n'est pas toujours encouragé ni approuvé dans leurs pays d'origine (Spaaij et collab., 2019). Il serait alors également intéressant d'étudier par exemple les expériences sportives des femmes migrantes, probablement liées de manière complexe à un besoin de protection face aux violences vécues dans leurs parcours migratoires, et à une volonté d'émancipation dans le processus d'intégration culturelle et sociale, tout en maintenant un lien affectif avec leurs pays d'origine. Nous verrons que certaines de ces tensions concernent également les hommes, mais il nous est apparu particulièrement difficile d'envisager les spécificités liées au genre dans nos analyses, dans la mesure où nous n'avons pu rencontrer qu'un nombre très réduit de femmes migrantes dans les quelques pratiques mixtes auxquelles nous avons participé sur le terrain.

Au départ de cette thèse, les dispositifs d'accueil des migrants par le sport nous apparaissent néanmoins comme extrêmement diversifiés dans leur organisation, leurs objectifs, et le public auquel ils s'adressent. De premières questions naissent alors *a priori* : en quoi les objectifs de l'accueil des migrants par le sport sont-ils politiques ? Se déclinent-ils de manière différente en fonction des catégories institutionnelles de migrants accueillis, du statut des organisations, et/ou du financement des différentes associations ? Comment se différencient les dispositifs au sein des pays européens ? Peut-on par exemple identifier des initiatives généralisables à l'échelle européenne ? Les politiques, les traditions d'accueil et les systèmes sportifs nationaux participent-ils de la structuration de ces projets sportifs ? Comment s'articulent les politiques publiques, les engagements bénévoles, les initiatives privées ? Quels rôles y occupent les migrants eux-mêmes ?

Pour y répondre, la première partie de notre travail cherche à appréhender les manières typiques de catégoriser les migrants dans le cadre de la pratique sportive d'un point de vue politique. Le premier chapitre envisage d'abord le lien entre les politiques d'accueil et l'étude des catégories migratoires. Alors que l'intégration a souvent été étudiée dans le cadre des théories sociologiques des « modèles nationaux » (Brubaker, 1992) abstraits et centrés sur les

institutions centrales, la « crise des politiques » a au contraire fait émerger des initiatives locales et « subpolitiques » (Beck, 2001) qui deviennent des acteurs majeurs de l'accueil dans les années 2010. Cette situation permet d'envisager les propositions d'activités sportives comme des activités qui deviennent d'autant plus politiques que s'affaïsse le poids des institutions traditionnelles. Le second chapitre se fonde ensuite sur un recensement analytique des objectifs, du type d'organisation ou des manières de nommer le public bénéficiaire de plus de 250 programmes sportifs principalement en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie. De manière inductive, il analyse les différentes « philosophies politiques » de l'utilisation du sport dans le cadre de l'accueil des migrants, correspondant à des conceptions normatives contrastées de la citoyenneté à leur accorder. Enfin, le troisième chapitre s'appuie sur une analyse des correspondances multiples (ACM) entre les différentes caractéristiques des programmes sportifs pour établir une typologie de ces associations sportives à l'échelle européenne, constituant non seulement un résultat provisoire, mais surtout une étape et un appui théorique en vue d'une approche plus qualitative des programmes sportifs.

Inévitablement, cette politique d'accueil par le sport doit en effet être analysée plus concrètement dans son inscription au sein d'un ensemble d'influences et de contraintes légales, politiques et institutionnelles. Nous avons alors identifié les programmes sportifs les plus représentatifs possibles en France et en Allemagne pour y mener une enquête ethnographique. Pour des raisons de confidentialité indispensables et afin de préserver l'anonymat des participants migrants, nous avons renommé ces associations en respectant l'esprit de leur nom original : l'*Athlétique Altsingen* et les *Tortues de Damas* en Allemagne, le *Football Sans Couleur* et *Habibi* en France. La deuxième partie de notre travail analyse alors la structuration et l'évolution de ces associations au sein de « réseaux de relations d'interdépendances » normatives (Elias, 1990) regroupant les financeurs publics et privés, des institutions afférentes aux enjeux migratoires ou encore des instances politiques et sportives. Le quatrième chapitre montre en particulier que les philosophies politiques à l'œuvre dans ces associations sont constamment travaillées, notamment en relation avec le niveau de reconnaissance auquel elles leur permettent d'accéder aux échelles locales et nationales. Le cinquième chapitre révèle ensuite que ces associations s'inscrivent, parfois même sans se côtoyer directement, dans un réseau d'interconnaissance et d'interdépendance à l'échelle européenne dans lequel émerge progressivement de « bonnes manières de faire », témoignant d'une européanisation « par le bas » des pratiques d'accueil des migrants par le sport.

Ces terrains d'investigation offrent finalement l'occasion d'analyser dans une troisième partie sous l'angle des sensibilités les mécanismes par lesquels les migrants reçoivent, s'approprient et contribuent finalement à faire évoluer ces dispositifs sportifs. Dans cette optique, le sixième chapitre met en exergue d'un point de vue théorique la place du corps, des affects et des émotions dans la négociation latente entre l'entreprise politique de catégorisation et les personnes qu'elle cible. Le corps sensible y est envisagé comme le lieu de rencontre entre l'institution politique et les migrants et comme le lieu d'une mise en discussion de la définition normative du migrant. Le septième et ultime chapitre de ce travail établit finalement une typologie des modes d'appropriation des dispositifs sportifs à partir de la dimension sensible des interactions et de leur engagement sportifs. À travers les sensibilités exprimées se déploie une action politique qui (re)met en jeu les catégorisations institutionnelles et normatives des migrants. D'un point de vue méthodologique, si tous les migrants observés et interrogés expriment des émotions qui contribuent à notre compréhension et à l'élaboration de cette modélisation, il nous paraît toutefois plus judicieux de ne présenter en détail que le cas d'un nombre restreint d'enquêtés. Nous considérons en effet dans cette partie que, davantage que la multiplication des exemples, c'est l'analyse plus poussée des tensions internes à l'échelle des individus qui permet de mieux comprendre les manières qu'ont les migrants de s'engager dans le sport, et d'y négocier, souvent inconsciemment, par le corps, les catégorisations politiques qui les affectent.

Partie 1

Les philosophies politiques de l'accueil des migrants par le sport en Europe

Chapitre 1 : « crise des migrants » ou « crise des représentations de l'autre » : le poids des catégorisations de la migration.

Si la réflexion sur les catégories employées constitue une étape incontournable de toutes les recherches sur les migrations, les catégories constituent aussi un objet de recherche en soi pour les sociologues (Lepoutre et Malogne-Fer, 2022). En ce sens, la première partie de cette thèse se donne pour objectif d'analyser les différents usages des catégories de la migration dans le cadre des programmes sportifs proposés aux migrants au sein de différents pays européens. Pour ce faire, nous considérons que les catégorisations des migrants ne décrivent pas des caractéristiques intrinsèques des personnes, mais sont plutôt le produit de processus historiques, sociaux et politiques. D'après Desrosières et Thévenot (2002), la compréhension d'une catégorie ne se limite pas en effet aux caractéristiques administratives qu'elle délimite, mais doit intégrer les représentations politiques qui en sont à l'origine. Partant, il nous apparaît essentiel et utile d'interroger préalablement à leur usage dans les programmes sportifs la construction historique des catégorisations politiques de *migrants*, *réfugiés*, et *demandeurs d'asile* en Europe. En tant que « mise en forme du monde social » et reconnaissance des groupes pouvant légitimement participer à la vie démocratique et revendiquer des droits, la catégorisation constitue en effet un enjeu de pouvoir stratégique dans l'accueil des populations migrantes (Martiniello et Simon, 2005).

A. Les catégorisations de la migration forcée dans les politiques migratoires

a. Construction historique des catégories de la migration forcée

Le travail d'Akoka (2020) interroge la distinction entre les catégories de « migrants » et de « réfugiés » à partir d'une analyse de l'évolution des personnels de l'administration chargée d'instruire les demandes d'asile en France, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), créé en 1952. Loin de constituer des qualités neutres et objectives, ces catégories renvoient successivement à chaque période historique, et pour chaque pays d'accueil européen, à des enjeux politiques plus larges. En effet, les définitions du réfugié nous renseignent au moins autant sur les personnes qu'elles désignent que sur les sociétés d'accueil qui les mettent en œuvre (Fassin et Kobelinsky, 2012 ; Basilien-Gainche, 2019). Les conditions politiques de gestion de la migration conduisent sans cesse à l'utilisation de nouvelles catégories langagières et à de nouvelles définitions qui leur sont associées. Ces catégories, pour évidentes qu'elles paraissent, sont le produit d'une histoire, de débats, d'idéologies qui se sont

imposées au fil du temps et, bien que naturalisées et intériorisées, ne sont pas neutres. La catégorie de « réfugié » dévoile ainsi une vision occidentale et du refuge, une « construction catégorielle européocentrée » construite au XIX^e siècle et fixée juridiquement au XX^e siècle (Kévonian, 2013), où c'est la persécution politique et non l'exclusion économique qui prime (Groppo, 2003 ; Calabrese, 2020).

Dans une sociohistoire des politiques de l'asile en France, Akoka montre que les transformations historiques des définitions du « réfugié » traduisent le passage d'un « régime de réfugiés » à un « régime de demandeurs d'asile » (Akoka, 2020 ; 20). Alors que le premier dépend avant tout des questions de politiques étrangères, le second s'inscrit plutôt dans une politique de réduction des flux migratoires. Dans le contexte de la Guerre froide, il y a par exemple un intérêt stratégique et idéologique à accueillir des réfugiés en provenance des pays du bloc de l'Est pour légitimer les valeurs défendues à l'Ouest. Le taux d'attribution a ensuite brusquement chuté dans les années 1990 au sein des pays européens occidentaux, du fait d'une interprétation de plus en plus étroite de la définition de la catégorie de réfugié (Probst, 2011) établie par la Convention de Genève pour assurer la protection des personnes persécutées. La baisse du taux d'accord n'est pourtant pas conditionnée par une diminution des « qualités des demandes d'asile », mais est plutôt la conséquence d'une intention politique cherchant à limiter le nombre de personnes annuellement admises au titre de l'asile (Valluy, 2009). Beaucoup d'États européens comme la France et l'Allemagne se dotent alors de dispositions juridiques restrictives qui affaiblissent la portée de ce texte de loi. En France, la proportion de « déboutés » par l'OFPRA en première instance est passée de moins d'un sur dix au milieu des années 1970, à plus de neuf sur dix au début des années 2000⁷, et le taux d'annulation par la CNDA⁸, a baissé d'un sur deux à un sur dix au cours de la même période (Fassin et Kobelinsky, 2012). On assiste en une trentaine d'années au passage d'une situation dans laquelle les requérants obtenaient presque toujours le statut de réfugié à une configuration dans laquelle une large majorité d'entre eux se le voient refuser, particulièrement à partir du milieu des années 1980.

L'apparition de la catégorie de demandeur d'asile est contemporaine de l'accroissement du nombre des demandes de protection, de l'allongement des délais d'instruction, et finalement de la baisse des taux de reconnaissance engendrée par la défiance à l'égard des nouveaux arrivants, soupçonnés de fuir la misère plutôt que la persécution, et d'utiliser de façon abusive

⁷ En 1976, la proportion d'acceptation des demandes d'asile politique s'élevait à 95 % et qu'elle est tombée en 1995 à 16 % pour un nombre de dossiers examinés sensiblement identique, autour de 20 000 par an (Ponty, 1996).

⁸ Les décisions favorables allant à l'encontre du jugement initial.

la protection de la convention de Genève pour contourner les restrictions à l'immigration de main-d'œuvre (Lochak, 2021). À partir de la seconde moitié des années 1970, la plupart des pays européens adoptent en effet des mesures visant à stopper l'immigration de travail et à maîtriser les flux dans l'optique de mieux sélectionner la main-d'œuvre selon les besoins du marché du travail national. Alors que l'asile devient, avec l'immigration familiale, l'une des dernières voies légales d'entrée sur le territoire européen, les origines de la suspicion envers les requérants se trouvent donc dans la limitation des options pour rentrer, séjourner et travailler légalement sur le territoire, qui pousserait les « migrants économiques » à se faire passer pour des demandeurs d'asile (Rodier, 2018). À partir de la fin de l'immigration de travail, la catégorie de « migrant économique » a alors été soupçonnée de participer à la hausse du chômage, et est devenue l'archétype de l'indésirable (Fassin, Morice, et Quiminal, 1997).

On observe des phénomènes similaires d'opérations de catégorisations différentes des populations en fuite en Allemagne. Depuis les années 1950, la politique d'accueil de la *République fédérale d'Allemagne* (RFA) était généreuse et pratiquement sans restrictions pour ceux qui étaient désignés comme des réfugiés politiques (« *politische Flüchtlinge* »), alors qu'à partir du milieu des années 1970, moment où l'on commence à parler de demandeurs d'asile (« *Asylbewerber* »), la politique d'asile se fait également de plus en plus restrictive (Prat-Ekert, 2018). Tout comme dans la majorité des autres pays européens, la politique d'asile allemande est devenue de plus en plus limitative pour des raisons liées à la fois à l'augmentation du chômage et à celui du nombre de demandes d'asile (Herbert, 2001). Les discours des médias et du gouvernement envers ces populations sont alors devenus de plus en plus hostiles durant les années 1980, et se sont combinés avec une multiplication d'attaques racistes contre les migrants et les structures qui les accueillaient au début des années 1990 (Karakayali et Steinhilper, 2019). Pour le demandeur d'asile, les années 1990 signifient parallèlement un « parcours du combattant » en Allemagne (Prat-Ekert, 2011). Les analyses de l'époque soulignent déjà que la législation de l'asile en Allemagne au début des années 1990 exprime une volonté générale de freiner et de contrôler l'immigration afin d'enrayer la montée de l'inquiétude liée à la sécurité en mettant un terme à l'« abus du droit d'asile » (Mehrländer et Spencer, 1994). Les responsables politiques diffusent la volonté de protéger les « vrais » réfugiés politiques en prenant des mesures axées sur la réduction du taux d'immigration et une jurisprudence de plus en plus restrictive pour dissuader les demandeurs d'asile potentiels.

De manière générale, Legoux (2012) défend l'idée que c'est le « morcellement de la catégorie de réfugié » qui a joué un rôle central dans la politique de réduction des flux de l'asile vers les pays occidentaux. Alors que dans les années 1950, l'accueil de réfugiés en provenance de pays de l'Est permettait de souligner le caractère persécuteur du régime communiste, cet intérêt politique disparaît avec la fin de la Guerre froide. À l'inverse, au milieu des années 1970, les migrants sont davantage issus de conflits ayant lieu dans les pays du Sud. La production de réfugiés dans le tiers monde ne correspond plus en effet au modèle classique des réfugiés, et cet élargissement crée une ambiguïté, qui contribuera à une « crise du statut de réfugiés » et à la création de nouvelles catégories, moins privilégiées (Wihtol de Wenden, 1990). Cette situation critique tend à creuser l'écart entre le nombre de demandeurs d'asile et celui des étrangers ayant obtenu le statut, et à multiplier les situations intermédiaires peu satisfaisantes en diversifiant les cas, également à travers la catégorie de demandeurs d'asile « déboutés », qui n'ont pas été considérés comme réfugiés au sens de la Convention de Genève, mais qui ne peuvent pas pour autant être renvoyés vers leur pays d'origine, en raison des risques encourus liés à la situation politique (Wihtol de Wenden, op.cit.). Un nouveau mode de protection des victimes des conflits basé sur le droit de rester en sécurité dans son propre pays est également mis en place avec la création de la catégorie « personnes déplacées » par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), qui recouvre environ la moitié des personnes relevant du HCR (Legoux, 2012). De la même manière, la catégorie de « demandeur d'asile », utilisée en France à partir de 1981, place tous les réfugiés sollicitant le statut en position de suspect, alors que la catégorie de « protection subsidiaire », de plus en plus accordée à partir des années 2000, n'offre qu'une protection limitée à un an reconductible. Ce morcellement de la catégorie « réfugié » résulte d'un changement du mode de gestion internationale de la protection des victimes de violence ou de persécutions politiques, qui s'inscrit dans cette même logique d'assujettissement de l'asile aux politiques migratoires visant à limiter les flux d'arrivées en Europe.

En France comme en Allemagne, alors que l'instruction des demandes d'asile était longtemps fondée sur l'appartenance nationale, elle l'est désormais sur la recherche de persécutions individuelles. Dans un contexte marqué par les crises économiques et le chômage de masse, la porosité d'usage entre asile et immigration s'est terminée avec la fin du recours à l'immigration de travail en France et aux « travailleurs invités » (« *Gastarbeiter* ») en Allemagne, et a laissé place à une logique de contrôle de demandeurs déployée autour de critères très stricts et un jugement moral de l'institution (Fassin et Kobelinsky, 2012). Cette

évolution marque le passage d'un régime de confiance, dans lequel le récit des réfugiés suffisait la plupart du temps à obtenir leur statut, à un régime de défiance, dans lequel une accumulation de preuves est de plus en plus nécessaire et rarement suffisante. Les travaux sur les conséquences de cette précarisation du statut des demandeurs d'asile montrent que les effets déstructurant de la situation sont encore d'actualité (Kobelinsky, 2010). En effet, alors que le « régime des réfugiés » était d'emblée orienté vers l'intégration, c'est plutôt la sélection des demandeurs d'asile qui concentre les activités de l'OFPPA à l'heure actuelle (Akoka, op.cit. 20). En Allemagne, on observe à partir du début des années 2000 une situation « mixte », où l'importance des facteurs d'emploi, d'apprentissage de la langue et de droits accordés pendant le séjour a été reconnue notamment pour pallier à des manques sectoriels de main-d'œuvre, mais auxquels les demandeurs d'asile en cours de procédure et les déboutés de leur demande ne bénéficiaient officiellement pas (Prat-Erkert, 2011).

Depuis les années 1990, les individus demandant la protection offerte par le statut juridique de réfugié sont soumis à un processus d'examen et de tri entre le « bon réfugié », admis par les instances étatiques dans la catégorie, et le « faux réfugié » qui en sera exclu (Akoka, 2018 ; Fassin et Kobelinsky, 2012). Si ces assignations rigides ne correspondant en rien aux trajectoires et aux expériences intimes beaucoup plus évolutives des exilés (Wihtol de Wenden, 2010a), ces catégories de l'immigration donnent lieu à des nomenclatures et des codages de la réalité (Desrosières et Thévenot, 1988) qui conditionnent l'accès aux droits institutionnels. La catégorisation permet en effet à l'État d'identifier des « ayants droit » (Noiriel, 1997) justifiant pour les individus ainsi catégorisés l'obtention de droits, à condition qu'ils souscrivent aux rôles institutionnels qui leur sont assignés (Laplanche-Servigne et Boas, 2019). L'histoire de la catégorie de réfugié montre alors que la définition du « réfugié » reflète, à travers ses mutations successives, des enjeux politiques sous-jacents aux catégorisations juridiques (Lochak, 2013). Le traitement de chaque groupe national de demandeurs d'asile s'inscrit en effet dans des configurations spécifiques qui le conditionnent comme la politique de main-d'œuvre, de maintien de l'ordre, les politiques électorales, migratoires, étrangères, et les compétitions partisans (Akoka, 2020 ; 21).

Ces évolutions historiques nous permettent de mieux appréhender les catégorisations des réfugiés et demandeurs d'asile dans les politiques d'accueil des années 2010 en France et en Allemagne que nous détaillerons dans les parties suivantes. Leur compréhension ne vise toutefois évidemment pas ici à remettre en cause les catégories juridiques et l'acte de catégorisation de la migration nécessaires au droit, qui ne peut consister en une simple

juxtaposition de règles disparates (Barbou des Places, 2010). Il vise plutôt à reconnaître que la catégorisation des demandeurs d'asile et la reconnaissance n'est pas neutre, mais une opération éminemment politique malgré l'apparente neutralité de l'application de la Convention de Genève. Akoka (2020) montre en effet que la baisse historique du taux d'acceptations n'est pas liée à la transformation des profils de demandeurs, mais au passage d'un assujettissement de l'asile aux politiques diplomatiques qui se traduisait par le passage d'un taux d'accords élevé, à un assujettissement aux politiques migratoires. Dans la mesure où l'immigration est construite comme un problème et un risque pour les pays européens, les demandeurs d'asile sont désormais catégorisés, de façon croissante, comme des migrants aussi « indésirables » que les autres (Fischer et Hamidi, 2016).

b. Catégorisations locales des migrants dans les pratiques quotidiennes de la procédure d'asile

L'État détient un fort pouvoir de catégorisation, car « il dispose des ressources matérielles et symboliques qui lui permettent d'imposer les catégories, les schémas classificatoires et les procédures de comptage avec lesquels les fonctionnaires, juges, professeurs et médecins doivent travailler et auxquels les acteurs non étatiques doivent se référer » (Brubaker, 2001 ; 76). L'État et les instances du pouvoir public sont des espaces privilégiés de production des catégories migratoires, notamment à travers la définition des politiques d'acceptation, de contrôle, d'asile, d'accueil et d'intégration. Les catégories juridiques détiennent de ce fait la légitimité et le pouvoir de codifier de nombreuses situations, pour attribuer ou refuser des statuts et des droits aux individus (Lendaro, 2019). Elles sont font toutefois l'objet d'interprétations variables selon les marges de manœuvre dont disposent les agents concernés par leur application sur le terrain juridique, administratif, ou social. Frigoli (2010) fait en effet l'hypothèse d'une autonomisation et d'une « emprise du local dans le bricolage catégoriel » dans lesquels sont travaillées les catégories de l'action publique à l'égard des migrants :

« En mettant l'accent sur le 'poids du local' dans les processus de catégorisation qu'opère l'action publique, nous faisons référence à l'intervention d'acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques qui, au cours de leurs activités, sont amenés à qualifier des situations migratoires (que cela fasse explicitement partie de leurs missions ou qu'ils s'autorisent à le faire) ou, plus indirectement, à faire des choix qui contribuent à forger une interprétation, portant à conséquence, de ces situations. Or, ces pratiques, qui ont des effets bien réels sur le sort des migrants qu'elles concernent, sont toujours étroitement liées aux

caractéristiques du contexte dans lequel elles se déploient, c'est-à-dire à un ordre local, largement contingent donc singulier ».

Il est fait référence ici à l'autonomie et aux régulations territoriales de la mise en œuvre de l'action publique dans le cadre de l'accueil des migrants au quotidien. Spire (2012) qualifie du « politique des guichets » le renforcement du pouvoir discrétionnaire des administrations chargées du contrôle de l'immigration, en leur assignant comme mission commune de s'assurer que chaque droit consenti à un étranger ne constitue pas une menace pour le maintien de l'ordre politique, économique et social. Les politiques préfectorales sont par exemple variables d'un territoire à l'autre et les processus de catégorisation sont aussi très dépendants d'« ordres locaux situationnels », c'est-à-dire du travail de définition auquel se livrent des acteurs dès lors que se pose à eux la question du sort de tel ou tel migrant, physiquement ou par l'intermédiaire d'un dossier (Frigoli, 2010). La grande marge de manœuvre laissée aux agents dans l'interprétation de la loi creuse les différences d'un guichet à l'autre et place l'incertitude et l'arbitraire au cœur de la relation entre les migrants et l'État. Si la législation relative à l'entrée et au séjour des étrangers relève bien de la politique nationale, c'est en effet au niveau local que les migrants tentent de résoudre leurs nombreuses difficultés administratives quotidiennes.

Enfin, l'émergence d'une politique visant à faire le tri entre les demandeurs d'asile légitimes, méritants, et ceux à l'encontre desquels il convient de se montrer ferme, laisse entendre que la distinction est évidente et va de soi. La « culture de soupçon » (Spire, 2016) consiste à réinterpréter toutes les pratiques des migrants à partir de la fraude, et justifie que soit systématiquement menée une enquête afin de trier et catégoriser les « vrais » demandeurs d'asile des « faux » migrants. Or ces enquêtes menées au plus près des individus pour contrôler leur bonne volonté s'effectuent à un échelon et un ordre relationnel mêlant des acteurs locaux - travailleurs sociaux, agents instructeurs, policiers - placés en position de juge ou aidant, ou les deux à la fois. Ces agents de l'État sont ainsi pris dans cette politique contre l'immigration irrégulière, pas nécessairement suite à des instructions contraignantes, mais plus insidieusement par une diffusion des objectifs de contrôle de l'immigration et de la fraude (Spire, 2016). Alors que depuis le début des années 1980, l'immigration fait l'objet d'une intense politisation, les hauts fonctionnaires se trouvent donc contraints de procéder par euphémisation et laissent aux agents intermédiaires le soin d'appliquer ce qu'ils n'ont pas pu expliciter (Laurens, 2009). Les agents des services d'immigration adaptent et interprètent les textes, ce qui va parfois jusqu'à la « transgression pure et simple de la loi » (Laurens, 2009). L'application du droit d'asile

dépend ainsi non seulement des rapports de force politiques au sein de l'État, mais aussi des logiques de recrutement à l'intérieur de l'institution (Akoka, 2020). Le traitement des demandeurs d'asile peut contraster dans la mesure où les « représentants de la main gauche » de l'État prêtent une attention plus soutenue aux besoins spécifiques de populations « vulnérables », dont les « représentants de la main droite » de l'État peuvent se saisir à des fins de sélection et de contrôle (D'Halluin, 2016). Cette dernière logique prévaut toutefois dans un contexte où les demandeurs d'asile sont soupçonnés de détournement de procédure et où les dispositifs d'accueil sont marqués dans les pays européens par la sous-dotation des structures d'hébergement, de santé ou de conseil juridique.

Fassin, qualifie de « répression compatissante » le paradigme à la fois compassionnel et punitif des migrants. Il montre que depuis les années 1990, l'asile politique a perdu une grande partie de sa légitimité en Europe, où les politiques d'immigration sont devenues de plus en plus restrictives. L'« humanitarisation des politiques » désigne ainsi la substitution d'un droit d'asile par une obligation de charité à l'égard des demandeurs d'asile de plus en plus considérés comme des immigrants illégaux, à moins que des raisons humanitaires puissent être trouvées pour les requalifier en victimes méritant de l'aide et de l'attention (Fassin, 2005). Fassin et Kobelinsky (2012) montrent alors que la transformation de « l'économie morale » de l'asile, passant de la confiance au soupçon, se traduit dans les pratiques de justice locale comme un rouage de l'institution. L'« économie morale » - en tant que « production, la circulation et l'appropriation de normes et de valeurs, de sensibilités et d'affects » dans l'espace social (Fassin, 2009) – serait le processus par lequel l'institution est à la fois le produit des politiques et des pratiques quotidiennes des agents qu'elle contribue en retour à déterminer. L'« économie morale » de l'asile est caractérisée dans les années 1990 et 2000, par l'expression d'un doute sur le bien-fondé des demandes d'asile (Fassin, Kobelinsky, 2012). Son contrôle devient alors une préoccupation majeure, légitimée par l'idée que les demandes sont susceptibles de répondre à des motifs infondés, économiques, et donc frauduleux. Dans les années 2000, le « référentiel de politique publique »⁹ des sociétés européennes est bien celui du soupçon concernant le demandeur d'asile à la fois à surveiller et secourir (Frigoli, 2004). Dans ces conditions, le travail des agents des institutions qui jugent l'asile consiste à arbitrer entre « la logique de suspicion et le souci de justice » (Fassin, Kobelinsky, 2012). Cette dualité est permanente dans le cas de la demande d'asile entre préoccupation de gestion des flux migratoires illégaux et principe de

⁹ Défini dans un sens assez proche de l'« économie morale » de Fassin comme une « matrice cognitive et normative produisant des interprétations du réel en même temps que des modèles d'action » (Frigoli, 2004)

protection des victimes de persécutions légitimes. Les agents se trouvent alors pris au quotidien dans cette tension puisqu'ils sont d'un côté soumis à des politiques et un discours publics, et de l'autre déterminé à mettre en œuvre les principes de justice de la convention de Genève.

La politique de l'asile est aussi marquée au niveau local par la délégation de plus en plus important par l'État de la gestion de l'accueil. La coopération des associations avec l'État leur a permis de bénéficier d'une reconnaissance et de financements publics, mais a en contrepartie fortement pesé sur leur évolution (Fischer et Hamidi, 2016). À l'origine fortement politisées et militantes, elles se sont désormais mandatées pour mettre en œuvre des procédures précisément codifiées, et se sont également professionnalisées par le recrutement d'experts en droit, médecine ou travail social toujours plus qualifié. À l'engagement politique parfois bénévole et motivé par la défense des demandeurs d'asile se substituent de plus en plus des emplois salariés, dont la perspective technicienne croissante tend à dépolitiser la mise en œuvre de l'accueil. Ceux-ci se trouvent pris entre des injonctions contradictoires d'accueil et de contrôle, et sont finalement contraints de mettre en œuvre une « justice locale » ambiguë visant à prouver la bonne foi du demandeur d'asile (D'Halluin, 2012). C'est le cas par exemple en France de la Cimade qui traverse une « crise culturelle », en passant d'une association bénévole, militante, à une association « professionnelle » beaucoup plus efficace et rationalisée (Quemeneur, 2013). Le tournant restrictif des politiques d'asile dans les années 1990 marqué par le contrôle accru des demandeurs suppose en effet une rationalisation de l'accueil qui accentue finalement la spécialisation des tâches et le poids des techniciens-gestionnaires au niveau local (Hamidi et Fischer, 2016). Le traitement associatif des demandeurs est alors marqué par une tension entre l'assistance de populations en souffrance, et le contrôle de migrants au statut incertain sur le territoire. Pour ces acteurs associatifs, l'engagement militant de défendre les demandeurs d'asile s'oppose alors à la participation « d'un dispositif global de traitement de la demande d'asile qui est par construction soupçonneux et excluant » (Frigoli, 2004). Les associations du dispositif d'accueil se voient alors imposer les catégorisations administratives des migrants qu'elles reproduisent sans le vouloir, même si elles se distinguent parfois dans la manière de percevoir et traitent les migrants et publics. Certaines associations ne s'adressent ainsi qu'aux demandeurs d'asile victime de tortures, et tentent aussi parfois de faire évoluer la mise en œuvre des politiques d'asile. Cette reprise à la fois volontaire et contrainte des catégories administratives se trouve d'autant plus encouragée que l'identité essentialisante de réfugié résiste à la déconstruction aussi, car elle déborde les clivages entre partisans de politiques migratoires ouvertes ou fermées (Akoka, 2020). La protection de l'asile peut également constituer un

argument en faveur d'une politique restrictive que les associations d'accueil elles-mêmes sont susceptibles de véhiculer lorsqu'elles s'attachent à sauver les migrants perçus comme les plus légitimes. Par exemple, Geeraert (2016) montre que dans une structure hospitalière, une sélection est opérée entre les migrants jugés « légitimes », qui font figure de « bon patient », et ceux dont on juge qu'ils n'en ont pas besoin ou qu'ils ne le méritent pas à travers la figure du « touriste » ou du « profiteur ». Cette catégorisation dans le cadre de l'accès aux soins est construite en référence aux catégorisations administratives qui donnent un cadre moral aux professionnels qui réactivent les oppositions traditionnelles entre « le bon et le mauvais pauvre, le bon et le mauvais patient ou encore entre le bon et le mauvais migrant » (Geeraert, 2016). Le patient légitime est celui identifié comme un migrant souffrant. C'est ce que Fassin (2001) a identifié comme une « raison humanitaire » pour qualifier les critères faisant du corps malade ou souffrant une ressource de légitimation pour les migrants. La logique de l'humanitaire des politiques se base là aussi sur une vision duale du migrant où la souffrance des réfugiés fuyant des régimes politiques répressifs lui permet de gagner le droit d'être aidé, alors qu'on donne moins de valeur à celle du migrant économique ou celui qui vient parce qu'il n'a pas accès aux soins dans son pays¹⁰. Si les acteurs locaux ne peuvent être réduits à « de simples courroies de transmission, de cette construction intellectuelle collective commune à l'ensemble des sociétés occidentales » (Frigoli, 2004), ils se trouvent ainsi, malgré leur autonomisation relative, plus ou moins pris dans cette logique politique qui fournit en quelque sorte une « référence fondamentale » (Groppo, 2003) pour penser les catégories de demandeur d'asile, réfugié, migrants ou sans-papiers.

Ces travaux montrent que les catégorisations des migrants dans les politiques d'asile aux échelles institutionnelles et locales sont « problématiques » (Ponty, 1996) dans la mesure où leur sens varie d'une époque à l'autre, selon les échelles, et sous l'effet de contextes politiques variés. La perspective comparative est alors intéressante pour tester la cohérence de catégories qui semblent aller de soi. En particulier, nous observons que ces politiques d'admission sont de plus en plus marquées dans les pays européens par le contrôle des demandeurs d'asile, visant à distinguer les « réfugiés » légitimes des « migrants » illégaux, y compris dans les pratiques quotidiennes les plus locales. Ces politiques d'admission s'articulent avec les politiques

¹⁰ Ces évolutions ne peuvent toutefois être imputées uniquement au traitement plus restrictif des demandes d'asile, mais renvoient plus largement aux *Métamorphoses de la question sociale* analysées par Castel (1995) qui montre que la lutte contre la pauvreté prônée par les politiques publiques est marquée par le passage de politiques d'assistance universalistes à un ciblage les populations les plus en difficulté nécessitant une identification des groupes visés et donc à une individualisation et finalement une responsabilisation des individus dans l'organisation des prestations sociales.

d'accueil qui visent à définir les droits économiques, sociaux et politiques des migrants résidant sur le territoire (Hammar, 1985) auxquelles appartiennent les programmes sportifs. Notre travail, centré sur l'accueil par les pratiques sportives, s'inscrit dans l'idée que les catégorisations politiques des migrants se construisent à différents niveaux. Si les catégorisations liées à la demande d'asile définissent en amont les statuts officiels, d'autres acteurs que l'État sont susceptibles de contester, produire et de diffuser des catégories. Les individus s'accommodent, interprètent, transforment, ignorent, refusent parfois les catégories construites. D'après Demazière, « catégoriser, c'est tout autant nuancer les codifications, compléter les cadres établis, inventer des catégories indigènes, les adapter aux cas singuliers, les bricoler en permanence » (Demazière, 2003 ; 45). Les catégories juridiques ne sont en effet pas reproduites fidèlement lors de la mise en œuvre de politiques publiques ou de projets associatifs. En ce sens, les catégorisations institutionnelles peuvent être des repères, mais elles sont rarement des contraintes incontournables (Lendaro, 2019). L'analyse des fluctuations historiques du terme « réfugié » nous a montré que la légitimité de chaque catégorie est instable et qu'elle est le résultat de configurations des rapports de force politiques toujours changeants au sein de l'État. Il n'est donc pas suffisant qu'un cadre normatif institutionnel existe pour que les catégorisations langagières – et toute la dimension politique qu'elles véhiculent – des différents acteurs leur soient conformes. Les politiques d'admission fournissent un cadre normatif avec lequel les acteurs – publics ou associatifs – des politiques d'accueil interagissent. Se demander où se joue la catégorisation politique des migrants et la part de chaque échelon dans l'évolution de leur trajectoire revient donc à se demander *où est le politique*, qu'il soit dans des échanges au guichet d'une administration, au quotidien au sein d'une association d'accueil ou d'assistance, ou dans des pratiques en apparences plus légères et déconnectées des enjeux de la demande d'asile comme le sport.

c. Ruptures et continuités des catégorisations depuis la « crise » de l'accueil

Depuis 2015, les États européens vivent ce qu'il a été souvent qualifié de « crise » (Lendaro, Rodier, et Vertongen, 2019). Cette « crise » s'inscrit toutefois dans la continuité des choix opérés par l'UE depuis la fin du XX^e siècle en matière de politique d'immigration et d'asile puisque la réponse pour y répondre a également été binaire : militaire pour empêcher les arrivées sur le sol européen, et supposément humaine ensuite, afin de répartir « équitablement » ceux qui avaient franchi l'obstacle (Morice, 2019). La politique de restriction des flux migratoires constitue en effet un des éléments les plus stables du paysage politique européen depuis les années 1970, particulièrement en France (Safi, 2014). Si, dans les années 1990,

l'intégration à l'européenne accorde une extension des droits des citoyens de l'espace européen, elle s'accompagne d'une réduction drastique des droits et des possibilités offertes aux non européens, au point qu'on peut parler d'un « déclin des droits fondamentaux des étrangers en Europe » (Chemillier-Gendreau, 1998 ; 62). En effet, les mesures accompagnant la suppression des frontières internes en vue de favoriser la circulation au sein de l'espace Schengen ont entraîné un « renforcement des contrôles assorti d'une généralisation des suspicions », en sorte que « la liberté de circulation dans l'espace européen a, par ses conséquences redoutées, servi de prétexte à un retour à des législations et pratiques nationales sécuritaires » (Chemillier-Gendreau, *ibid.* 165). Les évolutions et les divergences entre les pays occasionnées par les arrivées des années 2010 s'expliquent alors par deux contradictions fondatrices : l'absence d'intérêts communs en matière d'importation de main-d'œuvre étrangère, et l'impossibilité de se mettre d'accord sur une doctrine unique du droit d'asile. Malgré des épisodes également très chaotiques dans les années 1990, en France comme en Allemagne, jamais, depuis l'élaboration de la Convention de Genève, la gestion de l'arrivée de nouveaux migrants n'a été aussi polémique en Europe que depuis 2015. Les nombreuses images de noyades et de naufrages en mer Méditerranée ont eu des effets choc dans l'opinion publique européenne, pressant les décideurs politiques d'y apporter des solutions. Cependant, les réponses de l'*Union européenne* (UE) et de ses États membres se sont principalement concentrées sur la « relocalisation » des ayants droit au statut de réfugié, la création de *hotspots*, la militarisation de la Méditerranée et l'externalisation de la gestion de l'asile (Lendaro, Rodier, et Vertongen, 2019). Sous prétexte de mise en sécurité des migrants et de combat contre les réseaux de passeurs, le but de ces mesures légitimées par l'utilisation de la notion de « crise » était toujours, en continuité avec les politiques restrictives de l'accueil, à limiter les arrivées. Les recherches sociologiques montrent ainsi le décalage, voire l'incompatibilité, dès les années 1990, entre les choix politiques des pays de l'*UE* et les fondements de la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951. Toutes les mesures prises par les États membres de l'*UE* depuis cette période et jusqu'aux années 2010 s'attachent à réinterpréter le texte de référence en durcissant les conditions d'octroi de la demande d'asile au nom de la lutte contre l'immigration clandestine, « souhaitant empêcher que l'asile en tant qu'institution soit utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné »¹¹. Le *Traité d'Amsterdam* en 1999 définit ainsi la base légale d'un Régime d'asile européen commun (RAEC) visant à harmoniser les politiques d'asile des États-Membres. La

¹¹ *Traité d'Amsterdam modifiant le traité sur l'union européenne, les traités instituant les communautés européennes et certains actes connexes*, (1997). Journal officiel des Communautés européennes. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:11997D/TXT&from=mt>

convention de Dublin de 1990, qui a donné le règlement de Dublin II en 2003 et Dublin III en 2013, y contribue notamment en déterminant que l'État membre responsable de l'examen de la demande d'asile est le plus le premier pays franchi par le requérant. Si elle est conçue pour éviter la multiplication des demandes d'un pays à l'autre, elle fait toutefois peser sur les pays de première arrivée aux frontières de l'Europe l'essentiel de la charge de leur accueil (Wihtol de Wenden, 2016a). Combinée avec la lutte contre l'immigration irrégulière, la politique commune dont se sont dotés les États membres à partir du début des années 2000 et dans les années 2010 en matière d'asile s'inscrit dans la continuité de cette stratégie d'évitement à l'égard de celles et ceux qui pourraient prétendre à une protection en application de la Convention de Genève. Dans sa thèse soutenue en 2012, Probst montre qu'à cette période, la mise en doute et la méfiance constituent un point commun aux pratiques des agents qui instruisent l'asile en France et en Allemagne (Probst, 2012).

La directive de « protection temporaire » (2001) adoptée par le Conseil de l'UE en 2001 semble aller toutefois davantage dans le sens de la Convention de Genève en prévoyant « *des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et des mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les États membres pour accueillir ces personnes et supporter les conséquences de cet accueil* »¹². Cependant, elle n'a pas été appliquée au cours des années 2010 lors des augmentations importantes de demandes issues d'abord des printemps arabes après 2011, puis en 2015 après l'exil massif provoqué par la guerre en Syrie notamment. Cette directive n'a été finalement activée qu'en 2021 pour les « réfugiés ukrainiens » fuyant l'invasion par la Russie afin de leur garantir un accès rapide aux droits : un droit au séjour, l'accès au marché du travail, l'accès au logement, l'aide sociale et l'aide médicale¹³. Cette réaction différente de la part de l'UE montre qu'une provenance géographique et culturelle proche favorise les mesures d'accueil et d'intégration des exilés (Prat-Erkert, 2011). De plus, on note que la catégorisation d'emblée des Ukrainiens comme des « réfugiés » est liée à des mesures visant à favoriser leur intégration là où la suspicion pèse sur les « migrants » ou « demandeurs d'asile » de provenance géographique et culturelle plus lointaine. Parmi eux, depuis 2015, seul « le Syrien » fait figure, principalement en Allemagne, de « vrai réfugié, craignant « avec raison » d'être persécuté dans son pays, en raison de l'exode provoqué par la guerre en Syrie et sa médiatisation (Lendaro,

¹² Directive 2001/55/CE relative aux règles pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et aux mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les États membres de l'UE, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000338958>

¹³ <https://theconversation.com/refugies-le-double-discours-de-leurope-179220>

2019). Toutefois, malgré des taux de reconnaissance toujours très élevés pour les Syriens, un accord avec la Turquie en mars 2016 témoigne de la volonté européenne de réduire leurs possibilités d'arriver en Europe.

Au cours des dernières années, c'est l'Allemagne qui a accepté le plus grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile (Modebadze, 2019). À l'opposé, la perspective d'obtenir le statut de réfugié ne cesse de diminuer au Royaume-Uni (Canning, 2019), tout comme en France, où le nombre de demandeurs d'asile déboutés restant sur le territoire en tant que sans-papiers a considérablement augmenté (Barou, 2021), et en Italie, où un nombre croissant de migrants forcés ayant traversé la mer Méditerranée n'ont pas obtenu de protection internationale (Busetta et collab., 2021). L'Allemagne a en effet connu depuis 2010 une forte augmentation du nombre de demandeurs d'asile, culminant à des pics en 2015 (476 510) et en 2016 (745 160) avant de se stabiliser autour de 200 000, avec 244 132 demandes en 2022¹⁴. En comparaison, on observe que le nombre de demandes d'asile enregistrées a augmenté plus modestement en France en 2015 et 2016 par rapport aux années précédentes, reflétant le plus faible investissement de l'État français : 76 165 demandes d'asile - environ six fois moins qu'en Allemagne - en 2015 et 84 270 - presque neuf fois moins - en 2016, et hormis la période Covid, elle augmente linéairement et plus faiblement pour atteindre 98 541 demandes en 2022¹⁵. Ce bilan chiffré relève d'un « écart rarissime » en sciences sociales qui montre que les pays européens se sont « déchirés » sur la question de l'acceptation des populations de migrants (Héran, 2019).

Cette différence n'est toutefois pas nouvelle puisque lors de l'« âge d'or » du droit d'asile politique en Allemagne de 1950 à 1974, la RFA était déjà le premier pays d'asile européen en chiffres absolus, devant l'Autriche, la France et l'Italie (Prat-Erkert, 2011), même si le nombre de demandes d'asile n'était que de plusieurs milliers jusque dans les années 1970 où il se multiplie et atteint 107 818 avant d'atteindre un pic de 438 191 en 1992 en Allemagne¹⁶. Dans ce contexte de l'augmentation du nombre de réfugiés en Europe dans les années 1980, la France avait alors atteint un « pic » bien moins élevé de demandes d'asile, en enregistrant un nombre « record » de 61 000 en 1989 (Legoux, 1995 ; 197). Si les deux pays ont connu une

¹⁴ *Das Bundesamt in Zahlen 2022 – Modul Asyl*, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge 2023, disponible à <https://www.bamf.de/DE/Themen/Statistik/Asylzahlen/BundesamtInZahlen/bundesamtinzahlen-node.html>

¹⁵ *Les demandes d'asile au 26 janvier 2023*. Direction générale des étrangers en France, Département des statistiques, des études et de la documentation. <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Chiffres-cles-sejour-visas-eloignements-asile-acces-a-la-nationalite/Les-chiffres-2022-publication-annuelle-parue-le-26-janvier-2023>

¹⁶ *Das Bundesamt in Zahlen 2022 – Modul Asyl*, Bundesamt für Migration und Flüchtlinge 2023, disponible à <https://www.bamf.de/DE/Themen/Statistik/Asylzahlen/BundesamtInZahlen/bundesamtinzahlen-node.html>

baisse de demandes sous l'effet de politiques d'asile restrictives, l'Allemagne continue d'enregistrer jusqu'aux années 2000 environ 150 000 demandes par an alors qu'elles ne dépassent pas 40 000 demandes par an France sur la même période¹⁷. L'augmentation la plus spectaculaire concerne donc l'Allemagne depuis 2010 où, malgré une baisse dans les années 2000, le nombre annuel de demandes d'asile et de protection a été multiplié par 15 entre 2010 et 2016 en Allemagne, alors qu'il n'a été multiplié que par 1,6 en France¹⁸. Ces données confirment les observations de Héran (2017) concernant la tendance allemande à connaître ce qu'il appelle une « immigration extraordinaire », en accueillant ponctuellement un nombre important de réfugiés, alors que la France est principalement marquée par une « immigration ordinaire » via l'attribution plus commune et continue de titres de séjour, liée notamment au regroupement familial. Alors que dans les années 1990, les flux migratoires provenaient surtout de l'Europe balkanique, dans les années 2010 et pour la première fois de son histoire, l'Allemagne devint le plus pays le plus convoité par les personnes non européennes en quête de protection (Oltmer et Plyer, 2019). Toutefois, alors qu'à la fin des années 1990, compte tenu de la durée limitée des guerres dans l'ex-Yougoslavie et d'une politique d'asile restrictive, la plupart des réfugiés étaient rentrés dans leur région d'origine ou avaient poursuivi leur parcours migratoire, la situation des années 2010 laisse plutôt augurer des arrivées sur le long terme en Allemagne. En 2015, l'intention de la chancelière allemande Angela Merkel de recevoir 800 000 migrants en suspendant l'application à leur égard du règlement Dublin III fait alors figure d'exception face aux réticences des autres États membres où la tendance générale est plutôt à freiner, de façon plus ou moins assumée, l'accueil des demandeurs d'asile. Au cours de l'été 2015, alors que l'Allemagne ne présentait jusqu'alors pas une attitude plutôt défavorable aux exilés, de nombreux observateurs se sont étonnés de la convergence des discours de soutien aux exilés au sein de la société civile et des médias, ainsi qu'au niveau du gouvernement fédéral (Karakayali et Steinhilper, 2018). Alors que les années 2000 ont marqué le plus bas niveau des demandes d'asile en Allemagne, la tendance s'est infléchie à partir de 2011 suite aux « printemps arabes » et surtout à partir de 2015 après le déplacement massif de la population syrienne. Les nombreuses arrivées ont toutefois été qualifiées par la chancelière Merkel et le gouvernement allemand de « crise des réfugiés », pour décrire un phénomène temporaire et exceptionnel, et une « crise humanitaire » qui imposait un devoir d'accueil contrairement à la

¹⁷ *Les demandes d'asile au 15 juin 2021*. Direction générale des étrangers en France, Département des statistiques, des études et de la documentation. <https://www.data.gouv.fr/en/datasets/demandes-dasile-publication-du-15-juin-2021/>

¹⁸ *Demandeurs et primo-demandeurs d'asile - données annuelles agrégées (arrondies)*, Eurostat, Dernière mise à jour: 09/03/23. <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/-/TPS00191>

posture adoptée pendant les vingt années précédentes par les gouvernements allemands et européens (Hinger, 2016). La chancelière Merkel a en effet justifié sa décision d'ouvrir la frontière allemande en invoquant l'urgence humanitaire :

« Je dois le dire très honnêtement : si nous commençons maintenant à devoir nous excuser de montrer un visage amical dans les situations d'urgence, alors ce n'est pas mon pays. (...) Je le dis et le répète : nous pouvons le faire et nous y arriverons »¹⁹.

Cependant, cette lecture humanitaire de la « crise » entraîne également une stricte séparation entre celles et ceux qui sont considérés comme réellement dans le besoin et méritent à ce titre de la compassion, et les « faux réfugiés » qui sont supposément animés par des motifs économiques, en continuité avec la plupart des discours sur l'asile développés en Allemagne, et plus généralement en Europe depuis 50 ans. La stratification des droits selon différentes catégories²⁰ de demandeurs d'asile a été présentée comme des mesures nécessaires afin de mettre fin à la « crise » et soulager les administrations et la société civile dans leurs efforts pour aider ces personnes (Karakayali et Steinhilper, 2018). La politique allemande est également marquée par un décalage croissant entre l'affichage d'une aide sans faille aux réfugiés et des pratiques et mesures restrictives. De plus, malgré un accueil plus important, l'Allemagne continue de participer à la politique européenne consistant à renforcer des contrôles aux frontières extérieures et à mettre en œuvre de moyens destinés, en amont, à tenir les réfugiés à distance (Morice, 2019). Cette opposition s'inscrit dans le paradigme des politiques d'asile européennes depuis la fin des années 1980, marquées par ce que Valluy (2008) appelle, pour la France, le « *grand retournement du droit de l'asile* », signifiant un rejet de la quasi-totalité des exilés demandant l'asile, qui marque aussi la disqualification sociale de cette population.

L'évolution de la catégorisation politique du réfugié marque finalement le passage lors de la seconde partie du XXe siècle du « réfugié héros » luttant pour la liberté et la démocratie au « demandeur d'asile fraudeur » tentant de pénétrer en Europe pour des raisons économiques (Lendaro, 2019). Les années 1990 et 2000 se sont ainsi caractérisées par un durcissement progressif des conditions pour obtenir une protection. La violence et la médiatisation des conflits et traversées migratoires périlleuses ont malgré tout permis à partir de 2014,

¹⁹ Citée dans Le Monde, 2021 : https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/15/angela-merkel-et-le-pari-de-l-ouverture-aux-refugies_6094678_3210.html

²⁰ La loi sur l'accélération de la procédure d'asile de 2015 ouvre des droits comme la participation aux cours d'intégration pour les demandeurs d'asile ayant de « bonnes perspectives de rester » en Allemagne pour les intégrer le plus rapidement possible dans la société et le monde du travail : <https://dserv.bundestag.de/btd/18/061/1806185.pdf>

principalement en Allemagne aux Syriens d'être associés à la figure du « bon réfugié ». Mais des épisodes comme les agressions sexuelles du Nouvel An 2016 en Allemagne, ont également fait émerger la figure du « faux réfugié terroriste » dans le débat public (Lendaro, 2019). Ces catégories sont performatives dans la mesure où elles permettent, tout en clamant la nécessité d'appliquer les conventions et les mesures protectrices envers les demandeurs d'asile, de justifier la mise en place de mesures de contrôle exceptionnelles des frontières, ou de restreindre les droits sur le territoire.

En France, les années 2010 ne semblent pas avoir entraîné de changement de paradigme dans les catégorisations administratives et politiques des migrants. Les arrivées, légèrement plus nombreuses et le contexte politique du pays ont même renforcé la méfiance envers la figure du « demandeur d'asile » soupçonné d'être un « migrant » illégal, venant profiter d'un système économique et, de plus en plus, dangereux, car assimilé au terrorisme islamique. En Allemagne, cette opposition est toujours à l'œuvre, mais on note, suite aux arrivées massives, la réapparition d'une catégorie disparue dans les années 1990, celle du « réfugié » légitime et méritant d'être aidé notamment pour les ressortissants de pays en conflits médiatisés. La conjoncture fait alors morceler la catégorie de « demandeurs d'asile » entre ceux qui d'emblée disposent de davantage de droits liés à leurs « bonnes perspectives de séjour » et les autres, à l'encontre desquels les mesures restrictives se sont également durcies. Comme le remarque déjà Wihtol de Wenden dans les années 1990, la « crise du statut de réfugié » tend à « multiplier les situations intermédiaires peu satisfaisantes en diversifiant les cas » et à « aggraver les disparités des pratiques nationales, parfois restrictives, parfois libérales » (Wihtol de Wenden, 1990). C'est exactement ce que l'on remarque à nouveau dans les années 2010 puisque les catégorisations politiques et administratives liées à l'admission des migrants se diversifient à la fois entre les pays européens et en leur sein. Il nous est apparu important de les détailler dans un premier temps, car celle définissent le cadre légal et le contexte politique général de l'accueil dans lequel se développent des initiatives d'accueil par le sport dans les années 2010. Une des difficultés concerne alors notre propre emploi des catégories utilisées pour parler de la migration. Étant donné la charge politique que véhicule chaque catégorie, une réflexion sur notre propre travail de dénomination des « migrants » apparaît indispensable.

d. Décrire plutôt que catégoriser les migrants

La prégnance de la thématique de la migration dans les débats contemporains constitue un défi pour les chercheurs, qui doivent sans cesse prêter attention aux termes employés et aux

processus de catégorisation auxquels ils renvoient, et se questionner sur les visions du monde social et les représentations que les catégories véhiculent (Lepoutre et Malogne-Fer, 2022). Parmi les possibilités d'emplois de catégories très diverses pour parler des migrants, il convient en premier lieu d'explicitier notre positionnement afin de mettre à distance les différents processus de catégorisation pour pouvoir les analyser. La tâche est compliquée, tant le lexique mobilisé pour parler de la migration est vaste et souvent employé de manière imprécise malgré des sens politiques très marqués. Entre autres, les termes d'« exilé », « réfugié », « demandeur d'asile », « débouté » ou « migrant » se diffusent en permanence entre catégories administratives, politiques, médiatiques et sens commun, ce qui les rend flous, flottants et chargés d'une intense valeur polémique (Siméant, 1998). Ces catégorisations, constitutives de certains traitements administratifs ou, à l'inverse d'appropriations militantes, relèvent toujours d'un enjeu politique. Quelle posture adopter face à la diversité de ces catégorisations ? Le chercheur doit-il une fois pour toutes choisir un terme à utiliser définitivement ?

Pour notre part, nous nous attachons dans un premier temps, et de manière générique, à utiliser un « langage commun » pour désigner les destinataires des pratiques sportives que nous analysons. Celles-ci sont comparables dans le sens où elles ont pour point commun d'être nées dans les années 2010 – nous y reviendrons largement par la suite - et ont pour vocation de proposer des activités sportives à des personnes récemment arrivées sur le territoire européen que nous qualifions de « migrantes ». Elles s'adressent en effet toutes à des « migrants internationaux » dans le sens du département de la Population des Nations unies, comme quelqu'un qui est né dans un pays et qui vit pour une durée généralement supérieure à un an dans un autre pays (Wihtol de Wenden, 2016b). Au-delà de ce terme très large, les personnes ciblées par les dispositifs sportifs constitués en l'espace de quelques années, que nous désignons *a priori* ici sous le terme de « migrants », comprennent en réalité une population diversifiée, issue de la migration forcée (Agergaard, 2018). L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) définit la migration forcée comme « un mouvement migratoire non volontaire, contraint et subi, causé par divers facteurs, mais qui implique un recours à la force, à la contrainte ou à la coercition »²¹. Si cette population constitue bien la cible de ces programmes sportifs, nous verrons que ceux-ci sont investis par des migrants dont les situations et statuts sont très variables.

²¹ International Organization for Migration (2019), *Glossary on Migration*, International Migration Law n°34: https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf ; 77.

Nous considérons le caractère forcé ou volontaire de la migration non pas comme une caractéristique binaire, mais plutôt dans la perspective d'un « *continuum d'expérience* » (Erdal, et Oeppen, 2018) synonyme d'une autonomie *plus ou moins* marquée et évolutive. De nombreuses études soulignent en effet la complexité et la recombinaison des parcours migratoires dans lesquels les contraintes se combinent et que l'on ne saurait réduire à l'opposition artificielle décrite plus haut entre migration politique et économique. Ce « fétichisme catégorique » ne parviendrait pas à saisir la relation complexe entre les moteurs politiques, sociaux et économiques de la migration ou leur signification changeante pour les individus au fil du temps et de l'espace (Crawley et Skleparis, 2018).

Notre utilisation du terme de *migrant* en tant que groupe recoupant des personnes déplacées aux statuts très divers n'est donc que temporaire dans notre analyse, qui cherchera précisément à analyser les manières de nommer et de qualifier les destinataires des programmes sportifs. Le terme de migrant désigne ainsi les bénéficiaires des programmes sportifs d'une manière générale. La notion d'« exilé », que nous mobilisons également parfois dans ce travail est aujourd'hui de plus en plus convoquée dans les discours académiques pour reconnaître une forme de condition commune à l'ensemble des personnes engagées dans un parcours migratoire précaire (Brücker, Veron et Vertongen, 2019). Par exemple, en considérant le terme de « réfugié » uniquement comme le résultat d'un processus de labellisation, Akoka (2020) utilise plutôt les termes d'« exilés » ou de « requérants » dans son ouvrage qui se centre sur la distinction établie entre « migrants » et « réfugiés ». Nous préférons toutefois l'utiliser avec parcimonie et pas systématiquement comme synonyme de migrant, car il évoque plus spécifiquement un départ contraint, un dépaysement, une situation subie (Guichaoua, 2004), ce qui n'est pas forcément le cas de l'ensemble des participants aux dispositifs sportifs.

L'enjeu d'une première partie de notre travail sera alors de distinguer les manières qu'ont les membres de ces initiatives sportives de nommer ces migrants, à la fois pour comprendre les motifs politiques de leurs créations, et les orientations que ces catégories véhiculent. En commençant leur enquête de terrain, les chercheurs font fréquemment face aux catégories du sens commun, et se doivent de construire leurs propres catégories de recherche (Lepoutre et Malogne-Fer, 2022). Pour cela, nous nous efforcerons de replacer chaque opération de nomination dans son contexte d'élaboration et dans son cadre d'utilisation que nous analysons comme une (re)catégorisation politique des migrants visés. Afin de décrire plus précisément les bénéficiaires des programmes sportifs, nous effectuons d'abord une opération

inductive de description, puis d'analyse des catégories mobilisées par les acteurs sociaux eux-mêmes. Nous nous inscrivons ainsi dans une posture se refusant à utiliser une « catégorie d'État euphémisée » (Cossée, 2010) comme celle de « réfugié » en toute situation. Il en va ainsi de la responsabilité des chercheurs face aux catégorisations politiques forgées pour asseoir des hiérarchies (Martiniello et Simon, 2005). Le terme de « migrant » nous semble alors pouvoir être utilisé de manière générique tout en s'accommodant très bien de la diversité des situations. Nous nous mettons en situation d'observer et de décrire les différentes procédures de nomination pour construire des catégories d'analyse par tâtonnement. Loin de considérer les migrants de manière passive, une ultime étape de notre travail sera de restituer la réception que ces derniers font des catégories par lesquelles ils sont désignés. Comment vivent-ils de ces catégorisations ? Dans cette forme de vie que constitue le sport, cherchent-ils à correspondre à une catégorie qui leur est imposée ? Ou expriment-ils plutôt, par la parole et par le corps, la possibilité du passage d'une catégorie à une autre, une pluri-identité comme l'appartenance simultanée à plusieurs catégories, ou à d'autres catégories que celles qui leur sont assignées ?

La philosophe allemande Hanna Arendt, réfugiée aux États-Unis depuis 1941, écrivait déjà en 1943 : « Tout d'abord, nous n'aimons pas que l'on nous traite de « réfugiés ». Nous nous baptisons « nouveaux arrivants » ou « immigrés »²². Elle y décrit à partir de son propre vécu l'expérience subjective des réfugiés et juge déjà la catégorisation du réfugié comme un individu « *contraint à chercher refuge en raison d'un acte ou d'une opinion politique* » trop restrictive :

« Avec nous, ce mot « réfugié » a changé de sens. On appelle de nos jours « réfugiés » ceux qui ont eu le malheur de débarquer dans un nouveau pays complètement démunis et qui ont dû recourir à l'aide de comités de réfugiés » (Arendt, 1943).

Ce texte nous indique déjà, malgré des contextes politiques forts différents qu'on est toujours autre chose que réfugié quand on est appelé « réfugié » (Agier, 2019). La dénomination de « réfugié » n'est pas une identité, mais le résultat d'une catégorisation institutionnelle, liée à un contexte politique, et potentiellement changeante selon les contextes. Pourtant, les études portant sur la migration forcée reprennent parfois les catégories du droit international sans toujours les interroger, en réduisant par exemple la diversité des populations étudiées à l'uniformité d'une masse de « réfugiés » ou de « personnes déplacées » qui sont considérées a

²² Arendt, H. (2013). Nous autres réfugiés 1. *Pouvoirs*, (1), 5-16. Version originale : « We Refugees », *The Menorah Journal*, janvier 1943, pp. 69-77.

priori comme homogènes (Fischer et Hamidi, 2016 ; 46). Après la mise en place de ce statut international s'est constitué progressivement le champ des *refugee studies* en lien étroit avec les décideurs politiques comme l'Organisation des Nations unies (ONU) et du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) pour répondre à un besoin d'expertise sur la provenance, les propriétés sociales et l'état psychologique des réfugiés (Black, 2001). De ce fait, ces *refugee studies* auraient souvent eu tendance à « pathologiser » l'appartenance à ces catégories, en renvoyant implicitement les réfugiés à un effondrement moral et psychologique doublé d'un arrachement culturel, en opposition à une condition supposée normale des citoyens sédentaires (Malkki, 1995). La catégorisation de la personne *réfugiée* par les institutions de l'asile et des droits de l'homme comme l'ONU constitue ainsi une construction culturelle spécifique qui empêche la compréhension sociologique adéquate des réfugiés (Hayden, 2006). Les études sur les migrations restent souvent prisonnières de la dichotomie « forcé-volontaire » issue des systèmes étatiques de gestion des migrations, en raison des implications politiques d'une remise en question de cette dichotomie et d'une atteinte potentielle aux droits à la protection des migrants (Erdal et Oeppen, 2018). Sayad soulignait déjà l'imposition d'une subordination invisible de la science au politique dans le domaine de l'immigration qui empêche de pouvoir constituer son objet propre en toute autonomie (Sayad, 1999 ; 10). Dans le cadre du sport, une revue de littérature en langue anglaise montre que les « réfugiés », les « personnes issues de l'immigration », les « demandeurs d'asile » et le terme général de « migrants nouvellement arrivés » sont des termes le plus souvent utilisés de manière confuse pour décrire les participants à la recherche (Spaaij et collab., 2019). En l'absence d'une formulation plus précise, les personnes qui ont connu la migration forcée à un moment donné de leur vie sont ainsi le plus souvent regroupées dans la seule catégorie de « réfugiés ». D'autres études de ce domaine utilisent des catégories et des distinctions, notamment les définitions officielles du HCR ou des gouvernements nationaux comme cadre de référence initial, ce qui soulève là aussi le problème d'une dépendance excessive à l'égard des catégories politiques. Y compris dans le sport, la recherche sur la migration forcée aurait tendance à s'articuler autour de ces catégories dans le but de s'assurer que les résultats soient considérés comme pertinents et exploitables, même si cette dépendance à l'égard des catégories politiques « limite la recherche universitaire en restreignant le type de questions » (Bakewell, 2008).

Pour dépasser le terme « réfugié » principalement employé dans les recherches anglo-saxonnes, nous préférons plutôt nous inscrire dans la continuité des chercheurs spécialistes des migrations en France en utilisant le mot « migrant » considéré comme relativement neutre dans

ce cadre (Agier et Madeira, 2017 ; Héran, 2017). Nous sommes toutefois conscient que le terme de *migrant* n'est pas neutre tant il a acquis une connotation négative en étant de plus en plus associé à d'autres termes péjoratifs ou polémiques dans le discours médiatique et politiques. Nous l'utilisons dans un premier temps uniquement du point de vue des sciences sociales, pour ne décrire que les « personnes en migration » que nous étudions, avant d'analyser dans un second temps la manière dont les acteurs des programmes sportifs le mobilisent. Pour éviter les essentialisations, et mettre à distance les catégories institutionnelles, nous faisons le choix d'utiliser, en les analysant, les termes des acteurs sociaux depuis leurs différents contextes d'énonciations. Cela suppose, dans la première partie de ce travail, d'identifier, dans le cadre des programmes sportifs, comment sont nommés les migrants auxquels ils s'adressent, à quels objectifs correspondent les catégories utilisées, dans quels types d'organisations sportives, voire dans quels pays elles reviennent plus fréquemment. Par exemple, quand nous nous intéressons à la catégorie de réfugié, il ne s'agit pas d'émettre des jugements sur la réalité de l'appartenance à la catégorie de réfugiés, mais de décrire la catégorie telle qu'elle a été pensée par les acteurs sociaux. Notre approche vise ainsi à questionner l'intention politique sous-jacente à l'utilisation du sport et ce qu'elle révèle des différentes catégorisations des migrants.

B. Les modèles politiques de l'intégration en crise

a. Des politiques d'asiles aux politiques d'accueil et d'intégration

En matière de politiques migratoires, on distingue généralement les « *immigration policy* » qui visent à réguler les flux, et les « *immigrant policy* » visant à définir les droits économiques, sociaux et politiques des migrants résidant sur le territoire (Fischer et Hamidi, 2016 ; 29). Ces dernières – souvent qualifiées de « politique d'intégration », incluent toutes les politiques d'acquisition de la nationalité, des droits de citoyenneté, de lutte contre les discriminations, ou les mesures visant par exemple à promouvoir l'égalité des chances. Entendues au sens large, les politiques d'intégration renvoient à l'ensemble des politiques mises en œuvre à la fois pour accueillir les migrants une fois qu'ils ont franchi la frontière et sont sur le territoire, et pour gérer les minorités (Favell, 2003). Les deux types de politique d'immigration sont souvent traités séparément dans les recherches sociologiques. De nombreux travaux se sont focalisés sur les différentes manières d'accorder des droits de citoyenneté en établissant des « modèles nationaux d'intégration », notamment dans une perspective comparative entre la France et l'Allemagne (Brubaker, 1992). Les recherches, plus spécifiques à la question de l'asile, de la migration forcée et des réfugiés s'inscrivent pour beaucoup dans le champ distinct des *Refugee Studies* ou des *Forced Migration Studies* qui ne se correspondent

d'ailleurs pas totalement²³ (Hathaway, 2007). Nous avons également choisi de traiter séparément les politiques de l'asile dans un premier temps pour clarifier notre propos, avant d'aborder les dimensions davantage liées à l'accueil et à l'intégration. Néanmoins, ces deux dimensions interagissent. Comme le remarquait déjà Hammar (1985 ; 272) à propos des travailleurs immigrés en Europe au XXe siècle, il existe une dépendance étroite et mutuelle entre la réglementation de l'immigration et la politique d'immigration, même il ne s'agit pas d'une relation de cause à effet à sens unique. Selon cet auteur, ces deux politiques relèvent de « deux évolutions parallèles » même si l'une et l'autre s'influencent réciproquement. Toutefois, il existe peu d'études scientifiques concernant l'influence de la gestion du processus d'asile sur l'intégration ultérieure des réfugiés dans le pays d'accueil (Hainmueller, Hangartner, et Lawrence, 2016). Pour cette raison, nous pensons nécessaire de mettre en évidence ici leur interdépendance, notamment via le processus de catégorisation des migrants qu'elles opèrent au niveau étatique.

On remarque que la distinction analytique entre les politiques de réglementation des arrivées et les politiques d'accueil correspond aussi à une division au sein des institutions en charge de ces questions – et des statuts institutionnels qu'elles délivrent. On retrouve ici une autre forme de subordination de la science aux politiques institutionnelles d'immigration, dans la fragmentation de ces objets de recherche en fonction des politiques menées. En France, chacun de ces deux versants des politiques d'immigration est en effet réglementé par des lois distinctes, et des administrations différentes. Ainsi, l'« intégration » des demandeurs d'asile n'apparaît pas, à l'heure actuelle, comme un objectif affiché par l'*OFPPRA*. Ce sont plutôt l'*Office français de l'immigration et de l'intégration* (OFII), créé en 2009 par la fusion de plusieurs agences nationales, et placé sous la tutelle du *Ministère de l'Intérieur*, et la *Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés* (DIAIR) créée en 2018, qui sont chargés de mettre en place cette politique. L'*OFII* organise à la fois le premier accueil des demandeurs d'asile et leurs parcours d'intégration notamment via le contrat d'intégration républicaine (CIR) qui est soumis à l'obtention d'un statut légal. La *DIAIR* est chargée plus généralement de coordonner l'animation de la politique d'accueil et d'intégration des personnes reconnues réfugiés. En Allemagne, cette politique d'intégration est en revanche menée

²³ Certains auteurs défendent l'idée selon laquelle il y a trop de diversité au sein des personnes catégorisées comme « réfugiés » pour définir un axe crédible de recherche scientifique, qu'ils voient plutôt dans la « migration forcée », liée à un déplacement pour éviter le risque d'un danger (Malkki, 1995 ; 495). Il est cependant reproché à ces dernières de ne pas tenir compte de la situation des réfugiés, jugée suffisamment spécifique pour constituer un champ de recherche à part entière (Hathaway, 2007).

directement par le « Bundesamt für Migration und Flüchtlinge »²⁴ (BAMF), qui est l'organisme lui-même chargé du traitement des demandes d'asile (Probst, 2012).

La procédure de la demande d'asile est historiquement marquée par des différences entre la France et l'Allemagne concernant les possibilités de participation sociale ou les injonctions à « l'intégration » (Aulanier et Bartel, 2022). De la même manière que le régime de suspicion des requérants vise à limiter le plus possible les entrées sur le territoire, empêcher les possibilités de participation à la société d'accueil peut constituer un moyen politique visant à tenter de dissuader les demandeurs d'asile de venir dans un pays. Ainsi, à partir de 1973, l'Allemagne a introduit des restrictions, non seulement concernant l'octroi du statut de réfugié, mais aussi concernant l'accès à certains droits comme l'accès à l'emploi, la liberté de circulation et l'accès à un logement librement choisi (Prat-Erkert, 2011). L'accès au marché du travail a par exemple été interdit en 1981 aux demandeurs d'asile arrivés depuis moins d'un an, puis à ceux arrivés depuis moins de 5 ans en 1987. En parallèle l'interdiction de travailler pour les demandeurs d'asile a été introduite en France en 1991. Cette situation a commencé à évoluer dans les années 2000 en Allemagne au cours desquelles les gouvernements Schröder et surtout Merkel ont mis en place une « politique nouvelle d'intégration » (Thränhardt, 2009) reposant notamment sur des tests et des cours de langue et de civilisation allemandes, obligatoires pour la plupart des primo-arrivants en contrepartie des prestations sociales qu'ils touchent. Les possibilités d'intégration pendant la procédure d'asile ont encore davantage évolué plus récemment en Allemagne, puisque depuis 2014, les demandeurs d'asile avec une « bonne perspective de séjour²⁵ » (Aulanier et Bartel, 2022) bénéficient durant la période de leur demande d'asile de cours d'intégration proposés par l'État ou encore d'un accès limité au marché du travail. On remarque malgré tout que cette politique entraîne une fragmentation accrue de la catégorie des demandeurs d'asile puisqu'elle ne concerne pas ceux pour lesquels il est estimé qu'ils ne possèdent pas de perspectives futures en Allemagne.

En France, le différentiel des droits d'intégration reproduit plutôt une « scission » et une « nette distinction » entre demandeurs d'asile et réfugiés, qui font l'objet d'une prise en charge sociale et d'un traitement institutionnel différencié (Kobelinsky, 2015). Comme le note un

²⁴ « Office fédéral pour la migration et les réfugiés »

²⁵ Le BAMF définit la catégorie des demandeurs d'asiles ayant de « bonnes perspectives de séjour » lorsque 50% des demandeurs issus d'un même pays d'origine obtiennent une protection internationale. En 2022, seuls les ressortissants d'Érythrée, de Syrie, de Somalie et d'Afghanistan entraient dans cette catégorie : <https://www.bamf.de/SharedDocs/FAQ/DE/IntegrationskurseAsylbewerber/001-bleibeperspektive.html?nn=282388>

rapport de la *Commission des finances* en 2020 : « Les politiques publiques mises en œuvre depuis 2018 se caractérisent par une approche restrictive en direction des demandeurs d'asile et des engagements volontaristes en faveur des réfugiés »²⁶. La politique d'intégration des demandeurs d'asile qui disposent d'un « accès restreint et peu incitatif au marché du travail et à la formation »²⁷ est en effet utilisée comme outil politique censé réduire les flux dans le cadre de la politique de l'asile, notamment avec l'interdiction de travailler introduite en France en 1991. L'allongement des délais d'instruction des demandes d'asile dans les années 1980, ayant permis aux demandeurs d'asile de s'installer en France et d'y travailler de façon relativement stable, avait été considéré par les gouvernements comme une difficulté supplémentaire dans la mise en œuvre de mesures de départ forcé en cas de rejet (Ferré, 2022). Afin d'éviter que ces personnes se retrouvent dans une situation d'intégration irréversible, l'accélération des procédures d'instruction des demandes a alors été combinée avec le retrait du droit de travailler pour *in fine* réduire le nombre de demandes de statut, sous couvert d'un discours dominant sur le prétendu dévoiement du droit d'asile et de « l'appel d'air »²⁸ que pourraient entraîner ces droits. Sur le long terme, les différents gouvernements français ont davantage traité les demandeurs d'asile comme de « futurs déboutés » que comme des « réfugiés », encouragés au contraire à s'installer durablement et à participer activement à la vie sociale (Geisser, 2021). En comparaison pourtant, d'autres pays européens ont permis l'accès immédiat au marché du travail comme l'Espagne, le Portugal ou la Suède, ce qui n'a pas créé d'« appel d'air » (Ferré, 2022). La France fait ainsi figure de « mauvaise élève de la classe européenne en matière d'insertion professionnelle et d'accès à la formation des demandeurs d'asile » (Geisser, 2021). Un rapport du *Jesuit Refugee Service* en 2021²⁹ souligne également la position de *la France* « à la traîne dans l'Union européenne » en raison de « l'absence d'accès effectif au marché du travail, combiné à l'absence de proposition de logement pour plus de la moitié des demandeurs d'asile et au retrait des conditions matérielles d'accueil de nombreuses personnes placées sous procédure Dublin »³⁰. Selon le rapport de la *Commission des finances de l'Assemblée nationale*, cette gestion restrictive du droit au travail des demandeurs d'asile a même été renforcée au fil

²⁶ Barrot, J.-N., Dupont, S., (2020). *Rapport d'information relatif à l'intégration professionnelle des demandeurs d'asile et des réfugiés*, Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale ; 7. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_fin/115b3357_rapport-information#

²⁷ Ibid.p.7.

²⁸ L'« appel d'air » consiste à affirmer que les pays qui accueillent le mieux provoquent instantanément l'arrivée de nouveaux migrants, ce qui n'a jamais été démontré (Lèbre, 2019).

²⁹ *Jesuit Refugee Service* une organisation catholique internationale fondée en 1980 qui a pour mission d'accompagner et de défendre les droits migrants. *JRS France*, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2009.

³⁰ Dublin Jesuit Refugee Service, (2021). *Bien accueillir les réfugiés et mieux les intégrer. Valorisation des compétences, formation, travail. Pour une politique alliant droit et efficacité, harmonisée au niveau local et européen*, <https://www.jrsfrance.org/reussir-laccueil-et-lintegration-des-refugies-en-france/>; 6.

des années et notamment par la loi paradoxalement nommée « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » de 2018, qui conforte les orientations précédentes puisque « l'accès au marché du travail des demandeurs d'asile est restrictif et subordonné à une procédure administrative spécifique » alors qu' « aucune disposition n'incite les demandeurs d'asile à rechercher une activité salariée »³¹. *Kobelinsky* note en ce sens qu'il s'agit non pas d'une interdiction formelle, mais d'une « impossibilité pratique » de travailler pour les demandeurs d'asile, *Kobelinsky*, 2014), qui les « confine en situation d'attente » et constitue une mesure supplémentaire de contrôle (*Kobelinsky*, 2015). Cela fait dire à *Safi* que « refonder la politique d'intégration c'est d'abord la distancier des politiques sécuritaires et la recadrer au sein des politiques économiques et sociales » (*Safi*, 2014). En effet, les politiques d'intégration sont jugées comme contradictoires avec les politiques de restriction migratoire, alors que l'impossibilité d'une immigration zéro constitue pourtant une certitude empirique (*Wihtol de Wenden*, 2014).

Les années 2000 ont toutefois connu une accélération des politiques d'intégration en France concernant les personnes en situation régulière (*Simon*, 2012). Celle-ci est telle que l'on peut en effet parler d'un tour « frénétique » des politiques d'immigration et d'intégration à cette période (*Wihtol de Wenden*, 2010b). Le contrat d'accueil et d'intégration (CAI), créé en 2006, contractualise un certain nombre d'engagements pour les nouveaux arrivants en situation légale, son non-respect pouvant entraîner un retrait de son permis de séjour. Malgré l'avancée que constitue cette nouvelle politique sur le plan de l'apprentissage de la langue ou l'aide à l'insertion professionnelle, cette politique d'intégration a été critiquée en raison de sa très faible envergure et des moyens bien inférieurs à ceux déployés dans d'autres pays (*Safi*, 2014). Dans les années 2010, alors que l'Allemagne a ensuite mis en place à partir de la « crise de l'accueil » une politique fondée sur la formation professionnelle, l'enseignement de la langue et l'intégration sociale financés par l'État (*Funk*, 2018), l'insuffisance des ressources allouées aux réfugiés en France est considérée comme potentiellement anti-intégratrice (*Feinstein et collab.*, 2022). D'autre part, cette politique d'intégration cible, en France, exclusivement la catégorie administrative des migrants régularisés et a progressivement adopté une approche « culturaliste » qui exige la nécessité d'adhérer aux valeurs et normes de la République. Cette politique de l'intégration répondrait alors à une pression politique croissante pour absorber les caractéristiques culturelles des migrants vues au mieux comme des freins à l'intégration, et au pire, comme une menace pour l'identité de la France (*Lochak*, 2006). Par exemple, l'État

³¹ Barrot, J.-N., Dupont, S., Ibid.

français utilise la langue comme une forme d'attribut culturel normatif en la désignant comme un « problème d'intégration » et en établissant des liens entre connaissances linguistiques et obtention d'un titre de séjour régulier (Safi, 2014). Les formations linguistiques constituent un privilège en même temps qu'un devoir, diffusant une injonction à l'intégration culturelle pour les migrants en voie de régularisation. En Allemagne, les dispositifs d'accueil des réfugiés s'inscrivent dans la continuité de l'évolution des politiques mises en place depuis les années 2000 où la remise en question du multiculturalisme s'est traduite par une politique plus intégrationniste mettant l'accent sur l'apprentissage de la langue. En France, le débat sur l'intégration a pris un tournant relativement similaire, matérialisé par une tournure contractuelle sur les droits et les devoirs, accordant aussi une large part à l'apprentissage du français (Wihtol de Wenden, 2009). Joppke note bien cette tendance convergente à travers l'Europe occidentale à concevoir la citoyenneté comme un privilège et non un droit qu'il désigne comme un exemple de « nationalisme néolibéral »³² qui inclut socialement sur la base du mérite (Joppke, 2021a).

b. « Crise des politiques de l'accueil » et mobilisations citoyennes

Les travaux que nous venons de citer montrent une relation quasiment linéaire, au niveau étatique, entre la législation de l'asile et celle de l'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile. Malgré tout, en France comme en Allemagne, la réglementation et le contrôle des demandes d'asiles et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'intégration ne relèvent pas des mêmes strates politiques. Les premières requièrent souvent des fonctionnaires tels que des juges, des agents d'immigration, des avocats ou des policiers qui appliquent la législation, alors que les secondes dépendent d'autres sphères professionnelles qui ne relèvent pas toujours de l'État comme les travailleurs sociaux, les médecins, des juristes, et bien souvent également des bénévoles. En conséquence, même s'ils s'influencent mutuellement, chacun de ces deux domaines est susceptible de véhiculer des perspectives politiques très différentes quand l'accueil des populations migrantes. De plus, la forte augmentation du nombre de migrants au cours des dix dernières années, et en particulier depuis 2015, a fait de la « crise de l'accueil » (Réa et collab., 2019) une question qui divise fortement les pays européens, en leur sein et entre eux. Deux niveaux complémentaires – et probablement également en interaction – apparaissent quant à l'étude des politiques d'accueil et d'intégration des migrants. Le premier concerne celui que nous avons commencé à traiter, au niveau

³² Joppke caractérise cette citoyenneté comme une « promesse d'égalité vidée de sa substance par les inégalités du capitalisme mondial, et dans laquelle non seulement les avantages redistributifs (autrefois appelés droits sociaux) mais aussi l'accès à la citoyenneté elle-même (en tant que naturalisation) sont liés au mérite et à la performance individuelle » (Joppke, 2021b).

institutionnel, entre les politiques de l'asile et celles d'intégration, du niveau central étatique jusqu'à leur mise en œuvre. Dans le cadre de l'asile, il a été montré que son application entraîne des dilemmes notamment pour les travailleurs associatifs dont les pratiques oscillent entre « assistance et contrôle » (D'Halluin, 2012 ; Kobelinsky, 2009), et traduisent le tournant restrictif des États. Les politiques de l'intégration au niveau étatique central reproduisent également ces pratiques distinctives en accordant plus ou moins de droits aux migrants en fonction de leur légitimité présumée.

À un second niveau, en France comme en Allemagne, la mise en œuvre des politiques d'accueil et d'intégration relève de plus en plus d'associations, et revêt des formes très variées, particulièrement depuis les années 2010. Au sein de nombreux pays européens, des associations, souvent professionnelles, constituent depuis plusieurs années des relais essentiels des politiques étatiques pour la mise en œuvre des pratiques d'intégration (Fischer et Hamidi, 2017). Par exemple, en France, la gestion du Dispositif national d'accueil (DNA) mis en place en 1975 est déléguée d'emblée à des associations spécialisées. Dans les autres pays européens, la responsabilité de l'accueil et de l'intégration sont également assumées depuis les années 1980 par des organisations bénévoles et des congrégations religieuses, en particulier dans le domaine social ou culturel (Hammar, 1985 ; 265). Si le soutien financier peut souvent provenir de fonds publics, la mise en œuvre est laissée en grande partie à des organisations bénévoles, dont les différentes philosophies sociales constituent des facteurs susceptibles d'influencer localement sur cette politique.

La « crise des politiques de l'asile » de 2015 a mené à une exacerbation de ce système alors que « *les associations se sont déployées, pour se substituer parfois aux pouvoirs publics* » (Wihtol de Wenden, 2018). Ces pratiques locales jouent un rôle de plus en plus important dans l'accueil des migrants depuis la « crise » des années 2010. On observe en France comme en Allemagne, des mobilisations citoyennes qui se créent suite à la perception d'une situation jugée problématique devenant de plus en plus visible. Dans les deux cas, ces mouvements citoyens viennent combler une incapacité des États à accueillir les personnes migrantes. D'autant plus qu'elles se réclament souvent comme des initiatives de soutien ou d'aides humanitaires apolitiques, nous appréhendons ces pratiques d'accueil comme « subpolitiques » au sens de Beck, décrivant ainsi des espaces qui ne sont pas ouvertement politisés, mais le deviennent à la faveur d'un affaiblissement des formes traditionnelles de gouvernance (Beck, 2001). Il nous est nécessaire d'opérer ici à un rapide détour théorique pour

préciser sa pensée dans laquelle nous nous inscrivons pour interpréter cette situation de l'accueil des migrants, dans laquelle se positionnent les initiatives sportives.

Beck décrit dans *La société du risque*, publié pour la première fois en 1986, une mutation profonde du système politique. Pour Beck, le risque contemporain ne se réduit plus à des « menaces externes » comme l'ignorance, ou l'insuffisante maîtrise de la nature qui rendait impossible l'intervention humaine. Au contraire, le risque est le produit des hommes eux-mêmes, et de leur « capacité d'autotransformation, d'automodelage et d'autodestruction des conditions de reproduction de toute vie sur terre que l'homme a acquise au cours de l'histoire » (Beck, 2001 ; 399). La société se trouve ainsi « confrontée à elle-même » puisque les risques ne viennent pas de l'extérieur de la société, mais sont liés paradoxalement à son évolution, et en son sein, paradoxalement au savoir, à la maîtrise de la nature, ou aux forces productives ultradéveloppées. Ces transformations entraînent selon lui une mutation profonde du système politique. Ainsi, les innovations techniques sont majoritairement vues comme des améliorations incontestables du niveau de vie, ce qui leur confère une légitimité telle qu'elles se soustraient aux procédures politiques classiques de la démocratie comme la discussion ou le vote : « le progrès remplace le scrutin » (Beck, op.cit. 401). Leurs conséquences sont toutefois incertaines et conduisent à une multiplication des risques notamment environnementaux ou sociaux. L'évolution de la société n'est alors plus soumise aux règles de la démocratie parlementaire, mais constitue un effet latent du développement économique et scientifico-technique vu comme apolitique. L'impression partagée de stagnation politique est alors trompeuse puisqu'elle résulte d'une réduction du politique à ce qui est étiqueté comme tel, alors que la société subit en réalité une très large transformation sous une forme vue comme apolitique et indiscutable. Cette baisse du pouvoir de l'État central et les innovations scientifiques et techniques aux conséquences inconnues mènent ainsi à un effacement des frontières du politique :

« D'un côté, les droits entérinés et devenus conscients restreignent la marge de manœuvre à l'intérieur du système politique, tout en donnant naissance à l'extérieur du système politique à de nouvelles aspirations à la participation politique qui prennent la forme d'une nouvelle culture politique (initiatives citoyennes, mouvements sociaux) » (Beck, op.cit. 404).

En ce sens, la perte de pouvoir de l'État ne signifie pas un renoncement politique, mais plutôt le produit d'une démocratie dans laquelle les citoyens se servent d'autres modes de participation politique pour faire valoir leurs revendications. La *subpolitique* caractérise en particulier chez Beck l'évolution scientifico-économique qui devient politique au fur et à

mesure qu'elle acquiert un plus grand potentiel de transformation et de menace pour la société, tandis qu'elle reste préservée des exigences démocratiques parlementaires. L'évolution de la société ne se fait plus principalement à partir de projets élaborés par le système politique, mais s'installe dans ce système subpolitique : « le politique devient politique et ce qui était apolitique devient politique » (Beck, op.cit. 405). Alors que l'évolution scientifique et technique se soustrait aux interventions démocratiques, c'est l'opinion publique, sensible aux risques, qui réclame qu'elle soit entérinée et justifiée par les instances démocratiques. Celles-ci doivent alors répondre d'une évolution qu'elles n'ont pas planifiée, et doivent gérer les conséquences et effets secondaires non prévus des décisions économiques et des innovations scientifiques.

Beck précise ensuite ce qu'il entend par *subpolitique* dans son livre *Die Erfindung des Politischen* («*La réinvention des politiques*»), non traduit en français, et publié pour la première fois en 1996. Il y poursuit son analyse en l'inscrivant dans la perspective du déclin des institutions qui rend les individus davantage acteurs de leurs vies. Alors que la modernité industrielle abritait des « institutions politiques symboliquement riches », on assiste au contraire avec la « modernité réflexive » à une vacuité politique des institutions et à une renaissance non institutionnelle de la politique dans les pratiques quotidiennes : « l'individu revient dans la société » (Beck, 1997 ; 120). Les questions disputées dans les arènes politiques traditionnelles, où les « antagonismes sont simulés » n'ont plus vraiment de pouvoir effectif selon lui. Même si les populations s'attendent encore à trouver la politique dans les lieux qui lui sont prescrits - comme les partis, les syndicats, le parlement – celle-ci est de plus en plus à chercher dans les actions quotidiennes des individus, où elle se dissimule. Les gouvernements en sont alors réduits à accompagner l'auto-organisation de la société qui met en mouvement de nombreux domaines, signifiant en d'autres termes la disparition de la politique et l'activation de la *subpolitique*. La portée des processus subpolitiques dépend malgré tout à son tour des décisions des institutions politiques qui gardent une symbolique politique dans l'esprit des gens. Les institutions traditionnelles perdent ainsi leur pouvoir de changement politique, mais peuvent compléter ou transformer ces évolutions subpolitiques : c'est ce qu'il nomme, après sa disparition, « la réinvention de la politique » (Beck, 1997 ; 124).

Cette description plus précise de la notion de *subpolitique* nous permet de distinguer deux points principaux dans notre analyse des politiques d'accueil des migrants. Tout d'abord, les arrivées de migrants en Europe sont le plus souvent vues comme une menace externe, alors que les risques susceptibles d'être suscités par leur présence sont avant tout provoqués par

l'incapacité des systèmes politiques à les accueillir. Le fait que la « crise des migrants » ait souvent été requalifiée de « crise des politiques de l'accueil » ou de « crise des représentations de l'autre » (Agiar, 2017) montre que celle-ci provient des sociétés européennes elles-mêmes. Cette situation qui a pris l'Europe de court surtout à partir de l'été 2015 est bien une crise de la gouvernance des migrations (Albenga et collab., 2018). Les gouvernements européens ont été dans l'incapacité de décider politiquement un plan d'urgence face à l'afflux de migrants et ont pour la plupart délibérément cherché à éviter leur prise en charge matérielle et humaine. La crise serait donc provoquée par les pays européens eux-mêmes, engagés dans une logique de contrôle et de fermeture.

La plupart des travaux rejettent alors la dénomination politico-médiatique de « crise des réfugiés et des migrants » en Europe pour souligner qu'ils en sont au contraire les premières victimes (Blanchard et Rodier, 2016 ; Morice, 2016). Plusieurs formules ont été alors utilisées pour rendre compte de ce phénomène en Allemagne comme une « crise de la protection des réfugiés » (Scherr, 2016), ou en éliminant même la référence à l'idée d'une crise, comme avec la formule « le long été de la migration » (Kasperek et Speer, 2015). En France, les propos ont également souligné l'importance de ne pas considérer le phénomène comme une crise des migrations, des migrants ou des réfugiés, mais comme une « crise des politiques de l'asile » (Akoka, 2017 ; Wihtol de Wenden, 2018), ou des « politiques de l'hospitalité » (Akoka, Carlier, et De Coussemaker, 2017). Ces dénominations caractérisent une « politique de non accueil » française liée à l'incapacité des autorités à fournir un hébergement aux demandeurs d'asile, à fournir un accompagnement social et juridique (Lendaro, Rodier, et Vertongen, 2019). Devant les dispositifs saturés, il est alors fréquent de voir les migrants se débrouiller par eux-mêmes, ce qui se traduit par exemple par l'installation de campements sur la voie publique qui contribue en retour à alimenter dans l'opinion l'impression d'une crise et d'arrivées incontrôlées alors que le nombre de demandeurs d'asile n'a pas significativement augmenté en France en 2015 par rapport aux années précédentes. D'autres recherches placent plutôt la crise au niveau européen en décrivant une « crise du régime frontalier européen » (Schwiertz et Ratfisch, 2016) ou une « crise des instruments européens de la gestion de l'asile » (Slama, 2016). Ces analyses estiment que la politique d'asile de l'UE est, responsable de la crise de par sa volonté de « non accueil » et l'obstination à maintenir dans le règlement Dublin qui oblige les premiers pays d'arrivée des demandeurs d'asile à les prendre, ou à les reprendre en charge (Lendaro, Rodier, et Vertongen, 2019). Celle-ci fait peser une pression plus importante sur les pays qui forment la frontière extérieure de l'UE, comme la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce et

l'Italie, ce qui a largement contribué non seulement à créer la situation chaotique qualifiée de « crise des réfugiés » aux frontières de l'UE, ce qui, en rendant le phénomène plus visible, a nourri son instrumentalisation par un discours officiel xénophobe. En effet, une répartition plus équilibrée des quelques 1,3 million de personnes qui sont entrées en Europe en 2015 aurait probablement permis d'absorber sans difficulté majeure cet afflux, qui ne représente au demeurant que 1/500^e de la population vivant sur le territoire de l'UE (Lendaro, Rodier, et Vertongen, 2019).

Ensuite, la perspective du *subpolitique* permet également de décrire à un second niveau une situation dans laquelle « les groupes d'initiative citoyenne ont pris le pouvoir politique » (Beck, 1997 ; 122) pour accueillir les migrants. Cette affirmation des droits des migrants aboutit à la formation d'une nouvelle culture (sub)politique de l'accueil des migrants. En effet, de nombreuses organisations internationales et nationales ainsi que des réseaux citoyens et militants locaux, formels ou informels, se sont mobilisés pour aider les migrants à leurs arrivées (Dahdah, Audren, et Bouillon, 2018). En France, cette impulsion de l'action citoyenne de nombreux bénévoles associatifs a donné lieu à « de véritables politiques locales d'intégration » (Bernardot, 2017) face aux « politiques de non-accueil » (Véniat, 2021). En Allemagne, parallèlement à l'augmentation du nombre de demandes d'asile, un « nouveau mouvement de bénévoles pour les réfugiés » a également fait son apparition dans le pays, surtout à partir de 2011 (Karakayali et Kleist, 2016). On y observe une montée en puissance sans précédent de l'engagement des citoyens allemands en faveur des migrants (Karakayali, et Steinhilper, 2019). La grande médiatisation des images des traversées migratoires, de longues files d'attente devant les centres de premier accueil, ou des campements provisoires, ainsi que la carence des services administratifs ou de logement dans plusieurs localités allemandes suite aux politiques restrictives des années 2000, ont incité la société civile à s'organiser. Une enquête révèle que les responsables des associations d'accueil estiment que le nombre de bénévoles a augmenté de 70 % au cours de 2011 à 2014 (Karakayali et Kleist, 2015). Cette mobilisation a continué de se maintenir à un niveau important puisqu'un sondage commandité par le ministère allemand des Affaires familiales révèle que 55 % des Allemands étaient impliqués dans le bénévolat en soutien aux exilés depuis 2015 et presque 20 % le restent en 2018³³. Cette participation de la part de société civile est sans équivalent en Europe, d'autant plus qu'il s'agit de personnes qui

³³ Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ). (2018), *Engagement in der Flüchtlingshilfe - Ergebnisbericht einer Untersuchung des Instituts für Demoskopie Allensbach*, Berlin, www.bmfsfj.de/bmfsfj/service/publikationen/engagement-in-der-fluechtlingshilfe/122012.

n'étaient auparavant pas engagées dans le soutien aux exilés. Alors que l'accueil était jusque-là une tradition plus ancrée pour faire face l'immigration ordinaire en France, l'Allemagne a mobilisé une « force de frappe caritative » très importante pour accueillir des exilés dans cette situation d'urgence exceptionnelle (Héran, 2019). Ces bénévoles ont permis de soulager l'État, services publics fédéraux et communaux, et même de les remplacer dans un certain nombre de situations (Heese et Tucci, 2016). L'expression « *Willkommenskultur* » (« culture de l'accueil »), encouragée par la fameuse phrase d'Angela Merkel « *Wir schaffen das !* » (« On va y arriver ! »), sont devenus des slogans souvent cités par les nouveaux bénévoles (Glorius, 2017). Une attitude favorable aux exilés commence à s'imposer à partir de l'été 2015, ce qui constitue un changement politique majeur, la solidarité envers les exilés passant d'une attitude de niche à une orientation qui se veut hégémonique (Steinhilper et Karakayali, 2018). Certaines voix de la gauche antiraciste ont toutefois exprimé au contraire un certain scepticisme vis-à-vis de la solidarité des Allemands, alors que cette « culture de l'accueil » présente également une « face cachée » nourrie par un sentiment anti-immigré grandissant, qui devient particulièrement visible à l'occasion d'attaques contre des structures d'accueil (Jäckle et König, 2016). Cette attitude globalement positive de la société allemande à l'égard des réfugiés, reste toutefois globalement floue dans ses objectifs politiques au-delà de l'accueil, de la compassion, et du rejet du mouvement d'extrême droite *Pegida*.

En effet, la logique politique de ces mobilisations françaises et allemandes n'est pas toujours explicite ni consciente. Ce phénomène s'inscrit *a priori* principalement dans un registre humanitaire. Les bénévoles, qui affichent la volonté de prendre leurs distances avec la politique et revendiquent leur « simple volonté d'aider » afin d'alléger la souffrance de l'autre (Karakayali et Kleist, 2016 ; Kreck et Gerbing, 2015). Fassin a montré que les situations perçues comme des urgences humanitaires entraînaient une « crise morale » sollicitant une réponse immédiate des citoyens charitables (Fassin, 2016). En ce sens, les acteurs humanitaires sont le produit de la dissociation entre les terrains humanitaires et politiques (Fassin, 2012). L'image de la « crise » a alors incité un nombre sans précédent de citoyens à s'engager dans des pratiques d'aide pensées comme « apolitiques » de solidarité avec les réfugiés pour des individus de multiples horizons, bien au-delà des groupes de gauche radicale, antiraciste ou confessionnelle précédemment engagés. Toutefois, ces formes de volontariat « apolitiques » pour les réfugiés constituent un mythe dans la mesure où ces nouveaux volontaires garantissent la survie du régime migratoire existant face à la « crise » de politiques d'asile et d'accueil déficientes (Fleischmann, et Steinhilper, 2017). Pour ces auteurs, l'engagement des bénévoles est

intrinsèquement politique puisqu'ils contribuent de manière ambivalente, soit à renforcer un régime d'accueil reproduisant les hiérarchies dominantes, les exclusions et les discriminations, soit à l'opposé, à contester et transformer les structures sociétales problématiques en direction d'un ordre plus égalitaire. La revendication du caractère « apolitique » est en effet illusoire dans la mesure où la catégorie universelle d'« humanisme » s'inscrit toujours dans un contexte politique déterminé par le pouvoir souverain et la stratification des droits (Scherr, 2016). De plus, de nombreux membres se seraient progressivement politisés à travers les actions d'aide, le contact avec des situations concrètes ayant mis en évidence le lien entre des lois d'asile abstraites et la violente réalité vécue par les migrants (Scherr, 2015). Parmi ces pratiques d'accueil figurent ainsi des formes de résistance aux régimes du contrôle des arrivées et de restriction de l'accueil (Lendaro, Rodier, et Vertongen, 2019). Les pratiques d'accueil s'échelonnent alors sur un continuum allant des plus élémentaires comme les maraudes solidaires ou l'accueil temporaire chez soi, à celles qui demandent davantage d'organisation et de continuité comme le soutien médical, juridique, des services de traduction et d'interprétariat, voire des cours de langues. Il a en effet pu s'agir d'initiatives ponctuelles telles que l'organisation de comités de bienvenue dans les gares ou les appels à dons, ou au contraire d'engagements à plus long terme, comme l'organisation de cours de langue ou l'accompagnement administratif et légal (Daphi, 2016). En Allemagne, le mouvement a évolué au cours du temps en passant de la contestation à travers des manifestations ou les blocages des expulsions à des actions d'assistance humanitaire et des initiatives destinées à faciliter l'« intégration » (Karakayali, 2017a). Les activités les plus fréquemment mentionnées dans l'ensemble des enquêtes sont les cours d'Allemand, les activités culturelles ou de loisir, les dons et l'accompagnement dans les procédures administratives (Karakayali et Kleist, 2016). Cette situation suggère que les bénévoles s'engagent souvent dans des activités dont la responsabilité devrait typiquement revenir à l'État (Graf, 2016).

Proportionnellement le nombre d'arrivées beaucoup plus importantes en Allemagne a entraîné une plus forte mobilisation bénévole qu'en France où les associations se sont davantage engagées dans une perspective militante. Mais dans les deux cas, l'accueil des migrants est assuré par des bénévoles visant à combler les lacunes de l'État. En France, en focalisant l'attention sur la lutte contre l'immigration irrégulière, le monde politique cherche à imposer une suspicion qui pèse sur tous les étrangers demandeurs de titre, et qui s'étend à tous ceux qui hébergent, aident ou soutiennent des sans-papiers (Spire, 2016). L'engagement est alors vu comme une « lutte » face aux politiques répressives qui s'applique également à l'encontre des

gestes de solidarité et les soutiens de la société civile envers les migrants (Brücker, Veron, et Lou Vertongen, 2019). De nombreux mouvements locaux de solidarité et de soutien remettent alors en question les politiques conduites au niveau national. En s'inscrivant à rebours des politiques coercitives contre les migrants, ils reconstruisent une action politique qui vise à repenser localement les pratiques d'accueil et les catégorisations des migrants. En Allemagne, l'engagement d'organisations et d'associations de bénévoles en faveur des « réfugiés » commencé à partir de 2011 n'est pas un phénomène entièrement nouveau, mais se distingue des mouvements de solidarité nés dans les années 1990, principalement circonscrits à la gauche antiraciste. Karakayali montre en effet la transformation du bénévolat d'un engagement activiste relativement délimité à un engagement de la société civile visant à compenser les tâches de l'État (Karakayali, 2017b). Englobant de plus larges couches de la population, ce mouvement s'accompagne souvent de la mise en avant d'un engagement plus pragmatique, ce qui relègue la dimension politique au second plan. Si le bénévolat en faveur des réfugiés est moins lié aux critères traditionnels du politique, il a été décrit comme une initiative « infrapolitique » de la société civile, qui, par son engagement, envoie malgré tout un signal contre les sentiments xénophobes et la propagande populiste d'extrême droite (Karakayali, 2017a). En effet, une caractéristique de la subpolitique est qu'elle « n'est pas ouverte à un seul camp » (Beck, 1997 ; 124). Si les orientations politiques naissent de moins en moins des dirigeants des États ou de la lutte parlementaire, ils sont mis au goût du jour par « des groupes qui se battent entre eux sur la bonne voie, divisés, en proie aux doutes » (Beck, op.cit. 123). L'opportunité pour les citoyens de combler un vide peut être saisie différemment et utilisée pour des objectifs opposés. On voit ici que les initiatives des bénévoles civiles ne se limitent donc pas à l'accueil des migrants, mais s'adressent aussi à ceux qui voient en eux un danger et une menace.

De ce fait, l'accueil des migrants, surtout dans l'urgence entraînée par la crise de 2015, a été effectué en grande partie par des acteurs indépendants des structures institutionnelles. Leur engagement peut être appréhendé comme relevant de la *subpolitique* dans la mesure où « des agents extérieurs au système politique ou corporatiste sont également autorisés à apparaître sur la scène de la conception sociale » (Beck, 1997 ; 126). Toutefois ces initiatives citoyennes sont également en concurrence avec d'autres agents sociaux – par exemple les mouvements opposés à l'immigration, et entre eux pour « le pouvoir de fusionner et de façonner la politique » (Beck, op.cit. 126). On peut alors se demander si les caractéristiques politiques de cet accueil varient en fonction des pays. Loin d'être uniformes et de ne relever que d'une dichotomie binaire en hostilité et hospitalité, nous considérons que l'étude de ces formes d'engagement dans le cas

du sport donne les moyens de mieux comprendre les visions des droits à accorder aux migrants qui s'affrontent dans l'accueil. Quelles philosophies politiques sont portées par ces acteurs de l'accueil ? Varient-elles d'un pays à l'autre ? Comment s'inscrivent ces pratiques d'accueil locales dans les politiques d'intégration globales ? Les « modèles nationaux » d'intégration conservent-ils leur pertinence d'analyse dans ce contexte ?

c. Convergence des « modèles » politiques historiques d'intégration en Europe

Nous avons dans un premier temps souligné les différences marquées observées dans la gestion des frontières et de l'accès des migrants aux territoires nationaux, notamment en France et en Allemagne. Or si les politiques d'admission des migrants ont fait l'objet de nombreuses analyses, les formes et les philosophies de l'accueil dans les pays européens sont moins connues, particulièrement depuis la « crise » des années 2010. Il n'y a en effet quasiment pas de travaux sur les politiques d'accueil et d'intégration mises en place en direction des demandeurs d'asile et des réfugiés en France et en Allemagne (Aulanier et Bartel, 2022). Pourtant, depuis les années 1990, de nombreux auteurs ont souligné les divergences en matière d'intégration et d'accès à la citoyenneté pour les populations étrangères entre ces deux pays, partant « d'expériences et de philosophies opposées quant à la place accordée à l'altérité par rapport à leurs identités respectives » (Wihtol de Wenden, 2009). La plupart de ces études comparatives identifient des « modèles nationaux » d'intégration en fonction des histoires nationales spécifiques et de leurs héritages institutionnels, des différentes conceptions du rôle de l'État et de l'identité nationale (Bertossi, Duyvendak, et Scholten, 2015). Ces différences politiques sont étroitement liées aux conceptions d'intégration nationales, associées aux « mythes fondateurs » de chaque « État-nation » (Tucci, 2010). À cet égard, la littérature sociologique distingue traditionnellement l'approche différentialiste allemande de l'approche assimilationniste française (Brubaker, 1992). La première serait fondée sur un sens de l'appartenance nationale fortement développé en Allemagne, qui a longtemps mis l'accent sur la descendance et le droit du sang face à la tradition étatique de la construction de la nation en France, historiquement davantage basée sur le droit du sol pour l'accès à la citoyenneté. En effet, le principe fondateur de la nation allemande a pendant longtemps reposé sur un texte de loi de 1913 selon lequel l'accès à la nationalité et de la citoyenneté repose sur des critères « ethno-culturels » d'appartenance au peuple allemand, mêlant des critères ethniques, l'appartenance linguistique ou l'adhésion aux « valeurs culturelles allemandes » (Schmid, 2001). À l'opposé, la France s'est constituée dans une approche traditionnellement centrée sur l'État visant à dépasser les particularismes culturels, ethniques et religieux, qui définit un

« modèle républicain d'intégration » (Kastoryano, 2002). Selon Schnapper, la République française a pour tradition d'intégrer les hommes par la citoyenneté individuelle « en dépassant toutes leurs diversités concrètes, en transcendant tous leurs particularismes » (Schnapper, 2005). L'unité de la langue et de la culture, l'affirmation de l'universalité de l'homme et du citoyen seraient en effet des réponses de longue date à la diversité anthropologique de la France (Le Bras et Todd, 1981). Cette idée philosophique fonde une politique visant à assurer la liberté et l'égalité des droits dans l'espace public, et à maintenir les spécificités culturelles exclusivement dans l'espace privé, en vertu de la loi de 1905 consacrant la séparation des Églises et de l'État. On distingue généralement un troisième modèle, celui régissant les relations raciales multiculturelles en Grande-Bretagne (Favell, 1998). Ce modèle d'intégration britannique est, à l'inverse de l'intégration républicaine française, fondé sur la reconnaissance du droit des minorités ethniques à maintenir leurs particularités culturelles et religieuses (Castles 1995 ; Koopmans et collab., 2005).

Ces « modèles nationaux » ont, pendant une quinzaine d'années, fondé la plupart des analyses comparatives relatives aux politiques d'intégration des populations étrangères en Europe. Les analyses des politiques sportives nationales en faveur des minorités ethniques dans les pays européens en témoignent. Celles-ci ont en effet révélé différentes « philosophies » conformes aux « traditions de l'identité nationale et de la citoyenneté » (Henry et collab., 2007). En effet, si l'intégration par le sport est un thème de recherche traité dans de nombreux pays, il l'est selon des perspectives différentes en fonction des traditions politiques et des modèles d'intégration (Charrier et collab., 2012). Par exemple, au Royaume-Uni, les politiques gouvernementales mettent depuis longtemps l'accent sur la cohabitation entre les différentes minorités ethniques dans le sport, tandis qu'en France, les mesures de politique sportive dépassent les particularités dans leur cible (Arnaud, 2001). La France se démarque ainsi de l'Allemagne ou du Royaume-Uni (Henry, 2010) dans sa volonté d'assimiler les populations immigrées, c'est-à-dire de gommer, plutôt que de reconnaître les différences culturelles.

Toutefois, la pertinence de l'utilisation de ces « modèles nationaux » comme point de comparaison des caractéristiques des politiques d'intégration de chaque pays est aujourd'hui de plus en plus remise en cause. Dans un certain nombre de pays, les politiques d'intégration semblent avoir perdu leur cohérence interne, ce qui rend plus difficile leur identification en tant que modèles nationaux clairs, conformes aux philosophies typiques de l'intégration. Entre la France et l'Allemagne, « les divergences ont progressivement fait place à des convergences »

suite à la construction européenne et aux nouveaux enjeux migratoires (Wihtol de Wenden, 2009). Ces nouvelles réalités politiques engendrent de nouvelles approches de la citoyenneté qui s'éloignent des modèles historiques. Dans ce contexte, le versant sécuritaire des politiques d'asile se traduit par la diffusion progressive de politiques d'intégration à « tendances assimilationnistes » parmi les États membres de l'Union européenne (Brubaker, 2001 ; Joppke et Morawska, 2003 ; Joppke, 2007). Les « politiques d'intégration civique » (Goodman, 2010) visent par exemple de plus en plus uniformément à accroître et à évaluer la disposition des migrants à s'intégrer du point de vue de la connaissance de la langue et des valeurs du pays d'accueil. Dans cette optique, l'intégration des migrants n'est pas liée uniquement à son insertion dans le monde du travail ou à sa participation politique, mais aussi à sa capacité à faire partie de la société et à sa volonté d'en partager les valeurs. On observe une convergence des politiques d'intégration à l'échelle européenne (Joppke, 2007), davantage pensées comme une condition et un devoir suite à l'obtention d'un titre de séjour (Jacobs et Rea, 2007). Cette tendance à envisager l'intégration des migrants dans une perspective obligatoire et contrôlante se diffuse progressivement dans toute l'Europe, rendant les politiques d'intégration françaises et allemandes de plus en plus convergentes³⁴. Selon Joppke (2007), les différences observées entre les pays dans les changements de politique à l'égard des nouveaux sont en effet incompatibles avec les traditionnels modèles d'intégration. Là aussi, conformément à la convergence des politiques des États européens en faveur de l'« intégration civique », les activités sportives sont de plus en plus considérées par les autorités politiques comme un outil exemplaire pour encourager les migrants à s'adapter aux valeurs et aux normes civiques des pays d'accueil (Gasparini, 2008 ; Agergaard, 2018).

De plus, ces « modèles nationaux » d'intégration se sont également reconfigurés suite aux arrivées massives de personnes issues de la migration forcée dans les années 2010. Dans ce contexte, les politiques d'inclusion sociale des migrants ont en effet évolué vers un domaine complexe de gouvernance à plusieurs niveaux (Scholten, 2016), entraînant une redéfinition croissante de cadres politiques locaux potentiellement divergents des politiques nationales. Alors que les études sur les modèles nationaux supposaient souvent des mécanismes clairs de coordination des relations verticales entre les niveaux national et local, d'autres études ont révélé un « esprit d'entreprise » beaucoup plus marqué des gouvernements locaux dans

³⁴ Joppke (2017) note toutefois que l'« intégration civique » s'inscrit le plus souvent dans un registre libéral et ne marque pas un retour à l'assimilation culturelle, sauf en France, où l'assimilation a été renforcée en tant qu'exigence légale dans le droit de la nationalité.

l'élaboration de leurs propres politiques d'intégration (Scholten, 2013). De fait, les études concernant les politiques d'intégration des migrants s'intéressent maintenant de plus en plus au rôle du niveau local afin d'étudier ses relations avec le niveau national.

Toutefois, cette reconnaissance de « gouvernement politiques » locaux ne signifie pas non plus que les traditions nationales n'auraient plus aucune influence, ou qu'il n'existe pas de différence notable entre les différentes nations. La représentation de l' « intégration civique » comme convergence unique des politiques à travers l'Europe qui remplacerait les modèles nationaux d'intégration a en effet été critiquée (Goodman, 2018). Il serait prématuré de parler de la fin des modèles d'intégration puisque les nouvelles exigences civiques s'ajouteraient plus qu'elles ne modifieraient les contours des politiques nationales en matière de citoyenneté. En s'appuyant sur l'analyse des politiques d'intégration civique menées au Danemark, en l'Allemagne et au Royaume-Uni, Goodman (2012) montre que ces États ont certes tous « pris le virage de l'intégration obligatoire », mais « pour des raisons nettement différentes, dans des conditions différentes et avec des effets différents ». Cela rejoint des recherches montrant que, malgré la diminution de l'importance de l'intégration nationale, « les modèles nationaux d'intégration des immigrés n'ont pas complètement échoué », et restent un outil d'analyse pertinent des politiques menées avant tout au niveau national (Loch, 2014). Bien que les politiques d'intégration des États membres de l'UE puissent converger dans une certaine mesure en ce qui concerne l'intégration des nouveaux arrivants, cela ne signifie pas que toutes les politiques à l'égard des groupes ethniques minoritaires et des immigrants soient devenues indistinctes (Bertossi, et Duyvendak, 2012). Une perspective de comparaison internationale est alors de mettre en évidence la manière dont les différentes configurations des relations entre les gouvernements nationaux et locaux affectent la gouvernance de l'intégration des migrants au sein des différents pays (Scholten, 2016).

Enfin, les « modèles d'intégration » n'ont pas été élaborés dans le cadre spécifique de l'accueil des migrants forcés. Dans son article sur « l'intégration civique » en Europe, Joppke (2017) note qu'un évaluateur lui fait même remarquer que discuter de la question des réfugiés dans ce champ disciplinaire est « inapproprié », et qu' « aucun des ouvrages sur l'intégration civique n'aborde la question de l'intégration des réfugiés ». Seuls de rares travaux font en effet mention, à la marge, de la question des réfugiés dans ce courant de recherche. L'ouvrage fondateur de Brubaker sur les politiques d'intégration en France et en Allemagne n'aborde la question des réfugiés que pour décrire la situation particulière des « *Allemands sans nationalité*

allemande » rapatriés d'Europe de l'Est en Allemagne principalement après la Seconde Guerre mondiale, et à qui la Constitution donnait les mêmes droits et mêmes devoirs qu'aux citoyens au titre du *jus sanguinis*³⁵ (Brubaker, 1992 ; 257). Leur intégration, de fait, est quasiment automatique en matière d'accès aux droits de citoyenneté. Brubaker note bien qu'il serait anachronique de comparer ces décisions de l'après-guerre aux refus des droits opposés aux réfugiés plus récents en Allemagne, tant celles-ci étaient pensées comme « provisoires » et visaient à affirmer une unique nationalité allemande dans l'espoir d'une réunification (Brubaker, op.cit ; 258). Par la suite, dans leur travail sur la citoyenneté en Europe, Koopmans montre que dans la plupart des pays européens, des politiques similaires sont appliquées à l'égard des demandeurs d'asile et des réfugiés, qui sont « généralement séparés physiquement du reste de la société, n'ont pas le droit de travailler ou un droit très limité, et ne sont généralement pas stimulés d'une autre manière pour s'assimiler, car cela ne ferait que rendre plus difficile leur renvoi si leur demande d'asile est rejetée » (Koopmans, 2005 ; 11-12). Ce constat, qui a le mérite d'exprimer une tendance commune à l'échelle européenne, exclut de fait ces populations de leurs analyses de l'intégration puisqu'elles n'ont pas accès aux droits communs liés à la citoyenneté.

Suite à la prépondérance croissante des réfugiés et demandeurs d'asile dans les récents flux migratoires vers l'Europe, les recherches récentes montrent toutefois qu'un défi politique actuel des gouvernements européens est de soumettre cette population de migrants aux régimes plus généraux d'intégration (Joppke, 2017). Les analyses montrent que la « crise de l'accueil » peut effectivement faire évoluer, converger ou diverger les politiques d'intégration des États (Hernes, 2018). L'Allemagne, ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés depuis 2015, tente actuellement d'opérer cette conversion dans la mesure où les partis de centre gauche et de centre droit « ont réagi globalement de manière inclusive à ce qui a constitué le plus grand stress pour la société allemande depuis le début des années 1990 » (Joppke, 2017). Cette tendance est globalement aussi à l'œuvre en France, même si la politique publique d'intégration y est d'une manière générale de plus faible ampleur, et qu'elle entraîne une exclusion plus marquée notamment des demandeurs d'asile. À ce stade, la politique d'intégration civique des personnes issues de la migration forcée – particulièrement des réfugiés – rejoint celles destinées plus largement aux populations issues de la migration visant, de manière uniforme entre les pays européens, à leur faire acquérir les bonnes pratiques civiques (Joppke, 2007). Ce rapprochement

³⁵ Une ouverture du droit du sang de la loi de 1913 au droit du sol, a été permise par la loi en 2000 pour les enfants de l'immigration nés en Allemagne.

politique n'a toutefois pas fait disparaître le nationalisme, les pays européens, passant au contraire d'États-providence à des « États de concurrence » (Cerny, 2010), qui deviennent plus dépendants des flux mondiaux dont ils cherchent à tirer profit. Cela expliquerait la nécessité partagée par les États de limiter autant que possible les arrivées jugées « indésirables » et de faire de ceux qui arrivent malgré tout des citoyens et des acteurs du marché.

d. Les pratiques sportives comme application concrète des conceptions politiques de l'accueil et de la migration

La convergence des politiques à travers l'Europe autour de l'intégration motive aussi l'intérêt des États pour le sport. En effet, la croyance répandue parmi les politiciens que le sport possède un potentiel particulier pour intégrer les migrants dans les sociétés d'accueil est liée à l'idée qu'en participant aux sports organisés, les nouveaux arrivants s'intégreront aux communautés majoritaires et acquerront de bonnes pratiques civiques (Agergaard, 2018). Toutefois, le sport n'est pas un instrument uniforme et intégrateur en tant que tel, et les activités sportives proposées aux migrants comprennent plutôt un éventail très large d'activités, qui s'accompagnent d'une variété d'objectifs, d'encadrements et de structures organisationnelles mises en œuvre sur le plan local. Il a par exemple été montré que les politiques nationales d'intégration civique peuvent coexister avec des politiques plus multiculturelles menées au niveau local dans un esprit plus pragmatique que philosophique (Joppke, 2017). Une critique des études mettant en évidence un « tournant civique » convergent et restrictif des politiques d'intégration en Europe est en effet qu'« aucune de ces études n'a abordé la question de la diversité empirique de la conception des politiques d'intégration ni présenté d'explications systématiques et comparatives des variations des politiques » (Goodman, 2012).

En ce sens, nous ne cherchons pas à proposer une comparaison terme à terme des politiques publiques gouvernementales en matière d'accueil par le sport uniquement « par le haut ». Une telle analyse risquerait en effet de reproduire des différences entre la France et l'Allemagne construites *a priori*, comme cela a été reproché aux modèles historiques d'intégration. En revanche, une comparaison fondée sur les terrains concrets et situés que constituent les activités sportives nous permet de mieux sonder les actuelles politiques d'accueil des migrants forcés. Nous cherchons à saisir de quoi est faite la diversité des formes de l'accueil en identifiant les contrastes politiques fondamentaux qui la constituent. Cet enjeu dépasse la seule dimension quantitative. S'il semble, certes, utile et méthodologiquement plus aisé de déterminer les proportions de migrants accueillis chaque année dans les pays européens, il est tout aussi important, mais probablement moins facile de sonder les formes et les philosophies

de l'accueil. Cet enjeu analytique se double donc d'un enjeu méthodologique que nous traitons également dans cette première partie.

Alors que l'Allemagne et la France présentent de larges différences dans leurs manières d'accueillir les demandeurs d'asile et les réfugiés (Aulanier et Bartel, 2022), il nous est nécessaire de comparer les politiques selon des dimensions relativement précises d'un pays à l'autre pour éviter des conclusions inexactes, voire opposées, lors de l'interprétation des analyses empiriques (Hernes, 2018). Les politiques nationales ne permettent en effet pas d'élucider totalement la complexité des pratiques locales, voire microsociologiques d'intégration qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'accueil des migrants. Nous n'élucidons toutefois pas les politiques nationales dont nous étudions les relations verticales qu'elles entretiennent avec les pratiques locales. Scholten a pour ce faire élaboré une typologie des configurations de gouvernance des politiques d'intégration multiniveaux : « descendantes centralistes », « localistes » ou « découplées » (Scholten, 2013). Alors que le type central implique une codification centrale claire de la division du travail entre les niveaux et des mécanismes de contrôle pour s'assurer que la mise en œuvre de la politique au niveau local suit clairement et reflète le cadre politique central dans une logique descendante (« *top-down* »), le type local implique au contraire un fonctionnement plus ascendant (« *bottom-up* ») dans lequel les gouvernements locaux sont impliqués non seulement dans la mise en œuvre des politiques en relation avec le niveau central, mais dans la formulation des politiques, en réponse à des circonstances locales spécifiques. Le dernier type fait au contraire référence à une situation dans laquelle les relations verticales sont absentes qu'il appelle « découplage » (Scholten, 2013). Cela signifie que les politiques des différents niveaux sont dissociées et peuvent même être contradictoires, ce qui peut entraîner non seulement des conflits entre les niveaux de gouvernement, mais aussi véhiculer des messages politiques différents à l'intention des groupes cibles. Cette typologie nous semble de ce fait utile pour penser les relations qu'entretiennent les dispositifs sportifs avec les instances politiques à différentes échelles.

Par ailleurs, l'ensemble des objectifs invoqués par les concepteurs de ces pratiques sportives pour désigner les finalités de ces dispositifs sportifs sont, eux aussi, très diversifiés. Paradoxalement, la représentation massivement partagée du sport comme activité vertueuse et apolitique (Defrance, 2000) en fait un domaine où les différentes conceptions politiques infusent fortement. Outre le fort accroissement de l'usage politique du sport destiné aux migrants (Spaaij et collab., 2019), nous postulons que les activités sportives constituent un bon

analyseur commun à travers lequel ces orientations politiques se manifestent de manière plus directe. Nous postulons que dans les discours qui accompagnent ces propositions, dans les situations motrices et d'interaction recherchées ou encore dans la description des usages du corps attendus, se nichent des conceptions différentes de la citoyenneté à accorder aux migrants. Dans cette perspective, nous analysons la dimension politique des programmes sportifs à partir de la notion de « philosophies politiques », que nous entendons comme des conceptions contrastées de la citoyenneté à accorder aux migrants, fondées sur « un ensemble d'idées et de termes linguistiques consensuels (...) qui peuvent être analysé en fonction de leurs objectifs et hypothèses normatifs et explicatifs respectifs » (Favell, 1998 ; 2). Empruntées au courant théorique des modèles d'intégration, les philosophies politiques sont des conceptions théoriques de l'égalité, de la citoyenneté ou de la différence culturelle partagées par les acteurs politiques d'une nation. Par le biais du sport, nous essayons de vérifier l'existence de telles conceptions politiques en étudiant les discours émis non pas au niveau des institutions politiques centrales, mais qui accompagnent la proposition concrète d'activités sportives. Autrement dit, nous appréhendons le sport comme un espace qui, s'il n'est pas ouvertement politisé, est fortement marqué par l'extension du « subpolitique » (Beck, 2001) désignant des espaces conçus comme non politiques, mais qui le deviennent à la faveur d'un affaiblissement des formes traditionnelles de gouvernance.

Les formes de pratiques sportives proposées aux migrants se fondent en effet sur des visions normatives de l'accueil des migrants, de l'altérité, du corps ou encore du rapport de l'individu au collectif. En cela, elles traduisent et concrétisent des philosophies politiques que nous tentons d'identifier. La notion de « philosophie politique » ne traduit pas chez nous l'inscription dans une logique normative qui consisterait à élaborer nous-mêmes une théorie philosophique d'un universel juste et légitime de l'accueil des migrants. Ce terme nous permet plutôt d'analyser dans une perspective sociologique les fondements politiques des discours de l'ensemble des acteurs - concepteurs, responsables, ou intervenants – sur lesquels s'appuient les propositions d'activités sportives aux migrants. Alors que la comparaison internationale des politiques d'intégration a souvent été réalisée par une apposition systématique des caractéristiques théoriques des « modèles d'intégration », fussent-ils plus ou moins divergents ou convergents, notre approche comparative vise plutôt à analyser les fondements politiques de formes concrètes de pratiques d'accueil que constituent les initiatives sportives. S'approcher des politiques d'accueil en partant « du bas » plutôt que « du haut » nous permet ainsi non seulement de dépasser une analyse qui ne prendrait pas en compte leur mise en œuvre effective,

mais aussi de saisir ces politiques dans leurs dynamiques. Sans se contenter d'un « recours unique à l'analyse des lois ou des discours produits par l'État » comme cela a pu être le cas dans l'étude des « modèles nationaux », il s'agit d'examiner les « multiples pratiques et interactions » montrant que les catégories administratives et politiques ne prennent sens que dans les représentations et actions de ceux qui les mettent en œuvre (Hamidi et Paquet, 2019).

L'intérêt de partir « du bas » nous permet aussi d'examiner les liens potentiels entre les politiques d'asile et celles d'accueil et d'intégration. Se centrer sur ce niveau local, à partir d'un grand nombre de contextes différents en France et en Allemagne, permet d'appréhender dans quelle mesure ce dernier se détache, complète ou s'oppose au niveau politique central. Les programmes sportifs vont-ils jusqu'à (re)catégoriser les migrants en exprimant des attentes différentes de celles des politiques gouvernementales ? Remarque-t-on des relations différentes entre les politiques d'asile et d'accueil et les pratiques sportives d'accueil entre la France et l'Allemagne ? Notre travail vise donc à relier les politiques de l'asile de celles de l'accueil et de l'intégration dans leur organisation, tout comme dans leur vécu par les migrants, « à rebours des exhortations à ne surtout pas mélanger réfugiés et migrants, et des cloisonnements scientifiques qui séparent ces deux objets d'étude » (Akoka, 2020). Envisager les relations entre les politiques de l'asile et celles de l'intégration constitue par ailleurs un impératif non seulement intellectuel, mais aussi politique puisque séparer ces deux objets d'étude laisse croire à une dichotomie entre réfugiés et migrants susceptible de reproduire les catégories essentialistes et hiérarchisantes qui les affectent bien souvent (Akoka, op.cit.).

Enfin, le sport, comme preuve empirique et application concrète des idées sur la migration, permet une échelle de comparaison à l'échelle européenne évitant les pièges du « nationalisme méthodologique » (Wimmer et Glick Schiller, 2002). Celui-ci se définit le plus souvent comme la tendance à assimiler la « société » à la société de l'État-nation (Beck, 2000). Beck montre que le nationalisme méthodologique est fondamentalement remis en question par un processus de « cosmopolitisation de la réalité » prenant en compte les produits des crises et des risques qui ne concernent pas uniquement le niveau national, mais des États interdépendants (Beck, 2014), comme c'est par exemple le cas de la crise des politiques de l'accueil qu'a connue l'Europe dans les années 2010. La critique des modèles nationaux dénonce également un rapport non réflexif des sciences sociales à la variable de l'État-nation dont le poids est surestimé, et plaide pour une multiplication des échelles d'analyse (Goodman, 2012). Étudiant les modes d'intégration nationale des conjoints issus de mariages mixtes en France et en

Allemagne, Collet (2003) montre l'existence d'un risque de « bipolarisation nationale » correspondant à une exagération des différences nationales. La confrontation directe de deux phénomènes issus de deux contextes nationaux risque de tout ramener à la variable nationale, et donc de l'essentialiser. Malgré tout, construire une comparaison internationale oblige à postuler que les réalités observées s'expliquent en référence à un contexte national, c'est-à-dire à un ensemble de spécificités structurelles et/ou culturelles (Collet, 2003). Les lois et pratiques centrales de l'asile, de l'accueil et de l'intégration conservent un potentiel explicatif, même si elles ne nous apparaissent pas comme l'échelle la plus pertinente pour appréhender les différences internationales en matière d'accueil des migrants depuis les années 2010. La comparaison des conceptions allemande et française de l'intégration nationale ne peut ici faire sens qu'à condition de relier ces dernières à un « dénominateur théorique commun » plus précis (Collet, 2003). Afin d'éviter ce piège de la bipolarisation ou du nationalisme méthodologique, nous pensons en effet qu'il est plus pertinent, non pas de comparer terme à terme des éléments de chaque contexte national, mais plutôt d'évoquer les variations nationales en référence à des pratiques concrètes d'accueil des migrants. Les pratiques sportives proposées sont en effet des pratiques innovantes au sein desquelles les individus qui les proposent sont plus ou moins susceptibles de se démarquer du poids des héritages nationaux, et à faire évoluer les cadres juridiques de l'accueil et de l'intégration. Nous renonçons de ce fait à traiter le niveau politique central comme la seule variable d'analyse, pour au contraire proposer une typologie des multiples pratiques locales d'accueil par le sport, plus ou moins reliées aux contextes nationaux. Cela implique cependant un défi méthodologique que nous traiterons dans les prochains chapitres : comment l'étude d'un grand nombre de programmes sportifs empiriques peut-elle nous permettre de comparer des « philosophies politiques » différentes de l'accueil des migrants à l'échelle européenne ?

Chapitre 2 : l'accueil des migrants par le sport en Europe : des philosophies politiques contrastées

A. Appréhender l'accueil des migrants par le sport

a. « L'intégration par le sport » en France et en Allemagne

De nombreux travaux se sont intéressés aux pratiques d'intégration sociale³⁶ par le sport en France et en Allemagne, bien avant la crise des années 2010. Globalement, les travaux français cherchent à déconstruire le mythe de l'intégration par le sport dans les quartiers sensibles, ou plus récemment à analyser les « philosophies politiques » et les effets de dispositifs sociosportifs adressés à diverses populations désaffiliées (Castel, 1995). En comparaison, les politiques d'intégration sont pensées en France dans une dimension spatiale notamment au sein des quartiers défavorisés et sans s'intéresser directement aux populations issues de l'immigration, alors qu'en Allemagne, celles-ci sont plus directement ciblées dans les analyses (Weiss, 2020). Les différentes approches sociologiques se comprennent en relation avec les politiques sportives mises en œuvre. De fait, les travaux de recherche en dehors de la France ont donc tendance à se centrer davantage sur des publics spécifiques plutôt que sur des territoires (Charrier et collab., 2012). À l'opposé, le champ de recherche en France s'est progressivement centré, sur les territoires urbains en difficulté à l'image des actions développées par les politiques publiques et par les organisations sportives. Cette entrée par les difficultés sociales et économiques des publics et des territoires se distingue particulièrement des recherches allemandes sur l'intégration par le sport (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008). Le champ scientifique de l'intégration par le sport est également plus installé en Allemagne qu'en France dans la mesure où il existe une quantité importante d'études portant sur les transformations sociales du mouvement sportif et, beaucoup plus systématiquement, sur les effets qu'entraîne la pratique sportive pour les populations issues de l'immigration.

En France, les idées politiques relatives à l'intégration par le sport se sont particulièrement développées à partir des années 1980, dans un contexte marqué par de nouvelles formes d'exclusion (Guérandel, 2017). En effet, les initiatives étatiques en matière de massification du sport dans les quartiers populaires se sont multipliées depuis l'avènement de la politique de la Ville dans les années 1980 (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008). Explicitement associées aux objectifs de ces politiques, de nombreuses actions éducatives à

³⁶ Nous reviendrons sur les manières de qualifier ces pratiques sportives dans une partie ultérieure.

visée d'animation, de prévention et d'insertion par les pratiques sportives et artistiques se mettent en place dans « les quartiers » défavorisés (Charrier et collab., 2012). Ces sports sont majoritairement portés et financés par l'État et les collectivités locales, et mis en place par les services municipaux ou par des associations sportives, d'éducation populaire ou de travail social. À cette occasion, le sport a en effet souvent été présenté par les responsables politiques de ces actions et dispositifs nationaux comme un moyen privilégié de l'intervention sociale (Charrier et Jourdan, 2005 ; 17). Ces politiques d'intégration par le sport s'inscrivent dans le cadre plus large des politiques d'encadrement des garçons en voie de déshérence, présentés et perçus comme une classe dangereuse (Chevallier, 2002). En étudiant les discours sur la criminalité parisienne pendant la première moitié du XIXe siècle, cet historien montre que les pouvoirs politiques ont tendance à assimiler les classes laborieuses à des classes dangereuses nécessitant un encadrement particulier. Or ces classes laborieuses sont souvent intimement associées dans les discours aux migrants nouvellement arrivés, « la lutte des classes parant des habits de lutte raciale » dans des conditions où règnent l'insécurité et la misère (Chevallier, op. cit.). Pour ces populations, le sport est considéré comme « naturellement éducatif » et pacificateur lorsqu'il est institutionnellement encadré. Il permettrait en ce sens de transcender à la fois les particularismes sociaux et raciaux et les discriminations, et de réaliser des apprentissages forcément positifs et transférables à d'autres univers sociaux (Gasparini, 2008). L'engagement sportif aiderait ainsi à passer de la catégorie stigmatisée du « délinquant potentiel » à celle valorisée du « sportif intégré » (Guérandel, 2017). Des actions publiques sportives ont alors été mises en place suite aux différentes émeutes urbaines des années 1990 à 2000, basées d'abord sur l'aménagement et l'installation d'équipements sportifs de proximité, puis par le soutien aux associations et notamment aux clubs sportifs. Pourtant, en dépit de ces politiques publiques et des efforts de militants associatifs, les quartiers populaires continuent d'afficher des taux de pratiques de loisirs sportifs et d'équipements inférieurs aux moyennes nationales (Vieille Marchiset, 2015). De plus, ces financements de l'État sont aussi limités par des résistances locales où les municipalités se contentent souvent de la mise à disposition d'équipements sportifs que les clubs sportifs les utilisent par opportunisme, peu enclins à s'engager dans des voies sociosportives (Vieille Marchiset, 2010). En outre, les clubs des quartiers en difficulté sont confrontés à l'aggravation des difficultés sociales, à l'isolement des militants sportifs, et sont mal préparés à s'inscrire dans les procédures complexes de financements publics aléatoires et non pérennes (Charrier et Jourdan, 2016). Ces résultats montrent que le modèle sportif de compétition peine à accueillir et intégrer les populations les plus en difficulté.

La plupart des travaux sociologiques en France se sont en effet centrés sur la déconstruction de la vision, véhiculée principalement par les médias et certains discours politiques, selon laquelle le sport intégrerait par nature les individus vulnérables en s'appuyant sur de prétendues vertus éducatives, civiques et citoyennes (Falcoz et Koebel, 2005 ; 9). En effet, alors que ce construit idéologique perdure par l'effet d'actualités fortement médiatisées, il n'existe pas de résultat tangible montrant des effets du sport « intégrateurs » opérant de manière automatique et constante (Falcoz et Koebel, op. cit., 9 ; Gastaut, 2004, 58 ; Gasparini, 2008). Les travaux sociologiques invitent à appréhender de manière plus relative les valeurs potentielles développées par les dispositifs, à l'opposé d'opinions courantes qui affirment pour certains que le sport serait éducatif par nature et pour d'autres qu'il entretient irrémédiablement des rapports de domination (Chobeaux et Segrestan, 2003). Par ailleurs, les acquisitions réalisées dans le contexte sportif ne sont pas immédiatement transférées dans d'autres contextes. Gasparini montre par exemple que l'effort développé dans la pratique sportive n'entraîne pas mécaniquement un réinvestissement dans d'autres situations, scolaires ou professionnelles, et que le respect de la règle sportive n'entraîne pas forcément celui des règles sociales (Gasparini, 2012). Les adolescents utilisent par exemple un niveau de raisonnement moral plus élevé dans les situations de la vie quotidienne qu'en situation sportive (Pantaléon, 2003), ce qui confirme que le transfert d'une situation à l'autre ne va pas de soi. Il est désormais massivement considéré que le sport ne contient pas par nature des vertus intégratives, mais que les conditions dans lesquelles il est organisé et les caractéristiques des professionnels qui l'encadrent sont fondamentales pour comprendre les effets qu'il peut avoir sur les publics visés (Gasparini, 2005, 245 ; Sempé, 2005). Mais si un consensus relatif existe autour de cette approche conditionnelle des vertus sportives, les savoirs restent malgré tout à construire et à formaliser pour le sport dans l'intervention sociale (Le Yondre, 2015). L'impact social à court, moyen et long terme des innovations sportives à visée socio-éducative reste en effet à analyser, notamment à partir d'un suivi des actions et des personnes aux niveaux sportif, scolaire, social et professionnel (Vieille Marchiset, 2015).

En comparaison, les travaux allemands s'inscrivent plus dans la continuité des mesures d'impact de programmes sportifs réalisées par les chercheurs anglo-saxons ayant abouti à des modélisations de l'utilité sociale des activités sportives (Nathan et collab., 2013). Des analyses de « l'effet d'intégration sociale de l'activité sportive » montrent par exemple que les personnes pratiquant un sport disposent d'un cercle d'amis et de connaissances plus large et ont plus de contacts et dans plus de contextes que les non sportifs (Becker et Häring, 2012). En analysant

le rôle politique des associations sportives affiliées au Comité olympique allemand, Braun montre que l'appartenance à une association sportive permet l'intégration sociale à une « communauté intentionnelle », ainsi que l'acquisition d'un capital social mobilisable dans d'autres espaces sociaux (Braun, 2020 ; 254-255). En France, si plusieurs auteurs ont montré l'intérêt d'évaluer les effets à plus ou moins long terme des pratiques sportives dites intégratives, ce type d'étude n'a toujours pas été réalisé, car sa mise en place est extrêmement complexe et coûteuse (Falcoz et Koebel, 2005). Deux éléments renforcent cette absence de travaux selon eux : la partie consacrée à l'évaluation dans une politique publique est jusqu'alors peu souvent prise en considération en France, et celle-ci est très souvent réalisée de manière lapidaire sans réel souci méthodologique ou scientifique. D'autre part, dans un contexte où de moins en moins de moyens sont alloués à la recherche, le recueil de discours sur l'intégration présente l'avantage d'une rentabilité économique (Falcoz et Koebel, 2005 ; 14). En outre, l'analyse rétrospective de l'intégration par le sport peut tomber dans le piège du sociocentrisme dans la mesure où le chercheur est lui-même inscrit à la fois dans les logiques sociales et universitaires (Gasparini, 2005 ; 256). Ce biais est susceptible de fragiliser certaines études de mesure d'impact dans la recherche anglo-saxonne ou allemande dans lesquels les sociologues sont impliqués à la fois dans l'élaboration et l'étude des effets du sport. La situation allemande est en effet caractérisée par une « constellation relativement étroite d'acteurs » issus des mondes scientifique, politique et des fédérations sportives (Braun et Nobis, 2017). Les politiques sociales des fédérations sportives et les politiques sportives gouvernementales sont étroitement associées dans la recherche sur l'intégration et le sport, et se soutiennent et se renforcent mutuellement. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que, depuis le milieu des années 2000, les fédérations et politiques sportives allemandes ont cherché à mettre en place des projets de recherche qui étudient les possibilités d'intégration offertes par les clubs sportifs. De nombreux projets de recherche scientifique ont ainsi été financés par divers organismes politiques publics nationaux ou au niveau des *Länders* (Kleindienst-Cachay, Cachay et Bahlke, 2012), ou des fédérations sportives, comme notamment pour l'évaluation du programme « *Integration durch Sport* » (IDS) du « *Deutscher Olympischer Sportbund* » (Comité sportif olympique allemand – DOSB) (Baur et Burmann, 2009). Ainsi, la prise en compte de la diversité des pratiquants est un sujet en soi qui a obtenu une réelle reconnaissance institutionnelle au sein de la *Deutscher Fussball-Bund* (Fédération allemande de football - DFB) (Weiss, 2016). Le DFB intègre la question de la diversité ethno-religieuse de ses publics par le biais de commissions regroupant des universitaires, des cadres fédéraux et des acteurs de la société civile qui se chargent de la conception et de la mise en œuvre de dispositifs à destination notamment des populations issues

de l'immigration. Les auteurs sont toutefois conscients que ces conditions du financement de la recherche sont susceptibles de peser sur le domaine de la recherche sur l'intégration et sur le sport (Braun et Nobis, 2017). Cela explique que la recherche en Allemagne a de plus en plus porté sur les politiques et les fédérations sportives et sur les résultats d'intégration des clubs sportifs, sous la forme d'une recherche appliquée qui reflète cette pratique sociale en Allemagne.

Par ailleurs, contrairement à la France où les populations sont étudiées en fonction de leurs situations sociales ou géographiques, les recherches allemandes en matière d'intégration par le sport s'intéressent plus spécifiquement aux migrants, qui sont également la cible de politiques publiques sportives. Dans ce contexte, le terme de « personnes issues de l'immigration »³⁷ s'est imposé dans le langage politique et scientifique. Il décrit une population statistique extrêmement large de 22,3 millions de personnes en 2023 comprenant tous les étrangers nouvellement arrivés et naturalisés, et tous les citoyens allemands nés en Allemagne avec au moins un parent qui a immigré en Allemagne, ou nés en Allemagne en tant que citoyen étranger³⁸. Toutefois, la mise en place de ces recherches sur l'intégration de ces immigrés par le sport coïncide surtout avec le contexte dans années 2000 où les sujets des mouvements migratoires de réfugiés ou d'islamophobie dans la société allemande, en lien avec la question de l'« intégration réussie » sont devenus centraux du débat public allemand (Löffler, 2011). L'une des questions fondamentales débattues est par exemple de savoir si une société individualisée, multiethnique et multireligieuse qui a longtemps orienté son identité narrative selon une « approche allemande » spécifique de l'homogénéité culturelle (Brubaker, 1992) sera en mesure de maintenir une certaine stabilité et cohésion sociale (Löffler, 2011). L'intégration par le sport des « étrangers » (Giebenhain, 1995), des « personnes avec un passé migratoire » ou plus récemment des « réfugiés » semble dans ce contexte à la fois une catégorie de l'action publique et une catégorie scientifique. Celles-ci fonctionnent comme de « nouvelles catégories de pensées » chargées de fournir de la réflexion intellectuelle et des expertises clés en main aux élus politiques (Gasparini, 2005 ; 256). Conformément à un modèle « multiculturaliste » de type anglo-saxon dominant en Europe, des politiques sont souvent ciblées en direction de communautés ethniques considérées comme exclues ou vulnérables. Cela se reflète dans la politique sportive en Allemagne où « l'intégration des immigrés par le sport » est devenue

³⁷ La plupart des recherches parlent de « Personen mit Migrationshintergrund », ce qui signifie « personnes avec un passé / ou une expérience migratoire ».

³⁸<https://www.bamf.de/DE/Themen/Forschung/Veroeffentlichungen/Migrationsbericht2021/PersonenMigrationshintergrund/personenmigrationshintergrund-node.html>

en 2006 un programme spécifique du *DOSB*, encouragé par le ministère fédéral de l'Intérieur (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008). Cependant, plusieurs auteurs ont souligné que la centration allemande sur l'origine migratoire peut contribuer à la voir uniquement comme un problème à résoudre ou à considérer les populations uniquement sous le prisme de la différence (Braun et Nobis, 2017). Considérer systématiquement l'origine migratoire des personnes interrogées comme la seule variable à étudier serait ainsi susceptible de véhiculer un mécanisme de pensée binaire et d'essentialiser les différences.

De plus, alors que la plupart des recherches françaises mettent en garde contre le caractère conditionnel du transfert des acquisitions sportives à d'autres sphères sociales, les recherches allemandes partent d'un postulat pratiquement inverse. L'hypothèse généralement étudiée par les chercheurs est en effet qu'un mode de vie épanouissant sur le plan éducatif dans la société moderne inclut la pratique du sport et que, par conséquent, la participation au sport dans la vie quotidienne et l'acquisition de compétences sportives sont importantes (Kurz, 1990). Selon cette position, l'hypothèse le plus souvent défendue est que les interactions liées à la pratique dans les clubs sportifs donnent la possibilité d'acquérir et de renforcer des compétences et des dispositions que les personnes issues de l'immigration sont en mesure de transférer dans d'autres domaines de la vie (Braun, 2014). Les recherches sur l'« intégration dans et par le sport » et les « réalisations des clubs sportifs en matière d'intégration » se sont alors multipliées depuis les années 2000 (Braun et Nobis, 2017). Cependant, ces études visent souvent – de manière normative - une augmentation de la proportion de migrants dans les clubs sportifs, mais ne parviennent que rarement à établir des facteurs d'intégration à partir d'explications différenciées et contextualisées de résultats empiriques (Mutz et Burrmann, 2015). Ce domaine de recherche s'inscrit plutôt dans une tradition classique en sciences du sport en Allemagne, qui s'est concentrée pendant longtemps sur l'analyse des clubs sportifs en tant qu'associations volontaires, en accordant une attention particulière à leurs structures et à leurs cultures organisationnelles (Horch, 1992). En d'autres termes, la recherche sur l'intégration et le sport reste globalement un discours sur les facteurs positifs – voire normatif – des processus d'intégration au sein et à travers les modes d'organisation des clubs sportifs.

En outre, les possibilités d'intégration ne sont peu appréhendées dans d'autres contextes sportifs que les clubs en Allemagne, alors que plusieurs études ont mis en évidence le rôle éducatif des sports de rue plus informels en France, même si leurs potentialités y sont en général également moins reconnues par les pouvoirs publics que celles du sport organisé (Vieille

Marchiset, 2003). Par ailleurs, alors que les acteurs utilisant le sport comme moyen d'intégration sont principalement issus du monde sportif fédéral olympique établi qui s'ouvre aux publics en difficulté en Allemagne, ils appartiennent davantage en France au secteur « sociosportif », de l'animation socioculturelle et de la prévention souvent en rupture avec le monde sportif traditionnel (Koebel et Stahl, 2012). En Allemagne, dans le contexte d'attentes croissantes vis-à-vis du sport associatif subventionné par l'État, les fédérations et les associations sportives ont mis en place des structures organisationnelles souvent finalisées par des bénévoles dans les clubs sportifs, alors qu'en France des travailleurs sociaux sportifs se sont établis en tant que profession indépendante, au sein de laquelle le sport n'est pas une fin en soi, mais seulement un moyen, un instrument au service d'objectifs particuliers comme la socialisation, le vivre ensemble, ou l'intégration.

Les recherches sociologiques portant les pratiques sportives des personnes issues de l'immigration en France et en Allemagne appréhendent la plupart du temps, de manière plus ou moins critique, la question de l'intégration sociale de ces populations. Nous verrons dans ce second temps de notre travail que les discours produits par les membres des programmes d'accueil des migrants par le sport correspondent à des pratiques concrètes qui remettent en question la catégorie même d'*intégration par le sport*. Qu'est-ce qui est réellement attendu des pratiques sportives proposées aux migrants ? En quels termes les objectifs sont-ils mentionnés ? La catégorie d'*intégration par le sport* est-elle toujours pertinente en vue de mener une analyse comparative à l'échelle européenne, *a fortiori* depuis la crise de l'accueil des années 2010 ?

b. Les études des pratiques sportives proposées aux migrants

Jusqu'aux années 2010, un certain nombre de recherches en France et en Allemagne se sont intéressées, directement ou indirectement, aux populations issues de l'immigration dans le sport, mais très peu étaient centrées sur les pratiques sportives des migrants forcés comme les réfugiés, les demandeurs d'asile, et encore moins sur celles des migrants illégaux comme les déboutés du droit d'asile ou les sans-papiers. Nous avons vu dans notre premier chapitre que l'un des défis majeurs des politiques nationales suite aux vagues migratoires des années 2010 était de soumettre les réfugiés aux politiques d'intégration des pays européens (Joppke, 2017). Cela est-il vrai dans le cadre des politiques d'intégration par le sport ? Comment les recherches ont-elles appréhendé ces nouvelles initiatives sportives ?

Au moment où l'Europe est devenue dans les années 2010 la région qui accueille quantitativement le plus grand nombre de migrants internationaux, des acteurs variés comme

les associations sportives et les organisations non gouvernementales (ONG) ont initié de nombreux programmes sportifs ouverts aux migrants et aux réfugiés dans plusieurs pays européens (Gasparini et Russo, 2021). Dans la lignée de la littérature sociologique sur le « tournant local » des politiques à l'égard des migrants (Spencer, 2020), l'analyse des pratiques sportives montre comment l'intégration sociale auparavant prise en charge par l'État providence a été de plus en plus déléguée à des associations sportives de la société civile (Skinner, Zakus et Cowell, 2008). Une grande variété de programmes sportifs est alors apparue depuis la « crise de l'accueil » des années 2010. Au-delà de leur disparité, leurs formes, leurs modes d'organisation, les bénéficiaires qu'ils accueillent tout comme leurs objectifs politiques demeurent relativement inconnus.

Nous nous intéressons dans cette partie à la littérature anglo-saxonne du champ du « *sport for refugees* », « *sport for forced migrants* » ou du « *sport for displaced people* » (Spaaij et collab., 2019) pour plusieurs raisons. Tout d'abord il n'existe à notre connaissance aucune recherche française portant spécifiquement sur les pratiques sportives des migrants – réfugiés, demandeurs d'asile ou sans-papiers. L'héritage au sein de la sociologie du sport de ne pas traiter de manière isolée les populations étrangères ou immigrées explique peut-être en partie ce constat. La recherche allemande s'intéresse plus spécifiquement à la question de l'« intégration des réfugiés par le sport », dans la tradition des recherches précédentes, mais sans véritablement parvenir à systématiser des effets d'intégration empiriques (Braun et Nobis, 2017). De plus, les objectifs de ces pratiques sportives sont rarement questionnés dans une perspective politique au-delà des potentielles discriminations rendant difficile l'accès aux clubs (Nobis et collab., 2022).

Très peu de travaux concernaient les pratiques sportives des populations de migrants forcés en Europe avant les années 2010. Une première étude d'envergure réalisée au Royaume-Uni conclut qu'« il existe des lacunes importantes dans l'appréciation du rôle que le sport peut jouer de la part des organisations qui s'occupent des besoins génériques des réfugiés et des demandeurs d'asile » (Amara et collab., 2004). En 2013, une revue de littérature affirme que l'utilisation du sport s'est considérablement accrue, mais que « peu de preuves sont disponibles sur la façon dont le sport peut être utilisé comme outil pour les jeunes réfugiés lorsqu'ils s'installent dans une société d'accueil ou une nouvelle société » (Ha et Lyras, 2013). Selon les auteurs, les difficultés que rencontrent les réfugiés tiennent dans les « expériences traumatisantes », le « manque de ressources » ou d'« opportunités éducatives », et le « stress

psychologique dans le processus d'acculturation » causé par la distance culturelle entre le pays d'origine et le pays d'accueil (Ha et Lyras, op.cit.). La majeure partie de la littérature scientifique se concentre en effet sur l'analyse des programmes sportifs spécifiques pour les réfugiés et les migrants forcés qui s'articulent autour de deux grandes thématiques : les avantages pour la santé et le bien-être, ou l'établissement à travers les réseaux sociaux et l'intégration (Michelini, 2020 ; Nunn, Spaaij, et Luguetti, 2022), et dans une moindre mesure sur les obstacles et les moyens de faciliter la participation au sport et à l'activité physique (Spaaij et collab., 2019). Ces thématiques sont également les plus traitées dans la littérature en psychologie du sport qui s'organise autour de trois thèmes principaux relativement similaires : le rôle bénéfique du sport dans les histoires de vie des migrants forcés, les obstacles au sport et à l'activité physique, et le sport comme contexte intégratif (Middleton et collab., 2020).

Tout d'abord, les analyses centrées sur la santé montrent que le sport peut aider à atténuer les symptômes de stress et de traumatisme en adaptant les méthodes d'entraînement habituelles pour tenir compte de ces difficultés psychologiques (Bergholz et collab., 2016). La littérature tend ici à se concentrer sur les bénéfices positifs potentiels du sport. Une étude réalisée en 2009 en Allemagne appréhende le sport comme une « valeur ajoutée » permettant aux jeunes réfugiés qui « souffrent principalement des conséquences de la fuite » de se sentir protégés après leurs expériences traumatisantes (Meier et Leinwather, 2009). Principalement développée au Royaume-Uni, la recherche s'interroge également sur les possibilités qu'offrent les pratiques sportives de développer un sentiment d'appartenance pour les réfugiés et les demandeurs d'asile (Stone, 2013 ; Stone, 2018). La notion d'appartenance est considérée dans une perspective psychologique comme un sentiment relatif à la possibilité pour les migrants de se sentir à l'aise, bienvenus, ou en sécurité dans le cadre de sport. Des études se sont également interrogées sur le rôle des clubs sportifs dans la promotion d'un sentiment d'appartenance à la communauté. En analyse l'impact d'un club sportif qui a proposé une offre de tennis de table à des réfugiés, il a été montré qu'une approche active de la part des entraîneurs, dans un environnement sûr, agréable et accueillant plutôt axé sur l'amusement et l'interaction sociale que sur les seules compétences sportives étaient susceptible de favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté (Doidge et collab., 2020). Le sport permettrait également aux personnes réfugiées de maîtriser leur corps et de développer leur estime de soi (Bergholz, 2013). La pratique régulière d'activités sportive peut aussi apporter un sentiment de structure et de sécurité dans des situations autrement chaotiques en rétablissant des modèles réguliers de participation (Gschwend et Selvaranju, 2007 ; Lawrence et collab., 2010). Le sport est

également montré comme une activité amusante, agréable et sociale qui peut permettre aux réfugiés de se détacher des traumatismes et du stress de leur vie (Stone, 2013). Les différentes manières de pratiquer le football pour les demandeurs d'asile peuvent converger pour donner aux participants un sentiment de contrôle, d'identité et d'appartenance (Woodhouse et Conricode, 2017). Au Danemark, un protocole de recherche a été développé pour étudier le traitement des réfugiés traumatisés avec une thérapie basé sur une activité physique (Nordbrandt et collab., 2015), même si les résultats n'apportent pas la preuve que l'activité physique apporte des bénéfices significativement plus importants qu'un traitement classique (Nordbrandt et collab., 2020). En Italie, il a été montré que le football représentait un espace sûr pour que les jeunes migrants non accompagnés puissent exprimer et renforcer leurs subjectivités (Elia et Fedele, 2021). L'analyse du tournoi *Balon Mundial* à Turin a également montré qu'il offrait aux migrants un espace sûr, basé sur des normes d'accessibilité et de fair-play, et de partager des traditions, permettant de former des liens positifs et de confiance soutenant le « sens psychologique de la communauté » et leur bien-être subjectif (Corvino et collab., 2023). Ces travaux font écho à une étude comparative des pratiques du travail social auprès des jeunes réfugiés en Finlande, au Royaume-Uni, à Malte, en Italie et en Serbie qui a constaté que la majorité des programmes étaient mis en œuvre par des ONG au niveau national, sauf en Finlande, où le soutien des institutions publiques était important, et visent à créer un espace sûr pour les réfugiés et un sentiment d'appartenance grâce à l'intégration dans les communautés dans lesquelles ils vivent actuellement. (Pratiwi et collab., 2020). Bien que la réduction du stress, la relaxation, la confiance en soi, la création d'amitiés et le sentiment d'appartenance à une communauté constituent des effets possibles des programmes sportifs, ces avantages pour la santé mentale et sociale dépendent fortement d'éléments supplémentaires comme la création de partenariats spécifiquement adaptés au sport pour la santé, avec le personnel et les ressources appropriées (Anderson et collab., 2019).

Ensuite, les études qui se concentrent sur les avantages sociaux examinent l'idée que le sport peut être un facteur important pour rencontrer de nouvelles personnes, améliorer les réseaux de sociabilité et les possibilités d'emploi (Mohammadi, 2019 ; Pink et collab., 2020 ; Spaaij, 2012 ; Spracklen et collab., 2015). À cet égard, les recherches montrent que les autorités politiques considèrent les clubs sportifs bénévoles comme des moteurs importants pour assurer l'intégration des réfugiés ou leur participation à la vie sociale dans plusieurs pays comme la Suède (Flensner et collab., 2021), la Norvège (Nesse et Hovden, 2023), la Suisse (Adler Zwahlen, Nagel et Schlesinger, 2018), ou l'Allemagne (Michelini et collab., 2018 ; Nowy et

collab., 2020 ; Fingerle et collab., 2021 ; Tuchel et collab., 2021). Une grande partie de la littérature se concentre sur en effet sur l'intégration des réfugiés (Amara et collab., 2004 ; Werge-Olsen et Vik, 2012, Agergaard et collab., 2016, Adler Zwahlen et collab., 2018). Ces objectifs d'intégration sont parfois analysés, en particulier dans les clubs sportifs bénévoles, comme une assimilation unilatérale des réfugiés dans le système sportif (Dowling, 2020). Les offres d'activité physique pour les réfugiés sont vues comme une « exigence d'intégration et une obligation de participation » en Allemagne (Feuchter et Janetzko, 2019). Une grande partie de ces études adopte une approche dualiste qui affirme qu'une intégration réussie nécessite une adaptation de la part du migrant et de la société d'accueil (Castles, 2002). Certaines analyses montrent également que les réfugiés développent également des relations entre eux, tout aussi importantes pour leur intégration sociale et le bien-être (Nathan et collab., 2013), ou que le sport peut assurer une continuité avec leur ancienne vie (Olliff, 2008 ; Werge-Olsen et Vik, 2012 ; Nunn, Spaaij et Luguetti, 2022 ; Whitley, 2022).

Les analyses des difficultés d'accès des réfugiés aux clubs sportifs, vus comme une restriction de la participation à la vie sociale du pays d'accueil, appartiennent aussi à ce champ d'études. Elles montrent que les groupes défavorisés, parmi lesquels les personnes issues de l'immigration ou les réfugiés sont difficiles à impliquer dans le sport organisé (Bradbury, 2011). Certaines recherches mettent en évidence les obstacles économiques au sport, tels que les coûts de transport, d'équipement et d'inscription (Olliff, 2008, Spracklen et collab., 2015, Agergaard et collab., 2016). La langue peut également constituer un obstacle important à l'intégration et à la participation au sport (Olliff, 2008 ; Spaaij, 2012 ; Werge-Olsen et Vik, 2012 ; Ha et Lyras, 2013). Les études menées en Allemagne se centrent généralement sur la manière dont les clubs sportifs ont organisé des activités sportives pour les réfugiés pendant la « crise » de 2015, leurs évolutions, les difficultés rencontrées et la possibilité de mobiliser de nouveaux membres bénévoles (Braun et collab., 2020). La mise en œuvre d'offres sportives pour les réfugiés dépend particulièrement des ressources humaines au sein des clubs et de la volonté importante d'individus ou de petits groupes de personnes (Michelini et collab., 2018 ; Seiberth, 2018). À l'opposé, les différences culturelles des réfugiés qui viennent de pays présentant des différences importantes avec l'Allemagne sont vues comme des facteurs susceptibles d'entraver l'intégration dans les clubs sportifs (Stura, 2019). Les entraîneurs, les membres de l'équipe et les dirigeants du club peuvent jouer un rôle clé pour aider les réfugiés à surmonter ces difficultés, en particulier si les performances des réfugiés correspondent au niveau du club et si leur implication va au-delà du sport, soutenant une stratégie d'acculturation

et d'intégration (Stura, 2019). Une étude longitudinale menée en Suède montre que, bien que les réfugiés pratiquant le sport aient moins de difficultés et plus d'amis autochtones que leurs pairs non sportifs, leurs trajectoires étaient néanmoins très similaires, ce qui nuance les effets positifs de la participation sportive sur l'intégration dans la société (Lundkvist et collab., 2020).

D'autres études analysent plutôt les activités sportives telles qu'elles sont vécues quotidiennement par les migrants. Elles examinent par exemple l'importance des loisirs pour les expériences positives de bien-être (Smith, Mansfield et Wainwright, 2023). Certaines montrent que les expériences de jeu des individus dépendent avant tout d'un habitus sportif et d'un capital physique suffisant (Dukic, McDonald, et Spaaij, 2017). Une bonne partie de ces travaux portant sur la subjectivité des migrants dans les espaces sportifs s'intéresse également à la manière dont ils permettent aux migrants nouvellement arrivés d'agir et de négocier des politiques (Evers, 2010 ; Khan, 2013 ; Webster et Abunaama, 2021 ; Ugolotti et Caudwell, 2021). En particulier, contrairement aux projets sportifs qui ont souvent d'autres objectifs tels que l'éducation ou la santé, le jeu en lui-même permet aux réfugiés de cesser de s'inquiéter du passé ou de l'avenir et à vivre pleinement dans le présent (Koopmans et Doidge, 2022). Le sport pratiqué dans un centre d'accueil est par exemple vécu comme un moyen de surmonter l'ennui ressenti, d'oublier les luttes quotidiennes, de rencontrer d'autres personnes (Waardenburg et collab., 2019). Au sein d'une équipe de football évoluant en compétition, la solidarité forgée par le jeu crée la possibilité de « moments d'inclusion sociale » par d'autres moyens (McDonald, Spaaij et Dukic, 2019). On remarque toutefois que si l'aspect politique est bien présent dans ces travaux, il concerne très peu l'analyse des objectifs poursuivis par les programmes sportifs.

D'autres études, plus minoritaires, se centrent néanmoins sur les organisations et les objectifs des clubs, vus comme des réinterprétations locales des politiques d'intégration gouvernementales (Dowling, 2020). Ainsi, la mise en œuvre de la politique d'intégration au sein des clubs sportifs volontaires repose principalement sur des idées assimilationnistes susceptibles d'exclure, plutôt que d'intégrer, les réfugiés, et contribue à maintenir les hiérarchies raciales dans le domaine du sport (Dowling, 2020). À l'opposé, des travaux menés en Italie montrent par exemple que des équipes de football ont été créées pour les migrants dans la région de Campanie avec l'objectif affiché de lutter contre le racisme (Fonzo, 2019). Dans un climat social défavorable aux migrants, le sport est considéré comme un droit humain fondamental (Vietti, 2016). Toujours en Italie, Pizzolati et Sterchele (2016) montrent que la nature mixte d'un projet sportif renforce chez les militants et les bénévoles impliqués une rhétorique plus

large de célébration de la diversité, dans laquelle s'inscrit l'identité de l'association. En Norvège, les organisateurs d'un programme issus des organisations sportives régionales mettent l'accent sur un objectif de réduction de la criminalité, alors que les employés publics associés du secteur de la jeunesse considèrent que le dispositif sportif permet d'assurer un temps d'occupation des jeunes, et que les dirigeants des clubs sportifs locaux voient davantage ce projet comme la possibilité d'une participation future aux activités sportives plus traditionnelles, dévoilant ainsi une variété de perspectives politiques (Agergaard, Michelsen la Cour et Gregersen, 2016).

L'ensemble de ces analyses montre que, bien qu'ils ne fassent que rarement directement l'objet des analyses développées, les objectifs des programmes sportifs peuvent faire l'objet d'interprétations diverses, et poursuivre d'autres buts que l'intégration, comme la santé psychologique ou la lutte contre le racisme. Cependant, les effets mentionnés sont également rarement analysés dans une perspective politique. Une grande partie des études se concentre plutôt sur les résultats de programmes spécifiques, sans adopter une vision holistique permettant de comprendre les résultats dans un contexte politique plus large (Doidge et collab., 2020). Il n'existe pas à notre connaissance d'étude comparative empirique des différentes conceptions politiques des programmes d'accueil des migrants par le sport à l'échelle européenne depuis la crise des années 2010. Face aux politiques d'accueil restrictives, les initiatives sportives sont souvent vues uniformément comme nécessairement bénéfiques et positives pour les migrants. Si les divergences entre les États membres de l'UE apparaissent assez nettement en matière d'asile, d'intégration et de citoyenneté (Wihtol de Wenden, 2009), la littérature sociologique fait rarement mention de contrastes du même ordre à propos des usages du sport. Les perceptions apolitiques (Defrance, 2000) et laudatives (Gasparini, 2008) des pratiques sportives expliquent probablement ce constat. En analysant l'« infrapolitique » de l'accueil des réfugiés en Allemagne, Karakayali montre que, de par son centre de gravité dans le monde bénévole, le sport évolue en dehors de l'espace social considéré comme politique : « là où on ne fait pas confiance aux médias et à l'*establishment* politique, ce sont les voisins, les entraîneurs de football ou le médecin de campagne qui, par leur engagement, peuvent faciliter l'intégration » (Karakayali, 2017a). L'accueil des réfugiés, y compris par le sport, se construit en grande partie autour de la société civile, qui ne dévoile que difficilement son aspect politique qui ne correspond pas à un engagement militant traditionnel.

Il apparaît pourtant intéressant d'interroger la dimension politique du sport, au-delà du consensus apparent qu'il suscite. Organisées à l'initiative de citoyens, souvent bénévoles, on

peut se demander si les activités sportives peuvent par exemple être encore être considérées comme un moyen d'accéder à un espace civique commun dépassant les communautés d'origine. Ne constituent-elles pas, particulièrement depuis la crise de 2015, un moyen au service d'un traitement différencié et spécifique aux problématiques rencontrées par la population migrante ? Dès lors, les concepteurs des programmes font-ils des activités sportives un moyen d'infléchir voire d'inverser le traitement politique des migrants ? Ces programmes sportifs s'inscrivent-ils, à l'instar des associations médicales et juridiques, dans une logique d'assistance et de soin (D'Halluin, 2012) dispensé à ceux dont les parcours en font des êtres blessés, ou dans une logique d'activation du mérite permettant de mettre à l'épreuve les bonnes dispositions morales à l'intégration ? Ces programmes sportifs visent-ils à satisfaire une « revendication collective » (Koopmans, et Statham, 1999) des migrants ou constituent-ils un outil de transformation de l'individu (Le Yondre, 2019) dans une logique d'acculturation par le corps (Ha et Lyras, 2013) ?

Outre la forte augmentation de l'usage politique du sport pour les migrants (Spaaij et collab., 2019), nous postulons que les activités sportives constituent un objet d'analyse efficace à travers lequel les différences politiques se révèlent plus directement. Paradoxalement, la représentation majoritairement partagée d'un sport vertueux et apolitique (Defrance, 2000) en fait un champ imprégné de conceptions politiques. Nous examinerons comment les formes de pratiques sportives proposées aux migrants dépendent de visions normatives de l'accueil, de l'altérité et du corps : s'agit-il d'un moyen d'acculturation et d'assimilation, d'une célébration de la diversité culturelle ou d'un support d'aide aux migrants vulnérables ?

c. Les programmes sportifs destinés aux migrants : intégration, inclusion, ou accueil ?

Nous avons jusque-là employé les termes d'intégration, le plus utilisé dans la littérature des « modèles nationaux » et en sociologie du sport, et celui d'accueil, plus utilisé dans le cadre des pratiques associatives destinées aux migrants forcés dans le contexte de la « crise » de l'accueil. Cette difficulté à dénommer les processus à l'œuvre n'est pas nouvelle en sociologie du sport en langue française où la question conceptuelle, du sens des variations terminologiques et le rapport des catégories savantes aux catégories pratiques ont été largement interrogés (Charrier et collab., 2012 ; Falcoz et Koebel, 2005 ; Gasparini, 2012 ; Guérandel, 2017). Ces travaux montrent que le problème ne peut être tranché de manière définitive ce qui a conduit historiquement à utiliser des formules relativement larges comme celles d' « intégration et/ou insertion par le sport » (Falcoz et Koebel, 2005) ou d' « animation, de prévention et d'insertion

par le sport », bien que leur sens politique ne constitue pas un véritable préalable (Charrier et collab., 2012). Le terme d'intégration est longtemps apparu comme le plus largement utilisé pour décrire le processus politique déterminant la participation des migrants à la vie sociale du pays d'accueil (Bommes et Morawska, 2009, 44). Il est toujours le plus utilisé à la fois dans les discours publics, politiques et dans l'analyse sociologique académique sur les migrants en Europe (Loch, 2014 ; Wierwoka, 2014). Or le recours à cette notion peut s'avérer problématique dans la mesure où ce terme renvoie avant tout à des catégories pratiques, voire polémiques (Siméant, 1998 ; 33). Dans le discours de la majorité du personnel politique, la référence à l'intégration aboutit par exemple à faire des « clandestins » ou des « migrants irréguliers » une menace à l'intégration des « bons immigrants » ou des « réfugiés réguliers » (Siméant, op.cit. 33).

Ce terme d'intégration a pourtant été largement mobilisé pour étudier la question des offres sportives proposées aux réfugiés depuis la « crise » des années 2010, y compris dans le champ anglo-saxon de la « sociologie du sport pour le développement » dans lequel les termes sont moins souvent questionnés qu'en sociologie du sport en France (Joly et Le Yondre, 2021). L'utilisation exclusive du terme d'*intégration* pour étudier les différentes philosophies des programmes sportifs nous semble néanmoins problématique, car cette notion véhicule d'emblée une orientation politique particulière de l'utilisation du sport pour les migrants. Spaaij et collab. (2019) soulignent en effet que la plupart des travaux scientifiques sur la migration forcée et le sport ont été réalisés à ce jour par des chercheurs européens, qui s'alignent sur la priorité politique du sport comme moyen de promouvoir l'intégration (Spaaij et collab., 2019 ; 14). Un discours critique portant la question des populations étrangères en sociologie considère l'étude de l'intégration comme une pratique néocoloniale découlant d'une histoire de dominations et de hiérarchies culturelles (Schinkel, 2018). Le terme d'intégration est en effet lié à des idées d'homogénéité nationale et fréquemment mobilisé dans les discours publics et politiques tendant vers la normativité et la domination, attendant des migrants qu'ils s'intègrent dans la société d'accueil (Loch, 2014). Noiriel (1988) montrait déjà que le mot d'« intégration » avait acquis une importance centrale dans le vocabulaire politico-médiatique et été utilisé pour stigmatiser les comportements des jeunes des banlieues populaires souvent issus de l'immigration. Il plaide ainsi pour un traitement analytique de la question de « l'intégration », en se tenant résolument à distance des présupposés politiques (Noiriel, 1988), opposant y compris dans le monde universitaire ceux qui défendent l'intégration (Schnapper, 1991) et ceux qui y voient un avatar du colonialisme (Boubeker, 1999).

Schinkel (2018) critique ainsi les recherches qui mobilisent exclusivement ce terme « pour un travail conceptuel insuffisant » et propose que les sciences sociales dépassent la notion d'*intégration* pour s'orienter vers « une imagination à contre-courant » qui se fonderait davantage sur les relations entre les migrants et leur environnement ou les institutions, sans avoir recours à des catégories de sens commun et/ou politiques. Les analyses plus habituelles de l'intégration des migrants seraient en effet trop peu « objectives » en raison d'une trop faible distance aux catégories, questions et problématiques qui prévalent dans le discours politique et public. En ce sens, une manière de rendre plus objectivement compte du phénomène d'« intégration des migrants » en sociologie serait d'analyser et de comparer des situations dans lesquelles certains migrants sont soumis à des attentes liées à l'intégration, et d'autres situations où ils ne le sont pas. Il ne s'agit pas d'accepter *a priori* le sens particulier que les discours politiques, publics ou médiatiques attachent au terme d'*intégration* et d'en faire une catégorie sociologique, mais d'analyser les processus qui font que des acteurs politiques ou sportifs lui donnent un certain sens. Nous nous retrouvons dans l'idée que l'« objectivité » d'un concept est liée à la façon dont un compte-rendu de sa situation et de son utilisation est fourni (Haraway, 1991). Nous ne parlerons ainsi d'*intégration* que pour désigner une partie des objectifs relatifs à la pratique sportive des migrants qui lui sont réellement associés selon les propres mots des acteurs, et non pour désigner d'une manière générique les offres sportives qui leur sont destinées. Il ne s'agit toutefois pas d'accepter pour notre analyse tous les discours publics, politiques, ou associatifs relatifs aux pratiques sportives des migrants, mais de les analyser et contextualiser de manière critique :

« Une conclusion provisoire pourrait être de refuser tout usage du concept d'intégration dans les sciences sociales. Au lieu d'en faire un concept qui peut être utilisé pour expliquer ou éclairer, il devrait être considéré comme quelque chose qui nécessite lui-même une explication et un éclairage, en particulier dans les discours politiques dans lesquels le terme est utilisé » (Wierwoka, 2014).

Notre approche se propose alors d'examiner le discours politique, public, associatif sur les pratiques sportives des migrants dans leur utilisation même du terme d'« intégration », dans la mesure où tous les programmes sportifs ne visent pas uniquement et exclusivement l'intégration. Les objectifs politiques et les finalités des pratiques sportives proposées aux migrants depuis les années 2010 en Europe demeurent en effet largement inconnus au-delà de leur apparente diversité. Nous préférons utiliser alors utiliser prioritairement le terme

d'accueil pour évoquer *a priori* les dispositifs sportifs proposés aux migrants, avant d'analyser de façon plus précise les philosophies politiques de l'utilisation du sport.

d. Méthodologie de la typologie des « philosophies politiques »

À partir de l'exemple des programmes sportifs proposés aux migrants sur le sol européen, notre travail vise ainsi à comprendre la diversité des formes d'accueil en identifiant les différences politiques fondamentales qui la composent. Cette première partie examine l'hypothèse générale selon laquelle les activités sportives révèlent, traduisent et concrétisent des orientations politiques contrastées en matière d'accueil des migrants entre les pays européens. L'exemple des activités sportives nous offre une opportunité concrète d'explorer les formes et les philosophies de l'accueil des migrants, dépassant la dichotomie binaire de l'hostilité et de l'hospitalité. Nous les appréhendons à travers plusieurs innovations méthodologiques, la première visant, dans un premier temps à établir une typologie des différentes philosophies politiques de l'accueil des migrants par le sport.

L'analyse des discours des acteurs des programmes sportifs nous permet de rendre compte des idées politiques typiques qu'ils associent à la pratique sportive des migrants. Pour ce faire, nous avons tenté de recenser le plus grand nombre possible de programmes sportifs destinés aux migrants dans plusieurs pays d'accueil européens (c.-à-d. Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Belgique, Autriche, Suède, Danemark, Grèce) dans le but, sans prétendre à l'exhaustivité, d'obtenir un ensemble suffisamment conséquent de programmes dont les finalités étaient accessibles (n = 258). Nous avons retenu uniquement les programmes se déroulant sur le sol européen et proposant des activités sportives dans une temporalité régulière aux migrants. Les initiatives sportives ponctuelles liées à un événement particulier ou à destination de migrants résidents dans des camps à l'extérieur de l'Europe n'ont pas été comptabilisées. Ce panel n'en demeure pas moins extrêmement varié.

Afin de répertorier les programmes, nous nous sommes appuyé en premier lieu sur le répertoire des projets de la « Plate-forme de l'intégration des migrants par le sport » du *Conseil de l'Europe*³⁹. Celle-ci rassemble des retours d'expériences et de contributions de terrain apportées par les promoteurs des projets sportifs visant eux-mêmes à « partager des informations, échanger des bonnes pratiques et inspirer d'autres responsables de projets ». Nous nous sommes également basé sur la base de données de l'ONG « *Football Against Racism in*

³⁹ Source: <https://www.coe.int/fr/web/sport-migrant-integration-directory/projects>

Europe » (FARE)⁴⁰ qui rassemble « des organisations de base, des équipes et des clubs de football qui accueillent activement les réfugiés ou organisent des sessions de formation et d'autres initiatives pour aider les réfugiés à trouver une place ». Cette liste a été établie par cette organisation et peut être enrichie par les acteurs eux-mêmes, « connaissant une équipe ou un club qui travaille avec des réfugiés, ou souhaitant créer un groupe ou une équipe », avec pour objectif de « donner aux migrants et aux activistes la possibilité de découvrir les équipes près de chez eux et la façon dont ils peuvent s'impliquer ».

Pour compléter ces données, et que l'analyse ne repose pas uniquement le filtre institutionnel du *Conseil de l'Europe* ou sur la visibilité des projets diffusés par le réseau *FARE*, nous avons étendu notre recensement à une recherche Internet à partir de différentes combinaisons de mots-clés (« Sport » / « Migrants » / « Réfugiés », « Asile ») traduits dans différentes langues (français, allemand, italien, anglais et espagnol). Ce procédé nous a permis d'identifier directement des projets en accédant à leurs sites Internet, leurs pages sur les réseaux sociaux ou à des articles de journaux leur étant consacrés.

Cette recherche nous a également permis d'accéder à des répertoires de projets établis par différentes fédérations sportives. Au niveau international, nous nous sommes appuyé sur la « liste des nouveaux partenaires et leur projet » de la *Fondation UEFA* (Union des associations européennes de football) pour l'enfance⁴¹, constituant une liste de projets sportifs destinés pour certains aux jeunes migrants. En France, nous nous sommes basé sur la « carte des Solidarités » du Comité FSGT de Paris⁴², ayant « vocation à s'enrichir de toute initiative relative à l'accès au sport pour les personnes en exil ». Nous avons également pu identifier quelques projets grâce au guide de bonnes pratiques « Football et réfugiés » de la « Fondation du Football »⁴³. En Allemagne un certain nombre de projets ont pu être identifiés en accédant à la liste des « clubs supports » (« Stützpunktvereine ») du programme d'intégration par le sport (« Integration durch Sport ») du Comité olympique allemand⁴⁴. La recherche par combinaison de mots-clés a également abouti à l'identification de projets eux-mêmes recensés à moins large échelle comme des listes d'associations et initiatives municipales. Le tableau 1 présente la part des données recensées au sein de chaque pays en détaillant leurs principales sources.

⁴⁰ Source: <https://www.farenet.org/campaigns/refugees-football-database/>

⁴¹ Source: <https://fondationuefa.org/news/nouveaux-projets-finances-par-la-fondation-uefa-pour-lenfance/>

⁴² Source: <https://www.fsgt.org/federal/sportexiles>

⁴³ Source: <https://www.fondationdufootball.com/le-guide-football-et-refugies>

⁴⁴ Source: <https://integration.dosb.de/inhalte/service/stuetzpunktvereine>

Tableau 1 – Sources de recensement des programmes sportifs par pays

Sources Pays	Conseil	Réseau	Recherche	Carte	Guide	Projet	Fondation	Total
	Europe	FARE	internet	FSGT	FFF	DOSB	UEFA	
<i>France</i>	12	5	28	18	11			74
<i>Allemagne</i>	8	28	27			7		70
<i>Italie</i>	6	15	14					35
<i>Angleterre</i>	7	14	3					24
<i>Espagne</i>	2	3	5				2	12
<i>Grèce</i>	3	1	3				3	10
<i>Belgique</i>	7	3						10
<i>Danemark</i>	1	11						12
<i>Suède</i>	1	6						7
<i>Autriche</i>	3	1						4
Total	50	87	79	18	11	7	5	258
Proportion	19 %	34 %	31 %	7 %	4 %	3 %	2 %	

Une limite de ce travail réside d'emblée dans le fait que ce procédé a conduit à n'identifier probablement que les programmes les plus visibles, médiatisés, et communicant sur leurs activités. En ce sens, les programmes recensés ne sont pas totalement représentatifs de la réalité empirique des pratiques nationales d'accueil des migrants par le sport. La description des années de création des projets montre que 241 programmes, soit 93,4 % de notre panel, ont été créés après 2010 - et respectivement 227 programmes soit près de 88% après 2013-, ce qui indique que ces programmes ont, pour leur immense majorité, émergé dans le contexte de la crise migratoire liée à l'augmentation des arrivées sur le territoire européen ayant débuté en 2010, avant de s'accroître à partir de 2013 (Karolewski, et Benedikter, 2018). Ces données sont cohérentes avec la tendance à l'augmentation de l'attention politique et publique pour le rôle du sport et de l'activité physique dans l'accueil des réfugiés et des migrants forcés dans les pays occidentaux dans les années 2010 (Spaaij et Oxford, 2018).

Une fois les projets identifiés, nous avons procédé manuellement au report de leurs statuts et de leurs objectifs. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les discours émis par l'ensemble de leurs membres ayant participé à leur genèse ou leur mise en place. Nous avons alors répertorié l'ensemble des discours émis directement par les acteurs – concepteurs, responsables, intervenants sportifs - diffusés par écrit sur les sites Internet des programmes

identifiés ou leurs réseaux sociaux, et dans la presse, écrite ou orale, concernant les objectifs des programmes sportifs. En procédant ainsi, nous faisons davantage porter l'analyse de cette première partie sur les usages du sport conçus en amont de la réalisation concrète des programmes plus que sur leur réalisation concrète. Même si les conceptions rédigées théoriquement en amont présentent probablement de forts décalages avec les usages effectifs sur le terrain, notre objectif est ici d'analyser les modèles politiques qui sont à l'œuvre dans les choix et les usages projetés du sport auprès des migrants. Pour comprendre qui étaient les acteurs de ces pratiques sportives, nous avons également distingué, par interprétation, cinq types différents de programmes sportifs en fonction de leurs statuts. Les « associations d'accueil » apportent un soutien spécifique aux migrants alors que les « associations d'aide sociale » sont des programmes sociaux ou humanitaires destinés à différents publics vulnérables. Les « associations socio-sportives » correspondent aux programmes spécialistes de l'utilisation du sport à des fins sociales. Enfin, les « clubs sportifs créés » ont été composés spécifiquement à destination des migrants alors que les « clubs sportifs existants » ont ouvert leurs équipes à l'accueil de ce nouveau public. Le tableau 2 témoigne de la diversité des acteurs composant notre panel, au sein duquel la répartition est relativement homogène, malgré une proportion plus importante d'acteurs issus du sport organisé.

Tableau 2 – Statuts des programmes recensés par pays

Programmes Pays	<i>Association accueil</i>	<i>Association aide sociale</i>	<i>Association socio- sportive</i>	<i>Club sportif créé</i>	<i>Club sportif existant</i>	Total
<i>France</i>	12	11	14	16	21	74
<i>Allemagne</i>	6	1	13	5	45	70
<i>Italie</i>	1	3	6	18	7	35
<i>Angleterre</i>	2	7	8	1	6	24
<i>Espagne</i>	2	4	1		5	12
<i>Grèce</i>	3	4	3			10
<i>Belgique</i>	2		2		6	10
<i>Danemark</i>		1			11	12
<i>Suède</i>			2		5	7
<i>Autriche</i>			3		1	4
Total	28	31	52	40	107	258
Proportion	11 %	12 %	20 %	16 %	41 %	

Nous avons ensuite reporté pour chaque programme l'ensemble des discours se rapportant aux objectifs directement énoncés. Cette étape a abouti à la mise en évidence d'orientations très variées entre les programmes, mais aussi en leur sein, les programmes combinant bien souvent plusieurs objectifs. Sans souci de représentativité ou de correspondance avec la réalité empirique, nous avons effectué une première étape analytique d'isolement des objectifs en les extrayant un à un des différentes imbrications. Nous avons alors procédé par interprétation à une montée en généralité en regroupant progressivement ces objectifs en différentes sous-catégories, que nous avons elles-mêmes ensuite rassemblées en des catégories d'analyse plus générales. Après avoir tous été systématiquement isolés, les différents objectifs ont en effet été classés dans des catégories que nous avons jugées, en fonction du sens-politique qui les sous-tend, similaires en leur sein et exclusives entre elles. Nous avons ordonné ces différents objectifs pour finalement former un « tableau de pensée homogène » (Weber, 1992 ; 181) des philosophies politiques de ces programmes sportifs.

L'objectif de ce procédé est de parvenir à distinguer différentes philosophies « utopiques » (Weber, op. cit. 181). Ces formes « idéales typiques » (Weber, 1971 ; 8) constituent en effet des unités cohérentes qui ne se présentent jamais dans la réalité sous des formes pures, car les différents objectifs sont souvent indistinctement employés dans les discours, probablement en raison de l'adhésion aux vertus éducatives du sport et des confusions qu'elle entraîne (Gasparini, 2008). Toutefois, notre propos n'est pas d'enfermer définitivement les discours au sein des philosophies particulières. Celles-ci constituent uniquement des points d'ancrage, permettant de dépasser la multiplicité des combinaisons dans les objectifs de chaque programme, qui brouille leur compréhension. Ce faisant, nous mettons au jour, en les démêlant les unes des autres, les logiques politiques « idéales typiques » que sous-tendent ces dispositifs d'inclusion des migrants par le sport :

« Le type idéal est un tableau simplifié et schématisé de l'objet de la recherche auquel l'observation systématique du réel [...] doit être confrontée. En ce sens, c'est un instrument privilégié de la compréhension sociologique. Mais il s'agit bien d'un instrument : ce n'est pas le but de la recherche, mais le moyen de rendre intelligibles les relations sociales que l'enquête permet d'analyser » (Schnapper, 1999 ; 15).

Notre typologie des philosophies politiques de l'utilisation du sport constitue ainsi à la fois un premier résultat, mais aussi une étape pour l'analyse qualitative des programmes sportifs. La sous-partie suivante identifie ainsi trois philosophies politiques de l'utilisation du

sport pour les populations migrantes que nous avons décrites au sein d'un article publié dans un numéro de la revue italienne *Culture e Studi del Sociale* portant sur la comparaison des perspectives européennes de « l'intégration par le sport et les activités physiques » (Gasparini et Russo, 2021). Les trois philosophies politiques que nous avons identifiées regroupent la protection - qui repose sur une logique de soins physiques et/ou psychologiques -, l'intégration - qui vise à favoriser l'affiliation sociale par la langue et le travail – et l'émancipation - qui met l'accent sur le libre développement et le bien-être des individus. Bien qu'en réalité aucun des programmes ne corresponde exclusivement à ces idéaux types et que les frontières entre les catégories soient floues, leur mise en évidence permet d'envisager une analyse politique de ces programmes sportifs et des impacts qu'ils espèrent obtenir (Puech, Le Yondre et Freedman, 2021).

B. Les philosophies politiques de l'accueil des migrants par le Sport

La logique politique qui sous-tend les objectifs a émergé progressivement au cours de l'analyse inductive des objectifs des programmes sportifs. Pour les classer et uniformiser leur interprétation, trois critères sont apparus discriminants. Ces derniers permettent d'établir un dénominateur commun aux objectifs rassemblés au sein d'une philosophie politique, et permettent à chacune d'être exclusive des autres. Le tableau 3 décrit ces trois critères de caractérisation des philosophies politiques, correspondant à la perception des migrants, le rôle particulier attribué au sport et la temporalité des objectifs exprimés⁴⁵.

Tableau 3 - Description des critères de caractérisation des philosophies politiques

	Intégrer	Émanciper	Protéger
Perception des migrants	Personnes à transformer pour participer à la vie du pays	Considérés dans leur singularité comme n'importe quel autre citoyen / apportant une variété culturelle	Traumatisés par des circonstances biographiques qui les dépassent
Rôle attribué au sport	Moyen d'intégration sociale et professionnelle	Accès au bien-être, à l'épanouissement, à la revendication d'une identité positive	Permettant un soutien psychologique et thérapeutique
Temporalité des objectifs	Préparer l'avenir	Profiter du présent	Guérir le passé

⁴⁵ Nous reviendrons sur la manière de vérifier la cohérence de cette interprétation dans le troisième chapitre, où nous attribuons une philosophie politique principale aux programmes sportifs pour analyser leur correspondance avec d'autres critères.

a. Intégrer : la sport au service de l'affiliation sociale et professionnelle

La figure 1 illustre dans le détail notre conceptualisation de la philosophie politique d'« intégrer » à partir de l'ensemble des objectifs cités par les acteurs des programmes sportifs.

Figure 1 – Conceptualisation de la philosophie politique d'« intégrer »



À un premier niveau, nous avons rassemblé, au sein d'une catégorie rapportée à la socialisation des migrants à des groupes, différents objectifs relatifs par exemple à la création de « liens avec la population locale » ou à la promotion des « échanges interculturels ». À un second niveau, cette catégorie est liée à tout un ensemble de finalités centrées sur l'affiliation sociale des migrants comprenant l'acculturation des migrants au pays d'accueil – à partir d'objectifs comme « apprendre la langue » ou « apprendre le vivre-ensemble » -, l'acquisition de valeurs morales et de compétences citoyennes basées sur des objectifs comme « respecter les autres » ou pour devenir un citoyen autonome en apprenant par exemple à « se restructurer et se remobiliser ». Toute cette catégorie visant l'affiliation sociale des migrants vient alors compléter un ensemble de finalités relatives à l'affiliation professionnelle des migrants. Au sein de celle-ci le sport est vu comme un moyen d'accroître l'employabilité en améliorant la « prise de décision » ou « le travail en équipe », directement centrée sur le travail en permettant « la création d'un réseau professionnel » et parfois au sein même du sport par l'acquisition de compétence d' « arbitrage » ou d' « animation sportive ». L'ensemble de ces objectifs liés à l'affiliation se rapporte à une philosophie politique d'intégration, au sein de laquelle les migrants sont considérés comme des êtres à transformer en vue d'une participation future à la vie sociale du pays d'accueil.

Ces deux orientations principales correspondent à la distinction entre, d'une part, la participation de l'individu à un espace de relations au sein de la société d'accueil offrant des possibilités d'échanges culturels réciproques et, d'autre part, le positionnement plus formel de l'individu dans des institutions liées au travail et des programmes de soutien ou de formation (Emerek, 2003). En exprimant par exemple la volonté de permettre « la création de liens avec la population locale » d'une part, et d'autre part celle de « développer un réseau pour s'insérer professionnellement », on peut considérer que les objectifs rassemblés dans cette catégorie s'inscrivent particulièrement bien au sein de ces deux logiques d'intégration. Loin d'être exclusives, ces deux approches de l'intégration peuvent être considérées comme les deux faces d'un même processus, comme le conçoit Castel (1995) qui, en actualisant l'approche de l'intégration de Durkheim, la définit comme la combinaison des appartenances professionnelles et relationnelles.

Les migrants constituent dans ce cas une population marginale à « affilier socialement et professionnellement » (Castel, 1994 ; 13). Au sein des programmes sportifs, l'affiliation relative au travail permet une insertion dans la société soit directement *via* l'acquisition de

compétences sportives « d'arbitrage », « d'organisation d'évènements sportifs », et « d'animation », soit *via* l'acquisition de compétences professionnelles plus large à réinvestir comme « le travail en équipe » ou « l'apprentissage de la résolution de problèmes ». De la même manière, l'affiliation sociale vise à créer directement des liens relationnels entre les migrants et le reste de la population, mais aussi à rendre capables les migrants de se sociabiliser dans le futur grâce à l'apprentissage de « compétences sociales et émotionnelles » ou du « vivre-ensemble ».

Cette philosophie peut renvoyer dans une forme extrême à une approche politique assimilationniste, visant la constitution d'une société dont les liens sont assurés par le partage d'une culture commune. En effet, les objectifs d'acquisition de « valeurs du pays d'accueil » ou « d'apprentissage de la langue » impliquent une adaptation des migrants aux normes dominantes de la société d'accueil pour se rapprocher le plus possible de la population établie (Castles, Korac, Vasta, et Vertovec, 2002 ; 116). Il s'agit donc d'admettre une compréhension extensive du terme « intégration » qui, entre les deux, comprend principalement des objectifs supposant un transfert culturel unilatéral de la société d'accueil vers les migrants, tendant à l'assimilation. Mais le terme plus précis d'« assimilation » aurait cependant exclu certains objectifs tendant également à l'affiliation sociale bien que fondés, dans une plus large mesure, sur le partage culturel réciproque. Nous préférons alors utiliser le terme d'intégration, car les objectifs poursuivis n'impliquent pas pour les migrants de renoncer à leur langue d'origine et à leurs caractéristiques culturelles et sociales. En effet, 28% des programmes ayant pour objectif principal l'intégration, présentent des objectifs relatifs aux « échanges interculturels » et au « vivre-ensemble » entre les membres de la société d'accueil et les nouveaux arrivants⁴⁶. De ce fait, si d'une manière générale les échanges vont plutôt dans le sens d'une adaptation des migrants aux normes du pays d'accueil, il est possible de distinguer au sein de cette philosophie intégrative un « goût pour la diversité » et des relations entre les cultures (Meier et Leinwather, 2013). Dans ce cas, l'intégration renvoie plutôt à l'idée d'« interagir de manière constructive avec tous les membres de la société au-delà des barrières ethniques et religieuses » dans une perspective plus « interculturelle » cherchant à concilier diversité culturelle et culture commune (Kymlicka, 2016 ; 172).

⁴⁶Source: comptabilisation propre. Sur les 123 programmes porteurs de la philosophie d'« intégrer », 34 présentaient de tels objectifs.

Au sein des deux catégories relationnelles et positionnelles distinctes, cette philosophie de l'intégration englobe donc des objectifs liés aux approches interculturelles et assimilationnistes, qui définissent toutes deux un continuum allant d'une logique d'influence culturelle unilatérale à une logique d'échange de nature plus réciproque, mais visant dans tous les cas à préparer les migrants aux interactions futures dans la société d'accueil. L'intégration est accomplie lorsque les membres d'une société « se sentent liés les uns aux autres par des valeurs, des objectifs communs, le sentiment de participer à un même ensemble sans cesse renforcé par des interactions régulières » (Durkheim, 1986). L'individu ne s'y réalise jamais pleinement, mais assure une proximité culturelle minimale et finalement un lien de solidarité (Joly et Le Yondre, 2020). L'intégration désigne ici le fait d'entrer ou de faire entrer les migrants dans un ensemble cohérent, la communauté nationale, en tant que partie intégrante. L'usage de ce terme traduit la prégnance d'un modèle politique de gestion de la diversité culturelle marqué par un travail sur l'individu davantage que sur la société. À la différence de l'assimilation où l'on se perd dans l'unité, l'individu intégré ne perd pas totalement son identité propre, mais celle-ci se modifie au contact des éléments constitutifs du système. L'intégration de migrants est vue comme le résultat d'un compromis entre leur culture d'origine et la nouvelle culture du pays d'accueil. Une nouvelle identité enrichie émerge alors, à la croisée de deux cultures. L'intégration demeure toutefois centrée sur la réduction de l'écart à la norme : la société est perçue comme une totalité homogène se perpétuant dans une normalité unique et nécessaire, et toute différence implique une adaptation unilatérale (Printz, 2020).

Cette philosophie de l'intégration comprend également ce qui est souvent qualifié en France d' « insertion sociale ». Cette notion a d'abord été employée principalement en direction des jeunes pour désigner l'ensemble des efforts délibérément mis en place en vue de doter notamment les plus démunis, de certaines aptitudes à la vie sociale. Il s'agit de corriger ce qui est le plus souvent vu comme des ratés de la socialisation primaire pour favoriser l'entrée dans la vie adulte. L'usage du terme s'explique en partie par l'émergence d'un chômage durable et massif touchant les jeunes générations et traduit en contrepoint une préoccupation forte pour les situations d'exclusion (Joly et Le Yondre, 2020). Dubar (2001) note en ce sens que la notion d'insertion apparaît dans les années 1990 pour faire face à un problème social neuf, celui de la dissociation de la sortie des études et de l'entrée sur le marché du travail. La catégorie de l'insertion consiste alors principalement en une adaptation fonctionnelle des individus à la sphère socioprofessionnelle (Printz, 2020). Il s'agit en effet ici d'une normalisation des

dispositions et des situations des migrants afin de les rendre conformes et compétents, en vue d'une participation à la population active.

Finalement, cette philosophie rejoint le postulat, maintes fois déconstruit en sociologie du sport de l'intégration par l'institution sportive. Les politiques publiques mettent historiquement en place des dispositifs d'intégration sociale en partant du postulat que le sport institutionnel intègre, car il porterait en lui des valeurs positives et des règles que l'on peut transférer à d'autres domaines (Travert et L'Aoustet, 2003). Cette approche s'appuie sur la sociologie durkheimienne, où on postule que l'intégration désigne le processus par lequel un groupe social s'approprie l'individu pour assurer sa cohésion (Falcoz et Koebel, 2005). Charrier et collab. (2012) distinguent quatre types de processus produits ou recherchés à l'occasion des projets d'« insertion par le sport » : les effets de remobilisation et de (re)construction personnelle, par lesquels le sport permet aux bénéficiaires de renouer avec leur avenir, l'acquisition d'une capacité économique et l'embauche effective de certains jeunes à des postes d'animateurs ou d'éducateurs, la création de lien social par l'instauration de canaux de communication entre les jeunes et les différents acteurs de l'insertion organisés en réseau, et l'éventuelle régulation du climat social (Charrier et collab., 2012). Hormis la dernière, qui est moins mobilisée par les acteurs des dispositifs sportifs proposés aux migrants, ces objectifs historiques de l'intégration par le sport dans les quartiers défavorisés se retrouvent totalement au sein de cette première philosophie politique.

b. Émanciper : le sport vecteur d'épanouissement et d'identité positive

Les dispositifs sportifs destinés aux migrants depuis les années 2010 peuvent toutefois s'éloigner de ces objectifs politiques plus connus et documentés. La philosophie politique que nous avons qualifiée d'« émanciper » en rend particulièrement compte (Figure 2). En son sein, nous avons considéré qu'il était possible de rassembler les objectifs de « retrouver le plaisir sportif de son pays » ou de « s'échapper du quotidien » au sein d'une sous-catégorie où la perspective identifiée était celle de prendre du plaisir dans l'instant présent par la pratique sportive. Ces objectifs se rapportent à une orientation politique visant à permettre aux migrants d'accéder au bien-être sensible et de s'accomplir en lien avec d'autres perspectives comme la pratique du sport comme finalité culturelle - en « apprenant des techniques sportives » -, ou la proposition d'activités difficiles d'accès pour tous en donnant accès à « un sport sans restriction » ou à « la compétition ». Enfin, celle-ci a été regroupée avec toute une catégorie d'objectifs visant à revendiquer politiquement une identité positive de migrant et contester les

modèles dominants. Le sport y est vu comme un moyen de lutter les discriminations en « donnant une image positive des migrants » ou plus directement par le « combat contre le racisme » voire comme une possibilité d'influence politique plus directe au niveau local. *In fine*, nous avons alors considéré que ces deux entités constituaient une philosophie politique centrée autour de l'émancipation des migrants, définie comme l'action de libérer, d'affranchir d'un état de dépendance juridique et moral et des préjugés à leur rencontre⁴⁷.

Figure 2 – Conceptualisation de la philosophie politique d' « émanciper »



Au sein de cette philosophie idéale typique, les migrants sont considérés comme porteurs d'une singularité qui leur est propre. En effet, des objectifs comme « apprécier les activités sportives » ou « ressentir le plaisir de l'effort » ne sont pas spécifiques aux problématiques rencontrées par la population migrante. Dans un contexte où les migrants n'accèdent pas facilement aux offres sportives traditionnelles (Stura, 2019), la volonté de simplement permettre d'accéder au sport est même parfois ouvertement revendiquée à travers les objectifs d'« autoriser un sport sans restriction », ou d'« assurer le droit au sport pour tous ».

⁴⁷<https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9mancipation>

Selon cette philosophie, la pratique sportive vise à garantir aux migrants la liberté de se réaliser, d'éprouver des émotions agréables et d'affirmer leur identité. La proposition d'activités sportives vise simplement à donner aux migrants la possibilité de pratiquer des sports qu'ils aiment, leur permettant par exemple de « ressentir du plaisir », ou en accédant à des « activités sportives structurées » et /ou « compétitives ».

Alors que l'intégration vise l'accès à d'autres sphères sociétales jugées prioritaires, cette philosophie de l'émancipation implique la simple possibilité de participation, renvoyant potentiellement à une distinction déjà établie entre « intégration par le sport » et « intégration dans le sport » (Elling, De Knop et Knoppers, 2001 ; 419 ; Agergaard, 2018). Cette dernière catégorie suppose toutefois l'existence d'un espace du sport dans le pays hôte auquel on permettrait aux migrants de participer. Dans le cas contraire, cette philosophie peut en effet accompagner la proposition d'une activité sportive sans lien avec cet espace sportif. Les propositions de cricket faites aux migrants d'origine afghane consistent, par exemple, à aller au-delà du périmètre des disciplines sportives établies en Europe afin de leur permettre de retrouver le plaisir sportif tel qu'ils le conçoivent culturellement. La création de clubs de football spécifiques vise dans ce même esprit à contourner l'interdiction de pratiquer dans le cadre officiel pour donner la possibilité aux migrants de s'accomplir en participant à des compétitions alternatives.

Cette philosophie s'inscrit plutôt dans une perspective multiculturaliste, où se mêlent pluralisme, diversité, reconnaissance et valorisation des différences (Henry, Amara, et Aquilina, 2007). La société constitue un processus en constante évolution au sein duquel les personnes issues de la société d'accueil et les migrants nouvellement arrivés forment un nouveau tout. Dans cette optique, les migrants sont susceptibles de constituer une originalité novatrice pour renouveler et enrichir la structure sportive du pays d'accueil en faisant par exemple « découvrir leur culture sportive » à la population. Sur le plan conceptuel, cette philosophie se rapproche de la notion d'inclusion (Printz, 2020) en retravaillant les frontières culturelles de la société d'accueil pour considérer les particularités culturelles des nouveaux arrivants. S'appliquant initialement à la question du handicap, le terme d'inclusion correspond à un renversement de la philosophie politique de l'intégration en suggérant, non plus un travail sur l'individu, mais un travail du collectif retravaillant lui-même ses frontières normatives et matérielles pour admettre les particularités individuelles. Schnapper a identifié une bascule dans l'emploi de ce terme dans les années 2000 en distinguant « deux générations de

l'intervention de l'État » (Schnapper, 2002 ; 71). Alors que la première portait davantage sur l'intégration, la seconde génération, relative au terme d'inclusion, consiste ainsi à « multiplie[r] les interventions et élabore[r] des catégories et des droits catégoriels toujours plus diversifiés avec l'accord et la collaboration des divers acteurs sociaux » (Schnapper, op. cit. 65) dans l'objectif d'adapter les institutions aux individus à inclure. Ce serait face à ces impasses de l'intégration dans une société d'individus, marquée par la reconnaissance de la pluralité des formes de vie singulières, qu'aurait émergé la notion d'inclusion. Celle-ci représente en effet un nouveau rapport « nous-je » marqué par une rationalité d'accommodement plutôt que d'assimilation : « dans une société inclusive, ce n'est pas la personne qui s'intègre, c'est la société tout entière qui se fait en affectant le moins possible l'affirmation des singularités » (Pilliant, 2014 ; 110). L'écart avec l'intégration ou l'insertion apparaît immédiatement : ces dernières visent l'individu pour l'adapter à la société ou à la sphère professionnelle, alors que l'inclusion se veut être une modalité du « faire-société » (Printz, 2000). Dans un contexte jugé hostile aux migrants, le sport est appelé à renforcer la transformation de la société d'accueil au niveau local. La lutte pour permettre aux migrants de mener une vie légitime peut également s'appuyer sur la visibilité permise par le sport pour revendiquer de manière plus large la défense des droits des migrants. Ces revendications visent à faire évoluer les mentalités en « luttant contre le racisme » à leur égard ou en « donnant une image positive des migrants », et à influencer sur les politiques globales d'accueil pour développer plus globalement une « culture de l'accueil » au niveau local.

Contrairement à l'intégration, les objectifs d'émancipation ne visent pas à transformer la position de la personne ou ses dispositions sociales et professionnelles. Le principe transversal de ces objectifs consiste à accepter les migrants tels qu'ils sont. Sur cette base, le sport représente une fin en soi ou le moyen de promouvoir la culture des migrants auprès des membres de la société d'accueil et de lutter contre toute forme de discrimination à leur égard. Plus fondamentalement, cette philosophie substitue alors la responsabilité morale et civique de l'hôte à celle du migrant.

c. Protéger : le sport comme soin physique et psychologique

Enfin, la figure 3 illustre la conceptualisation de la philosophie politique visant à « protéger » les migrants. Cette philosophie de protection se fonde d'une part sur une volonté d'apporter un soutien psychologique thérapeutique aux migrants pour améliorer leur santé mentale, et vise d'autre part à subvenir à leurs besoins substantiels et matériels dans une logique

d'assistance. Des objectifs comme « retrouver la confiance en soi » ou « rendre leur dignité » à ces personnes déplacées visent tout d'abord à restaurer une image de soi positive. Cette catégorie est alors reliée à la volonté de répondre à des besoins sociaux – comme « se sentir accueilli » ou « nourrir le sentiment d'appartenance », et de soin thérapeutique pour « se rassurer dans un espace sûr » ou « gérer ses émotions ». Tous ces objectifs ont ainsi pour finalité d'apporter un soutien physique et surtout psychologique aux migrants par la pratique sportive. Enfin, la protection comprend également la couverture d'un aspect substantiel et matériel sans lequel les migrants seraient en grande difficulté, puisqu'il s'agit de leur fournir « des vêtements », « de l'argent » ou « de la nourriture » et de les aider à accéder à différents services « de santé », « administratifs » ou « juridiques ».

Figure 3 – Conceptualisation de la philosophie politique de « protéger »



Au sein de cette philosophie, les migrants sont considérés comme des êtres blessés, à aider ou à soigner. Le parcours migratoire a entraîné des troubles psychologiques que la pratique sportive permet de soulager, en permettant de « se rassurer dans un espace sûr », en « redonnant un sentiment d'utilité », afin, de manière plus explicite encore, « de surmonter un passé traumatisant ». Il s'agit également de protéger les migrants de conditions de vie difficiles dans le pays d'accueil en leur permettant par exemple de « rompre la solitude et l'isolement »

que peuvent entraîner les procédures de demande d'asile, qui impactent fortement les corps placés « en attente » (Kobelinsky, 2012).

Cette philosophie de protection renvoie principalement à l'utilisation du sport comme une ressource humanitaire, parmi d'autres, pour créer un espace d'espoir, d'évasion et de thérapie (McGee, et Pelham, 2018). La pratique sportive constitue alors un « espace sûr » (Flensner, Korp, et Lindgren, 2021) pour des personnes souffrantes, opprimées et abîmées par leur parcours. La création de liens avec les autres ne vise pas ici une affiliation sociale ou professionnelle comme au sein de la philosophie relative à l'intégration, mais bien des effets psychosociaux comme celui de « retrouver un sentiment d'appartenance » à une communauté. De la même manière, ce n'est pas un épanouissement sensible en vue d'une émancipation qui est visé par le fait de pratiquer un sport familial, mais bien des effets psychologiques thérapeutiques puisqu'il s'agit de regagner une estime de soi en faisant par exemple l'expérience d'un sentiment d'efficacité ou en parvenant à apaiser ses douleurs ou angoisses grâce à l'activité sportive. Enfin, la protection comprend également la couverture d'un aspect substantiel et matériel sans lequel les migrants seraient en grande difficulté, puisqu'il s'agit de leur fournir « des vêtements », « de l'argent » ou « de la nourriture » et de les aider à accéder à différents services « de santé », « administratifs » ou « juridiques ».

L'orientation humanitaire est évidente dans cette logique de protection des plus vulnérables fondée sur une double revendication de fraternité et d'égalité de tous, et d'humanité, de compassion pour ceux qui souffrent (Fassin, 2015). Si une telle conception se revendique souvent apolitique (Fleischmann et Steinhilper, 2017), elle revêt un aspect fortement politique en permettant de protéger et de soigner un corps qui « fait loi » (Fassin, 2001), la pratique sportive vise à compenser les effets négatifs de l'ensemble des parcours migratoires. Elle s'inscrit de ce fait inévitablement dans un système institutionnel d'accueil des migrants. Cette protection vise en effet à rééquilibrer l'insécurité et la précarité induites par les causes de la migration, mais aussi par les politiques d'accueil de plus en plus restrictives. Cette philosophie traduit dans le domaine sportif le changement de paradigme des politiques migratoires contemporaines au sein duquel une logique de protection vient contrebalancer les mesures de dissuasion rendant paradoxalement les migrants plus vulnérables (Berramdane et Rossetto, 2009). Alors que de plus en plus d'études soulignent le risque élevé auquel se confrontent les populations migrantes de développer des troubles mentaux en raison des nombreux défis qu'elles rencontrent avant, pendant et après la migration, les activités sportives

sont convoquées comme un support permettant de diminuer les symptômes liés au stress post-traumatique de la migration (Purgato et collab., 2021). L'accompagnement vise à compenser les effets des situations de précarité résultant des parcours migratoires, ainsi que les politiques de plus en plus restrictives de contrôle de l'immigration. En passant d'une logique de devoir à une logique de droit, la transformation psychologique est perçue comme relevant de la responsabilité de l'hôte plutôt que de celle du migrant, traumatisé par des circonstances biographiques qui les dépassent.

Finalement, nous identifions, comme résultats intermédiaires, trois philosophies politiques de l'inclusion des migrants par le sport à partir des objectifs cités par les acteurs des programmes sportifs. Alors qu'elles ne sont pas toujours exprimées consciemment, les intentions révélées dans les discours des acteurs sportifs véhiculent des idées politiques multiples et parfois antagonistes de l'utilisation du sport. Celles-ci se rapportent bien aux divergences mises en évidence plus largement dans les discours politiques relatifs à l'accueil des migrants : le discours humanitaire qui présente les réfugiés comme des personnes impuissantes et traumatisées ayant besoin d'aide ; le discours sur les atouts économiques qui voit les réfugiés comme des personnes qualifiées possédant des compétences précieuses ; le discours sur l'enrichissement culturel qui considère que les artistes, les sportifs et les musiciens réfugiés enrichissent la culture ; et, enfin, les discours sur les faits concrets qui utilisent des analyses de données statistiques et des arguments rationnels (Rutter, 2006). Hormis les discours sur les faits concrets, nous observons que ces discours sur les migrants présentent de fortes similitudes avec les objectifs que nous avons analysés au sein des programmes sportifs. Cette relative concordance confirme que les objectifs formulés dans les projets sportifs appartiennent plus largement au champ des discours politiques relatifs à l'accueil des migrants. Cela montre que, sans être toujours pensé comme tel, le sport constitue un réel outil politique au service de l'accueil des migrants.

La description de ces différentes philosophies politiques de l'inclusion par le sport des migrants ne vise toutefois pas à enfermer dans ces trois catégories les discours tenus par les acteurs sportifs impliqués auprès des migrants. Les formes empiriques des discours s'inscrivent plus ou moins en correspondance avec ces philosophies qui ne sont jamais portées de manière aussi tranchée dans la réalité. Les objectifs y sont souvent associés de manière complexe, propre à dessiner des lignes politiques inédites dans la mesure où elles reposent sur des combinaisons toujours particulières des trois philosophies dégagées. Nous envisageons leur mise en évidence

comme une étape permettant de mettre au jour les logiques politiques dans lesquelles s'inscrivent les programmes sportifs. Il semblerait en ce sens plus heuristique pour étudier un projet sportif singulier d'appréhender la manière dont s'articulent ces différentes philosophies politiques dans les objectifs énoncés.

Dans cette optique, et afin d'appréhender plus qualitativement les discours des acteurs des programmes sportifs et les pratiques qui les concrétisent, nous pensons également qu'il est important d'envisager la relation entre ces philosophies politiques et les temporalités dans lesquelles elles s'inscrivent. Nous avons vu que les manières de considérer les migrants - en fonction de leurs difficultés vécues, de leur manque à combler présumé pour participer au pays d'accueil, ou dans leur singularité ou leur apport culturel – sont étroitement liées au rôle attribué au sport pour protéger, intégrer, ou émanciper. Il est également apparu progressivement que la question du rapport au temps des objectifs – visant à guérir le passé et ses conséquences, à préparer un avenir commun, à permettre de profiter de l'instant présent – était centrale et fortement structurante dans la manière dont étaient décrits les objectifs sportifs. En ce sens, la volonté de protéger et de soigner les migrants se focalise principalement sur un passé traumatisant que la pratique sportive est censée aider à surmonter. L'usage du sport s'inscrit alors dans l'usage du temps présent pour atténuer les traces d'un passé dont on suppose le poids futur. À l'opposé, l'idée de permettre aux migrants de s'épanouir envisage le temps présent de manière moins instrumentale et comme une finalité en soi. Une moindre importance est accordée aux statuts passés et futurs des migrants, et seul importe le ressenti de sensations positives dans l'instant par la pratique sportive. Enfin, la philosophie liée à l'intégration sociale des migrants est davantage orientée vers l'avenir puisque la pratique sportive vise à donner aux migrants les outils culturels et linguistiques leur permettant d'envisager un futur professionnel, familial, et collectif au sein de la société d'accueil. Le fait d'envisager les philosophies politiques d'« intégrer », d'« émanciper » et de « protéger » dans des temporalités particulières nous paraît également constituer une perspective intéressante en vue de l'étude qualitative de programmes sportifs. Tout comme les différentes options politiques sont souvent enchevêtrées dans la réalité des programmes, les temporalités de l'utilisation du sport sont aussi à envisager de manière complexe. Une perspective intéressante selon nous serait d'analyser plus qualitativement les différentes manières d'articuler les philosophies politiques typiques et les rapports aux temps particuliers dans lesquels elles s'inscrivent, entre les objectifs décrits par les concepteurs de programmes, les situations motrices proposées de manière pratique, et la manière dont les migrants eux-mêmes reçoivent ces différents dispositifs sportifs.

Chapitre 3 : typologie des programmes sportifs et manières typiques de nommer les migrants

A. Typologie des programmes sportifs pour migrant en Allemagne, Angleterre, France et Italie

a. Apports d'une typologie des programmes sportifs à l'échelle européenne

Le premier chapitre a montré que l'augmentation du nombre de migrants au cours des dix dernières années, et en particulier depuis 2015, avait fait de la « crise de l'accueil » (Réa et collab., 2019) une question qui divise fortement les pays européens. Des différences marquées ont été observées dans les deux domaines politiques interdépendants des politiques migratoires que sont la gestion des frontières pour l'accès des migrants aux territoires nationaux, et des politiques d'accueil des migrants une fois qu'ils sont arrivés (Hammar, 1985). Ce deuxième aspect et en particulier les différences politiques et philosophiques qui différencient les pays européens dans l'accueil des migrants récemment arrivés en Europe a toutefois été beaucoup moins documenté. Au cours des vingt dernières années, il a été démontré que les politiques des États européens ont globalement convergé vers l'« intégration civique » comme moyen de relier les nouveaux arrivants aux institutions traditionnelles, en particulier au marché du travail (Joppke, 2007). Compte tenu de l'augmentation des flux migratoires récents vers l'Europe, un défi politique majeur pour les États-nations a été de soumettre les migrants forcés en situations légales à ce régime général d'intégration (Joppke, 2017). Cependant, les réactions et les efforts des États pour accueillir et intégrer ces populations en temps de « crise » ont été variables (Hernes, 2018). Dans la plupart des pays européens, la politique d'accueil des migrants et des réfugiés depuis 2015 s'est principalement constituée à travers des processus multiples et contingents d'interprétation des gouvernements locaux (Polat et Lowndes, 2022). L'analyse comparative des différences entre les politiques d'accueil des migrants est donc difficile à mener, car celles-ci deviennent plus complexes et sont formulées à différents niveaux de gouvernement (Scholten et Penninx, 2016). Une analyse comparative des politiques d'accueil des migrants doit se focaliser sur des dimensions relativement précises afin de révéler les différences nationales potentielles. À partir de l'exemple des programmes sportifs proposés aux migrants sur le sol européen, cette partie de notre travail vise à comprendre la diversité des formes d'accueil en identifiant les différences politiques fondamentales qui la composent. Nous examinons ici l'hypothèse générale selon laquelle les activités sportives révèlent, traduisent et concrétisent des orientations politiques contrastées en matière d'accueil des migrants entre les

pays européens. L'exemple des activités sportives offre en effet une opportunité concrète d'explorer les formes et les philosophies de l'accueil des migrants à travers une méthode mixte (quantitative et qualitative) permettant de distinguer des programmes d'accueil des migrants par le sport typiques par pays. Cet objectif dépasse une simple dimension quantitative dans la mesure où cette comparaison ne vise pas à comparer la quantité de migrants concernés ou le nombre de programmes sportifs par pays, mais plutôt les différences philosophiques et politiques qui les structurent. Nous avons précédemment montré que les objectifs des programmes sportifs destinés aux migrants s'articulaient autour de trois philosophies politiques typiques que sont *l'émancipation*, *l'intégration* et *la protection* (Puech, Le Yondre et Freedman, 2021). Au-delà de la diversité apparente des programmes sportifs selon les pays, nous supposons que ces approches politiques ne sont pas adoptées au hasard, mais qu'elles s'enracinent au contraire dans des contextes nationaux contrastés d'accueil des migrants. Nous postulons que l'usage du sport révèle et traduit concrètement l'existence de philosophies nationales implicites « par le bas » de l'accueil des migrants depuis la crise des années 2010. Nous faisons ici l'hypothèse que les membres des programmes sportifs partagent, à travers leurs objectifs, une philosophie politique commune de l'usage du sport à l'échelle nationale qui concrétise un positionnement relativement répandu, en continuité ou en rupture avec les politiques et le contexte national d'accueil et d'intégration.

La comparaison internationale de l'utilisation du sport pour l'intégration des migrants a montré le lien entre les politiques sportives nationales et les conceptions historiquement distinctes de l'identité nationale et de la citoyenneté (Henry et collab., 2007). Nous souhaitons prolonger ce travail, d'abord d'un point de vue méthodologique en fondant notre comparaison sur une typologie des programmes sportifs, établie statistiquement à partir de données empiriques et non uniquement au regard d'approches théoriques de la citoyenneté nationale. D'autre part, les études menées depuis la « crise » migratoire du milieu des années 2010 ayant souvent privilégié l'impact de programmes sportifs de manière séparée, nous entendons examiner à plus grande échelle les différents modèles politiques qui organisent le paysage des programmes sportifs proposés aux migrants. L'analyse des formes et des philosophies qui sous-tendent cet accueil par le sport incarne une approche concrète permettant de sonder les disparités dans le traitement des migrants au sein des différents contextes nationaux depuis 2010. À partir de notre première typologie des différentes philosophies politiques de l'accueil des migrants par le sport, nos objectifs sont ici (I) de mettre en évidence des programmes sportifs typiques en fonction de leurs orientations politiques et d'autres critères tels que leurs

statuts organisationnels et les catégories de migrants qu'ils visent ; et (II) de mieux comprendre la répartition de ces types de programmes sportifs au sein des différents contextes nationaux dans lesquels les migrants sont accueillis. Cette partie également doit également permettre une analyse approfondie des usages des catégories par les associations sportives qui témoigne des rapports qu'elles entretiennent avec les politiques publiques et les États européens (Lepoutre, et Malogne-Fer, 2022). Retrouve-t-on par exemple dans les dispositifs sportifs des différents pays la distinction souvent dominante entre « migrants économiques » et « réfugiés politiques » ?

Enfin, dans son ouvrage récent portant le sport dans la « crise des réfugiés », Michelini (2023) note que :

« Le paysage de la recherche est fragmenté en une multitude d'études à petite échelle. Bien que cette fragmentation ait l'avantage de créer une image variée et indépendante des différentes facettes du sujet, des efforts étendus et coordonnés permettraient d'optimiser les processus de recherche, en particulier le potentiel comparatif, qui n'est pas entièrement réalisable en comparant les résultats des projets individuels a posteriori. C'est pourquoi le développement de projets de recherche plus vastes et plus ambitieux est vivement encouragé » (Michelini, 2023 ; 89).

Alors que les projets internationaux comparatifs sont extrêmement rares dans ce champ de recherche, notre travail constitue une possibilité de combler ce point relativement aveugle des études sur les pratiques sportives des migrants. Il s'agit également pour nous d'une étape intermédiaire de notre travail qui visera finalement à confronter des monographies plus qualitatives de programmes sportifs avec les formes idéales typiques que nous tentons ici de mettre en évidence.

b. Méthodologie de l'analyse factorielle des correspondances multiples

L'analyse est basée sur une partie de notre recensement qualitatif de programmes sportifs (N=202) que nous avons restreint à quatre pays européens (France, n = 72, Allemagne, n = 71, Italie, n = 35, Angleterre, n = 24) d'abord, car ce sont les pays au sein desquels nous avons pu collecter le plus grand nombre de données⁴⁸. Ces derniers comptent également parmi

⁴⁸ Ces pays étaient systématiquement les plus représentés au sein des bases de données que nous avons consultées. Ce sont également des pays pour lesquels nos recherches Internet par mots clés nous ont conduit au plus de programmes. Enfin, au sein de chacun de ces pays, il nous été possible d'accéder à des listes de projets destinés aux migrants soutenus ou récompensés par des institutions sportives. Il faut également noter que notre maîtrise

les principaux États d'accueil en Europe⁴⁹, et relèvent de dimensions suffisamment proches pour être comparables. En partant du recensement manuel des programmes et objectifs sportifs, la méthode statistique de l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) s'est avérée être la plus adaptée pour établir une typologie des programmes sportifs européens d'accueil des migrants. L'analyse de cet échantillon a tout d'abord nécessité l'élaboration de trois variables d'analyse dont les modalités sont présentées dans le Tableau 4.

Tableau 4. Critères d'analyse des programmes sportifs

Variables	Modalités
Statuts des programmes	(1) « Associations sociosportives » : organisations qui utilisent spécifiquement le sport à des fins sociales. (2) « Associations d'aide sociale » : programmes sociaux destinés à diverses populations vulnérables, pas uniquement migrantes. (3) « Associations d'accueil » : associations apportant un soutien spécifique aux migrants suite à leur arrivée. (4) « Clubs sportifs existants » : clubs sportifs affiliés aux fédérations sportives du pays d'accueil (5) « Clubs sportifs créés » : clubs sportifs créés spécifiquement pour accueillir des migrants
Catégories de migrants	(1) « Réfugiés » : migrants possédant le statut de réfugié (2) « Demandeurs d'asile » : migrants ayant demandé l'asile et en attente d'une décision concernant le statut de réfugié (3) « Réfugiés et Demandeurs d'asile » : population mixte de réfugiés et de demandeurs d'asile (4) « Mineurs non accompagnés » : mineurs présents sans représentants légaux dans le pays d'accueil (5) « Migrants » : les migrants au statut mixte, y compris les migrants « irréguliers » et les demandeurs d'asile déboutés
Philosophie politique	(1) « Intégrer » (2) « Émanciper » (3) « Protéger »

relative de la langue de ces quatre pays nous a probablement aidé à mieux prospecter l'ensemble des possibilités pour recenser les programmes sportifs.

⁴⁹ Ils constituent quantitativement, et non proportionnellement, les principaux pays d'accueil des migrants en Europe.

Nous avons ensuite effectué une ACM pour appréhender les modalités d'association les plus fréquentes entre ces variables qualitatives. L'objectif premier de l'ACM est en effet de permettre d'appréhender le plus simplement possible une masse de données disponibles dans une enquête et d'en extraire les informations pertinentes sans qu'il soit nécessaire d'émettre d'hypothèse préalable concernant les associations éventuelles entre les différentes variables (Des Nétumières, 1997). Cette méthode est en ce sens particulièrement bien adaptée à une recherche comparative internationale et à son grand nombre de programmes et de critères différents sans lien présumé entre eux (Blasius, et Thiessen, 2006). La capacité de l'ACM à extraire des « facteurs principaux » d'une « mer de données » permet en effet de dégager des oppositions fondamentales, là où l'observation directe peut faire apparaître, mais sans parvenir à les hiérarchiser, des principes de différences en nombre quasiment illimité (Courtial, 1978). Cette méthode fournit alors dans un « plan factoriel » la représentation visuelle d'un grand nombre de variables qualitatives afin de faciliter l'interprétation des modalités d'association les plus fréquentes entre elles. L'analyse factorielle se présente comme un outil particulièrement utile dans une phase d'exploration des données comme la nôtre. Le principe de l'ACM est en effet d'établir un réseau de relations entre les critères investigués qui tendent à se regrouper sur un plan factoriel en fonction de leur fréquence d'association (Le Roux et Rouanet, 2010). Les modalités associées le plus fréquemment y sont représentées par des points qui tendent à se regrouper alors que la dissemblance produit, au contraire, de la distance (Duval, 2017). L'analyse factorielle permet ainsi de produire des « résumés » graphiques de tableaux de grande taille qu'il serait autrement difficile d'appréhender (Duval, 2012 ; 268).

Si l'ACM permet de ne pas nécessiter d'hypothèses préalables concernant les associations et corrélations entre variables - qui risqueraient de forcer son interprétation par une lecture conditionnée - cela ne veut pas dire qu'elle exclut de ce fait toute hypothèse dans la recherche (Des Nétumières, 1997). Nous avons par exemple effectué des hypothèses au moment de la construction des variables – les catégories de migrants, les statuts des organisations ou les philosophies politiques - dont on suppose la pertinence pour décrire les programmes sportifs européens. L'utilisation de cet outil donne en effet à la construction des données une importance décisive dans le travail statistique. Le choix de la population statistique et des variables retenues, ainsi que la façon dont ces dernières sont codées constituent des étapes essentielles qui conditionnent fortement les résultats de l'analyse et la lecture sociologique que l'on peut en faire. Pour cette raison, il est nécessaire d'explicitier le plus possible les choix qui président à la construction du tableau soumis à l'analyse (Duval, 2012 ; 278). Nous avons été par exemple

été confronté à l'impossibilité de renseigner précisément les financements des programmes sportifs. Il nous aurait en effet paru intéressant de disposer de cet indicateur afin de mieux comprendre le lien des programmes sportifs avec les institutions existantes. Malheureusement il s'est révélé impossible à exploiter, car il était souvent manquant ou imprécis, et se combinait en réalité trop fréquemment dans les autres pour permettre d'en rendre compte précisément.

Par ailleurs, notre échantillon ne peut être considéré comme totalement représentatif, car de potentiels effets de visibilité des programmes sportifs recensés peuvent perturber sa constitution. Nous nous sommes basé sur des informations accessibles sur Internet sur des sites spécialisés ou dans les médias, qui ne reflètent pas forcément la totalité des pratiques d'inclusion des migrants par le sport. Nos données contiennent probablement de manière surreprésentée les programmes les plus médiatisés, en raison de leur envergure, de récompenses reçues ou d'une plus grande ambition. De nombreuses associations sportives, probablement parmi les projets les plus modestes, ne communiquent pas sur leurs activités, ce qui brouille leur reconnaissance. L'utilisation de listes de recensement par des institutions sportives ou politiques nous a permis de combler en partie cette lacune. Toutefois, ces données ne peuvent jamais répondre pleinement et adéquatement à des questions pour lesquelles elles n'ont pas été construites (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1973). Cela signifie que la constitution manuelle de notre propre échantillon comporte également des avantages puisqu'elle nous permet d'éviter une analyse biaisée, car basée uniquement par un filtre politique ou institutionnel.

Cette approche implique également un saut interprétatif subjectif, notamment pour relier les objectifs d'un programme sportif à une philosophie politique particulière. Nous avons alors effectué un test d'accord inter-observateur pour limiter les biais subjectifs d'interprétation. Pour confirmer la précision et la cohérence du codage, l'un de nos directeurs de thèse a codé de manière indépendante un échantillon aléatoire de 20% des programmes sportifs utilisés dans l'analyse. Conformément aux recommandations émises dans la littérature, ce codage a été réalisé de manière itérative, en gardant des possibilités d'échange lorsque des questions se posaient sur les critères de catégorisation (Stolz et Taylor, 2017). La clarification du raisonnement interprétatif utilisé dans l'analyse permet de dépasser les effets subjectifs souvent omniprésents dans le codage des données qualitatives (Armstrong et collab., 1997). Après avoir confronté nos observations, nous avons obtenu une valeur de $\kappa = 0,855$ au test kappa de Cohen sur le codage de l'échantillon, ce qui montre un accord « presque parfait » entre les analystes

(Landis et Koch, 1977 ; 165). Ce test nous permet avant tout de confirmer la concordance aléatoire et sans jugement entre les programmes sportifs et une philosophie politique. Il nous permet également de vérifier également la cohérence interne de nos philosophies politiques puisqu'à l'aide de la description des critères de caractérisation des philosophies politiques du tableau 3 - perception des migrants, rôle attribué au sport, et temporalité des objectifs – deux observateurs sont arrivés à des analyses identiques concernant 38/40 programmes testés.

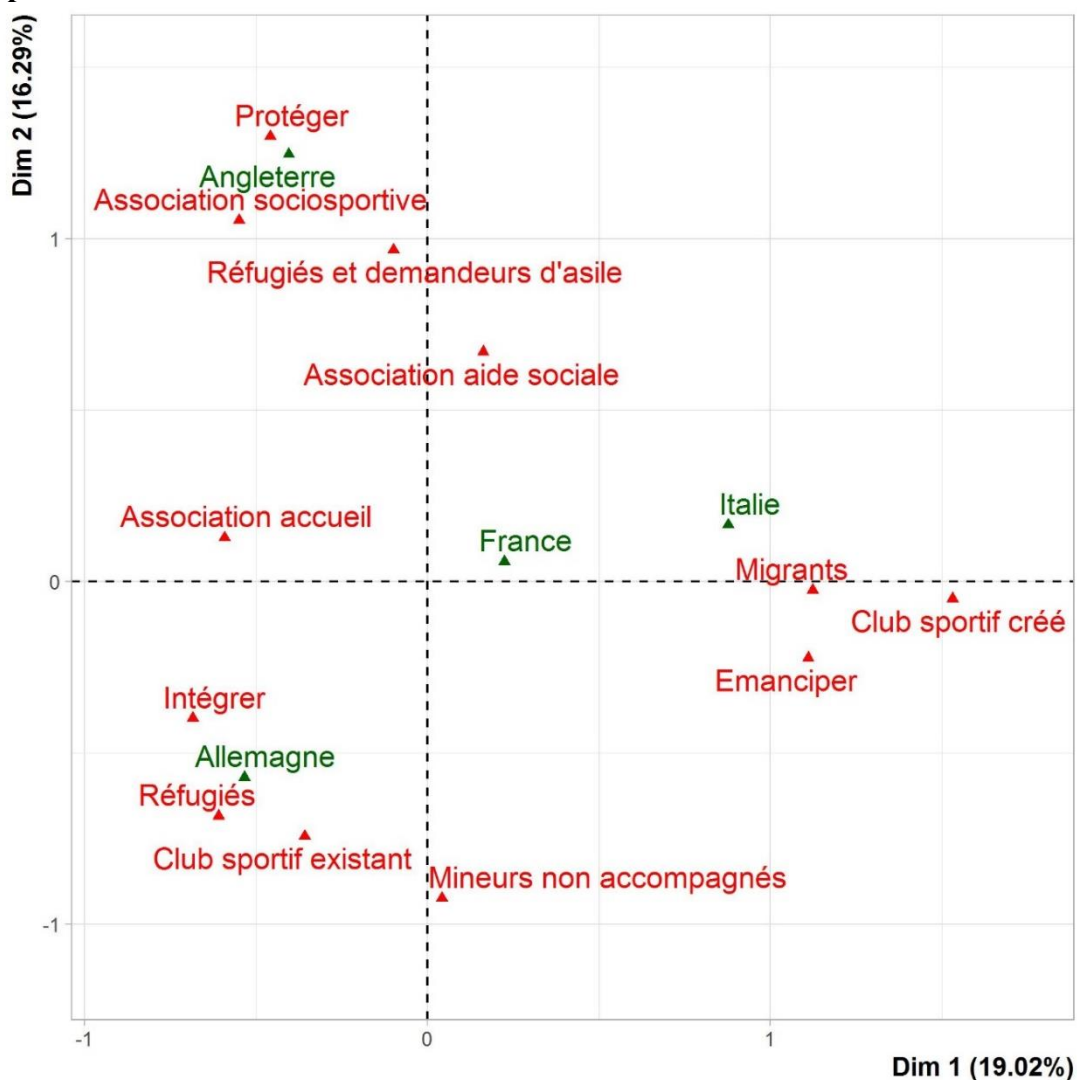
Finalement, dans le but de faciliter la comparaison des différents programmes sportifs types, nous avons également procédé à une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) pour traiter les données de l'ACM non pas en distribution continue, mais plutôt en classes (Benzecri, 1973b, 590). Cette méthode regroupe les coordonnées de l'ACM en grappes de plus en plus vastes en fonction de leur degré de proximité, ce qui permet d'identifier des profils types correspondant aux modalités les plus fréquemment associées. La CAH suggère des regroupements des individus en fonction de la similitude de leur positionnement sur les axes factoriels retenus. Son articulation avec les facteurs retenus pour l'ACM permet d'obtenir des classes plus homogènes en éliminant le « bruit » (Longchamp et collab., 2018). Cette analyse en classe est en effet considérée comme « auxiliaire » (Benzecri, 1973b, 590) dans le champ des analyses factorielles. Nous ne l'utilisons pas pour établir des types de programmes sportifs de manière substantialiste et définitive, mais plutôt comme une aide à l'interprétation du champ pour comprendre pourquoi certains critères se regroupent et d'autres non. Chaque modalité typique comprend en réalité de nombreuses variations et le plus important est de comprendre les principales associations de ces variables.

De plus, alors que notre ACM traduit les relations entre les philosophies politiques des programmes sportifs, le statut de l'organisation qui les met en œuvre et les catégories de migrants concernées par ces programmes, nous avons inclus les pays d'accueil en tant que variables supplémentaires. Ce procédé permet d'ajouter un élément d'analyse complémentaire sans qu'il participe à l'analyse constitutive des axes de l'ACM (Lebart, Morineau, et Piron, 1995 ; 27). L'intérêt de la variable supplémentaire dans notre cas est de ne pas penser les programmes sportifs comme intrinsèquement liés à un contexte national, mais plutôt de voir les pays d'accueil comme un facteur important d'interprétation des regroupements que notre analyse a opéré. Ainsi, les différents types de programmes identifiés peuvent en réalité tous se trouver dans chacun des quatre pays, mais ce procédé nous permet de mettre en évidence les contextes nationaux dans lesquels ils se sont les plus représentés.

c. Résultats de l'ACM

Nous détaillons dans cette sous-partie les résultats d'un article que nous avons publié dans le *Journal of International Migration and Integration* permettant d'établir une typologie des programmes d'accueil des migrants par le sport en Europe (Puech, Le Yondre et Freedman, 2023). La Figure 4 représente le graphique de l'ACM obtenu à partir des critères d'analyse des programmes sportifs qui forment les variables actives de l'analyse.

Figure 4 - Graphique de l'ACM des programmes d'accueil des migrants par le sport en Europe



Note : Les modalités actives constitutives des axes sont représentées en rouge et les pays d'accueil, en tant que variables supplémentaires, sont représentés en vert.

Source : Tableau des programmes par variables et modalités issu de notre propre recensement. N = 202.

Nous avons retenu les deux premières dimensions, car elles résument le mieux l'information extraite par l'ACM en expliquant respectivement 19,02% pour l'axe 1 et de

16,29% pour l'axe 2 des variations observées dans notre échantillon⁵⁰. Ces axes maximisent ainsi les principales différences entre les associations de modalités des programmes sportifs tout en éloignant les plus dissemblables. Notre description des deux dimensions est le résultat de l'interprétation des regroupements de variables opérés par l'analyse et la description des deux axes à travers les variables et leurs modalités, représentées dans les tableaux 2 et 3⁵¹. Il est nécessaire d'attirer l'attention sur les modalités qui contribuent le plus à la formation des axes, que l'on repère grâce à la consultation des tableaux de contribution aux axes calculés par le programme d'élaboration de l'ACM (Tableaux 5 et 6). Cette description mathématique des axes et l'interprétation visuelle du graphique se complètent et permettent une interprétation plus fine des oppositions que les axes dessinent.

Tableau 5 - Description de la dimension 1 à l'aide des modalités et des variables actives et supplémentaires

Variables actives et supplémentaires	Corrélations	Significativité
Catégories de variables	R2	p.value
Philosophie politique	6.896E-01***	2.828E-51
Type de porteur	6.034E-01***	1.639E-38
Statut des migrants	4.189E-01***	3.337E-23
Pays	2.697E-01***	1.826E-13
Modalités	Estimate	p.value
Philosophie politique=Epanouir	8.469E-01***	9.909E-52
Porteur=Club sportif créé	1.127E+00***	1.367E-37
Statut=Migrants	7.625E-01***	2.847E-21
Pays=Italie	6.317E-01***	3.174E-09

⁵⁰ Il est nécessaire de choisir les deux axes les plus pertinents pour représenter les données pour représenter cet ensemble de données dans un espace de petite dimension. Les pourcentages sur les axes correspondent au degré de représentation des données totales. L'ensemble des dimensions est égal à 100%. Nous avons choisi les axes 1 (19,02%) et 2 (16,29%) qui représentent les pourcentages maximum pour un axe. D'une manière générale, plus il y a de données à analyser, plus le pourcentage de ces deux premiers axes est faible.

⁵¹ L'interprétation de l'ACM se fait donc d'une part grâce à la proximité visuelle des points : plus deux points sont proches l'un de l'autre, plus ils sont associés, alors que les points en opposition au centre du repère sont les moins associés.

Pays=France	1.387E-01*	1.634E-02
Porteur=Association aide	9.342E-02	4.224E-01
Statut=Mineurs isolés	-5.430E-02	8.604E-01
Statut=Réfugiés et demandeurs d'asile	-1.616E-01	3.160E-01
Pays=Angleterre	-3.363E-01*	3.493E-02
Porteur=Association accueil	-4.762E-01**	4.023E-03
Philosophie politique=Protéger	-3.382E-01**	1.106E-03
Porteur=Association socio-sportive	-4.446E-01***	6.375E-05
Porteur=Club sportif existant	-2.999E-01***	3.413E-05
Pays=Allemagne	-4.341E-01***	1.080E-08
Statut=Réfugiés	-5.466E-01***	6.916E-12
Philosophie politique=Intégrer	-5.087E-01***	2.881E-22

Notes : *p < 0.05, **p < 0.01, ***p < 0.001. Ce tableau représente les variables et les modalités plus liées aux moins liées à l'axe. Ces descriptions ont été obtenues directement lorsque nous avons effectué notre ACM grâce au package Factoshiny à partir du logiciel de programmation statistique R. Le package a calculé automatiquement cette description des axes à partir d'un modèle d'analyse de variance permettant d'éclairer les liens entre les variables et les modalités – c'est-à-dire les critères d'analyse des programmes sportifs - avec les deux dimensions. Le test de Fisher détermine le rapport de corrélation (R^2) entre les variables et les dimensions, et le test de Student estime les coordonnées qui ont des modalités significativement différentes de la moyenne sur les dimensions (Estimate). Comme les dimensions constituent déjà des variables synthétiques obtenues à partir d'une combinaison des variables actives, tester la significativité entre les coordonnées des variables et les différents critères relève d'une procédure par construction biaisée, mais utile pour trier et sélectionner les variables de façon à décrire les axes (Husson, Lê, et Pagès, 2016 ; 24).

Tableau 6 - Description de la dimension 2 par les modalités et variables actives et supplémentaires

Variables actives et supplémentaires	Corrélations	Significativité
Variables	R2	p.value
Statut des migrants accueillis	5.515E-01***	2.830E-34
Type de porteur	4.927E-01***	4.647E-28
Philosophie politique	4.223E-01***	1.943E-24
Pays	3.036E-01***	1.734E-15
Modalités	Estimate	p.value

Statut=Réfugiés et demandeurs	7.923E-01***	8.735E-30
Philosophie politique=Protéger	7.500E-01***	3.675E-25
Porteur=Association socio-sportive	5.888E-01***	3.770E-16
Pays=Angleterre	7.145E-01***	7.325E-12
Porteur=Association aide	3.206E-01***	7.863E-04
Statut=Migrants	9.885E-02	8.526E-01
Porteur=Club sportif créé	-1.831E-01	7.297E-01
Pays=France	-1.168E-01	5.379E-01
Porteur=Association accueil	-5.842E-02	5.366E-01
Pays=Italie	-4.138E-02	2.831E-01
Philosophie	-3.135E-01*	1.831E-02
Statut=Mineurs isolés	-5.293E-01***	9.762E-05
Philosophie politique=Intégrer	-4.365E-01***	1.772E-07
Pays=Allemagne	-5.564E-01***	7.639E-10
Statut=Réfugiés	-3.619E-01***	4.953E-15
Porteur=Club sportif existant	-6.678E-01***	8.824E-21

Notes : *p < 0.05, **p < 0.01, ***p < 0.001. La description de la deuxième dimension relève de la même procédure que celle de la première dimension décrite dans les Notes du Tableau 5.

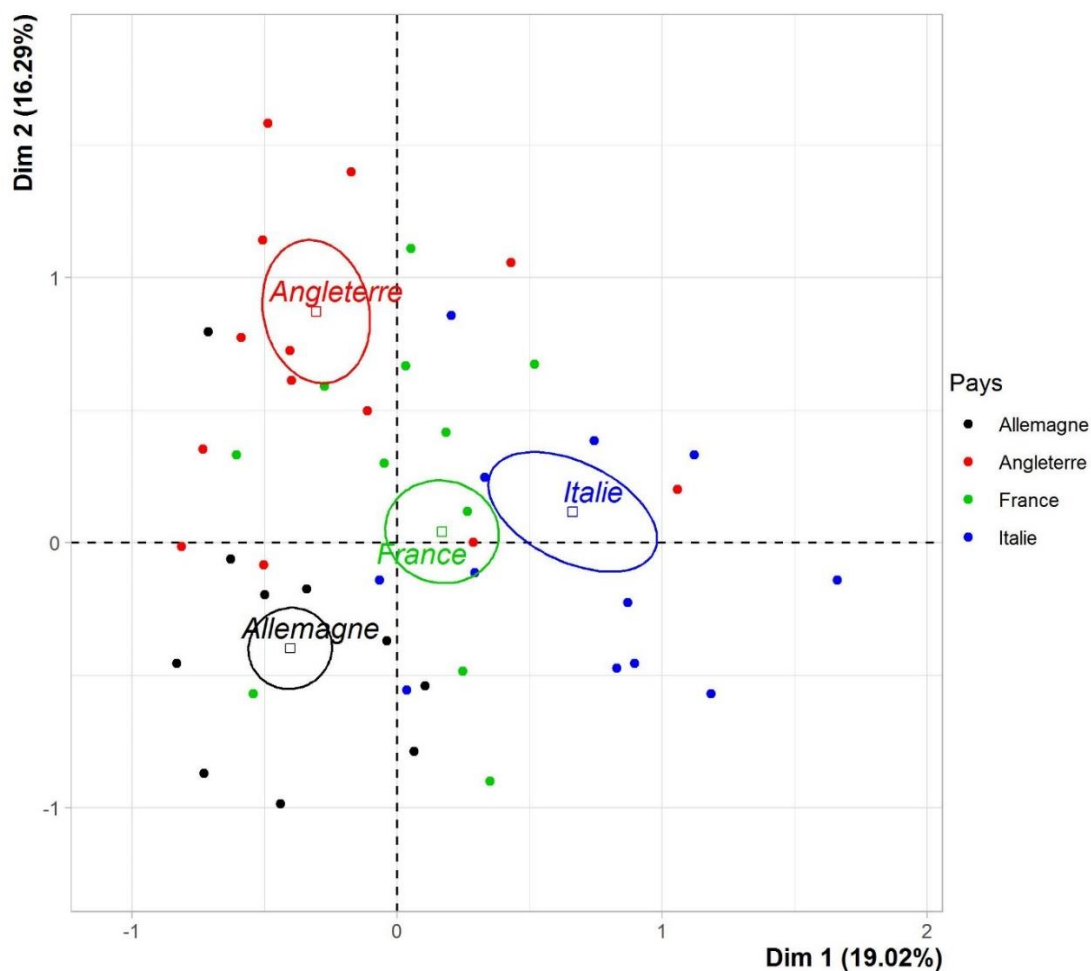
Ces données suggèrent que le premier axe exprime la principale tension de l'analyse, puisqu'il présente le pourcentage d'analyse le plus élevé (Figure 6). Celle-ci concerne d'abord les philosophies politiques, puisque les modalités les plus corrélées à l'axe 1 sont positivement la philosophie politique d' « émanciper » et négativement celle d' « intégrer » (Tableau 5). À première vue, cette dimension oppose les programmes présentant des objectifs d'intégration proches d'un idéal politique d'assimilation (Joppke, 2007) à l'extrémité gauche de l'axe horizontal à ceux ayant des objectifs d'émancipation des migrants dans une perspective plus multiculturaliste et en rupture avec cet idéal à l'extrémité droite de l'axe (Tableau 5). En croisant cette opposition entre « intégrer » et « émanciper » et les autres critères les plus significatifs – le type de porteur entre clubs sportifs créés et existants et les statuts entre migrants et réfugiés – cet axe décrit principalement la tension entre l'adhésion, voire la reproduction, et le rejet des

catégorisations politiques des migrants. Le contraste existant entre l'accueil des migrants sans distinction de statut et celui des seuls réfugiés reconnus (Tableau 5) témoigne également de cette opposition puisque les programmes situés dans la partie droite revendiquent parfois ouvertement leur aveuglement aux statuts plus ou moins légaux dans la proposition d'activités sportives. La partie inférieure gauche du graphique témoigne des « injonctions à l'intégration » (Aulanier et Bartel, 2022) ou à l'adaptation culturelle et à l'insertion professionnelle (Keyhani, 2020) auxquelles sont confrontés les réfugiés statutaires. À l'opposé, la partie droite du graphique exprime un rejet des catégories existantes puisqu'il s'agit d'assurer des droits, ici au sport, pour les migrants sans prêter aucune attention à leur statut. La contribution très significative des clubs sportifs existants et de ceux nouvellement créés (Tableau 5) à la formation de cet axe confirme également cette opposition dont témoignent l'adhésion ou la rupture avec les institutions sportives existantes.

La seconde dimension est plus secondaire car elle synthétise un pourcentage relativement inférieur de l'information issue de nos données. Elle est principalement liée au statut des migrants accueillis, ce qui est confirmé par la forte importance des modalités des catégories de réfugiés et des réfugiés et demandeurs d'asile accueillis simultanément (Tableau 6). Ce deuxième axe de l'ACM oppose ainsi les programmes sportifs destinés à une population spécifique de réfugiés et affichant clairement un objectif politique d'intégration à ceux qui affichent une approche humanitaire visant à protéger une population mixte de réfugiés et de demandeurs d'asile tout en se prétendant davantage apolitiques. Cette interprétation se fonde également sur la forte contribution de la philosophie de protection des migrants dans l'espace situé dans la partie supérieure de l'axe vertical (Figure 6). Les programmes situés en haut de cet espace s'accordent ainsi avec les initiatives d'aide fondées davantage sur une « raison humanitaire » (Fassin, 2015) morale et émotionnelle que sur une volonté politique clairement revendiquée. Contrairement aux clubs sportifs engagés dans l'intégration des réfugiés statutaire afin de préparer leur avenir dans la société d'accueil, les associations d'aide sociale ou socio-sportives s'adressent à la fois aux réfugiés et aux demandeurs d'asile en raison de leur vulnérabilité et suite à leurs parcours migratoires traumatisants. À l'inverse de l'intégration qui vise clairement à préparer la participation future des réfugiés à la société d'accueil, la protection n'est pas revendiquée directement comme une initiative politique, mais se fonde plutôt sur une logique humanitaire de compassion.

Enfin, nous observons que les pays d'accueil, sont systématiquement liés de manière significative aux axes (Tableaux 5 et 6), alors même qu'ils ne participent pas à leur constitution en tant que modalités supplémentaires. Cela signifie qu'ils constituent des éléments de contexte importants pour l'interprétation. De plus, on observe que ces modalités supplémentaires sont significativement distinctes selon les pays. Le graphique coloré de l'ACM par pays (Figure 5) montre en effet que les ellipses de confiance autour du barycentre des différentes modalités des programmes sportifs par pays ne se chevauchent pas, ce qui indique que leurs sous-populations sont significativement distinctes. Cela signifie que les pays sont non seulement liés aux deux dimensions de l'analyse factorielle, mais s'organisent également dans des espaces séparés, correspondant à des associations de variables distinctes.

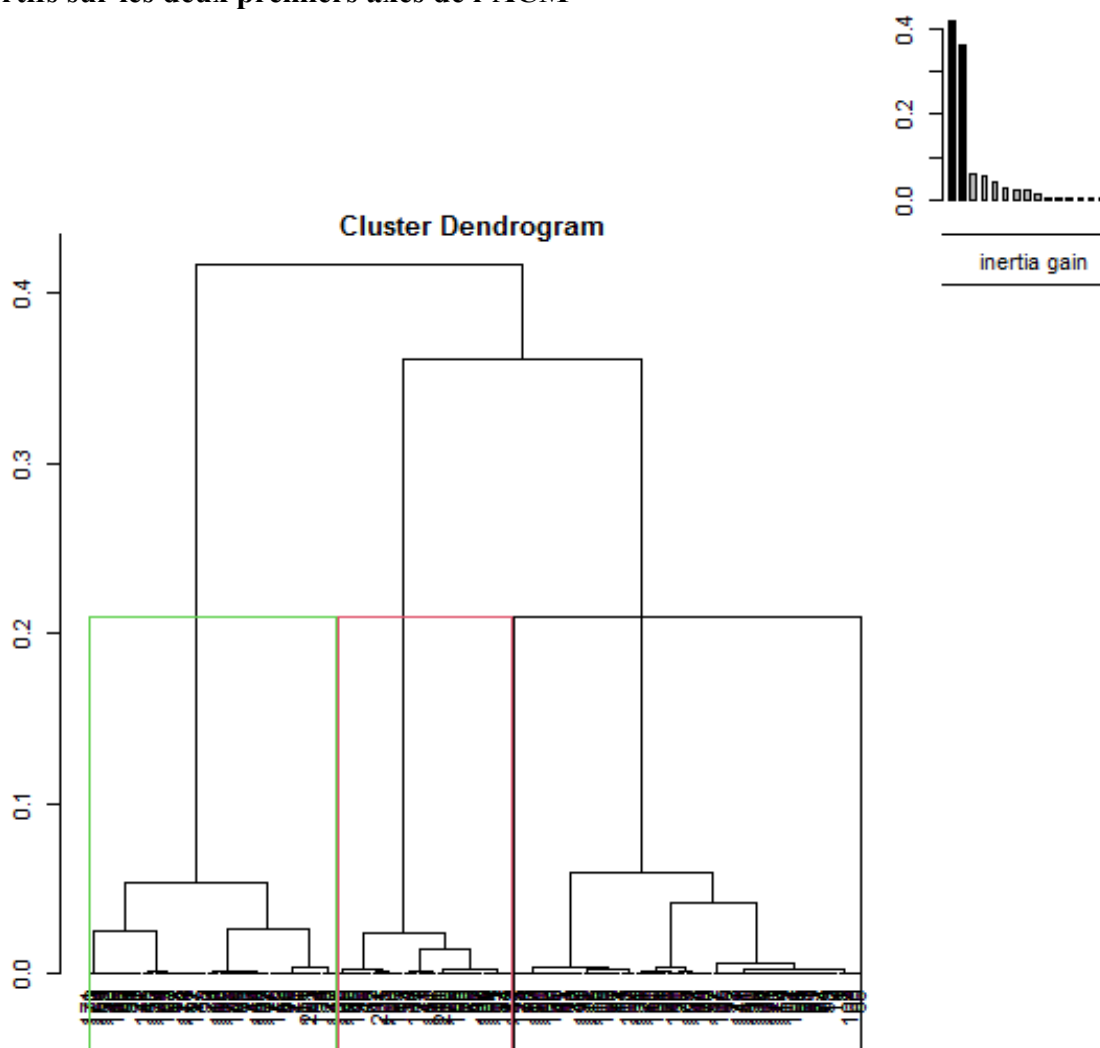
Figure 5 - Graphique de l'ACM par ellipses de confiance autour des pays d'accueil



Note : Le centre des ellipses de confiance est situé au centre de gravité des programmes sportifs situés dans le pays correspondant. Les ellipses de confiance autour de chacune de ces modalités supplémentaires sont significativement différentes les unes des autres lorsqu'elles ne se chevauchent pas. La réduction de la taille des ellipses indique un plus grand nombre d'individus et des sous-populations distinctes.

Nous avons effectué une CAH des coordonnées des variables actives et supplémentaires positionnées sur les deux premières dimensions de l'ACM. La Figure 6 illustre le dendrogramme de la CAH exprimant les modalités des programmes sportifs des plus proches dans le plan de l'ACM dans la partie basse de l'arbre. L'allure générale de l'arbre formant 3 « clusters » (« grappes ») dissemblables entre eux dans la partie haute suggère sans grande ambiguïté une coupure à trois classes de programmes sportifs. Le diagramme des gains d'inertie confirme cette troncature puisque la perte d'inertie entre les classes est très faible au-delà de 3 classes, ce qui indique que les individus diffèrent principalement entre les 3 premières classes.

Figure 6 - Dendrogramme de la CAH réalisée à partir des coordonnées des programmes sportifs sur les deux premiers axes de l'ACM



Notes : La CAH permet de regrouper en classe les programmes sportifs à partir de leurs coordonnées sur le graphique de l'ACM. L'indice de dissimilarité entre les individus pour la classification a été effectué à partir la distance euclidienne entre les coordonnées des individus sur les axes factoriels de l'ACM. La hauteur des programmes sportifs sur le dendrogramme s'interprète en termes de ressemblance entre eux. La classification est dite ascendante hiérarchique puisque les programmes qui se regroupent sur le haut de l'arbre ont des modalités de plus en plus dissemblables entre elles. À l'inverse, plus ils sont proches sur le bas de l'arbre, plus leurs coordonnées sont rapprochées.

Le diagramme des gains d'inertie fournit un indice de dispersion des coordonnées suggérant un nombre de classes à retenir pour l'analyse. On observe ici deux premières barres beaucoup plus élevées, ce qui indique qu'il y a une forte perte d'inertie entre les classes si l'on passe de 3 classes à deux classes. Cela signifie que ce regroupement agrège des individus très différents. Le passage de 4 à 3 classes s'accompagne d'une perte d'inertie beaucoup plus faible, ce qui suggère de les regrouper en 3 classes pour l'analyse.

Source : Coordonnées des programmes sportifs sur les axes factoriels de l'ACM. N = 202.

Les « valeurs tests » des modalités des variables qualitatives actives et supplémentaires permettent d'identifier plus précisément les caractéristiques distinctives de trois différentes classes (Tableau 7). Situées dans trois espaces relativement distincts, ces associations de modalités définissent des profils typiques de programmes sportifs d'accueil des migrants. Nous rappelons que notre objectif n'est pas d'enfermer chaque programme au sein d'une classe de manière « substantialiste », mais plutôt de mettre au jour les « systèmes de relations » et les rapports de forces qui mènent à une telle partition (Bourdieu et Saint Martin, 1978). Ces classes décrivent de manière idéale typique des programmes sportifs qui n'existent jamais sous cette forme épurée en réalité⁵². La représentation simultanée sur la Figure 9 du plan factoriel de l'ACM et de la hiérarchie de la CAH permet d'illustrer la complémentarité de ces deux approches statistiques puisque l'on dispose à la fois d'une vision continue des tendances matérialisées par les axes factoriels, et discontinue de la classification des variables les plus proches pour le même ensemble de données. À partir du Tableau 7 et de la Figure 9 ci-dessous, nous détaillons plus précisément notre interprétation de ces trois classes et le rapport qu'elles entretiennent dans nos sous-parties suivantes.

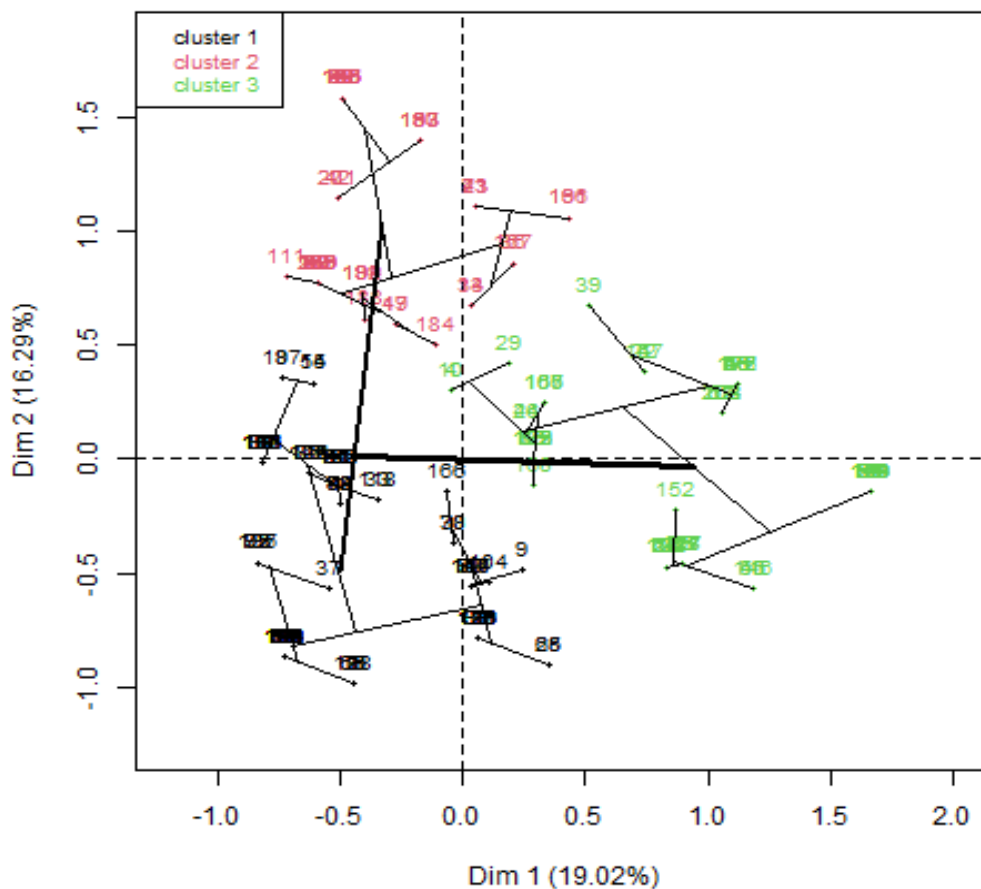
⁵² Par exemple, nombreux sont les programmes sportifs qui déclarent s'adresser aux réfugiés alors que les migrants peuvent y participer sans réelle distinction de statut. Par ailleurs, les membres des associations ne partagent pas strictement les mêmes idées de l'utilisation du sport. Enfin, les objectifs et leur organisation peuvent varier dans le temps.

Tableau 7 - Description des 3 classes à partir des « valeurs test » des modalités des variables actives et supplémentaires

Variables	Modalité	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Pays	Allemagne	7.35***	-4.04***	-4.41
	Angleterre	-3.51***	6.26***	-2.8**
	France	-1.72	-0.206	2.01*
	Italie	-4.14***	-0.845	4.83***
Philosophie politique	Émanciper	-5.85***	-5.51***	10.8***
	Intégrer	8.24***	-2.53*	-6.58***
	Protéger	-3.23**	8.49***	-5.61***
Porteur	Association accueil	2.51*	0.15	-3.05**
	Association aide sociale	-2.71**	2.00*	0.906
	Association socio-sportive	-2.99**	6.4***	-3.19**
	Club sportif créé	-6.48***	-3.14**	8.8***
	Club sportif existant	7.44***	-5.09***	-3.56***
Public	Migrants	-5.02***	-2.16*	6.82***
	Mineurs isolés	2.45*	-1.66	-1.17
	Réfugiés	9.44***	-5.57***	-5.4***
	Réfugiés et demandeurs d'asile	-6.69***	7.82***	-0.27

Notes : *p < 0.05, **p < 0.01, ***p < 0.001. La caractérisation des classes s'effectue à partir de « valeurs test » permettant de hiérarchiser les modalités des variables qualitatives qui caractérisent au mieux les différents groupes à partir d'un test de comparaison de proportion avec leur présence dans la totalité des données (Lebart, Morineau, Piron, 1995 ; 181). Lorsque cette « valeur test » est inférieure à deux, elle signifie que les individus ont obtenu un nombre de points significativement inférieur au nombre de points obtenus par un individu en général, et respectivement significativement supérieur à la moyenne lorsqu'elle est supérieure à 2. Par exemple les individus de la Classe 1 possèdent beaucoup plus souvent que la moyenne la philosophie politique d'intégrer et beaucoup moins souvent que la moyenne celle d'émanciper. Les valeurs les plus foncées en rouge dans le tableau correspondent aux valeurs les plus significatives pour décrire les *clusters*. Les valeurs négatives les plus teintées de bleu sont les plus exclues significativement des différentes classes. Cette significativité est certes artificielle puisqu'elle se base sur les coordonnées construites par l'ACM, mais elle est utilisée comme une aide à l'interprétation révélatrice des contrastes entre les résultats.

Figure 7 - Représentation superposée du plan factoriel de l'ACM et de l'arbre hiérarchique de la CAH



Notes : Les trois *clusters* de couleurs différentes correspondent au regroupement effectué par la CAH à partir des coordonnées des modalités suivant les deux premières dimensions de l'ACM. De nombreux programmes sportifs se chevauchent, car ils possèdent des modalités strictement identiques. La représentation des liaisons entre les individus fournit une aide d'interprétation aux figures 4 et 5 de l'ACM. N = 202.

d. Des clubs sportifs « intégrationnistes » en Allemagne

Dans le tableau 7, on constate que les modalités caractérisant la classe 1 dans des proportions significativement les plus élevées sont celles de l'accueil d'une population de réfugiés (v.test = 9,44), par le biais d'un club sportif existant (v.test = 7,44), avec la philosophie politique de l'intégration (v.test = 8,24), en Allemagne (v.test = 7,35). Ce premier *cluster* permet d'identifier un type de programme, correspondant à la partie inférieure gauche de notre ACM, que nous appelons « intégrationniste » (Figures 4 et 5) dont l'ensemble des programmes sont représentés sur le graphique de la représentation simultanée de la carte factorielle et de la hiérarchie (Figure 7).

Cette modalité « intégrationniste » typique est cohérente avec les résultats d'une recherche récente indiquant que 28% des clubs sportifs volontaires allemands ont déclaré être

impliqués dans l'accueil des réfugiés entre 2015 et 2020 (Nowy et collab., 2020). Ce fort engagement des clubs sportifs volontaires s'inscrit, plus largement, dans un « nouveau mouvement volontaire pour les réfugiés » (Karakayali et Kleist, 2016), décrivant l'implication inédite de citoyens allemands à l'égard de cette population à partir du milieu des années 2010. Il a ainsi été montré que ce contexte de « culture de l'accueil », associé à une réduction globale des attitudes négatives à l'égard des réfugiés et leur acceptation dans une partie croissante de la société allemande (Czymara, et Schmidt-Catran, 2017), a été un facteur ayant influencé la politique d'intégration des associations sportives volontaires allemandes (Michelini et collab., 2018). Ce contexte exceptionnel de diffusion d'une « culture d'accueil » a alors influencé les associations sportives volontaires allemandes pour la mise en place d'objectifs d'intégration. En Allemagne, les clubs sportifs ont alors fait preuve d'un dynamisme inattendu et d'une grande capacité à mobiliser des ressources pour s'adapter à la « crise des réfugiés », et leur proposer des activités sportives spécifiques (Michelini, 2023). Des fédérations sportives allemandes influentes telles que le *DOSB* ou le *DFB* ont accordé une attention croissante au thème de l'intégration au cours des vingt dernières années et communiquent énormément en faveur des possibilités d'intégration sociale offertes par le sport qu'elles activent par le biais de diverses mesures, y compris des programmes de soutien financés par l'État (Nobis, 2013). L'engagement des clubs sportifs bénévoles pour l'intégration des réfugiés a alors été encouragé et soutenu par des institutions nationales telles que le gouvernement ou les fédérations sportives dont les subventions ont été allouées localement par les comités sportifs régionaux (Watzke, 2018), à travers des programmes tels que « *Integration durch Sport* »⁵³ ou « *Willkommen im Fussball* »⁵⁴.

Dans ce contexte, les objectifs des clubs sportifs impliqués cherchent de plus en plus à répondre aux attentes politiques gouvernementales et locales à travers des réglementations et des subventions conditionnelles notamment pour l'accueil des réfugiés statutaires (Vandermeerschen et collab., 2017). La valeur du sport dans l'accueil des réfugiés a en effet été reconnue et soutenue par les institutions qui répartissent les subventions de l'État fédéral du pays au niveau local principalement au profit des clubs sportifs existants. Cet encouragement institutionnel permet également de comprendre le lien statistique significatif avec la philosophie d'intégration constituant un relais de l'État allemand entre les réfugiés et le marché du travail. Ce type de programme sportif « intégrationniste » montre que les clubs sportifs sont plus largement mis au service de la « politique d'intégration » adoptée en Allemagne (Funk, 2018).

⁵³ <https://integration.dosb.de/>

⁵⁴ <https://www.dkjs.de/willkommen-im-fussball/?L=0>

On retrouve ici dans le champ sportif le changement de politique à l'œuvre en Allemagne pour soumettre les réfugiés reconnus au régime général de l' « intégration civique » (Joppke, 2017), qui conditionne les permis de séjour à leurs compétences linguistiques en allemand et vise à les intégrer au marché du travail. En conséquence, les attentes institutionnelles contribuent à façonner les projets autour d'une philosophie politique « intégrative », axée principalement sur l'interaction sociale entre les réfugiés et les Allemands comme moyen de préparer leur vie future au sein de la société d'accueil.

Situé le plus à gauche de l'axe horizontal de l'ACM (graphique 6), l'« idéal d'intégration » vise une adaptation unilatérale des réfugiés aux normes du monde des clubs sportifs (Krossa et Naglo, 2019). Poussée à l'extrême, cette logique « intégrationniste » exige des réfugiés un comportement exemplaire pour devenir « plus allemand que les Allemands » (Keküllüoğlu et collab., 2016). Les clubs sportifs se tournent de plus en plus vers les groupes socialement défavorisés pour les intégrer, mais aussi pour assurer leur pérennité (Koebel, et Stahl, 2013). Le sport organisé dans les clubs est souvent principalement axé sur la performance sportive et la non-adhésion des réfugiés à cette logique peut entraîner des conflits au sein des clubs (Krossa, et Naglo, 2019). Par ailleurs, il a été montré que certains bénévoles d'un club de football local percevaient que les principes du monde du football organisé seraient menacés avec la participation des réfugiés, car ils supposent de leur part une incompréhension fondamentale de la manière de se comporter au sein du sport amateur (Krossa, et Naglo, 2019). Les membres des clubs organisés se verraient alors, dans une position dominante, comme les gardiens des règles à transmettre et à diffuser. La langue apparaît dans ce contexte comme la « compétence clé » à faire acquérir aux réfugiés en Allemagne pour participer correctement aux activités sportives, et pour les projets les plus élaborés et ambitieux, afin de préparer les réfugiés à mener une vie indépendante et à accéder au marché du travail (Kreienbrink, 2017). Cette forme idéale typique « intégratrice » comporte en réalité néanmoins de nombreuses nuances liées au « goût pour la diversité » (Meier et Leinwather, 2013) d'une partie grandissante du monde sportif allemand, parmi laquelle se trouvent principalement les acteurs associatifs impliqués dans ces programmes sportifs. L'assimilation constitue alors un « rêve politique » (Brault, Daccord, et Lenouvel, 2018) rarement présent sous sa forme pure dans les projets sportifs. Malgré tout, il convient de noter que les clubs de sport amateur ne sont pas aussi perméables qu'ils sont souvent perçus, puisque, par exemple, le fait d'avoir un nom à consonance étrangère réduit considérablement la probabilité de participer à des clubs sportifs (Nobis et collab., 2022). Il est également important de noter que cet idéal type

« intégrationniste » que nous identifions ne concerne pas tous les clubs sportifs, mais uniquement ceux impliqués dans l'accueil des réfugiés.

Le contexte politique de l'Allemagne, ayant mobilisé sa « force de frappe caritative » (Héran, 2019) pour accueillir entre 50 000 et 100 000 de réfugiés par mois dans l'urgence de 2015 à 2017, permet en partie d'expliquer cette mobilisation importante des acteurs, souvent bénévoles du monde sportif. La légitimité grandissante de l'usage social du sport organisé, qui s'ouvre de plus en plus à de nouveaux publics en difficulté depuis une trentaine d'années, l'explique probablement aussi (Koebel et Stahl, 2012). L'intérêt du sport pour l'intégration des réfugiés est de plus en plus reconnu et soutenu par les institutions sportives qui ont appliqué une répartition des subventions de l'État fédéral au niveau local pour atteindre les clubs sportifs existants. Celles-ci contribuent de ce fait fortement à diffuser des attentes institutionnelles contribuant à façonner les projets autour d'une philosophie politique « intégratrice », centrée principalement autour des interactions sociales entre réfugiés et Allemands pour préparer leur vie future dans la société d'accueil. Ce « remplacement des services étatiques » par des bénévoles, ici dans le monde du sport est d'autant plus frappant et paradoxal que cette nouvelle mobilisation s'oriente vers les institutions sociales et étatiques existantes dans une perspective d'intégration (Karakayali, 2017b). En esquisant la perspective « subpolitique », Beck décrit en effet l'Allemagne comme un pays dans lequel les individus, tout en se retirant vers de nouvelles niches de la société, continuent de communiquer avec les anciennes formes et institutions (Beck, 2001). Les membres des projets sportifs n'exercent en effet pas un engagement politique au sein traditionnel, mais sollicitent le soutien des institutions politiques existantes dans le cadre de ces activités sportives subpolitiques.

En outre, le fait que la plupart des projets décrivent leur public cible comme des « réfugiés » pourrait signifier qu'une limite est établie entre ceux qui bénéficient d'un statut légal et les personnes en situation irrégulière qui n'auraient pas accès aux activités sportives. Cette hypothèse est renforcée par les objectifs voire les injonctions à l'intégration visant à préparer l'avenir de ceux qui ont vocation à évoluer à plus long terme au sein de la société allemande. Ce faisant, on peut penser que ces programmes sportifs reproduisent les catégorisations dominantes entre réfugiés politiques et migrants illégitimes. Nous soumettrons alors cette vue globale et idéale typique à l'épreuve de l'observation empirique d'un club sportif allemand dans lequel nous avons mené une enquête qualitative ethnographique, qui fondera l'analyse des parties suivantes.

e. Des programmes sportifs « humanitaires » en Angleterre

Un second *cluster*, que nous appelons « humanitaire », est visible dans la partie supérieure gauche de l'ACM (figures 4, 5 et 7), et correspond aux modalités les plus caractéristiques de la classe 2 observées dans le tableau 7 : une association sociosportive (v.test = 6,4) accueillant des réfugiés et des demandeurs d'asile (v.test = 7,82), dans le but de les protéger (v.test = 8,49). Nous avons trouvé que cet idéal type de programme sportif était particulièrement localisé en Angleterre (v.test = 6,26). La volonté de protéger les migrants s'inscrit dans une logique humanitaire de compassion mise en œuvre par les associations spécialisées dans le sport à finalité sociale⁵⁵. Ces dernières proposent un usage spécifique de pratiques sportives adaptées et transformées qui, dans une certaine mesure, rompent avec les pratiques plus traditionnelles à vocation compétitive. Tout d'abord, l'association des variables est cohérente avec les recherches menées sur les programmes sportifs destinés aux migrants en Grande-Bretagne. Des auteurs appelaient dès 2005 à accorder une plus grande attention à l'utilisation du sport pour la réhabilitation psychologique des demandeurs d'asile et des réfugiés afin de les aider à traiter les traumatismes post-guerre (Amara et collab., 2005 ; 25). Plus récemment, ce type de programme sportif vise à permettre d'accéder à des espaces sécurisés et à un « sentiment d'appartenance » (Stone, 2018) leur permettant de se sentir accueillis et en sécurité dans le pays d'accueil. En étudiant les pratiques de plusieurs programmes sportifs, un projet de recherche a montré que le football pouvait permettre à des réfugiés et des demandeurs d'asile d'accéder à des espaces de sécurité et à un sentiment d'« appartenance suffisant » (Stone, 2013 ; 82). L'idée que la participation des demandeurs d'asile au sport peut jouer un rôle dans le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté est en effet largement partagée au Royaume-Uni (Doidge et collab., 2020 ; Woodhouse et Conricode, 2017).

Ces programmes utilisent également le sport à des fins thérapeutiques dans le cas de personnes en souffrance, opprimées et affectées par leur parcours. Les demandeurs d'asile et les réfugiés se voient spécifiquement proposer des activités sportives pour leur protection, leurs soins et leur régénération après un parcours migratoire physiquement et psychologiquement traumatisant. La pratique sportive constitue alors un « lieu d'inclusion » (Spicer, 2008), un

⁵⁵ Nous avons fait le choix dans le codage des différentes associations recensées de catégoriser les fondations des clubs professionnels au sein des associations socio-sportives, ce qui a eu une incidence sur leur représentativité en Angleterre où nous en avons inclus 5 dans notre recensement (sur 24 programmes sportifs). Nous avons conscience que ce choix est à première vue discutable étant donné la rupture fondamentale de nombre d'associations socio-sportives avec le sport professionnel. Néanmoins, il nous semble qu'elles se distinguent de toutes des autres catégories recensées dans la mesure où elles constituent des associations spécialisées dans le sport à finalité sociale.

« espace sûr » (Flensner et collab., 2021), un refuge pour des personnes souffrantes, opprimées et abîmées. Le fait que l'on retrouve cette philosophie principalement dans les programmes britanniques renvoie à un contexte d'accueil comparativement plus sécuritaire que les autres pays investigués (Monforte, 2019). En comparaison, le nombre de demandes d'asiles y est systématiquement inférieur à celle des autres pays européens que nous étudions et n'a pas réellement augmenté au cours des années 2010. L'accroissement des contrôles aux frontières est en effet établi de plus en plus fréquemment en lien avec les politiques de sécurité intérieure (Huysmans, 2006). Les programmes sportifs constituent dans ce cadre un acte permettant de traiter des conséquences psychologiques et physiques négatives d'une politique d'accueil particulièrement restrictive. Leur approche humanitaire se situe dans la partie supérieure de l'ACM, où elle contraste avec la nature politique de la philosophie d' « intégration » décrite précédemment, située dans la partie inférieure du graphique et correspondant aux contextes nationaux sensiblement différents de l'Allemagne et de l'Angleterre (Figure 4). Contrairement à l'Allemagne, dont l'accueil exceptionnel de migrants a été particulièrement élevé pendant la « crise », l'Angleterre a en effet introduit un « environnement hostile » à partir de 2012 qui criminalise, marginalise et rend les migrants dépendants de divers acteurs étatiques et de la société britannique (Griffiths et Yeo, 2021). Il a été démontré que ces restrictions créent une « vie suspendue » et aggravent même l'impact des événements traumatisants vécus par les demandeurs d'asile (Canning, 2021). La volonté des programmes sportifs « humanitaires » se heurte donc à cette « violence par négligence » du gouvernement britannique à l'égard des personnes exilées (Mayblin, 2017).

Le programme sportif le plus important mis en place, appelé « *Football Welcomes* »⁵⁶ mis en place par *Amnesty International* en partenariat avec la *Football Association* (FA) pour « créer un environnement accueillant » pour les personnes ayant fui « les conflits et les persécutions » au sein des fondations des clubs de football professionnels et des clubs amateurs anglais est être un exemple typique de cette volonté « humanitaire » de « combler les lacunes » du soutien de l'État aux demandeurs d'asile et aux réfugiés au Royaume-Uni (Mayblin et James, 2019). D'une manière générale, cette modalité idéale typique relève de la « raison humanitaire » décrite par Fassin (2015) pour exprimer la reconfiguration du traitement politique des populations migrantes vulnérables dans les démocraties occidentales, autour d'un gouvernement humanitaire mêlant solidarité et compassion. Les politiques d'aide ou de régularisation des migrants sont pilotées par des sentiments moraux inspirés de la perception

⁵⁶ <https://www.amnesty.org.uk/football-welcomes-refugees>

de corps souffrants constituant désormais un argument politique. La volonté de protéger les migrants obéit alors à une logique humanitaire compassionnelle principalement portée par des acteurs spécifiques spécialistes de l'utilisation du sport à des fins sociales. Contrairement aux programmes sportifs « intégrationnistes » visant à changer la situation des réfugiés en Allemagne en apprenant la langue, ou les normes comportementales afin de trouver du travail, ce type de programme sportif humanitaire « ne remet pas en question les décisions politiques clés, n'offre pas de droits légaux associés à la citoyenneté ou ne permet pas de surmonter les difficultés financières » (Stone, 2018). Le sport vise davantage à apporter un espoir et à rassurer les personnes cherchant refuge au Royaume-Uni en fournissant un sentiment d'appartenance grâce à aux liens momentanés établis pour les réfugiés et les demandeurs d'asile dont la vie est sujette à des changements constants.

On remarque que les objectifs des associations sportives présentent de nombreux points communs avec les recherches menées outre-Manche qui démontrent que le sport peut constituer une expérience positive pour les réfugiés arrivant dans une nouvelle communauté. Les réfugiés et les demandeurs d'asile sont le plus souvent considérés comme des personnes traumatisées, ce qui conditionne également les résultats des recherches sociologiques (Mahmud, 2021). Il a par exemple été montré pour des survivants de la torture que la participation à deux programmes sportifs londoniens pouvait aider à développer des relations, un sentiment d'appartenance, un espoir pour l'avenir, une meilleure gestion des émotions et une amélioration de la santé physique (Horn et collab., 2019). Selon certains auteurs, « l'intégration ne doit pas être la motivation ni le résultat », mais le rôle des associations est plutôt de créer « un environnement amusant et accueillant permet à chacun, quelle que soit son origine, de se sentir inclus » (Doidge, Keech et Sandri, 2020). Ces travaux reflètent le fait que l'intérêt partagé pour le sport n'est pas de contribuer à une politique d'intégration comme nous l'avons vu précédemment, mais plutôt de contrebalancer avant tout les effets négatifs des politiques migratoires particulièrement restrictives au Royaume-Uni. La création de liens ne vise par exemple pas une affiliation sociale ou professionnelle comme au sein des programmes intégrationnistes, mais plutôt des effets psychosociaux comme celui de retrouver un sentiment d'appartenance à une communauté. De la même manière, ce sont également des effets psychologiques thérapeutiques qui sont visés par le fait de pratiquer un sport familial, et non un épanouissement sensible comme dans les programmes « émancipateurs ». Il s'agit de regagner une estime de soi en faisant par exemple l'expérience d'un sentiment d'efficacité personnelle ou en parvenant à apaiser ses douleurs ou angoisses grâce à l'activité sportive. Le sport est alors considéré comme un facteur d'espoir et

de sentiment d'appartenance pour les réfugiés pendant une période de changement personnel spectaculaire (Stone, 2018).

Ce résultat n'implique pas que la totalité, ni même que la majorité des programmes sociosportifs de notre échantillon soient situés en Angleterre en valeur absolue. Il décrit plutôt une situation où la majorité des programmes anglais recensés présentent des caractéristiques récurrentes qui se rapprochent de cet idéal type « humanitaire ». Des programmes sociosportifs existent dans d'autres pays européens et partagent des objectifs très similaires à ce type de projets sportifs. Nous avons par exemple également réalisé notre mémoire de Master 2 au sein de l'association socio-sportive *Breizh Insertion Sport* proposant des interventions hebdomadaires à des demandeurs d'asile dans un *Centre d'Accueil et d'Orientation* (CAO) dans une optique de « santé physique et santé mentale »⁵⁷. Nous avons en effet observé que les membres de cette association faisaient part d'une volonté de rétablir les « pulsions de vie » des bénéficiaires afin de les aider à réguler et infléchir les conséquences sensibles négatives de la migration⁵⁸. De ce fait, bien que l'on retrouve davantage une rhétorique centrée sur la santé physique et psychologique en Angleterre, il apparaît qu'au-delà du lien avec les pays d'accueil, les philosophies politiques sont partagées par les acteurs de projets relativement similaires entre eux. Plutôt que constituer une philosophie nationale, la protection des réfugiés est partagée de manière cosmopolite (Beck, 2014) par les programmes de statuts similaires entre les pays européens. On commence à percevoir la manière dont les contextes nationaux favoriseraient alors *plus ou moins* le développement de projets sportifs portés par certains types d'acteurs, façonnant par-là une philosophie politique partagée entre les échelles locales.

f. Des offres sportives « émancipatrices » en Italie et en France

Un troisième groupe de programmes sportifs, que nous appelons « émancipateurs », est caractérisé par la philosophie politique de l'émancipation (v.test = 10,8) dans les clubs sportifs créés (v.test = 8,8) pour des migrants indépendamment de leur statut (v.test = 6,82). Ces modalités se retrouvent principalement en Italie (v.test = 4,83) et, dans une certaine mesure, en France (v.test = 2,01), (Tableau 7), positionnées au centre et à droite du graphique de l'analyse factorielle (Figures 4, 5 et 7). Leur caractéristique principale est la contestation des modèles politiques d'accueil dominants et des catégorisations institutionnelles des migrants dans la

⁵⁷ <https://www.breizhinsertionsport.com/nos-actions>

⁵⁸ Julien Puech. Analyse des sensibilités de demandeurs d'asile au sein d'un dispositif d'inclusion par le sport. Sciences de l'Homme et Société. 2020. [dumas-02968951](#)

première dimension de l'ACM, sur laquelle ils s'opposent symétriquement aux programmes « intégrationnistes » (Figures 4, 5 et 7).

Leurs caractéristiques s'articulent dans notre analyse selon deux logiques distinctes qui, en réalité, se combinent fréquemment. D'une part, ces programmes « émancipateurs » revendiquent politiquement une identité positive pour les migrants en contestant ouvertement les schémas de pensée dominants axés sur l'adaptation unilatérale au pays d'accueil. Ce type de club reflète au contraire l'idéal d'un « modèle d'inclusion multiethnique » (Fonzo, 2019), s'élevant à contre-courant des actions anti-migrantes qui se multiplient en Italie et en France (Gattinara, 2018). L'idée est de célébrer la diversité grâce à des échanges basés sur le sport plutôt que de se concentrer sur la transformation des capacités d'intégration des migrants. Ces clubs tentent également d'exploiter le « potentiel publicitaire » (Di Cecco, 2020) du sport pour transformer les perceptions négatives et stéréotypées des populations locales vis-à-vis des migrants nouvellement arrivés. Ces programmes sont souvent des clubs sportifs récemment et spécifiquement créés pour les migrants en Italie et en France. En leur sein, les clubs italiens affichent particulièrement fréquemment la volonté de lutter contre le racisme à l'égard des migrants. L'Italie, en tant que pays d'immigration tardive, a en effet éprouvé des difficultés spécifiques à reconnaître le nouveau pluralisme culturel et religieux apporté par les migrations (Allievi, 2014). Le contexte récent de nombreuses arrivées sur la côte méditerranéenne a entraîné au sein de la société italienne une phase de réactions identitaires et des conflits culturels. Si cette situation a empêché jusqu'à présent une reconnaissance institutionnelle des différences culturelles ou une véritable prise en compte des difficultés des migrants, d'un autre côté, des actions positives en leur faveur peuvent être observées, notamment au niveau local (Allievi, 2014). Les clubs sportifs créés dans ce contexte s'inscrivent dans cette situation.

Ce type d'association correspond à un modèle sportif de promotion de la diversité constituant « une voix à contre-courant » dans un climat de xénophobie croissante (Fonzo, 2019). Leur philosophie reflète l'idéal de développement d'une société multiculturelle, en exploitant les opportunités de communication interculturelle et de socialisation transculturelle offertes par le sport (Ricatti et collab., 2022). Il s'agit davantage de célébrer la différence grâce à des échanges sportifs interculturels que de gommer les différences entre les pratiquants. L'objectif à plus large échelle des clubs de ce type est alors davantage de faire évoluer les représentations à l'œuvre à l'égard des migrants dans la société d'accueil. En effet, le brassage de la population entraîné par les migrations, constituant la principale évolution de la société

italienne depuis deux décennies, a provoqué de fortes tensions, voire des relations conflictuelles entre Italiens et « extracommunautaires » (Rayner, 2009), fruits d'un racisme devenu ordinaire et structurel (Vacchiano, 2015). Ces clubs exploitent alors les possibilités que permet le sport de rencontre avec les populations locales pour tenter de transformer les perceptions négatives et stéréotypées, à l'image de l'utilisation par certaines municipalités des programmes de bénévolat destinés aux migrants (Di Cecco, 2020).

D'autre part, ces programmes portent également la volonté de permettre aux migrants d'accéder à un bien-être sensible, pour s'accomplir et s'épanouir par la pratique sportive. L'objectif ici est l'accès au plaisir sportif comme une fin en soi pour les migrants plutôt que de se concentrer sur des résultats spécifiques, tels que l'éducation ou la santé (Koopmans et Doidge, 2021). Bien que l'accès aux compétitions officielles soit souvent impossible pour les migrants illégaux, ces clubs sportifs sont mis en place pour leur permettre de participer dans un cadre structuré et officiel, ce qui se produit principalement dans les fédérations sportives alternatives fondées sur les valeurs d'un sport populaire, émancipateur et accessible à tous (Sabatier, 2011) telles que l'« *Unione Italiana Sport Per tutti* » (UISP) en Italie et la « *Fédération Sportive et Gymnique du Travail* » (FSGT) en France. Ces fédérations, ancrées historiquement dans la mouvance politique de la gauche radicale respectivement italienne (Borgogni, et Digennaro, 2015) et française (Conraud, 2020) sont particulièrement réceptives aux initiatives sportives en faveur des migrants en raison d'un engagement global dans le sens d'un sport social, contestataire, et antiraciste. Ces initiatives sont en continuité en France avec celles des travailleurs sociaux actifs dans le domaine du sport qui portent un point de vue historiquement contestataire du sport traditionnel (Koebel et Stahl, 2012). En Italie, même si l'*UISP* propose elle-même depuis 2008 des programmes sociaux à destination des migrants (Borgogni, et Digennaro, 2015), ce sont surtout de nouveaux acteurs qui les sollicitent pour y inclure des équipes composées de migrants.

Ce type d'initiative est particulièrement présent dans le contexte politique italien, où l'accueil des migrants a été conceptualisé comme un « champ de bataille » dans lequel les acteurs de la société civile s'opposent aux politiques des acteurs publics au lieu de rechercher un « ordre négocié » (Campomori et Ambrosini, 2020). Ce schéma est également révélateur du contexte français. Alors que le développement des politiques d'intégration a été freiné pendant plusieurs décennies (Fassin, 2012), l'augmentation des arrivées depuis 2010 a été marquée par un désengagement de l'État sur le sujet, compensé par l'activisme des associations. Ces résultats

indiquent que les « politiques de non-accueil des migrants » (Véniat, 2021) en France ont ouvert un espace pour de nouveaux acteurs de l'accueil par le sport, dont les objectifs représentent finalement un renversement de la politique globale historique et assimilationniste. À l'échelle française, ce type de projet consacre en effet la dilution progressive, voire le renversement d'une politique étatique globale et assimilationniste (Schnapper, 2002). En prenant la forme de clubs sportifs réservés aux migrants, ces programmes sportifs « émancipateurs » passent d'une logique de citoyenneté formelle à une forme de catégorisation fondée sur l'origine migratoire. En visant spécifiquement cette population, ces programmes sportifs rompent alors avec les politiques sportives d'intégration traditionnelles peu enclines à reconnaître les spécificités identitaires, culturelles ou religieuses (Arnaud, 2008).

Même si la France est significativement liée à la troisième classe (Tableau 7), la lecture des graphes de l'ACM montre qu'elle occupe une position plus centrale et moins tranchée que les autres pays européens (Figures 4 et 5). Alors que l'ACM a tendance à excentrer les modalités les moins représentées (Duval, 2013), cette différence peut s'expliquer par le fait que nous avons recensé deux fois plus de programmes en France ($n = 72$) qu'en Italie ($n=35$) ou en Angleterre ($n = 24$). La comparaison avec l'Allemagne ($n = 71$) révèle toutefois que les programmes sportifs allemands convergent tous largement autour des mêmes modalités que nous avons largement décrites précédemment dans les clubs sportifs ayant pour finalité sociale l'intégration des réfugiés. La position plus centrale de la France sur le graphe de l'ACM témoigne d'une plus grande dispersion des programmes et d'une plus grande indéfinition politique qui s'explique principalement par la plus grande diversité des types de porteurs et des sources de financement qui les soutiennent. Il est également possible que notre familiarité plus importante avec la langue et le système sportif français nous ait permis d'accéder à des projets plus variés, moins médiatisés et visibles. Cependant, le Tableau 1 indique que les sources par lesquelles nous avons recensé les programmes sportifs sont relativement comparables entre la France et l'Allemagne pour les recherches Internet a priori les plus dépendantes de ce biais de visibilité ($n=28$ en France et $n=27$ en Allemagne). Paradoxalement, nous avons même recensé plus de projets grâce à des bases élaborées par des fédérations sportives en France ($n=11$ avec un guide de la *FFF* et $n=18$ avec une carte de la *FSGT*) qu'en Allemagne ($n=7$ sur la description des projets de la *DOSB*). Par ailleurs, même s'il est difficile d'émettre un constat sur la valeur absolue du nombre de programmes sportifs par pays à partir de notre seul recensement, le fait qu'il nous aurait été possible de l'amplifier dans de grandes quantités en Allemagne alors que nous avons l'impression d'être arrivé à une forme de saturation en France suggère que les

initiatives ont été beaucoup plus nombreuses outre-Rhin. La plus grande variété des programmes perçue en France ne s'explique alors probablement pas – ou pas principalement - par un biais lié au recensement, mais davantage par les initiatives sportives elles-mêmes, et le contexte politique et social du sport et de la migration. Nous avons identifié en Allemagne un nombre de programmes similaire à celui de la France, mais sa position est tout aussi marquée que celle de l'Angleterre ou de l'Italie. La position plus centrale de la France témoigne alors certes d'un nombre élevé de programmes recensés, mais surtout d'une plus grande diversité de leurs formes et de leurs objectifs, suggérant l'absence d'une politique commune d'accueil des migrants par le sport.

g. Quelles évolutions des philosophies politiques révèle cette typologie des programmes sportifs ?

Alors qu'au sein de la littérature sociologique des « modèles nationaux », les philosophies politiques sont vues comme intrinsèquement liées aux pays d'accueil des migrants, car déterminées par leurs histoires et traditions nationales (Brubaker, 1992 ; Favell, 1998 ; Kastoryano, 2002), celles que nous avons identifiées dans le cadre des pratiques d'accueil des migrants par le sport montrent que les contextes politiques actuels modèlent fortement l'organisation des personnes impliquées et leurs objectifs. Toutefois, le fait que le contexte lié en grande partie aux politiques migratoires des États soit un facteur déterminant des formes prises par les programmes sportifs n'entre-t-il pas en contradiction avec notre hypothèse d'une perte de pouvoir de l'État dans l'organisation politique de l'accueil des migrants ? De quelles évolutions des modèles nationaux cette typologie témoigne-t-elle alors ? Alors que les études s'intéressent de plus en plus au niveau local des « politiques d'intégration » (Scholten, 2013), peut-on toujours identifier des philosophies politiques par pays, ou celles-ci dépendent-elles avant tout d'acteurs locaux, comme le sont ces programmes sportifs pris individuellement ?

Tout d'abord, nos résultats montrent que les programmes sportifs destinés aux migrants reposent sur des philosophies politiques contrastées et revêtent des formes d'organisation largement travaillées par les contextes nationaux de l'accueil au sein des pays européens. Ces résultats ne sont toutefois pas contradictoires avec la perte de pouvoir de l'État décrite dans l'hypothèse du subpolitique (Beck, 2001). Les programmes sportifs « émancipateurs » s'inscrivent en effet en rupture avec les politiques d'accueil restrictives en France et en Italie en défendant des droits inconditionnels pour les migrants ou en exprimant la volonté de

redéfinir une politique plus ouverte. En Angleterre, les programmes « humanitaires » entrent également en contradiction avec les politiques nationales puisqu'ils visent à réguler et compenser leurs conséquences négatives. Ces types de programme ont été mis en place par de nouveaux acteurs sportifs ou par des associations d'accueil des migrants sans lien initial avec les institutions politiques traditionnelles. En comparaison, on observe en Allemagne que les programmes sportifs « intégrationnistes » sont plutôt le produit d'une vaste mobilisation encouragée et soutenue directement par les politiques de l'État. Le recours au sport témoigne d'une reconnaissance de la part de l'État allemand que les sphères politiques classiques ne suffisent plus à permettre l'intégration à la société. Ces situations contrastées confirment que l'opportunité pour les citoyens de combler un vide peut être saisie différemment et utilisée pour des objectifs opposés (Beck, 2001). Alors qu'ils continuent de communiquer avec les institutions politiques et sportives existantes en Allemagne, ils vont parfois jusqu'à revendiquer la rupture avec ces dernières pour les programmes sportifs créés en France et en Italie.

Cette perte de pouvoir de l'État s'accompagne à première vue d'une évolution des philosophies partagées aux échelles nationales, ici dans le cadre du sport. L'évolution que nous présentons dans le cadre des programmes sportifs n'est pas à situer sur le même plan que les politiques nationales historiques d'intégration établies par les gouvernements centraux. Nous avons vu que la focalisation initiale pour les politiques nationales d'intégration des migrants a conduit à critiquer les études migratoires pour leur « réification » des modèles nationaux (Bertossi 2011) ou pour leur « nationalisme méthodologique » (Beck, 2014). Ces modèles sont en effet constamment contredits par les pratiques sociales, politiques et institutionnelles (Bertossi, et Duyvendak, 2012). Nos données montrent néanmoins que les idées politiques liées aux modèles nationaux centraux n'ont pas complètement disparu (Loch, 2014). En Allemagne, le « droit à la différence » des « travailleurs invités » appelés à retourner dans leur pays avait entraîné dans les années 1960 la création d'un secteur associatif sportif composé de clubs sportifs communautaires orienté vers leurs sociétés d'origines qui s'accordait bien avec la conception traditionnellement ethnique de la nation en Allemagne (Brubaker, 1992). Nous constatons que cette perspective a largement évolué avec l'intégration des réfugiés dans des clubs mixtes avec la population allemande. Cependant, même si la préoccupation dominante est désormais relative à l'intégration par le contact entre les différentes populations en Allemagne, le fait de s'adresser et de soutenir des programmes sportifs destinés spécifiquement à une population en raison de son origine migratoire constitue une continuité avec la perspective du pluralisme culturel qui constitue une valeur fondamentale de la société allemande depuis les

années 1950 (Weiss, 2016). À l'opposé, la République française a pour tradition une intégration qui dépasse les diversités concrètes, en transcendant tous leurs particularismes (Schnapper, 2002). Cela est également vrai dans le cadre du sport où les politiques sociales ne sont pas dirigées vers des personnes en raison de leurs origines ethniques, mais plutôt vers des lieux géographiques qui combinent les difficultés (Weiss, 2016). Cette tradition explique probablement en partie le refus de monde sportif traditionnel de s'intéresser spécifiquement à l'accueil des migrants dans les années 2010.

Enfin, alors que les initiatives sportives que nous avons analysées sont mises en place par des acteurs locaux variés, on remarque que ceux-ci partagent malgré tout souvent une philosophie similaire au niveau national. Ainsi, la perte de pouvoir de l'État n'entraînerait pas pour autant la disparition de philosophies politiques partagées aux échelles nationales. Les membres des différentes formes d'association partagent en effet un vocabulaire et des idées communes, comme celle d'intégrer par le sport en Allemagne, de donner accès au sport en France, de lutter contre le racisme en Italie ou de favoriser le sentiment d'appartenance en Angleterre. On observe ainsi davantage une « cohérence horizontale » entre les échelles locales plutôt qu'une « cohérence verticale » avec le niveau central (Scholten 2013), même si elle ces deux niveaux sont parfois alignés, comme c'est globalement le cas en Allemagne. Ces philosophies politiques sont toutefois principalement partagées par les membres de programmes sportifs aux statuts similaires, quel que soit le pays. Par exemple, qu'ils soient allemands, français, italiens ou anglais, les clubs sportifs fédéraux ont tendance à défendre des objectifs d'intégration des réfugiés. Nous avons également vu que les associations socio-sportives étaient le plus souvent centrées sur la protection des demandeurs d'asile, alors que les clubs sportifs nouvellement créés visaient, quel que soit le pays, à donner accès au sport sans distinction de statut. La question se pose alors d'identifier le facteur le plus d'influent sur la poursuite des objectifs liés au sport entre les différentes modalités d'organisation des activités sportives ou les pays d'accueil. Peut-on ainsi toujours identifier des philosophies politiques par pays, ou celles-ci dépendent-elles avant tout des acteurs et des formes typiques que prennent ces programmes sportifs aux échelles locales ?

Une première réponse statistique peut être apportée à partir de la description des variables qui contribuent le plus à la formation des axes de notre ACM (Tableaux 5 et 6). Sur les deux dimensions, la variable « Type de porteur » est davantage corrélée aux axes que le « Pays ». Cela signifie qu'elle constitue une variable permettant davantage la description des

axes que les pays d'accueil. Cela suggère que c'est parce qu'ils se retrouvent souvent confrontés aux mêmes problématiques locales que les programmes sportifs partagent des philosophies de l'utilisation du sport aux échelles nationales. L'influence du contexte politique serait de favoriser le développement d'un certain type d'acteur plutôt que d'imposer une philosophie de l'accueil ou de l'intégration. Ainsi, le fait que les activités d'accueil par le sport soient avant tout locales ne signifie pas pour autant qu'elles soient séparées.

Enfin, cette typologie des programmes sportifs témoigne également de l'évolution des recherches scientifiques effectuées sur les pratiques sportives des migrants au sein des différents pays européens. Il a en effet été montré que dans ce domaine, « les études existantes sur les réfugiés et les migrants forcés couvrent un large éventail de questions, d'expériences et d'impacts, et sont étroitement liées aux développements politiques et stratégiques » (Spaaij et collab., 2019). Nous constatons également que les thématiques de recherche au sein des différents pays sont très souvent liées aux perspectives politiques développées par les programmes sportifs. Par exemple, il a été prouvé que les activités sportives pouvaient permettre d'améliorer l'état psychologique de populations migrantes et le sentiment de contrôle, d'identité et d'appartenance des demandeurs d'asile en Grande-Bretagne (Woodhouse, et Conricode, 2017). En Italie, plusieurs travaux traitent des perspectives antiracistes défendues par les clubs italiens créés pour les migrants (Fonzo, 2019). En Allemagne, la plupart des recherches se sont intéressées à l'« intégration dans et par le sport » et aux « réalisations des clubs sportifs en matière d'intégration » (Braun et Nobis, 2017), ce qui correspond étroitement aux philosophies politiques des programmes sportifs au sein de ces trois pays. En France, pratiquement aucune étude ne s'est intéressée spécifiquement à la question des pratiques sportives des migrants forcés à notre connaissance. Certaines mettent tout de même l'accent sur la variété de programmes sportifs destinés aux migrants en Europe (Gasparini et Russo, 2021) ou des logiques politiques des projets sportifs d'accueil des migrants (Le Yondre, 2019). Le fait que ces deux travaux soulignent la variété des initiatives sportives est cohérent avec l'absence de politique sportive commune destinée aux migrants en France.

En outre, cette correspondance que nous constatons en Angleterre, en Allemagne et en Italie entre les recherches menées et les objectifs politiques des associations sportives pourrait être liée à des différences de formulations langagières dans la manière de parler des attentes et des bénéfices du sport entre les pays. En cela, cette situation pourrait constituer un biais d'analyse, car nous identifions les différentes philosophies politiques par pays à partir des

discours des membres des programmes sportifs formulés dans différentes langues. Il est alors possible que ce filtre linguistique conditionne le message véhiculé. Par exemple, le fait de mentionner systématiquement le sentiment d'appartenance en Angleterre ou l'intégration en Allemagne pourrait relever de réflexes ou d'habitudes de langages associées systématiquement à l'intérêt du sport pour les populations migrantes dans ces pays, sans réellement exprimer une philosophie politique sous-jacente. Nous postulons alors que l'analyse des différentes manières de nommer les migrants au sein d'un seul pays permet de vérifier l'existence de philosophies différentes en fonction des catégories des types de programmes sportifs au-delà des différences de traduction ou de formulation langagière entre les pays. Autrement dit, l'étude des différentes manières de catégoriser les migrants au sein d'un seul pays doit nous permettre de nous assurer que les différentes philosophies politiques entre les pays ne dépendent pas d'expressions linguistiques différentes pour parler de l'intérêt des activités sportives pour les migrants, mais révèle de véritables contrastes politiques. Par ailleurs, une analyse plus précise des termes utilisés pour parler des migrants n'a pu être effectuée qu'en France, car la signification du sens associé aux différents termes nécessite une maîtrise de la langue plus importante. Il nous était par exemple possible de distinguer si les programmes sportifs s'adressaient dans les différents pays à des réfugiés statutaires, des demandeurs d'asile ou à d'autres populations de migrants en situations moins légales. Mais l'analyse des différentes manières de nommer les populations au sein même de ces catégories aurait nécessité des connaissances linguistiques que nous ne possédons pas⁵⁹. Enfin, il paraît également intéressant d'analyser les manières de nommer les migrants dans un seul pays pour examiner plus précisément notre l'hypothèse selon laquelle les programmes sportifs se caractériseraient par différentes philosophies politiques qui dépendent avant tout des problématiques locales que rencontrent les différentes organisations que de philosophies nationales surplombantes.

B. Que disent les manières de nommer les migrants en France ?

a. Nommer les migrants, une action politique

Dans les parties précédentes, nous avons regroupé les migrants en différentes classes pour réaliser notre ACM afin d'étudier qui étaient les cibles des programmes sportifs. Cette analyse était centrée sur les personnes que ces catégories sont censées désigner en réalité. Dans

⁵⁹ Certains écrits soulignent le caractère plus péjoratif en allemand pour parler des réfugiés de « Flüchtling » que l'on peut traduire par « Fugitif » en comparaison de « Geflüchtete », qui peut signifier « personne ayant fui » de manière plus passive, mais ces traductions ne constituent pas suffisamment de certitudes pour nous afin d'analyser systématiquement les termes utilisés par les membres des associations sportives allemandes.

cette partie, nous analysons plus en détail, à l'échelle de la France, les catégories en elles-mêmes en accordant une attention particulière aux termes employés. L'objectif est ici de distinguer les visions du monde dont les différents termes utilisés pour décrire les migrants dans les programmes sportifs sont porteuses.

L'ensemble de ces débats sémantiques tenus dans les médias depuis 2015 a entériné une opposition politique déjà à l'œuvre depuis plusieurs décennies entre « migrants économiques » et « réfugiés politiques » (Wihtol de Wenden, 2020). Ce sont notamment les discours politico-médiatiques qui ont instrumentalisé la distinction entre les *réfugiés* méritants, car fuyant un danger de mort sous la contrainte et les *migrants* indésirables qui se déplacent volontairement pour des raisons personnelles (Calabrese, 2018). On observe ici une catégorisation des déplacements considérés comme plus ou moins légitimes dans laquelle les acteurs sociaux tentent de peser dans les nominations pour parvenir à a des effets sur le réel. Les catégories utilisées pour décrire les migrants rencontrent un large écho dans les médias, et sont en effet susceptibles de produire des effets socio-politiques (Martiniello et Simon, 2005). La dénomination publique des migrants entraîne des effets performatifs notamment sur la perception de la population d'un pays, et finalement par ricochet sur l'accès à aux droits fondamentaux des migrants (Lendaro, 2019). L'analyse des manières dont les différents acteurs - médiatiques, politiques, juridiques et publiques, voire scientifiques - nomment les personnes en situation de migration montre que celles-ci traduisent leur vision de la place qui devrait leur être accordée et de ce que devraient être les politiques migratoires (Calabrese, 2020).

Les débats depuis la « crise de l'accueil » portent souvent sur les mots eux-mêmes utilisés par l'administration, les médias, les acteurs associatifs engagés et les migrants eux-mêmes (Calabrese, et Veniard, 2018). Nous nous inscrivons en effet ici dans l'idée que « le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Foucault, 1971 ; 12). Dans un contexte où les migrations augmentent et où la volonté de les contrôler n'a jamais été aussi forte, l'usage d'un mot plutôt que d'un autre ne peut être insignifiant, car il a toujours des conséquences – à des degrés divers - sur l'existence des populations concernées (Auguin et collab., 2010). Si le champ politique s'est dans l'ensemble positionné au sein d'une dialectique opposant *migrants* et *réfugiés*, en posant *de facto* l'existence de ces deux catégories pour leur attribuer un traitement légitime selon une logique de sélection, les personnes venant en aide aux déplacés tentent de s'extraire de cette distinction binaire (Canut, 2016). En les renommant, les

acteurs militants cherchent à agir par le langage non seulement sur leur perception par la population, mais aussi sur les relations de pouvoir qui organisent la vie des migrants dans le pays d'accueil. Les discours moins officiels comme ceux des personnes qui viennent en aide aux migrants sur le terrain présentent de ce fait un intérêt pour comprendre les dynamiques de la langue (Calabrese, 2020). Ils nomment autrement les migrants et élargissent le répertoire des mots disponibles pour décrire les migrants en récusant parfois les catégories purement juridiques et administratives.

Par exemple, l'équipe de travailleurs sociaux d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) a choisi d'utiliser le mot *résident* pour favoriser le sentiment d'habiter un lieu pour des personnes amenées à vivre dans l'attente d'une décision administrative en marge de nombreux contacts sociaux : « à travers l'usage de ce mot, nous imaginons la création d'un espace de vie, d'un temps de vie, et espérons recréer chez les personnes accueillies un sentiment d'appartenance à un lieu et leur redonner le sentiment d'habiter quelque part »⁶⁰. Certains militants favorisent aussi par exemple le terme d'*exilé* pour souligner la difficulté, physique, mais aussi émotionnelle, du chemin parcouru, et ainsi redonner dignité et légitimité aux actions de ces personnes, souligner le fait qu'ils cherchent avant tout un refuge (Canut, 2016). Utiliser l'appellation d'*exilé* vise à susciter une compassion liée au caractère dramatique des situations surmontées afin de rendre une certaine dignité et humanité. Par ailleurs, donner aux migrants la qualité d'*amis* ou d'*invités* permet d'affirmer un autre rapport avec les personnes ou de les valoriser, alors que l'utilisation indistincte des termes de *migrants* ou de *réfugiés* soulignerait un accueil inconditionnel pour couper court aux polémiques langagières et agir (Canut, 2016). Avec le terme de *migrants*, « le mouvement est posé comme une valeur » alors que le terme *réfugiés* rétablit « une part de la situation concrète des populations qui fuient un lieu intenable, un ordre ou un désordre insoutenable, à la recherche d'une retraite, d'un asile, d'un ordre juridique et social acceptable » (Fiala, 2018 ; 150). Dans ce dernier cas, les acteurs ne jouent pas sur la définition des mots, mais sur leurs usages et leurs référents, c'est-à-dire le groupe de personnes auquel ils font allusion (Calabrese, 2018). Il ne s'agit pas en effet de ne s'adresser qu'aux *réfugiés statutaires*, mais de désigner l'ensemble des personnes issues de l'immigration forcée comme des *réfugiés*. À l'opposé, certaines catégorisations sont souvent stigmatisantes, comme celle de « sans-papiers », qui procède à un amalgame fréquent de ces migrants avec les délinquants et les terroristes dans un climat de sécurisation des politiques migratoires (Wihtol de Wenden, 2010). Tous ces choix lexicaux marquent bien des engagements politiques dans

⁶⁰ L'équipe du CADA Nord-77. (2016). Passer de migrant à résident pour poser ses valises. *Mémoires*, (1), 14-15.

lesquels les différents acteurs agissent dans l'espace public pour imposer leur vision du réel (Calabrese, 2018 ; 159).

Toutefois, si les catégorisations langagières des migrants par les différents acteurs sont clairement mises en évidence dans ces analyses sociologiques, celles-ci reposent plus fréquemment sur des analyses sémantiques et théoriques des différents niveaux de discours – politiques, médiatiques, militants - que sur des études empiriques systématiques des termes employés. Partant de ce constat, nous nous appuyons ici sur les pratiques sportives pour enrichir ces analyses des catégories langagières descriptives des migrants. L'exemple des activités sportives proposées aux migrants nous sert ainsi de « terrain d'observation » du langage quotidien qui porte la trace des idéologies qui transcendent l'individu (Fiala, 1985). Dans le cadre des programmes sportifs, cette catégorisation relève d'un processus plus commun et intuitif que chez les politiques, ou chez les militants défenseurs des droits des migrants, et fait partie du répertoire de la langue utilisé en permanence (Calabrese, 2020). Les termes sont souvent mélangés dans cette action quotidienne de catégorisation car les flux comme les raisons de la migration sont mixtes, ce qui entraîne une certaine confusion (Wihtol de Wenden, et Daniès, 2016). Malgré tout, les différents usages des termes, même inconscients, véhiculent les visions du monde dont les catégories sont porteuses. Nous partons en effet de l'idée que « le langage n'est pas le filtre transparent d'un réel immédiat », mais que « les mots et les énoncés cristallisent bien au contraire un ensemble de connotations, de positionnements subjectifs et d'orientations sociales et politiques dont les locuteurs sont toujours responsables, même lorsqu'à leur insu ils reprennent les significations et les catégorisations imposées par d'autres » (Canut, 2016).

Nous postulons alors que l'ensemble des appellations des migrants mobilisées par les acteurs - concepteurs, responsables, ou intervenants sportifs – des programmes d'accueil par le sport sont intimement liées - et susceptibles de témoigner - des diverses conceptions politiques de l'accueil des migrants. Autrement dit, nous soutenons ici l'hypothèse selon laquelle les usages de différentes catégories pour qualifier les personnes déplacées – migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, exilés, sans-papiers etc., traduisent différentes « philosophies politiques » de l'accueil par le sport. Alors que l'action politique a largement consisté depuis la crise des années 2010 en une lutte pour l'appropriation des catégories légitimes, l'analyse des manières de nommer les migrants nous permet d'appréhender la dimension politique des programmes sportifs. Le lexique utilisé constitue alors un témoin des « positionnements énonciatifs

discursifs dans les tensions sociopolitiques » (Fiala, 2018 ; 151) autour de l'accueil des migrants. Il est de ce fait conceptuellement utile de procéder à une orientation sociologique critique de la manière dont sont fabriqués et contestés les différents statuts des migrants entre les espaces juridiques, politiques, sociaux et culturels (Robertson, 2019).

b. Analyser des manières de nommer les migrants dans les programmes sportifs

Nous nous sommes appuyé sur notre recensement des programmes sportifs en France dans le but d'analyser un ensemble suffisamment conséquent de programmes dont les objectifs comprenant les manières de nommer les migrants étaient accessibles (n = 71). Pour ce faire, nous avons relevé à la fois les catégories légales de migrants auxquelles étaient adressés les programmes – réfugiés ou mineurs non accompagnés statutaires, demandeurs d'asile, ou migrants sans distinction de statut comme dans notre précédente partie sur la méthodologie de l'ACM, mais aussi les différentes manières de nommer les bénéficiaires des programmes en leur sein. Nous avons donc répertorié pour chaque programme une catégorie légale ou administrative, et un ensemble de dénominations du public cible. Les catégories légales étaient parfois directement précisées⁶¹ comme par le *Comité Départemental Olympique et Sportif* (CDOS) de Seine-Saint-Denis : « le public ciblé sera en situation régulière (statut de demandeur d'asile), passera une visite médicale et pourra donc avoir une licence délivrée par une fédération »⁶². Il a parfois été également possible de le déduire des objectifs annoncés. Par exemple, l'idée du club du *Melting Passes* de dépasser « l'impossibilité pour des jeunes isolés étrangers d'intégrer des clubs de foot traditionnels en raison de leur situation administrative »⁶³, sans distinction, laisse entendre que le fait de posséder un statut légal n'est pas nécessaire pour pouvoir y participer. Afin de procéder à une analyse par programmes, nous leur avons attribué, par interprétation, une manière principale de nommer les migrants par programme en fonction des termes qui revenaient le plus souvent ou dans les discours des membres des associations, ou qui étaient davantage mis en valeur dans leur présentation. Par exemple, la page d'accueil du site Internet de l'association *Sports et Loisirs pour les migrants du Chinonais*⁶⁴ met en évidence l'objectif de s'adresser à des « migrants », ce qui constitue une indication importante sur le terme principalement utilisé pour parler du public accueilli. D'une manière générale, nous avons retenu pour chaque programme le terme revenant le plus fréquemment, en étant conscient que ce procédé constitue une approximation, toutefois nécessaire en vue d'une étude

⁶¹ Nous citons ici des extraits de différents projets sportifs en accès libre et public sur Internet.

⁶² <http://cd93tt.fr/wp-content/uploads/2017/11/7-Projet-R%C3%A9fugi%C3%A9s-CDOS-93.pdf>

⁶³ <http://meltingpasses.org/fr/lassociation/>

⁶⁴ <https://sports-et-loisirs-pour-les-migrants-du-chinonais-1.s2.yapla.com/fr/accueil-1>

quantitative des manières de nommer les migrants. Après avoir rapporté une manière principale de nommer les migrants à chaque programme, et comme elles demeuraient relativement diverses, nous avons ensuite regroupé par interprétation les termes en différentes catégories en fonction de la proximité de leur énoncé (Tableau 8).

Tableau 8 - Catégories d'analyse et dénominations langagières des migrants

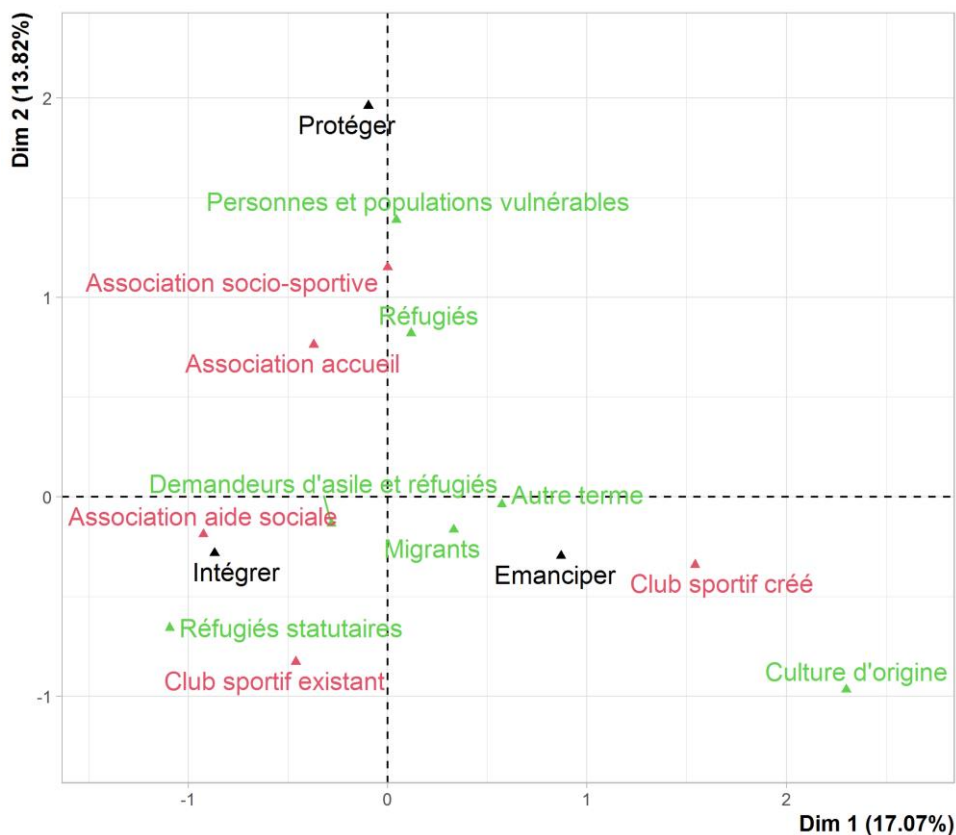
Catégorie d'analyse	Dénomination langagière des migrants	Occurrence
Migrants	(1) « Migrants »	16
	(2) « Jeunes Migrants »	3
Autre terme	(1) « Exilés »	4
	(2) « Jeunes isolés étrangers »	1
	(3) « Étrangers migrants »	1
	(4) « Immigrés »	1
Culture d'origine	(1) « Jeunes venant d'Afghanistan, du Pakistan et du Bangladesh »	1
	(2) « Jeunes passionnés de cricket »	1
	(3) « Jeunes pachtounes afghans et pakistanais »	1
	(4) « Passionnés rennais »	1
Demandeurs d'asile et réfugiés	(1) « Demandeurs d'asile et réfugiés »	7
Personnes et populations vulnérables	(1) « Personnes en situation de fragilité »	2
	(2) « Personnes migrantes »	1
	(3) « Personnes réfugiées »	2
	(4) « Personnes issues de l'immigration »	1
	(5) « Populations migrantes »	1
	(6) « Personnes sans ressource »	1
	(7) « Populations fragilisées »	1
	(8) « Personnes en situation d'exil et de précarité »	1
	(9) « Toute personne en situation d'isolement, de précarité ou de migration »	1
Réfugiés statutaires	(1) « Réfugiés » avec une distinction de statut	15
	(2) « Primo-arrivants »	2
Réfugiés	(1) « Réfugiés » sans distinction de statut	5

Nous avons finalement abouti à sept catégories différentes basées sur des regroupements sémantiques. La première catégorie de *migrants* est constituée des programmes dans lesquels le public est principalement qualifié de « migrants » ou de « jeunes migrants ». Nous avons regroupé les dénominations dans une catégorie nommée *culture d'origine* lorsqu'elles faisaient principalement mention des pays de provenance ou de la culture sportive des migrants comme des « jeunes passionnés de cricket » ou des « jeunes pachtounes afghans et pakistanais ». La catégorie composée de *personnes et populations vulnérables* rassemble les appellations qui introduisaient systématiquement leur public cible par la mention de « personnes » ou de « populations » tout en y associant fréquemment un caractère vulnérable comme les « populations fragilisées » ou les « personnes en situation d'exil et de précarité ». Enfin, nous avons regroupé les dénominations dans une catégorie nommée *autre terme* lorsqu'un terme alternatif comme ceux d'« exilés », d'« étrangers » ou d'« immigrés » était choisi pour parler des migrants. Nous avons scindé en deux la catégorie de *réfugiés* car ce terme était parfois utilisé pour décrire un public composé exclusivement de réfugiés statutaires, et d'autres fois pour parler d'un public de migrants sans distinction de statut. La nécessité de procéder à cette distinction constitue en soi un premier résultat intéressant dans la mesure où il confirme que les acteurs ne jouent pas uniquement sur la définition des mots, mais aussi sur « leurs usages et leurs référents », c'est-à-dire le groupe de personnes auquel ils font allusion (Calabrese, 2018). En vue d'étudier leur association éventuelle avec des philosophies politiques distinctes de l'accueil des migrants, il nous aurait semblé à ce stade hasardeux de regrouper toutes les personnes qualifiées de *réfugiés* au sein d'une même catégorie alors que les personnes désignées par ce terme diffèrent entre elles.

Ces opérations de catégorisation sont nécessaires pour étudier le lien entre ces manières de nommer les migrants avec les autres variables d'analyse des programmes sportifs. Pour cela nous avons procédé à une ACM entre ces trois des caractéristiques qualitatives recensées : les dénominations selon nos catégories d'analyse, les philosophies politiques et les structures porteuses. Ce travail vient compléter les analyses sociologiques ayant montré que les usages des termes se distinguaient clairement entre les différents niveaux de discours, politiques, médiatiques, militants. Même si notre analyse ne porte que sur le seul niveau des programmes sportifs, qui ne revendiquent par ailleurs pas toujours un usage politique des termes, ces derniers constituent toutefois un riche terrain d'analyse dans la mesure où les appellations des migrants y varient considérablement.

c. Des manières typiques de nommer les migrants

Figure 8 - Graphique de l'ACM entre les dénominations, philosophies politiques et structures sportives



Ce graphique d'ACM est fortement semblable à celui des programmes d'accueil des migrants par le sport en Europe (Figure 4). Cette forme similaire confirme d'abord la cohérence des types de programmes sportifs que nous avons identifiés, au-delà des différences entre les pays d'accueil. Le premier axe du graphe exprime en effet la même tension entre les clubs sportifs créés dans une logique d'émancipation et les clubs sportifs existants tournés vers l'intégration (Tableau 9). Nous avons supposé que ce premier axe reflétait l'opposition entre une intégration qui se rapprochent d'un idéal politique d'assimilation (Joppke, 2007), à l'extrémité gauche l'axe horizontal, aux objectifs d'émancipation des migrants dans une perspective davantage multiculturaliste (Henry et collab., 2007), en rupture avec ce modèle, à l'extrémité droite de cet axe (Figure 10). Les données de ce dernier graphique montrent plus précisément que ces différentes orientations sont liées d'une part à l'adhésion, voire à la reproduction, ou au contraire au rejet et à la contestation des catégorisations politiques des migrants. Cette analyse oppose en effet les objectifs d'intégration des associations d'aides sociales ou des clubs sportifs existants s'adressant à des *réfugiés statutaires* aux clubs sportifs

créés, portant des objectifs d'émancipation de *migrants* sans distinction désignés principalement par d'*autres termes* ou leur *culture d'origine*.

Tableau 9 - Description des principales variables constitutives de la dimension 1

	Estimation	p.value
Structure porteuse = Club sportif créé	1.310E+00***	4.463E-17
Philosophie politique = Émanciper	7.449E-01***	3.539E-15
Dénomination = Culture d'origine	1.666E+00***	3.228E-07
Structure porteuse = Club sportif existant	-3.449E-01*	1.436E-02
Structure porteuse = Association aide sociale	-7.284E-01***	6.142E-04
Dénomination = Réfugiés statutaires	-1.138E+00***	1.085E-08
Philosophie politique = Intégrer	-6.908E-01***	6.057E-14

Notes : *p < 0.05, **p < 0.01, ***p < 0.001.

Le second axe de l'ACM (Figure 8) oppose également les programmes sportifs qui défendent des objectifs ouvertement politiques d'intégration ou d'émancipation à ceux qui revendiquent plutôt une approche humanitaire de protection de *personnes et de populations vulnérables* (Tableau 2). Ces associations socio-sportives s'adressent en effet là aussi aux migrants en raison de leur vulnérabilité, issue de leurs parcours migratoires traumatiques, dans une logique humanitaire revendiquée comme apolitique (Fassin, 2012).

Tableau 10 - Description des principales variables constitutives de la dimension 2

	Estimation	p.value
Philosophie politique=Protéger	1.115E+00***	5.692E-14
Dénomination=Personnes et populations vulnérables	1.006E+00***	4.225E-08
Structure porteuse=Association socio-sportive	7.723E-01***	1.926E-07
Structure porteuse=Association accueil	4.839E-01***	8.746E-03
Dénomination=Culture d'origine	-7.450E-01*	4.723E-02
Philosophie politique=Intégrer	-5.522E-01*	4.142E-02
Philosophie politique=Émanciper	-5.623E-01*	2.738E-02
Dénomination=Réfugiés statutaires	-5.142E-01**	1.532E-03
Structure porteuse=Club sportif existant	-6.976E-01***	3.381E-06

Notes : *p < 0.05, **p < 0.01, ***p < 0.001.

Ces données montrent que les différentes philosophies politiques de l'accueil des migrants en France sont liées des manières distinctes de nommer les migrants. En leur sein, qualifier les personnes accueillies en fonction de leur statut légal, de leur culture d'origine ou de leur vulnérabilité présumée témoignent d'ancrages politiques contrastés. Ces dénominations des migrants véhiculent en effet des orientations politiques qui oscillent entre l'adhésion aux catégories institutionnelles et la contestation de la distinction binaire entre réfugiés et migrants. Ce sont bien des usages différenciés de la langue et des manières de décrire les migrants qui témoignent de ces deux options. Il est intéressant de noter que les usages de termes plus positifs pour décrire les migrants sont davantage reliés aux objectifs d'émancipation des migrants et que l'utilisation d'un vocabulaire rappelant leur caractère vulnérable est associée à des objectifs de protection. À l'opposé, ces associations qui adhèrent le plus à la catégorie juridique de réfugié visent davantage l'intégration socioprofessionnelle au pays d'accueil. Ces différentes tendances nous permettent finalement d'établir une typologie des conceptions politiques des manières de nommer les migrants dans les programmes sportifs.

d. Reproduire la catégorie de *réfugié* :

Une partie des projets destinés aux migrants témoigne d'une adhésion à la catégorie juridique et institutionnelle de *réfugié*. Parmi les membres des clubs sportifs existants, qui utilisent ce terme pour décrire le public accueilli, certains font en effet de l'accès aux activités sportives une offre réservée aux *réfugiés statutaires* comme c'est le cas par exemple du CDOS de Seine-Saint-Denis :

« En termes d'assurance, le public ciblé sera en situation régulière, passera une visite médicale et pourra donc avoir une licence délivrée par une fédération. (...) La structure d'accueil nous présentera les profils de réfugiés susceptibles d'intégrer des clubs sportifs »⁶⁵.

En associant le terme de *réfugié* à l'exigence d'un statut régulier, justifié par la nécessité d'une assurance juridique et médicale pour pouvoir accéder aux offres sportives, les membres de ce club véhiculent – peut-être malgré eux - la nécessité d'un tri entre *réfugiés* et *migrants* (Akoka, 2018). La pratique sportive n'est de fait rendue accessible qu'aux personnes détentrices d'un statut légal, désignées par le terme de *réfugiés*. L'adhésion à cette catégorie se perçoit aussi dans l'association entre le terme de *réfugié* et une philosophie politique qui correspond bien aux injonctions à l'adaptation culturelle et à l'insertion professionnelle (Keyhani, 2020).

⁶⁵ <http://cd93tt.fr/wp-content/uploads/2017/11/7-Projet-R%C3%A9fugi%C3%A9s-CDOS-93.pdf>

Par exemple, les objectifs du CDOS 93 mentionnent que « pour les réfugiés, ce projet permettrait de se familiariser et de s'intégrer à la société française, sa langue, ses institutions et sa culture ».

L'adhésion à la catégorie de réfugiés est ainsi principalement présente dans les associations sportives à vocation compétitive qui soumettent leurs membres à une justification de la légitimité de leur statut. Par exemple, l'*Association rouennaise de football* déclare dans ses statuts : « *Le partage et la diversité ont toujours fait partie de l'ADN de notre club. Depuis 2016, cet ADN s'est formalisé en actions concrètes grâce au partenariat avec France Terre d'Asile et l'accueil de réfugiés politiques à nos entraînements et aux matchs pour faciliter leur intégration* »⁶⁶. L'appellation de « *réfugiés politiques* », reliée à des objectifs d'intégration, démontre là aussi une adhésion à une « politique qui fait l'unanimité » à propos de la distinction de ceux qui fuiraient pour des raisons politiques et seraient individuellement menacés et légitime à prétendre à des droits sur le sol européen (Akoka, 2018). Même lorsqu'à leur insu les locuteurs reprennent les significations et les catégorisations imposées par d'autres, les mots et les énoncés cristallisent un ensemble de connotations, de positionnements subjectifs et d'orientations sociales et politiques (Canut, 2016). Ces attentes envers les réfugiés statutaires témoignent ainsi de la supériorité des discours d'État sur les discours communs des clubs sportifs pour dire la « vérité » de la réalité (Agier, 2019).

e. Souligner le caractère vulnérable des migrants

En comparaison, l'utilisation des termes de *personnes* et/ou de *populations* pour désigner les migrants est plutôt souvent associée à l'idée d'une catégorie vulnérable à soigner physiquement et psychologiquement par les activités physiques et sportives, souvent chez les membres des associations socio-sportives, ou spécialisées dans l'accueil des migrants. Dans la plupart des cas, le caractère de vulnérabilité n'est pas directement associé à ces *personnes*, mais émerge des objectifs des activités sportives qui leur sont proposées. Par exemple, le dispositif du *Groupe Sos MANA* est « *une association qui intervient auprès des personnes migrantes pour leur apporter des soins psychothérapeutiques* »⁶⁷. Le fait de qualifier les migrants de *personnes* est indistinctement associé à d'autres termes comme ceux de *migrants*, de *réfugiés* ou d'*exilés*, pour mettre l'accent sur leurs circonstances biographiques passées et présentes difficiles. Ainsi, l'association *Nour* mentionne qu' « *un système de gratuité ou de participation symbolique est*

⁶⁶ <https://arouennaise.footeo.com/page/presentation.html>

⁶⁷ <https://www.groupe-sos.org/actualites/nos-dispositifs-en-faveur-des-migrants/>

proposé aux personnes en situation d'Exil et de précarité »⁶⁸ avant d'ajouter dans ses objectifs que « *la pratique du yoga a des bienfaits aussi bien physiques que psychologiques, c'est un moment de répit dans des vies parfois tumultueuses* ». Dans ces deux cas, la dénomination langagière du public cible marque également un engagement politique dans la mesure où les termes utilisés visent à souligner la difficulté, physique, mais aussi émotionnelle, du chemin parcouru, pour ainsi redonner dignité et légitimité aux actions de ces personnes (Canut, 2016). Cette option déjoue également l'opposition binaire migrants/réfugiés et la logique de sélection qui la sous-tend en réunissant les personnes vulnérables en déplacement dans la catégorie de *personnes*.

L'évocation du caractère vulnérable de ces nouveaux arrivants se fait parfois également de manière plus directe. Ainsi l'association sportive *Up Sport – Unis pour le sport* a pour objet « *de favoriser et valoriser l'inclusion par le sport des personnes fragilisées (...) en leur redonnant confiance et estime de soi* »⁶⁹. Cette association vise alors indistinctement « *sans-abri, SDF, migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, femmes isolées* ». En promouvant une solidarité inconditionnelle en direction de migrants sans distinction, cette logique de protection des plus vulnérables est fondée sur une double revendication d'égalité de tous et d'un devoir d'humanité envers ceux qui souffrent (Fassin, 2015). Cette revendication prend également la forme d'une utilisation indistincte des termes de *migrants* et de *réfugiés*. Par exemple, le *Football Club Phénix de Versailles* se décrit comme un « *club de football de réfugiés et de sans domicile de Versailles et des alentours* » ayant pour objectif de « *faire en sorte que leur quotidien soit un peu plus doux et qu'ils sentent qu'il y a un peu de fraternité et d'humanité* »⁷⁰. Cet extrait illustre que l'utilisation du terme de *réfugiés* pour désigner un ensemble de migrants sans distinction est principalement liée à cette logique de protection. Cela montre que « le lien qui rattache les mots aux choses n'est pas immuable et peut être brisé pour ajuster notre vision du monde » (Calabrese, et Veniard, 2018 ; 10). Qualifier de « *réfugiés* » l'ensemble d'un public migrant visé en raison de sa vulnérabilité permet alors de leur restituer une dignité par le biais de la recatégorisation.

⁶⁸ <https://nour-yoga.com/lesprit-nour/>

⁶⁹ <https://www.unispourlesport.paris/association-sportive-solidaire-upsport/>

⁷⁰ <https://www.phenix-versailles.fr/>

f. Contester les catégories existantes

Enfin, le fait de tenter de déjouer la distinction binaire entre migrants et réfugiés dans la proposition d'activités sportives renvoie à un aspect militant visant à contester la logique de sélection qu'elle sous-tend (Canut, 2016). On observe ce parti-pris en premier lieu au sein des clubs sportifs créés, dont les finalités d'émancipation des migrants oscillent entre la volonté de leur permettre de s'épanouir en leur donnant accès à des activités sportives, et la lutte contre les discriminations à l'égard des migrants. Ces projets utilisent le terme de *migrants* pour l'associer à des idées plus positives ou éloignées des représentations négatives qui lui sont généralement attribuées. En effet, une des formes de dissimulation privilégiée de l'action politique visant à restreindre les droits des migrants est de rapprocher systématiquement le mot *migrants* de termes négatifs tels qu'« afflux », « vague », ou « illégaux » pour exagérer leur aspect incommensurable et incontrôlable (Calabrese, 2018 ; 157). L'emploi du mot *migrant* pour le coupler à des termes plus positifs comme l'illustre typiquement le nom de l'association « *Sport et loisirs pour les migrants du Chinonais* »⁷¹ permet de revendiquer une identité plus favorable de migrant. L'action politique est ici définie comme « une lutte pour l'appropriation de signes-pouvoir » (Bonnafous, et Tournier, 1995 ; 68). Le fait de souligner le caractère agréable et enrichissant des échanges sportifs permet aussi d'accorder à ce terme un aspect plus positif de rencontre ou de découverte, comme pour l'association *Big Bang Ballers* : « *la rencontre interculturelle peut se faire à l'autre bout du monde, comme sur le playground du bout de sa rue avec des jeunes migrants* »⁷². Les membres de ces programmes sportifs tentent alors de défendre une identité plus positive de *migrant* en faisant évoluer les « représentations sociales changeantes » (Calabrese, 2018) qui lui sont associées. Ils considèrent dans ce cas que le sens du mot ne s'arrête pas à une définition neutre mais évolue en permanence, ce qui occasionne une lutte sociale sur le terrain du langage. Si la catégorisation des personnes en fonction du statut qu'elles détiennent sur le territoire dépend de l'État, ces associations revendiquent alors la liberté de choisir et le droit de la questionner, notamment dans ses usages politiques (Calabrese, 2020). De manière typique, ce type de programme se matérialise par la création de structures spécifiques jugées nécessaires pour permettre aux migrants de s'épanouir par le sport au-delà des différents statuts institutionnels.

Dans la même idée, certains programmes sportifs ne mentionnent pas aussi clairement leur contestation des catégories politiques ou institutionnelles, mais utilisent des termes

⁷¹ <https://sports-et-loisirs-pour-les-migrants-du-chinonais-1.s2.yapla.com/fr/accueil-1>

⁷² <https://www.bigbangballers.fr/>

alternatifs comme ceux d'*exilés*, d'*étrangers*, ou d'*immigrés* qui déjouent la bipartition *réfugiés / migrants* en élargissant le répertoire des mots disponibles pour récuser les catégories purement statistiques et administratives (Calabrese, 2020). Dans ces nouveaux répertoires, les migrants seront appelés *exilés* ou *étrangers*, mais aussi, indifféremment, *migrants* ou *réfugiés*, car leurs statuts juridiques n'ont pas vraiment d'importance pour les membres de ces associations. Par exemple, les statuts de l'association *Démocratie Polygonnaise* mentionnent que leur objectif est de « créer une équipe de foot à 11 avec de jeunes exilés pour participer au championnat FSGT »⁷³. La phrase suivante justifie l'inscription dans « cette fédération sportive solidaire [qui] développe le sport pour tous et accueille tous les joueurs, quel que soit leur statut administratif ». Il ne s'agit pas d'un hasard que la solidarité et l'accueil inconditionnel soient clairement revendiqués pour les personnes recatégorisées comme *exilées*. Ce terme d'*exilé* relève en effet plus du vocabulaire littéraire que juridique et renvoie souvent à une confrontation entre des définitions légales et ressenties (April, 2018). Le terme d'*exil* vise à rendre une certaine dignité et humanité et légitimité aux migrants pour leur permettre de simplement s'épanouir par le sport au sein du pays d'accueil. L'appellation d'*étranger* est également utilisée pour exprimer ces objectifs politiques contestataires. Par exemple, l'association *Melting Pass* revendique la volonté de répondre à « l'impossibilité pour des jeunes isolés étrangers d'intégrer des clubs de foot traditionnels en raison de leur situation administrative »⁷⁴. L'objectif clairement mentionné est alors de « jouer au foot [comme] un moyen d'oublier les difficultés quotidiennes, le temps d'un entraînement, en renouant avec un sport pratiqué depuis l'enfance dans leur pays d'origine ». L'utilisation du terme d'*étranger* par les membres de cette association leur permet de revendiquer une liberté de choisir dans la manière de nommer leurs destinataires. En droit, un étranger concerne en effet tout non national qui n'a pas la nationalité du pays dans lequel il réside (Boudou, 2018). Pour la population générale, il est par ailleurs fréquent dans le lexique lié à la mobilité des personnes des termes d'associer des termes juridiques et d'usage courant en assimilant les notions de *réfugié* et d'*étranger* (Calabrese, 2018). Cette caractéristique d'instabilité sémantique rend les catégories de la migration particulièrement plastiques et mouvantes, les prêtant à de multiples jeux politiques. La dénomination publique d'*étranger* ici de pair avec une prise de position qui revendique l'accès à des droits considérés fondamentaux, comme celui de pouvoir s'épanouir dans les activités quotidiennes comme le sport.

⁷³ https://redtouch.croix-rouge.fr/jcms/prod_1604109/fr/inclusion-par-le-sport-2021

⁷⁴ <https://meltingpasses.org/fr/lassociation/>

L'utilisation de termes subalterne pour parler des migrants accueillis peut aussi, dans des objectifs politiques proches, consister à les qualifier par leur pays d'origine ou leur culture sportive. Par exemple, la création d'une section cricket au club de *l'ASPTT de Lorient* est décrite comme « *l'histoire des jeunes pachtounes afghans et pakistanais accueillis dans la région* »⁷⁵. Cette dénomination dénote clairement de la défense d'un modèle des relations sociales multiculturelles établi sur la reconnaissance du droit des minorités ethniques au maintien de leurs spécificités culturelles. Le cricket est massivement pratiqué en Asie et inconnu de la majorité de la population française. Le fait de qualifier les migrants par leur groupe ethnique tout en leur permettant d'accéder à un espace de pratique sportive officiel s'inscrit dans une perspective sportive multiculturaliste, où les différences culturelles sont non seulement tolérées, mais reconnues et valorisées (Henry, Amara, et Aquilina, 2007). La proposition de cricket permet en effet ici de retravailler les frontières culturelles de la société d'accueil pour considérer les particularités culturelles des nouveaux arrivants. Dans cette optique, les migrants sont susceptibles de constituer une originalité novatrice pour renouveler et enrichir la structure sportive du pays d'accueil en faisant par exemple découvrir le cricket à la population locale. La création du club de cricket de Rennes, initié par des migrants eux-mêmes, qualifie l'initiative comme « *le souhait de nombreux passionnés Rennais d'officialiser un club de cricket à Rennes* »⁷⁶. Il est intéressant de relever dans ce cas que les migrants à l'origine de cette initiative se qualifient eux-mêmes de « passionnés », et contestent le fait même d'être catégorisé en fonction de leur situation administrative ou de leur passé migratoire. Le fait de se qualifier de *passionnés Rennais* en omettant volontairement toute dénomination en lien avec la migration et en ne mentionnant que leur passion pour le cricket et leur appartenance à la ville d'accueil constitue un moyen de revendiquer une place dans la ville et une identité positive de leur propre culture sportive qu'ils transportent de leur pays d'origine au pays d'accueil⁷⁷.

⁷⁵ <https://paysdelorient.asptt.com/cricket-asptt-club/>

⁷⁶ <http://www.rennes-cricketclub.fr/>

⁷⁷ Si cette (re)catégorisation par des migrants eux-mêmes nous intéresse ici car ils eux-mêmes sont à l'origine d'un programme sportif, nous y reviendrons largement dans notre partie consacrée à la réception sensible des activités sportives.

Conclusion de la première partie

Dans cette dernière sous-partie, nous montrons, à partir de données centrées sur la France, que les catégories de langage utilisées par les acteurs des programmes sportifs pour nommer les migrants sont liées à leurs différentes philosophies politiques de l'utilisation du sport et aux statuts des initiatives sportives. Ces données confirment, dans le cadre des projets sportifs l'hypothèse selon laquelle le discours utilisé par les acteurs associatifs engagés dans l'accueil des migrants constitue un témoin de leurs positionnements politiques. Les manières qu'ont ces membres des associations sportives de nommer les migrants constituent des « catégorisations sociales de l'altérité » (Réa et Trippier, 2008) dans la mesure où elles sont autant des moyens de décrire la réalité que des objets de luttes. Favorables à l'émancipation et à une reconnaissance de la culture des migrants, les membres des clubs sportifs nouvellement créés ont tendance à qualifier les migrants par leur culture d'origine, à utiliser un terme subalterne aux catégories légales, voire à s'appropriier la catégorie politico-médiatique souvent négative de « *migrants* » pour l'associer à des termes plus positifs. Ils s'inscrivent dans un registre militant au sein duquel l'utilisation des mots vise à promouvoir une manière de voir différente et à obtenir la reconnaissance des migrants. L'action politique consiste ici aussi en une lutte pour l'appropriation des signes par le langage (Calabrese, 2018 ; Canut, 2016). À l'opposé, accordant une importance plus marquée aux statuts légaux, les membres des clubs sportifs à vocation compétitive ont tendance à davantage utiliser le terme de « *réfugiés* » dans une perspective légale pour parler des personnes ayant acquis une protection statutaire, ce qui marque leur adhésion à la catégorie juridique existante et relaie des attentes relatives à l'intégration socioprofessionnelle. Enfin, en insistant sur le fait qu'il s'agit avant tout de « *personnes* » vulnérables pour souligner leurs besoins humanitaires, les membres des associations socio-sportives ou spécialisées dans l'accueil mettent davantage en avant des objectifs de protection des migrants accueillis. Il est également intéressant de noter que le terme de « *réfugiés* » est également utilisé dans cette logique pour décrire des bénéficiaires sans distinction de statut. Cela indique que la même manière de nommer les migrants peut être liée à des conceptions différentes en fonction des personnes désignées. Utilisé dans un sens restrictif pour nommer les réfugiés statutaires, il est davantage lié à des objectifs d'intégration, de réduction de la distance culturelle, de mise en conformité de l'altérité aux attentes de la société. Quand il est utilisé pour parler des migrants sans distinction de statut il est davantage lié à une logique protectrice.

Dans le cadre du sport, ces résultats confirment le fait que le rapport que les associations entretiennent avec l'État contribue à forger leurs perceptions des catégories administratives de l'asile (Lepoutre, 2022). Même si nous avons mis en évidence leur lien avec les différents pays d'accueil européens, ces données suggèrent que les différentes manières de catégoriser les migrants ne sont pas directement liées à des philosophies nationales historiques, mais plutôt aux types d'organisations locaux des acteurs. Leurs philosophies politiques ne dépendent pas d'une diffusion verticale depuis des niveaux étatiques centraux, mais du partage « par le bas » des mêmes problématiques, qui présentent malgré tout des récurrences dans les différents contextes politiques nationaux. Tout en invalidant les modèles nationaux dans ce cadre du sport pour l'accueil des migrants, les liens des programmes sportifs aux pays d'accueil témoignent du fait que les sociétés européennes continuent malgré tout d'être organisées en États-nations (Loch, 2014).

Nous sommes conscient que les différentes typologies ne reflètent pas nécessairement les pratiques sportives empiriques. Cette étape est toutefois nécessaire pour plusieurs raisons. Elle permet d'abord de rendre visibles les catégorisations politiques des migrants et de les analyser. Les recherches sur le sport ne peuvent se contenter d'accepter sans esprit critique les catégories de la migration, ce qui souligne l'importance de construire nos propres catégories d'analyse (Spaaij et collab., 2019). Ensuite, la typologie des programmes nous permet à la fois d'établir un panorama à l'échelle européenne, mais constitue également d'outil nous permettant d'identifier des programmes sportifs suffisamment représentatifs en France et en Allemagne. Ce premier travail de typologie constitue un outil adéquat pour fonder une analyse des manières empiriques dont les acteurs des programmes sportifs articulent ces différentes philosophies typiques. La seconde partie de notre travail cherchera alors, à partir de l'étude qualitative de programmes sportifs français et allemands, à comprendre plus précisément comment les politiques d'accueil et sportives à différentes échelles des deux pays façonnent les philosophies politiques de ces programmes sportifs. Nos résultats confirment en effet que ces catégories de la migration n'existent pas de *facto* mais sont toujours fluctuante et le résultat de certains rapports de pouvoir. Alors que ces relations de pouvoir organisent à la fois la vie sociale et le cadrage de la perception (Foucault, 1971), on peut se demander comment les réseaux de relations politiques dans lesquels s'inscrivent les associations sportives françaises et allemandes influencent – plus ou moins consciemment - leurs modes d'organisation et *in fine*, leur objectif et la manière dont elles (re)catégorisent les migrants.

Partie 2

Configurations locales et influences (trans)nationales des programmes sportifs d'accueil des migrants en France et en Allemagne

Chapitre 4 : l'accueil des migrants par le sport en France et en Allemagne : un enjeu de reconnaissance ?

A. Enquêter au sein des programmes sportifs d'accueil des migrants

a. Choix des associations proposant des activités sportives aux migrants

Établir une typologie des programmes sportifs en Europe dans la première partie de notre travail nous a permis de sélectionner des associations suffisamment représentatives des pratiques françaises et allemandes dans lesquelles il semblait intéressant de mener une analyse qualitative approfondie. Nous avons alors confronté ces idéaux types à notre recensement des programmes sportifs pour sélectionner en Allemagne un club sportif proposant des activités sportives à des réfugiés statutaires dans une visée d'intégration socioprofessionnelle. L'initiative sportive des « *Tortues de Damas* », une association sportive située dans la capitale d'un *Land* de l'ouest de l'Allemagne, nous est apparue particulièrement intéressante pour plusieurs raisons. Les tortues se décrivent en premier lieu sur leur site Internet de cette manière : « *Nous sommes une équipe de football loisir⁷⁸ et nous essayons de rassembler les gens depuis notre création en 1973. Outre le plaisir de pratiquer un sport, nous mettons l'engagement social au premier plan* ».

Cet engagement s'est matérialisé par la participation à des projets d'envergure dans les années 2010, puisqu' « *en collaboration avec le FC Altsingen et la Fondation les Jeunes, le FC Tortues de Damas a lancé en 2015 la première alliance de bienvenue à l'échelle nationale, qui a aujourd'hui encore valeur d'exemple* » du programme sportif « *Willkommen im Fußball* »⁷⁹ (WIF) mis en place par la « *Deutsche Kinder und Jugendstiftung* »⁸⁰ (DKJS), soutenu par la Fondation « *Deutsche Fussball Liga* »⁸¹ (DFL) et le « *Beauftragten der Bundesregierung für Migration, Flüchtlinge und Integration* »⁸² qui « *permet aux jeunes réfugiés d'accéder au sport grâce à des offres à bas seuil et soutient ainsi l'intégration et la cohabitation sociale en misant sur des alliances de bienvenue* ». Le site Internet de l'association précise également que

⁷⁸ Ils se décrivent comme une « *Hobby-Fußballmannschaft* » ce qui peut être traduit par « équipe de football amateur » ou « équipe de football loisir ». Nous préférons garder le second terme puisqu'il permet de mieux distinguer les tortues d'autres équipes amateurs à vocation davantage compétitive.

⁷⁹ Le nom se traduit littéralement par « Bienvenue dans le football »

⁸⁰ La Fondation allemande pour les enfants et les jeunes

⁸¹ La Fondation de la ligue des clubs de football professionnels allemands

⁸² Délégué du gouvernement fédéral à la migration, aux réfugiés et à l'intégration. Dans le langage courant, cette fonction est également appelée « *Integrationsbeauftragte* », signifiant « délégué à l'intégration » que nous utiliserons par la suite.

« depuis 2017, le FC Tortues de Damas est reconnu comme « Stützpunktverein » (« club de base » ou « club de soutien ») du « Landessportbund » (« comité olympique régional » - LSB) du Land dans lequel elle est située :

« Cette distinction particulière est attribuée aux clubs sportifs, aux fédérations sportives ou à d'autres institutions qui font preuve d'un travail d'intégration régulier et durable. Les conditions à remplir sont nombreuses et la procédure de sélection stricte, c'est pourquoi nous nous en réjouissons d'autant plus ».

Enfin, il est précisé que depuis 2002, le FC Tortues de Damas évolue en tant qu'équipe spéciale abritée par le « S.V. Athlétique Alstingen »⁸³, une équipe de football amateur à vocation plus compétitive dont l'équipe première joue actuellement dans le championnat de « Classe C »⁸⁴ local :

« La première équipe joue actuellement dans la classe C. Certes, nous devons encore monter dix fois avant de jouer en Bundesliga. Mais cela ne nous empêche pas de jouer correctement au football dans notre club et dans la ligue. »

À première vue, nous pouvions également supposer que le club support de l'Athlétique Alstingen était également impliqué dans l'accueil des réfugiés. En effet, une devise sur leur première page Internet indique « nous sommes (multi)colorés et c'est bien ainsi » et précise :

« À l'Athlétique, nous avons une chose en commun : nous aimons le football. Pour le reste, nous sommes aussi différents que les gens le sont. Nous vivons et aimons la diversité. Chez nous, l'intégration n'est pas une phrase creuse. Nous nous impliquons et nous nous en occupons depuis 1986, date de la création du club. »

Ces premières « connaissances préalables » glanées en amont de l'enquête nous ont permis de mieux sélectionner les associations dans lesquelles enquêter (Arborio et Fournier, 2021). Les profils des Tortues de Damas et de l'Athlétique Alstingen correspondaient en effet particulièrement bien au profil d'une association sportive effectuant de plus en plus un « travail social » (Koebel et Stahl, 2012) lié à l'accueil des réfugiés.

⁸³ Le nom original est en français.

⁸⁴ Au moment de notre enquête, le club était composé de deux équipes, la première évoluant dans le championnat de Classe B, et la seconde en Classe C.

En France, nous avons d'abord sélectionné un club sportif créé spécifiquement pour donner accès aux migrants à la pratique sportive. Le club sportif *Football Sans Couleur* (FSC) nous a semblé remplir idéalement ces critères. En effet, leur site Internet indique que « *le Football Sans Couleur est un club de football associatif qui œuvre pour l'insertion des migrants co-fondé en 2017* », à partir d'une idée : « *celle de donner l'opportunité et l'accès à des passionnés du monde entier de pratiquer ce sport au sein d'une équipe* ». Le club revendique d'accueillir sans aucune distinction « *des joueurs de tous les âges, mineurs et majeurs, dans le but de créer une communauté et de permettre à chacun de se divertir sur le terrain* ». Le message de présentation insiste sur le contexte de « *ces dernières années [qui] ont été très tumultueuses, et le futur sera [qui] tout aussi difficile* », mais affiche la volonté et la « *détermination* » par son action de « *contribuer modestement* » à « *faire en sorte que le monde soit meilleur* ». Ces premiers éléments d'information sur ce club nous ont laissé à penser que ce club correspondait en grande partie au profil type du club « émancipateur » dont nous avons trouvé un lien significatif avec la France dans notre première partie.

Enfin, en raison de la plus grande diversité des pratiques en France, nous avons également sélectionné une association dont les objectifs des pratiques sportives sont plus variés que ceux de *Football Sans Couleur*, ce qui nous permet d'analyser leurs structurations contrastées dans la configuration de l'accueil des migrants en France. Dans cette optique, il nous a semblé particulièrement intéressant de mener une enquête de terrain au sein de l'association *Habibi*, qui mentionne sur son site Internet que : « *Habibi est une association créée le 31 janvier 2018 [qui] a pour objectif de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des personnes exilées, grâce aux valeurs fédératrices du sport* ». Ses objectifs apparaissent extrêmement variés, allant de « *déconstruire les préjugés en promouvant la solidarité par le biais du sport* », en étant « *convaincus que les migrations représentent une richesse pour tout.e.s* », jusqu'à considérer que « *le sport constitue un véritable tremplin de transformation favorable à l'inclusion des personnes réfugiées, puisqu'il encourage la solidarité, la citoyenneté et l'acquisition de compétences* ». Par ailleurs, il est mentionné que « *depuis ses débuts, Habibi se construit grâce à des rencontres et à des partenaires* » en citant plusieurs institutions comme la *Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés* (DIAIR), l'*Agence Nationale du Sport* (ANS), ou la *Mairie de Paris*, des partenaires associatifs souvent spécialisés dans l'accueil des migrants comme *Emmaüs Solidarité*, *La Ruche* ou *Singa*, et de nombreuses entreprises, fondations, ou fédérations. En l'absence de politique uniforme de l'accueil des migrants par le sport en France, l'étude d'une association qui développe de

multiples liens avec des institutions publiques et partenaires privées est susceptible de révéler, en creux, les principales attentes politiques concernant les pratiques sportives des migrants dans le contexte français.

La première étape précédant notre entrée sur ces terrains a été d'entrer en contact avec les membres des associations pour leur exposer notre volonté d'y mener une enquête. Nous les avons tous informés que nous menions une étude comparative des projets sportifs français et allemands destinés aux migrants nouvellement arrivés, tout en sondant la possibilité de participer aux activités sportives dans le but d'y effectuer des observations, et de mener des entretiens avec les participants et les membres des associations. Les réponses des associations ont toutes été positives. Nous avions idéalement prévu de commencer de notre travail de recueil de données au printemps 2020 à la fin de notre première année de recherche, mais la pandémie du *Covid* a retardé notre entrée sur le terrain qui a finalement débuté en Allemagne fin août 2020, pour s'achever à Paris en décembre 2022. Le tableau ci-dessous résume les phases d'enquêtes successives au sein des associations qui ont toutes duré de 6 à 8 semaines. Le fait de mener une seconde enquête dans les associations après quelques mois d'interruption nous a permis non seulement de compléter les données obtenues dans la première phase, mais également d'appréhender leur évolution sur cette période.

Association	<i>Athlétique Alstingen/Tortues de Damas</i>	<i>Football Sans Couleur</i>	<i>Habibi</i>
Première phase	Août – Septembre 2020	Mars-Avril 2021	Mai-Juin 2021
Deuxième phase	Avril-Mai 2022	Novembre – décembre 2022	Septembre-Octobre 2022

En articulant les typologies des philosophies politiques et des programmes sportifs avec les données recueillies dans cette phase d'enquête, notre travail mêle des méthodes qualitatives et quantitatives, ce qui demeure relativement rare dans la thématique de l'accueil des migrants par le sport (Michelini, 2023). Nos premières analyses quantitatives constituent une étape, certes indispensable, mais qui resterait relativement obscure sans la confronter à l'analyse plus précise de certaines associations sportives, et aux expériences vécues des personnes enquêtées. En retour, les différentes typologies quantitatives sont également susceptibles d'éclairer les processus de structuration des trois programmes sportifs étudiés.

b. Une analyse configurationnelle des programmes sportifs

En établissant une typologie des programmes sportifs dans la première partie de notre travail, nous avons mentionné l'importance de ne pas étudier les programmes sportifs de manière substantialiste, mais de mettre au jour les « systèmes de relations » et les rapports de forces qui mènent à leur répartition sur le graphique de l'ACM (Bourdieu et Saint Martin, 1978) considéré comme un « champ du pouvoir » (Duval, 2017). Ces positions théoriques s'accordent bien avec l'analyse des programmes sportifs que nous réalisons ici à une moins large échelle.

La notion théorique de « champ » comme envisagée par Bourdieu ne nous paraît toutefois pas entièrement satisfaisante pour rendre compte de l'ensemble des relations qui s'établissent en permanence entre les programmes sportifs. Dans une perspective subpolitique, nous avons précédemment montré que l'écrasante majorité des projets sportifs que nous étudions est apparue dans les années 2010 pour compléter ou combler les lacunes perçues des États et des institutions existantes face à la « crise » de l'accueil. Certains acteurs associatifs revendiquent alors clairement leur rupture avec les institutions politiques et sportives les plus établies. De ce fait, une perspective qui ne rendrait compte que d'un processus unilatéral d'imitation ou de distanciation (Bourdieu, 1979) des programmes sportifs les plus établis ne nous permet pas d'étudier l'ensemble des relations d'influence mutuelles entre les programmes locaux et les politiques d'accueil des migrants par le sport. Celles-ci témoignent à la fois de processus de diffusion d'une manière de faire plus légitime, mais aussi de ruptures ou d'oppositions où les plus dominées tentent également d'influencer les plus dominants. Par exemple, le fait que *Le Football Sans Couleur* mentionne sur son site Internet être « *inspiré par les origines humbles du football comme sport populaire* » et que son action « *contribue modestement* » à l'accueil des migrants par le sport témoigne de la revendication d'une manière de faire différente des pratiques les plus instituées. Au-delà du constat d'initiatives et d'objectifs politiques très variés, les programmes sportifs s'inscrivent dans des configurations d'acteurs différentes au sein desquelles ils s'influencent constamment.

En dépit des différences de motifs politiques implicites qui les animent, les acteurs engagés dans l'accueil des migrants par le sport constituent en effet un réseau. Celui-ci regroupe des financeurs publics et privés, des institutions afférentes aux enjeux migratoires ou encore des instances politiques. Même si les acteurs associatifs portant ces programmes s'inscrivent dans un domaine lié au travail social, à la solidarité ou à la philanthropie, ils partagent une préoccupation permanente visant à gagner en reconnaissance et visibilité pour exister et obtenir

des subventions. En témoigne par exemple la « *procédure de sélection stricte* » décrite par les *Tortues de Damas* pour être reconnue comme une « *association de base* » d'intégration par le sport par le *Deutsche Olympische Sportbund (DOSB)*⁸⁵. Par ailleurs, le Projet associatif de *Football Sans Couleur* rédigé en 2020⁸⁶ mentionne également que l'existence de l'association dépend de « *la quantité et la qualité des contacts, et les partenariats avec les autres clubs en région francilienne* » et qu'un « *grand réseau, riche et varié* » est souhaité.

Suivant le concept d'Elias, ce réseau peut être envisagé comme une « configuration », c'est-à-dire un ensemble de relations d'interdépendances, prenant la forme d'observations réciproques, de surveillances ou de collaborations plus ou moins approfondies, et qui donnent lieu à des ajustements continus permettant à chacun d'optimiser son niveau de prestige et de reconnaissance (Elias, 1990). Ainsi, observe-t-on empiriquement les mécanismes par lesquels, à l'échelle européenne, les normes d'usage du sport pour l'accueil des migrants se construisent et évoluent. Dans le même temps, il s'agit de saisir comment les philosophies politiques à l'œuvre sont travaillées par les interactions entre les acteurs associatifs, sans que leurs porteurs en soient toujours conscients. La sociologie des configurations sociales d'Elias nous permet ainsi de mieux comprendre comment les associations étudiées et l'ensemble des acteurs de l'accueil des migrants par le sport s'influencent mutuellement dans l'espace relationnel local, voir (trans)national à l'échelle européenne. Nous faisons l'hypothèse que leur développement, leur structuration, et l'évolution de leurs objectifs et de leurs activités s'inscrivent dans des réseaux d'interdépendances normatives où ils sont constamment influencés sur ce qu'il est possible et acceptable de dire, de proposer, et ce qu'il ne l'est pas.

Le terme de configuration désigne en effet toute situation concrète d'interdépendance et « s'applique aussi bien aux groupes relativement restreints qu'aux sociétés formées par des milliers ou des millions d'êtres interdépendants » (Elias, 1981 ; 158). Il fonctionne de ce fait à des échelles différentes, des plus centrées sur l'individu jusqu'à des échelles internationales, même s'il est rarement mobilisé dans cette perspective. Il est de ce fait suffisamment souple pour permettre de décrire et d'analyser le réseau d'interdépendances réciproques entre les acteurs politiques - mairies, fédérations sportives, ministères, fondations -, et associatifs - bénévoles, participants locaux, animateurs sportifs - de l'accueil des migrants par le sport. Le concept de configuration décrit également des interdépendances non pas uniquement directes

⁸⁵ Le comité sportif olympique allemand

⁸⁶ Document D en annexes.

comme c'est le cas de l'approche interactionniste (Goffman, 1959), mais aussi entre des personnes ou des entités collectives qui ne se rencontrent pas, permettant d'envisager des influences *a priori* moins visibles et plus lointaines entre les programmes sportifs à l'échelle européenne.

Elias a d'abord pensé ce concept dans *La société de cour* (1994) pour montrer comment le contrôle de l'expression des sensibilités se renforce et se diffuse pour créer de nouvelles de normes corporelles de comportement chez les courtisans de Louis XIV au château de Versailles. La cour constitue une configuration d'acteurs interdépendants au sein de laquelle le contrôle de soi, l'observation d'autrui, la maîtrise des émotions, la régulation de l'économie pulsionnelle ou une définition plus exigeante de la pudeur sont liés à des enjeux de prestige visant à distinguer l'homme de cour du vulgaire. Les membres de la cour s'influencent mutuellement en permanence sur ce qu'il est acceptable de faire, de ressentir et d'exprimer aux autres. Dans le domaine de l'accueil des migrants par le sport, le prestige auquel tentent d'accéder les associations sportives n'est toutefois pas visé comme une fin en soi, mais constitue plutôt un moyen de s'aligner sur les priorités politiques des financeurs qui permettent aux associations de continuer à exister et se développer. Dans le contexte de politiques sociales néolibérales, les organisations de la société civile et les organismes de l'État s'inscrivent dans une forme de lutte pour s'arroger la « propriété » du problème social et ainsi valoriser la forme d'autorité et l'expertise qui lui sont propres (Wacquant, 2010). Le développement des associations passe par la preuve du bien-fondé de leur démarche sociale auprès des institutions publiques de l'accueil. Alors que les États mettent en œuvre des politiques d'accueil restrictives, le fait de permettre l'intégration civique des nouveaux arrivants (Joopke, 2017) constitue malgré tout un enjeu de reconnaissance que les institutions politiques tout comme les associations tentent de faire valoir.

Analyser les programmes sportifs proposés aux migrants sous l'angle du concept de configuration d'Elias revient à inscrire les associations sportives dans un réseau d'interdépendance à l'intérieur duquel se diffusent des formes légitimes d'accueil. Pour Elias, le niveau de prestige dont un individu dispose lui donne plus ou moins de poids dans la régulation des normes. Les approches des acteurs politiques ou sportifs les plus reconnus sont plus observées et de fait plus susceptibles de diffuser des normes dominantes dans l'ensemble du réseau. Pour autant, le pouvoir ou le prestige ne sont pas pour autant des caractéristiques des personnes, mais se construisent dans les relations d'interdépendances dans lesquelles les individus sont entrés et qu'ils contribuent eux-mêmes à faire exister. Il n'existe pas *a priori* de

« bonnes manières de faire » dans le domaine de l'accueil des migrants par le sport, d'autant plus que les programmes s'inscrivent dans des pays dont les traditions et les contextes sportifs et d'accueil varient énormément.

Au sein de notre première partie, nous avons montré que le niveau politique central n'influçait pas directement les philosophies politiques des programmes sportifs, mais que celles-ci émergeaient davantage de manière « translocale » (Beck, 2000) en rassemblant des programmes sportifs relativement semblables au sein des pays et différents entre eux. Les philosophies politiques semblent avant tout dépendre de la structuration locale des associations dans laquelle le niveau national constitue une variable d'analyse pertinente, mais qui n'épuise pas la totalité des influences normatives reçues par les associations. L'analyse sous l'angle des configurations nous permet de vérifier et d'illustrer concrètement cette hypothèse en analysant, par le bas, les réseaux d'interdépendance dans lesquels se structurent les programmes d'accueil des migrants par le sport en France et en Allemagne. Nous nous demandons ici comment les configurations de relations des associations avec les acteurs sportifs et politiques aux échelles locales, nationales et européennes influencent leurs philosophies politiques ou leurs attentes à l'égard de l'engagement sportif des migrants.

Nous réalisons ainsi une comparaison « par le bas » nous permettant de mieux percevoir en comparant les contextes nationaux dans lesquels se limitent souvent les recherches sur l'accueil des migrants (Aulanier et Bartel, 2022). Tout d'abord, comparer les configurations des réseaux de relations de trois associations nous permet de constituer un « invariant » qui nous permet d'appréhender ce qu'il y a de « spécifique » dans les situations étudiées (Lahire, 2007). Les configurations choisies ne valent pas pour elles-mêmes, mais parce qu'elles témoignent des contextes et politiques d'accueil des migrants par le sport. En travaillant également sur la comparaison entre la France et l'Allemagne en contexte migratoire, Collet (2003) avertit que l'analyse comparative expose inévitablement au risque de la « *bipolarisation nationale* », c'est-à-dire à la surévaluation de l'importance des différences nationales préalablement construites. Les démarches de comparaison internationale ne peuvent pas se réduire à des facteurs institutionnels (Paugam et Van de Velde, 2012). Ces arguments font écho à la critique du « nationalisme méthodologique » que nous avons développée dans la première partie de notre travail, qui plaide pour une multiplication des échelles d'analyse (Beck et Grande, 2007). Analyser les politiques d'accueil des migrants par le sport en partant « du bas » à travers l'étude des réseaux de relations des associations sportives permet ainsi de saisir leurs dynamiques

politiques en permanente évolution. Le raisonnement comparatiste ne se limite pas à la seule « objectivation de contrastes d'une configuration sociale à l'autre », mais doit également tendre vers « la compréhension des facteurs sociaux qui en sont au fondement » (Paugam et Van de Velde, 2012). Cette perspective analytique revient à comparer les mécanismes de (re)categorisation des migrants en lien avec les attentes à leur égard dans différents contextes sportifs européens, et à rechercher les attentes et représentations sociales qui en sont à l'origine et qui les rendent légitimes dans les configurations étudiées. Nous tentons ainsi de nous inscrire dans une comparaison « réflexive » visant la compréhension des phénomènes étudiés à partir notamment des contextes qui contribuent à les produire et à les structurer en profondeur (Gasparini et Koebel, 2015). En ce sens, nous privilégions une approche « sociétale » de la comparaison internationale dans laquelle le principe de « comparabilité ne s'applique pas directement à des phénomènes (ou à des objets) particuliers comparés terme à terme, mais s'applique plutôt à des ensembles de phénomènes qui constituent dans leurs interdépendances des 'cohérences' nationales, propres à chaque pays » (Maurice, 1989 ; 182). En lien avec notre première partie, nous nous attachons ici à mettre en évidence la manière dont les différents types de relations entre les gouvernements nationaux, locaux et européens affectent la gouvernance de l'accueil et de l'intégration des migrants au sein des différents pays (Scholten, 2016).

Nous analysons donc les réseaux d'interdépendances dans lesquelles sont prises ces trois associations sportives en portant attention sur les manières dont les configurations locales, nationales et européennes influencent notamment leurs organisations, leurs objectifs politiques et finalement leurs manières de (re)categoriser les migrants. Comment, dans leurs échanges réciproques, y compris indirects au sein des réseaux de configuration des acteurs à ces différentes échelles, des normes se diffusent-elles et transforment les pratiques ? Quels acteurs sont les plus centraux dans ces réseaux ? Les moins influents cherchent-ils à les imiter ou à faire valoir d'autres manières de se légitimer ? Par exemple, cherchent-ils à promouvoir un autre modèle que le sport de haut niveau ou cherchent-ils à se placer dans sa zone d'éclairage pour mieux exister ? Quels liens et quelles influences exercent les acteurs politiques locaux et nationaux sur le développement des projets sportifs ? Comment les initiatives sportives influencent-elles à leur tour les acteurs de l'accueil des migrants par le sport ? En pensant les programmes sportifs eux-mêmes comme une configuration sociale particulière : quelles conceptions du sport s'y affrontent ou se renforcent ? Comment ces configurations d'acteurs se

différentiel-elles entre la France et l'Allemagne dans les formes légitimes de l'utilisation du sport qu'elles promeuvent ?

c. Recueil et analyse des données

Nous décrivons ici d'une manière générale la manière dont nous avons procédé sur nos terrains de recherches au sein des associations sportives, même si nous reviendrons plus en détail dans la troisième partie sur les spécificités de l'enquête ethnographique auprès des participants migrants. Nous nous centrons ici sur les influences politiques structurant l'organisation des activités sportives de l'association. Même si nous en donnerons quelques exemples ici, la mise en œuvre sur le terrain sera surtout abordée pour des raisons de clarté dans la troisième partie, car nous préférons l'analyser en relation avec les vécus et les expériences des migrants.

Nous avons réalisé des entretiens avec la plupart des acteurs des programmes sportifs impliqués dans l'organisation ou la mise en œuvre des activités sportives destinées aux migrants. En arrivant dans les associations, il apparaissait prioritaire de s'entretenir avec membres les plus actifs comme les dirigeants, les entraîneurs sportifs, les divers bénévoles ou salariés qui participent directement à l'organisation des activités en amont ou sur le terrain sportif. Au fur et à mesure des échanges formels et de notre imprégnation au contact des participants, nous avons commencé à percevoir d'autres interlocuteurs comme des responsables politiques, ou des membres moins présents, mais ayant joué des rôles importants dans la structuration des projets. Nous avons par exemple pu bénéficier de l'aide d'un membre français de l'association des *Tortues de Damas* en Allemagne, Paul, qui a joué pour nous le rôle d'informateur occupant une position d'« intermédiaire » entre et le groupe et nous (Combessie, 2007). N'occupant pas un rôle central dans les activités proposées aux migrants, mais étant malgré tout présent au club depuis de nombreuses années et ayant assisté au projet depuis son commencement, Paul a facilité les échanges avec certains membres du club. À ce titre, le fait d'avoir participé à la journée de clôture du projet *Willkommen im Fussball* à Altsingen le 19 septembre 2020 nous a également permis de rencontrer des membres des différentes organisations sportives et politiques autour desquels l'« alliance » d'Altsingen s'est structurée, ce qui a facilité par la suite la tenue des entretiens. Les membres des *Tortues de Damas* ont alors joué pour nous un rôle particulièrement utile de facilitation des échanges en nous présentant aux partenaires du projet. Pour que notre enquête ne repose pas que sur des acteurs suggérés par des bénévoles de l'association, nous avons auparavant également sollicité des

entretiens avec d'autres de leurs partenaires que nous avons identifiés au préalable. Ayant par exemple remarqué que le club était reconnu comme « association de base » d'accueil des réfugiés par le comité national olympique allemand, nous avons réalisé des entretiens avec des membres du comité olympique du *Land* qui soutient le projet *IDS*. Le choix des personnes à interroger n'était pas alors guidé par la recherche d'une représentativité au sens statistique, mais par l'identification de « situations contrastées » à explorer, au fur et à mesure de l'accumulation des données et du travail d'analyse (Barbot, 2012).

En France, les rencontres avec les membres des programmes sportifs nous ont également permis de préciser progressivement les interlocuteurs avec lesquels échanger en priorité. Au sein de *Football Sans Couleur*, des acteurs ayant soutenu leur développement de manière informelle comme le *CDOS du 93* ou la *FSGT* sont rapidement apparus indispensables. D'autres nous ont ensuite semblé intéressants, comme la *Fondation du Football* ou la *Fédération Française de Football*, qui d'après les premiers entretiens menés avaient également eu des échanges avec l'association. À *Habibi*, le récit de la genèse du projet réalisé par les membres de l'association nous a rapidement conduit à interroger des acteurs de la *Mairie de Paris* ou du *Fond de Dotation des JO de Paris 2024*. Ensuite, notre propre participation à des projets comme *Terrains d'Avenir* avec plusieurs autres associations sportives parisiennes proposant des activités sportives aux réfugiés nous a amené à échanger avec d'autres acteurs locaux impliqués, ou l'*Olympic Refuge Foundation* qui coordonne le projet. Enfin, de premiers entretiens ayant révélé pour les trois associations des échanges internationaux avec des acteurs d'autres pays européens, nous avons complété nos entretiens avec quelques associations anglaises et italiennes. Nous avons ainsi tenté de délimiter, au cas par cas pour les associations étudiées, un champ de recherche pertinent et réaliste au fur et à mesure de nos enquêtes, que nous avons résumées dans deux tableaux des entretiens réalisés⁸⁷, et de leur durées⁸⁸.

Nous avons systématiquement enregistré les entretiens après en avoir informé les personnes interrogées. Pour respecter la confidentialité de leurs propos, ils ont tous été anonymisés et les associations accueillant des migrants ont été renommées. Les entretiens ont tous été intégralement retranscrits, et nous avons nous-mêmes traduit les entretiens menés en allemand, anglais et italien. Les entretiens ne portaient au départ pas spécifiquement sur les configurations de relations locales, nationales ou européennes entre les programmes sportifs,

⁸⁷ Document A en annexes.

⁸⁸ Document B en annexes.

ou avec les institutions sportives ou politiques. Néanmoins, en les faisant prioritairement porter sur la genèse et la raison de créations des programmes, les objectifs de l'utilisation du sport pour les migrants, leur organisation interne et leur place dans les systèmes sportifs et politiques, sont apparues de multiples influences et modalités d'interdépendances véhiculant des normes différentes de l'organisation et de l'utilisation du sport.

Afin de ne pas conditionner excessivement les réponses des personnes interrogées, nous sommes volontairement souvent resté relativement vagues en présentant notre recherche comme une « comparaison franco-allemande des pratiques sportives des migrants ». Nous avons au départ formalisé une grille d'entretien autour d'indicateurs précis à aborder⁸⁹. Celle-ci visait surtout au départ à nous rassurer, d'autant plus que les premiers entretiens étaient menés en allemand, langue que nous maîtrisons relativement bien, mais que nous n'avons pas pratiqué depuis plusieurs années. Ayant rapidement mémorisé les éléments indispensables à aborder, nous avons rapidement abandonné cette grille qui semblait nuire à la dynamique et la fluidité des échanges⁹⁰. Par ailleurs, pour faciliter la dynamique de l'entretien, nous avons parfois adopté une posture volontairement « naïve » pour réduire l'asymétrie perçue par les enquêtés (Giraud, 2016). Par exemple, lorsque certains enquêtés abordaient les objectifs des activités de l'association, nous feignions volontairement de ne pas les connaître en détail afin de les entendre (re)formulés par leurs propres mots.

En complément des entretiens, nous avons également procédé à une collecte documentaire à partir de pièces fournies par les personnes interrogées elles-mêmes comme certains dossiers de financements liés à différents projets, ou leurs rapports d'activité. Nous avons également pu accéder à des données très détaillées sur Internet concernant par exemple les programmes sportifs *Willkommen im Fussball* et *Integration durch Sport* en Allemagne, ou *Terrains d'avenir* et la *FSGT* en France dans lesquels sont engagées les associations. En particulier, le fait de croiser ces données avec les entretiens que nous avons-nous-même réalisés permettait de mieux cerner comment, en fonction des attentes perçues de l'interlocuteur, l'accent était mis sur des aspects variables de l'utilisation du sport pour les personnes migrantes. Nous nous sommes également appuyé sur des articles de presse ou des reportages archivés par les associations elles-mêmes sur leurs sites Internet, constituant pour nous « à la fois un enjeu

⁸⁹ Document C en annexes.

⁹⁰ Nous reviendrons dans la troisième partie sur les modalités d'entretiens avec les migrants, beaucoup plus ouverts, pour lesquels nous n'avons jamais ouvertement déployé de grille d'entretien.

et un construit » dans la mesure où ils révèlent également des enjeux de pouvoir, de visibilité et de mémoire (Israël, 2012).

Enfin, nous nous centrons dans ce chapitre sur l'analyse des configurations locales et nationales avant de nous intéresser au niveau européen par la suite. Ces deux aspects fonctionnent comme des échelles utiles à l'analyse alors qu'ils s'entremêlent en réalité. Bien que l'analyse des réseaux « institutionnalisés » (Maillochon, 2012) comme la participation au programme d'une fédération revête une importance capitale, notre analyse ne s'y limite pas et cherche à appréhender l'ensemble des influences y compris de la part de ceux que les acteurs des programmes sportifs ne considèrent pas forcément comme leurs partenaires, et dont ils prennent par exemple connaissance via les médias ou le bouche-à-oreille. Nous retraçons ainsi les configurations spécifiques des trois associations comme des espaces dans lesquels elles sont connectées et interdépendantes, au sein d'un réseau d'acteurs exerçant des influences normatives selon les niveaux de prestige variables (Elias, 1990). En leur sein, on peut se demander : comment s'exerce l'influence, par qui, et qu'est-ce qui est transmis dans les relations : des objectifs de l'utilisation du sport, de « bonnes pratiques », ou un mode d'organisation ? Comment les configurations dans lesquelles s'inscrivent ces associations diffèrent-elles entre la France et l'Allemagne ?

B. Programmes sportifs nationaux et régulation locale du sport chez les Tortues de Damas

a. « Nous voulions être différents des clubs de football habituels »

La création des Tortues de Damas : se différencier des clubs de football habituels

Le *FC Tortues de Damas* est une association bénévole créée en 1973 et animée par la volonté de faire valoir une vision alternative du sport traditionnel à vocation uniquement compétitive. Celle-ci revendique dès le départ une grande ouverture d'esprit, liée notamment à l'accueil des populations étrangères. Dans un contexte où ils étaient poussés par « la génération de 68 un peu révolutionnaire », le président actuel décrit la philosophie des *Tortues de Damas* comme une volonté d' « être différents des clubs de football habituels » motivée par une envie de liberté : « nous voulions jouer quand nous le voulions et nous ne voulions pas avoir un adversaire désigné, tous les samedis et être contrôlés par notre association » (Albert, président de l'association). Le fait de participer à des compétitions régulières était alors associé chez eux à un contrôle de leur temps qu'ils ne supportaient pas :

« *Il ne s'agissait pas d'aligner nos vies autour du football, nous jouions au football pour le plaisir (...) Dutschke⁹¹ et les gens comme ça étaient nos modèles ou nous pensions qu'ils étaient géniaux à l'époque. Ils étaient de gauche et nous ne voulions pas nous soumettre à l'ordre établi, nous voulions être libres* » (site Internet de l'association).

Il voit ainsi la création des *Tortues de Damas* comme le résultat d'une socialisation politique et militante qui s'inscrit, dans le cadre du sport, dans une culture « analogique » au sein de laquelle l'hédonisme, les sensations de plaisir, la convivialité prennent le pas sur des notions d'effort et de persévérance caractéristiques du modèle sportif traditionnel « digital » (Loret, 1995). En rupture avec le monde sportif traditionnel basé sur le classement et la mesure, les *Tortues de Damas* s'inscrivent dans les nouvelles formes de sport apparues à la fin des années 1970 qui accordent une place plus importante à la sensibilité et à la subjectivité, fonctionnant selon une logique floue et selon des modes de regroupement plus informel et éphémères constitutifs d'une fraternité juvénile « tribale » (Gasparini, 2004). Toutefois, bien que les premiers joueurs aient d'abord été « *des frères ou des copains* », les *Tortues de Damas* se voulaient dès le départ être « *ouvertes aussi à des étrangers* » (Jan, bénévole de l'association). Paul, un participant français régulier de l'association nous raconte qu'il apprécie à la fois l'absence de « *rendez-vous fixés, une ligue, et des gens qui se prennent la tête* », mais aussi le « *besoin d'un mélange international* » qui lui permet de s'épanouir. Le nom même des *Tortues de Damas* reflète à l'origine cet esprit à la fois décalé, contestataire et international :

« *Bien sûr, il nous fallait aussi un nom qui se démarque de la morosité des équipes de comptoir de la petite bourgeoisie. Les noms des équipes de Satan W. ou d'Alligator G., également créées à l'époque, nous plaisaient déjà plus. Seulement, il nous manquait la référence internationale* » (site Internet de l'association).

On assiste ici dans le cadre du football en Allemagne à un « mouvement souterrain qui redéploie tous les référentiels culturels du sport sous la bannière de la marginalité et de l'irrévérence » (Loret, 1995). En effet, à ses débuts, les « *Tortues de Damas ne sont pas une association enregistrée, nous ne voulions pas qu'elle le soit parce qu'à l'époque, en tant qu'esprits libres, nous ne voulions pas être soumis à une quelconque réglementation* » (Jan, bénévole de l'association). C'est probablement le contexte de révolution culturelle « *des années 68, les gens un peu rebelles, un peu cool, relax, pas de limite, pas de règle, juste jouer quand*

⁹¹ Militant allemand (1940-1979), revendiquant des positions marxistes, révolutionnaires et antiautoritaires.

on a envie, non autoritaire, un peu hippie style » (Jan, bénévole de l'association) en Allemagne qui soutient le besoin des membres des *Tortues de Damas* de laisser une « empreinte sociale » (Le Goff, 2016) en devenant un club à part. Dans une perspective éliásienne, le rejet des clubs sportifs traditionnels fait naître chez ce club « des pensées, des convictions, des réactions affectives, des besoins et des traits de caractère, tout à fait personnels et qui constituent un 'véritable' moi, et au travers desquels s'exprime donc en même temps le tissu des relations dont il est issu et dans lequel il s'inscrit » (Elias, 1990 ; 261). En s'affirmant comme un « club sportif à part », les *Tortues de Damas* témoignent de la manière dont les relations et la perception des autres, y compris de rejet, participent de la formation d'un groupe sportif revendiqué comme alternatif.

Le rapprochement avec l'*Athlétique Alstingen* : une nécessité organisationnelle

Le rapprochement avec le club de football à vocation compétitive de l'*Athlétique Alstingen* répond dans les années 2000 à une nécessité pratique et organisationnelle pour les membres des *Tortues de Damas*, dont l'absence de statut officiel « rendait les choses un peu plus compliquées » :

« Nous devons trouver un nouveau terrain et puis, par hasard, nous avons eu des contacts par l'un de nos joueurs qui avait aussi joué avec l'*Athlétique Alstingen*. Et puis nous avons vu que la philosophie de l'*Athlétique* nous correspondait parfaitement. (...) Il était important pour nous qu'ils tolèrent ce que nous voulons, d'apporter cet esprit libre » (Albert, président des *Tortues de Damas*).

L'*Athlétique Alstingen* se considère en effet d'après son site Internet comme un club qui « aime et vit la diversité » en « s'occupant de l'intégration » depuis sa création en 1986 en assumant également un côté « un petit peu alternatif, un peu plus ouvert avec plein d'étudiants parce qu'il y a l'université juste à côté ». Le directeur sportif de l'*Athlétique Alstingen* indique que « comme dans toute équipe de football, il y a aussi des gens venus de l'étranger, mais à l'*Athlétique* peut-être plus que d'autres clubs » (Marcel, directeur sportif de l'*Athlétique Alstingen*). La nécessité d'un rapprochement s'est fait sentir par le *FC Tortues de Damas* qui n'était qu'un « petit club de loisirs qui n'a aucun droit et qui était toujours dépendant de la bienveillance de la Ville pour avoir un endroit pour jouer ». Cette reconnaissance officielle a alors permis aux *Tortues de Damas* de gagner en popularité en attirant davantage de joueurs :

« À partir de 2002, nous avons toujours eu le terrain le samedi à une certaine heure et nous pouvions alors merveilleusement inviter d'autres équipes. Et cela a certainement attiré un grand nombre de personnes » (Albert, président des Tortues de Damas).

Les *Tortues de Damas* occupent au départ une position « marginale » qu'elle revendique elle-même, mais qui se traduit paradoxalement pour le désir « *d'être reconnus comme pares inter pares par les groupes établis* » (Elias, 1991 ; 57). La méfiance au départ relative au monde sportif compétitif a alors fait place à la nécessité de l'intégrer pour continuer à exister puisque « *les Tortues de Damas et l'Athlétique Alstingen sont maintenant très forts ensemble* » (Albert, président des Tortues de Damas).

L'accueil des réfugiés par les *Tortues de Damas* : une « évidence »

Albert décrit le fait qu'en s'élargissant progressivement, les *Tortues de Damas* ont « *appris à connaître des personnes et des amis d'autres milieux culturels* » :

« *Nous avons été heureux que des personnes plus âgées, des jeunes et des personnes d'autres nations nous rejoignent ensuite dans le club. Nous avons eu beaucoup de chance. Nous n'avons pas cherché les gens, les gens sont venus à nous. Grâce au bouche-à-oreille, tous les amis ont demandé à d'autres amis. Et comme nous avons une offre de football qui n'était pas contraignante...* » (Albert, président des Tortues de Damas).

Sans l'avoir ouvertement recherché, et en raison d'une ouverture culturelle et d'un goût pour les relations interculturelles qu'ils revendiquent depuis leur création, les membres des *Tortues de Damas* ont accueilli de plus en plus des populations étrangères qu'ils considèrent comme un enrichissement pour le club. En participant aux sessions sportives hebdomadaires, nous avons en effet constaté que les joueurs étaient originaires d'horizons très variés : d'Amérique du Sud – Chili et Bolivie –, d'autres pays européens – France, Hongrie – d'Afrique du Nord – Maroc, « *qui n'étaient pas des réfugiés, mais qui ont entendu dire que nous avons beaucoup de personnes issues de l'immigration ou de l'étranger qui jouent ici* » (Albert, président des Tortues de Damas). Cet « *esprit ouvert et accueillant par rapport aux autres cultures* » a rendu « *tout à fait naturel* » le fait d'accueillir « *un nombre incroyable de personnes en 2014, lorsque les réfugiés d'Afghanistan, de Syrie, etc. ont commencé à arriver en Allemagne* » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas). Selon lui, le club était en effet préparé à accueillir : « *nous avons un si bon contact avec les autres personnes. Et nous nous occupons de l'approche qui consiste à aider des personnes d'autres pays qui arrivent ici* ». Ces données

confirment qu'au sein des clubs sportifs allemands, les expériences précédentes d'ouverture aux populations étrangères constituent une « base » pour la mise en œuvre d'offres sportives à destination des réfugiés (Michelini, 2023).

b. « Permettre aux réfugiés de se sentir à l'aise, de ne plus avoir peur »

Si la création des *Tortues de Damas* dans les années 1970 marquait la volonté de se distancer du monde sportif et des institutions traditionnelles, le projet destiné aux réfugiés dans les années 2010 s'inscrit au contraire dans un réseau très dense de partenaires liés au sport fédéral olympique et au sport professionnel de haut niveau. Dans un premier temps, contrairement aux premiers émois de l'association qui n'impliquaient qu'un groupe d'amis, puis des arrivées aléatoires par le bouche-à-oreille, l'accueil des réfugiés chez les *Tortues de Damas* prend la forme d'un projet pleinement réfléchi et concerté :

« Là, c'était différent. Parce qu'en 2011 au moment du printemps arabe, de la révolution en Syrie, on était au courant de ce qui se passait. Et puis, quand c'est vraiment devenu grave au début de l'année 2014, plein de réfugiés sont arrivés en Allemagne (...) Et puis alors, on est allés les voir aux endroits où ils logeaient et on a discuté avec les organisations qui s'occupent d'eux pour leur dire 'écoutez ces gens-là, ils sont à Altsingen, ils ne savent peut-être pas comment ça va se passer. Ils ne connaissent pas leur avenir, ils n'ont rien, ils doivent rester à la maison, ils regardent le mur toute la journée. On peut leur proposer une petite sortie par semaine, c'est-à-dire le samedi après-midi, de jouer au foot avec nous' » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas).

Albert décrit une situation dans laquelle les membres du bureau⁹² des Tortues de Damas se sont rendus à plusieurs reprises au « foyer de réfugiés » de la *Fondation les Jeunes*⁹³ pour leur présenter l'idée de venir jouer au football au sein du club :

« Le but était simplement de leur donner une chance de se distraire. Juste pour qu'ils aient quelque chose à faire, qu'ils aient d'autres pensées. Certains de ceux qui sont venus ici n'étaient là que depuis quelques semaines et avaient encore leurs souvenirs vraiment terribles en tête. Ils n'avaient pas de personnes de référence. Ils ne connaissaient que les personnes de leur foyer de réfugiés, ne connaissaient pas vraiment le monde extérieur. Et nous voulions en fait distraire

⁹² Le bureau est composé de 6 personnes qui représentent l'association.

⁹³ La *Fondation les Jeunes* est l'une des grandes organisations indépendantes d'aide à la jeunesse à Altsingen et dans les environs. Elle est reconnue d'utilité publique et « son objectif est de « promouvoir et d'encadrer les enfants, les jeunes et les adultes dans le cadre de l'aide à l'enfance et à la jeunesse en milieu hospitalier et ambulatoire ».

les garçons avec du sport, pour qu'ils puissent se défouler (...) qu'ils se rendent compte qu'il y a des gens ici, en Allemagne, qui s'occupent d'eux et à qui ils peuvent se confier ».

À ce stade, l'association entend principalement utiliser les activités sportives pour aider ces personnes à dépasser les traumatismes résultant de la migration. Niklas insiste également sur l'intérêt psychologique du sport pour dépasser temporairement les conséquences douloureuses des situations migratoires passées et présentes :

« Je crois que notre idée principale était de les sortir de la misère pendant quelques heures par semaine, avec les pauvres moyens que nous avons à l'époque. C'était leur proposer quelque chose et pour leur offrir la possibilité de sourire. Parce que quand tu joues au foot, tu tapes la balle, tu marques un but, bon, c'est quand même un sentiment de... peut-être de joie. Et ce sont ce sont des gens qui y ont vécu des choses atroces et la joie, ça fait très longtemps qu'ils ne l'ont pas eue. Alors voilà, on s'était dit, on va commencer par ça. (...) Redonner un peu de joie de vivre. Et puis aussi leur montrer qu'il y a des Allemands qui ne sont pas contre eux, qui sont même heureux, qu'ils soient là ».

Le fait de proposer des entraînements de football aux demandeurs d'asile et réfugiés en raison « des choses atroces » qu'ils ont vécues, ou de la situation d'enfermement des corps induite pas l'attente (Kobelinsky, 2012) diffère radicalement des objectifs sportifs initiaux des *Tortues de Damas*. Même s'ils admettent que ces premiers objectifs à l'accueil des réfugiés restent relativement modestes, ils expriment tout de même la volonté de leur permettre de sortir d'un quotidien difficile et de les aider à surmonter temporairement leurs traumatismes psychologiques. Cette utilisation de la pratique sportive fait clairement écho à la philosophie politique que nous avons désignée par le terme de *protection* (Puech, Le Yondre et Freedman, 2021). L'entretien avec un travailleur social⁹⁴ de la *Fondation les Jeunes*, même s'il n'est pas forcément représentatif de l'ensemble de cette organisation, révèle une conception similaire de ce que le sport peut apporter aux réfugiés :

« Je pense que de nombreuses personnes sont arrivées ou arrivent encore en Allemagne sans savoir où elles se trouvent, et elles doivent d'abord établir une relation de confiance avec la société ou le pays. Le football est un point important où l'on apprend à connaître quelque chose de normal et à ne pas avoir peur, où la confiance se construit plus rapidement. (...) Pour

⁹⁴ Sa profession est qualifiée de *Sozialarbeiter* » (« travailleur social ») et de « *Sozialpädagoge* » (« pédagogue social ») sur le site Internet de la *Fondation les Jeunes*.

un réfugié qui va jouer au football, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'installe encore mieux dans le groupe d'habitation et qu'il a ainsi pu s'établir encore plus de confiance. C'est aussi notre objectif que les gens puissent arriver ici et se sentir à l'aise, ne pas avoir peur » (Philipp, travailleur social).

On remarque que cet objectif de la *Fondation les Jeunes* correspond bien à ceux des *Tortues de Damas* au moment où de nombreux réfugiés sont arrivés en Allemagne. C'est ce qui a poussé selon lui les membres du club sportif à faire appel aux travailleurs sociaux de la *Fondation les Jeunes* afin de faire face aux difficultés particulières vécues par les réfugiés :

« Et c'est là que sont apparus les problèmes linguistiques, mais aussi le fait que les gens ont raconté leurs expériences ou leurs traumatismes. C'est pourquoi les Tortues de Damas nous ont contactés et nous leur avons donné des conseils sur la manière de gérer ces situations. Et inversement, si des jeunes gens sont arrivés chez nous et qu'ils voulaient jouer au football, nous pouvions les guider » (Philipp, travailleur social).

Les *Tortues de Damas* ont ainsi tissé une relation avec la *Fondation les Jeunes* qui leur permet d'abord d'entrer en contact avec les demandeurs d'asile et les réfugiés hébergés à Altsingen, et puis au fur et à mesure des échanges, de mieux appréhender les difficultés de *« jeunes complètement traumatisés qui ne pouvaient pas te regarder dans les yeux parce qu'ils avaient une trouille de mort »* (Niklas, bénévole, *Tortues de Damas*). Niklas décrit cette phase ayant duré cinq ou six mois, comme les premières étapes d'un « tourbillon » qui s'en est ensuivi. Mais ces premières étapes reflètent déjà la manière dont l'existence du projet d'accueil des réfugiés des *Tortues de Damas* se construit au niveau local dans une relation d'interdépendance avec la *Fondation les Jeunes* dans laquelle se diffuse une logique de protection des réfugiés vus comme vulnérables. Celle-ci renforce probablement aux yeux des travailleurs sociaux la légitimité de l'action des *Tortues de Damas*, alors que les expériences difficiles plus ou moins lointaines vécues par les migrants justifient l'intérêt du recours au sport.

c. « Willkommen im Fussball » a tout changé

La création d'un réseau comme condition de réussite

Les membres des *Tortues de Damas* racontent que le développement progressif du projet destiné aux réfugiés les a fait entrer dans une dimension qu'ils n'avaient pas imaginée au départ : *« toutes ces choses ont vraiment explosé. Le nombre de réfugiés qui sont venus chez*

nous parce qu'aujourd'hui, on en a à peu près 150. Le nombre d'activités pour ces réfugiés. Le nombre de partenaires » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas). Associée à une augmentation fulgurante du nombre de participants, l'inscription dans un réseau de partenaires, non seulement au niveau local, mais aussi à l'échelle nationale accompagne et renforce considérablement l'ampleur des offres sportives destinées aux réfugiés : *« la première grande percée a vraiment eu lieu en 2015 lorsque nous avons lancé le projet Willkommen im Fußball avec le FC Altsingen et la Fondation les Jeunes »* (Albert, président des Tortues de Damas). Après le premier contact avec la *Fondation les Jeunes* initié par les *Tortues de Damas* en 2014, ces derniers ont été contactés à leur tour par le club professionnel local du *FC Altsingen*⁹⁵ pour mettre en place le projet d'envergure nationale *« Willkommen im Fussball »* à partir de 2015 :

« La DKJS a demandé au FC Altsingen s'ils connaissaient quelqu'un qui proposait des programmes pour les réfugiés avec du football. Et nous avons été contactés par le FC Altsingen pour nous demander si nous pouvions imaginer le faire. Nous avons ensuite suggéré Fondation les Jeunes comme troisième partenaire. Et nous sommes tous arrivés à la conclusion que nous allions très bien ensemble » (Albert, président des Tortues de Damas).

La personne chargée du projet *WIF* au sein de la *DKJS* confirme que l'organisation a *« toujours abordé les clubs professionnels en premier (...) Et le FC Altsingen avait déjà Damas en tête parce qu'ils se connaissaient déjà dans d'autres contextes et ont tout de suite proposé de collaborer avec eux »* (Helena, responsable du programme *WIF*, *DKJS*). Le fait que les *Tortues de Damas* aient été contactées pour mettre en place ce projet d'envergure s'explique probablement par la reconnaissance de leur engagement social au sein du réseau sportif local qui *« ne datait pas que depuis 2014, mais déjà bien avant, était connu au moins dans la région »* (Niklas, bénévole, Tortues de Damas). Le *FC Tortues de Damas* est ainsi devenu le *« pilote »* du projet à l'échelle de l'Allemagne où ils étaient *« les premiers à vraiment commencer officiellement »* et ont commencé à avoir *« un caractère modèle même si cela a été fait assez simultanément »* (Albert, président des Tortues de Damas).

Ces données nous confortent par ailleurs dans le choix d'une association *suffisamment représentative* au sein de laquelle mener une enquête puisque les *Tortues de Damas* sont impliquées dans ce réseau très dense d'acteurs de l'accueil des migrants par le sport en Allemagne. *WIF* est en effet un programme de la *DKJS*, initié et financé par la *Fondation*

⁹⁵ Evoluant en Bundesliga, le premier échelon de football professionnel en Allemagne.

*DFL et le Délégué à l'intégration qui s'organise autour d'« alliances locales » proposant, « outre des activités de football, des offres culturelles, éducatives ou de mise en réseau » destinées aux « jeunes réfugiés jusqu'à 29 ans » et pour lesquelles elles reçoivent « un soutien financier et technique et sont activement accompagnées afin de les rendre viables au-delà de la période de financement »*⁹⁶. La mise en place de réseaux locaux qui organisent et soutiennent les actions et idées politiques, surtout dans les clubs sportifs accueillant des réfugiés, constitue un principe de *WIF*, d'abord initié au niveau politique central d'après la présidente de la fondation *DFL* :

*« Les discussions avaient déjà commencé en 2014. Il y avait eu un bon contact avec la déléguée à l'intégration. À l'époque, c'était un sujet important et ensemble, on a réfléchi à la contribution que le football pouvait apporter aux réfugiés. Et cela tombait très bien, car en 2015, c'était le grand flux de réfugiés lorsque de nombreuses personnes sont arrivées en Allemagne. On s'était mis d'accord sur le fait que le gouvernement, c'est-à-dire le délégué du gouvernement fédéral mettraient des moyens financiers à disposition pour le football, et que la *DKJS*, la fondation allemande pour les enfants et la jeunesse, serait le promoteur du programme, c'est-à-dire celui qui organiserait et s'occuperait de tout »* (Veronika, présidente de la Fondation *DFL*).

Cet extrait montre qu'au moment de l'arrivée de nombreux réfugiés en Allemagne, les acteurs politiques centraux sont convaincus du rôle du sport pour l'intégration qu'ils tentent d'activer par le biais de diverses mesures, y compris des programmes de soutien financés par l'État (Nobis, 2013). Selon Albert, *« Même s'il existe différentes structures et combinaisons, l'idée de base est la même : elles ont toutes un club de Bundesliga 1 ou 2. Ils sont tellement classiques avec le football. C'était la considération de l'État. C'est un club professionnel et un club amateur »*. Ces propos montrent qu'au moment de la création du projet *WIF*, la Déléguée à l'intégration voit dans les clubs professionnels, bénéficiant d'un prestige dépassant le domaine sportif, comme les entités les plus adéquates pour mettre en place le projet. La responsable du projet au sein de la *DKJS* confirme en effet l'enjeu de visibilité à s'inscrire dans un partenariat avec les clubs professionnels :

« Les clubs professionnels ont une grande portée en termes de communication. S'ils le veulent ils atteignent un nombre total de personnes important et aussi des personnes qui ne

⁹⁶ <https://www.dkjs.de/willkommen-im-fussball/?L=0>

sont peut-être pas intéressées par la politique. En 2015 et 2016, mais aussi les années suivantes, il était important pour nous de raconter des histoires positives sur le thème de l'immigration. Et la participation de clubs professionnels est souvent un facteur de motivation énorme pour les clubs amateurs, qui se sentent honorés de collaborer avec un club professionnel » (Helena, responsable du programme WIF, DKJS).

La présence d'un club professionnel était alors la condition *sine qua non* pour qu'une alliance puisse participer au projet *WIF*. La mise en réseau avec les clubs professionnels a alors été facilitée notamment par la présence de la fondation *DFL* qui a « *servi de passerelle* » (Helena, responsable du programme WIF, DKJS) et permis l'accès aux clubs professionnels. Le club de football de Bundesliga du *FC Altsingen* a alors accepté, via sa fondation de faire partie du projet et est entré en contact avec les *Tortues de Damas* qui « *s'occupent de tout ce qui est sportif* » (Kai, Fondation du FC Altsingen).

Ces données montrent qu'au moment des arrivées importantes de réfugiés en Allemagne en 2015, l'intérêt du sport - et en particulier du football - a été reconnu au niveau politique central par le Délégué du Gouvernement Fédéral à l'intégration⁹⁷. Au niveau organisationnel, l'option politique était alors de se situer dans la zone d'influence du sport de haut niveau, tout en reconnaissant l'intérêt de favoriser la création d'un réseau avec des travailleurs sociaux et un club sportif amateur pour mettre en place des offres de football au quotidien. Le site du Délégué à l'intégration souligne par exemple qu'« *il est important que la politique, les fédérations et les clubs sportifs ainsi que d'autres acteurs non étatiques comme les organisations de migrants ou les associations caritatives agissent ensemble* »⁹⁸.

La participation au projet WIF vise en effet à inscrire les associations dans un réseau d'« interdépendance fonctionnelle » (Elias, 1993 ; 80) avec les institutions politiques et sportives. Cette interdépendance implique alors une régulation des activités de chacun par la diffusion progressive d'une manière légitime de concevoir les activités sportives proposées aux réfugiés.

La « participation sociale » comme objectif partagé

⁹⁷ La déléguée à l'intégration soutient également d'autres projets sportifs pour les réfugiés : « *fit nach vorn* » de la DKJS, « *Willkommen im Sport* », « *Orientierung durch Sport* » ou « *Integration durch Sport* » de la DOSB. Source : <https://www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/integrationsarbeit-in-den-bereichen/gesellschaft-und-teilhabe/willkommen-im-sport-1865588>

⁹⁸ <https://www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/integrationsarbeit-in-den-bereichen/gesellschaft-und-teilhabe/willkommen-im-sport-1865588>

Sur le fond, chacun des acteurs de ce réseau s'accorde à faire de la « participation sociale » des réfugiés un objectif partagé. Alors que la page Internet de la DKJS mentionne la volonté d'utiliser le football comme « moyen d'intégration », les entretiens réalisés avec les deux responsables du projet nous ont permis de mieux comprendre le sens de ces objectifs :

« Nous utilisons souvent le mot 'intégration' comme synonyme de 'participation'. Cela signifie que l'on est capable de participer à la vie sociale, que l'on est capable de faire du bénévolat. Cela comprend en tout cas les capacités linguistiques, les orientations sur le marché du travail » (Helena, responsable du programme WIF, DKJS).

Cette conception de la « participation sociale » est également décrite par le co-responsable du projet comme la possibilité de « ne pas être marginalisé, mais de pouvoir s'impliquer activement » dans la vie sociale, ce qui suppose de transmettre une « compréhension culturelle » du système sportif, scolaire et professionnel en Allemagne. Ces différents objectifs ont légèrement évolué dans le temps puisqu' « au début, il y avait beaucoup de connaissances linguistiques, puis plus de connaissances scolaires et maintenant beaucoup de connaissances professionnelles, de formation d'entraîneur d'arbitre » (Thomas, responsable du programme WIF, DKJS). Cette compréhension de l'intégration comme synonyme de « participation sociale »⁹⁹ est issue du vocabulaire du gouvernement fédéral. La page Internet de la déléguée à l'intégration indique en effet le souhait de « renforcer la cohabitation et la cohésion » en donnant des « chances équitables de participation, dans tous les domaines »¹⁰⁰. Ce ministère soutient alors « de manière ciblée de nombreux projets dans le sport » qui « favorisent la rencontre de personnes d'origines sociales, culturelles et ethniques très différentes » et « font un travail remarquable pour la participation et l'intégration »¹⁰¹. Ces objectifs étatiques s'accordent bien avec une dimension centrale de l'engagement bénévole en faveur des réfugiés en Allemagne consistant à permettre aux personnes réfugiées d'avoir des contacts avec des membres de la société majoritaire qu'elles n'auraient pas autrement (Karakayali, 2017).

La participation sociale est alors passé « de l'accueil à l'arrivée » traduisant l'objectif de « créer une perspective à long terme » comme « l'orientation professionnelle et vers la promotion de la langue » (Veronika, présidente de la Fondation DFL). Le site Internet de la

⁹⁹ « Soziale Teilhabe » signifie « participation sociale », et est souvent utilisé en allemand comme un synonyme d'« intégration sociale ».

¹⁰⁰ <https://www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/integrationsarbeit-in-den-bereichen/gesellschaft-und-teilhabe>

¹⁰¹ <https://www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/integrationsarbeit-in-den-bereichen/gesellschaft-und-teilhabe/willkommen-im-sport-1865588>

Fondation DFL mentionne également que « dans le cadre de *Willkommen im Fußball*, des offres de football, de langue et de qualification à bas seuil permettent aux jeunes réfugiés d'accéder au sport et encouragent la cohabitation sociale »¹⁰². La fédération allemande de football accorde en effet une attention croissante au thème de l'intégration au cours des quinze à vingt dernières années (Nobis, 2013) qui se matérialise ici par des objectifs différés dans le temps d'apprentissage de la langue et de professionnalisation par le biais du football. Ces objectifs d'intégration sont systématiquement mentionnés par les financeurs et de leurs partenaires dans le cadre de *WIF*, qui associent à la « participation sociale » la possibilité de rencontres entre Allemands et réfugiés, l'apprentissage de la langue et finalement la professionnalisation. Depuis 2014, plusieurs réformes juridiques, couplées à l'introduction de davantage de cours de langue et d'autres mesures d'amélioration des compétences, ont en effet réduit les obstacles bureaucratiques dans l'objectif proclamé d'intégrer rapidement les réfugiés sur le marché du travail en Allemagne (Etzold, 2017). Alors que les objectifs initiaux des *Tortues de Damas* s'inscrivaient principalement dans une logique de soin et de protection, l'accession à un réseau de partenaires national et aux financements qui lui sont accordés produit une nette inflexion de son action vers une logique intégrationniste :

« Nous avons dans l'ensemble trois piliers. Le premier était de jouer au football lui-même. Le deuxième pilier était d'établir la confiance et de montrer en quelque sorte aux gens qu'ils peuvent se confier à nous et continuer à travailler avec eux. Non seulement pour le football, mais aussi pour leur donner la possibilité de participer à la vie sociale et de recevoir une éducation afin qu'ils puissent franchir le pas vers une profession ou une formation. Au début, il ne s'agissait pas seulement d'apprendre à se connaître mais d'instaurer la confiance. Et l'objectif suivant était de les améliorer à l'école et de leur donner la possibilité à travers l'éducation de passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à la formation et au travail » (Albert, président des Tortues de Damas).

Cette temporalité des objectifs est partagée par l'ensemble des membres des Tortues de Damas. Ces acteurs sportifs présentent l'affiliation sociale et professionnelle (Castel, 1994 ; 13) des réfugiés comme « des objectifs qui sont venus plus tard », mais aussi la finalité principale du projet. Ils se rapportent alors principalement à la philosophie politique que nous avons qualifiée d'*intégration* dans la première partie de notre travail (Puech, Le Yondre et Freedman, 2021). Cette évolution dans le temps des objectifs a par exemple donné lieu au fait « qu'à un

¹⁰² <https://www.dfl-stiftung.de/was-uns-bewegt/integration-und-teilhabe/willkommen-im-fussball/>

moment donné, nous avons commencé à dire que nous ne parlerions qu'allemand sur le terrain de football » (Hans, ancien entraîneur de l'équipe). Par la suite, l'intégration a été pensée comme la possibilité de découvertes culturelles pour que les réfugiés « *sachent comment c'est dans d'autres villes d'Allemagne* » ou « *à Berlin pour montrer la capitale de l'Allemagne et le Bundestag* » (Albert, président des Tortues de Damas). Ces voyages et les activités proposées aux réfugiés pour « *faire connaissance* » avec l'Allemagne ne sont toutefois pas pensés comme un processus de diffusion culturelle à sens unique puisque les membres des *Tortues de Damas* mentionnent également bien souvent l'importance de permettre l'expression de la culture des pays d'origine des réfugiés :

« On a organisé par exemple des soirées culturelles, c'est-à-dire que les Syriens, les Afghans et les autres nationalités, on leur a donné la possibilité de représenter leur pays, leur culture pendant une soirée culturelle. Ils ont fait à manger, puis ils ont joué leur musique. Tout le monde est venu. On a fait la fête ensemble » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas).

Cette volonté de découvrir la culture montre qu'au-delà de l'affichage d'objectifs d'intégration, les interactions quotidiennes rappellent celles mises en place historiquement avec « *des personnes et des amis d'autres milieux culturels* » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas). La participation au projet *WIF* pour les réfugiés est malgré tout concomitante d'une évolution de leurs objectifs principaux. Bien qu'il soit difficile d'établir une relation de causalité, nous pouvons avancer que les activités sportives menées dans le cadre du projet sont fortement marquées par les objectifs de « participation sociale » initiés par le niveau politique central. L'intégration sociale et le contact avec les membres des *Tortues de Damas* sont pensés comme des étapes indispensables en vue d'atteindre l'objectif final que constitue l'intégration professionnelle des réfugiés. La plupart des bénévoles s'accordent en effet sur l'« *objectif final qu'ils puissent s'intégrer, qu'ils puissent parler la langue, qu'ils puissent trouver du boulot, gagner leur vie* » (Jan, trésorier, Tortues de Damas). Cette professionnalisation a également nécessité une adaptation culturelle :

« On a organisé des cours d'orientation par rapport au travail. Il faut aussi voir que pour eux, apprendre un travail, c'était le boulot du père, ils n'avaient pas le choix d'exercer une profession qu'ils ne connaissaient pas. Parce qu'ici, il faut déjà apprendre, les mettre dans l'esprit et après, leur proposer des possibilités » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas).

La manière de considérer les réfugiés au sein des *Tortues de Damas* semble de ce fait alterner entre une perspective plutôt multiculturelle dans les rapports quotidiens où un grand intérêt est accordé à leur culture d'origine, et leur nécessaire adaptation ou transformation pour participer à la vie sociale allemande. Alors que le club accueillait historiquement les personnes étrangères à Altsingen dans le seul but de leur permettre de jouer librement au football, de découvrir leur culture et de nouer des liens d'amitié, la configuration des relations dans laquelle est inséré le *FC Tortues de Damas* au sein du projet *WIF* entraîne une forte inflexion de leurs objectifs et de leurs activités associées qui lui permet de se légitimer et de proposer des activités de plus en plus ambitieuses aux réfugiés.

Une diffusion verticale et horizontale

A posteriori, les membres de l'association reconnaissent que le projet *WIF* a « tout changé » comme le révèle l'extrait ci-dessous.

Wilkommen im Fussball a « tout » changé

Extraits d'entretien avec Albert, le 20/09/2021

Enquêteur : « Qu'est-ce que ce projet a changé pour vous ? »

Albert : « (répond aussitôt). Beaucoup, tout. (Se reprend). Enfin pas tout, la philosophie et l'idée d'aider les autres ont toujours été là. Mais cela a déclenché beaucoup de choses pour nous, car nous sommes devenus beaucoup plus larges dans tout ce que nous faisons. Nous avons énormément profité de cette coopération avec le FC Altsingen et surtout du projet lui-même. Nous étions toujours invités à Berlin, où nous avons fait la connaissance d'autres clubs de Bundesliga et leurs projets, où nous avons échangé des idées et regardé ce que les autres faisaient. Et puis, nous avons développé de nombreuses idées qui ont désormais une importance capitale¹⁰³. Par exemple, ce que nous avons fait avec ces cours d'allemand, la préparation professionnelle. Peter, qui était avec l'autre équipe à la journée de clôture hier, est le formateur pour la phase d'orientation professionnelle. Et avec Peter, nous avons offert trois mois de cours à nos réfugiés pour les préparer à une profession et leur montrer quelles professions ils pourraient aimer ou non, avec des visites d'entreprises et des stages. Et aussi

¹⁰³ L'expression allemande employée « *Leuchtturmcharakter* » se traduit littéralement par des idées qui ont un « caractère de phare ». Cette métaphore a de l'importance puisqu'elle permet de désigner ici des objectifs qui bénéficient d'une attention particulière et permettent d'ouvrir la voie aux projets ultérieurs en maintenant un cap, ce qui témoigne du prestige dont bénéficie désormais l'association.

avec le soutien du FC Altsingen, qui ont également utilisé leurs réseaux et leurs partenaires commerciaux pour montrer à nos garçons comment se présenter à un entretien professionnel ».

Cet extrait est remarquable, car il révèle dans le détail comment se sont déroulés les multiples échanges des *Tortues de Damas* au sein du réseau des relations constituées dans le cadre du projet *WIF*. À ce titre, l'influence de ce projet sur les activités et objectifs des *Tortues de Damas* est à la fois directe et indirecte, verticale et horizontale. Bien qu'Albert défende l'idée que la « philosophie » des *Tortues de Damas* d'aider les populations nouvellement arrivées soit restée la même, il admet que ce projet destiné aux réfugiés les a rendus « plus larges » et a fortement contribué à leur développement, ce que nous percevons comme un glissement vers la philosophie politique dominante de l'intégration socioprofessionnelle. Dans le cadre de ce projet, les réseaux les plus centraux sont en effet constitués autour de l'« intégration civique » des réfugiés qui constitue un défi important pour l'État allemand (Joppke, 2017). La responsable du projet nous confirme en effet que « dès le début, l'objectif était d'utiliser le sport pour permettre aux réfugiés de participer à la société » (Helena, responsable du programme *WIF*, *DKJS*). Les nombreuses invitations à Berlin des alliances locales constituent un espace de diffusion directe, mais aussi informelle de cette philosophie d'intégration. Une importante pression a été exercée par la *DKJS* dans ce projet pour dire aux clubs et aux fédérations qu'ils devaient « adapter et changer leurs structures » (Thomas, responsable du programme *WIF*, *DKJS*). De plus, ce changement a aussi été encouragé de manière plus directement par des subventions conditionnelles aux associations qui doivent « rendre des comptes et montrer ce qu'elles ont vraiment fait » (Thomas, responsable du programme *WIF*, *DKJS*).

Si nous sommes conscient que les pratiques de terrain peuvent en réalité s'éloigner des objectifs déclarés, la forte correspondance entre les attentes d'une « participation sociale » des réfugiés de la part de la *DKJS* et les objectifs d'intégration socioprofessionnels poursuivis par les *Tortues de Damas* laissent présager une influence politique bien réelle. La *DKJS* a en effet organisé la diffusion de ces idées en s'assurant « que les gens puissent dialoguer, lorsque différents partenaires se mettent autour d'une table pour un objectif commun, c'est-à-dire créer une offre pour les jeunes réfugiés afin de renforcer leur participation à la société » (Thomas, responsable du programme *WIF*, *DKJS*). La diffusion des idées relatives à l'intégration s'est alors effectuée également entre les projets de manière horizontale comme l'illustrent par exemple les propos d'Albert qui montrent des échanges fréquents au niveau régional avec

l'alliance voisine pour mettre en place des formations professionnelles. L'influence politique s'exerce à la fois de manière « centraliste » impliquant une logique descendante depuis le niveau central, et « localiste » puisque les acteurs associatifs locaux sont impliqués non seulement dans la mise en œuvre des politiques en relation avec le niveau central, mais aussi dans leur formulation (Scholten, 2013).

Dans une perspective configurationnelle, les acteurs décrits comme plus prestigieux, la *DKJS* en raison de ses expériences dans les projets sociaux, et le club professionnel du *FC Altsingen* en raison de sa forte popularité, bénéficient d'un potentiel prescriptif plus important. Cette considération théorique est tout à fait cohérente avec les données empiriques montrant que la philosophie politique des *Tortues de Damas* a largement évolué de la protection psychologique vers des objectifs plus ambitieux d'intégration à leur contact. Même s'il est difficile de conclure à une influence politique directe, l'analyse de la participation au projet *WIF* permet d'avancer que les philosophies politiques de l'accueil par le sport évoluent dans le temps et sont modulées par les configurations locales et nationales dans lesquelles s'inscrit l'association. Pour les *Tortues de Damas*, le fait de correspondre aux attentes du projet *WIF* lui permet de conforter la légitimité de son projet d'accueil des réfugiés en accédant à des financements, une reconnaissance, et en développant un lien avec les autres projets et institutions politiques. Cette situation d'interdépendance implique en effet que chacun « autorégule son comportement en fonction des nécessités de ce réseau d'interdépendances par un conditionnement rigoureux » (Elias, 1975 ; 193). Ces autorégulations constituent des adaptations indispensables du projet initial des *Tortues de Damas* pour pouvoir continuer à se développer dans la configuration de l'accueil des migrants par le sport.

Les *Tortues de Damas* sont alors allées « bien au-delà du standard de *Willkommen in Fussball* » (Jan, trésorier, *Tortues de Damas*). En effet, leurs membres se décrivent en tant que projet pilote comme « ceux qui ont apporté les idées » pour lesquelles « nous avons toujours demandé si nous pouvions obtenir un soutien et nous l'avons obtenu » (Niklas, bénévole, *Tortues de Damas*). Cette position lui permet de diffuser à son tour ces idées au sein de ce réseau, notamment auprès des autres participants au projet *WIF* et aux organisateurs eux-mêmes. L'association est en effet désormais connue en Allemagne au point de susciter l'émergence d'acteurs s'inscrivant dans son sillage. Après avoir connu l'influence d'un réseau déjà constitué en transformant le sens politique de ses dispositifs pour l'intégrer, elle se trouve désormais en position d'acteur prestigieux qui doit tenir son rang en développant cette logique

intégrationniste - apprentissage de la langue, formation professionnelle -, tout en exerçant elle-même une influence sur de nouveaux acteurs.

d. Une « association de base » du projet « *Integration Durch Sport* »

Avant de nous rendre en Allemagne et d'échanger avec les membres des *Tortues de Damas*, nous n'avions pas vraiment connaissance du projet *WIF*. Les recherches en sociologie du sport allemande se sont en effet davantage centrées sur l'évaluation des effets du programme *Intégration par le sport* (« *Integration durch Sport* » - IDS) du *DOSB*, le comité olympique allemand (Baur et Burrmann, 2009 ; Nobis et Mutz, 2011). Ayant repéré que les *Tortues de Damas* étaient reconnues comme « club de base » du projet *IDS* par le comité olympique du *Land* (« *Landessportbund* » - LSB), nous avons systématiquement posé la question de cette participation afin de tenter de mesurer son influence sur les activités des *Tortues de Damas*. On remarque que de nombreux membres des *Tortues de Damas* ne l'auraient pas forcément abordé d'eux-mêmes, alors que la description du projet *WIF* était souvent très poussée et spontanée. En plus de l'importance du projet pour eux, le fait que ce dernier suscite davantage d'enthousiasme s'explique probablement par le prestige qu'il permet de révéler. Pour les membres des *Tortues de Damas*, nous raconter avoir été contactés par le *FC Altsingen* pour devenir le premier projet allemand de football pour les réfugiés permet d'affirmer une singularité valorisante pour le club. À l'inverse, au sein du projet *IDS*, les *Tortues de Damas* bénéficient certes de la reconnaissance comme d'une « association de base », mais rien ne les distingue d'autres clubs sportifs ayant proposé des activités aux réfugiés qui se comptent par dizaines dans le *Land* en question. C'est toutefois précisément à ce titre que les relations qui s'y développent nous intéressent également. En effet, les étudier nous permet de façon encore plus représentative que dans le projet *WIF* de sonder un dispositif dans lequel se sont inscrits la plupart des clubs allemands ayant proposé des offres sportives à destination des réfugiés. Niklas nous exprime en effet une différence dans la manière dont les deux projets ont débuté :

« *Avec Willkommen im Fussball c'est le FC Altsingen qui est venu nous voir parce que nous avons été le projet pilote en Allemagne, le premier. (...) Mais le DOSB et toutes ces organisations dans le sport, c'est nous qui avons cherché le contact* » (Niklas, bénévole, *Tortues de Damas*).

Les objectifs d'intégration du programme *IDS* sont malgré très proches de ceux du programme *WIF*. À ce titre un entretien mené avec le responsable du département Politique sociale du *LSB* nous montre qu'il voit également l'intérêt du sport comme une possibilité pour

les réfugiés de « *s'intégrer pour qu'ils fassent partie de la société* » (Torsten, responsable des politiques sociales au LSB). En particulier, l'acculturation des réfugiés à la société allemande est également vue comme un avantage important du sport qui permet d'« *apprendre à connaître les gens, d'apprendre à connaître la culture, et donc, bien sûr, vous d'apprendre à connaître les valeurs de notre société* ».

Quelques nuances apparaissent toutefois dans la manière dont est pensée l'intégration entre les projets *WIF* et *IDS*. Il est intéressant de comparer ces deux programmes car, si *WIF* a été créé spécifiquement dans la période de la crise l'accueil, le programme *IDS* est mis en place depuis les années 1990 et dure depuis plus de trente ans. Deux différences principales apparaissent à partir des entretiens effectués avec les membres du *LSB*. Plutôt qu'une « participation sociale » générale, la participation des réfugiés aux clubs est davantage pensée comme une fin en soi et une possibilité d'acquérir des compétences spécifiques au sport. Les possibilités de contact qu'offre le sport sont aussi majoritairement vues dans la perspective de lutter contre le racisme et les préjugés à l'encontre des « personnes ayant un passé migratoire ».

Au sein du *LSB* dans lequel nous avons enquêté, l'acculturation à la société allemande au sein du sport est vue comme un processus bilatéral permettant aux réfugiés d'apprendre les habitudes de vie, mais aussi, plus secondairement, dans une perspective plus multiculturaliste, que « *les Allemands apprennent aussi à connaître les valeurs des réfugiés* » (Torsten, responsable des politiques sociales au LSB). L'un des plus anciens chargés de programme pour le *LSB* nous indique que selon lui, l'objectif du projet n'a pas changé depuis le moment où le programme a été mis en place dans le *Land*, 30 ans auparavant :

« *L'objectif principal est toujours le même, de créer un espace où les autochtones et les migrants se rencontrent, font du sport ensemble, développent des contacts, lèvent les inhibitions, font tomber les préjugés. Tout le monde a un peu d'inhibition à vivre le contact. Et en fin de compte, de laisser se développer des amitiés, de développer la compréhension. (...) Cela signifie que le sport a servi de média pour ouvrir la voie aux gens dans la société* » (Milan, chargé de programme au LSB).

L'intégration à la société est ici pensée comme une possibilité de rencontre et de contact entre Allemands et réfugiés, davantage pour lutter contre les discriminations et unir les gens plutôt qu'exiger un effort pour être « comme les autres » (Dubet, 2016). Un document du comité olympique du *Land* dans le cadre du projet *IDS* précise sa « *compréhension de l'intégration* » :

« Nous comprenons l'intégration comme la possibilité que des personnes ou des groupes aient la possibilité de vivre ensemble dans une société avec des droits égaux. Il s'agit d'un processus ouvert qui devrait conduire à une meilleure compréhension et à une meilleure coexistence. (...) Pour y parvenir, les différences doivent être surmontées, le racisme et la discrimination combattus et la coexistence pacifique doivent être garantis entre personnes étant ou non issues de l'immigration. (...) Nous promouvons une participation égale à la vie formelle et informelle du club. À cet effet, nous accompagnons et conseillons les structures associatives dans leur démarche de développement interculturel »¹⁰⁴.

Cette vision de l'intégration au niveau de *LSB* révèle que les clubs de sport sont pensés comme un lieu de rencontre entre Allemands et « personnes issues de l'immigration » pour faire tomber les préjugés à leur égard et favoriser la coexistence harmonieuse dans la société d'accueil. À cet égard, le *LSB* soutient une démarche de transformation des clubs dans une perspective en apparence plus ouverte aux échanges « interculturels » que le projet *WIF* qui se concentre davantage sur la professionnalisation. Cela s'explique probablement par le fait que le programme *IDS* concerne non seulement les réfugiés, mais aussi l'ensemble des populations immigrées depuis de nombreuses années en Allemagne, et également « les personnes socialement défavorisées, les Allemands dont l'enfant veut s'inscrire dans un club de sport, mais qui ne peuvent pas payer » (Torsten, responsable des politiques sociales au *LSB*). En cela, il se distingue du programme *WIF* davantage pensé comme une réponse ponctuelle aux arrivées massives de réfugiés dans les années 2010 qu'il s'agissait d'intégrer rapidement sur le plan socioprofessionnel.

L'extrait portant sur la « compréhension de l'intégration » complété par les entretiens que nous avons menés est révélateur de l'évolution de la politique d'intégration du *LSB* au cours des 30 dernières années. Le fait de ne pas s'adresser uniquement aux réfugiés, mais à toutes les personnes issues de l'immigration s'explique par le fait qu'à sa création en 1989, il s'agissait d'un projet sportif destiné aux « rapatriés » (« *Aussiedler* »)¹⁰⁵ des pays de l'Est dont les arrivées sont massives à la chute du mur de Berlin. Lui-même arrivé en Allemagne 1991 en provenance de Tchécoslovaquie en tant que joueur de volley-ball professionnel, le membre chargé de

¹⁰⁴ Document D en annexes.

¹⁰⁵ Les « *Aussiedler* » (« rapatriés ») ou « *Spätaussiedler* » (« rapatriés tardifs » ou « réfugiés de souche allemande ») sont des personnes issues de l'émigration allemande vers des pays d'Europe de l'Est, en particulier de l'Union Soviétique, et rapatriées à partir de 1950 en République fédérale d'Allemagne, puis particulièrement dans l'Allemagne réunifiée à la chute du mur en 1989 et de l'URSS en 1991.

programme du *LSB* nous raconte la création de ce projet qu'il contribue à organiser depuis 1993 :

« C'est la base du projet que nous menons actuellement, un programme national du gouvernement fédéral allemand, et notre groupe cible était les rapatriés. C'était les Allemands de Russie qui, pour la plupart, venaient en Allemagne. Nous avons une possibilité de revenir en Allemagne si nous avons des ancêtres allemands. Et à l'époque où nous avons commencé, 400.000 rapatriés tardifs de Russie, de Roumanie, de Pologne arrivaient chaque année, la plupart du temps en Allemagne » (Milan, chargé de programme au *LSB*).

Après la fermeture de l'immigration de travail aux « travailleurs invités », l'Allemagne connaît en effet une phase d'immigration importante au milieu des années 1980 où le nombre de demandeurs d'asile fuyant une guerre civile ainsi que de rapatriés tardifs augmente fortement (Bade et Oltmer, 2007). Jusqu'au début des années 1990, l'Allemagne disposait d'un droit d'asile relativement généreux, car, en raison de souvenir du régime nazi, les pères fondateurs de la République fédérale tenaient à garantir l'asile à tous ceux qui subissaient une persécution politique (Demesmay et Talmon, 2009). Cette situation a radicalement changé dans les années 1990 avec l'adoption d'un droit d'asile bien plus restrictif. Cette situation ne concernait toutefois pas les rapatriés qui, du fait de leur origine, n'étaient pas considérés comme des étrangers, ce qui leur permettait d'obtenir rapidement la nationalité allemande, mais aussi de bénéficier d'un large éventail d'aides à l'intégration (Demesmay et Talmon, 2009). C'est dans ce contexte que sont nés des projets d'intégration par le sport comme *IDS* à partir de 1989 pour l'Allemagne, et en 1991 dans ce *Land* :

« Le principal groupe cible était surtout des Allemands de Russie, les rapatriés tardifs jusqu'en 1999 (...) puis notre groupe cible s'est ouvert de plus en plus largement. Et je crois qu'avec le nouveau projet Intégration par le sport en 2001, c'était les demandeurs d'asile, tous les groupes d'immigrés, les rapatriés tardifs, les réfugiés » (Milan, chargé de programme au *LSB*).

Cet extrait témoigne, dans le cadre du sport, de la « révolution copernicienne » de la politique allemande en matière d'immigration à partir des années 2000 (Demesmay et Talmon, 2009). À cette époque, le gouvernement de coalition formé par le parti social-démocrate et les Verts impulse un véritable changement de la politique migratoire de l'Allemagne. Partant de l'idée que le pays est devenu une terre d'immigration, une mesure réforme le code de la

nationalité, en vigueur depuis 1913, en complétant le principe traditionnel du droit du sang par le principe du droit du sol. Cette première révolution est complétée par la question de l'intégration qui devient une priorité politique dans les années 2000 où les responsables politiques mettent en avant des thèmes tels que « l'apprentissage de l'allemand, l'égalité entre hommes et femmes, l'intégration par le sport ou encore le rôle des médias dans la promotion de la diversité » (Demesmay et Talmon, 2009). C'est ainsi que les responsables politiques en viennent à financer directement le programme *IDS* : « *le DOSB gère l'argent du gouvernement fédéral, du ministère fédéral de l'Intérieur qui a transité via l'Office fédéral de la migration et des réfugiés. Ce n'est pas un secret : onze virgule cinq millions pour l'intégration par le sport* » (Milan, chargé de programme au LSB). Le fait que le programme *IDS* s'intéresse désormais également aux réfugiés témoigne d'une évolution de la manière de considérer les réfugiés de la part du *DOSB*. Sa page Internet précise en effet:

« Depuis 1989 déjà, le sport organisé est l'une des plus grandes aides actives à l'intégration en Allemagne. Dans toute l'Allemagne, il existe environ 3500 clubs de soutien qui, grâce au programme IDS, sont en mesure de proposer des offres aux personnes issues de l'immigration et aux réfugiés »¹⁰⁶.

Outre le fait que ce programme s'adresse désormais de manière indistincte aux personnes issues de l'immigration de longue date et aux réfugiés, ce passage souligne le rôle et les attentes à l'encontre des clubs sportifs en matière d'intégration. L'expérience de Milan témoigne d'une évolution de l'importance accordée à l'implication des clubs amateurs :

« Nous faisons des interventions dans des écoles, dans des foyers de transition, dans des institutions caritatives et nous organisons des fêtes sportives. (...) Aujourd'hui, nous faisons moins ce travail de base. Cela signifie que nous ne comptons que sur les clubs. Nous sommes des administrateurs. Nous organisons, nous faisons des formulaires, nous faisons des formations et de la promotion pour les associations de soutien, nous soutenons les clubs » (Milan, chargé de programme au LSB).

Les recherches en sociologie du sport allemandes montrent en effet que les activités dans le domaine du sport reflètent la politique migratoire générale (Mittag, 2018). Depuis 1989 d'abord sous le nom de « *Sport für alle - Sport mit Aussiedlern* » (« Sport pour tous - Sport avec les rapatriés ») puis à partir de 2001 sous le nom d'« *Integration durch Sport* », ce programme

¹⁰⁶ <https://integration.dosb.de/>

national soutenu par le ministère fédéral de l'Intérieur (BMI) et par l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) a été coordonné par le DOSB et mis en œuvre par les comités des *Länders*. Ce programme constitue de ce fait désormais « *un élément permanent du sport allemand* » (Torsten, responsable des politiques sociales au LSB). Depuis 2001, de plus en plus de projets se développent en collaboration avec des associations pour faire avancer les processus d'intégration dans les clubs de sport allemands (Mittag, 2018). Depuis le début des années 2000, une nouvelle période caractérisée par le « virage de l'intégration » a en effet commencé en Allemagne alors qu'*IdS* est devenue un programme spécifique du *DOSB* qui s'adresse à toutes les personnes issues de l'immigration (Weiss, 2016).

Dans le cadre de l'accueil des réfugiés, le fait que les activités des clubs sportifs constituent la majeure partie de l'engagement sportif est tout à fait cohérent avec l'idéal type de programmes d'accueil par le sport que nous avons identifié. Alors que selon Milan « *le ministère fédéral s'est toujours intéressé au sport* » et « *a également toujours donné beaucoup d'argent pour l'intégration* », cet accompagnement s'est accentué « *en 2015, 2016, 2017 quand beaucoup de réfugiés sont venus, et que le ministère fédéral a déclaré : 'nous donnerons encore plus d'argent, car c'est bon pour la société de faire plus pour l'intégration'* » (Milan, chargé de programme au LSB). Ces acteurs sportifs rapportent un « *vrai coup de pouce* » dans les années 2010 permettant « *plus d'argent, mais aussi de coopération, de soutien dans le domaine des relations publiques, dans les réseaux avec les partenaires locaux* » (Torsten, responsable des politiques sociales au LSB). Un des objectifs nationaux du programme *IDS* est en effet d'inciter « *davantage de clubs à travailler sur l'intégration* »¹⁰⁷. Dans cette situation, les *Tortues de Damas* considèrent que le « *LSB ne va pas aller chercher les réfugiés pour les conduire au stade de foot. Ils vont soutenir ça, ils vont en parler et vont aider, mais ils ne vont pas le faire eux-mêmes. Alors il faut les soldats et les tortues on est les soldats* » (Niklas, bénévole, *Tortues de Damas*). De par la division du travail d'intégration, le *LSB* et les *Tortues de Damas* se trouvent ainsi dans une situation d'« interdépendance fonctionnelle » (Elias, 1993 ; 80).

Le club des *Tortues de Damas* fait ainsi partie des « *35 à 40 clubs de soutien de tout le Land* » et des trois ou quatre présents dans la ville d'Altsingen (Torsten, responsable des politiques sociales au LSB). Cela signifie que le club a bénéficié pendant cinq ans d'un « *financement de départ* » avant d'être considéré comme « *capable de fonctionner tout seul* » (Albert, président des *Tortues de Damas*). Pour le président des *Tortues de Damas*, le soutien a

¹⁰⁷ <https://integration.dosb.de/inhalte/ueber-uns/das-programm>

été à la fois symbolique et substantiel : « *D'une part, il est toujours bon d'avoir des personnes avec lesquelles vous pouvez parler de vos problèmes ou de vos idées (...) nous avons aussi obtenu un bus de la LSB et de la DOSB, et nous avons obtenu de l'argent* ». Les demandes de financements entre WIF et IDS sont relativement similaires :

« *Ils s'attendent, ce que nous attendons aussi, à ce que nous soutenions les garçons en leur faisant prendre des responsabilités au sein du club. Bien sûr, nous aimons promouvoir ce genre de choses. Ainsi, le DOSB aime à penser que dans le domaine du sport, nous permettons aux garçons une participation et qu'ils prennent eux-mêmes des responsabilités, assument des tâches au sein du club* » (Albert, président des Tortues de Damas).

Le président des *Tortues de Damas* décrit une orientation qui va « *dans la même direction* » pour les deux projets, même si nous remarquons que l'exemple qu'il donne quand il évoque les attentes du *DOSB* est davantage centré sur la participation à des activités bénévoles au sein de mouvement sportif lui-même. Nous observons que les attentes du *LSB* s'adressent principalement au fait de permettre aux réfugiés de s'impliquer à leur tour dans les structures sportives. À l'occasion de la journée de clôture du projet *WIF* en septembre 2021 à Alstingen, et bien qu'il n'y ait pas de lien officiel entre les deux projets, le *FC Tortues de Damas* a invité une ancienne salarié du *LSB* qui a eu l'occasion de développer des arguments quant à l'intérêt du sport dans l'accueil des réfugiés :

« *Lorsqu'on suit une formation d'entraîneur, l'implication et la participation active et la co-construction d'un club ou d'un groupe, c'est vraiment unique, je trouve. C'est comme un microcosme de la société, où l'on se confronte activement à toute participation (...). Au Landessportbund, j'ai eu Salim et Obed comme stagiaires et ils ont dû faire une présentation à la fin de ces semaines. Et c'était tout simplement génial de voir à quel point ils avaient l'air fiers, et de les voir vraiment grandir et de les accompagner pendant des années, de voir comment ils se sont développés* » (Notes de Terrain, le 19/09/2021).

Même s'ils ont bénéficié de subventions en raison du « *bon travail* » (Torsten, responsable des politiques sociales au *LSB*) qu'ils ont effectué, il est difficile de conclure à une influence directe du programme *IDS* sur la volonté des *Tortues de Damas* de faire en sorte que des réfugiés s'impliquent à leur tour dans le club. Il est davantage probable que les relations créées au niveau local avec le *LSB*, situé à Alstingen, aient renforcé les objectifs déjà poursuivis dans le cadre plus influent du projet *WIF* de « participation sociale » des réfugiés. Par ailleurs,

nous avons également vu que le *DOSB* et le *LSB* diffusaient également une orientation politique de l'intégration accordant une large part à l'apport culturel que constituent les nouveaux arrivants sur le territoire allemand. Par exemple au niveau national, il est mentionné que :

« *Les défis de la cohabitation au sein d'une population plus diversifiée sur le plan linguistique et culturel sont importants. Mais l'intégration n'est pas seulement un effort, c'est aussi une chance de trouver ensemble des réponses aux tâches futures dans un monde en mutation. Cela vaut autant pour l'association, qui peut générer de la relève et des responsables bénévoles, que pour la société, qui reçoit de nouvelles impulsions culturelles et créatives* »¹⁰⁸.

Il est également difficile de conclure à une influence de cette orientation sur pratiques quotidiennes des *Tortues de Damas* visant à célébrer la culture des réfugiés, dans la mesure où des activités de ce type ont été régulièrement organisées par le club bien avant la participation au projet. De plus, nonobstant l'ouverture progressive des fédérations sportives allemandes à la diversité culturelle, leur préoccupation dominante demeure celle de l'intégration (Weiss, 2016). Néanmoins, l'antériorité, l'expérience et l'envergure nationale du *DOSB* dans le domaine de l'intégration des réfugiés lui confère un certain prestige qui permet au niveau local pour les *Tortues de Damas* de conforter et de faire valoir et la promotion des échanges interculturels qu'ils poursuivent de longue date. La relation entre ce club et le *LSB* est également circulaire :

« *Le FC Tortues de Damas, par exemple, nous a envoyé le prospectus et a demandé : 'Pouvez-vous faire de la publicité ?' Bien sûr, nous disons 'pas de problème'. Nous faisons un Tiktok, Instagram ou via Facebook et c'est ainsi que nous faisons la publicité de ce projet* » (Torsten, responsable des politiques sociales au LSB).

Cette influence et reconnaissance des activités des *Tortues de Damas* n'est pas décrétée *a priori* mais bien construite dans les relations avec le *LSB* :

« *Je ne dirais pas que c'était difficile, mais ça a duré un peu plus longtemps, parce qu'ils connaissaient notre nom, mais ils nous connaissaient pas personnellement, ils ne savaient pas exactement... Et puis, au bout d'un an ou un an et demi, ils savaient très bien que chez nous, ça va beaucoup mieux que chez les autres. Je ne veux pas faire la pub (rires), mais ils ont vu ce qu'on faisait et ils nous ont fait confiance totale* » (Niklas, bénévole, *Tortues de Damas*).

¹⁰⁸ <https://integration.dosb.de/inhalte/ueber-uns/das-programm>

Ainsi, le fait que le FC *Tortues de Damas* soit un acteur reconnu depuis de nombreuses années au niveau local pour leurs activités sociales et culturelles avec les populations étrangères arrivant à Altsingen contribue probablement également à l'ouverture culturelle du *LSB* sur le plan local. Alors que la création de réseaux au niveau local entre les acteurs de l'accueil par le sport était également un objectif du programme *IDS*, on remarque que la participation à ce projet via le *LSB* permet aux *Tortues de Damas*, non seulement de bénéficier d'un soutien matériel et financier, mais aussi d'échanges réguliers avec les institutions sportives qui lui permettent de légitimer le bien-fondé de sa démarche et d'obtenir une reconnaissance du travail entrepris. Ce faisant, le club des *Tortues de Damas* exerce à son tour une influence sur les acteurs locaux de l'intégration par le sport. Dans cette configuration, la philosophie liée à l'intégration sociale des réfugiés renforce la reconnaissance mutuelle des différents acteurs. Celle-ci vise principalement l'anticipation des situations futures en Allemagne par la pratique de l'encadrement sportif, pensé comme une véritable occasion de « participation sociale ».

e. L'Athlétique Alstingen, entre intégration et compétition

Les *Tortues de Damas* s'inscrivent également dans une relation d'interdépendance réciproque au sein même de l'association avec l'*Athlétique Alstingen*, qui entraîne pour les deux entités des adaptations très significatives de leurs objectifs et de leurs activités. La plupart des personnes interrogées, à l'image du « directeur sportif » de l'*Athlétique* s'attachent pourtant à distinguer les logiques des deux projets :

« Je pense qu'il faut un peu séparer les deux. Je suis plus du côté de l'*Athlétique*, du côté du club de football. Nous avons en principe un objectif, nous sommes simplement ouverts. D'autres clubs ont peut-être dit 'bien sûr, nous prenons des réfugiés, mais ils doivent aussi bien jouer, ils doivent avoir un certain niveau'. En fait, nous avons toujours été comme ça : nous avons dit qu'ils pouvaient tous venir. (...) Mais nous n'avons pas pour objectif de leur dire qu'ils doivent avoir trouvé un travail dans deux ans ou qu'ils doivent parler si bien l'allemand, parce que nous voulons simplement leur offrir la possibilité de jouer au football dans un environnement où ils se sentent bien » (Marcel, directeur sportif de l'*Athlétique Alstingen*).

Marcel revendique le fait que l'*Athlétique Alstingen* soit un club particulièrement inclusif, en acceptant la quasi-totalité des réfugiés ayant fait la demande de participer aux équipes du club. Il exprime initialement l'objectif d'une pratique du football visant uniquement à leur permettre de se « sentir bien » indépendamment des objectifs d'intégration que poursuit les *Tortues de Damas*. Le président de l'*Athlétique Alstingen* fait également une distinction

entre le « *projet principal* » des *Tortues de Damas* qui font le « *travail d'intégration* » et l'Athlétique qui « *se concentre sur le football* » :

« *Nous voulons juste nous maintenir dans la ligue et jouer du bon football si nous le pouvons. Faites la meilleure équipe. Discipline. C'est très important, qu'on leur parle beaucoup, qu'ils se sentent à leur place* » (Oliver, président de l'Athlétique Alstingen).

S'il exprime également la volonté de faire en sorte que les réfugiés « *se sentent à leur place* » au sein du club de l'*Athlétique Alstingen* dans une logique inclusive, on perçoit d'emblée la tension entre l'acceptation de tous et l'objectif de performance qui est défendu. S'ils ne décrivent pas un travail visant explicitement l'« *intégration par le football* », il apparaît que l'intégration « *dans* » le football à des fins de performance nécessite également une « *discipline* » qui implique un travail de transformation des réfugiés (Elling, De Knop et Knoppers, 2001 ; 419). Pour le président de l'*Athlétique Alstingen*, au moment de l'arrivée des réfugiés : « *nous avons vu le problème que notre football deviendrait peut-être une question secondaire et que ça ne soit plus qu'une question d'intégration* ». Une étude a montré que la participation des réfugiés au sein de clubs sportifs amateurs norvégiens à vocation compétitive était principalement fondée sur des idées assimilationnistes et la compétition sportive susceptibles d'exclure les réfugiés plutôt que de les intégrer (Dowling, 2019). Le président de l'*Athlétique Alstingen* revendique pourtant une distinction avec cette logique basée uniquement sur la sélection et la compétition :

« *À Alstingen, beaucoup de clubs ont accueilli des réfugiés. Mais il ne s'agissait pas de la vision d'intégration, mais de savoir qui est un bon joueur. On les prend et les autres doivent partir. Ce n'était pas le cas pour nous. Nous avons dit que tout le monde pouvait venir pour le moment* » (Oliver, président de l'Athlétique).

S'il montre que l'*Athlétique Alstingen* est relativement plus ouvert que ses homologues locaux, l'opposition entre la logique de performance et celle d'intégration constitue malgré tout le cœur de l'opposition avec les objectifs des *Tortues de Damas* :

« *La partie culturelle, la partie sociale, est complètement prise en charge par les tortues et la partie football est plutôt du ressort de l'Athlétique Alstingen (...) Ils sont différents dans la mesure où l'approche de l'Athlétique Alstingen est de jouer au football afin de réussir dans le championnat. Il est conçu pour la réussite sportive. Les premières et deuxièmes équipes sont*

clairement conçues pour gravir les échelons de la hiérarchie sportive » (Albert, président des Tortues de Damas).

La comparaison des deux structures que fait Hans, l'ancien entraîneur de l'équipe d'*A-Jugend*¹⁰⁹ est intéressante. Ce dernier est d'abord arrivé à l'*Athlétique Alstingen* « *par le biais d'amis* » avant de devenir « *entraîneur de la deuxième équipe* » pendant quatre ans et « *directeur sportif général* ». Il a ensuite été « *convaincu par Albert* » de devenir entraîneur de l'accueil de jeunes réfugiés. À *posteriori*, il donne sa vision de l'association :

« Pendant très longtemps, l'Athlétique et les Tortues de Damas ont poursuivi toujours le même objectif : être ouvert sur le monde. Mais il y a de petites différences. L'Athlétique Alstingen est très axé sur la performance, on veut gagner un match de football, on veut remporter le championnat. Mais pour Damas, c'est moins important. Ce qui compte, c'est de s'amuser, d'avoir du plaisir, d'être avec des gens qui ont les mêmes pensées et les mêmes objectifs. Je pense qu'au final, la seule vraie différence est de gagner ou non un match ».

L'opposition principale concerne également la performance qui est opposée ici non pas au « *travail d'intégration* » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas) mais à l'« *affrontement ludique* » qui se suffit à lui-même chez les *Tortues de Damas* (Le Breton, 2003). Alors que la plupart des entretiens nous suggèrent une opposition, la pensée configurationnelle éliásienne nous invite plutôt à montrer l'interdépendance qui régit leurs relations, et les influences normatives réciproques qu'elle engendre pour les deux parties. Le directeur sportif de l'*Athlétique Alstingen* reconnaît par exemple que l'arrivée de réfugiés au sein du club « *a aussi à voir avec les Tortues de Damas quand beaucoup de réfugiés sont arrivés en Allemagne en 2015* » (Marcel, directeur sportif de l'*Athlétique Alstingen*). Plus loin, alors qu'il défendait en début d'entretien la seule volonté de permettre l'accès au football organisé pour les réfugiés, son propos évolue :

« Notre objectif est en fait très simple : que les gens arrivent ici en Allemagne par le biais du football ou qu'ils apprennent la langue et fassent du sport, c'est-à-dire qu'ils fassent quelque chose d'utile. Et si, en plus du sport, ils deviennent plus familiers, ils ont des contacts avec Chems que tu as appris à le connaître, il a aidé beaucoup de gens à trouver du travail à chercher ou à résoudre des problèmes administratifs ».

¹⁰⁹ « *A-Jugend* » se traduit par « Jeunesse A » : une équipe de jeunes âgés de 17 à 19 ans.

Au fur et à mesure de l'arrivée de réfugiés au sein du club, les objectifs accordés à la pratique évoluent et convergent vers ceux des *Tortues de Damas* comme un soutien quotidien et une volonté d'intégration. Le président des *Tortues de Damas* parle en effet à ce propos d'une relation « à double sens » :

« En somme, nous coopérons aussi avec l'Athlétique Alstingen (...) Donc pour les garçons, quand ils ont des problèmes on peut s'entraider. Je dois déménager. 'Tu peux m'aider, prendre la voiture ?' Ou, 'je viens de perdre mon emploi', ou 'je veux faire ceci et cela', ou 'je dois m'améliorer en allemand'. Et puis nous offrons ce cours d'allemand et le discours de préparation professionnelle. Tout cela fonctionne aussi pour l'Athlétique Alstingen ».

On constate clairement ici que les activités de l'*Athlétique Alstingen* à destination des réfugiés se sont élargies au contact des *Tortues de Damas* qui font bénéficier les joueurs de l'équipe d'une aide ponctuelle ou d'un soutien plus important pour s'intégrer. Réciproquement, les objectifs des *Tortues de Damas* ont également évolué, puisque la participation des réfugiés à des activités sportives à des fins de performance est désormais pensée comme une des finalités du projet. Après des débuts marquant une rupture importante avec le monde sportif traditionnel pour une pratique du football plus informelle, et même si la « philosophie » internationale de l'*Athlétique Alstingen* les rapproche, cette mise en relation avec un club sportif à vocation compétitive constitue ainsi un revirement important pour les *Tortues de Damas*. Ce rapprochement est ainsi facilité par le fait que l'*Athlétique Alstingen* poursuive ouvertement des objectifs d'accueil et d'inclusion, à l'image des clubs sportifs amateurs allemands s'ouvrant de plus en plus à des publics en difficulté (Koebel et Stahl, 2012). Ce partenariat a alors joué un rôle nécessaire au moment de l'accueil des réfugiés en 2015 :

« Même si nous sommes les *Tortues de Damas*, nous ne sommes pas un club enregistré, tout fonctionne sur l'*Athlétique Alstingen* puisque vous devez avoir un club officiel pour obtenir l'argent, parce que nous, en tant que club de loisirs, ne pourrions pas recevoir d'argent » (Albert, président des *Tortues de Damas*).

La participation des *Tortues de Damas* aux projets nationaux comme *IDS* ou *WIF* était en effet conditionnée par le fait de faire partie d'un club reconnu officiellement par les institutions sportives. La « coopération avec l'*Athlétique Alstingen* » (Jan, trésorier, *Tortues de Damas*) a ouvert la possibilité de participer à ces programmes d'intégration pour obtenir des financements à partir de 2015. Les subventions que reçoit l'*Athlétique Alstingen* sont malgré

tout séparées entre « *le projet des réfugiés* » et « *la première et la deuxième équipe [qui] se financent elles-mêmes par les cotisations des membres* » (Marcel, directeur sportif de l'Athlétique Alstingen).

Ces subventions obtenues par les membres des *Tortues de Damas* pour l'accueil des réfugiés ont toutefois des conséquences importantes pour l'*Athlétique Alstingen*, comme la constitution d'une équipe de jeunes âgés de moins de 19 ans qui vise à satisfaire une « revendication collective » (Koopmans, et Statham, 1999) des réfugiés participant au projet d'intégration :

« *En 2017, les jeunes ont dit : 'on a parfois gagné des matchs amicaux contre d'autres clubs, d'autres gens'. Ils ont dit : 'à l'école, on a vu que les Allemands jouent dans des clubs et dans un championnat. On veut aussi faire ça'. Et ça, les Tortues de Damas ne l'avaient jamais fait* » (Jan, trésorier, Tortues de Damas).

La coopération entre les *Tortues de Damas* et l'*Athlétique Alstingen* a rendu possible cette évolution du projet destiné aux réfugiés qui était au départ davantage pensé comme une réplique du projet initial des *Tortues de Damas* :

« *Au début, on les a nommés les petites tortues de Damas (rires). Donc, on a fait un groupe pour les plus jeunes quand on a commencé ce projet, d'abord aussi de hobby. On a juste organisé des entraînements, on a peut-être cherché des matchs, des tournois ou des choses pour les jeunes, où on peut participer sans être un club officiel* » (Jan, trésorier, Tortues de Damas).

On constate clairement ici l'évolution du projet des membres des *Tortues de Damas* qui avaient au départ organisé des activités sportives relativement libres et informelles pour les réfugiés, avant que celles-ci ne deviennent une équipe officielle et à vocation davantage compétitive du club de l'*Athlétique Alstingen*. Si les extraits précédents mentionnent une demande importante de la part des jeunes, le fait que cette équipe ait été organisée par les membres des *Tortues de Damas*, eux-mêmes farouchement opposés au sport de compétition à la création du club, témoigne d'une évolution importante chez eux. À cet égard, un des objectifs avoués du projet d'intégration est désormais la participation aux équipes de l'*Athlétique Alstingen* :

« *C'est un signe de bonne intégration, de participation aussi à la société, à la culture, au sport (...) je veux dire c'est l'idéal. C'est comme éduquer un enfant, tu ne veux pas qu'il reste chez toi jusqu'à la fin de ses jours. À un moment donné, il faut qu'il quitte le nid et qu'il construise sa vie aussi. Pour eux, c'est la même chose* » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas).

La participation sociale à une équipe sportive est vue ici comme une finalité culturelle. Nous remarquons qu'à l'inverse des projets que nous avons qualifiés d' « émancipateurs », cette participation n'est pas immédiate, mais implique une éducation préalable, une transformation des habitudes culturelles des réfugiés pour y participer : « *Ils ont un problème de ponctualité (...) Les Allemands sont ponctuels. Tu sais, ils doivent l'être si tu fais quelque chose comme t'entraîner* » (Oliver, président de l'Athlétique Alstingen). Ensuite, les apprentissages des règles de vie ou des normes de comportement réalisés sont pensés comme transférables à d'autres contextes, sportifs et professionnels :

« *L'idée est que lorsque les enfants grandissent, ils jouent à l'Athlétique Alstingen. Cela signifie qu'en jeunes, ils s'amuse et se divertissent, mais qu'ils sont aussi préparés avec des règles. Je tiens à le répéter, les règles sont très importantes. Si tu n'es pas capable de respecter les règles en junior, tu auras beaucoup de mal dans la vie professionnelle* » (Hans, ancien entraîneur).

L'accent mis sur les règles fait ici également écho à l'objectif de professionnalisation co-construit dans les relations entre les *Tortues de Damas* et ses partenaires du programme *WIF*. Les échanges avec l'*Athlétique Alstingen* mènent alors à un objectif secondaire centré sur la possibilité pour les joueurs d'intégrer les équipes compétitives, ce qui correspond non seulement à une attente des réfugiés eux-mêmes, mais à un besoin pour le club :

« *Beaucoup de joueurs sont maintenant dans l'équipe de Athlétique Alstingen. Était-ce un objectif du projet ? C'était en fait une conséquence logique et notre souhait ou notre rêve, dans la mesure où c'était aussi un objectif de ne pas les perdre, si nous ne les faisons pas jouer, nous ne les aurions plus chez nous* » (Albert, président des Tortues de Damas).

On retrouve ici l'idée que les clubs amateurs allemands voient dans l'accueil des publics vulnérables autant un moyen de se fabriquer localement une nouvelle légitimité qu'un moyen de « grossir leurs rangs » (Kobel et Stahl, 2012). Pour le président des *Tortues de Damas*, qui fait désormais partie du conseil d'administration de l'*Athlétique Alstingen*, le fait d'avoir organisé un projet de réfugiés au sein du club fournit en effet un avantage sur les clubs locaux :

« *C'est bien que nous ayons cette relève, parce que je crois qu'il est de plus en plus difficile d'avoir des jeunes dans le football. Il se trouve que le football, surtout dans les catégories inférieures, il y a quelques équipes qu'ils ont retirées parce que la relève manque. Et pour l'Athlétique, c'était une bonne chose qu'ils soient là grâce à l'équipe de jeunes que nous avons construite.* »

En comparaison d'une époque où le « *Tortues de Damas* faisaient partie du club mais pas aussi intensément qu'aujourd'hui » (Hans, ancien entraîneur), les activités sportives proposées aux réfugiés ont fortement renforcé l'interdépendance entre l'*Athlétique Alstingen* et les *Tortues de Damas*. À l'intersection des deux projets émerge alors l'objectif de faire participer les joueurs aux équipes sportives compétitives. Cette idée constitue une rupture pour les *Tortues de Damas* qui s'était construites en dehors des institutions sportives officielles, mais qui est désormais perçue comme une nécessité pour la poursuite des activités d'intégration, en lien notamment avec les attentes des réfugiés. En retour, les activités de l'*Athlétique Alstingen* ont aussi été radicalement modifiées à partir de cette période puisque cette évolution entraîne un élargissement des objectifs du club comme la perspective d'une adaptation culturelle des réfugiés jugée nécessaire au maintien d'un certain niveau de performance sportive.

f. Influence du contexte local et national l'accueil des réfugiés

L'ensemble des entretiens réalisés avec les acteurs associatifs, sportifs et politiques allemands exprime la volonté de s'inscrire dans la continuité de la politique d'accueil des réfugiés décidée au niveau central notamment pas la chancelière Merkel. La philosophie politique de l'intégration socioprofessionnelle constitue une attente forte du niveau politique central partagée par ces bénévoles engagées dans le sport. Il est intéressant de noter que cette utilisation de la pratique sportive est pourtant rarement considérée comme un objectif politique. En particulier, l'enjeu le plus explicitement exprimé comme politique est de lutter contre les mouvements d'extrême droite. En d'autres termes, lorsque nous posons des questions telles que « *Que pensez-vous de la politique d'accueil en Allemagne ?* », les réponses n'étaient pas dirigées vers l'intégration, mais exprimaient plutôt une préoccupation de combattre le racisme d'extrême droite. La plupart des personnes interrogées soulignent d'abord qu'ils perçoivent Alstingen comme un territoire particulièrement ouvert et accueillant qui se distingue d'autres contextes moins favorables à l'accueil des réfugiés :

« *Ce que nous avons constaté à travers le programme, parce que nous travaillons avec 23 lieux différents, c'est qu'en Allemagne, c'est une question de chance de savoir où l'on va*

atterrir en tant que personne réfugiée. Parce que certaines communes sont très bien placées. Altsingen en fait partie, elle en fait relativement beaucoup. Ils ont beaucoup de mesures de soutien, également de l'aide à la jeunesse, l'hébergement s'est fait assez rapidement, et il y a une société civile agréable qui soutient cela. Et puis il y a d'autres villes et d'autres Länder où c'est vraiment stupide » (Helena, responsable du programme WIF, DKJS).

Au niveau local, on remarque que le « Chargé de l'intégration » à la mairie d'Altsingen exprime la volonté claire de se distinguer des contextes moins ouverts d'esprits et favorables à l'accueil des réfugiés. À l'occasion de la cérémonie de clôture du projet *WIF*, il s'exprime sur scène devant l'ensemble des acteurs présent :

« J'étais tellement content de voir quatre drapeaux arc-en-ciel en arrivant ici aujourd'hui. J'ai tout de suite remarqué que je n'étais pas à Munich (rires). (...) On ne peut pas ne pas être politiquement neutre et ne pas prendre position. Si je n'arbore pas de drapeau arc-en-ciel, je ne suis pas neutre, mais j'ai fait une déclaration politique. Le racisme est toujours là. Il existe heureusement de nombreuses forces et abolir les préjugés, travailler ensemble et forger des alliances, c'est ce que les tortues ont très bien fait ici aussi (Notes de terrain, le 19/09/2021).

Cet extrait témoigne du fait que les acteurs municipaux de la ville d'Altsingen s'engagent clairement contre le racisme et pour l'interculturalité, ce qui constitue un appui important pour les idées d'ouverture culturelle des *Tortues de Damas*, qui légitiment aussi cette option politique en cherchant à « abolir les préjugés » par le sport. Cette situation locale semble toutefois relativement exceptionnelle au regard d'un contexte national au sein duquel le rejet des réfugiés est grandissant :

« En tant que personnes individuelles, il y a des gens qui ont fait énormément pour accueillir les gens ici, qui s'engagent encore aujourd'hui pour les personnes réfugiées, contre le racisme. Mais en tant que société, en avons-nous assez fait ? Je pense que non. Quand on voit les résultats électoraux de l'AfD. Quand on voit comment celui-ci fait campagne ces dernières années avec la peur des réfugiés, le discours de la société dans son ensemble a été récupéré par la droite et les conservateurs. Mais nous continuons à souligner l'importance de s'occuper des personnes en détresse qui viennent chez nous, en Allemagne, l'un des pays les plus riches du monde » (Thomas, responsable du programme WIF, DKJS).

Cet extrait d'entretien avec le responsable du programme *WIF* à la *DKJS* inscrit clairement les activités d'accueil des réfugiés dans une configuration de relations au sein de laquelle les différents acteurs sont en lutte et concurrence (Elias, 1981). Les idées d'extrême droite marquent ces acteurs de l'accueil par le sport qui cherchent à se distinguer des discours présentant négativement les réfugiés. Cet objectif est également partagé par le chef du département de politique sociale au *LSB* :

« *Quand vous regardez les élections, les partis de droite deviennent de plus en plus forts. Et nous devons travailler contre cela. C'est quelque chose qui nous concerne également en tant que département de politique sociale. Nous essayons de faire prendre conscience avec le sport que notre travail est important et que l'intégration est importante* » (Torsten, responsable des politiques sociales au *LSB*).

L'utilisation du sport pour lutter contre l'extrême droite témoigne d'un consensus total des acteurs impliqués dans l'accueil par le sport. Cet aspect dépasse la configuration des acteurs sportifs et inclue l'ensemble des personnes qui émettent un avis public et une influence, y compris négative, sur l'accueil des réfugiés en Allemagne. La lutte contre la diffusion des idées d'extrême droite consiste alors à rendre plus légitime à l'ensemble de la population l'idée que l'Allemagne est une terre d'accueil :

« *En Allemagne, il y a actuellement un grand populisme de droite. C'est très triste à voir. Mais cela signifie que les personnes qui sont pro-réfugiés ou pro-étrangers doivent d'autant plus se donner du mal pour aider. Maintenant qu'un parti comme l'AfD gagne de plus en plus de terrain, nous devons d'autant plus agir contre lui. Nous devons aider davantage de personnes du monde entier à se sentir les bienvenues ici en Allemagne. C'est important* » (Hans, ancien entraîneur).

La critique du « populisme de droite » permet ici de réaffirmer les principes d'ouverture que défendent les *Tortues de Damas*. Il a en effet été montré que l'engagement des bénévoles en faveur des réfugiés en Allemagne consiste à organiser une cohésion autour de l'accueil des nouveaux arrivants qui cherche à isoler les idées xénophobes et populistes de l'extrême droite (Karakayali, 2017). Elle s'adresse ainsi à la fois directement et indirectement à ceux qui vivent l'arrivée des réfugiés comme un danger et une menace. En particulier, le pouvoir symbolique et relativement consensuel du sport est vu comme un moyen de combattre plus efficacement la résurgence des idées racistes en Allemagne, comme le défend publiquement la *Ministre de la*

*Famille, de la Femme, de la Culture et de l'Intégration*¹¹⁰ du Land à la cérémonie de clôture de programme *WIF* à Alstingen :

« *Un si beau projet ne doit pas faire oublier qu'il y a toujours une partie importante de l'Allemagne qui ne trouve pas cela bon. Ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation du racisme, de la xénophobie, et l'hostilité envers les groupes d'étrangers. Et c'est là qu'il est très important notamment dans le sport - parce que le sport jouit d'une telle reconnaissance sociale en Allemagne et qu'il a une telle importance -, que nous donnions des signes très clairs, que nous soyons pour l'intégration, que nous soyons pour l'immigration, que nous nous engagions contre le racisme* » (Notes de terrain, le 19/09/2021).

Prononcés devant la majeure partie des acteurs de l'intégration par le sport à Alstingen, ces mots ont été accueillis de chaleureux applaudissement. Ce discours témoigne du fait que l'alliance formée autour des *Tortues de Damas* est vue comme un moyen permettant de concrétiser l'engagement contre le racisme par le gouvernement du Land. Dans une perspective configurationnelle, c'est la reconnaissance partagée et le prestige associé au sport – notamment de haut niveau – qui lui confère un pouvoir d'influence particulier face à l'augmentation des actes et discours racistes. En plus de ce combat contre les formes actuelles de discriminations raciales, l'engagement contre les partis d'extrême droite est également justifié par les bénévoles au regard du passé nazi de l'Allemagne :

« *Imaginons que l'Allemagne devienne aujourd'hui de droite et qu'au lieu de chasser les juifs, elle chasse et tue les musulmans. Ce serait terrible (...) Je pense que beaucoup d'Allemands oublient ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre mondiale ou ce qui s'est passé à l'époque de la division de l'Allemagne. Et cela ne doit pas être oublié* » (Hans, ancien entraîneur).

Le fait de justifier l'engagement des *Tortues de Damas* par la lutte contre le nazisme qui fait figure de repoussoir pour la grande majorité de la population allemande lui permet ici aussi de légitimer le bien-fondé de leurs activités. Par ailleurs, la perception d'un contexte menaçant de montée des extrêmes en Allemagne justifie également la « *petite part* » du travail des *Tortues de Damas* pour accueillir les réfugiés :

¹¹⁰ Le ministère de la Famille, des Femmes, de la Culture et de l'Intégration (« *Ministerium für Familie, Frauen, Kultur und Integration* ») est l'un des neuf ministères du gouvernement du Land.

« *Il y a trop de trop de gens qui étaient contre l'accueil des réfugiés. Et à mon avis, la société allemande, c'est une société de réfugiés parce que les Allemands, il y a 150 ans, ça n'existait pas encore. On venait de tous les côtés. Et puis, il y a des gens qui ont oublié ça, et notamment les gens de droite qui rêvent d'un royaume de je ne sais pas quoi* » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas).

Ces propos révèlent des engagements militants assez forts chez Hans et Niklas, qui sont par ailleurs décrits comme « *très à gauche* » par Paul un membre français des *Tortues de Damas*. La participation de Niklas dans le projet national allemand « *Boycott Qatar* » pour lequel il nous indique que « *les tortues ont été parmi les premiers à participer et sont très actives* » témoigne également de cette orientation politique militante. Par ailleurs les *Tortues de Damas* s'engagent également tous les ans dans le cadre des « *semaines du souvenir* » de la ville d'Altsingen dans des activités mémorielles liées aux persécutions des populations réalisées sous le régime nazi. Nous avons pu participer à l'édition de septembre 2021 sur le thème « *Gemeinsam für Erinnerung und Vielfalt* » (« Ensemble pour le souvenir et la diversité »). Sans lien direct avec le sport et le football¹¹¹, toutes ces activités confirment l'importance pour cette association de la lutte contre les idées d'extrême droite. On peut aussi considérer que l'organisation d'évènement de ce type s'inscrit également dans un enjeu de reconnaissance au niveau local qui permet aussi aux *Tortues de Damas* d'influer sur les politiques locales d'accueil des réfugiés. Pour Hans, ce sont même les mobilisations militantes qui ont permis le développement d'un contexte national globalement favorable à l'accueil des réfugiés :

« *Tout d'abord, Angela Merkel n'a fait que réagir à la pression politique. Ouvrir les frontières, ce n'était pas une décision de son parti. C'était une pression des autres partis et de la société : 'Nous devons aider. Cela ne doit pas être possible de fermer une frontière en Europe, cela ne doit pas arriver'. Nous avons dû faire pression. Nous avons aussi participé à des manifestations avec les Tortues de Damas, avec l'Athlétique* ».

On retrouve ici l'idée d'une diffusion locale et nationale des idées politiques d'ouverture des *Tortues de Damas*, qui, en s'agréant à un large mouvement de mobilisation bénévole, a contribué à renforcer la légitimité d'une politique d'accueil et d'intégration. En retour, on peut penser que l'impulsion politique centrale a également favorisé cet engagement bénévole. Nous

¹¹¹Il est ici particulièrement révélateur de la permanence d'une conception apolitique du sport (Defrance, 2000) que les activités mentionnées lorsque nous évoquons le contexte politique ou l'histoire de l'Allemagne ne présentent pas de lien direct avec les activités physiques et sportives.

avons en effet observé lors de la cérémonie de clôture de *WIF* qu'Albert faisait explicitement référence à la phrase devenue célèbre d'Angela Merkel en déclarant que le *FC Tortues de Damas* « y arrivera aussi » (« *Aber wir schaffen es jetzt auch so* »), pour faire valoir la capacité de l'association à poursuivre ses activités destinées aux réfugiés. Il nous confirme par la suite au cours d'un entretien sa volonté de mettre en œuvre localement la politique d'accueil de l'État fédéral allemand : « *J'apprécie donc beaucoup ce que Mme Merkel a fait. C'était une grande chose. Et nous sommes également d'accord avec cette déclaration* ». Cette idée que les bénévoles mettent en œuvre une culture de l'accueil impulsée par la chancelière au moment de la vague d'arrivée de réfugiés en 2015 est relativement partagée à l'échelle allemande. Elle traduit une attente politique explicite à ce que la société civile joue un rôle de premier plan face à la « crise des réfugiés » (Ideström et Linde, 2019). Le fait d'obtenir un soutien de la part des institutions étatiques renforce alors l'engagement des bénévoles à plusieurs étapes, surtout lorsqu'ils sont convaincus que cette reconnaissance leur permet de persévérer dans des convictions personnelles. Pour le coordinateur du programme *WIF* au sein de la *DKJS*, les clubs de football ont en effet bénéficié du soutien des institutions nationales :

« Au sein de WIF, nous ne parlons pas du fait que les services publics se rendent sur place et proposent une offre parce que leur employeur le leur impose. Mais nous parlons du fait que des clubs de football, qui s'engagent et s'investissent pour une plus grande justice et une participation dans la société, c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas leur objectif premier. Ce n'est pas quelque chose que tu fais parce que quelqu'un te l'impose, mais parce que tu es convaincu que c'est la bonne chose à faire. Et qu'il est donc clair que cela aide, si l'on a le soutien des fonctionnaires comme la chancelière fédérale lorsqu'ils s'expriment positivement » (Thomas, responsable du programme *WIF*, *DKJS*).

Dans une perspective subpolitique (Beck, 2001), on assiste à une dilution du pouvoir des institutions politiques traditionnelles qui délèguent les activités d'intégration à des clubs sportifs, dont ce n'était jusqu'alors pas la fonction première. Cette situation confirme la perte de pouvoir de l'État, au sein duquel les décideurs prennent conscience que les espaces non politiques comme le sport qui font consensus (Karakayali, 2017) peuvent être intéressants dans une perspective d'intégration. La portée symbolique de ces initiatives sportives subpolitiques est alors malgré tout favorisée par les institutions politiques qui gardent une importance dans l'esprit de la population. « La réinvention de la politique » montre en effet que les institutions politiques traditionnelles perdent en grande partie leur pouvoir de changement politique, mais

peuvent contribuer à compléter ou transformer ces évolutions subpolitiques (Beck, 1997 ; 124). Les pouvoirs publics allemands accompagnent ici l'évolution de l'organisation initiale des clubs sportifs qui mettent en œuvre au quotidien l'intégration des réfugiés. Le politique et le subpolitique s'influencent mutuellement pour aboutir à un pouvoir normatif d'autant plus important qui, tout en étant légitimé par ses institutions traditionnelles, n'est pas toujours perçu comme politique. Dans une perspective configurationnelle (Elias, 1990), un pouvoir d'influence normatif plus important est en effet accordé aux clubs sportifs comme les Tortues dont l'action est reconnue et accompagnée par les institutions politiques traditionnelles. Cette association sportive exerce une forme d'hégémonie à Altsingen ce qui signifie notamment que les positions et orientations politiques qu'elles défendent ont acquis une validité plus générale dans l'opinion publique locale (Karakayali, 2017). Cette reconnaissance leur accorde un pouvoir symbolique qui se manifeste par exemple concrètement à travers la médiatisation importante de leurs activités à différents niveaux puisque la « réputation des Tortues » est connue « *pas seulement au niveau régional ou national, mais aussi international* » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas). Les *Tortues de Damas* occupent de ce fait une relation de plus en plus centrale au sein du réseau formé par les acteurs de l'accueil par le sport au niveau local, mais également national dans lequel l'utilisation du sport à visée d'intégration socioprofessionnelle se légitime progressivement (Schéma 1).

Schéma 1 – Influences du réseau de relation entre les *Tortues de Damas* et différents acteurs de l'accueil des migrants par le sport en Allemagne



Malgré tout, alors que les attentes émises au niveau central concernent prioritairement les réfugiés statutaires (Keküllüoğlu et collab., 2016), « *cela n'avait pas d'importance* » sur le plan local pour le président des Tortues de Damas :

« À cette époque, il y avait les réfugiés économiques ou les réfugiés de guerre et puis c'était toujours la crainte que certains soient renvoyés parce qu'ils étaient considérés comme des réfugiés économiques et ne pouvaient pas rester en Allemagne. Dans certains cas, nous avons dû voir avec le cœur lourd que des personnes avec lesquelles nous avons établi d'excellents contacts étaient expulsées. Mais nous ne nous sommes pas souciés du statut des personnes qui sont venues. Si les garçons étaient respectueux et se comportaient bien, ils étaient toujours les bienvenus ici, peu importe d'où ils venaient. ».

Pour l'entraîneur de l'équipe de jeunes également, « *la plupart étaient des réfugiés politiques, mais certains étaient aussi des réfugiés économiques* » qu'il considère comme des « *invités dans son pays qu'il est important d'accueillir quelles que soient les motivations* ». Ces extraits montrent que le FC *Tortues de Damas* constitue un espace subpolitique qui redéfinit parfois également au niveau local les politiques d'asile et d'intégration, qui ne concernent officiellement que les des réfugiés statutaires. L'association participe malgré tout à véhiculer certaines attentes à leur égard en accueillant de fait quasiment exclusivement des réfugiés¹¹², en soumettant leur participation à l'adoption d'un comportement « respectueux » (Keküllüoğlu et collab., 2016)¹¹³ et en véhiculant une norme de comportement centrée sur la socialisation et l'insertion socioprofessionnelle. Ces objectifs ressemblent fortement aux attentes des partis politiques allemands qui s'accordent autour du « *fördern und fordern* » (« soutenir et exiger ») au moment de la loi d'intégration des réfugiés de 2016. Le « soutien » des réfugiés est considéré comme une aide à l'intégration rapide des réfugiés dans le marché du travail, alors que l'exigence vise par exemple à subordonner les permis de séjour pour les réfugiés statutaires à la preuve d'une compétence linguistique en allemand. Au niveau des *Tortues de Damas*, le soutien vise à la fois le plaisir de pratiquer le football, mais également la possibilité de participation sociale et professionnelle pour à la fois « *accueillir les garçons en Allemagne, leur montrer comment on vit en Allemagne, mais aussi leur offrir un programme de divertissement, que l'Allemagne ne signifie pas seulement travailler, mais aussi s'amuser* » (Hans, ancien

¹¹² L'ensemble des participants que nous avons rencontrés étaient des réfugiés statutaires.

¹¹³ La dernière partie de notre travail se centrera plus précisément sur le comportement et les expériences sportives des migrants, et leur adéquation ou non avec ces attentes normatives.

entraîneur). L'exigence est alors relative à un comportement considéré comme respectueux des règles ou au fait de ne parler qu'en allemand sur le terrain :

« L'idée n'est pas seulement de donner du sucre aux enfants, mais aussi de leur montrer qu'ici, vous avez des droits, mais aussi des devoirs. Dans un club de football, c'est très simple. Tu ne peux jouer au football que si tu respectes les règles du club de football » (Hans, ancien entraîneur).

Parmi toutes les activités historiques des *Tortues de Damas*, cette philosophie d'intégration socioprofessionnelle et civique est spécifique des activités destinées aux réfugiés probablement car elle s'est constituée au sein d'un réseau très dense d'acteurs locaux et nationaux. D'autres objectifs plus secondaires se structurent également comme la lutte contre les idées d'extrême droite ou la poursuite d'échanges interculturels en lien avec les socialisations sportives et militantes de ses membres, et des acteurs politiques et sportifs locaux. En effet, *« pour les politiciens, c'est une bonne image médiatique de montrer un club de football comme les Tortues de Damas ou de se montrer chez les Tortues de Damas »* (Hans, ancien entraîneur). Les *Tortues de Damas* bénéficient d'un pouvoir d'influence normative d'autant plus importante que l'association occupe une position de plus en plus centrale, légitime et valorisée qui s'étend au-delà même de cette configuration allemande de l'accueil par le sport à travers notamment une reconnaissance des acteurs politiques traditionnels qui en font « un bon modèle, un objet de démonstration » (Hans, ancien entraîneur). Le chargé de l'intégration de l'administration municipale d'Altsingen indique en effet : *« quand j'ai commencé en 2017, j'ai remarqué que si on veut organiser l'intégration à Altsingen, on ne peut pas éviter les tortues »* (Notes de terrain, le 19/09/2021). Les *Tortues de Damas* occupent ainsi de plus en plus un statut de « classe dirigeante » au sens d'entités qui, « sans exercer de fonctions proprement politiques, ne peuvent pas ne pas exercer de l'influence sur ceux qui gouvernent et ceux qui obéissent » notamment « en raison de l'autorité morale qu'ils détiennent » (Aaron, 1960 ; 267). Dans cette perspective, l'influence des institutions sportives et politiques à l'égard des *Tortues de Damas* est d'autant plus importante qu'elle fait de l'association un acteur central de la configuration allemande de l'accueil des migrants par le sport.

C. Militants sportifs face à une « non-politique » de l'accueil au FSC

a. « Et je leur ai demandé : vous avez l'occasion de jouer au foot ici à Paris ? »

Contrairement aux *Tortues de Damas* qui existent depuis 50 ans, le *Football Sans Couleur* (FSC) est un club « *lancé de manière informelle à l'été 2017* » (Camille, présidente du FSC) spécifiquement pour proposer une pratique du football aux migrants à Paris. Sa création est inséparable du contexte de la « crise de l'accueil » en France puisqu'elle a été initiée par des bénévoles militants face aux « politiques de non-accueil » de l'État (Véniat, 2021). Cette action citoyenne et locale s'inscrit en rupture avec les institutions politiques au sein d'un réseau de militants, sportifs ou non, et d'acteurs politiques plus ou moins engagés dans l'accueil des migrants. Au départ, c'est au sein d'une association donnant « *des cours de français à Barbès pour des migrants de tous les profils* » (Camille, présidente du FSC) qu'est née l'idée de la création du FSC. Créée quelques années auparavant en 2015, cette association milite pour un meilleur accueil des migrants en France et propose notamment des ateliers d'apprentissage du français, des permanences juridiques, et des sorties culturelles. Entraîneur au sein du FSC depuis 2018, qu'il a connu par l'intermédiaire de cette association, Emmanuel partage ses revendications relatives aux droits des migrants :

« *Il y a des raisons politiques, évidemment, c'est que je partageais les combats pour le droit des étrangers. Moi je suis pour un accueil inconditionnel, je suis pour la liberté de circulation et d'installation, je suis pour l'abolition des frontières. Les frontières n'ont jamais empêché les mouvements de populations. En fait, les deux seuls effets attestés des frontières, c'est que ça coûte cher et ça tue les gens. (...) Au lieu d'anticiper, de préparer des politiques d'accueil, on est, on est encore dans cette illusion qu'on va construire des murs* » (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC).

Se rendre « *utile pour ces personnes qui se battent pour une vie meilleure* » (Loïc, entraîneur bénévole, FSC) en donnant des cours de français « *à 95 % pour des demandeurs d'asile, et beaucoup de Dublinés, très peu de gens qui ont leurs papiers* », donc pour « *des migrants de tous les profils surtout pour ceux qui sont en attente d'une décision* » (Camille, présidente du FSC), s'inscrit pour ces membres du FSC dans un registre militant et solidaire visant à compenser les défaillances perçues de l'action de l'État sur le plan de l'accueil. Pour Emmanuel, la multiplication des initiatives bénévoles pour les migrants, y compris sportives, après 2015 s'explique non pas par une augmentation du solde migratoire « *qui est équivalent depuis 2006* », mais par le fait que « *les campements sont arrivés à Paris et ça a commencé à se voir* » :

« *Les gens ne pouvaient plus se voiler la face. Ils voyaient qu'il y avait des gens sous les tentes, sous le métro. Et ça été filmé, ça a été vu. Et pour être honnête, je préfère ça. C'est-à-dire quand les mecs installent un camp à Châtelet, je dis oui, en fait. S'il faut ça pour que les gens voient que vous existez. Aujourd'hui, il n'y a plus de camp à Paris, ils sont soit à Aubervilliers, soit à Saint-Denis. JO 2024, il ne faut pas que vous soyez sur la carte postale. C'est une politique d'invisibilisation. Et je pense qu'à partir de 2015, ça s'est vu, voilà, tout d'un coup, c'était là sous nos yeux* » (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC).

Les bénévoles que nous avons rencontrés s'engagent dans l'association en réponse à l'urgence perçue de la situation d'accueil des migrants et davantage en raison d'une socialisation militante que sportive. Les deux autres entraîneurs que nous avons rencontrés racontent avoir joué au football dans des clubs sportifs à vocation compétitive dans leur jeunesse où Loïc « *passait tout le week-end au foot* » dans un club « *de bon niveau régional* » en Bretagne, et Mathis qui « *aurait pu jouer à des niveaux un peu plus sympa* » que celui auquel il a joué en région parisienne. C'est cependant davantage le fait de « *chercher à s'investir dans l'associatif* » qui a occasionné l'engagement de Mathis au FSC : « *je cherchais à m'investir dans quelque chose. Et là, j'ai vu foot et migrants, ça m'a tout de suite parlé* » (Mathis, entraîneur bénévole, FSC). Pour Loïc, c'est le fait de « *suivre la question des réfugiés depuis pas mal de temps* » qui l'a d'abord amené à s'engager à l'« *Auberge du Migrant à Calais* » pour « *faire une solution alimentaire* » et puis ensuite à « *donner des cours de français, se rendre utile à ces personnes qui se battent pour avoir une vie meilleure* ». Les deux entraîneurs sont également relativement critiques de la politique d'accueil de la France qui « *n'en fait pas assez* » pour Mathis, et qui est « *tout à fait indigne et intolérable* » pour Loïc. De la même manière, Emmanuel est devenu bénévole au FSC après avoir rencontré Camille dans le cadre de l'association de cours de français dans laquelle il exerce un emploi rémunéré. Au cours de sa jeunesse passée en banlieue parisienne, il se passionne pour le football mais sans ne « *jamais dépasser le stade du foot sur des parkings* » puisqu'il « *n'aime pas la compétition* » et préfère plutôt « *jouer pour s'amuser et rigoler* ». Il s'engage alors avec le FSC suite à une discussion avec Camille : « *je n'avais aucune raison de ne pas le faire, j'étais fan de foot, je travaillais au contact des personnes migrantes déjà depuis, un an et demi, à ce moment-là, et ça me plaisait, évidemment* » (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC). Cet engagement militant auprès des migrants de la part des bénévoles du FSC est tout à fait cohérent avec, dans le cadre sportif, l'objectif de l'association visant, sans aucune distinction de statut, à « *donner l'opportunité et l'accès à des passionnés du monde entier de pratiquer ce sport au sein d'une équipe* » (site

Internet de l'association). Camille, sa présidente et fondatrice, est une Franco-Anglaise arrivée à Paris en 2017, où elle devient enseignante de littérature anglaise dans un lycée, et dispense en parallèle des cours de français à des migrants. C'est dans ce cadre qu'est née chez elle l'idée de créer un club de football :

« On a commencé à parler de foot, des champions, tous les groupes faisant des débats, sur les matchs en français. Même les plus timides avaient envie de défendre leur équipe et leur club, c'était un truc magique. (...) Et du coup je suis allé voir les apprenants et je leur ai demandé 'est-ce que vous avez l'occasion de jouer au foot ici à Paris ?'. Ils jouaient quand même en dehors de leur côté déjà, un petit peu sur les trucs gratuits. Mais sinon ils n'avaient pas l'occasion d'intégrer un club de foot » (Camille, présidente du FSC).

L'« absence d'occasion » est en réalité un euphémisme pour désigner une impossibilité administrative que ni les instances politiques compétentes ni le mouvement sportif n'entendent traiter. De nombreux travaux montrent les difficultés d'accès des migrants aux clubs sportifs en raison d'obstacles économiques (Olliff, 2008, Spracklen et collab., 2015, Agergaard et collab., 2016), ou de la langue (Olliff, 2008 ; Spaaij, 2012, Werge-Olsen et Vik, 2012, Ha et Lyras, 2013). Toutefois, les membres du *FSC* expliquent avant tout la difficulté d'accéder au sport organisé en France comme un phénomène d'exclusion résultant d'un rapport social de pouvoir (Elias et Scotson, 1997) :

« Je me suis renseignée, il n'y avait rien qui avait été mis en place pour aller montrer, pour aller dire aux migrants qui viennent juste d'arriver en France, et qui sont dépayés. À la fois au niveau juridique, mais aussi pour les amener dans les clubs de foot il n'y avait pas grand-chose. Et en même temps j'ai appris que la FFF refusait de faire des licences pour des migrants qui n'avaient pas le statut de réfugié, qu'ils soient illégaux ou pas encore légaux » (Camille, présidente du FSC).

L'impossibilité pour les migrants de pratiquer le sport dans un cadre officiel est perçue comme un refus de la relation à l'autre. Selon elle, les migrants seraient tenus à distance des clubs sportifs existants qui reproduiraient la dichotomie essentialisante entre migrants et réfugiés (Akoka, 2020). Pour Camille, la défense d'un droit réservé aux personnes en situation légale justifie en effet l'exclusion des migrants « marginalisés ». Ce point de vue d'une exclusion de la plupart des migrants par la *FFF* est relativement partagé au sein du *FSC* :

« À la FFF en France, pour être licencié en club, je crois qu'il faut avoir la nationalité française. Il y a un certain nombre de requis administratifs. Les jeunes qu'on accueille au FSC en général, ils ne pourraient pas s'inscrire dans un club de foot normal. Donc le FSC, c'est aussi juste partir du principe que tout le monde a le droit d'accéder au sport. Et si la principale fédération de France ne permet pas à ces jeunes d'accéder, il faut bien que des assos le fassent » (Emile, trésorier).

Comblé cette absence de considération politique devient ainsi un motif d'action pour les membres de l'association : « s'ils pouvaient jouer dans des clubs de la FFF, qu'il y avait des clubs déjà faits pour les accueillir, la question de notre existence ne se poserait pas. Mais du coup, on compense. On comble un vide constamment » (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC). Cette volonté de combler les lacunes d'une politique inexistante traduit sur le plan du sport l'engagement militant dans l'association d'apprentissage du français qui effectue selon lui « le boulot que l'État devrait faire, ce n'est pas une politique d'accueil ». Ces deux témoignages montrent à la fois la revendication d'une rupture entre le FSC et les institutions politiques et sportives françaises, mais aussi l'absence de légitimité perçue par les membres de cette association qui n'est « pas un club de foot normal ». Isolée et marginale à ses débuts, elle s'organise alors de manière « complètement informelle » :

« Je suis allé acheter les premières fournitures, ballons, chasubles avec mon argent, puis j'ai trouvé un terrain sur un city, enfin un terrain libre. En fait je ne savais même pas comment ça marchait pour trouver un terrain (...) À l'époque j'étais toute seule et j'avais vraiment besoin d'aide parce que c'était énormément de boulot et j'avais un boulot à côté » (Camille, présidente du FSC).

Son action est limitée par l'absence d'un véritable soutien politique, qu'elle entend toutefois combler en donnant au départ un simple accès au sport : « l'idée de départ, c'était vraiment de leur permettre de jouer au foot, ce qu'ils n'arrivaient pas à faire en dehors » (Camille, présidente du FSC). Malgré tout, suite au succès de sa proposition de monter une équipe sportive ouverte à tous, Camille s'est rapidement « retrouvée avec 50 apprenants », et ressent le besoin de soutien et de créer des partenariats pour répondre à ses deux préoccupations de l'époque qui étaient « le terrain et les finances ». Suite à sa naissance officielle en 2018, l'association se structure alors progressivement au fur et à mesure des relations avec des acteurs locaux de l'accueil des migrants ou du monde sportif.

b. Relations et influences des acteurs sportifs établis

Au moment où elle a « *commencé à monter l'association* », qu'elle décrit comme « *un énorme travail* », après s'être renseignée « *sur ce que l'Allemagne et l'Angleterre faisaient* »¹¹⁴, Camille raconte avoir « *essayé d'entrer en contact avec le PSG, la LFP, la FFF* » :

« *La FFF, ils étaient d'une passivité... c'est comme si tu avais devant toi un migrant ou un sdf une personne qui a faim et te demande de la nourriture... Nous on est une petite association, il y en a d'autres en France et on est tous dans notre coin à galérer chacun de notre côté, regarder ce qu'ils font en Angleterre... Enfin la raison pour laquelle nous on existe, c'est parce que la FFF ne le fait pas* » (Camille, présidente du FSC).

L'absence de soutien direct des institutions sportives comme la FFF lui fait d'emblée ressentir une position d'isolement et de marginalité dans la configuration de l'accueil par le sport. La « passivité » que décrit Camille de la part de la plus importante fédération sportive de France peut être vue comme un héritage de la tradition française d'une indifférence au traitement des minorités ethniques dans le domaine du football (Weiss, 2016). De surcroît, ce principe de l'universalisme républicain explique l'inaction et la tolérance des inégalités et des discriminations envers les migrants dans le domaine de l'asile (Freedman et collab., 2022).

Nous retrouvons dans les premières relations entre le FSC et les institutions sportives le même phénomène paradoxal qu'Elias décrit dans le cas de Mozart, comme le désir de reconnaissance par des gens en place auxquels le marginal se sent pourtant supérieur (Elias, 1991). Le FSC se revendique en effet de par son orientation politique sensible à la cause des migrants comme plus vertueuse et morale que la FFF qui « *ne fait rien* ». L'association s'estime toutefois dévalorisée et invisibilisée, et exprime un besoin de reconnaissance. Le rapport d'activité du FSC en 2019 mentionne en ce sens que les objectifs prioritaires pour l'année 2020 sont notamment de « *promouvoir la visibilité de l'association et trouver des sponsors* » et de « *poursuivre le rapprochement avec le monde du foot professionnel* »¹¹⁵. Comprendre que sa reconnaissance et son développement ne peuvent pas passer par les acteurs sportifs « établis » (Elias et Scotson, 1997), Camille dit avoir « *en même temps, rencontré d'autres personnes, comme le chef d'insertion du CDOS* » de Seine-Saint-Denis avec lesquelles le FSC est « *entrée dans un réseau* ». Contrairement à la fondation de la FFF dont elle a « *l'impression qu'ils s'en*

¹¹⁴ Même si les échelles d'influence s'entremêlent en réalité, nous distinguons le niveau européen dans un dernier temps pour répondre à des besoins de clarté de l'analyse.

¹¹⁵ Document E en annexes.

fichent » et à la LFP qui « ne peut pas faire grand-chose car ils étaient sous la tutelle de la FFF » la rencontre de Thierry, le responsable du département d'insertion sociale du CDOS 93, lui a permis de bénéficier d'une première reconnaissance dans la configuration sociale des projets sportifs destinés aux migrants :

« *Quand j'ai rencontré Thierry en octobre 2017 c'était vraiment top parce que ça nous a donné un gros coup de main en termes de réseau. Déjà en termes de valeurs il adorait le projet. (...) Ils nous soutiennent en donnant par exemple des salles de réunion, en organisant des séminaires où on est en contact avec des gens sur l'insertion par le sport* » (Camille, présidente du FSC).

Même en l'absence de soutien financier direct, Camille voit dans cette relation avec le CDOS la possibilité d'un soutien « symbolique » qu'elle n'a pas pu trouver au sein de la FFF ou de la LFP : « *le travail que je fais au FSC c'est un travail que lui devrait faire, mais il est tellement overbooké qu'il ne peut pas. Mais on œuvre dans le même sens jours* ». En effet, au moment où Camille est entrée en contact avec lui, Thierry venait de mettre en place une initiative appelée « Bienvenue aux clubs » visant à promouvoir l'accès aux clubs sportifs du 93 pour les « réfugiés » et « demandeurs d'asile » :

« *C'est quelque chose que j'ai proposé en 2018, un peu suite aux Jeux de Rio en 2016. C'était juste après la crise des réfugiés, la guerre en Syrie, l'arrivée massive de réfugiés syriens, notamment en Allemagne. Voilà, avec un repli identitaire, une peur assez globale qu'on retrouve encore maintenant. Et j'avais trouvé très intéressant le fait que le CIO prenne le contrepied de l'opinion publique internationale et crée une équipe de réfugiés à Rio pour la première fois. Pour montrer que les réfugiés, ce n'est pas que des contraintes, ce n'est pas de l'envahissement, qu'on pouvait aussi valoriser ce public-là et en avoir besoin. (...) Alors j'ai proposé qu'on sensibilise les clubs et les centres d'accueil des réfugiés. En fait, l'idée, le premier objectif, c'est que les réfugiés et demandeurs d'asile se familiarisent avec la culture française en intégrant le club de sport. Le club de sport qui est un lieu de socialisation, qui est un lieu où l'échange est facilité* » (Thierry, responsable insertion sociale du CDOS 93).

La formation de Thierry à l'*Institut de relations internationales et stratégiques* (IRIS) et sa connaissance des projets menés par cet organisme pour les réfugiés notamment en lien avec

le badminton¹¹⁶ a l'a incité « *en tant que mouvement sportif* » à mettre en place un projet destiné aux réfugiés. Celui-ci s'éloigne sur le plan des philosophies politiques des objectifs du *FSC* puisque son propos met davantage l'accent sur l'acculturation que permet l'intégration à un club sportif (Ha et Lyras, 2013). Toutefois, l'intégration est un terme suffisamment flottant pour les acteurs sportifs qui y projettent différentes idées politiques (Gasparini, 2008). Camille voit en effet dans l'action de Thierry un encouragement à la création du *FSC* avec qui ils vont « *dans le même sens* ». Ce projet du *CDOS 93* visant l'« intégration dans le sport » (Elling, De Knop et Knoppers, 2001 ; 419) renforce alors l'idée de Camille d'« *ouvrir l'accès au foot à tout le monde* » même si cela passe dans son cas par la création d'une nouvelle structure. Le *CDOS* permet en effet une forme de légitimation à du *FSC* aux yeux de Camille notamment également en raison de son antériorité : « *en parlant avec Thierry ce qui était bien c'est qu'il avait une connaissance et une compréhension du système que je n'avais pas et moi j'avais un point de vue extérieur qu'il n'avait pas* ». L'échange avec de nouveaux acteurs sportifs conforte également à son tour Thierry dans le projet « *Bienvenus aux clubs* » qui n'a, selon lui, n'a « *pas été tout le temps compris* », voir été ouvertement moqué : « *on me disait 'attention, on dirait le Club Med'. Moi j'avais envie de démontrer 'vous êtes les bienvenus dans le club', c'est de l'accueil quoi, c'est même de l'incitation à venir dans le club* » (Thierry, responsable insertion sociale du *CDOS 93*). Les deux projets se renforcent alors mutuellement autour de l'idée de donner un accès aux clubs sportifs, même si dans le cadre du *FSC*, la perception des difficultés d'accès à la pratique sportive se traduit par la création d'un nouvel espace, alors que dans le cas de *CDOS*, la participation des migrants suppose une adaptation des clubs sportifs de Seine-Saint-Denis déjà existants.

Le projet « *Bienvenus aux clubs* » promeut en effet la pratique sportive pour les réfugiés comme levier d'intégration dans la société française et voit dans les clubs sportifs, « *lieux de socialisation par excellence* »¹¹⁷ le cœur de la réalisation de ce projet. Le *CDOS 93* se propose de mettre en relation une « *personne réfugiée bénéficiaire d'une protection internationale* » avec un club sportif qui souhaite l'accueillir. L'idée de faire des clubs sportifs le lieu idéal de l'accueil des réfugiés a probablement été amorcée par les échanges au sein de la multiplicité des acteurs de l'accueil par le sport agissant localement au sein de ce département. Ce sont alors

¹¹⁶ <https://www.iris-france.org/communiquede-presse/les-volants-de-lunion-un-projet-dintegration-par-le-badminton/>

¹¹⁷ <http://cd93tt.fr/wp-content/uploads/2020/01/18-Fiche-CDOS93-Bienvenus-aux-Clubs.pdf>

plutôt des membres de la société civile qui ont fait évoluer le monde sportif lui-même. Thierry nous dévoile selon un « *très bon exemple* » d'accueil par le sport :

« *Le président du CDOS 93 est président de la section boxe au SDUS¹¹⁸ et je lui ai envoyé un Afghan qui ne parlait pas du tout français. On a fait le suivi, il a vachement progressé sportivement, en français, et surtout, on est allés plus loin c'est-à-dire qu'il a commencé à donner des cours aux gamins bénévolement. Donc il a commencé à développer des compétences (...) Pour l'obtention du statut de réfugié, j'ai attesté qu'il était assidu, qu'il était dans un programme et qu'il faisait tous les efforts d'intégration* » (Thierry, responsable insertion sociale du CDOS 93).

On remarque que la pratique exemplaire citée penche très nettement en faveur de l'intégration sociale des réfugiés par l'apprentissage de la langue française, des efforts, et de l'esprit citoyen du club sportif en devenant bénévole à son tour, ce qui se rapproche très nettement des objectifs du *LSB* allemand que nous avons identifié dans la partie précédente. Thierry nous précise toutefois qu'au départ du projet, il faisait « *bien attention à dire que c'est que pour les personnes en situation légale* », mais que « *dans les faits, [il] ne demande pas les papiers* » sauf « *pour faire la licence oui, d'avoir la pièce d'identité* ». En réponse à notre première partie, cela confirme que les philosophies politiques développées dépendent d'une articulation entre un type d'acteur, ici deux comités olympiques - départemental en France et régional en Allemagne – et le contexte politique du pays d'accueil. Plusieurs éléments les opposent en effet puisque Thierry a l'impression de « *répondre en permanence à l'urgence* », d'être limité et réclame un soutien « *au niveau financier et au niveau ressources humaines pour pouvoir aller plus loin* » alors que du côté allemand, c'est plutôt la stabilité et la pérennité dans le temps du programme *Integration Durch Sport* qui était soulignée. Thierry décrit également l'impression d'être « *les seuls à traiter ces questions* », là où en Allemagne le programme *IDS* est clairement coordonné au sein de comités décentralisés et réparti sur l'ensemble du territoire. Dans une perspective subpolitique (Beck, 2001), alors que les membres des *Tortues de Damas* mettent en application en même temps qu'ils font évoluer au niveau local une politique publique nationale, on observe plutôt des initiatives associatives qui se substituent aux pouvoirs publics en France (Wihtol de Wenden, 2018). Sans répondre à une politique d'accueil organisée, certains clubs sportifs trouvent par le biais de partenariats locaux les moyens de mettre en œuvre des offres sportifs à destination des réfugiés. Thierry souligne en effet le « *dynamisme* » de

¹¹⁸ Le Saint-Denis Union Sport (SDUS) est un Club Omnisports existant depuis 1945.

« *clubs qui ne font pas forcément appel au CDOS* », mais « *qui ont déjà un rôle citoyen et social très important sur leur territoire* ». En l'absence d'une réelle politique coordonnée d'accueil par le sport, la rencontre avec le FSC se fait de manière aléatoire :

« *J'ai rencontré Camille avec son équipe à un événement au Red Star où il y a eu un tournoi de foot avec de la pratique partagée et du coup on a échangé, et après du coup on a eu pas mal de réunions, pas mal d'événements (...) Maintenant ils s'entraînent d'ailleurs, c'est nous qui avons fait le lien avec ce stade-là (...) je n'ai pas forcément le temps de faire le suivi ni rien, mais bon, on sait qu'on peut compter l'un sur l'autre* » (Thierry, responsable insertion sociale du CDOS 93).

Cette rencontre permet malgré tout à Camille et au FSC de sortir d'un isolement relatif et des difficultés qui lui sont associées, dus à l'absence de relation qui caractérise fréquemment les nouveaux arrivants marginalisés (Elias et Scotson, 1991). L'invisibilité de l'association compromet son développement notamment d'un point de vue pratique en la privant d'accès à un terrain propre. Emmanuel raconte en effet la « *grosse galère* » qu'a connue l'association au moment où elle jouait sur des terrains en libre accès de la ville de Paris :

« *On s'est fait virer une fois d'un terrain par un mec de l'accueil raciste qui a dit 'Pas de migrants ici', alors que c'était un terrain public. Ce qui a été l'un des moments, vraiment... (il s'arrête très ému). Pardon, en fait, c'est la première fois de ma vie que je me suis pris du racisme dans la gueule. Et je n'ai pas à me plaindre, je suis blanc aux yeux bleus je n'en ai jamais eu. Mais putain, ça fait un truc. Quand le mec te dit dégage parce que t'es migrant et qu'eux en fait s'en foutaient parce qu'ils vivent ça tous les jours... moi, ça m'a mis une telle claque ! Et on ne pouvait pas protester parce qu'on n'est pas une équipe officielle, on est une équipe de migrants, donc s'il y a une merde ça va nous retomber sur notre gueule à nous* ».

Cet épisode a constitué un véritable « choc » pour Emmanuel qui a paradoxalement entraîné un premier contact avec la mairie de Paris : « *on a quand même un peu gueulé et du coup on a tourné le truc en quelque chose d'un peu plus positif, ça nous a permis quand même d'avoir des contacts avec des gens à la mairie de Paris. Et c'est comme ça qu'on a obtenu le terrain qui était à l'époque à Barbès, le terrain du jeudi* ». Cet épisode montre que la marginalité de l'association la rend particulièrement vulnérable à des décisions et des réactions arbitraires et racistes. Un entretien avec la *chargée de mission Réfugiés* à la Mairie de Paris indique que le « *Football Sans Couleur je crois qu'ils ont déjà sollicité la ville mais je ne crois pas qu'ils*

aient obtenu de subvention (...) peut être en raison du nombre de personnes » qui bénéficient du projet, mais que la ville les aide d'une « *autre façon* » en les mettant « *en lien avec les équipements, pour la gestion d'équipements et pour essayer de les aider à obtenir des créneaux* » (Céline, Chargée de mission Réfugiés, Mairie de Paris). Le rapport d'activité de l'association pour l'année 2019 mentionne en effet le soutien des « *élus du 18^e* » permet de résoudre ce « *souci de terrain* » : « *la mairie du 18^e nous alloue un terrain nouvellement libéré, au Stade X, tous les jeudis, de 18h00 à 20h00* »¹¹⁹.

Cette situation reflète malgré tout la difficulté du *FSC* à bénéficier d'une reconnaissance par les institutions publiques locales, qui s'explique et se renforce probablement de par les objectifs de l'utilisation du sport qu'elle défend. Les pratiques sportives envisagées au *FSC* se distinguent en effet des projets sportifs d'intervention sociale dans la mesure où ce sport est convoqué « comme il l'est par l'écrasante majorité des pratiquants, à savoir comme une finalité en soi, ne visant rien d'autre que l'épanouissement et le plaisir dans toutes ses acceptions individuelles » (Le Yondre, 2015). À ce titre, cet objectif ne permet pas de répondre aux « appels à projets qui contraignent à inscrire l'action dans les catégories politiques du moment » en ne reconnaissance que ceux qui accordent des objectifs plus ambitieux au sport (Le Yondre, 2015). La *Ville de Paris* privilégie en effet le financement de projets sportifs permettant de préparer l'insertion professionnelle future des nouveaux arrivants. Par ailleurs, la Politique de la ville a développé une « ingénierie complexe qui avantage les associations professionnalisées armées pour aller chercher les multi-financements ou pour maîtriser les procédures d'évaluation le plus souvent quantitatives et très formelles » (Charrier et Jourdan, 2016). Celle-ci exclut de fait les « petites structures » comme le *FSC* qui ne disposent pas « des compétences et du jargon technique nécessaires pour répondre efficacement à la complexité des appels à projets » (Charrier et Jourdan, 2016). Cette difficulté à obtenir un financement pérenne pour le *FSC* renforce alors la temporalité des objectifs d'une pratique sportive dans l'instant présent, car son futur est trop instable et incertain.

Le *FSC* parvient toutefois progressivement à sortir de l'invisibilité. Le rapport d'activité de l'association en 2019 mentionne en effet bénéficier en janvier de « *soutien dans toutes les directions : le CDOS 93, les élus du 18^e, les Présidents des clubs partenaires du FSC Paris* » avant qu'en février, « *le chef de projet insertion au CDOS 93 priorise la demande du FSC, ce qui permet de trouver un « grand terrain extérieur pour du foot à 11, tous les mardis, de 18h00*

¹¹⁹ Document E en annexe.

à 20h00 »¹²⁰. En l'absence de politiques sportives spécifiques à l'accueil des migrants et en raison d'un projet probablement jugé insuffisamment ambitieux, elle rencontre toutefois des difficultés à obtenir des subventions publiques. Le trésorier de l'association nous raconte en effet la « *difficulté* » pour une « *petite association comme le FSC* » à obtenir des financements associatifs, par exemple auprès du fond de dotation des *JO de Paris 2024* :

« La demande de financement, a été refusée et je pense que c'est pour des raisons de budget. Nous on est une petite association, donc quand on demande en général c'est des petits budgets. Et les Jeux olympiques, ils arrivent avec des gros budgets, ça ne les intéresse pas de financer des choses trop petites » (Emile, trésorier).

Même s'il tente de le « *remodeler en permanence* » en fonction des appels à projets, l'objectif de donner accès à la pratique sportive est probablement jugé insuffisant dans le cadre d'appels à projets qui ne visent pas spécifiquement les populations migrantes, mais l'inclusion sociale de manière plus large comme c'est le cas pour le fond de dotation des *JO de Paris 2024*. L'entretien réalisé avec Arthur qui est *Chef de projet actions sociales et citoyennes* à la *Ligue de Football Amateur* révèle également l'existence de programmes de financement de « *projets inclusifs* » adressés à un ensemble de populations « *discriminées* » au sein de la *FFF* :

« Il y a un dispositif de financement qui existe, via l'ANS par le Projet Sportif Fédéral où le club a la possibilité, parmi un nombre d'actions qu'on lui propose, de choisir ce thème de l'inclusion (...) Et dans ce chapitre-là, il y avait les réfugiés, les personnes en situation de handicap et les SDF. Ce qui est important aussi, c'est de ne pas créer de discrimination entre les discriminés. Parce que vous avez des sans-abri qui sont en France depuis 20 ans et des réfugiés qui sont en France depuis 6 mois. Et il y en a qui ne comprennent pas pourquoi le foot s'occupe de l'un plutôt que de l'autre, on a aussi cet effet pervers. Donc il faut rappeler le principe de solidarité des clubs. Il faut rappeler que les clubs agissent en fonction des gens qui sont autour d'eux ».

Le fait de mener une politique sportive visant spécifiquement les réfugiés est vu comme une potentielle « *discrimination* » d'autres publics vulnérables que les associations sportives ont « *autour d'eux* », ce qui explique la volonté de s'adresser à tout un ensemble de population en difficulté, de manière indistincte. On retrouve bien ici l'idée qu'en France « *les minorités sont censées se fondre dans un creuset à vocation universaliste et ne bénéficient pas d'un*

¹²⁰ Document E en annexes.

*soutien spécifique de la FFF au titre de leur diversité » (Weiss, 2016.). Un entretien réalisé avec une responsable de la *Fondation du Football* confirme également cette volonté de ne pas cibler directement les populations migrantes. Cette organisation est le « *fond de dotation créé à l'initiative de la FFF en 2008 pour porter des sujets de responsabilité sociétale en collaboration avec les instances du football* » (Faustine, Fondation du football). En son sein, l'accueil des migrants au sein des clubs correspond à une problématique ayant émergé des clubs amateurs identifiés comme de « bonnes pratiques » mises en place sur le territoire par les *trophées Philippe Séguin*¹²¹. Alors que le *Fondation* « *encourage les clubs amateurs* » à « *faire remonter des initiatives citoyennes mises en place sur le terrain* », Faustine raconte avoir rencontré « *énormément de dossiers dans le cadre des trophées Philippe Seguin de clubs sur le sujet de l'accueil des réfugiés, après 2015* ». Cette identification de ces clubs ne concerne pas exclusivement les publics migrants, mais fait partie d'un appel à projets recouvrant quatre catégories différentes : « *il y a 'Education de Citoyenneté', 'Santé et Environnement', 'Mixité et Diversité' et 'Inclusion et Solidarité'. Et c'est dans ce quatrième volet, l'inclusion et la solidarité que les clubs peuvent déposer des projets sur le sujet de l'accueil de réfugiés* ». Les récompenses du *Fondation* permettent alors pour les clubs « *une mise en lumière sur leur action au niveau du territoire, au niveau du district, de la Ligue et même avec les partenaires locaux, avec les municipalités, avec les collectivités* » constituant un « *tremplin important pour se faire soutenir d'une action plutôt qu'en termes financiers* » où « *ce n'est pas non plus une grosse enveloppe* », et qui est « *en fait parfois infime comparé à ce que ça peut après leur apporter en termes de visibilité* ». L'autre intérêt est alors de « *partager les bonnes pratiques* » pour que « *les clubs puissent se contacter entre eux* ». L'accueil des « *réfugiés* » par les clubs ne s'inscrit pas ici dans le cadre d'une politique mise en place par la fédération, mais plutôt dans un système de récompense et d'accompagnement des initiatives des clubs au niveau local :*

« *Je pense que c'est à peu près 2015-2016, quand il y a eu en plus la crise migratoire, il y a un nombre de clubs de football qui se sont portés volontaires pour faire jouer des réfugiés. Nous on les a remarqués sur le terrain via l'appel à projets des trophées Philippe Séguin. Les clubs nous ont fait part de leur expérience. Et nous on a souhaité les accompagner sur ce sujet-là davantage (...) parce qu'on a vu qu'il y avait des besoins* » (Faustine, Fondation du football).

¹²¹ « Créée à l'initiative de Philippe Séguin, premier Président du *Fondation du Football*, l'opération des *Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football* est un appel à candidature visant à identifier, soutenir et valoriser les initiatives citoyennes déjà mises en œuvre par les clubs de football amateurs et professionnels et les joueurs ». Source : <https://www.fondationdufootball.com/les-trophees-philippe-seguin>

Faustine nous fait part de la difficulté à mettre en place un soutien systématique des clubs accueillant des réfugiés étant une « *petite structure, avec des petits moyens* ». Suite à l'« *afflux particulier sur ces actions là en 2015* » elle raconte toutefois avoir « *décidé de réunir des clubs autour d'une table pour essayer de voir quels étaient les freins rencontrés* » ce qui a abouti à la rédaction d'un guide *Football et Réfugiés*¹²². Celui-ci est en effet selon sa description sur le site du *Fondation* « *né de l'identification de ces bonnes pratiques d'intégration à travers l'opération des Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football et du besoin, exprimé par de nombreux clubs, de pouvoir disposer d'un guide facilitant l'accueil de réfugiés au sein de leur structure* ». Au-delà de la récompense de certains projets, ce guide pour vocation d'une manière plus générale selon Faustine « *d'être en mesure de répondre aux interrogations des clubs si jamais certains veulent accueillir des réfugiés* ». Un des freins importants identifiés par Faustine concerne notamment « *la question des papiers pour certains, parce qu'il n'y a pas de papiers d'identité donc pour avoir une licence à la FFF ce n'est pas possible* ». Au sein du réseau des acteurs de l'accueil par le sport, elle a conscience du fait que certains « *réfugiés* » sont « *licenciés dans d'autres fédérations, je pense à la FSGT parce qu'ils ne pouvaient pas avoir de licence à la FFF* » :

« *Vous avez sûrement vu ce petit documentaire-là, qui avait été réalisé sur Canal plus qui s'appelle Just Kids. Et donc nous, on avait rencontré l'équipe de tournage. Pour voir ce qu'on pouvait faire, qui était un club parisien qui accueillait donc des personnes réfugiées pour qu'elles puissent jouer au foot* » (Faustine, Fondation du Football).

Faustine raconte avoir organisé des « *diffusions de documentaires-là dans des centres de formation, et ensuite des rencontres entre les jeunes réfugiés* », car il y a dans les centres de formation « *des jeunes qui ont des origines, des ascendances parfois dans des pays qui sont proches de là où les réfugiés peuvent fuir* ». Cette diffusion a entraîné selon elle une évolution de la position de la FFF initialement bloquée par les règlements internationaux : « *Quand il y a des clubs qui font remonter des informations à la FFF pour dire bah sur ce sujet-là on a un problème dans l'obtention des licences, ça peut évoluer maintenant ce n'était pas le cas il y a 5-6 ans* ». Par ailleurs, ce qui est valorisé dans le cadre des récompenses du *Fondation du Football* concerne à la fois, le « *nombre de bénéficiaires, mais aussi tout ce qui est mis en place - c'est surtout ça - à côté en fait pour inclure ces personnes-là* » :

¹²² <https://www.fondationdufootball.com/le-guide-football-et-refugies>

« *Ce n'est pas uniquement mettre à disposition le stade 2 h par semaine pour que des réfugiés du CADA d'à côté puissent venir faire du foot. Et souvent, nous les projets qui sont récompensés, c'est des projets de club vraiment à grande échelle, où il y a parfois des cours de français qui sont donnés à ces personnes-là pour qu'ils puissent aussi s'inclure dans le club, il y a des formations pour devenir éducateur sportif qui sont financées par le club, c'est vraiment le fait d'intégrer au sens large* » (Faustine, Fondation du football).

Ces attentes définissent là aussi, en creux, une politique publique de l'accueil des migrants par le sport centrée sur l'intégration socio-culturelle des migrants. On perçoit d'emblée la difficulté pour des clubs comme le *FSC* d'y répondre en raison de leur relative marginalisation qui contraint non seulement ses conditions de pratiques, mais aussi ses objectifs. Les exemples de politiques de financement et de soutien que nous avons remarqués via le *Fond de Dotation de Paris 2024*, le *Projet Sportif Fédéral de l'ANS* ou le *Fondation du Football* ne relèvent toutefois pas d'une politique sportive nationale d'accueil destinée spécifiquement aux personnes migrantes, mais du soutien à des initiatives visant l'inclusion sociale de manière extrêmement large. Ces constats empiriques sont cohérents avec les observations montrant qu'une différence historique entre les politiques sportives françaises et allemandes provient du fait que les premières concentrent leurs réflexions et leurs actions sociales sur les politiques liées à l'espace, alors que les secondes donnent la priorité à des aspects plus socioculturels voire ethniques (Weiss et Meyer, 2022). Les flux migratoires récents n'ont pas entraîné de changement majeur au sein des autorités sportives françaises. Il n'existe pas en effet de politique publique visant particulièrement les migrants forcés au sein des institutions sportives françaises. Cette absence au niveau politique et sportif central s'explique probablement par un double processus. Tout d'abord, l'héritage d'une politique universaliste de citoyenneté individuelle « dépassant toutes leurs diversités concrètes, en transcendant tous leurs particularismes » (Schnapper, 2015) permet de comprendre la résistance à adresser des mesures d'inclusion particulière à des personnes en raison de leur origine migratoire. La difficulté des associations provient alors du fait que des politiques de droit commun sont, certes nécessaires, mais insuffisantes pour permettre la participation sociale des migrants forcés en raison des difficultés particulières qu'ils rencontrent (Saglio-Yatzimirsky, 2018). Plus récemment, la mise en place des politiques d'accueil et l'intégration des migrants forcés est vue, dans une perspective sécuritaire, comme un facteur potentiel d'augmentation des flux migratoires (Safi, 2014). L'absence de telles politiques, y compris dans le sport, s'inscrit alors

dans un contexte politique avant tout restrictif visant à dissuader les migrants de venir en France.

Les initiatives sportives locales visant explicitement les migrants à l'échelle française témoignent malgré tout de l'effritement, voire du renversement progressif d'une politique globale et assimilationniste (Schnapper, 2002). Après avoir connu y compris au niveau central un « tournant d'intégration » dans les années 2000 qui dépasse les politiques historiques basées sur des critères ethniques (Schmid, 2001), les politiques publiques allemandes se centrent explicitement sur l'intégration des personnes issues de l'immigration, en relative cohérence avec les initiatives locales, leur permettant d'acquérir une reconnaissance plus importante si elles s'y inscrivent. En France, la situation du *FSC* fait davantage référence à un « découplage » dans lequel les relations verticales entre les acteurs politiques de l'intégration sont absentes (Scholten, 2013). Les politiques des différents niveaux sont dissociées et peuvent même être contradictoires, ce qui peut entraîner non seulement des conflits entre les niveaux de gouvernance, mais aussi des messages politiques contradictoires à l'intention des groupes cibles. Les difficultés et luttes du *FSC* et les critiques des politiques nationales d'accueil, y compris par le sport, en témoignent. Alors que les « modèles nationaux » (Brubaker, 1992) sont en permanence contredits et redéfinis dans les pratiques locales (Joppke, 2017), leur influence historique semble toujours présente dans les politiques publiques françaises qui continuent de privilégier un « modèle républicain d'intégration » (Kastoryano, 2002). À l'inverse l'héritage de la tendance historique à considérer les populations selon des critères « ethno-culturels » en Allemagne (Schmid, 2001) pourrait expliquer la moindre résistance à viser explicitement des populations en raison de leur origine migratoire, y compris pour l'intégration dans le cadre du sport. Dans la configuration des acteurs de l'accueil des migrants par le sport à l'échelle française, l'absence de politique sportive centrée directement sur les réfugiés entraîne par contre-coup la création d'offres sportives alternatives comme le *FSC*. Souffrant d'un manque de reconnaissance et de visibilité à ses débuts en raison de sa rupture avec les politiques sportives nationales, son développement passe malgré tout par les relations et interactions qu'elle mène avec des acteurs sportifs et politiques à un niveau moins central de la configuration.

c. Premiers liens avec les « copains » du *Melting Passes*

Les entretiens réalisés avec les bénévoles du *FSC* montrent qu'au moment de la création et de la structuration de l'association, la recherche d'une certaine visibilité pour sortir de l'« absence de relations » (Elias et Scotson, 1997) constitue un enjeu central. Après une

première phase où Camille a cherché à être reconnue par les instances sportives centrales en lien avec le sport du haut niveau, ce sont plutôt des interactions menées à l'échelle locale qui vont l'inscrire dans un réseau plus dense d'interdépendance fonctionnelle réciproque (Elias, 1990) avec d'autres acteurs de l'accueil des migrants par le sport. Emmanuel nous raconte par exemple de premiers contacts avec des associations sportives locales, alternatives et ouvertement politisées :

« Ça a été nos premiers liens puisqu'on ne pouvait pas jouer de match officiel au début. Donc le premier match de notre histoire ça a été contre le FC Ménilmontant qui est un club très marqué à gauche, proche de l'action Antifa Paris Banlieue (...) Ils nous soutiennent parce que politiquement ils sont sur la ligne Refugees Welcome. Il y avait le Melting Passes, et il y avait donc le Phénix de Versailles qui avait le même principe que nous. Et c'était un peu le derby parce que c'était un peu entre les équipes jumelles, quoi ».

Ce témoignage nous permet de préciser la manière dont se sont structurées un certain nombre d'offres sportives destinées aux migrants en région parisienne. Nous avons montré que les « clubs sportifs créés » étaient proportionnellement davantage présents en France et en Italie qu'en Allemagne ou en Angleterre. Ces données plus qualitatives suggèrent qu'en France, plusieurs de ces initiatives ont pour origine des réseaux informels d'association d'accueil des migrants. Les réponses politiques à l'accueil des migrants en France ont en effet souvent lieu au niveau des territoires locaux en réponse à des revendications et dynamiques associatives (Flamant, 2021). Ces relations constituent également des réseaux d'influence qui modèlent les formes et les objectifs des différents programmes sportifs destinés aux migrants :

« Je ne savais pas comment les choses marchaient. Enfin bref, j'ai eu connaissance de Melting Passes comme ça. Les deux clubs de foot sont devenus amis parce qu'ils nous ont aidés et nous ont les a aidés quand ils ont eu des galères de terrain. Maud, je pense que ça lui a fait du bien aussi de parler des problèmes liés à la situation. Et puis moi aussi c'était vraiment pour se parler de tout ça » (Camille, présidente du FSC).

Les échanges entre Camille et Maud du *Melting Passes* lui ont permis de passer d'une situation de marginalisation qui lui rendait le système sportif incertain et étranger à un partage de « normes unificatrices » basées sur le « donnant-donnant » (Elias et Scotson, 1991 ; 182). Elles se sont en effet rendu compte qu'elles avaient « exactement la même histoire » : « la galère des sous, des terrains, de gérer une équipe, de devoir créer un truc qui n'existait pas »

(Camille, présidente du FSC). Le rapport d'activité du FSC Paris en 2019 montre par exemple qu' « un rapprochement s'organise avec un club de foot partenaire, le Melting Passes, qui fait face aux mêmes problématiques. Les deux présidentes des associations se voient pour mettre en place un planning d'entraînement hebdomadaire pour regrouper les entraînements et ainsi dédoubler l'équipe d'entraîneurs »¹²³. La progressive structuration du FSC s'accompagne d'une coopération et d'un fort rapprochement avec une association qui entraîne probablement une relation d'influence normative mutuelle, dans laquelle la plus ancienne aurait probablement davantage de poids. Un rapide aperçu des objectifs du Melting Passes montre que :

« Le Melting Passes est né d'un constat : l'impossibilité pour des jeunes isolés étrangers d'intégrer des clubs de foot « traditionnels » en raison de leur situation administrative (...) L'ambition du Melting Passes est de leur donner un espoir, à travers la possibilité de s'entraîner et de constituer leur propre équipe pour participer à des tournois. Il s'agit non seulement de leur permettre de pratiquer leur sport préféré, mais aussi de les intégrer pleinement au fonctionnement de l'association »¹²⁴.

On observe une forte ressemblance entre les objectifs de « permettre de pratiquer leur sport préféré » au Melting Passes, et celui de « de donner l'opportunité et l'accès à des passionnés du monde entier de pratiquer ce sport au sein d'une équipe » au FSC, au-delà des difficultés administratives rencontrées par les migrants. Il est d'autant plus probable que le Melting Passes ait conforté l'adoption initiale de ces objectifs pour le FSC du fait d'un prestige grandissant à l'échelle française. En effet, Camille raconte avoir visionné au préalable « un documentaire qui a été fait sur Canal+ » relatant l'histoire de cette association : « j'ai regardé comment ils ont monté le club, et jusqu'à la FSGT, j'ai eu l'impression de me voir faire ça. (...) Toutes ces scènes, les choses qu'elle dit je les ai dites à un moment donné ». Bénéficiant d'une visibilité plus large en raison de sa médiatisation, y compris par les instances sportives comme la Fondation du Football, l'association Melting Passes constitue un appui important pour le FSC au moment de sa création. À une micro-échelle de la configuration, la perception d'objectifs communs avec cette association relativement plus « établie » (Elias et Scotson, 1991) et renommée conforte les membres du FSC dans leur manière d'utiliser le sport.

Ces deux associations visent clairement à donner accès à une pratique plaisante et épanouissante correspondant à la philosophie que nous avons identifiée dans notre première

¹²³ Document E en annexes.

¹²⁴ <http://meltingpasses.org/fr/lassociation/>

partie nous le terme d'*émanciper* (Puech, Le Yondre et Freedman, 2021). Pour Camille, l'intérêt du sport pour les migrants ou réfugiés qui arrivent en France est de pouvoir faire « *quelque chose qu'ils adorent, donc juste de jouer (...) le foot ça les rend heureux* ». Emmanuel défend également l'accès à une pratique sportive épanouissante :

« En fait, ce sont des gens qui ont des goûts, qui ont des plaisirs. Je trouve que c'est ça qui est sympa, c'est de faire ressortir les personnalités. Il y en a qui sont joviaux. Je trouve qu'ils ont peu de moyens en dehors d'exprimer leur personnalité, leurs goûts, comment ils sont dans la vie parce que soit ils sont tout seuls, soit ils vont de préfecture en préfecture et ce n'est pas très fun. Et là ils peuvent un peu montrer qui ils sont ».

La pratique sportive doit alors permettre aux migrants d'exprimer des sensations et des émotions de plaisir qu'ils n'ont pas l'habitude de pouvoir exprimer dans le contexte général punitif, restrictif et hostile envers les migrants (Dukik, McDonald et Spaaij, 2017). Le Projet Associatif du FSC rédigé en 2020 déclare en effet que « *cette population, souvent très précaire, ne jouit pas des mêmes moyens de distraction, ni des mêmes accès au monde sportif* »¹²⁵. Cette libération du « *décontrôle des émotions* » dans le cadre du sport (Elias et Dunning, 1994) est associée à une reconsidération des migrants dans leur singularité comme n'importe quel autre citoyen. En effet, pour Mathis, entraîneur bénévole, FSC au sein de l'association depuis 2018 est de « *l'objectif principal c'est de les faire jouer* » en les considérant « *comme des gens normaux et qu'eux me considèrent j'espère comme quelqu'un de normal* », « *comme ça toujours été dans mes équipes de foot* » (Mathis, entraîneur bénévole, FSC).

L'ensemble des entraîneurs du FSC s'accorde ainsi sur des objectifs visant « le plaisir des participants, la jouissance de l'engagement physique ou de l'affrontement ludique à l'autre » (Le Breton, 2003). Le droit au plaisir par le football est vu comme un moyen de redonner temporairement une identité pleine et entière de citoyen tout « *en restant assez modeste et se disant que le foot n'est pas non plus le premier besoin élémentaire* » (Loïc, entraîneur bénévole, FSC), et même si « *le football, c'est un palliatif, ça veut dire que quand l'entraînement s'arrête, ils retournent dans la merde et ça ne remplacera pas le fait d'avoir des papiers* » (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC). L'objectif de proposer un accès à des activités sportives avec « *une bonne ambiance, et qu'ils s'amuse bien à venir* » redéfinit sur le plan symbolique les attentes envers les migrants. Ces idées se légitiment progressivement en

¹²⁵ Document F en annexes.

circulant entre les différents projets de manière de plus en plus influente dans la configuration de l'accueil des migrants par le sport à Paris.

d. La participation à la FSGT pour se « structurer comme un vrai club » ou revendiquer une façon de faire différente ?

En permettant un accès inconditionnel au football pour les migrants, les membres du *FSC* se présentent comme plus ouverts et vertueux que les instances sportives traditionnelles dominantes. Par exemple, un entraîneur bénévole de l'association déclare : « nous, la *FFF* on ne les aime pas trop parce qu'ils ont beaucoup de mots, beaucoup de paroles, mais peu d'actions. Juste le fait de devoir avoir des papiers d'identité pour jouer, ce n'est pas trop notre vision du sport » (Mathis, entraîneur bénévole, *FSC*). Occupant à ses débuts une position relativement marginale dans la configuration des acteurs de l'accueil des migrants par le sport, la présidente de l'association a malgré tout tenté dans un premier temps de se lier à des instances prestigieuses comme la *FFF* ou la *LFP*, ce qui se comprend dans une perspective éliásienne où « la supériorité de pouvoir » exerce « une puissante force d'attraction sur les marginaux » (Elias, 1991 ; 58). L'absence de soutien des fédérations sportives traditionnelles ainsi que de subventions lors de plusieurs demandes du *FSC* sur des appels à projets comme au *Fond de Dotation de Paris 2024* sont vécues par les membres du *FSC* comme des « humiliations » susceptibles de les marginaliser davantage, tout en renforçant par ailleurs leur sentiment de supériorité d'un point de vue moral en pointant très clairement les faiblesses de « ceux qui sont établis » (Elias, 1991, 57). La rencontre avec l'association *Melting Passes* permet non seulement au *FSC* de se légitimer progressivement, mais aussi d'entrer dans un réseau sportif alternatif aux fédérations dominantes : « au tout début quand je les ai rencontrés, on avait parlé d'un peu tout donc je suis entré en contact avec le *FSGT* » (Camille, présidente du *FSC*). Tout d'abord, le fait que Camille ait appris l'existence de la *FSGT*¹²⁶ au contact d'une bénévole d'un autre programme sportif révèle que cette fédération n'avait, au départ dans son esprit, pas la même légitimité et force d'attraction que les institutions sportives traditionnelles :

« Au tout début quand je suis entré en contact avec le FSGT pour la première fois en 2019 (...) Je me rappelle, on avait organisé une réunion chez moi avec Mathis, Emmanuel, Florian et moi et je leur ai annoncé le truc de la FSGT. Et je me rappelle Emmanuel il m'avait

¹²⁶ La Fédération sportive et gymnique du Travail (FSGT) est une fédération sportive fondée en 1934 pour représenter les travailleurs et résister au fascisme, qui fait partie d'un mouvement sportif composé d'une dizaine de fédérations dites « affinitaires », toutes fondées sur des affinités idéologiques ou confessionnelles. Contrairement aux fédérations délégataires dont la mission est d'organiser des compétitions sportives, les fédérations affinitaires s'attachent à développer des concepts alternatifs au modèle de la performance et de la spécialisation sportives.

dit 'c'est quoi cet acronyme ?'. C'est pour dire qu'à l'époque on ne connaissait pas trop la FSGT » (Camille, présidente du FSC).

L'inscription et le financement de ses activités par la *FSGT* permet au *FSC* de bénéficier d'une reconnaissance qu'il n'avait pas obtenue des instances sportives traditionnelles, qui rassure et encourage symboliquement Camille sur le bien-fondé de sa démarche de « *construire une équipe* », tout en fournissant un soutien substantiel important à l'association :

« Eux, ils étaient vraiment chaleureux, accueillants, ce n'est pas grave s'il y a des joueurs demandeurs d'asile, en attente de papiers, toutes les situations...Voilà tous les problèmes, moi j'avais peur que ce soit les mêmes qu'avec la FFF et ils ont dit 'pas de soucis, ce n'est pas grave, on va trouver des trucs'. On était en galère d'argent et la FSGT nous avait dit 'on vous fait les licences, vous nous paierez plus tard' » (Camille, présidente du FSC).

Selon les membres du *FSC*, la *FSGT* a été particulièrement réceptive à leur projet et « *ne demande pas grand-chose* » en échange de la subvention qu'ils fournissent au *FSC*. Le trésorier de l'association nous indique : « *la seule subvention publique qu'on a, c'est la FSGT via l'ANS (...) l'ANS donne de l'argent à plusieurs fédérations, la FSGT a une enveloppe qu'elle distribue aux clubs qui font une demande de subventions* » (Emile, trésorier). Un membre du comité *FSGT* de Paris nous confirme cette subvention publique à partir des « *projets sportifs fédéraux* » (PSF) qui constituent un « *programme national financé par l'Agence nationale du sport* » (ANS) dans lequel la fédération invite les clubs à faire des demandes » (Pierre, comité *FSGT* de Paris). La demande de financement émise par *FSGT* dans le cadre des *PSF* précise alors que pour répondre au « *droit de jouer* » des « *populations réfugiées* », la fédération propose de « *soutenir financièrement un tiers de la cotisation* » pour « *permettre aux réfugiés de trouver une structure sportive* » et « *d'inciter les clubs à accueillir* ». La demande insiste ainsi sur le rôle majeur que jouent les « *clubs FSGT qui accueillent les réfugiés* » en soulignant que le fait d'entrer dans un club permet de « *les intégrer grâce à la mixité sociale* ». Bien que plusieurs clubs déjà affiliés à cette fédération aient également accueilli des migrants dans leurs activités, les associations que nous étudions comme le *FSC* ou le *Melting Passes* visent plutôt un accès inconditionnel à la pratique sportive par la création d'équipes spécifiques pour les migrants. Le *FSGT* permet en effet une prise de licence sans condition pour les joueurs migrants en ne demandant « *officiellement* » qu'un « *récépissé du gouvernement* », qui « *fait office de carte d'identité* » (Camille, présidente du FSC). Cette position plus ouverte s'explique par l'historique de la *FSGT* qui se constitue comme une alternative à la *FFF* (Conraud, 2020) :

« Je pense que c'est juste leur philosophie, ils sont... Je ne sais si tu as rencontré Florian. À l'époque il m'avait fait rire parce qu'il avait dit un truc, et c'est vrai en fait : 'La FSGT, c'est la FFF gauchiste'. C'est un peu ça, ils ont des valeurs de partage et solidarité qui sont tellement... Anciennement, c'était la lutte pour les ouvriers. Ils sont vraiment très à gauche, ils accueillent déjà les populations précaires, marginalisées. Et ils connaissaient déjà un peu le Melting Passes, ils nous ont fait confiance » (Camille, présidente du FSC).

Des entretiens réalisés avec plusieurs membres de la FSGT au comité de Paris montrent en effet que l'accueil des réfugiés constitue un moyen pour eux de « rappeler qui ils sont » et de « travailler sur la filiation » (Pierre, membre du comité FSGT de Paris). Cet enjeu est alors important pour permettre à la FSGT de continuer à revendiquer son héritage de fédération sportive ouvrière dans l'espace des relations conflictuelles entre les organisations sportives (Defrance, 2006 ; 89). Pierre, qui est membre du Bureau FSGT Paris depuis 1995 inscrit même le « principe d'ouverture et d'accueil » des populations étrangères dans l'« ADN » et l'« histoire » de la FSGT liée au mouvement ouvrier :

« J'ai toujours connu ça et la FSGT s'est aussi construite sur ce terrain-là. (...) La FSGT a été créée en 1934 au moment où le nazisme montait et il fallait faire front, et où les cadres de deux fédérations l'USGT et la FST souhaitaient unir leurs forces en espérant montrer l'union du mouvement ouvrier. Je pense que culturellement, dans le milieu ouvrier ça a toujours été la question des migrants, de l'accueil, de la solidarité et de l'entraide ».

De la même manière, Michael, Secrétaire Général au Comité FSGT de Paris voit « une évidence » dans le fait de donner « la possibilité à des gens exclus » de faire du sport comme « à un moment donné avec des associations de sans-abri et à l'heure actuelle avec des populations exilées » dans un contexte où « plein de migrants sont arrivés en France » :

« Je pense qu'il faut revenir un peu à l'origine de notre organisation. Je pense que la FSGT a toujours été sensible aux publics éloignés des pratiques sportives et aussi pour les gens qui n'étaient pas forcément français. La vie sportive française s'organise d'une telle manière que quand tu es français, tu peux accéder à tout, quand tu ne l'es pas, tu ne peux pas. Et pour ce qui nous concerne, nous on s'en moque (...) La FSGT a été créée en 1934 de la fusion de deux organisations sportives travaillistes fortement politisées pour développer les pratiques sportives pour les ouvriers. Le sport tel qu'il était organisé par Monsieur de Coubertin, baron

de son état, c'était pour la population riche, la noblesse ou la bourgeoisie et les ouvriers 'au boulot' ! » (Michael, secrétaire général FSGT Paris). .

Le fait d'insister sur le « fil conducteur » historique visant à « permettre à toutes celles et ceux qui n'ont pas le droit à la pratique sportive » de pouvoir pratiquer s'inscrit pour ces membres de la *FSGT* dans la défense d'une identité sportive propre associant combats sportifs et luttes politiques (Sabatier, 2011). Cet héritage historique se serait alors concrétisé au sein du *Comité FSGT de Paris* par « la création d'un secteur qui s'appelait *Jeunesse, éducation populaire* » visant à « mettre en place des actions dans les quartiers populaires » dans les années 1980 dans laquelle entre désormais la « dimension avec les réfugiés » (Vincent, *FSGT Paris*). De ce fait, « même si la question migratoire existe en permanence », la « vague d'immigration qui s'est amplifiée depuis 2015 » a entraîné des adaptations de deux ordres au comité de Paris, qui était « particulièrement sensibilisé à cette question » :

« Avec la crise en Syrie et les répercussions du printemps arabe, et cetera, il y a eu beaucoup plus de migrants qui sont arrivés massivement. Donc ça s'est un peu amplifié dans la vie des clubs, comme ça, par diffusion. Et au comité, a été sollicité, puis on a essayé de voir, de coordonner un peu, comment proposer d'accueillir un peu les réfugiés ou les demandeurs d'asile dans nos activités » (Vincent, FSGT Paris).

Cet extrait témoigne d'une évolution des actions mises en place par le comité de la *FSGT Paris* en réponse aux arrivées de migrants sur le territoire parisien. Celles-ci ont été globalement de deux ordres : le projet *Paris-SPORT-Réfugiés* constitué d'interventions sportives dans un centre d'hébergement de la Porte de la Chapelle de 2017 à 2021¹²⁷ et la seconde consistant à accompagner et encourager les clubs sportifs affiliés à la *FSGT* dans l'accueil des migrants, qui nous concerne plus directement dans le cas du *FSC*. Le premier projet constitue « départ réel » de l'accueil des migrants par la *FSGT* à cette période :

« En 2017 il y avait eu un centre à la porte de la Chapelle. Donc on a pu intervenir toutes les semaines, on allait proposer des activités multisports. Mais c'était un centre où les exilés étaient de passage, c'était juste pour être réorientés vers d'autres structures. Donc on a essayé de pérenniser cette dynamique en incitant les clubs à accueillir des exilés, sachant que certains le faisaient déjà. Donc on a essayé de communiquer là-dessus, de faire une carte des solidarités qui recensait à la fois les clubs qui étaient ouverts à l'accueil et les structures

¹²⁷ https://www.fsgt75.com/index.php?page=affichepubetshow_edito=%20585

d'hébergement qui des fois étaient à la recherche de club pour les mettre en relation plus facilement » (Lionel, ancien salarié FSGT Paris).

Une première phase du projet « *en coopération avec Emmaüs qui gérait le centre d'accueil momentané de la Porte de la Chapelle* » visait « *simplement à apporter un peu de bonheur, un peu de jeu à des gens qui ont fui leur pays et qui se retrouvent ici* » (Michael, secrétaire général FSGT Paris). Si elle s'est achevée au bout d'un an « *avec un goût amer compte tenu de la fermeture du centre* »¹²⁸, cette première phase a malgré tout permis une première collaboration entre le *comité de la FSGT Paris* et les clubs sportifs qui lui sont affiliés dans le cadre de l'accueil des migrants : « *avec cette expérience d'Emmaüs, on a un peu sollicité les clubs, les forces humaines des clubs. Parce que nous on était une équipe salariée de 6 personnes, on ne peut pas...on a proposé directement mais en sollicitant des animateurs de clubs* » (Michael, secrétaire général FSGT Paris). Suite à la mise en place d'activités sportives dans les centres d'accueil, le projet *Paris Sport Réfugiés* s'est transformé pour permettre un accès plus large à la pratique sportive au sein des clubs. Le comité de Paris a notamment lancé une opération de communication pour « *faire intégrer des réfugiés dans les équipes des clubs* » (Michael, secrétaire général FSGT Paris). Cela s'est traduit notamment par la diffusion de la *Carte des Solidarités* qui « *rassemble des associations d'accueil de personnes exilées et des clubs sportifs ouvrant leurs portes à tous les pratiquants* »¹²⁹. Ce sont aussi les demandes de certains clubs comme le *Melting Passes* et le *FSC*, qui n'étaient au départ pas adhérents à la FSGT, qui ont fait évoluer le projet :

« Au début, c'était avec Melting Passes, ils sont arrivés par le biais de la problématique des mineurs étrangers en situation en cours de régularisation ou d'attente, la question des papiers, de l'âge. Et pour d'autres fédérations à la FFF en particulier ce n'était pas possible. Donc quand ils se sont tournés vers nous, la question ne se posait pas. (...) on a mis en place avec entre autres le Melting Passes et le FSC des systèmes d'attestation d'identité » (Lionel, FSGT Paris).

En considérant que « *le sport est un droit* » pour permettre aux migrants de « *continuer d'avoir une activité sportive qu'ils avaient avant de quitter leur pays* », s'est en effet mis en place « *de manière assez spontanée* » un programme « *d'incitation des clubs à accueillir et à*

¹²⁸ https://www.fsgt75.com/index.php?page=affichepubetshow_edito=%20585

¹²⁹ https://www.google.com/maps/d/embed?mid=1O0O_qwsxjLnJ8_UzJ9zlxvV11u-Ovd89etfbclid=IwAR3HFD19kC5_BYNJvD_5R2kon4a0eCbQXDIIFPM3MKkUwF-mvIjY9oAKCd4etll=43.60266598744545%2C1.4201559776869965etz=13

essayer de mettre en lien les clubs qui étaient prêts à accueillir des personnes » (Pierre, FSGT Paris). Lionel nous raconte par exemple avoir participé à la mise place en 2017 d'une structure au sein du *Comité FSGT de Paris* appelée le *Collectif international et Solidarité* qui « *visait à se rassembler pour essayer de voir ce qu'on pouvait faire ensemble* » ou « *transmettre les expériences* » dont le but « *était d'inciter les clubs, il y en a plus de 400 sur Paris à ouvrir leurs portes aux exilés. Et pour comité, d'aider d'un point de vue financier, contribuait à financer un tiers de la licence des réfugiés* » (Lionel, Comité FSGT Paris).

On se trouve dans une relation d'interdépendance entre des « *clubs [qui] ont accueilli des réfugiés dans leurs équipes et des équipes de réfugiés se sont créées* » (Vincent, FSGT Paris), ce qui entraîne en retour une évolution de la politique sportive du *Comité de la FSGT de Paris* qui cherche à son tour à favoriser la pratique sportive des migrants. Cette interdépendance est alors d'autant plus marquée que les acteurs fédéraux de la *FSGT* sont souvent très proches, ou sont même parfois directement impliqués comme bénévoles des clubs sportifs :

« En parallèle dans mon club à cette période-là, on a commencé à accueillir des exilés, donc au début c'était juste un dans une équipe (...) Et après on a rencontré l'association Timmy. Ils avaient l'habitude tous les dimanches de se retrouver tous ensemble pour faire une sortie conviviale et comme ils aimaient tous le foot, c'était une demande qui revenait, donc ils essayaient d'aiguiller les jeunes à droite à gauche sur des clubs qu'ils connaissaient. Avec le temps ils ont voulu avoir leur propre équipe mais comme ils n'avaient pas forcément de coach, ou de structure on s'est associés avec notre club » (Lionel, Comité FSGT Paris).

On perçoit dans ces échanges la place encore centrale de l'association *Melting Passes* « *grâce à laquelle* » le club Lionel a rencontré l'association *Timmy* :

« Un documentaire a notamment été projeté après sa diffusion sur Canal+ au CNOSF à Paris et qui a co-organisé la projection avec la FSGT du coup j'ai participé et j'ai rencontré des membres de la Timmy qui envoyaient justement régulièrement certains de leurs jeunes jouer avec Melting Passes. Ils se sont dits, 'il y a beaucoup de demandes, ça serait sympa d'avoir notre propre équipe aussi' ».

On remarque la proximité dans les objectifs et les modes d'organisation du *Melting Passes*, du *FSC*, de la « *dizaine d'équipes qui sont constituées de cette manière* » (Pierre, FSGT Paris). Un entretien avec Aymeric, qui est chargé de mission pour les championnats de Volley au *Comité FSGT de Paris* montre que « *dans le volley, comme un peu le même modèle du foot*

on a vu arriver il n'y a pas si longtemps des équipes composées de réfugiés et d'exilés et qui voulaient s'inscrire dans le championnat » (Aymeric, comité FSGT Paris).

L'ensemble des projets sportifs soutenus par le comité FSGT de Paris partage l'objectif de permettre un épanouissement des migrants par la pratique d'activités sportives difficiles d'accès et envisagées comme une finalité culturelle. Ainsi pour Pierre, les objectifs de la pratique sportive des migrants au sein de la *FSGT* sont « *les mêmes que pour tout le monde : le sport, du point de vue de la santé, du point de vue du lien social, de rencontrer d'autres personnes, d'échanger, de vivre des émotions* » (Pierre, FSGT Paris). Pour certains membres du comité de Paris l'objectif « *qu'ils intègrent les clubs* » n'est malgré tout pas suffisant :

« Nous, ce qui nous intéresse, c'est en quoi l'activité sportive peut être émancipatrice et d'éducation populaire. C'est-à-dire qu'on est bien, on essaie au plus de faire en sorte que les gens deviennent responsables dans leur pratique, donc se forment, peuvent s'auto animer eux-mêmes » (Michael, secrétaire général FSGT Paris).

Michael donne alors le « *bon exemple* » de Mamadou¹³⁰, un salarié du Comité qui « *va se former aux métiers de l'animation* ». De la même manière, Vincent défend également une vision de « *bénévole militant* » pour lequel le sport est « *un moyen de permettre de se repérer dans le pays d'accueil et d'avoir des liens avec la population locale et dans un état d'esprit de type solidaire et d'échange* ». Ce type de militantisme sportif de l'émancipation au sein de la *FSGT* entend, par la formation d'une communauté sportive, contrer l'hégémonie culturelle du sport libéral (Sabatier, 2011). Dans le cadre de l'accueil des migrants, il ne constitue toutefois pas la vision la plus répandue des membres du *Comité FSGT de Paris*, tant la problématique de l'accès à la pratique sportive est prioritaire pour l'ensemble des projets menés. De la même manière, il est peu probable qu'elle pénètre et influence réellement les clubs sportifs accueillant des migrants, car elle ne constitue pas une attente formulée explicitement, comme c'est par exemple le cas par exemple du projet *IDS* en Allemagne qui vise précisément la formation d'entraîneurs sportifs parmi les participants réfugiés. Il est même peu probable que des échanges de cette nature aient eu lieu entre ces membres de la *FSGT* interrogés et des acteurs des associations sportives. En France, les dialogues entre ces deux types d'organisations se restreignent plutôt à des problématiques organisationnelles.

¹³⁰ Nous avons également rencontré Mamadou à plusieurs reprises. Originaire du Mali, il est devenu entraîneur de l'équipe sportive de l'association *Timmy*.

Au sein de la *FSGT*, les entretiens montrent que le fait de donner accès à une pratique sportive encadrée et structurée pour les migrants constitue un acte politique en soi, d'autant plus qu'il est présenté comme un contrepied aux fédérations sportives dominantes et concurrentes (Conraud, 2020) telles que la *FFF*. L'idée de départ du *FSC* de proposer une pratique sportive de manière inconditionnelle aux migrants a donc probablement été confortée par cette politique de la *FSGT*. Tandis que le *FSC* s'inscrit dans une démarche de compensation et de contestation des politiques nationales d'accueil, sa reconnaissance par la *FSGT* lui permet d'accéder à l'échelle locale à un certain prestige à travers lequel elle diffuse auprès d'autres acteurs l'idée d'un sport comme outil d'action et de revendication politique. Plusieurs associations françaises dessinent ainsi un espace sportif alternatif à celui du sport traditionnel porté par les fédérations délégataires et fondé principalement sur la performance.

Bien que la *FSGT* ne véhicule ouvertement aucune attente particulière concernant l'utilisation du sport, nous observons que la relation d'interdépendance qui se crée entraîne toutefois des adaptations des pratiques proposées et des comportements attendus au sein du *FSC*. Mathis compare par exemple le but initial de l'association de « *faire un truc inclusif* » afin de « *donner à tout le monde l'entraînement deux fois par semaine* » avec l'évolution de l'association suite à l'adhésion à la *FSGT* :

« *La FSGT permet la compétition, parce que pour moi, si on veut structurer un peu comme un vrai club, il faut avoir des entraînements fixes et un match. Pour que les mecs qui ont envie de faire de la compétition puissent en faire. Et même moi, je pense que c'est m'aurait un peu lassé au bout d'un moment* » (Mathis, entraîneur bénévole, *FSC*).

La participation aux compétitions organisées par la *FSGT* permettrait selon lui au *FSC* de se structurer « *un peu comme un vrai club* ». Le Projet Associatif du *FSC* mentionne en effet que les partenariats avec des structures comme le *CDOS 93* ou la *FSGT* ont permis à l'association de s' « *intégrer au modèle sportif français* ». Alors que le niveau de prestige dont un individu dispose lui donne plus ou moins de poids dans le réseau de configuration (Elias, 1990), le *FSC* a d'autant plus de possibilités d'attirer des joueurs ou des entraîneurs bénévoles qu'il se rapproche du modèle d'un « *vrai club* ». Pour Mathis qui pratique le football « *depuis tout petit* » dans des clubs sportifs à vocation compétitive « *pour gagner* », la participation au championnat de la *FSGT* constitue une motivation supplémentaire à son engagement. De la même manière pour Loïc « *il y avait un besoin de bénévoles et moi j'ai tout de suite accroché parce que j'adore jouer au foot et donc ça me permet de jouer à onze, d'être inscrit dans une*

ligue, dans un championnat ». Sur le plan pratique, cette évolution se traduit concrètement dans la proposition d'activités sportives : « *pour le championnat, on a une préparation, le vrai grand entraînement de la semaine c'est le mardi, sur un grand terrain comme les matchs* ». Emmanuel nous raconte également l'évolution des attentes liées aux séances sportives en relation avec la participation aux compétitions de la FSGT :

« Au début, ce n'était que Porte de la Chapelle donc on faisait des matchs tout de suite. Et quand on a eu le terrain assuré le mardi soir, là, on a pu mettre en place des exercices physiques. Et puis, quand on a eu le petit terrain du jeudi, sur un petit terrain de city on ne va pas faire des entraînements en mode 'Faites des allers-retours en courant'. On fait un petit échauffement cinq minutes et encore... Comme ils ont envie de jouer, on y va quoi. Et du coup, les circonstances ont fait que le jeudi est plus détente, tournoi, et le mardi le vrai entraînement, entre guillemets, avec les exercices physiques et tout pour préparer les matchs ».

En lien avec les contraintes liées à l'obtention d'un terrain de sport, le FSC a conservé un entraînement le jeudi « *qui ne se prête pas trop aux entraînements techniques, en mode relax* » qui correspond aux premières pratiques de l'association, alors que dans le même temps la possibilité d'obtenir un « *terrain assuré* » en plus de la possibilité de participer aux compétitions de la FSGT a donné lieu à la proposition d'un entraînement « *plus physique* » et moins « *détente* ». Ces extraits montrent que la compétition constitue pour ces militants de l'accueil des migrants la norme de la pratique sportive vue comme légitime même si un certain nombre d'entre eux n'adhèrent pas à ce principe dominant (Duret, 2009) :

« Mais quand je faisais des entraînements le mardi, je faisais des exercices mais en essayant de garder en tête que pour moi le but, je ne demanderai jamais d'avoir des objectifs sportifs en fait. Faites de votre mieux, mais on gagne le match, on perd le match, moi je m'en fous parce que déjà on joue des matchs et ça a été une galère pour en arriver là, quoi » (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC).

Même s'il « *adore le sport* », Emmanuel dit ne pas « *trop aimer la compétition* » qui le met « *mal à l'aise* ». La conduite d'entraînements visant à préparer des matchs à vocation compétitive constitue alors pour lui une contradiction qu'il a pu dépasser en devenant entraîneur de la séance sportive du jeudi « *plus détente* ». On observe également cette contradiction chez Loïc, l'entraîneur en charge de la séance du mardi. Il serait intéressant selon lui d'avoir « *d'avoir des choses plus cadrées, un peu instituées, de faire un entraînement tous les mardis avec des*

séances qui se répondent les unes sur les autres », mais déclare : « *je ne sais pas faire et je n'ai pas trop envie de...enfin je n'ai jamais fait coach vraiment et encadrant* » et défend un équilibre avec « *un côté cool, où tout le monde peut jouer au foot* ». La participation aux compétitions de la FSGT a alors entraîné une évolution au sein du FSC qui est cohérente avec ses objectifs initiaux en proposant une pratique sportive « *assez cadrée jusqu'au point où ils prennent du plaisir comme tout le monde* » (Loïc, entraîneur bénévole, FSC). L'idée initiale de donner accès à tous à la pratique sportive, évolue en lien avec la participation à la FSGT vers l'idée militante de « démocratiser la performance » (Roger, 2014) pour les populations migrantes.

Enfin, tout en reconnaissant que les instances sportives traditionnelles pourraient leur apporter une visibilité supplémentaire nécessaire, les membres du FSC expriment finalement une fierté de faire différemment, la FSGT leur permettant d'accéder à une forme de reconnaissance et de légitimité alternative dans cette configuration. Alors qu'au départ la présidente de l'association cherche à s'inscrire en partenariat avec des institutions sportives traditionnelles, les entretiens montrent que ces espaces sportifs sont ensuite considérés comme peu propices à l'accueil des migrants. Par exemple Emmanuel défend l'idée que « *ces gens devraient pouvoir jouer dans des clubs affiliés à la FFF* », mais défend désormais le fait que les clubs comme le FSC s'imposent comme des lieux idéals d'accueil :

« Et puis les diriger vers des clubs un par un, ils se seraient retrouvés tout seuls alors que finalement, ils sont tous ensemble. Ils se connaissaient déjà parfois de cours de français, il y en a beaucoup qui amènent leurs potes donc ça leur permet de jouer aussi, de ne pas arriver dans un vestiaire qui est déjà constitué. Ils se sentent bien en fait. Ils arrivent en famille, toutes les semaines, ils amènent un pote que je n'ai jamais vu (...) Là, ils arrivent dans un club où on parle le français collectivement, mais ils peuvent parler en dari, en pachto. Ils ne se retrouvent pas un peu tombés du nid, complètement perdus. Ils arrivent dans un environnement où t'as plus qu'à jouer au foot, t'es entre potes (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC).

De la même manière pour Mathis, alors que « *le milieu du foot* » est « *intransigeant* », il est plus adapté pour eux d'évoluer au FSC car « *ils ne parlent pas français, ou pas bien, et en plus il y en a qui ont un niveau ... Qui est leur niveau tu vois. Donc si tu arrives, que tu ne sais pas trop parler la langue, et que tu n'as pas forcément le niveau pour jouer tu vas avoir une mauvaise expérience quoi* ». Ces entraîneurs revendiquent ici le fait que le FSC constitue un espace plus inclusif que les clubs sportifs traditionnels, ce qui, à défaut d'être reconnu par les institutions sportives les plus renommées, leur permet d'affirmer leur supériorité (Elias et

Scotson, 1991) sur le plan social. On retrouve des arguments similaires dans la demande de financement émise par *FSGT* dans le cadre des *PSF* de l'*ANS* :

« Le mouvement sportif n'est pas suffisamment structuré, de ses clubs à ses instances dirigeantes pour répondre aux besoins des populations réfugiées (...) fort de son expérience de plus de 50 ans de sport pour tous et de ses 400 associations affiliées le Comité de Paris de la FSGT est particulièrement bien positionné pour relever ce défi ».

La configuration de l'accueil des migrants par le sport permet alors au *FSC* d'occuper une place de plus en plus stable et reconnue¹³¹, ce qui lui permet de contester plus ouvertement dans le cadre de notre entretien les « normes de conduite » des « groupes établis » (Elias et Scotson, 1991 ; 57-58). En particulier les activités sportives ne sont plus ici considérées comme un moyen d'accéder à un espace civique commun dépassant les communautés d'origine :

« C'est quand même une équipe pour eux. Et au même titre qu'aux entraînements, s'il y a un joueur de trop, moi je vais laisser ma place parce que c'est à eux de jouer, je trouve que l'idée en fait c'est que ce soit une équipe revendiquée comme telle parce qu'ils n'ont pas d'autres espaces où jouer. Moi, si je veux jouer au foot, je peux m'inscrire dans un club. (...) Donc l'idée, c'était de faire une équipe pour eux. Par eux et pour eux » (Emmanuel, entraîneur bénévole, *FSC*).

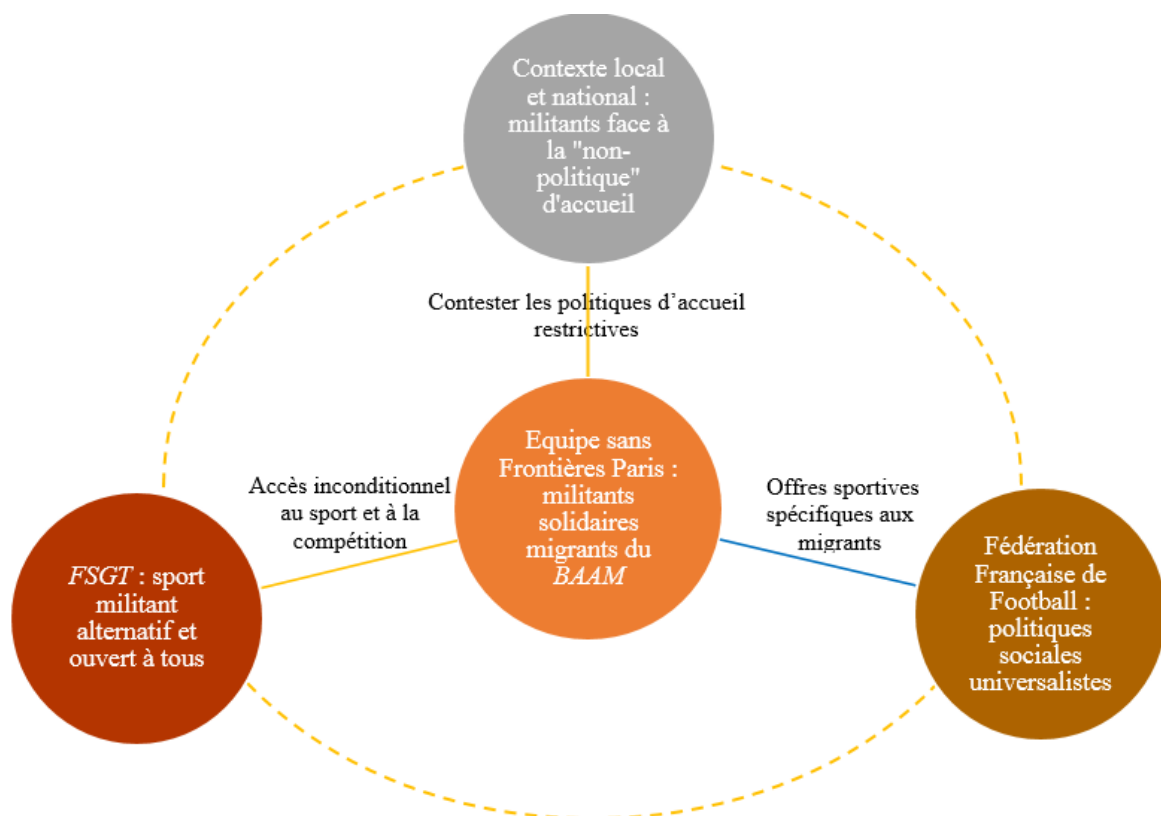
Ces objectifs s'opposent à la pratique du football historiquement promue par les instances sportives françaises dominantes qui répond aux principes d'une « politique indifférente aux particularismes ethniques des personnes » (Weiss, 2016). Même si les migrants accueillis au sein du *FSC* ne constituent pas une « minorité ethnique » à part entière, le fait de proposer une pratique sportive spécifiquement destinée et réservée à des populations en raison de leur origine migratoire constitue une rupture politique importante avec cette tradition¹³². En revendiquant clairement la proposition d'un espace réservé aux populations migrantes, ces propos vont encore plus loin dans la contestation des représentations et politiques sportives dominantes. Ils font du *FSC* non seulement une équipe qui donne une possibilité de pratique

¹³¹ En témoigne la multiplication des articles de presse ou d'interview donnés par sa présidente à différents médias, en forte augmentation au cours des dernières années.

¹³² Certains auteurs ont argumenté que la construction d'un groupe cible spécifique de migrants tendrait à en faire des bénéficiaires dépendants de services plutôt que des membres à part entière de clubs sportifs (Agergaard, Michelsen la Cour et Gregersen, 2016). Centrée sur les expériences sportives des migrants, notre troisième partie visera notamment à comparer les effets de la participation au *FSC* avec des pratiques sportives mixant population migrantes et locales, comme c'est le cas chez les *Tortues de Damas* en Allemagne, ou à *Habibi* en France.

sportive aux migrants face à l'impossibilité perçue d'y accéder au sein de cette fédération, mais également un symbole politique permettant de le revendiquer. Ces revendications exprimées dans le cadre des entretiens ne correspondent toutefois pas totalement aux objectifs affichés publiquement par l'association. Par exemple, le projet associatif rédigé en 2020 mentionne par exemple l'évaluation des impacts des activités pour les migrants sur « *leur niveau de français et leur familiarisation avec la culture française / occidentale* » et « *leur évolution aux postes de responsabilité au sein de l'organisme* » correspondant davantage aux perspectives de l'« intégration civique » dominante (Joppke, 2017). Le fait que ces objectifs n'aient quasiment jamais été abordés dans nos entretiens montre que leur affichage s'inscrit là aussi dans un enjeu de reconnaissance plus global. De fait, les revendications militantes à rebours des politiques historiques d'intégration en France du FSC sont rarement diffusées publiquement et ne sont pas forcément conscientes. Cela suggère que la contestation politique de cette association ne passe pas uniquement par le langage, comme c'est le cas de son positionnement ouvertement critique sur la question de l'accueil, mais aussi plus concrètement par la proposition d'activités sportives, commentées ici *a posteriori* par ses encadrants. Le schéma 2 ci-dessous résume la configuration française de l'accueil des migrants par le sport dans laquelle s'inscrit le FSC.

Schéma 2 – Réseau de relations du FSC avec les acteurs de l'accueil des migrants par le sport en France



D. Des « entrepreneurs sociaux » face aux des politiques sportives et d'accueil à Habibi

a. Le sport comme « moyen de rencontre » des migrants

À première vue, plusieurs éléments rapprochent les causes et processus de création de *Habibi* et du *FSC*. Les deux associations ont été créées exactement dans le même contexte, de manière informelle au cours de l'année 2017, puis officiellement en 2018. Ensuite, ces deux projets sportifs ont d'abord été développés dans le cadre d'associations d'accueil des migrants initialement extérieures au monde sportif. Pauline, l'actuelle co-présidente de *Habibi* révèle que l'idée d'utiliser le sport pour accueillir les migrants est née dans le cadre de séances de course à pied proposées par deux associations parisiennes¹³³ :

« Au tout début, c'était Potential qui a commencé ses run avec la Ruche, puis après nous on a... enfin, moi c'est la première fois que j'ai rencontré une personne avec un parcours d'exil au running avec la Ruche et Potential (...) Je me suis dit que le sport, c'était aussi un moyen pour rencontrer des gens dans un autre cadre. Pas comme à la Porte de la Chapelle quand il fait tout gris, où c'est vraiment la misérabilité quand ils sont là pour faire la queue pendant trois heures pour manger » (Pauline, co-présidente de *Habibi*).

Après avoir fait « une école de commerce et un master en audit expertise comptable », elle dit avoir « détesté » ses deux ans en « audit financier » et se consacre dans ce contexte « au bénévolat notamment avec des personnes exilées », notamment au sein de l'association *La Ruche*, où elle découvre que « pas mal faisaient déjà du sport chez eux ». L'intérêt du sport comme moyen de rencontre « dans un autre cadre » naît alors chez elle suite à ces échanges dans le cadre d'activités bénévoles diverses et en participant aux séances de course à pied co-organisées par *la Ruche* et *Potential*. Un entretien avec l'un des fondateurs de *la Ruche* nous permet de préciser la manière dont ces séances se sont initialement mises en place :

« Au début c'était plutôt Potential qui portait et ensuite c'était nous plus Potential. Et ensuite Habibi est arrivé, et c'est maintenant Habibi et la Ruche surtout. (...) Potential, ils accompagnent des personnes dans en fait le monde académique on va dire. Mais pas du tout sur l'aspect social et du coup c'était intéressant d'avoir du sport, c'est pour ça que c'est né » (Alexandre, bénévole à *la Ruche*).

¹³³ Toutes les associations et les organisations que nous citons dans cette partie ont été renommées pour des raisons de confidentialité.

Après avec « *fait une école de commerce* », Alexandre raconte avoir apprécié ces stages réalisés « *dans l'accompagnement d'entrepreneurs sociaux* », qui lui ont notamment inspiré l'envie de créer l'association *La Ruche*. Celle-ci vise à « *donner envie aux gens dispos et motivés de s'engager localement en France* » sur des thématiques très larges « *en fonction des sujets qui les intéressent sans les obliger à de revenir* ». Il décrit le concept de *la Ruche* comme « *du bénévolat sans engagement* » et c'est dans ce contexte qu'il a également commencé à participer « *au jogging le jeudi soir d'abord plutôt porté par la Ruche et Potential* ». Alexandre décrit l'intérêt des premières séances de course à pied comme la possibilité de « *création de liens extra académiques* » et la possibilité de « *faire quelque chose en dehors* » : « *je pense que c'est facile à mettre en place et avec le recul, ce qui est génial, c'est que tout le monde est sur le un pied d'égalité pour une fois* » (Alexandre, bénévole à *La Ruche*). Par ailleurs, *Potential*, est une association qui « *révèle le potentiel des personnes réfugiées et nouveaux arrivants qui feront la différence en entreprise* » grâce à des rencontres « *gagnant-gagnant* » entre « *les entreprises et les nouveaux talents, qui les rendront plus fortes, plus résilientes, plus responsables et plus performantes* ». On perçoit d'emblée la différence de philosophie avec le réseau militant et contestataire dans lequel est né le *FSC*. À l'inverse, *Potential* fait plutôt preuve de l'ambition de « *devenir la référence de l'intégration économique des réfugiés et nouveaux arrivants en Europe* » ce qui lui permet d'obtenir très rapidement une reconnaissance de la part des institutions publiques en recevant par exemple des subventions importantes du ministère du Travail, de l'Intérieur, de la mairie de Paris ainsi que de nombreux soutiens privés et une visibilité médiatique. Même s'il est impossible de déduire d'une relation causale entre ces pratiques associatives et la structuration de *Habibi*, certains éléments laissent à penser que la philosophie de *Habibi* s'inspire en partie de ces premières relations avec ces deux entités.

Concernant la course à pied, Ophélie, une participante présente depuis 2018 raconte qu'au départ, Pauline « *venait juste participer* » avant d'y jouer un rôle de plus en plus actif : « *au fur et à mesure, justement ils alternaient une fois sur deux c'était Pauline qui venait, qui encadrait et des fois c'était Alexandre* » (Ophélie, participante). D'après Alexandre le projet concernant le groupe de running de *Habibi* est « *toujours un peu le même que le projet de départ c'est-à-dire de créer du lien en faisant que les communautés locales et exilées se rencontrent* » même si « *Habibi a vachement professionnalisé dans le sens où la force du truc c'est qu'ils ont des partenariats avec des événements sportifs. Et du coup ils ont plein de possibilités et ils des partenariats avec des clubs, des stades* ». Cet exemple illustre « *la perpétuelle interdépendance des actes et des objectifs individuels au fil des générations* » (Elias, 1991 ; 106) de ces deux

associations. Il est probable que l'idée de permettre une rencontre plus égalitaire entre la population locale et exilée comme le défend Alexandre ait inspiré les idées de Camille de « *rencontrer les gens dans un autre cadre* » à *Habibi* au moment de sa création, qui en retour de par la spécialisation de l'association dans le sport a entraîné une mutation des séances de course à pied pour renforcer cette logique¹³⁴.

D'une manière générale, une part importante de la philosophie de *Habibi* concerne toujours la rencontre entre population française et migrante. L'association « *représente un état d'esprit favorisé par les rencontres et l'amitié, se nouant autour de la pratique sportive* ». Tout en affichant le fait que « *Habibi continue de se construire à travers ses rencontres* », la première relation de Pauline au sein des groupes de running proposés par *Potential* et *la Ruche* semble avoir infusé de manière durable la philosophie de l'association. Nous observons en effet une très forte correspondance entre ces objectifs de *Habibi* et les idées politiques d'Alexandre concernant l'accueil des populations migrantes en France pour qui « *on n'a pas assez investi dans les liens sociaux entre les locaux et les exilés, parce que la clé de l'intégration est là* ». On peut alors penser à une influence sur les idées initiales de Pauline aux prémices de *Habibi*, d'autant plus qu'ils proposent une activité sportive commune. De plus, la capacité des associations *La Ruche* et *Potential* à trouver des financements pour se développer rend aussi probablement possible pour Pauline la création d'une association spécialisée dans l'accueil des migrants par le sport, d'autant plus que les acteurs qui les font vivre partagent avec elle un parcours relativement similaire lié à la volonté de développer des activités plus vertueuses et solidaires.

b. Le sport comme outil de professionnalisation des réfugiés

Entrepreneuriat social et création de l'association

Même si séparons les analyses des influences réciproques de *Habibi* et les autres associations pour clarifier notre propos bien qu'elles s'exercent en réalité simultanément, nous préférons toutefois présenter conjointement notre analyse de l'influence de la *Ville de Paris* et celle de *JO 2024* car celles-ci prennent lieu dans des actions communes visant à favoriser l'impact social de l'évènement. C'est dans le contexte de participation notamment des séances de course à pied organisée par *Potential* et *la Ruche* que Pauline participe à « *un programme*

¹³⁴ Comme nous nous intéressons ici plus précisément au processus de création de l'association, nous reviendrons plus en détail sur la proposition des séances sportives comme le Running dans une sous-partie suivante.

sur trois mois, un samedi par mois pour réfléchir à des projets d'entrepreneuriat social et solidaire » proposé dans le cadre des JO de Paris 2024 :

« L'idée, c'était que Paris candidate pour les Jeux 2024, et aimerait laisser un héritage à ces jeux. C'était à l'initiative de Revelation¹³⁵ et de la ville de Paris Je ne connaissais pas les deux autres fondateurs, mais ils faisaient du bénévolat aussi à côté Et on s'est dit 'Pourquoi on n'utiliserait pas le sport avec ces personnes en situation difficile ?' On était drivés par Revelation pour faire un business model canvas pour connaître les besoins et pour faire un benchmark de ce qui existait déjà. On s'est rendu compte qu'il n'y avait rien du tout qui existait à part ce running du jeudi (...) On s'est dit 'Ah c'est rigolo, il y a rien on va peut-être tester un foot', mais pas 'On va créer une asso'. Et là, Yohann de Revelation est venu nous voir en nous parlant d'un hackathon de TechSolidaire de Paris 2024 (...) le thème c'était 'Sport et réfugiés' » (Pauline, co-présidente de Habibi).

TechSolidaire est une organisation qui vise notamment le « soutien et déploiement de produits et services technologiques responsables pour et avec les personnes déplacées à travers le monde depuis 2015 ». Dans le cadre de la candidature de Paris aux JO de 2024, TechSolidaire s'est associé à Paris 2024 lors de cet évènement pour « encourager la création des solutions tech concrètes favorisant l'intégration des réfugiés par le sport et les Jeux Olympiques (...) renforçant un objectif national ». Pauline raconte que cet évènement leur a permis d' « essayer de formaliser un peu l'idée » que les trois fondateurs initiaux de Habibi avaient initialement. Un compte-rendu de l'évènement montre qu'à ce stade, Habibi était « une appli qui permet à des personnes licenciées d'intégrer des réfugié.e.s dans leurs équipes à travers un système de 'buddy' ». On retrouve ici l'idée de création de relations amicales entre les populations locales et migrantes qui a probablement contribué au fait que Habibi soit « lauréat du Hackathon » qui visait à utiliser « le sport comme créateur de lien social et mixité » et « encourager la pratique sportive des réfugiés en club et sous la forme licenciée ». Si une orientation thématique de l'évènement visait également à « créer des opportunités d'insertion professionnelle pour les réfugiés, par le sport », nous remarquons que cet objectif ne constituait pas encore la perspective privilégiée de Habibi. Pauline exprime désormais un point de vue critique sur la proposition qui leur a permis d'être lauréats qu'elle juge inexploitable : « une application, ça coûte hyper cher et les personnes exilées ne pensent pas forcément à télécharger une appli ».

¹³⁵ Revelation est une association créée en 2010 pour « créer des outils et des programmes de mobilisation collective pour permettre à tous et à toutes de passer à l'action et de construire une société inclusive et durable ».

Cette propension à répondre à des besoins sociaux identifiés dans le cadre de programmes solidaires innovants est à rapprocher chez Pauline de sa formation en école de commerce qui a probablement contribué à aiguïser des dispositions et une sensibilité à innover, et qui lui ont permis de créer des offres sportives adaptées à la population migrante.

Suite à cette première reconnaissance, les fondateurs initiaux de *Habibi* ont appris l'existence de *Talent 2024*, un « programme où la mairie de Paris et Paris 2024 accompagnent des jeunes porteurs dans la création d'un projet » (Pauline, co-présidente de *Habibi*). L'appel à projets *Talents 2024* est en effet une initiative conjointe de la *Ville de Paris* dans le cadre de l'« héritage des Jeux » qui est ouverte à « tous les jeunes de 16 à 25 ans de la Métropole du Grand Paris pour soutenir les projets innovants en rapport avec les valeurs de l'olympisme »¹³⁶. L'initiative de *Talent 2024* a été « entièrement pilotée par la Ville de Paris » bien que le Comité d'organisation de Paris 2024 ait « apporté sa contribution en participant au jury délibératif ». L'objectif du programme *Talents 2024* est de promouvoir des « projets innovants, utiles et en parfaite cohérence avec les valeurs olympiques » au sein desquels « les porteurs de projets peuvent proposer des initiatives liées à des domaines très variés ». La grande variété des possibilités indique que la proposition d'activités sportives aux réfugiés ne constitue là aussi pas une politique sportive spécifique, mais la possibilité, parmi d'autres, de développer un projet jugé cohérent avec les « valeurs olympiques ». Il est en effet mentionné que « le programme *Talents 2024* souhaite encourager les initiatives qui promeuvent l'excellence, l'amitié et le respect, ainsi que la sobriété, le développement durable et la non-discrimination »¹³⁷. Pauline raconte qu'elle ne « pensait pas encore à créer une asso » avant la participation à ce projet qui a été déterminante :

« C'est cool parce qu'on rencontrait plein d'autres projets, on rencontrait plein de gens et à la fin tu avais un pitch au CNO SF sur ton projet et là on a été lauréat aussi et on a gagné 15 000. Donc le premier financement c'était cool parce qu'on avait cette reconnaissance de la Mairie de Paris qui nous avait bien aidée. Et à partir du moment où on a de l'argent je vais déposer des statuts » (Pauline, co-présidente de *Habibi*).

Il est en effet mentionné sur le site de l'« Union Mondiale des Villes Olympiques » que les « projets récompensés ont bénéficié du parrainage de la Ville et de l'accompagnement personnalisé d'un incubateur, qui a aidé les finalistes à développer leurs propositions pour

¹³⁶ <https://www.olympiccities.org/talents-2024/>

¹³⁷ <https://www.olympiccities.org/talents-2024/>

devenir pleinement opérationnels » ce qui a permis à chacun d'entre eux d'être « *bien implanté et identifié dans la métropole francilienne, ce qui a conduit la Ville à s'associer avec eux à certaines occasions* »¹³⁸. Le site donne alors en exemple « *l'association Habibi, qui rassemble réfugiés et habitants à travers la pratique du sport* » et qui « *a participé à l'animation de la Journée olympique 2018. Le 20 juin étant également la journée internationale des réfugiés, l'association et la Ville ont célébré l'amitié et la fraternité dans le sport à travers l'organisation de tournois inclusifs* »¹³⁹. Le fait d'être reconnu d'emblée par un acteur public comme la *Mairie de Paris* s'explique probablement par la convergence des objectifs de *Habibi* relatifs au lien social entre population locale et réfugiée et le besoin pour la ville de se prévaloir de la portée positive de l'organisation des Jeux Olympiques. Le symbole de la participation de *Habibi* à des événements comme la *Journée Olympique* le jour même de la *Journée internationale des réfugiés* assure en effet à la ville un rayonnement positif en même qu'elle permet à *Habibi* une visibilité qui lui permet d'emblée de se positionner comme un acteur relativement reconnu au niveau local.

Formations professionnelles et professionnalisation de l'association

Malgré ces premiers succès, l'association suite à sa création n'est composée que de bénévoles pendant plusieurs mois, et sa volonté de professionnalisation nécessite une reconnaissance sociale toujours plus importante de la part des institutions politiques et sportives. Pauline raconte que le premier « *gros financement* » de 80 000 € a été obtenu en 2018, en réponse à un appel à projets du *CNDS* qui a permis de salarier un premier membre de l'association, Marco « *qui a participé à un programme de Revelation qui s'appelle 'Retour vers l'emploi'* ». Actuellement co-président de *Habibi* avec Pauline, Marco a terminé ces études de langues dans une école de traducteurs interprètes à Paris avant de travailler dans des agences de traduction : « *J'étais soit chef de projet au début, puis je gérais des comptes (...) on était en 2018, j'en avais très concrètement très marre de faire mon travail* » (Marco, co-président de *Habibi*). Alors qu'il avait « *vraiment envie de se réorienter* » il raconte être passé par « une structure qui s'appelle la *Switch collective* », qui proposait à l'époque un « *bilan de compétences* » de manière « *un peu plus spirituelle* » pour « *aligner tes valeurs avec une vocation* ». Dans le récit de son parcours, Marco nous avait par exemple raconté la rencontre quelques années auparavant en Italie d'un demandeur d'asile iranien avec qui il avait « *tissé un*

¹³⁸ <https://www.olympiccities.org/talents-2024/>

¹³⁹ <https://www.olympiccities.org/talents-2024/>

lien d'amitié très fort » avant de venir en France. Cette rencontre a constitué pour lui un « *déclat* » en étant confronté à « *des situations qui étaient complètement hallucinantes* » qui l'ont rendu sensible à la « *thématique de la migration* » qui « *le touchait mais sans plus, dans la mesure où il n'était pas engagé* ». C'est dans ce contexte de réorientation professionnelle qu'il rencontre les confondatrices lors d'une présentation de *Habibi* par le biais de *Revelation* : « *je leur ai dit ce que vous vous dites, ça me parle à plusieurs niveaux. Donc moi je suis un moniteur de boxe si vous voulez, je peux monter un cours de boxe pour l'association* »¹⁴⁰. Marco a alors rejoint *Habibi* au moment où l'association venait de « *gagner un appel à projets dès 2018 pour salarier quelqu'un en 2019* », ce qui lui a permis de devenir le premier salarié de l'association. L'engagement de Marco ou Pauline s'apparente à celui d'« *entrepreneurs sociaux* » agissant dans une logique d'innovation face au recul du rôle de l'État dans certains secteurs à faible rentabilité, dans un contexte de croissance des problèmes sociaux (Boutiller, 2009). Alors que la survie de *Habibi* dépend de sa capacité à capter les financements publics ou privés en perpétuelle évolution, ces derniers possèdent les « *dispositions* » (Lahire, 2013) nécessaires pour pouvoir y répondre de manière adéquate en tirant parti des attentes des financeurs.

Le fait que les premiers financements qui permettent à *Habibi* de se professionnaliser soient relatifs à la création d'un programme de formation professionnelle pour les réfugiés révèle en creux l'orientation dominante des attentes institutionnelles à leur égard. Bien qu'il ne soit pas directement proposé par des instances étatiques, le soutien des initiatives comme *Habibi* par le *CNDS* s'inscrit bien dans une philosophie politique de l'utilisation du sport relative à l'intégration, visant à favoriser l'affiliation sociale et professionnelle des réfugiés par le biais du travail (Puech, Le Yondre et Freedman, 2021). L'association s'est alors professionnalisée principalement en développant diverses offres de formation liées à des métiers en tension comme le « *plan FIT qui veut dire formation inclusion et travail* » visant à former des personnes réfugiées aux métiers d'éducateurs sportifs, ou le « *programme Splash* », destiné à former au métier de sauveteur aquatique. Celles-ci sont uniquement destinées aux personnes bénéficiant d'un statut légal : « *pour toutes les formations, c'est des personnes bénéficiaires de la protection internationale et ça il y a une vraie sélection, parce qu'après derrière, il faut qu'ils puissent être employables* » (Pauline, co-présidente de *Habibi*). Par exemple *Splash* vise à former des « *bénéficiaires de la protection internationale (...) signataires du contrat d'intégration républicaine qui ont envie de s'installer durablement en France* » en proposant à la fois une

¹⁴⁰Nous reviendrons dans une sous-partie suivante sur le parcours sportif de Marco en lien avec les activités proposées à *Habibi*.

« formation au BNSSA qui permet de devenir surveillant de baignades » et un « accompagnement linguistique, social, professionnel, administratif et professionnel » en bénéficiant de subventions de plusieurs institutions publiques départementales, régionales et nationales (Marco, co-président de Habibi). Nous ne détaillons pas ici en détail les offres de formation professionnelle de *Habibi* car notre travail est plutôt centré sur l'analyse des pratiques sportives proposées aux migrants. La multiplicité des prérogatives et des objectifs de cette association permet toutefois de mettre en lumière les priorités politiques publiques liées à l'accueil des migrants. Bien qu'aucune politique publique ne vise directement l'intégration professionnelle des réfugiés par le sport, le fait que la plupart des financements publics que reçoit *Habibi* concernent ce secteur révèle une attente politique à l'adaptation culturelle et à l'insertion professionnelle (Keyhani, 2020). Le contexte politique national français est par exemple marqué par la proposition récente d'une loi gouvernementale visant la création d' « un nouveau titre de séjour 'travail des métiers en tension' qui serait délivré de plein droit aux personnes exerçant une activité professionnelle figurant sur la liste des métiers et zones géographiques caractérisées par des difficultés de recrutement »¹⁴¹. L'objectif de professionnaliser les nouveaux arrivants répond alors à une attente politique centrale concernant l'accueil des populations réfugiées, ce qui permet à *Habibi* à son tour de se professionnaliser et de se légitimer dans la configuration de l'accueil des migrants par le sport. Les membres de *Habibi* contestent par ailleurs la dichotomie entre migrants et réfugiés (Akoka, 2020) en réclamant régulièrement la possibilité de travailler pour les demandeurs d'asile, ou la régularisation des travailleurs étrangers, mais se voient contraints, pour poursuivre leurs activités financées, de répondre à des attentes politiques relatives à la professionnalisation qui ne concernent que les réfugiés statutaires. La légitimité grandissante dont ils bénéficient dans ce domaine leur permet à leur tour de négocier des politiques. Dans un reportage sur TF1, Marco propose ainsi deux mesures au nom des activités de *Habibi* : « permettre aux demandeurs d'asile d'accéder à la formation professionnelle » et « instaurer des licences de sport solidaire ». La position de plus en plus reconnue qu'acquiert *Habibi* dans la configuration de l'accueil des migrants par le sport en répondant à des attentes politiques fortes de professionnalisation des réfugiés lui permet paradoxalement de bénéficier d'un pouvoir d'influence plus important et de militer à plus large échelle pour faire évoluer ces mêmes politiques. À un niveau politique, l'objectif global de l'association est alors « d'arriver à faire

¹⁴¹ <https://www.senat.fr/rap/122-433/122-4339.html>

en sorte que l'accueil en France soit un vrai accueil » et non plus un « parcours du combattant » (Marco, co-président de Habibi).

c. Le financement des activités sportives : construction d'une légitimité

La fait de permettre l'insertion des populations réfugiées dans des filières d'emplois en tension liées au sport a permis à *Habibi* de se légitimer auprès des institutions politiques pour se professionnaliser elles-même en tant qu'association. Celle-ci continue également à proposer des activités sportives aux migrants, très diverses et animées en grande majorité par des bénévoles issus d'horizons variés. D'une manière générale, on remarque que la proposition d'activités sportives est souvent associée à des objectifs politiques plus en rupture avec les politiques migratoires. Pour Pauline, *Habibi* poursuit des objectifs d' « *inclusion sociale et professionnelle* », mais qui se distinguent entre eux dans la mesure où l' « *inclusion sociale est pour tout le monde, donc que ce soit, sans-papiers, migrants, demandeurs d'asile et réfugiés* » pour « *vraiment créer de lien social* » avec le « *double objectif changer le regard des personnes locales sur l'immigration et permettre l'accès au sport à tout le monde* ». Marco présente dans une perspective similaire la mission de *Habibi* comme celle de « *créer du lien social et favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des personnes exilées par le sport* ». L'utilisation du terme d'exilé qu'il « *préfère parce que réfugiés c'est un mot assez restrictif (...) alors qu'il y a plein de statuts très différents* », est ici volontaire dans une posture militante. Le terme d'exilés est en effet souvent utilisé pour déjouer la bipartition entre réfugiés et migrants (Calabrese, 2020) et revendiquer la solidarité et l'accueil inconditionnel (April, 2018). Il traduit ici le fait que « *tout le monde est bienvenu* » au sein des activités sportives de *Habibi* : « *elles sont vraiment ouvertes à tous parce qu'un migrant, ça peut être quelqu'un qui est là pour des raisons absolument pas liées à un danger dans leur pays, donc ça peut être pour des raisons économiques, tu peux être là pour un visa travail, étudiant* » (Marco, co-président de Habibi). L'objectif de la pratique sportive elle-même est alors principalement de « *sensibiliser les personnes* » sur le sujet de la migration et de « *provoquer un changement de regard de la population locale, sur le sujet de la migration* » en mettant en lumière le fait « *que ces personnes qui arrivent nous enrichissent* », constituant un aspect de la migration « *sur lequel aujourd'hui, on a beaucoup moins de visibilité parce ce que c'est médiatisé surtout comme un problème* » (Marco, co-président de Habibi). Marco défend ici clairement une perspective sportive multiculturaliste qui se rapproche davantage de la philosophie politique que nous avons qualifiée d' « *émancipation* » (Puech, Le Yondre et Freedman, 2021). Alors que le financement de formations professionnelles pour les réfugiés est déjà décrit comme un « *casse-*

tête » par les professionnels de *Habibi* (Nadia, Cheffe de Projets Formation, *Habibi*), le financement des activités sportives est encore plus difficile. Alors que le *FSC* n'obtient des financements publics pour les activités sportives que par l'intermédiaire de la *FSGT* dans une posture ouvertement alternative et militante, la posture de *Habibi* est différente, puisqu'en se professionnalisant progressivement, l'association bénéficie relativement rapidement d'une forme de reconnaissance de la part de multiples institutions politiques et sportives. Cette position s'explique, en même temps qu'elle contribue à développer, la propension de ces membres à soumettre des projets susceptibles d'obtenir des financements. Les entretiens montrent que les activités sportives proposées au sein de *Habibi* sont principalement financées par le fonds de dotation d'*Impact 2024*, la *Mairie de Paris* et l'*Olympic Refuge Foundation* (ORF).

L'héritage « gagnant-gagnant » d'Impact 2024

Un moyen de se légitimer auprès de ces financeurs consiste à inscrire ces activités sportives dans la perspective des *Jeux olympiques* à partir de la notion de lien social qui permet de concilier les revendications militantes et engagées des membres de *Habibi* avec les attentes et objectifs de ces institutions. D'une manière générale la directrice *Impact et Héritage* de Paris 2024 déclare que « *pour Paris 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques sont bien plus qu'une compétition sportive, ils sont l'occasion de construire par le sport une société plus inclusive et solidaire* ». La volonté de s'inscrire dans cette perspective est clairement affichée sur le site Internet de *Habibi* qui mentionne :

« Au-delà de la performance sportive, nous sommes convaincus que les migrations représentent une richesse pour tout.e.s et permettent d'élargir nos horizons. C'est pourquoi nous prôtons le vivre-ensemble et que notre association s'inscrit dans les valeurs fondamentales de l'Olympisme : l'excellence, l'amitié et le respect ».

Des travaux classiques en histoire du sport montrent que le sport n'est en soi vecteur d'aucune autre valeur que celles dont la société l'investit (Attali, 2004). Plus particulièrement, les valeurs olympiques en tant que concepts restent abstraites et difficiles à définir, alors que leur interprétation passe toujours par le prisme unique de la perception du monde de chacun (Attali et collab., 2022). Ainsi, la justification de la proposition des activités sportives de *Habibi* par les valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect, instaurées pour la première fois aux Jeux olympiques de Pékin de 2008, est suffisamment floue pour permettre de concilier des

revendications militantes selon lesquelles les migrations représentent une richesse, et un affichage visant à légitimer l'héritage des JO de Paris 2024 selon lequel « *le sport constitue un véritable tremplin de transformation favorable à l'inclusion des personnes réfugiées, puisqu'il encourage la solidarité, la citoyenneté et l'acquisition de compétences* » (site Internet de l'association). Dans la perspective configurationnelle éliásienne, le prestige dont bénéficient les événements sportifs comme les Jeux Olympiques (Attali, 2021) constitue pour Habibi à la fois une « chance d'exercer son influence sur d'autres », mais qui la contraint également à « se soumettre à leur influence » (Elias, 1985 ; 92).

Plus précisément, plusieurs entretiens avec des membres de la direction *Impact et Héritage* du *Fond de dotation Paris 2024* montrent que leurs attentes liées aux retombées sociales de l'évènement sont fortement similaires aux objectifs initiaux de *Habibi* qu'ils renforcent et contribuent à réorienter. Pour Ibrahim, qui est *Chef de Projet Engagement Citoyen* à la *Direction Impact et Héritage* du *Fond de Dotation des JO de Paris 2024* l'objectif du soutien à des projets comme *Habibi* est le suivant :

« *In fine après les jeux, d'un point de vue de la communication vers le grand public : qu'il y ait un vrai changement de regard sur les personnes étrangères en France grâce au sport. Si ça pouvait changer, ce qui va forcément être le cas parce qu'on va avoir le monde entier qui va venir, et qu'on commence à voir des reportages sur le programme Habibi à la télé, dans la presse où ils ont une très bonne surface médias sociaux. (...) Et finalement développer et connaître des gens grâce au sport. Il y a beaucoup d'interculturalité, ils peuvent trouver un emploi, ils peuvent mieux se trouver en étude, ça leur permet un premier accompagnement pour casser ces barrières entre des citoyens européens, français et ou nés en France mais qui sont d'origine ailleurs* ».

Selon lui, les deux principaux objectifs du financement de *Habibi* par le *Fond de Dotation* sont ainsi de « *changer le regard sur tout ce qui concerne les migrations* », et secondairement que « *le sport change des vies* » comme celles des migrants accueillis. Alors que les effets que les Jeux pourront générer font l'objet d'une attention inédite, le Conseil d'administration de Paris 2024 annonce que l'évènement « *doit servir à financer des actions bénéficiant à la population en marge de l'organisation des Jeux olympiques. Trois types d'actions sont particulièrement visés : 'le sport pour bouger plus', 'le sport pour éduquer' et*

*'le sport pour changer de regard' »¹⁴². Ce triptyque montre l'importance inédite accordée à l'héritage social et culturel des JO « par l'intermédiaire des effets d'entraînement susceptibles d'être générés par l'événement », en privilégiant une population en partie éloignée du sport et de sa pratique (Attali, 2019). On remarque que concernant *Habibi*, la pratique des activités physiques et sportives des migrants n'est pas affichée comme une fin en soi « pour bouger plus », mais s'inscrit plutôt dans les deux autres types de transformation sociale escomptés. Il s'agit bien en effet premièrement de « changer le regard » des personnes éloignées *a priori* des problématiques que rencontrent les migrants que la pratique sportive est censée révéler de par la visibilité créée par l'événement et la médiatisation des programmes financés. Pour le *Fond de Dotation des JO 2024*, le financement de programmes sportifs d'accueil des migrants comme *Habibi* vise ici explicitement à « communiquer vers le grand public » pour lui permettre d'incarner et de diffuser des modèles de pensée concernant l'évolution du regard sur les personnes migrantes. Ce point de vue sur l'intérêt de la pratique sportive est partagé au sein de la direction *Impact et Héritage* du *Fond de dotation Paris 2024*. Un entretien avec Floriane, qui est chargée de mission au Fond de Dotation des JO 2024 montre également que l'attente prioritaire à l'encontre de *Habibi* est « ce qu'ils démontrent au quotidien en termes de message » et secondairement d'utiliser le sport comme un moyen pour « permettre aux personnes réfugiées de jouer, de s'insérer, de rencontrer du monde, d'apprendre la langue via la pratique sportive » pour finalement « s'insérer et mieux se sentir ». Le *Plan Héritage et Durabilité* des JOP de Paris 2024 préconise lui aussi trois grands types d'« activités socio-sportives » visant à développer « l'inclusion et la solidarité » parmi lesquelles l'activité sportive « porteuse de valeurs » consiste à utiliser le sport pour « diffuser des messages faisant la promotion des valeurs citoyennes telles que la cohésion sociale ou la prévention et le traitement des dérives »¹⁴³. En visant spécifiquement l'« intégration des personnes en situation de précarité ou d'exclusion, notamment les personnes réfugiées », Paris 2024 affiche alors l'objectif de « faire évoluer la perception des stéréotypes en termes de racisme et de sexisme auprès des bénéficiaires des projets accompagnés, d'assurer un taux de sortie positive des bénéficiaires des actions d'insertion par le sport ou encore d'augmenter la part des bénéficiaires ayant acquis des soft-skills »¹⁴⁴. Au moment du lancement du fond de dotation en 2019, les objectifs*

¹⁴² Jean Damien Lesay, « JO - Un fonds d'amorçage de 50 millions pour l'héritage de Paris 2024 », banquedesterritoires.fr, 24 janvier 2019.

¹⁴³ Plan Héritage et Durabilité des JOP de Paris 2024 ; 92. Source : <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/09/Paris2024-210830-Legacy-Plan-FR.pdf>

¹⁴⁴ Plan Héritage et Durabilité des JOP de Paris 2024 ; 93. <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/09/Paris2024-210830-Legacy-Plan-FR.pdf>

initiaux de *Habibi* lui permettent ainsi de répondre parfaitement aux attentes « immatérielles » liées à l'héritage de Jeux Olympique (Collinet et Schut, 2020). L'utilisation du sport comme « *moyen de rencontre dans un autre cadre* » ou comme « *outil de professionnalisation* » constitue pour *Habibi* une ressource à faire valoir parfaitement adaptée à la revendication d'un héritage social et culturel pour les JO de Paris 2024 (Attali, 2020). En retour, l'augmentation de la visibilité et du prestige social associé à la reconnaissance par l'institution olympique oblige *Habibi* à se conformer aux attentes liées à l'héritage social. Sur le plan des configurations sociales, Elias montre en effet que l'affiliation à un groupe établi s'accompagne de la soumission aux normes qu'il édicte (Elias et Scotson, 1997). On retrouve bien sur le site Internet de l'association une insistance sur les valeurs olympiques d'amitié ou l'acquisition de compétences et le développement de la citoyenneté pour les personnes réfugiées.

Alors que la poursuite des records et des exploits sportifs a pendant longtemps fonctionné comme un « mythe social » (Bouchard, 2013) associé à l'idée de croissance, les grands événements sportifs n'avaient pas à se justifier. À un moment où le « show sportif » se donne en miroir idéal de la société en créant un mythe à travers le spectacle, l'image et l'évènement, ses enjeux même le soumettent à de nouvelles pressions et remises en question (Vigarello, 2002). L'acceptabilité sociale des grands événements sportifs ne va plus de soi comme en témoignent les contestations dont ont fait objet les candidatures de plusieurs villes européennes aux JOP de 2024 (Bourbillères et Koebel, 2020). En France, alors que de nombreuses personnes interrogées se disant défavorables à la tenue des JO à Paris en raison de la dimension économique de l'évènement, elles ne manifestent pas pour autant un rejet massif du sport olympique et des valeurs qui lui sont classiquement attribuées (Collinet, Delalandre et Beaudouin, 2020). Un moyen pour les organisateurs de légitimer les grands événements sportifs tels que les JO est alors d'insister sur l'héritage, devenu un enjeu-clé de leur réussite (Attali, 2019). La mise en avant de la dimension sociale et inclusive des JO de Paris 2024 à travers le financement de projets sportifs destinés aux migrants comme *Habibi* sert alors de caution morale pour préserver le bien-fondé d'un tel évènement. Pour préserver le mythe, le sport olympique se doit d'être engagé au nom de la « pureté » (Vigarello, 2002). La mise en visibilité de projets sportifs comme *Habibi* dont les objectifs correspondent à des besoins sociaux vertueux comme le lien social ou l'insertion professionnelle des réfugiés permet aux organisateurs des JOP de garantir leur image et leur respectabilité. Le discours des organisateurs visant à présenter des JOP « *exemplaires* » dans Plan Héritage et Durabilité des JOP de Paris

2024 s'inspire alors nécessairement d'acteurs de terrain comme *Habibi* qui occupe une place de plus en plus importante et reconnue dans l'accueil des migrants par le sport à Paris.

À son lancement, les membres de *Habibi* y voient une opportunité de financement indispensable pour son développement et font correspondre les actions et objectifs de l'association avec les enjeux sociaux et politiques de l'accueil des migrants par le sport en France. Alors que la (re)construction de la légitimité olympique passe par l'adhésion de la population notamment liée aux retombées sociales de l'évènement, la grande correspondance des objectifs d' « inclusion et de solidarité » avec ceux de *Habibi* montre que les organisateurs s'inspirent en retour des actions et objectifs des acteurs de terrain les plus influents. Plus le discours relatif à l'accueil des migrants par le sport est d'actualité et correspond aux mises en œuvre des associations, plus la rhétorique olympique est alors susceptible de fonctionner. L'avantage de l'association *Habibi* est alors de permettre au comité d'organisation des *JO de Paris 2024* de démontrer sa participation à la réalisation d'actions concrètes sur le terrain de la solidarité et d'inclusion.

Reconnaissance et influences réciproques avec la Mairie de Paris

Alors que le *FSC* montrait d'importantes difficultés à se faire reconnaître au niveau municipal, Marco décrit au contraire « *les relations excellentes* » de *Habibi* avec la *Ville de Paris* :

« *Il y a un vrai soutien, la ville nous aide à plusieurs niveaux donc sur la mise à disposition pour chercher des créneaux, sur la formation aussi ils sont hyper impliqués. Moi j'ai l'impression et j'espère que c'est partagé et qu'ils nous apprécient beaucoup, parce qu'ils voient que ce qu'on fait sur le terrain est un besoin avéré et qu'on y répond du mieux possible* ».

Un entretien réalisé à deux avec Céline qui est *Chargée de mission Réfugiés*, et Franck qui est *Chef de projet Relations Internationales* à la Mairie de Paris montre que l'utilisation du sport dans la perspective de l'insertion professionnelle des réfugiés est le facteur principal permettant de bénéficier d'une reconnaissance et d'un financement public de ses activités sportives. La première indique en effet que la Ville de Paris accorde une importance à « *développer la pratique du sport et l'insertion professionnelle par le sport* », et pour le second :

« *L'avantage de Habibi c'est qu'ils sont exactement dans la philosophie du projet 2024. C'est-à-dire que ce n'est pas simplement du sport, c'est d'utiliser le sport pour des plus grands*

enjeux, donc l'inclusion des personnes. Ils travaillent beaucoup déjà sur l'insertion professionnelle, donc il est à parier que cet investissement va continuer parce qu'il touche à des thématiques, à des enjeux, des problématiques qui vont au-delà du cadre des jeux et qui resteront sur le territoire parisien après les jeux ».

Ces deux extraits montrent que la *Mairie de Paris* est disposée à financer des pratiques sportives aux migrants à condition de travailler en parallèle sur des enjeux sociétaux jugés prioritaires comme l'insertion professionnelle. Contrairement aux autres institutions publiques comme la *Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés* (DIAIR) qui ne financent que les formations professionnelles, la *Mairie de Paris* joue également un rôle important dès la création de *Habibi* de soutien aux activités sportives proposées. De plus, alors que la plupart des formations financées par les institutions publiques sont réservées aux réfugiés puisque « *l'État ne finance pas les sans-papiers* », la mairie de Paris est décrite par Pauline comme « *hyper ouverte* » sur cette question puisqu' « *ils vont financer les sans-papiers ou les demandeurs d'asile* ». La Mairie de Paris se revendique en effet sur son site Internet comme « *une ville accueillante, solidaire et fière de sa diversité culturelle* »¹⁴⁵. La Ville s'engage à « *accueillir et intégrer au mieux les personnes venues, seules ou en famille, chercher refuge sur son territoire* » ou répondre « *aux besoins fondamentaux des exilés les plus précaires* ». L'utilisation du terme d'*exilé* par la Ville est évocatrice puisqu'il permet là aussi de refuser la distinction établie entre « migrants » et « réfugiés » (Akoka, 2020). Cet aspect contestataire est également exprimé plus clairement à partir de l'idée que « *l'accueil des demandeurs d'asile relève par nature des compétences de l'État* », mais que la Ville de Paris s'est toutefois engagée « *au-delà de ses champs traditionnels d'intervention dès l'apparition des premiers campements d'exilés en 2015* », qui constituaient les « *premiers signes d'une crise humanitaire qui se poursuit encore aujourd'hui* »¹⁴⁶. La Ville de Paris tente ainsi de positionner ainsi dans le contexte de la « *crise des politiques de l'asile* » de 2015 du côté des associations qui se sont déployées face à l'inaction des États (Wihtol de Wenden, 2018).

Un entretien mené avec Judith, la Directrice de la *Maison des réfugiés*, permet d'illustrer cette position de la ville de Paris concernant l'accueil des migrants. La *Maison des Réfugiés* est « *un dispositif de la ville de Paris piloté par Emmaüs Solidarité qui a réuni jusqu'à 400 associations pour réfléchir à un autre accueil* » ne consistant pas uniquement en « *un accueil*

¹⁴⁵ <https://www.paris.fr/pages/accueil-et-hebergement-des-refugies-4279>

¹⁴⁶ <https://www.paris.fr/pages/accueil-et-hebergement-des-refugies-4279>

administratif mais un accueil beaucoup plus chaleureux » (Judith, Directrice Maison des réfugiés). Cette structure propose notamment une variété d'activités « *de formation, de débats et de recherche, des cours de français et de nombreux événements festifs et culturels (concerts, expositions), des ateliers artistiques et séances de sport* »¹⁴⁷. Judith revendique de ne demander « *jamais le statut* » et de proposer un « *accueil inconditionnel qui est le principe fondateur d'Emmaüs solidarité* » même si « *cela dépend des dispositifs dans lesquels on veut les orienter* ». La *Maison des réfugiés* témoigne alors des relations d'interdépendance tissées entre la Mairie et les nombreuses associations parisiennes dont le nombre s'est largement étoffé suite à la crise de 2015, de nombreux Parisiens voyant arriver « les migrants en bas de chez eux » (Coutant, 2018). En relation avec les initiatives militantes mises en place, la *Ville de Paris* propose à la fois de répondre aux besoins substantiels immédiats des migrants, de leur proposer des activités culturelles et sportives de manière inconditionnelle, et également de préparer leur avenir sur le territoire « *la réponse aux besoins fondamentaux des exilés les plus précaires et leur intégration dans la Cité constituent, non pas des étapes successives, mais les deux dimensions indissociables d'une politique d'accueil digne, de qualité et qui s'inscrit dans la durée* »¹⁴⁸.

Le financement de *Habibi* sur les deux versants des activités sportives ouvertes à tous et des formations professionnelles proposées entre en parfaite cohérence avec cette politique publique locale. La *Ville de Paris* s'inscrit de ce fait dans un réseau relationnel (Elias, 1990) où elle est dépendante des associations locales d'accueil des migrants dont elle subit l'influence en même temps qu'elle contribue à les transformer. Par exemple, alors que le *FSC* n'obtient pas de financement municipal probablement en raison de son absence d'activités intégratrices et de débouchés professionnels, ainsi que celle de nombreuses autres associations parisiennes militant pour un accueil inconditionnel, transforme probablement les perspectives politiques locales. Dans le même temps, en finançant une association comme *Habibi* qu'elle accompagne depuis sa création, elle contribue à faire exister et rendre plus visibles et influents des acteurs sportifs qui permettent de préparer la vie future des migrants sur le territoire. La reconnaissance par la *Mairie de Paris* de *Habibi* comme une association sportive permettant d'utiliser le sport à des fins d'insertion professionnelle constitue une « étiquette » à la fois distinctive et intégrative (Delzescaux, 2016). Elle signifie l'appartenance à une catégorie d'acteurs jugés suffisamment essentiels pour être financés. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une volonté

¹⁴⁷ <https://www.paris.fr/pages/accueil-et-hebergement-des-refugies-4279>

¹⁴⁸ <https://www.paris.fr/pages/accueil-et-hebergement-des-refugies-4279>

de se distinguer chez *Habibi* comme une fin en soi comme c'est le cas dans la société de cour, mais d'une « *lutte pour le statut social et le prestige* » (Elias, 1974 ; 49) qu'exige leur statut d'association d'accueil des migrants qui se professionnalise et la structure spécifique des rapports sociaux, caractérisés par un espace concurrentiel de financement incertain. La démonstration de son utilité sociale liée à la professionnalisation des réfugiés ne relève alors pas de la seule volonté des acteurs de *Habibi* mais se constitue dans le réseau de contraintes sociales qui accorde une valeur à cette dimension.

Historiquement, le développement des fédérations sportives procédait du besoin d'établir des règles communes propices à l'organisation de compétitions (Defrance, 2006). Cette dimension est à l'heure actuelle insuffisante et des attentes politiques concernent de plus en plus leur mission éducative et sociabilisante. Les fédérations développent alors des projets éducatifs, valorisent l'importance de l'acquisition de certaines valeurs et mettent en avant les actions de leurs clubs en faveur de la « cohésion sociale » (Tribou, 2015 ; 238). Cette mutation des missions sportives ne va pourtant pas de soi. Dans le cas de l'accueil des migrants, le développement de *Habibi* indique que de nouveaux « entrepreneurs » du « socio-sport » sont plus adaptés à un mode de fonctionnement basé sur les réponses à de multiples appels à projets.

Alors que l'étiquette caractérisant *Habibi* lui permet de continuer à financer des activités sportives, on peut se demander comment celles-ci évoluent au fur et à mesure de la position toujours plus centrale de l'association dans la configuration sociale de l'accueil des migrants par le sport. Les pratiques sportives elles-mêmes évoluent-elles au fur et à mesure de la professionnalisation de l'association ?

d. Les activités sportives proposées entre légitimation et contestations politiques

D'après Pauline, la proposition initiale d'activités sportives pour les migrants part du constat d'absence de possibilité d'accès à la pratique sportive « *à part ce running du jeudi et parfois Singa qui faisait un peu de sport mais vraiment pas beaucoup* » (Pauline, co-présidente de *Habibi*). En parallèle des ateliers de professionnalisation et des premiers financements de l'association sont mis en place des activités sportives de façon informelles. Celles-ci correspondent alors à l'idée de simplement proposer des activités sportives difficiles d'accès visant l'« émancipation » des migrants (Puech, Le Yondre et Freedman, 2021). Les activités sportives de l'association se sont en effet structurées en premier lieu à partir du constat de Pauline que « *c'est impossible de faire du foot dans un club quand tu es exilé, que tu ne parles pas bien français, que tu n'as pas de ressources, que tu n'as pas de contact, que t'as pas*

d'équipement et que tu ne joues pas très bien ». Lors des premiers mois de l'association, Pauline raconte « *des premiers tournois de football pendant huit semaines de foot tous les samedis* » avec « *nos potes et toutes les personnes avec un parcours d'exil qu'on connaissait* ».

Cette proposition d'activités sportives s'est alors enrichie au fur et à mesure de la possibilité de trouver de nouveaux espaces sportifs disponibles et des compétences de chaque nouveau bénévole qui rejoignait l'association. À la différence du *FSC*, la reconnaissance sociale dont bénéficie par ailleurs *Habibi* notamment pour ses activités d'insertion professionnelle par la Ville de Paris lui permet de bénéficier relativement rapidement d'installations sportives. Dans le cas du *FSC*, la reconnaissance grandissante de l'association par les institutions sportives constitue un atout pour le recrutement de bénévoles souvent intéressés conjointement par la solidarité à l'égard des migrants et leur propre pratique sportive. Ce constat se vérifie également dans les cas des activités sportives proposées à *Habibi*. Nous avons mené des observations principalement au sein de trois activités proposées¹⁴⁹ : la course à pied, le football¹⁵⁰ et la boxe.

Concernant la course à pied, les bénévoles s'occupant de l'organisation, et les participants locaux réguliers aux séances¹⁵¹ expriment un double intérêt pour l'engagement associatif auprès des migrants, et pour la pratique sportive elle-même. Par exemple Émilie nous indique qu'elle a « *testé plein de sport, mais jamais fait vraiment d'autre que le running* » et qu'elle « *venait de s'installer dans le quartier* », et qu'elle « *cherchait un groupe pour courir* » (Émilie, bénévole). *Habibi* lui a alors permis de « *donner une dimension un peu différente à ces séances-là* » alors qu'elle était également « *intéressée par la vie associative* » : « *c'est venu après sur l'intégration des personnes exilées parce que dans le 19^e, il y a beaucoup de gens à la rue. Du coup je m'étais dit 'Il faut trouver un moyen de les intégrer' et moi c'est ce moyen où je me sens... Où je trouve ma place quoi* ». Marine, l'autre organisatrice de l'activité running, raconte que son engagement est d'abord parce qu'elle avait aperçu « *des tentes le long du canal* » qui l'avaient « *choquée* » qu'elle a « *commencé à faire des maraudes avec une asso du quartier* » (Marine, bénévole). Elle raconte avoir connu *Habibi* par la Ruche et que la course

¹⁴⁹ Nous avons également participé pendant plusieurs semaines aux séances sportives de yoga mais celles-ci étaient principalement investies par des participantes françaises. Il nous est apparu extrêmement compliqué de mener une enquête auprès de la seule femme migrante avec laquelle nous avons pu échanger dans ce cadre, dans la mesure où la participation de cette dernière était très irrégulière et que nous n'avons pu échanger avec elle que très rapidement à l'issue de deux séances.

¹⁵⁰ Nous analyserons davantage le football dans notre troisième partie portant sur les expériences des migrants car les séances sportives sont entièrement mises en place par Assane, un ancien participant réfugié d'origine soudanaise.

¹⁵¹ Nous avons également réalisé des entretiens avec des migrants organisateur et participant aux séances, que nous analyserons dans une troisième partie.

en groupe lui convenait bien : « *quand j'ai entendu le running, je me suis dit trop bien, je peux encore courir avec des gens, je prends beaucoup moins de plaisir à courir toute seule (...) Et après j'aime bien parce que ce n'est pas une compétition entre les gens* ». Marine s'inscrit ainsi dans une culture sportive à vocation de loisir « *analogique* » dans la mesure où elle privilégie les sensations de plaisir ou la convivialité (Loret, 1995). D'autres participants bénévoles privilégient à l'inverse plutôt des notions d'effort et persévérance, mais apprécient également un engagement dans la pratique sportive relativement souple. Alexandre commence par exemple les entraînements de course à pied, car il avait « *envie de faire un marathon et donc j'étais content d'aller m'entraîner quoi* ». Ophélie décrit également sa motivation de départ pour « *se préparer aussi pour une compétition* » alors que Romain dit s'entraîner régulièrement « *sur de très longues distances* », ce qui « *lui plaît bien* », car cela lui permet de juste garder une « *condition physique générale* » qui lui permet de faire « *du trail, de l'endurance pure* ». Ces trois participants voient également dans les séances de running avec *Habibi* le prolongement d'autres activités associatives destinées aux migrants dans lesquelles ils sont par ailleurs engagés. Ophélie décrit par exemple un engagement « *vraiment large pas que pour les réfugiés* » dans lequel elle effectue « *des cours de français, des maraudes, des distributions de produits, ou de vêtements* ». Vincent décrit également son engagement dans un collectif de solidarité auprès des migrants : « *en général c'est déjà la nourriture, la boisson, Et maintenant il y a du suivi aussi dernièrement, surtout avec tous les Afghans, pour trouver les meilleures solutions d'hébergement* ». La position désormais « *établie* » de *Habibi* dans la configuration engendre en effet des relations étroites, des échanges sociaux et des « *habitudes communes de coopération* » avec d'autres associations d'accueil des migrants qui « *facilitent les relations humaines* » (Elias et Scotson, 1997 ; 182). Romain indique par exemple qu'il « *retrouve des gens au collectif qu'il voit à Habibi et aussi à d'autres associations d'accueil, c'est là qu'on s'aperçoit que le tissu est assez restreint* ».

Ces entretiens montrent également que le groupe de course à pied de *Habibi* permet de concilier l'engagement associatif militant des bénévoles et leurs différentes motivations sportives. Les organisatrices du groupe considèrent que leur rôle principal consiste à inclure les personnes de différents niveaux sportifs dans les séances :

« *Accueillir les nouvelles personnes à chaque fois, bien leur expliquer comment se déroule une séance. Faire attention qu'on n'aille pas trop vite ou trop lentement que la séance se passe bien pour tout le monde, les anciens et les nouveaux. (...) Que ce soit ouvert à tous les*

niveaux, à toutes les séances. Que ceux qui veulent courir plus peuvent courir plus en faisant ce système de boucle, en allant cherchant ceux qui vont plus lentement » (Émilie, bénévole).

Les objectifs du sport ne sont alors pas pensés différemment pour les migrants que pour les locaux :

« Je pense qu'au même titre que les Français, ça leur sert à avoir une activité sportive régulière, ça leur sert à voir du monde hors de leur communauté. Que ce soit les Français qui restent souvent entre français et les réfugiés qui restent souvent entre communautés. Et ceux qui aimaient déjà courir, ou qui aimaient faire du foot souvent c'est plus compliqué par soi-même d'aller trouver un club, d'adhérer parce que c'est payant. Alors que là, Habibi c'est gratuit, tu viens quand tu veux t'as aucune obligation, t'as des comptes à rendre à personne. Donc quand tu es réfugié, c'est quand même plus facile d'avoir des trucs faciles d'accès » (Marine, bénévole).

Ces entretiens avec les encadrants bénévoles du groupe de course à pied montrent que les objectifs principaux n'ont pas évolué depuis la création de l'association puisqu'il s'agit toujours de permettre la pratique d'une activité sportive difficile d'accès et de favoriser la création de lien social entre les populations locales et réfugiées. En particulier, l'objectif d'épanouir les migrants est ici mis en œuvre en proposant des activités sportives plaisantes et agréables, offrant aux migrants une expérience positive synonyme de souvenir de leur pays d'origine (Barou, 2013).

La transformation principale liée à la reconnaissance plus importante de l'association tient alors davantage dans la multiplication du recrutement de bénévoles, constituant « un groupe hétérogène », qui se politise au fur et à mesure de ses agissements, et à la recherche d'un « engagement souple, sans contrainte d'adhésion ou de régularité » (Masson Diez, 2018). Alexandre, qui était l'un des premiers créateurs du groupe avec *La Ruche* indique en effet que : « ce qui est génial, c'est que je suis de moins en moins l'organisateur là ça tourne clairement sans alors que ce n'était pas le cas avant ». On observe alors une relative politisation des nouveaux bénévoles participant au groupe de course à pied qui adoptent un point de vue plus nuancé sur les politiques d'accueil qu'au FSC en disant qu'il « y a quand même pas mal de trucs avec la DIAIR ou les subventions d'impact 2024 » à Habibi qui font que « depuis 2019 ça bouge un peu plus », même si la politique d'accueil souffre d'« un manque d'envie » (Marine, bénévole) ou « qu'on pourrait faire plus, mieux et être plus ouverts » (Émilie, bénévole). Les

subventions publiques perçues ainsi que les financements liés aux Jeux Olympiques ont tendance à dépolitiser les discours militants. Partant des mêmes constats des difficultés quotidiennes ou d'accès à la pratique sportive, ces bénévoles de *Habibi* font valoir une vision moins contestataire des politiques d'accueil qu'au *FSC*, même si, dans le même temps la pratique de la course à pied vise à donner la possibilité de « moments d'inclusion sociale » aux migrants (McDonald, Spaaij et Dukic, 2019) dont ils ne bénéficient pas forcément par ailleurs. La logique de la course à pied est retravaillée pour donner la possibilité au plus grand nombre de participer, mais sans adaptation spécifique aux populations migrantes. L'accès à une activité sportive en elle-même constitue pour ces bénévoles un motif suffisant à légitimer l'importance des séances de course à pied, auxquelles ils participent pour accéder eux-mêmes à une forme de plaisir lié au sport.

La proposition des séances de boxe par *Habibi* se distingue légèrement de cette logique. Au-delà de l'unique pratique sportive, on y distingue également une volonté de formaliser des adaptations socio-sportives visant à faire de l'activité un support de transformation des migrants. Celles-ci sont principalement proposées par Marco, qui occupe une place plus centrale dans l'association dont il est le co-président. Celui-ci raconte avoir « *toujours été assez sportif* », ayant pratiqué plusieurs sports depuis son plus jeune âge en Italie, notamment le football de manière informelle sur un « *terrain en bas de chez lui* », le « *volley en équipe* », la natation, du karaté « *dans un club* » et « *un peu de boxe anglaise* ». À son arrivée à Paris, poussé par l'« *envie de se remettre un peu au sport* », il intègre d'abord le *Paris-Arc en Ciel*, un club « *qui lutte contre les discriminations pour les personnes LGBT* », avant de commencer la boxe française « *un peu par hasard* » alors qu'il « *avait envie de reprendre un sport de combat* ». Il apprécie rapidement non seulement le sport en lui-même « *qui a les trois, les coups sont esthétiques, efficaces et c'est un sport éducatif* », mais aussi « *le fait qu'il y ait un côté un peu collectif parce qu'il y a vraiment des dynamiques qui se créent dans un club* » (Marco, co-président de *Habibi*).

Alors qu'il était « *vraiment passionné* » et « *hyper investi dans le club pour encadrer les autres* », Marco obtient « *les gants jaunes qui sont peu pour les arts martiaux l'équivalent de la ceinture noire et qui te donnent la possibilité de passer un monitorat* ». Cette socialisation sportive fait naître chez lui l'idée que la boxe française possède des propriétés éducatives particulières. Cette vision de la boxe comme un « sport éducatif » correspond à point de vue majoritairement partagé sur l'activité y compris dans les analyses de Wacquant concernant la

pratique de la boxe anglaise des hommes noirs de classes défavorisées à Chicago, qui entraîne selon lui l'inculcation des normes de groupe et le respect d'une discipline particulière (Wacquant, 2000). Marco exprime dans le même temps un goût pour l'aspect ludique de la pratique de la boxe française, où l'affrontement est soumis à des règles très strictes permettant de civiliser le jeu (Huizinga, 1951). Les qualifications professionnelles et l'attrait de Marco pour la boxe française constituent sa « *porte d'entrée* » à *Habibi* où il commence à proposer des séances de boxe à partir de 2018. Celles-ci se différencient toutefois de l'activité telle qu'elle est pratiquée dans les clubs traditionnels. Dans la même logique que la course à pied, l'attention principale se porte dès le départ sur la possible participation de tous :

« Il y a vraiment une envie d'être inclusif. Et donc il ne faut pas que le niveau sportif, le niveau de pratique soit un frein au sport. Il y a toujours cette envie de faire connaissance et de se parler, d'avoir des moments conviviaux en amont ou après la séance, où on passe du temps ensemble » (Marco, co-président de *Habibi*).

En reprenant la distinction établie par Jeu entre un sport apollinien et dionysiaque (Jeu, 1987), on remarque que Marco accorde à sa propre pratique des valeurs de courage et de dépassement de soi dans « *la partie compétition pour se dépasser et aller au-delà de ses peurs* » (Marco, co-président de *Habibi*), qu'il cherche toutefois à éviter dans les pratiques sportives proposées aux migrants. Même s'il met l'accent sur l'esthétique du geste en boxe française dans les deux cas, l'accessibilité et la convivialité des échanges sont prioritaires dans son enseignement à *Habibi*. Cet aspect d'une pratique sportive plus légère est commun selon lui à toutes les activités sportives proposées par *Habibi* où « *il y a une base et des fonctionnements communs pour que toutes les activités passent par un esprit de loisir* » visant à « *éviter les séances dans un esprit de compétition* ». Cet argument est cohérent avec la professionnalisation de *Habibi* comme association socio-sportive dont, le terreau du développement se situe historiquement dans le secteur de l'animation socioculturelle dont les acteurs sont idéologiquement opposés au monde du sport et à ses valeurs traditionnelles de compétition (Koebel et Stahl, 2012). De plus, à la différence du groupe de course à pied dans lequel la participation sportive représente une finalité pour les organisateurs, la pratique de la boxe s'inscrit dans l'esprit de Marco dans une véritable intention éducative :

« L'idée, c'est que les personnes fassent du sport et qu'ils progressent en boxe. Mais finalement pour moi ce n'est pas le but principal s'ils ne font pas le fouetté parfaitement (...) Il y a une exposition au français. J'essaie de mettre l'accent sur des mots pour qu'ils s'imprègnent

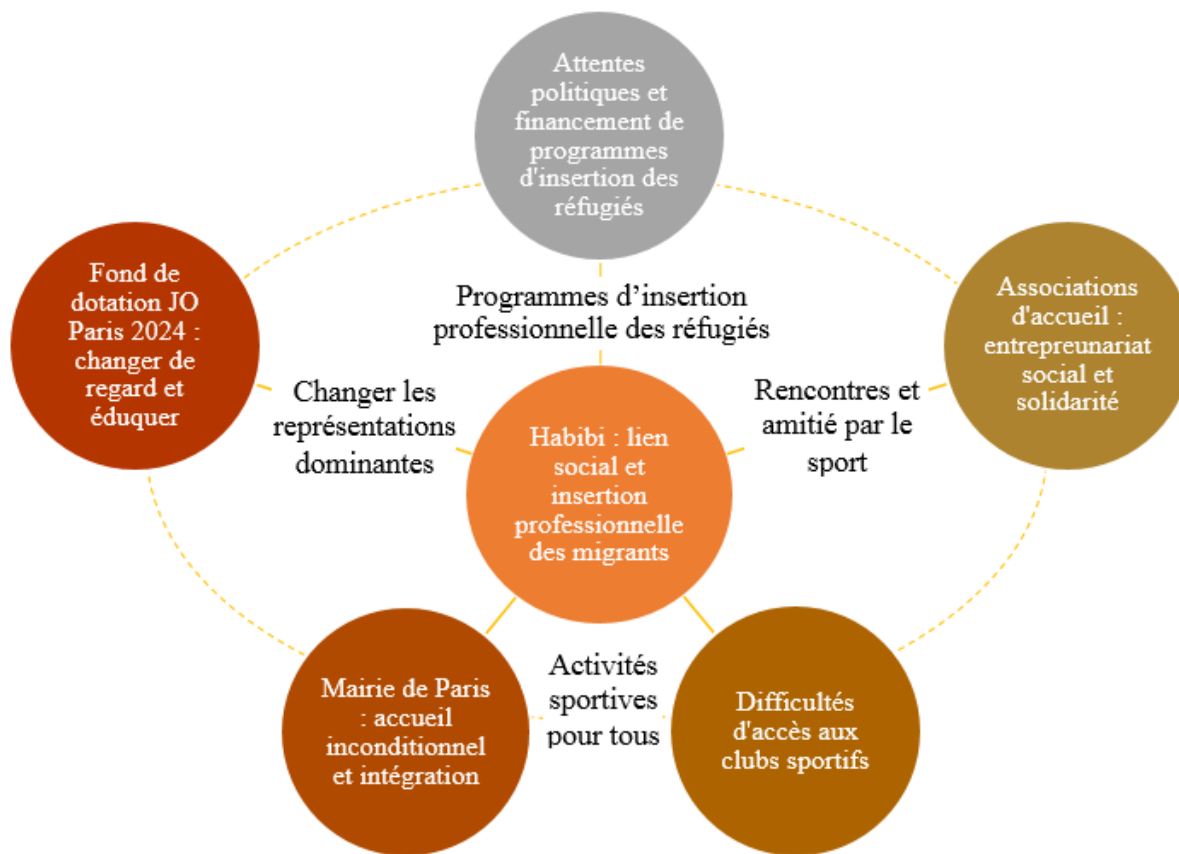
du langage sportif (...). Le but final qui est de valoriser, de mettre en confiance, de prendre sa place dans la communauté et dans ce groupe» (Marco, co-président de Habibi).

Cet extrait montre que les objectifs éducatifs sont prioritaires dans l'esprit de Marco sur les acquisitions techniques en boxe française. Il nous indique alors qu'une perspective actuelle du travail de *Habibi* et de « *formaliser un peu une base commune de fonctionnement, pour que quelqu'un qui intègre l'association ait un référentiel* ». Ces aspects concernent dans le cas de la boxe « *l'accueil avec tout le monde, où on se montre du respect en se saluant* », puis la séance sportive elle-même avec « *une adaptation et donc des techniques qui sont montrées plutôt que juste expliquées, une adaptation avec la langue* », ou une « *valorisation des personnes en appelant toujours quelqu'un qui n'est pas forcément notre coach pour les démonstrations sauf si vraiment c'est difficile* ». Cela permet selon lui aux participants de se sentir valorisés et « *reconnus dans le groupe, donc il y a des petites choses qui ne sont pas faites au hasard et donc ça responsabilise aussi les personnes* ».

Ces extraits montrent que la construction d'un savoir pratique commun et partagé constitue désormais une préoccupation importante au sein de *Habibi*. Ce « *savoir à formaliser* » est ici envisagé non pas comme « *un outil de transformation de soi, mais davantage comme une ressource stratégique* » (Le Yondre, 2016) pour la valorisation des personnes migrantes par les échanges et la reconnaissance dans le groupe. On voit ici que pour Marco, la proposition de cours de boxe à *Habibi* devient au fur et à mesure de la professionnalisation de l'association non seulement un moyen de proposer une activité sportive plus inclusive pour contourner les difficultés d'accès, mais également une démarche visant à adapter l'activité sportive pour travailler des besoins éducatifs particuliers identifiés chez les migrants. Celle-ci ne consiste alors plus à faire du sport une finalité propre, mais également à utiliser la situation sportive en elle-même pour produire des effets de transformation des migrants. Marco transforme alors son propre enseignement de la boxe pour en faire une véritable activité socio-sportive au fur et à mesure que *Habibi* se professionnalise. Le fait qu'il occupe la position de vice-président au sein de l'association explique probablement son rôle précurseur et proactif pour diffuser cette démarche ainsi que la forte connexion entre les visées transformatives et éducatives des séances de boxe et les objectifs plus généraux de *Habibi*. La position centrale de Marco dans l'association lui permet d'associer des objectifs initialement développés dans des espaces différents des pratiques sportives, aux logiques des séances sportives en elles-mêmes. Alors que les activités sportives à *Habibi* relèvent principalement d'un engagement militant visant à

transformer les images médiatiques hostiles et suspicieuses quant à la moralité des migrants (Wihtol de Wenden, 2020) par la rencontre avec la population locale, les séances de boxe de Marco privilégient également une utilisation du sport au service de l'acquisition d'attitudes, de dispositions psychologiques et de compétences utiles à l'intégration. Le sport est mis ici en lien avec les attentes politiques qu'il connaît parfaitement du fait de sa position conjointe d'animateur des séances de boxe, et de directeur de l'organisme de formation de l'association. Le schéma ci-dessous illustre les multiples réseaux de relations et d'influences dans lesquels s'inscrit l'association *Habibi*.

Schéma 3 – Réseau de relations de *Habibi* avec les acteurs de l'accueil des migrants par le sport en France



Chapitre 5 : pratiques et influences transnationales de l'accueil des migrants par le sport en Europe

A. Le projet *Terrains d'avenir* : enjeux de visibilité olympique et régulations locales

a. L'accueil des migrants pour faire vivre les « valeurs » de l'olympisme

Le financement des activités sportives de *Habibi* par le *Comité International Olympique* (CIO) semble inédit à plusieurs égards. Tout d'abord, il constitue la première tentative, à l'initiative d'un acteur international privé, de coordination des activités des multiples programmes d'accueil des migrants par le sport en France, dans un projet centré ici sur la région parisienne. Ensuite, le programme d'accueil des réfugiés *Terrains d'avenir* de l'*Olympic Refugee Foundation* (ORF) du CIO est à cette occasion mis en œuvre pour la première fois dans un pays occidental. Associé à un contexte français très morcelé, la tenue des *JO de Paris 2024* permet de comprendre cette situation dans la mesure où elle rend visible à très large échelle les activités d'accueil des migrants par le sport de l'*ORF*.

Le site Internet du comité olympique affiche que l'ORF a été créée en 2017 dans l'objectif « *de créer des installations sportives sûres, de base et accessibles dans les zones où se trouvent des réfugiés, une population migrante déplacée et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays* »¹⁵². Travaillant « *en étroite collaboration avec le HCR, les partenaires concernés et les autorités locales sur le terrain* », l'ORF vise le développement « *des activités sportives et des projets de développement social qui peuvent être mis en œuvre de manière durable dans ces environnements sûrs* » à partir des « *dons généreux des partenaires du Mouvement olympique, des institutions gouvernementales et des dons privés* »¹⁵³. Un entretien avec le responsable des programmes de l'ORF précise que « *pour les JO de Rio 2016, Thomas Bach, le président du CIO a eu cette idée de créer une équipe olympique de réfugiés qui évolue sous la responsabilité de la fondation* », alors que l'année suivante, le président du CIO a créé la fondation « *pour penser à tous les réfugiés au sens large, pas seulement les athlètes de haut niveau, et leur fournir un accès au sport qui va après leur bénéficié en termes d'inclusion sociale, de cohésion sociale et de santé mentale* » (Enrique, Responsable de programmes, ORF). Le site de l'ORF indique que l'objectif est de « *créer un mouvement pour que les jeunes touchés par le déplacement s'épanouissent grâce à un sport sûr* » pour qu'ils « *trouvent un sentiment d'appartenance à travers le sport et façonnent*

¹⁵²<https://olympics.com/ioc/news/ioc-launches-olympic-refuge-foundation-in-its-commitment-to-supportrefugees>

¹⁵³<https://olympics.com/ioc/news/ioc-launches-olympic-refuge-foundation-in-its-commitment-to-supportrefugees>

leur propre avenir, à leur manière »¹⁵⁴. Ces objectifs renvoient à première vue à des philosophies politiques de l'utilisation du sport extrêmement variées, ce qui se comprend au regard de l'importante diversité géographique des programmes (c.-à-d. Bangladesh, Colombie, France, Jordanie, Kenya, Turquie, Ouganda).

Un point commun à l'ensemble de ces objectifs selon la fondation est de veiller systématiquement à ce que « *le rôle du sport sûr dans le soutien aux jeunes réfugiés soit largement compris et utilisé, par exemple en encourageant les gouvernements nationaux à inclure le sport sans risque dans leurs cadres d'intervention en faveur des réfugiés* » ce qui doit permettre de « *mobiliser de multiples partenariats pour créer un changement durable* »¹⁵⁵. L'institution olympique accorde par le biais de l'ORF une réponse à la demande faite au sport de démontrer sa responsabilité et son utilité sociale à l'international (François et Boucher, 2023). En faisant passer au premier plan l'intérêt du sport pour les réfugiés dans un dialogue avec les institutions politiques, le CIO cherche à démontrer que son rôle dépasse l'organisation des grands événements sportifs internationaux (GESI) de plus en plus décriés et difficilement acceptés par les populations locales (Bourbillères et Koebel, 2020). La notion d'héritage est en effet devenue décisive dans le processus de candidature à de tels événements (Viersac et Attali, 2021), notamment pour les JO de Paris 2024 où les effets sociaux potentiellement générés font l'objet d'une attention inédite (Attali, 2019). Le responsable des programmes de l'ORF nous indique qu'à son arrivée en 2019 « *l'un des projets déjà identifiés était pour la France* », parce que la fondation « *voulait commencer à développer des programmes en Europe ou dans des pays de hauts revenus* », après avoir constaté et pour « *donner un signal* » que « *même en Europe, même en Occident, il y a des besoins pour des réfugiés* » (Enrique, Responsable de programmes, ORF). Les JO de Paris 2024 ont rendu ce « *choix logique* » pour la Fondation qui voulait que le programme « *soit dans une ville olympique* » :

« *On s'est dit que c'était une chouette opportunité de travailler là-bas, parce qu'on peut utiliser le spotlight qui sera sur les Jeux Olympiques de Paris 2024. On peut tirer parti de cette attention médiatique sur le programme qu'on va développer là-bas* » (Enrique, Responsable de programmes, ORF).

On perçoit d'emblée pour l'ORF l'importance accordée à la visibilité de mettre en place un programme d'accueil des réfugiés en France, au moment des *JO de Paris 2024*. Heinich

¹⁵⁴ <https://olympics.com/en/olympic-refuge-foundation/>

¹⁵⁵ <https://olympics.com/en/olympic-refuge-foundation/>

montre comment l'extension de la visibilité crée un différentiel de ressources entre personnes connues et inconnues, qui peut s'assimiler à un véritable « capital » conférant à son détenteur du prestige, du pouvoir, des relations et de l'argent (Heinich, 2012). Le fait de choisir des villes olympiques constitue en effet pour l'ORF une « aide pour raconter son histoire » (Enrique, Responsable de programmes, ORF). À l'appui des préoccupations politiques de son temps, le CIO a systématiquement développé une « philosophie évolutive qui protège les Jeux olympiques et entoure le sport » (Bernasconi, 2010), que la création de programmes sportifs destinés aux réfugiés par l'intermédiaire de l'ORF lui permet d'actualiser. La revendication d'une « filiation avec le passé et la projection vers un avenir marqué par des transformations favorables aux populations locales » constitue également un levier de légitimation pour un événement coûteux et dont les bénéfices à long terme sont discutés (Attali, 2021). Alors que les JO de *Paris 2024* sont soumis à des attentes importantes visant à justifier les coûts économiques ou écologiques de l'évènement, mettre en lumière les valeurs sociales et éducatives du sport pour les réfugiés constitue un moyen « gagnant-gagnant » pour les institutions politiques et sportives françaises de légitimer son organisation, et pour le CIO de continuer à faire vivre les mythes fondateurs de l'Olympisme, notamment de fraternité entre les peuples et de support des échanges interculturels visant à faire apparaître les Jeux olympiques « comme le seul événement représentatif de l'universalité positive » (Bernasconi, 2010). Cet intérêt partagé a alors donné lieu à « un cofinancement de l'ORF avec le ministère des Sports » qui a été « mandaté par l'Élysée pour administrer sa donation » :

« Thomas Bach a parlé de la fondation et puis Emmanuel Macron a dit 'Tiens c'est incroyable ce que vous faites, c'est super chouette, ça nous intéresse. Nous on veut développer le sport pour faire le bien en France, je vous donne 1 million d'euros, allez-y.' Et puis après cette donation, c'était logique qu'on utilise cet argent pour développer quelque chose en France. Politiquement, c'est aussi beaucoup plus acceptable, je pense, et intéressant pour la France de s'associer avec nous à travers un programme en France » (Enrique, Responsable de programmes, ORF).

Les interactions du CIO avec les États ainsi que son rôle et son influence dans les relations internationales sont inédites pour une organisation non-gouvernementale (Bernasconi, 2010). Le fait qu'il ait été choisi par la présidence de la République française afin de mettre en œuvre un financement public pour l'accueil des réfugiés par le sport témoigne de l'ancrage des représentations symboliques de l'olympisme dans l'imaginaire collectif qui contribuent à le

légitimer sur la scène internationale. Le *Ministère des Sports* français et l'*ORF* ont alors lancé « *en étroite collaboration* » un appel à manifestation d'intérêt pour choisir « *les six partenaires qui allaient faire partie du Consortium* » avant de « *donner carte blanche* » (Enrique, Responsable de programmes, ORF) aux associations sportives et à la Fondation pour mettre en œuvre le programme.

Habibi fait ainsi partie des programmes retenus en 2021, qui « *à la demande de l'ORF* » ont été « *amenés à créer un consortium* » avec les autres lauréats puisque la fondation « *voulait que ça soit un projet collectif et pas six projets différents* » (Marco, co-président de *Habibi*). Enrique montre en effet que *Terrains d'Avenir* voulait se créer « *une identité visuelle programmatique très importante* » en se singularisant des projets associatifs déjà existants (Enrique, Responsable de programmes, ORF). L'apport du projet est alors de faire coopérer les associations qui le composent autour d'un objectif commun défini dans une *Théorie du Changement*¹⁵⁶ établie par le consortium des associations dans un atelier de co-création à Paris en septembre 2021. Cette méthodologie s'inscrit dans la perspective des théories managériales actuelles s'accordant de plus en plus autour de l'idée que l'« *amélioration des conditions de vie des populations défavorisées nécessite des théories de changement éprouvées* » (Brest, 2010). Les principes fondamentaux de la « *philanthropie stratégique* » sont en effet que « *les financeurs et leurs bénéficiaires doivent avoir des objectifs clairs, des stratégies fondées sur des théories du changement solides et des méthodes robustes pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de leurs objectifs* » (Brest, 2010) qui leur permet de se diffuser, d'être reproduites, critiquées, et modifiées. L'analyse de cette *Théorie du Changement*¹⁵⁷ est intéressante car elle nous renseigne à la fois sur les objectifs politiques du programme *Terrains d'avenir*, mais aussi sur la manière dont les acteurs impliqués perçoivent eux-mêmes la configuration de l'accueil des migrants dans laquelle nous avons enquêté.

b. D'un projet international aux revendications locales

Concernant les objectifs de fond, la *Théorie du changement* établit les constats que le « *système des institutions étatiques et gouvernementales* » en France met l'accent « *sur les besoins physiques et économiques immédiats, plutôt que sur le soutien socio-émotionnel* », « *manque de ressources consacrées au soutien des jeunes déplacés* » et que « *les*

¹⁵⁶ La Théorie du Changement est une méthodologie de planification stratégique utilisée par des organisations à but non lucratif, des mouvements sociaux et des agences gouvernementales consistant à définir la mission ultime de l'organisation, puis à cartographier les étapes préalables nécessaires à son accomplissement (Brest, 2010).

¹⁵⁷ Document G en annexes.

réglementations de l'accueil ne favorisent pas l'intégration ». Secondairement, les membres de la société d'accueil « *méconnaissent les enjeux de l'inclusion et ont un regard parfois négatif sur les jeunes déplacés* » et ont « *peu d'opportunités de côtoyer des jeunes déplacés* ». Enfin elle avance que les « *clubs sportifs n'accueillent pas les réfugiés* » notamment en raison de « *barrières administratives* ». Ces difficultés entraînent une situation dans laquelle les « *jeunes déplacés* » souffrent d'un « *manque de reconnaissance au sein de la communauté* », « *ne s'intègrent pas bien* », et sont « *isolés et manquent de lien social* ». L'entretien avec Enrique montre également que « *la France est le premier pays en Europe où travaille la fondation* » en raison d'un « *manque, d'une lacune* » repérée spécifiquement en Île-de-France :

« Je pense qu'il y a beaucoup d'offres mais il y a beaucoup de demandes et ça ne se retrouve pas, il y a un gap entre les deux. (...) Et puis que le sport soit vraiment aussi considéré comme un atout ou un outil qui est légitime dans la politique d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile. Parce que pour le moment, c'est très focalisé sur 'Trouver un emploi, un logement, une formation, etc.' Il y a d'autres aspects qui sont aussi importants. Et le sport peut jouer un rôle très important » (Enrique, Responsable de programmes, ORF).

Il est intéressant qu'un nouvel acteur international du sport au service du « sport pour le développement » (Collison et Farello, 2023) comme l'ORF établisse un constat sur la situation française puisqu'il nous fournit un « regard décentré » (Hassenteufel, 2005) sur notre propre espace national remettant potentiellement en question de « réalités familières (De Verdalle et al, 2012). Même celle-ci est potentiellement en partie biaisée par sa position liée à l'impact qu'il espère atteindre dans le contexte des *JO de Paris 2024*, certaines de ces observations empiriques sont congruentes avec nos analyses menées au *FSC* et à *Habibi*. L'absence de politique publique coordonnée d'accueil des migrants par le sport en France explique probablement la perception par l'ORF du sport comme d'un outil non « légitime », et le fait qu'il y ait un « gap » entre les demandes des populations migrantes et les offres sportives. De plus, cet extrait illustre l'écart entre les injonctions politiques à l'intégration culturelle et professionnelle (Safi, 2014) et les moyens mis en œuvre pour les atteindre, au sein desquelles le recours au sport est peu systématisé. Partant, le projet *Terrains d'avenir* poursuit l'objectif extrêmement large que « *les jeunes déplacés développent un sentiment d'appartenance et définissent un nouveau « projet de vie » positif dans leur nouveau contexte à travers le sport* » (Enrique, Responsable de programmes, ORF).

Cet objectif se rapporte globalement à la philosophie politique de l'utilisation du sport pour l'intégration sociale et professionnelle des migrants (Puech, Le Yondre, Freedman, 2021). Le nom même du programme *Terrains d'avenir* nous renseigne déjà sur la temporalité des objectifs visés, clairement orientée vers l'anticipation des situations futures, puisque la pratique sportive s'attache à donner aux migrants les outils culturels, linguistiques voire psychologiques leur permettant d'envisager un avenir professionnel, familial, et collectif au sein de la société d'accueil. La *Théorie du Changement* établie par les acteurs du consortium indique par exemple vouloir de faire en sorte que « *le parcours individuel permette de se projeter et mène à un épanouissement émotionnel, social et professionnel du ou de la jeune déplacée dans un contexte sociétal inédit en accord avec sa culture, son mode de vie et ses valeurs* ». L'« épanouissement » des migrants suscite une attention importante mais est davantage pensé comme la conséquence d'une affiliation sociale réussie que comme une finalité de la pratique sportive. Cet aspect de l'utilisation du sport est partagé au sein de *Habibi* où les objectifs associés à la participation au projet *Terrains d'avenir* sont d'« *accompagner les jeunes déplacés via la pratique sportive, et se servir du sport comme un outil d'inclusion* » (Marco, co-président de *Habibi*). Cette vision du projet *Terrains d'avenir* fait globalement écho aux visées principales de *Habibi* concernant l'insertion sociale et professionnelle des migrants. De manière partagée dans cette configuration, l'utilisation du sport s'inscrit dans un régime de temporalité futuriste dans lequel l'avenir professionnel est « remarquablement planifié, préparé, anticipé » et optimiste (Demazière et Dubar, 2005).

De plus, en s'adressant aux demandeurs d'asile comme aux réfugiés, ces objectifs de *Terrains d'avenir*¹⁵⁸ se rapportent également aux revendications de *Habibi* relatives visant à donner des possibilités d'intégration également aux personnes en attente d'un statut légal. Au sein de cette configuration, les associations et l'*ORF* sont unies par des liens d'interdépendance qui donnent sens à leurs actions (Elias, 1990). Le partage de ces objectifs permet à *Habibi* de conforter la légitimité de cet objectif d'ouverture, d'autant plus qu'il s'inscrit dans un contexte restrictif de l'accueil dans lequel les soutiens politiques à l'égard des demandeurs d'asile sont extrêmement rares en France. Sur le plan des formations professionnelles financées par

¹⁵⁸ Le terme même d'*Olympic Refugee Foundation* peut se traduire non pas par « Fondation olympique des réfugiés », mais par « Fondation olympique du refuge ». Le responsable des programmes de l'*ORF* nous indique que ce nom « ne traduit pas très bien en français » mais signifie « l'abri olympique que la fondation essaie de fournir » puisque leur action « ne se focalise pas uniquement sur les réfugiés, mais aussi les demandeurs d'asile, les déplacés internes, et toute personne qui est affectée par un déplacement » (Enrique, Responsable de programmes, *ORF*).

Terrains d'Avenir, Nadia qui est responsable des programmes de formation à *Habibi* déclare en ce sens :

« Notre demande, c'est que la formation professionnelle à minima - et on aimerait bien l'emploi - soit ouverte aux personnes en demande d'asile. Nous on essaie en ce moment, avec *Terrains d'avenir* par exemple, ce n'est pas du financement public, c'est l'ORF qui nous autorise à organiser des cycles de préformation et des cycles professionnalisants, et il nous dit même que si on voulait les ouvrir aux sans-papiers techniquement on pourrait » (Nadia, Cheffe de Projets Formation, *Habibi*).

Ces opinions dissonantes de *Habibi* avec les politiques publiques françaises se renforcent mutuellement dans le cadre du programme *Terrains d'Avenir* qui vise ouvertement à donner un accès à la pratique sportive ou aux formations professionnelles pour permettre l'intégration de « jeunes déplacés » sans distinction entre « migrants » et « réfugiés » (Akoka, 2020). Pour un membre d'une autre association du consortium, l'avantage de ce projet est donc de pouvoir faire intervenir un acteur sportif « établi » (Elias et Scotson, 1997) et légitime sur la scène internationale sur la « question des réfugiés » qui est « trop politique pour être traitée en France » :

« Le CIO est politique, mais sans l'être, car ce n'est pas la politique nationale. On est sur une question internationale, du coup il y a quelque chose de plus grand qui joue. Eux c'est une fondation il y a une histoire. Ils ne sont pas dans cette considération-là. Et puis c'est l'olympisme. On aime le sport, on est une nation de sport on voit un truc sur les JO en France ça se reproduira pas deux fois dans notre vie. Donc c'est notre kiff, et le kiff des gens qu'on veut accompagner » (Adrien, salarié Poteaux Solidaires).

Dans un contexte au sein duquel « avoir des subventions, travailler sur le sport avec un public peu importe leur statut, ça ne court pas les rues », le projet *Terrains d'Avenir* constitue une opportunité qu'il est difficile de refuser pour cette association. L'idée que l'international est moins « politique » que l'échelle nationale montre là aussi que la collaboration avec les institutions olympiques est associée à une forme de dépolitisation synonyme d'autorité dans la mesure où elle représente un « kiff », et la possibilité d'échapper aux polémiques nationales qu'il considère comme stériles. En représentant l'institution olympique à l'international, les normes véhiculées par l'ORF bénéficient dans cette configuration d'une forte légitimité, d'autant plus qu'elles permettent aux acteurs français de faire valoir une utilisation (pourtant)

politique du sport avec laquelle ils sont en accord et qui prime dès lors dans leur esprit sur les contraintes nationales. En retour, l'intervention de l'ORF dans la configuration nationale française de l'accueil des migrants par le sport permet au CIO de poursuivre l'objectif tout autant politique de faire perdurer l'« *histoire* » et l'esprit de l'« *olympisme* » face aux critiques qui lui sont régulièrement adressées.

Par ailleurs, sur le plan organisationnel, l'objectif du projet est de renforcer les relations et la collaboration entre les différentes associations impliquées dans l'accueil des migrants par le sport à Paris. Ces attentes sont peu précisées dans le document de la *Théorie du Changement* et émergent surtout des entretiens avec les différents partenaires du programme. Enrique indique par exemple que l'ORF a choisi de coordonner les activités des six programmes sportifs « *parce qu'ils ont des compétences complémentaires* », et qu'en « *travaillant ensemble, ils sont plus forts que la somme des individus, et peuvent faire beaucoup de choses* » (Enrique, Responsable de programmes, ORF). Cette volonté de s'inscrire dans un réseau plus resserré et formalisé autour d'un projet commun est également partagée par les associations et les institutions qui les accompagnent habituellement. Par exemple pour Franck, qui est *Chef de projet Relations Internationales* à la *Mairie de Paris*, l'aspect le plus important de *Terrains d'avenir* « *pour ces associations se connaissent déjà* » est « *qu'au niveau de l'information, ça circule un peu plus parce qu'on sait que c'est un énorme enjeu aussi au niveau parisien de pouvoir inscrire la pratique sportive aussi dans la durée* ». Au moment de notre enquête, les associations s'inscrivent dans la démarche de coopération promue par le programme *Terrains d'avenir* en mutualisant leurs activités proposées sur un planning commun qu'elles diffusent pour donner un accès au sport à tous, sans distinction de statut. Pour Marco par exemple, l'idée de la collaboration avec les autres programmes est alors de « *faire découvrir le sport, créer des opportunités de pratique* » (Marco, co-président de Habibi). Un membre de l'association partenaire du consortium *Poteaux Solidaires* avance que :

« *Le principal avantage est de mettre en relation les associations qu'on connaissait plus ou moins. Il y avait plein d'initiatives, aujourd'hui elles sont ensemble et donc ça permet aux gens d'avoir un choix. Il manquait ce sport dans la ville, ouvert à tout. Parce qu'avec nous ils n'ont pas le choix (...) Mais là ils ont le choix de faire de la natation, du foot, du basket, du Taekwondo, ils peuvent faire énormément de choses. Et ce choix pour les demandeurs d'asile est tellement précieux symboliquement* » (Adrien, salarié de Poteaux Solidaires).

L'objectif de donner accès à des sports variés est d'autant plus légitime que l'*ORF* cherche à travers le programme *Terrains d'avenir* à « veiller à ce que les jeunes déplacés aient accès à des sports sûrs, notamment le rugby, le football, le taekwondo, le volley-ball et le basket-ball, indépendamment de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur niveau d'éducation ou de leur capacité à parler français »¹⁵⁹. L'objectif de donner « symboliquement » le choix aux demandeurs d'asile de leur pratique sportive exprime une contestation explicite des politiques d'accueil et témoigne d'un glissement des objectifs initiaux de *Terrains d'avenir*. Cette proposition d'activités sportives pensées sans contraintes est en effet clairement associée à la revendication d'un renversement des conséquences négatives des politiques soupçonneuses quant à la fiabilité morale des demandeurs d'asile qui les placent dans des situations d'attente où ils subissent des « choix tragiques » institutionnels (Fassin et Kobelinsky, 2012). La coopération entre les associations donne également lieu à des « évènements plus ponctuels » visant à « faire savoir, plaider, sensibiliser » pour provoquer à terme un « changement systémique » (Marco, co-président de Habibi). En affichant la volonté de défendre la place du « sport sûr » dans l'accueil des migrants auprès des institutions publiques françaises, l'*ORF* cherche à défendre les principes d'universalité et d'amitié que revendique historiquement le CIO, et qui se reconfigurent en fonction de l'actualité politique internationale (Bernasconi, 2010). Mais dans un contexte d'une « crise des politiques » européennes, et notamment françaises extrêmement restrictives dans les droits qu'elles accordent aux migrants (Wihtol de Wenden, 2018), cette proposition est exploitée comme un espace de revendication politique pour les associations parisiennes impliquées dans l'accueil des migrants par le sport.

c. Un espace de confrontation de l'accueil légitime

Les attentes concernant la coopération entre les associations émises dans le cadre du projet *Terrains d'avenir* mettent également en évidence les décalages de cultures politiques et sportives entre elles. La *FSGT* occupe une position d'emblée particulière dans ce programme puisqu'elle y participe en partenariat avec le *Think Tank Sport et Citoyenneté* et *Emmaüs Solidarité*. Ayant constaté la « fibre axée réfugiée » de la *FSGT* et le fait qu'elle « intègre dans ces clubs » et « sait travailler avec ce public-là », *Emmaüs Solidarité* lui a en effet demandé de devenir « partenaire et prestataire sportif » pour mettre en place des activités dans ces centres d'hébergement (Gaël, Coordinateur sport Emmaüs Solidarité). Le responsable de projet à la

¹⁵⁹ <https://olympics.com/en/olympic-refuge-foundation/programmes/france-terrains-d-avenir>

FSGT nous indique que la fédération a alors été « *contrainte de mettre en place un travail un peu plus collectif* » où sa « *responsabilité était de mettre en place des séances sportives adaptées en termes de contenu* » dans les centres d'accueil d'*Emmaüs* (Vincent, *FSGT Paris*). Mais selon lui, l'idée de « *diffuser largement dans les structures où il y a des réfugiés ne fonctionne pas tant que ça* » et fonctionne moins que l'« *intégration directement dans des clubs* » :

« *Il y a un côté illusoire au sens où je pense que les réfugiés dans un premier temps, c'est plus établir des liens que simplement d'offrir un moment de pratique où on les anime et ils rentrent chez eux. Donc c'est pour ça que les clubs, c'était stratégiquement un petit peu plus intéressant. Parce que dans les clubs, t'as une vie associative* » (Vincent, *FSGT Paris*).

Contrairement aux attentes exprimées par *Emmaüs*, Vincent défend le fait que la *FSGT* « *refuse de se définir comme prestataire de services* » et montre plutôt la volonté d'être « *acteur, mais plus dans la logique d'essayer de réellement faire participer les réfugiés dans les activités* » en défendant une approche qui « *n'est pas formelle* » mais dans laquelle les participants vont « *se confronter à l'essentiel de l'activité* » en donnant l'exemple de l'escalade où « *c'est de grimper sur le mur, d'assurer l'autre* ». On retrouve dans ces arguments la filiation avec la culture historique de la *FSGT* d'un « *sport éducatif* » (Collinet, 2000 ; Veziers, 2006) et « *émancipateur* » (Sabatier, 2011) qui pose le primat du « *développement de l'homme par lui-même au plus haut niveau d'accomplissement possible* » (Robène et Léziart, 2006). La *FSGT* développe en effet une vision où « *le sport n'est pas une simple activité physique d'ordre hygiénique, mais un jeu avec des règles, un apprentissage, toute une organisation* » dans le courant de l'éducation populaire « *centrée sur les besoins de l'individu* » (Moustard, 2009). On perçoit dès lors la tension entre cette philosophie dans laquelle les activités sportives visent à répondre à une éducation globale et une émancipation par la participation associative, et la mise en place de séances ponctuelles dans lesquelles l'activité sportive est mise au service d'autres finalités utilitaires pour « *des personnes qui n'ont pas une vie stable* » au sein des centres d'hébergement d'*Emmaüs*. Cette possibilité de proposer un « *sport éducatif* » repose néanmoins pour la *FSGT* sur « *la dynamique du bénévolat* » dans « *la vie des clubs au quotidien* » ce qui explique le décalage avec « *les associations dédiées à 100 % aux projets destinés aux réfugiés* » et rend « *compliqué le fait de travailler ensemble* » (Vincent, *FSGT Paris*). Le fait de « *se connaître sans se connaître* » pour celles-ci entraîne en effet une mise en place « *plus ou moins facile du projet Terrains d'Avenir* » (Pierre, *FSGT Paris*). Ces données illustrent le constat selon

lequel les grands événements sportifs impulsent des relations partenariales et une « diversification des réseaux » qui entraînent « des rapprochements, parfois difficiles, entre des cultures professionnelles souvent (in)différentes » (Charrier et collab., 2023). Concernant plus particulièrement l'utilisation du sport comme outil d'intervention sociale notamment auprès de publics « vulnérables » comme les migrants dans le contexte des JO de Paris 2024, Charrier et ses collaborateurs (2023) argumentent en effet que :

« Si ces mises en relation constituent des leviers d'action innovants, elles demeurent parfois difficiles, car les effets de méconnaissance des cultures professionnelles de chacun se révèlent parfois pesants, et les injonctions institutionnelles à 'travailler ensemble', contre-productives ».

Un second « décalage » exprimé entre la FSGT et les autres participants au projet *Terrains d'Avenir* concerne l'opposition entre le développement d'activités sportives en lien avec les pratiques sportives marchandes, et de haut niveau, et la défense d'un modèle sportif populaire en rupture avec celles-ci. À l'occasion de la « Journée de rentrée sportive » du programme *Terrains d'Avenir* au *Five Paris 18*¹⁶⁰, nous avons eu l'occasion de rencontrer le coordinateur du projet *Paris Sport Réfugiés* de la FSGT qui nous fait part de sa désapprobation à la tenue de l'évènement dans ce lieu (Notes de terrain, le 21/09/2022). Nous revenons avec lui sur ce point dans un entretien :

« Nous la FSGT, on se positionne dans le champ du sport pour défendre une vision de la société qui est contre la marchandisation du sport. Donc on défend l'enjeu de continuer à organiser des activités sur des bases associatives de partage, de solidarité, où on apprend mutuellement, et on n'est pas dans faire du business avec la pratique. Le FIVE, c'est une forme d'appropriation par le secteur marchand des pratiques sportives populaires. Alors pour les réfugiés, il y a un peu un contresens entre la finalité du projet et le fait d'aller dans un lieu comme celui-là » (Vincent, FSGT Paris).

L'idée de « *faire du sport de masse avec les réfugiés* » n'est possible pour Vincent qu'à partir d'une pratique sportive qui « *s'auto-organise en utilisant les installations sportives municipales* » dont on perçoit facilement l'opposition à « *la logique commerciale où tout est organisé par des pros et qui sera toujours réservée à ceux qui peuvent se payer le service* »

¹⁶⁰ Le foot à 5 (en anglais five-a-side football) est une variante du football qui se joue à cinq joueurs et souvent pratiqué dans des centres privés.

(Vincent, FSGT Paris). Alors que les associations membres du consortium obtiennent la possibilité d'utiliser ces installations en raison de « *leurs liens avec les clubs professionnels* », Vincent considère que l'évènement « *pouvait très bien se faire sur un terrain ou un stade plus populaire* ». Dans le cadre de l'accueil des réfugiés, la FSGT privilégie ici une conception du sport pour tous à caractère non marchand, dans le sens de l'éducation populaire (Moustard, 2009). Vincent critique également le fait que les événements de *Terrains d'Avenir* soient phagocytés par « *l'enjeu des JO où il faut rendre visible le truc* » en allant « *au stade Jean-Bouin, au stade Charléty, dans les lieux prestigieux* ». Selon lui, le « *CIO se mobilise avec les réfugiés de cette manière* » pour se « *donner une image* » à l'occasion des Jeux Olympiques à Paris : « *on est dans le système, dans le sport business à tout va, mais on se donne un peu une petite image de marque, d'entraide et de solidarité* » (Vincent, FSGT Paris). Dans un contexte de concurrence entre les fédérations sportive, la défense d'un « *sport de masse* » populaire pour les migrants constitue au contraire pour la FSGT un moyen important de faire valoir ses spécificités identitaires dans la mesure où « *l'accent mis sur les valeurs contribue à rendre effective cette différenciation* » (Coulbaut, 2012 ; 146). Alors que la FSGT tente malgré d'affirmer son attachement à la culture sportive dans son ensemble, elle revendique en effet son appartenance critique au mouvement sportif et olympique (Conraud, 2020).

En mettant en relation des associations et des fédérations sportives aux histoires, modes d'organisations et philosophies politiques très variées, le projet *Terrains d'Avenir* révèle ici l'existence d'un espace de confrontation entre elles visant à définir les modalités légitimes de l'accueil des migrants par le sport. Dans une perspective éliásienne l'enjeu inhérent à cette configuration pour les associations et fédérations participantes serait, au-delà des aspects formels et réglementaires visant à les rapprocher, de faire valoir une manière légitime de l'utilisation du sport. Cette concurrence est toutefois moins visible pour les associations les plus influentes comme *Habibi* qui s'efforcent de faire correspondre ses objectifs aux attentes du projet. Occupant une position plus marginale, les membres de la FSGT se permettent d'exprimer un point de vue plus critique sur son organisation et sa philosophie qu'ils ne partagent pas, au-delà de l'idée générale de proposer du sport aux migrants. Ce réseau de relations initié par l'ORF n'entraîne alors pas de bouleversement majeur pour ces associations, mais rend plutôt visibles les hiérarchies symboliques et les dissonances entre elles en permettant d'accéder à des financements et une reconnaissance extérieure inédite dans la configuration de l'accueil des migrants par le sport en France.

B. Vers un modèle européen de l'accueil des migrants par le sport ?

a. Un espace européen d'influence et de coopération

La question des politiques d'intégration ou d'inclusion sociale depuis la « crise de l'accueil des réfugiés » n'a pas entraîné de consensus clair ni de réelle coopération entre les États membres de l'UE (Réa et collab., 2019). Bien que l'Europe ait été confrontée depuis 2015 à l'un des plus grands mouvements migratoires depuis la Seconde Guerre mondiale, elle n'a pas adopté de politique commune d'accueil et d'intégration des migrants. La politique migratoire constitue plutôt un facteur de division entre les États européens affectés différemment par les flux d'arrivées (Wihtol de Wenden, 2017). Malgré des attitudes diamétralement opposées de la part des États membres pour parvenir à réguler la vague de réfugiés (Maldini et Takahashi, 2017), les autorités européennes ont établi des accords d'accueil institutionnels visant à limiter les flux migratoires pour maintenir les populations à l'extérieur de l'Europe. Dans la continuité des politiques menées depuis les accords de Schengen, la circulation des personnes est de plus en plus facilitée sein de l'espace européen alors qu'il devient de plus en plus difficile d'y entrer (Fassin, 2012 ; 155). Cette tendance commune apparaît comme d'autant plus stricte et paradoxale que l'espace européen se revendique comme un espace de droits de l'homme.

Cette gestion restrictive des flux migratoires entre également en tension avec le deuxième volet des politiques d'immigration que constitue la structuration de l'accueil sur le sol européen (Hammar, 1985). De nombreuses pratiques, y compris sportives, sont apparues pour faciliter l'inclusion sociale des migrants au sein des pays d'accueil. Celles-ci ont été encouragées par les institutions européennes, parfois en dépit des politiques d'accueil restrictives des États. De nombreuses pratiques locales semblent restaurer, par le bas, les valeurs fondamentales affichées par l'UE, en particulier les droits de l'homme, la solidarité, et la démocratie (Maldini et Takahashi, 2017). On perçoit ici l'enjeu de visibilité pour les institutions européennes de s'associer à ces initiatives en défendant l'intérêt du sport pour l'inclusion, qui contraste avec la violence des « nécropolitiques » frontalières de la migration (Davies et Isakjee, 2019).

Parmi les pratiques d'accueil, le sport fait en effet particulièrement consensus à l'échelle européenne quant à son utilité dans l'accueil des migrants (Agergaard, 2018). Les institutions européennes ont émis de nombreuses recommandations quant à l'organisation à privilégier, et cherché à favoriser la rencontre, les échanges et la coopération entre les initiatives sportives locales pour promouvoir un « modèle sportif européen » (Gasparini, 2011) de l'accueil des

migrants par le sport. Cette partie de notre travail cherche à comprendre comment l'échelle européenne influe sur le développement des associations d'accueil des migrants par le sport. Alors que leurs philosophies politiques de l'utilisation du sport sont marquées par leur diversité, observe-t-on une tendance à l'homogénéisation des dispositifs sous l'effet des incitations politiques européennes (Gasparini, 2008) ? L'UE parvient-elle réellement à orienter les usages du sport dans l'accueil des migrants à travers la série de « *soft law* » qu'elle édicte ?

En d'autres termes, nous examinerons si les usages du sport dans l'accueil des migrants forment un ensemble cohérent à l'échelle européenne au point de constituer une action politique européenne de l'accueil par le sport. Ces initiatives correspondent-elles au « modèle » sportif recommandé et valorisé par les politiques européennes ? Au-delà d'une action verticale des institutions européennes, existe-t-il des influences réciproques voire des coopérations entre ces acteurs locaux ? Autrement dit, après avoir sondé l'existence d'une relative cohérence transnationale dans les usages européens du sport à destination des migrants, cette partie cherche à comprendre si une forme de politique sportive européenne se fonde sur les recommandations politiques européennes et/ou sur un jeu d'interdépendances transnationales entre les acteurs locaux et associatifs des différents pays européens.

Nous nous inscrivons dans cette partie dans le champ des études européennes, au sein duquel l'eupéanisation s'intéresse à l'impact de l'UE sur le politique (« *policies* »), la politique (« *politics* ») et la gouvernance (« *polity* ») à différentes échelles, du national au local (Leca, 2012). Le politique correspond aux idées, conceptions et programmes politiques ainsi que leur méthode et mise en œuvre pour tenter de répondre à une problématique donnée, la politique renvoie à l'espace de conflit et de compétition, mais aussi de coopération et de compromis entre les acteurs, et la gouvernance désigne le système politique au sens large comme manière institutionnalisée de régulation des rapports à l'intérieur d'une société. Le terme d'eupéanisation fait alors référence « aux processus de construction, de diffusion, et d'institutionnalisation de règles formelles et informelles, de procédures, de paradigmes de politiques publiques, de styles, de 'façons de faire', de croyances partagées et de normes » qui sont dans un premier temps définis au niveau européen, puis incorporés à ces trois niveaux politiques, principalement au sein de l'action publique (Radaelli et Salter, 2019).

L'impact de l'eupéanisation est souvent analysé comme la combinaison d'un processus « vertical » de la politique européenne sur les États membres, et de processus plus « horizontaux » d'imitation et d'émulation entre les États membres, l'UE jouant alors un rôle

de diffusion. Par exemple, l'influence de l'UE dans le domaine du sport prend la forme d'un « double processus » d'eupéanisation « formelle » et « informelle » (Gasparini, 2017). Le premier se réalise par l'imposition directe des règles européennes aux États membres et aux organisations sportives, souvent professionnelles et marchandes, comme c'est le cas par exemple de l'arrêt *Bosman*, pour lequel la *Cour de justice de l'Union européenne* a fait appliquer l'article du traité de Rome sur la libre circulation des travailleurs entre les États membres au règlement de l'*Union Européenne de Football Association* (UEFA) pour abolir les quotas liés à la nationalité au sein des équipes de football professionnelles. Le deuxième processus d'eupéanisation « informelle » renvoie plutôt à un « *soft power* » visant, à partir d'un ensemble de recommandations, de cadres de références, de discours et des récits, à encourager une dimension européenne du sport au sein des pays membres de l'UE (Schmidt et Radaelli, 2004). Ces procédures étant non contraignantes, leur effet est plus difficile à sonder, d'autant plus que les modes d'organisation du sport et les fonctions politiques qui lui sont associées sont très variables au sein des pays européens.

Les recherches ont mis en évidence deux approches principales permettant de sonder l'influence de l'UE (Exadaktylos et Radaelli, 2009). La première se fonde sur une analyse « *top-down* » dans laquelle les politiques de l'UE exercent une pression sur les systèmes nationaux sous forme de normes ou d'indicateurs, ou de modèles de politiques publiques. L'analyse *bottom-up* se centre davantage sur les acteurs pour voir quand et comment l'UE produit du changement dans les interactions, le plus souvent au niveau national. Nous pensons ces deux approches dans leur complémentarité puisque ces deux logiques ne sont pas exclusives l'une de l'autre. L'eupéanisation s'opère par le partage de normes, de croyances et d'idées de politiques publiques qui influent sur les acteurs nationaux à la fois de manière informelle, et également via des « entrepreneurs normatifs » qui les font appliquer après une socialisation dans des réseaux européens (Radaelli, 2010). L'intérêt de ce modèle est d'éviter de réduire l'examen du processus d'eupéanisation des pratiques d'accueil des migrants par le sport sous le seul angle des effets directs et verticaux des politiques européennes. Il permet de comprendre de manière plus fine les interactions entre les politiques nationales, le poids relatif des institutions européennes et celui des influences transnationales entre acteurs locaux, parfois en rupture avec les politiques migratoires d'accueil de leurs États d'appartenance. En synthèse, les programmes sportifs locaux se situent au cœur d'une configuration complexe associant recommandations européennes, cadrages politiques nationaux et locaux, et une forme de réseau informel composé des associations d'accueil des migrants par le sport développées en Europe.

Par ailleurs, la nécessité d'une coopération des pays européens en matière d'immigration et d'asile se fait sentir notamment avec la création de l'espace Schengen. Depuis les années quatre-vingt-dix, de nombreux efforts visent l'établissement d'une politique harmonisée et commune à tous les États membres de l'UE en matière d'immigration et d'asile (Probst, 2011). Celle-ci a principalement abouti à la transposition dans le droit national de directives en matière de politique migratoire et d'asile comme le règlement de Dublin qui oblige les premiers pays d'arrivée à prendre, ou reprendre en charge les requérants (Lendaro, Rodier, et Vertongen, 2019). Ce processus favorise la construction et la diffusion « par le haut » de « catégories descriptives, interprétatives et normatives » visant à constituer une manière de problématiser la question des migrations (Frigoli, 2010). Il serait toutefois « simpliste » de considérer que les « conceptions communautaires » puissent influencer directement les « conceptions nationales » en matière d'accueil et d'inclusion (Printz, 2020). L'influence de l'UE concernant ce second aspect des politiques migratoires passe en effet souvent par la construction d'un « référentiel commun suffisamment flou pour être compatible avec des formes d'expression nationales maintenues qui renvoient à des valeurs et des normes sociales inscrites dans l'histoire longue des États membres » (Théret, 2002 ; 8). Les programmes sportifs sont ainsi soumis à des influences normatives à diverses échelles dont les recommandations de l'UE ne sont qu'une composante parmi d'autres. L'influence de celles-ci semble ici surtout de favoriser le dialogue et l'observation mutuelle à l'échelle européenne renforçant le réseau d'interdépendance normative dans laquelle les programmes sportifs s'influencent constamment sur les modalités légitimes de l'utilisation du sport.

b. Les recommandations européennes de l'accueil des migrants par le sport

L'UE s'intéresse à la réglementation des pratiques sportives plus ou moins explicitement depuis les années 1970. Au cours des premières décennies, l'accent a été mis principalement sur les sports professionnels qui exigeaient une réglementation supranationale, dans un processus d'europanisation « formelle » (Gasparini, 2011). Puis au cours des années 2000, l'attention politique s'est davantage tournée vers les caractéristiques socioculturelles du sport (Garcia, 2016). Les documents de politique sportive de l'UE ont alors fait spécifiquement mention de la manière dont le sport pouvait servir d'outil à promouvoir l'inclusion sociale des nouveaux arrivants. À ce titre, la « *Déclaration commune sur le sport* »¹⁶¹ annexée au *Traité d'Amsterdam* du 2 octobre 1997 souligne déjà « *l'importance sociale du sport et en particulier*

¹⁶¹ http://www.anlsp.fr/medias/downloads/declaration-sport-traite-d-amsterdam-2-octobre-1997_179.pdf

son rôle de ferment de l'identité et de trait d'union entre les hommes ». Elle invite en particulier à « *consulter les associations sportives* » amateurs pour traiter des questions sociales liées au sport. Ensuite, le *Rapport d'Helsinki sur le Sport* édicté par la *Commission Européenne* en 1999 affiche la volonté de « *concilier la dimension économique du sport avec sa dimension populaire, éducative, sociale et culturelle* » en soulignant notamment que « *les valeurs d'égalité des chances, fair-play, solidarité* » que représentent les activités sportives doivent « *être diffusées par les associations sportives* » pour faire du sport « *un instrument essentiel d'intégration sociale et d'éducation* »¹⁶². En particulier, il est demandé aux fédérations sportives d'exercer un « *rôle d'intégration sociale* » qui doit « *se traduire effectivement dans la pratique par des mécanismes financiers de solidarité interne, la relation structurelle et solidaire entre sport de compétition et sport amateur* ». Avec ce texte, la *Commission Européenne* précise l'orientation de ces objectifs sociaux en préconisant un élargissement des missions des fédérations sportives à vocation compétitive. Au *Conseil Européen de Nice* en 2000 la « *déclaration relative aux caractéristiques spécifiques du sport et de ses fonctions sociales devant être prises en compte dans la mise en œuvre des politiques communes* » poursuit dans ce sens en prônant la « *nécessaire solidarité entre les différents niveaux de la pratique sportive, du sport de loisir au sport de haut niveau* ».

La *Commission Européenne* affine ainsi peu à peu sa conception du sport pour l'accueil et l'intégration des populations issues de l'immigration qu'elle exprime notamment dans le « *Livre blanc sur le sport* » de 2007, entré en vigueur suite au *Traité de Lisbonne* en 2009. Même si l'*UE* ne possède pas de compétence directe ou contraignante dans le domaine, ce document vise à définir une vision globale transnationale du sport à l'échelle européenne, notamment pour répondre à des objectifs sociaux. Le texte stipule qu'en vertu de son « *rôle sociétal* », le sport doit contribuer aux objectifs de l'*UE* en termes de « *solidarité et de prospérité* »¹⁶³. Une des ambitions affichées est alors de « *mettre le potentiel du sport au service de l'inclusion sociale, de l'intégration et de l'égalité des chances* ». Plus particulièrement, le document préconise l'utilisation du sport pour « *faciliter l'intégration dans la société des immigrés et des personnes d'origine étrangère et favoriser le dialogue interculturel* ».

Parallèlement, le *Conseil de l'Europe* révisé à intervalle régulier la « *Charte européenne du sport* » qui invite les gouvernements à fonder les politiques nationales en matière de sport.

¹⁶² <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:51999DC0644&from=FR>

¹⁶³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52007DC0391&from=GA>

Votée en 1975 puis établie premièrement en 1992, elle met en avant, à l'occasion de sa mise à jour en 2001, une volonté de « *promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social* » et rappelle notamment « *l'impératif d'assurer la jouissance des droits sans distinction aucune* » concernant « *l'origine nationale ou sociale* »¹⁶⁴. L'objectif principal est alors de renforcer « *les liens entre les peuples en développant la conscience d'une identité culturelle européenne* ». Elle émet pour ce faire plusieurs préconisations comme la nécessité pour les pouvoirs publics « *de développer la coopération réciproque avec le mouvement sportif* ». Sa dernière révision en 2021 s'inscrit en continuité avec cette démarche en défendant comme objectif prioritaire « *une politique de tolérance zéro face à la violence et à toutes les formes de discrimination, en accordant une attention particulière aux personnes et aux groupes en situation de vulnérabilité, comme les enfants, les migrants* »¹⁶⁵.

Ces documents montrent que l'UE cherche de plus depuis la fin du 20^e siècle à faire du sport un moyen de construction européenne en facilitant notamment l'« inclusion »¹⁶⁶ des populations nouvellement arrivées dans les États membres. Ce « modèle européen », notamment véhiculé par le *Conseil de l'Europe* (Gasparini, 2019), fait pour favoriser les relations interculturelles entre les populations nouvellement arrivées et les populations locales une priorité de l'accès au sport pour tous au sein des associations sportives amateurs. Tentant de concilier une culture commune et la diversité culturelle (Kymlicka, 2016 ; 172), les « échanges interculturels » renvoient à la rencontre de différentes nationalités dans l'idée d'« interagir constructivement avec tous les membres de la société au-delà des barrières ethniques et religieuses » (Kymlicka, 2016). Ce terme confirme l'attention portée au niveau politique et institutionnel européen pour le sport comme un outil essentiel pour la construction de l'identité et de la compréhension mutuelle dans une Europe de plus en plus mondialisée (Gasparini et Cometti, 2010). Avec ce terme, l'Europe cherche à enrichir une notion de citoyenneté dissociée de la nationalité, en promouvant la reconnaissance de la diversité comme une valeur citoyenne (Wihtol de Wenden, 2017).

Alors que l'UE a commencé à se tourner vers le sport pour favoriser l'inclusion sociale des nouveaux arrivants à partir des années 2000, la crise dite « migratoire »

¹⁶⁴ <https://rm.coe.int/16804ca89a>

¹⁶⁵ <https://rm.coe.int/12rev3-draft-5-fr-charte-europeenne-sport-revisee-2021-epas-master-276/1680a3c545>

¹⁶⁶ L'utilisation du terme d'« inclusion » par les institutions européennes signifie que les pratiques sportives proposées aux populations issues de l'immigration englobent des questions sociales plus larges que la seule intégration socioprofessionnelle (Vislie, 2003).

des années 2010 a ensuite entraîné un regain d'attention politique de la part des institutions européennes ayant cherché à encourager les États à développer des programmes d'inclusion sociale par le sport (Agergaard, 2018). Le *Conseil de l'Europe* a tenté de coordonner l'accueil des migrants par le sport notamment par l' « *Accord partiel élargi sur le sport* » (APES)¹⁶⁷. Au moment où les États membres connaissaient une importante « crise de l'accueil » (Wihtol de Wenden, 2018), la conférence annuelle de l'APES tenue en 2016 à Vienne sur le thème de l' « *intégration des migrants nouvellement arrivés par le sport* » a été justifiée par un besoin « *particulièrement aigu* » de mettre en œuvre des « *politiques d'intégration efficaces et holistiques* »¹⁶⁸. Partant du constat qu'il existe une multitude d'initiatives et d'expériences menées par un nombre d'acteurs très variés, elle s'attache à faire connaître et valoriser les différents projets et actions afin de favoriser la coopération et le l'échange d'idées ou de pratiques. Elle a abouti à la mise en place en 2017 de la « *Plateforme de l'intégration des migrants par le sport* » qui vise à recenser un maximum de projets sportifs destinés aux migrants nouvellement arrivés¹⁶⁹. Celle-ci cherche en effet à répertorier et partager « *des bonnes pratiques réalisées au niveau paneuropéen* », dans le but de « *connecter entre eux les responsables des projets et autres acteurs concernés* »¹⁷⁰. En outre, la *Commission Européenne* a publié en 2016 un rapport intitulé « *Mapping of Good Practices Relating to Social Inclusion of Migrants Through Sport* » qui identifie un certain nombre de facteurs de réussite comme un financement gouvernemental durable, d'échange culturel, ainsi que des voies vers le bénévolat et l'acquisition de compétences pour les migrants¹⁷¹. Enfin, ce rapport préconise « *l'échange de connaissances à travers l'Europe* » ainsi que « *la formation de partenariats locaux, où les organisations partagent des ressources, des compétences et des connaissances* » afin de résoudre les problèmes de fragmentation et rendre ces programmes sportifs plus durables¹⁷².

Plusieurs associations et ONG sportives ont également tenté de faciliter la mise en place d'une politique sportive européenne de l'accueil des migrants en partenariat avec la *Commission Européenne*, notamment par le biais des *Fonds européens structurels et d'investissement* et du programme *Erasmus +* (Gasparini et Russo, 2021). C'est le cas par

¹⁶⁷ <https://rm.coe.int/recommendation-cm-rec-2021-5-on-the-revision-of-the-european-sport-cha/1680a43915>

¹⁶⁸ Signé en 2007, et composé de 34 pays dont 14 États membres de l'Union européenne, l'APES avait déjà pour ambition d'encourager à la « coopération intergouvernementale » et le « dialogue entre les pouvoirs publics, les fédérations sportives et les ONG » afin de rendre le sport « plus éthique, plus inclusif et plus sûr » (<https://www.coe.int/fr/web/sport-migrant-integration-directory/about-epas>)

¹⁶⁹ <https://www.coe.int/fr/web/sport/-newly-arrived-migrants-and-their-integration-via-sport->

¹⁷⁰ <https://www.coe.int/fr/web/sport-migrant-integration-directory/home>

¹⁷¹ <https://www.coe.int/fr/web/sport-migrant-integration-directory/about-the-platform>

¹⁷² <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/f1174f30-7975-11e6-b076-01aa75ed71a1>

exemple du projet « *Activity, Sport, Play for the Inclusion of Refugees in Europe* » (ASPIRE) qui s'intéresse à la manière dont les clubs de sport peuvent favoriser l'inclusion des migrants et des réfugiés¹⁷³. Celui-ci a notamment mis à disposition un guide visant à soutenir la participation aux clubs sportifs organisés en se centrant sur « *le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle* » et « *le soutien psychosocial pour développer le bien-être* » par la pratique sportive¹⁷⁴. La *Commission Européenne* finance également des projets tels que le *Sport Inclusion Network* (SPIN) qui a pour objectif « *la rencontre avec les habitants pour s'intégrer dans la société* » et le « *renforcement des capacités des réfugiés* » en favorisant l'inclusion sociale à l'échelle du sport local par le biais de « *la formation, de l'éducation et du renforcement des capacités des acteurs du sport local* »¹⁷⁵. Mis en œuvre au sein de partenariats transnationaux entre des fédérations sportives et des ONG de neuf pays de l'UE, il fournit des exemples de « *bonnes pratiques* » qui comprennent des programmes sportifs « *pour la plupart coordonnés par des organismes nationaux de gestion du sport ou des associations sportives financés par des institutions gouvernementales* »¹⁷⁶. L'« *Integration of Refugees Through Sport* » (IRTS) est un projet de l'ONG « *International Sport and Culture Association* » (ISCA) également soutenu par le programme Erasmus + qui cherche à réunir au sein d'un réseau les initiatives issues du « *sport de masse* » pour offrir des opportunités « *de se rencontrer, d'apprendre, de faire reconnaître leurs initiatives* »¹⁷⁷. Du point de vue des objectifs, le sport est considéré comme une possibilité de « *soulagement momentané pour les réfugiés* », d'ouverture « *à de nouveaux contacts sociaux et à des cultures différentes* » et de leadership et d'auto-organisation pour les réfugiés et demandeurs d'asile¹⁷⁸. Ces objectifs sont assez proches du projet *Football Including Refugees* (FIRE) mené par le Think Tank *Sport and Citizenship* en lien avec plusieurs partenaires européens pour « *favoriser l'ouverture interculturelle locale* » au sein des « *organisations de football de base* » en leur fournissant « *des outils et les connaissances* » grâce à la création d'un réseau de « *partenariats et d'alliances* »¹⁷⁹. Enfin, même si elles ne les financent pas directement, certaines institutions européennes développent également des liens avec des organisations sportives comme l'*Union européenne de football association* (UEFA) ou le réseau *Football Against Racism in Europe* (FARE). L'UEFA a en

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ <https://www.engso-education.eu/projects/aspire/>

¹⁷⁵ https://www.engso-education.eu/wp-content/uploads/courses/project-aspire-2017-2019/en-gb/index.html#/lessons/dbKNnyru043TzapfZw5t8JgAZLMG_miw

¹⁷⁶ <https://sportinclusion.net/history/>

¹⁷⁷ http://www.dge.mec.pt/sites/default/files/Projetos/Agenda_Europeia_Migracoes/Documentos/inclusion_in_sport_guidelines.pdf

¹⁷⁸ <https://irts.isca.org/project/>

¹⁷⁹ Ibid.

effet publié un ouvrage intitulé « *Football et réfugiés - Relever les principaux défis* » visant à fournir des conseils, de bonnes pratiques et des recommandations pour les clubs de football afin de permettre aux réfugiés de « *s'épanouir dans leur nouveau foyer et d'apporter une contribution durable et positive aux sociétés dans lesquelles ils s'intègrent* »¹⁸⁰. Le réseau FARE a créé une carte interactive « *Refugees and football – Who is doing what and where* » afin de donner aux acteurs de l'accueil des migrants par le sport la possibilité de « *découvrir la manière dont ils peuvent s'impliquer* » dans les clubs de football pour « offrir un espace et une amitié (...) afin d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer »¹⁸¹.

Ces exemples, ainsi que les documents et rapports de l'UE montrent que le sport devient progressivement l'objet d'une action publique européenne partagée entre une partie du mouvement sportif, des institutions européennes et des États européens. Les rapports, recommandations et « bonnes pratiques » constituent aujourd'hui les principaux instruments de diffusion d'une « européanisation informelle » du sport pour l'accueil des migrants (Gasparini, 2019). Les multiples partenariats entre les associations sportives et les politiques européennes illustrent le fait que des mouvements sportifs, relevant traditionnellement de politiques nationales d'intégration (Henry, 2007), se sont saisis de la « crise des réfugiés » pour construire des réseaux, des discours et des actions collectives qui dépassent leurs propres frontières. Les associations et ONG internationales qui se sont impliquées sur ces enjeux ont plutôt suivi un processus d'européanisation, « par le haut » (Weisbein, 2002). Plutôt que de chercher à résoudre des problématiques particulières aux échelles nationales, elles ont cherché à s'allier aux institutions de l'UE pour faire évoluer à la fois les philosophies politiques de l'accueil des migrants et leur mode d'organisation dans une logique *top-down* (Exadaktylos et Radaelli, 2009). Ces associations et projets sportifs gravitant autour des institutions de l'UE se sont ainsi constitués en « communautés épistémiques » (Haas, 1992). Celle-ci désigne « un réseau de professionnels ayant une expertise et une compétence reconnue dans un domaine particulier et une revendication d'autorité en ce qui concerne les connaissances pertinentes pour les politiques » (Haas, 1992 ; 3). Visant à favoriser des pratiques communes et internationales, ces collectifs diffusent de « bonnes pratiques reconnues » et des connaissances associées qui se prévalent d'une forte légitimité politique.

¹⁸⁰ <https://www.uefa.com/insideuefa/sustainability/activities/024a-0f8e6479add4-470c72242f98-1000--football-and-refugees-addressing-key-challenges/>

¹⁸¹ <https://www.farenet.org/en-term-slug/campaigns/refugees-football-database/>

Ces politiques sportives européennes se concrétisent d'une part directement par le financement de projets, mais surtout par des tentatives de coordination et de mise en relation des différentes initiatives, et des recommandations quant aux bonnes pratiques à adopter. Ce « modèle sportif » (Gasparini, 2011) européen de l'accueil des migrants encourage globalement le financement pérenne – par le biais de subventions ou d'une redistribution des bénéfices économiques du sport de haut niveau - des clubs sportifs et associations amateurs dans le but de favoriser les échanges interculturels, le développement de compétences et le bénévolat pour les migrants, en particulier les réfugiés. Alors que les parties précédentes montrent que les politiques d'accueil des migrants et les modalités légitimes de l'utilisation du sport varient considérablement d'un État européen à l'autre, on peut se demander si ce modèle sportif influence les pratiques se déroulant dans les espaces nationaux. L'échelle européenne constitue-t-elle ainsi un niveau d'analyse pertinent de la configuration sociale de l'accueil des migrants par le sport constitué avant tout de projets sportifs locaux ?

Les recherches centrées sur l'Europe concernent aujourd'hui de plus en plus les trajectoires d'européanisation, à savoir les mécanismes par lesquels les règles formelles et informelles définies par l'UE se diffusent et sont incorporées dans les pratiques aux échelons nationaux. L'européanisation peut être analysée via trois mécanismes : la *hiérarchie* suite à un accord politique au niveau de l'UE, la *négociation* entraînant des réactions anticipées aux échelles nationales des possibles politiques européennes ou via la diffusion de « bonnes pratiques », et la *coordination facilitée* dans laquelle l'UE organise la coopération parmi les États membres et fournit des opportunités d'apprentissage (Knill et Lehmkuhl, 2002). Nous avons identifié un « modèle sportif » européen de l'accueil des migrants par le sport qui opère comme une « soft law » via les deux derniers mécanismes. Sa diffusion nous permet de postuler une réelle influence des politiques européennes sur les programmes sportifs locaux à la fois sur le politique (« *policies* ») via la diffusion de conceptions interculturelles de l'utilisation du sport, et sur la politique (« *politics* ») correspondant à leur organisation sous la forme d'associations sportives amateurs financées par des politiques publiques, et la valorisation de réseaux de coopération transnationaux (Leca, 2012).

Toutefois, une telle forme d'européanisation du sport n'a fait que rarement l'objet d'une étude sociologique empirique approfondie. Au contraire, les travaux en la matière se sont plutôt attachés à décrire la diversité des manières qu'ont les États européens et les mouvements sportifs d'utiliser le sport dans les politiques sportives d'inclusion et d'intégration des

populations issues de l'immigration (Arnaud, 2001 ; Moore, 2000 ; Blecking et Waic, 2007 Gasparini, 2008). L'analyse des politiques sportives nationales dans les pays européens a en effet révélé différentes « philosophies » conformes aux « traditions de l'identité nationale et de la citoyenneté » comme le multiculturalisme en Grande-Bretagne et l'assimilationnisme en France (Henry et collab., 2007). Plus spécifiquement, nous avons également mis en évidence que les programmes sportifs proposés aux migrants dans les années 2010 se caractérisent avant tout par une organisation et des intentions politiques qui dépendent davantage des problématiques d'accueil et des organisations sportives nationales que d'une action publique européenne transnationale (Puech, Le Yondre et Freedman, 2023). En l'absence de cadrage contraignant des États ou de l'UE, la grande majorité de ces programmes sportifs proposés aux migrants sont rarement internationaux et transnationaux au sens strict. Les bénévoles inscrivent la plupart du temps leur solidarité dans un cadre ou en réponse à un problème national ou local (Karakayali, 2017b). De nombreuses lignes de tensions politiques apparaissent jusque dans l'utilisation du sport, et la discontinuité des actions menées laisserait entendre qu'il n'existe pas vraiment d'espace européen de l'accueil des migrants par le sport, au-delà des recommandations ou des quelques projets internationaux de grande envergure

Malgré tout, l'analyse empirique des programmes sportifs que nous avons menée révèle de nouveaux canaux d'europanisation du sport liés à la transnationalisation des enjeux politiques de l'accueil des migrants, et à la diffusion des multiples initiatives dont prennent connaissance les acteurs des programmes sportifs. Alors que la solidarité envers les exilés devient de plus en plus visible au-delà de l'engagement individuel, se créent en effet des espaces d'interaction qui façonnent et politisent plus explicitement les personnes impliquées (Fleischmann, et Steinhilper, 2017). À partir de la sociologie configurationnelle d'Elias, nous faisons l'hypothèse qu'au-delà de leurs organisations et « philosophies politiques » contrastées, les programmes sportifs s'inscrivent également à l'échelle européenne dans un réseau d'interdépendances normatives à l'intérieur duquel se diffusent des formes légitimes liées à un « modèle européen » d'accueil par le sport susceptible de les influencer et transformer. Dès lors, si une telle porosité existe, sans être organisée par les institutions européennes, on peut se demander comment elle se met en œuvre, entre qui et quelle elle prend. En l'absence de véritable cadrage institutionnel, quels types d'échanges transnationaux se développent dans cette configuration d'acteurs à l'échelle européenne ?

Les entretiens que nous avons effectués ne portaient pas spécifiquement sur les relations transnationales entretenues par les membres des associations avec leurs homologues européens ou les institutions de l'UE. Néanmoins, au fur et à mesure de notre enquête, plusieurs personnes interrogées ont d'elles-mêmes évoqué leurs connaissances et parfois leurs liens avec des programmes sportifs au-delà des frontières nationales. Le fait qu'ils abordent très régulièrement ces aspects transnationaux sans que nous ayons provoqué cette thématique témoigne de leur importance. Leur inscription systématique dans un « réseau de relations » d'interdépendance s'apparente ici à une découverte par *sérendipité* :

« Une recherche empirique fructueuse ne se contente pas de vérifier des hypothèses issues d'une théorie, elle est également à l'origine de nouvelles hypothèses. On peut nommer cette composante du travail de recherche la 'sérendipité', c'est-à-dire la découverte par hasard ou par le fruit d'une certaine sagacité, de résultats valides que l'on ne recherchait pas » (Merton, 2016).

Les données recueillies sur les relations transnationales entre les programmes sportifs ne faisaient pas partie de notre programme d'enquête initial. Il s'agissait même paradoxalement d'une observation potentiellement contradictoire avec nos résultats concernant les différences nationales entre les programmes sportifs français et allemands. Nos entretiens montrent pourtant une réelle forme d'eupéanisation à partir d'échanges transnationaux effectifs, et de l'influence des représentations liées aux pratiques sportives au sein des autres pays européens.

c. L'Allemagne comme modèle qui accueille « plus et mieux »

Les discussions avec l'ensemble des acteurs politiques et des membres des programmes sportifs convergent autour de l'idée que le « modèle allemand » constitue un exemple à suivre pour l'Europe en matière de politique migratoire (Harzoune, 2018). La présentation d'une supériorité allemande concerne tout d'abord l'accueil des migrants d'une manière générale. Pour de nombreux membres des projets sportifs français, l'accueil important de réfugiés en Allemagne est vu comme une source d'inspiration en raison de son antériorité. Un responsable du CDOS de Seine-Saint-Denis nous indique par exemple que : *« Le projet Bienvenue au club, c'est quelque chose que j'ai proposé en 2018, ça faisait un peu suite aux Jeux de Rio en 2016. C'était juste après la crise des réfugiés, la guerre en Syrie, l'arrivée massive de réfugiés syriens, notamment en Allemagne »* (Thierry, responsable insertion sociale du CDOS 93).

Dans une perspective plus militante, Emmanuel nous raconte le contexte des premières motivations à son engagement au FSC : « *Je pense qu'à partir de 2015, ça s'est vu parce qu'on parlait aussi de ce qui se passait en Allemagne et qu'on s'est dit ça va arriver chez nous. Mais voilà, tout d'un coup, c'était là sous nos yeux* » (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC FSC). La diffusion d'arrivées plus importantes en Allemagne aurait alors renforcé chez lui une certaine conviction militante de s'engager dans l'accueil des migrants. La référence à l'Allemagne constitue un moyen pour lui de réaffirmer l'inaction de la France :

« Alors tout n'est pas parfait, mais l'Allemagne a fait plus et elle a fait mieux. (...) ils ont fait mieux pour la langue, ils ont fait mieux pour l'accès à l'emploi. Je ne veux pas être là à faire l'exégèse de Merkel, mais en l'occurrence, pour le coup, elle peut nous donner des leçons. Et nous, on devrait se regarder dans une glace par rapport à ce qu'a fait l'Allemagne. On a fait très peu. La France est un des pays qui accueille le moins en Europe et qui a les discours par contre les plus durs ».

On retrouve en effet souvent cette idée d'une Allemagne plus solidaire et accueillante en lien avec des revendications militantes liées à l'accueil en France :

« En France c'est dégueulasse et il y a beaucoup de zones de flou, je pense que ça pourrait être plus humain. Et j'aimerais que ça soit plus logique en fait. C'est soit on veut faire de l'intégration soit on en fait pas. Je n'aime pas spécialement le modèle allemand, mais je les trouve cohérents. C'est-à-dire qu'ils veulent des gens pour travailler. Je m'en fous de ton histoire, tant que tu viens pour travailler que tu intègres, on te prend. Et c'est ça que je trouve fascinant avec le modèle allemand » (Adrien, salarié de Poteaux Solidaires).

Il vante là aussi un « *modèle allemand* » qui, en comparaison du modèle français, serait plus « *cohérent* » autour de l'intégration socioprofessionnelle et surtout plus ouvert et accueillant. Cette « *cohérence* » se retrouve également selon lui dans les pratiques sportives proposées aux migrants : « *si tu es en demande d'asile et que tu veux faire du sport, tu peux. Tu veux travailler, tu peux tant que tu t'intègres. Et le sport est clairement un outil d'intégration. Donc ils n'ont aucun problème à le dire, ils sont cohérents* » (Adrien, salarié de Poteaux Solidaires). Même s'ils conservent un avis critique sur l'Allemagne où « *tout n'est pas parfait* » (Emmanuel, entraîneur bénévole, FSC FSC), car « *les sans-papiers par contre n'ont aucun droit* » ou que « *c'est une logique très capitaliste et mercantile* » (Adrien, Poteaux Solidaires), la politique d'accueil allemande est souvent décrite comme « *plus vertueuse* » (Damien, CDOS

93). Cet avis est unanimement partagé par tous les membres des associations françaises ayant abordé le sujet lors de nos échanges. Il est cohérent avec l'idée que l'Allemagne fait figure de modèle à suivre sur l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés dans le débat public et politique français (Aulanier et Bartel, 2022). Le discours médiatique et politique français a en effet nourri la représentation d'une « culture de l'accueil » spécifiquement allemande qu'il faudrait copier. La politique allemande a été perçue d'autant plus positivement en France par les militants situés à gauche de l'échiquier politique que leur déception était grande de voir que la France, en tant que « *pays des droits de l'homme* », n'avait accueilli comparativement que peu de demandeurs d'asile et réfugiés depuis lors des vagues migratoires des années 2010 (Hamann, 2016 ; 49).

La politique d'accueil allemande fait également l'unanimité chez les acteurs sportifs en Angleterre, bien que nous ayons beaucoup moins de témoignages dans ce pays. Un membre de la fondation d'un club de football de Premier League proposant du football aux réfugiés nous indique par exemple : « *je pense que nous devrions avoir une politique beaucoup plus ouverte, assez semblable à celle de l'Allemagne, pour être honnête. Il doit y avoir un changement de perception du public et du gouvernement sur ces personnes* » John (Fulham Fondation). À l'échelle européenne, ces avis témoignent d'une représentation partagée de l'Allemagne comme modèle à suivre pour les politiques nationales. Les Allemands eux-mêmes vont parfois jusqu'à revendiquer leur ouverture et l'influence qu'ils sont conscients d'avoir à l'international :

« *Je suis un peu fier de l'ouverture de l'Allemagne aux migrants. On a entendu parler de Mme Merkel dans le monde entier parce qu'elle a dit 'Wir schaffen das'. Nous avons réussi quelque chose, nous poussons les gens à s'aider mutuellement dans le monde* » (Milan, chargé de programme au LSB).

S'il peut paraître optimiste de penser que l'ouverture relative plus grande de l'Allemagne dans les années 2010 a entraîné des modifications des politiques d'accueil au sein des pays européens, nous constatons ici qu'elle exerce une réelle influence sur les acteurs engagés dans le sport auprès des migrants, qui la voient comme une référence au niveau européen et un moyen de souligner la désapprobation de leurs politiques d'accueil nationales.

d. Légitimité et prestige européen des programmes sportifs allemands

Cette vision de l'Allemagne comme modèle à suivre concerne également les pratiques sportives elles-mêmes, dont l'organisation fait l'objet d'une représentation comme plus

solidaire et durable qu'en France. Alors que les Allemands décrivent pourtant souvent la difficulté à obtenir des licences pour jouer en compétition, une membre de la fondation caritative de la FFF nous indique par exemple qu'elle considère qu'il est « *peut-être plus simple d'obtenir une licence auprès de la fédération allemande pour les réfugiés* » (Faustine, Fondation du football). Le processus de création du FSC témoigne également de l'influence exercée par les pratiques développées dans d'autres pays européens :

« *La FFF refusait de faire des licences pour des migrants qui n'avaient pas le statut de réfugié. Et moi, je savais qu'en Angleterre ou en Allemagne, ils avaient déjà... En Allemagne le DFB a mis une structure d'insertion pour les réfugiés par le foot* » (Camille, présidente du FSC).

La mise en place en Allemagne d'un projet pour les réfugiés par une fédération sportive importante à partir de fonds publics est vue comme un modèle. Cet accueil par le sport généralisé exerce une influence hors des frontières, en lui fournissant à Camille un argument de faire-valoir pour la création d'un projet sportif destiné aux migrants auprès des organisations du football en France :

« *La FFF, ce n'est pas la réglementation donc ils ne veulent pas. Et ils étaient vachement rigides là-dessus. J'ai essayé de dire qu'en Allemagne tout ça, que ce sont des choses que l'on peut changer (...). On est tous dans notre coin à galérer chacun de notre côté, regarder ce qu'ils font en Allemagne, en Angleterre* » (Camille, présidente du FSC).

Alors qu'elle était au départ dans une position de marginalité au sein de la configuration de l'accueil des migrants par le sport en France, Camille s'appuie initialement sur sa connaissance des initiatives menées en Allemagne et en Angleterre pour tenter de proposer une pratique sportive aux migrants en France. L'Allemagne occupe en effet une place centrale au sein de la configuration européenne de l'accueil par le sport, dans laquelle les projets d'envergure s'influencent également entre eux. En Angleterre, le programme *Football Welcomes* a été créé par *Amnesty UK* en partenariat avec la *Football Association* (FA) afin de « *célébrer la contribution des joueurs issus de l'immigration au beau jeu, ainsi que le rôle positif que le football peut jouer pour rapprocher les gens et créer des communautés plus accueillantes* »¹⁸². Le site du projet mentionne qu'il « s'inspire du programme allemand

¹⁸² <https://www.amnesty.org.uk/football-welcomes-refugees>

Willkommen im Football »¹⁸³. L'influence de ce dernier concerne alors surtout l'organisation autour de clubs sportifs « *partenaires [qui] ont mis en place des 'alliances communautaires' avec d'autres organisations locales, notamment des groupes de réfugiés, des associations caritatives, des groupes de supporters, des écoles, etc.* »²⁹. Les deux projets mettent également l'accent sur les relations interculturelles, ce qui correspond par ailleurs aux recommandations de l'UE. Celles-ci sont toutefois conçues différemment, puisqu'il s'agit davantage de favoriser les interactions avec la population locale pour favoriser l'intégration future en Allemagne, alors que le projet anglais vise plutôt ici améliorer l'image publique des réfugiés pour « *créer des communautés plus accueillantes* » dans le contexte d'un « *environnement hostile* » qui criminalise et marginalise les migrants au sein de la société britannique (Griffiths et Yeo, 2021). Les recherches s'intéressant aux trajectoires d'européanisation montrent en effet que des coalitions peuvent se former malgré des désaccords parfois considérables sur les objectifs finaux (Woll et Jacquot, 2010). Des coopérations internationales « horizontales » peuvent en effet apparaître entre des acteurs locaux ou associatifs présentant plus ou moins de divergences avec leurs politiques nationales respectives (Jorgensen, 2012). Alors que le programme sportif allemand *WIF* s'inscrit dans la continuité d'une politique nationale d'intégration, le projet anglais *Football Welcomes* qui s'en inspire vise plutôt à compenser les effets négatifs d'une politique d'accueil restrictive.

Nos données montrent que le programme allemand *WIF* constitue un modèle ayant mené à de véritables échanges transnationaux. Une membre d'*Amnesty UK* nous indique par exemple : « *en 2017, nous sommes allés en Allemagne pour apprendre de la façon dont ils faisaient. Nous nous sommes donc inspirés de l'Allemagne, nous avons passé du temps à rencontrer des clubs de football* » (Ashley, Amnesty UK). Occupant une position centrale dans l'accueil des migrants par le sport en Allemagne, l'influence des *Tortues de Damas* sur les nouveaux acteurs potentiels dépasse les frontières nationales à tel point que l'association reçoit la visite d'une délégation anglaise en 2017 :

« *Les Anglais avaient entendu parler d'un programme assez intéressant en Allemagne, ils voulaient voir comment ça se passe. Donc il y avait des représentants de la Premier League, de différents clubs et d'Amnesty International qui sont venus (...) Ils voulaient savoir ce qu'est Willkommen im Fussball, comment ça marche, et ce qu'on fait. Alors on leur a tout montré. On a fait une petite présentation au FC Altsingen, ensuite on leur a montré l'endroit où l'on joue*

¹⁸³ Ibid.

au foot, on a fait un entraînement avec les jeunes » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas chargé des relations internationales aux Tortues de Damas).

Au moment de la mise en place du programme *Football Welcomes*, les pratiques sportives proposées aux migrants en Allemagne étaient considérées comme une référence à l'échelle européenne. Dans la dynamique des relations qui s'instituent entre ces deux groupes, le lien avec le club de football professionnel local constitue un élément prestigieux pour les Allemands à faire valoir auprès des visiteurs anglais, qui se diffuse ensuite comme une norme dans cette configuration d'acteurs à l'échelle européenne. Il constitue en effet un aspect bien plus visible et perceptible lors des échanges menés que l'organisation quotidienne ou les philosophies politiques sous-jacentes du projet. Par ailleurs, le différentiel de prestige s'observe aussi dans l'intérêt relatif que se portent entre eux les différents projets européens. Alors que les Anglais « *voulaient savoir comment, quoi et tous les détails* », l'intérêt ne semble guère réciproque du côté allemand :

« Je crois qu'un an et demi ou deux ans après, on a entendu que Football Welcomes s'est créé en Angleterre. Je ne connais pas les détails, mais je sais que l'approche est différente en Angleterre (...) ils ont trouvé leur mode d'opération et maintenant ça roule. On entend des fois, on a une petite info par rapport à ce qu'ils font » (Niklas, bénévole, Tortues de Damas).

Elias montre que l'influence sur les autres est variable en fonction du niveau de prestige dont dispose un individu (Elias, 1991). Dans cette perspective, le *FC Tortues de Damas* est d'autant plus observé à l'échelle européenne que son prestige est élevé, ce qui le rend en retour d'autant plus susceptible de diffuser sa philosophie politique et son mode d'organisation dans l'ensemble du réseau. D'autres acteurs sportifs allemands perçoivent également une forme de centralité des pratiques allemandes d'intégration en Europe :

« Je ne sais pas comment ça se passe en France, mais je pense que peu de pays s'occupent de l'intégration comme en Allemagne et donnent autant d'argent pour l'intégration, même dans le domaine du sport. Je crois qu'il y a des années, un projet en Hollande, et entre-temps, les Autrichiens et d'autres pays essaient de nouer des contacts avec le DOSB et de mettre en place des projets similaires » (Milan, chargé de programme au LSB).

On remarque également que les liens transnationaux tels que rapportés se font dans le sens d'une diffusion des pratiques allemandes vers le reste de l'Europe. Par ailleurs, dans nos entretiens menés en Allemagne, la France est évoquée quasiment exclusivement à l'évocation

de situations jugées problématiques comme la montée de l'extrême droite ou les difficultés d'intégration. Par exemple, le responsable du département de politique sociale du comité olympique du *Land* affirme : « *nous savons aussi que, malheureusement, il y a des gens ici en Allemagne qui ne veulent plus s'intégrer. C'est similaire à la France. Le Pen, a dit un moment donné, on ne pense qu'aux Français. La même chose se produit en Allemagne* » (Torsten, responsable des politiques sociales au LSB). Torsten donne également le contre-exemple de « *la formation de ghettos à Marseille, où de nombreux Tunisiens vivent dans leurs propres ghettos. Et là, c'est toujours l'affrontement entre les Français et les ghettos* » qu'il oppose à « *ce qu'on voulait réaliser ici, de les accueillir et leur dire 'vous faites partie de la société, que vous avez votre place'* ». La comparaison avec une situation jugée problématique en France concerne directement les réfugiés pour cet employé de la Fondation du FC Altsingen qui déclare que: « *beaucoup de gens n'avaient pas de perspectives en Allemagne au départ. Je suppose que c'était pareil en France où ils étaient nombreux à ne pas pouvoir travailler pendant deux ou trois ans. Et c'est évidemment terrible pour l'intégration* » (Kai, Fondation FC Altsingen). Alors que de nombreux bénévoles et de travailleurs sociaux français ont tendance à idéaliser la situation d'une Allemagne « accueillante », les recherches comparatives franco-allemandes montrent que cet intérêt pour les politiques d'accueil du pays voisin n'est pas réciproque (Aulanier et Bartel, 2022). À l'inverse des Français qui se montrent très intéressés et admiratifs des pratiques d'accueil, y compris sportives en Allemagne, les Allemands ont fait preuve de beaucoup moins de curiosité pour les pratiques françaises. Ils se perçoivent également eux-mêmes comme une référence en matière d'accueil et d'intégration. Par exemple un membre du Comité olympique déclare : « *Ce programme, tu sais, existe depuis plus de 30 ans. C'est un élément permanent du sport allemand. Il y a donc du bon travail qui est fait* » (Milan, chargé de programme au LSB). Ce dernier appelle même à ce que l'Allemagne donne « *le bon exemple* » en matière d'intégration par le sport. La présidente de la Fondation DFL revendique également la continuité avec la fameuse phrase « *Wir schaffen das* » d'Angela Merkel en déclarant « *Si nous n'y arrivons pas, qui d'autre peut le faire ?* » (Veronika, présidente, Fondation DFL). Une des principales difficultés viendrait selon elle « *des partis que vous avez malheureusement aussi en France pour créer une ambiance populiste, pour toujours aborder les thèmes de la sécurité pour parler des étrangers* » qui sont vus comme susceptible d'entraver la dynamique d'accueil jugée positive à partir de 2015.

Toutes ces données montrent que les acteurs allemands se pensent eux-mêmes comme des modèles d'action et de comportement, ce qui fait par ailleurs écho au fait que très peu de

recherches allemandes se sont intéressées aux pratiques d'accueil et d'intégration en France. À l'inverse, les seules réactions positives concernant la France en Allemagne concernaient des allusions à la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 ou aux récents bons résultats des sports collectifs français aux *Jeux Olympiques 2020 de Tokyo*, qui n'étaient pas directement liés à la thématique de l'accueil des migrants.

e. Le prestige des relations avec les clubs sportifs professionnels

Les projets d'accueil des migrants institués par des fédérations sportives nationales et les pratiques qui se sont développées en Angleterre et en Allemagne ont bénéficié d'une large médiatisation qui leur a valu d'être reconnus au-delà de leurs frontières. Cette diffusion de ces pratiques sportives d'accueil renforce l'inscription dans un « réseau de relations » pour les acteurs des programmes sportifs européens et participe *in fine* à renforcer leur portée normative puisqu'ils deviennent des modèles dont des acteurs français s'inspirent :

« La FA a demandé à tous ses clubs en Premier League et de deuxième division de mettre en place un système d'insertion par le foot par le biais de leurs fondations. Je l'ai découvert en 2017 en regardant 'Match of the day'¹⁸⁴. Et ça, ça n'existait pas en France. Donc je les ai appelés, j'ai été en contact avec eux, ils m'ont invité voir leurs entraînements. Et c'était exactement ce qu'on faisait quoi, sauf que c'était en Angleterre. Et il m'a expliqué que tout ça venait d'en haut. Je suis rentré à Paris et j'ai commencé à monter l'association, c'était un énorme travail. J'ai essayé d'entrer en contact avec le PSG, la LFP, et la FFF » (Camille, présidente du FSC).

Ces propos témoignent tout d'abord de véritables échanges transnationaux dans le cadre de la création d'une association sportive destinée aux migrants en France. Les pratiques organisées par la FA anglaise constituent une « bonne manière de faire » bien plus légitime que sa propre initiative qui fait pourtant dans son esprit « *la même chose* » : « *la raison pour laquelle nous on existe, c'est parce que la FFF ne le fait pas, sinon on n'aurait aucune raison d'exister. Les migrants seraient en train de faire du foot avec le fondation du PSG, avec la fondation du Paris FC* ». Cet extrait montre que l'idée de contacter les acteurs sportifs établis, et la légitimité dont ils bénéficient pour Camille est issue de ces échanges transnationaux. Les sports pratiqués dans des clubs amateurs officiels et dans des fondations permettant une redistribution des bénéfices du sport professionnel semblent à ses yeux plus légitimes que les

¹⁸⁴ Une émission française traitant de l'actualité du football anglais.

sessions sportives relativement informelles du *FSC*. D'abord plus informelles, nous avons vu que la participation à la *FSGT* lui permettait par la suite de bénéficier d'une forme de reconnaissance qu'elle n'obtenait pas des institutions sportives traditionnelles. Cette fédération omnisport d'héritage communiste et socialiste se revendique en effet comme elle-même une alternative au sport olympique et de haut niveau en France, et dans ce cas ouvertement solidaire dans l'accueil des migrants. Les échanges transnationaux observés ici entre les acteurs sportifs eux-mêmes montrent que se renforce à l'inverse la légitimité des pratiques sportives se mettant dans le giron du haut niveau. Il est intéressant de noter que l'inscription dans une fédération affinitaire comme la *FSGT*, historiquement fondée autour de convictions politiques et du développement d'une alternative au sport de compétition, soit considérée par les membres du *FSC* comme une sorte de pis-aller à l'inaction des clubs professionnels dans l'accueil des migrants. On perçoit ici à quel point la configuration des acteurs à l'échelle européenne pèse sur les modèles normatifs. Les pratiques allemandes et anglaises, fortes d'un prestige établi, constituent des références normatives au point d'être considérées comme préférables par des acteurs français, y compris lorsqu'elles vont à l'encontre de leurs sensibilités idéologiques. Par ailleurs, on remarque que ces idées dominantes correspondent également aux préconisations de l'*UE* cherchant à favoriser une solidarité descendante du sport de haut niveau vers le sport amateur. L'impossibilité d'importer ce modèle de relations avec les fédérations sportives amateurs ou professionnelles en France remet alors en cause la durabilité de l'association selon Camille :

« En partant du haut, ils ont l'argent, ils ont la visibilité aussi, ils ont les joueurs. Mbappé par exemple, le PSG va le payer 75 millions d'euros par an pour rester. En le mettant en contact avec des structures comme nous, s'ils nous donnaient juste un millième... ça permet plus de reconnaissance, donc plus de bénévoles, plus de réseaux, enfin plein de trucs et ça change tout. Même sans donner d'argent, juste parrainer l'association. Là on galère à trouver des bénévoles, à fidéliser des bénévoles, même pour demander des financements on avait eu des difficultés. Là, à la mairie ou dans les fondations, ils vont se dire 'c'est un vrai club de foot' » (Camille, présidente du *FSC*).

La structuration de l'association s'accompagne ici d'une mise en réseau à l'échelle européenne diffusant l'influence normative d'acteurs sportifs plus « établis » (Elias et Scotson, 1991) et renommés en réponse à un besoin de reconnaissance de la part de Camille dans un contexte perçu comme défavorable à l'accueil des migrants en France. Elle décrit en effet ici

une difficulté à trouver des bénévoles ou trouver des financements, qui serait susceptible de changer si le club était soutenu « *même symboliquement* » par les institutions sportives ou un club professionnel, ce qui « *permettrait plus de rentrées d'argent* ». En l'absence de financement public durable, un partenariat avec le sport professionnel, tel qu'elle le perçoit en Angleterre, permettrait ce soutien symbolique et financier. L'inscription de *FSC* nouvellement créée dans cette configuration européenne conduit sa présidente à considérer comme légitime un mode d'organisation pourtant en rupture avec les conceptions historiques du travail social par le sport en France souvent opposées au monde sportif traditionnel (Koebel et Stahl, 2012). Un membre de l'association *Poteaux Solidaires* par ailleurs très critique des clubs de rugby traditionnels nous fait également part de son admiration pour la mobilisation en faveur de l'accueil des réfugiés dans la sphère du sport de haut niveau en Allemagne :

« Je voulais absolument bosser avec eux. J'avais contacté l'équipe de rugby de Sankt Pauli, notamment parce que Sankt Pauli a fait des équipes de football pour les réfugiés et les sans-papiers. Il y avait une grosse mobilisation, moi j'étais un peu au paradis. Déjà que dans le stade il y avait la banderole Refugees Welcome en immense, j'ai trouvé ça exceptionnel » (Romain, Poteaux Solidaires).

Dans le contexte d'une hospitalité allemande sans précédent envers les réfugiés ayant émergé dans l'espace public et médiatique (inter)national (Karakayali et Steinhilper 2018), la mobilisation des pratiques sportives de haut niveau représente ici un élément bénéficiant d'une forte légitimité dans l'accueil des migrants par le sport.

f. Une européanisation « par le bas » des pratiques d'accueil des migrants par le sport

Au sein d'une configuration réunissant les acteurs de l'accueil des réfugiés par le sport à l'échelle européenne, la diffusion d'un « modèle sportif » jugé plus durable et légitime s'effectue ici par des rapports transnationaux « par le bas » entre les acteurs des programmes sportifs. Si ces pratiques correspondent aussi en grande partie aux préconisations socio-intégratives de l'*UE*, l'influence de cette dernière n'est toutefois jamais directement mentionnée. Aucune donnée, aucun discours d'enquêtés, ne montre en effet d'influence directe de cette dernière. Nos résultats suggèrent plutôt un processus d'européanisation entre les acteurs qui précède l'adoption de politiques européennes. Nous éprouvons finalement à l'épreuve de faits empiriques l'hypothèse de Beck d'un « destin cosmopolite et civilisationnel partagé » en Europe. Apparues dans le contexte de la crise migratoire des années 2010, ces pratiques

sportives fonctionnent en effet comme de véritables communautés cosmopolites au-delà des frontières nationales (Beck, 2014) dont l'émergence n'est pas prévue, mais davantage la conséquence d'actions locales prises dans un réseau européen d'interdépendances liée notamment à leur médiatisation.

On ne peut toutefois pas totalement exclure le pouvoir d'influence potentiel des recommandations européennes, particulièrement sur les pratiques plus centrales de ce réseau. On observe en effet une proximité entre les attentes européennes en matière d'accueil des migrants par le sport et les initiatives sportives menées en Allemagne, considérées ici par l'ensemble des acteurs sportifs comme les plus légitimes. Le principe inspiré d'un « modèle » anglo-saxon et actuellement dominant en Europe d'une politique volontairement attentive aux particularités des nouveaux arrivants et à l'ouverture interculturelle s'accorde en effet bien avec les politiques sportives allemandes (Weiss et Meyer, 2022). Si les entretiens ne mentionnent ni de financement, ni de relations directes avec le niveau central européen, on peut tout de même avancer que l'*UE* contribue à diffuser sans les imposer explicitement de nouvelles normes sportives par des recommandations ou des encouragements aux « bonnes pratiques ». L'*UE* exerce plutôt ici une « régulation soft » qui contribue, particulièrement dans le domaine du football, à façonner corpus de règles, conduites et pratiques admises ou encouragées (Gasparini et Wahl, 2017). Même si ces orientations politiques européennes n'ont pas de caractère contraignant, ces recommandations cadrent de manière informelle et symbolique les manières d'organiser les activités sportives destinées aux migrants. Les programmes sportifs se rejoignent entre elles dans une « culture translocale » diffusant une conception globalement dominante – les pratiques d'accueil doivent se situer dans la zone d'éclairage du sport de haut niveau, qui se répand et relie, au moins en partie, des formations sociales par ailleurs différenciées (Beck, 2000). En matière d'accueil des migrants par le sport, les acteurs français et anglais tentent alors d'imiter un « modèle allemand » ayant une antériorité et une légitimité plus importante (Elias et Scotson, 1997). Ces résultats montrent finalement l'existence d'un espace « cosmopolite » entre les acteurs de l'accueil des migrants par le sport comme une diffusion d'idées politiques à l'échelle européenne qui n'est pas prévue, mais le résultat d'un processus d'interdépendance global (Beck, 2014). En revanche, les philosophies politiques de l'utilisation du sport, moins visibles et que les acteurs ne poursuivent pas toujours consciemment, se diffusent moins à l'échelle internationale. On peut également penser que les notions européennes d'interculturalité ou d'inclusion sociale sont trop floues pour qu'elles se

diffusent réellement auprès des acteurs des programmes sportifs qui les interprètent de manières très différentes.

Si nous avons présenté en introduction de cette partie les projets d'importante envergure ayant privilégié un mode d'eupéanisation « par le haut », nos données montrent que les pratiques locales, souvent bénévoles, s'inscrivent plutôt dans un processus d'eupéanisation à travers un réseau fonctionnant « par le bas ». Il ne s'agit pas d'un plan concerté par des élites sportives ou politiques, mais davantage du résultat d'échanges entre agents sociaux à différents niveaux (Gasparini, 2017). Les associations venant de contextes nationaux disparates - France, Allemagne et Angleterre - suivent alors des modes d'eupéanisation différents en fonction de leur légitimité perçue. Les échanges menés au sein de ce réseau constitué de pratiques très diversifiées témoignent malgré tout de la construction d'un espace européen qui dépasse les spécificités nationales. Concernant ici l'accueil des migrants, le niveau européen suggère la diffusion d'une norme liée au prestige des clubs sportifs amateurs ayant tissé des relations avec les clubs sportifs professionnels. La question des effets de l'*UE* dépasse en effet dorénavant celle de savoir comment les États se conforment ou s'ajustent aux règles et politiques européennes (Monforte, 2010). L'eupéanisation devient concrète lorsque des acteurs locaux, comme au sein des programmes sportifs destinés aux migrants, sont impliqués dans des problématiques, des idées, et des manières de faire partagées à l'échelle européenne et qu'ils contribuent continuellement à faire évoluer au sein de multiples relations.

Conclusion de la deuxième partie

En réponse à la construction quantitative et statistique d'une typologie des programmes sportifs d'accueil des migrants à l'échelle européenne dans la première partie de notre travail, cette seconde partie visait à appréhender plus qualitativement les processus de création, de structuration et d'adoption d'objectifs politiques de l'usage du sport pour trois associations que nous avons sélectionnées comme étant les plus représentatives possibles des pratiques françaises et allemandes. Cette partie permet de ne pas considérer les programmes sportifs dans leur aspect statique, fixe, et déjà constitué, mais d'analyser plutôt l'évolution des programmes sportifs dont les identités se construisent dans des interrelations avec leurs financeurs, soutiens et partenaires politiques et sportifs. Autrement dit, la première étape de notre travail est centrée sur l'analyse des programmes sportifs à un instant précis de leur structuration, ce qui relevait d'une simplification nécessaire pour les besoins de l'analyse statistique et établir un panorama à l'échelle européenne. Cette seconde partie la complète en éclairant dans une perspective éliásienne la structuration, l'évolution et l'adoption des philosophies politiques de ces programmes sportifs. L'étude de ces interrelations est d'autant plus heuristique que l'« interpénétration fondamentale des plans et des actes humains peut susciter des transformations et des structures qu'aucun individu n'a projetées ou créées » (Elias, 1975 ; 183). En reprenant une métaphore éliásienne, nous considérons que les programmes sportifs s'inscrivent dans des configurations semblables à un filet dont la forme s'explique par l'association et les relations des fils entre eux, et non pas en fonction d'un seul cadre préstructuré. Leurs philosophies politiques ne se développent pas en application d'un plan concerté, mais plutôt de manière relationnelle, parfois inconsciente, au fur et à mesure de partenariats, subventions et projets développés avec les acteurs associatifs, sportifs et politiques, à différentes échelles : locales, nationales et européennes, en fonction du niveau de prestige variable des acteurs qui leur octroie un poids plus ou moins important dans la configuration.

Si elles partagent les mêmes enjeux de reconnaissance, de visibilité et de légitimité, les différentes structurations des projets sportifs des associations françaises et allemandes sont liées à des réseaux de relations spécifiques qui les contraignent inégalement. Dans la perspective de l'« intégration civique » (Joppke, 2017), les *Tortues de Damas* sont reconnues par les institutions sportives et politiques dominantes dans le cadre des programmes *WIF* ou *IDS*, dont l'influence à leur égard est d'autant plus décisive qu'elles font de l'association un acteur central

de la configuration allemande. La reconnaissance du *FSC* par la *FSGT* l'encourage au contraire à proposer des activités sportives aux migrants en rupture avec les traditions politiques et sportives françaises dans une perspective militante, ce qui lui permet de sortir de sa position de marginalité relative et de continuer à se développer. Enfin, du fait de ses objectifs initiaux visant la création de liens sociaux entre les migrants et la population locale, qui sont d'emblée reconnus comme importants par les pouvoirs politiques locaux, l'association sportive *Habibi* occupe une position de plus en plus centrale dans la configuration française d'accueil des migrants. Elle développe une philosophie intégratrice dans ses pratiques d'insertions professionnelles alors que les activités sportives qu'elle propose s'inscrivent davantage dans des réseaux militants visant à défendre les droits des migrants. Sa professionnalisation entraîne alors l'émergence progressive d'une transformation socio-sportive des activités destinées aux migrants.

Si nous analysons des associations parmi les plus représentatives des programmes sportifs français et allemands, celles-ci n'épuisent toutefois en aucun cas la diversité des pratiques sportives proposées aux migrants. En leur sein, notre analyse se centre également aux relations d'interdépendance principales que nous avons identifiées, alors que les associations se développent en réalité dans des réseaux de relations marquées par une multiplicité bien plus importante et diverse d'influences normatives.

En lien avec notre première partie, on observe que les réseaux politiques traditionnels demeurent malgré tout importants en contribuant fortement à la reconnaissance des associations comme les *Tortues de Damas* ou de *Habibi* dans le cadre des politiques d'intégration. L'absence de reconnaissance politique entraîne au contraire des réactions d'opposition, de distanciation, et de rejet au *FSC*. Ces résultats confirment également que les catégorisations des migrants et des attentes à leur égard n'existent pas de *facto*, mais sont toujours le résultat de certains rapports de pouvoir. Face à l'émergence d'« échelles de régulation à la fois plus localisées et plus transversales » (Paugam et Van de Velde, 2012), notre démarche de comparaison internationale montre que les programmes sportifs se (re)constituent en permanence dans des relations d'interdépendance aux différentes échelles locales, nationales et européennes.

Pour finir, la troisième partie de notre travail interrogera les effets corporels, émotionnels et sensibles des programmes sportifs en observant comment les migrants, vivent, s'approprient et transforment ces dispositifs. Nous avons séparé pour les besoins de l'analyse ces relations entre les membres des programmes sportifs avec les participants migrants. Ces

derniers contribuent pourtant également à leur évolution. Selon Elias, « l'interdépendance entre les hommes donne naissance à un ordre spécifique, ordre plus impérieux et plus contraignant que la volonté et la raison des individus qui y président » (Elias, 1975 ; 183). Dès lors, les migrants parviennent-ils à faire valoir d'autres modes d'engagements dans les activités sportives que ceux qui leur sont suggérés ? Quels objectifs politiques naissent des relations d'interdépendance entre les programmes sportifs et les migrants eux-mêmes ? Quelles places occupent alors les migrants au sein de ces configurations ? Comment les interrelations dans lesquelles ils sont impliqués les contraignent-elles et comment contribuent-elles à les faire évoluer ? Autrement dit, quels sont les effets de la participation à ces dispositifs sportifs sur les migrants eux-mêmes et finalement sur les manières dont ils sont politiquement catégorisés à l'échelle de ces associations sportives en France et en Allemagne ?

Partie 3

Expériences sportives et symboliques : appropriations sensibles des programmes sportifs et processus de (re)categorisation des migrants

Chapitre 6 : analyser les sensibilités des migrants engagés dans les pratiques sportives

A. Le corps et les émotions des migrants dans les processus de catégorisation

a. Les émotions transnationales des migrants forcés

La troisième partie de ce travail de recherche est consacrée à l'analyse des mécanismes par lesquels ces dispositifs d'accueil par le sport sont reçus par leurs destinataires. En étudiant les manières qu'ont les migrants de s'engager dans les activités sportives, nous analysons ici les modalités par lesquelles ils négocient, transforment et se réapproprient ces propositions d'activités sportives (Smith et collab., 2019), et par là même, la catégorisation dont ils sont l'objet (Demazière, 2003). Dans cette optique, les programmes d'accueil des migrants par le sport permettent de mettre en exergue la place des affects, des émotions, des sensibilités ou plus généralement des expériences corporelles des migrants dans cette négociation latente entre l'entreprise politique et les personnes qu'elle cible. La différence entre les termes d'émotions, d'affects, de sentiments ou de sensations, opérée par des chercheurs provenant d'autres disciplines comme la psychologie, se révèle bien moins pertinente dans une perspective sociologique centrée sur les migrants (Vermot, 2017). Nous les utiliserons alors parfois indistinctement, ou tels qu'ils ont été mentionnés par les auteurs des travaux cités, et nous les regroupons sous le terme plus générique de *sensibilités* pour décrire la faculté d'éprouver et d'exprimer des impressions subjectives par le corps. Les pratiques sportives sont en effet vécues subjectivement par les migrants et entraînent la perception et l'expression d'effets sensibles particuliers que cette partie vise à appréhender. Cet angle nous paraît d'autant plus pertinent qu'il est régulièrement signalé comme un point aveugle malgré son potentiel heuristique par les revues de littérature portant sur les pratiques sportives des migrants (Spaaij et al., 2019). Même si une littérature sociologique récente, essentiellement anglo-saxonne, s'intéresse à ces questions, il demeure une relative absence des sensibilités en sociologie des migrations, trop souvent envisagées comme un objet secondaire et non comme un objet d'étude central permettant de comprendre comment les migrants et leur famille vivent l'expérience de la migration (Vermot, 2017).

Si l'ensemble des travaux s'accordent autour de l'idée que les affects sont socialement produits, nous proposons, suivant Lordon (2013), d'envisager leurs propres effets sur les institutions, y compris politiques. La « *puissance des institutions* » dont parle ce philosophe spinoziste va jusqu'à l'émission d'attentes normatives à l'égard des individus. Dans le cadre

des programmes sportifs, ces attentes impliquent des manières de se comporter, de s'engager corporellement dans les activités sportives proposées à travers des sensations et des émotions cohérentes avec les définitions normatives des différentes catégories de migrants. Les engagements corporels manifestes et les sensibilités exprimées peuvent alors s'inscrire en cohérence ou en contradiction relative avec les attentes adressées aux migrants. Nous avons déjà mis en évidence les distorsions ou continuités entre les traitements politiques institutionnels des situations de migrants en France et en Allemagne et les philosophies politiques traversant les usages du sport par les associations. Nous poursuivons ici l'analyse politique de ces dispositifs sportifs par la compréhension des modes de réceptions, de transformation et d'appropriation des participants, considérés ici comme des acteurs politiques, quoique n'ayant pas toujours conscience de l'être. C'est ainsi que le corps sensible peut être envisagé comme le lieu de rencontres entre l'institution politique et les migrants voire comme le lieu d'une mise en discussion de la définition normative du migrant. En examinant les écarts entre les attentes adressées aux migrants d'une part et les engagements corporels voire les sensibilités déployées d'autre part, nous envisageons de saisir comment le corps est autant l'objet d'une biopolitique (Foucault, 1997) de l'immigration (Agier, 2012) que le moyen de négocier ces politiques (Smith et collab., 2019). Ces attentes et leurs réceptions revêtent-elles une signification particulière en fonction des différents statuts de migrants - demandeurs d'asile, réfugiés et détenteurs d'une protection internationale, déboutés ou sans-papiers ? Les migrants parviennent-ils à faire valoir, ou simplement à exprimer pour eux-mêmes, une autre définition de leur situation, de la catégorisation dont ils sont l'objet ?

Au plan sociologique, il nous paraît utile de travailler sur ces processus de catégorisation et de recatégorisation indigène en analysant la participation du corps alors qu'ils sont traditionnellement appréhendés sous l'angle exclusif du langage et de l'abstraction. Notre objet de recherche offre en ce sens un angle d'accès précieux à l'analyse de la dimension sensible des interactions à travers lesquelles se déploie une action politique. Plus fondamentalement encore, il nous donne la possibilité de sonder la place du corps dans les processus interactifs de catégorisation sociale et d'injecter de la matérialité – ici corporelle – à une démarche constructiviste régulièrement taxée d'être déconnectée de dimension empirique par laquelle existe le monde social (Lemieux, 2012 ; Lahire, 2023) L'attention à la dimension sensible des processus de catégorisation sociale peut aussi, voire nécessite, de tenir compte des parcours antérieurs et de sonder en quoi ils constituent des ressources dispositionnelles (Lahire, 2013) dans le rapport aux institutions des migrants. Dans l'analyse de ces parcours migratoires, les

émotions sont souvent envisagées dans une perspective transnationale définie comme « le processus par lequel les migrants forgent et entretiennent des relations sociales à plusieurs niveaux qui relient leur société d'origine et d'installation » (Basch et collab., 1994 ; 7).

Si les travaux en sociologie des usages du sport à destination des migrants ont peu considéré l'enjeu des sensibilités éprouvées, la sociologie de la migration ne l'a pas négligé. Des travaux montrent en effet la manière dont les parcours migratoires laissent des traces dans la mémoire comme dans le corps des personnes. Qu'il s'agisse de dispositions, de traumatismes, de souvenirs ou encore de formes d'expertise consécutives à la migration, les parcours migratoires transforment plus ou moins profondément les migrants. Par exemple, la procédure d'examen de la demande d'asile ainsi que les dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés encouragent le partage public d'émotions de peur ou de tristesse, et l'« utilisation » de ces émotions pour « prouver » la véracité de leur histoire (Freedman, 2017). Les demandeurs d'asile pratiquant les activités sportives dissocient-ils alors les enjeux de la pratique sportive et de la procédure administrative de la demande d'asile ? Font-ils du sport et du corps le moyen de se soustraire momentanément à ces injonctions étatiques ? Quel est le poids à l'inverse de ces dernières sur les émotions et les sensibilités exprimées des demandeurs d'asile dans une pratique culturelle comme le sport ? De la même manière, dans quelle mesure les injonctions à l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés impactent-elles leurs engagements sportifs ? Les migrants sans-papiers ont-ils également dans le sport le sentiment d'être jugés comme indésirables, ou cette activité leur permet-elle au contraire de s'en départir ?

La dimension politique des émotions des migrants forcés – demandeurs d'asile ou réfugiés - a principalement été mise en évidence en France dans le cadre de la procédure administrative de la demande d'asile. Fassin et Kobelinsky montrent par exemple la manière dont l'institution se comporte en « agent moral » pour juger des demandes d'asile dont « l'expression publique du doute sur le bien-fondé des requêtes » devient le trait principal (Fassin et Kobelinsky, 2012). De plus en plus, la démonstration d'un corps malade constitue une ressource de légitimation pour les migrants afin d'obtenir une situation régulière puisque « la législation trouve sa justification dans un registre émotionnel qui place le parlementaire la votant ou l'agent préfectoral l'appliquant dans un rapport empathique avec l'être souffrant, rapport qui transcende les arguments rationnels ou les préjugés idéologiques que l'on pourrait lui opposer : c'est au sentiment d'humanité qu'il est fait appel » (Fassin, 2001 ; 13). Cette politisation du corps des migrants se trouve renforcée par un contexte de « crise de l'accueil »

(Wihtol de Wenden, 2018) en Europe, libérant des discours politiques et médiatiques qui alimentent la dichotomie entre « bons réfugiés » victimes et opprimés pour des raisons politiques devant être protégés, et « mauvais migrants » économiques, illégaux et essayant d'usurper un statut légal (Akoka, 2020). En distinguant ces deux catégories, les institutions politiques, juridiques, bureaucratiques ou les médias utilisent les émotions visibles par les migrants comme un gage de fiabilité de leur demande de protection, rendant cruciale l'expression d'émotions « appropriées » de peur et des traumatismes résultant des persécutions vécues (Freedman, 2017).

D'une manière plus générale, les recherches sociologiques principalement anglo-saxonnes mettent en évidence les « stratégies étatiques de manipulation émotionnelle » visant à souligner publiquement la frontière supposée naturelle entre les membres du pays d'accueil et les nouveaux arrivants par le développement d'un répertoire de symboles, de rituels et d'imaginaires nationaux (Boccagni et Baldassar, 2015). La « nation » composée de natifs autochtones, d'un côté, est souvent opposée émotionnellement à un collectif d'« étrangers » pensé comme homogène, et fondamentalement différent. La politisation des émotions des migrants ne se limite ainsi pas aux rhétoriques discursives des politiques d'accueil restrictives. Elle fonctionne comme un arrière-plan suffisamment stable pour être naturalisée et se déployer dans tous les contextes où les migrants sont présents, y compris dans les interactions anodines de la vie quotidienne. Ce registre émotionnel de catégorisation n'est donc pas réservé aux acteurs soucieux de limiter l'asile en ne le réservant qu'à ceux qui manifestent une forme de souffrance, il peut aussi être le motif animant des acteurs associatifs ou particuliers qui entendent protéger, défendre ou accueillir des migrants. Les pratiques d'accueil par le sport échappent d'autant moins à cela qu'elles visent une action sur ou à travers les corps des migrants.

L'arrivée de migrants dans les sociétés d'accueil européennes est susceptible d'amplifier la diffusion sociale d'émotions telles que la fierté nationaliste et l'appartenance, ainsi que des réactions défavorables allant de l'indifférence à l'hostilité et à la xénophobie pour marquer des frontières avec les populations majoritaires (Alba, 2005 ; Wimmer, 2013). Bien qu'elles soient probablement les plus visibles et les plus renseignées, ces réactions négatives ne sont pas les seules émotions provoquées par les interactions avec les migrants. L'installation à long terme de migrants est en effet un puissant déclencheur de « dynamiques émotionnelles de proximité et de distance » (Zembylas, 2012 : 170). Au-delà de la distinction binaire entre hostilité et

hospitalité, d'autres réactions émotionnelles sont relativement répandues comme la sympathie, la solidarité, ou l'attraction voire la fascination pour l'altérité, tel le « goût pour la diversité » (Meier, 2013) telle qu'elle est supposée être incarnée par certains migrants ou par leur mode de vie en termes de pratiques culturelles comme la nourriture, la musique, voire le sport. La politisation des émotions des migrants et des personnes qu'ils côtoient n'est donc pas seulement une question d'ordre politique au sens classique et institutionnel, elle concerne aussi la teneur émotionnelle des rapports sociaux dans lesquels sont quotidiennement engagés les migrants. Ceux-ci constituent ainsi des espaces « infrapolitiques » (Karakayali, 2017) qui s'apparentent beaucoup à la sphère « subpolitique » (Beck, 2001) qui fonde notre analyse des programmes sportifs. Cette troisième partie ne concerne pas les intentions politiques, mais plutôt les effets émotionnels liés à des pratiques sportives des migrants. Les émotions, comme nous le rappellent Boiger et Mesquita (2012), sont principalement façonnées par les interactions quotidiennes et les liens interpersonnels. Il est donc également essentiel d'examiner comment les émotions exprimées par les migrants sont vécues et négociées dans les associations sportives et leurs espaces proches dans un processus qui s'apparente à un « multiculturalisme quotidien » (Wise et Velayutham, 2009). Les théories critiques de la citoyenneté montrent en ce sens que l'identité des migrants ne se résume pas à une appartenance légale à des catégories hégémoniques, mais s'exprime dans des espaces pluriels à travers des actes créatifs qui génèrent des subjectivités politiques (Nyers, 2010)¹⁸⁵.

La signification politique des émotions liées à la migration ne se limite en effet pas aux attentes politiques « par le haut ». L'ensemble du processus de migration et des relations interculturelles quotidiennes offre une fenêtre intéressante pour observer les émotions, à la lumière de leurs bases culturelles en constante évolution (Boccagni, et Baldassar, 2015). Il est désormais classique en sociologie et en anthropologie des émotions de considérer que celles-ci ne sont pas naturelles et spontanées, mais rituellement organisées, variables selon les cultures et toujours signifiées aux autres (Le Breton, 2021). En effet « aucun geste, posture ou mimique ne renvoie à une signification simple et immuable dont l'histoire naturelle détiendrait la raison d'être. Outre les variations sociales et culturelles, les différences mêmes de style d'un individu à un autre prennent ici une importance décisive. La signification d'un geste ou d'une posture se déduit du contexte précis d'une interaction » (Le Breton, 1998 ; 43)¹⁸⁶. Dès lors, le processus

¹⁸⁵ Nyers (2010) déclare par exemple que « c'est un merveilleux paradoxe que de dire que s'identifier publiquement comme un migrant sans statut, c'est s'engager dans un acte de citoyenneté ».

¹⁸⁶ Il faut toutefois considérer, comme l'a fait récemment Lahire (2023), la possibilité d'émotions à la fois structurantes et plus stables de la psyché humaine voire de permanences anthropologiques en matière d'émotions

de migration entraîne des décalages culturels qui provoquent ou précipitent la transformation de la vie émotionnelle des migrants. Les émotions elles-mêmes se déplacent lorsque les personnes migrent. En effet celles-ci évoluent et sont négociées dans des contextes, des circonstances de vie et des points de référence nouveaux qui font évoluer « la spatialité et la temporalité des émotions » (Bondi et collab., 2007 ; 3). Par exemple, les études sur les migrations étudient souvent les liens avec le pays d'origine – que ce soit comme un obstacle négatif à l'établissement et à l'intégration et/ou comme une opportunité positive pour les relations dans le pays d'accueil. L'analyse des émotions permet alors d'éviter une lecture binaire et simpliste entre la conservation des cultures émotionnelles locales et l'assimilation à celles du pays d'accueil. Il est en effet beaucoup plus probable que les émotions construites au cours des expériences des migrants soient bien plus diversifiées, comme l'envisagent les études sur la « multilocalité », l'« hybridité » ou la « mixité » des identités des migrants (Vertovec, 2001 ; Levitt et Waters, 2002). Les programmes sportifs européens donnent également lieu à des réactions et vécus émotionnels « complexes » en lien avec les vies transnationales des migrants (Agergaard, 2018). Il a en effet été montré que les orientations identitaires et émotionnelles des migrants découlent d'un processus prolongé d'adaptation aux attentes de la société d'accueil, et de rétention sélective de leurs références identitaires et émotionnelles antérieures (Kivisto et La Vecchia, 2015). Cela signifie que l'expérience émotionnelle des migrants est traversée par la coexistence d'orientations culturelles locale et transnationale, différentes voire conflictuelles et hybrides à des degrés divers.

Boccagni et Baldassar (2015) établissent à ce sujet un lien potentiel avec le concept d'« ambivalence émotionnelle », un postulat psychologique « qui indique la coexistence d'orientations affectives opposées envers la même personne, le même objet ou le même symbole » (Smelser, 1997 ; 5). Dans une perspective plus sociologique, les émotions peuvent être fondées sur des dispositions contraires mais qui cohabitent dans un jeu d'activation ou d'extinction selon les contextes (Lahire, 2012). Par exemple, l'attraction et l'espoir pour les meilleures conditions de vie dans un autre pays sont des émotions ressenties souvent en même temps que l'anxiété et la détresse qu'implique la satisfaction de ces attentes, et l'éloignement familial, géographique et culturel qu'elles impliquent. En effet, l'analyse des cas de deux

qui se dégageraient des comparaisons entre différentes sociétés (et éventuellement entre différentes espèces d'êtres vivants). Mais cette ouverture épistémologique ne remet pas en cause le caractère culturel et variable des émotions ainsi que du traitement langagier et sensible dont elles font l'objet. Les variations culturelles sur lesquelles travaillent les sociologues depuis longtemps, et parmi elles celles perçues par les migrants, peuvent ainsi tout à fait se réaliser à partir de grandes catégories d'émotions stables.

demandeurs d'asile en Grèce montre que la vie affective de ces migrants est principalement marquée par l'ambivalence et les émotions contradictoires puisque la position de réfugié est associée à la fois à l'espoir et au désespoir, à la possibilité et à l'impossibilité, à la mobilité et au sentiment d'être bloqué (Glaveanu et Womersley, 2021). Une autre illustration de cette ambivalence concerne l'évolution des attitudes des migrants à l'égard de leur pays d'origine, allant de la culpabilité et du soulagement de l'abandon des premiers temps au potentiel de désillusion et de désorientation des visites ultérieures au pays (Baldassar, 2011). En l'envisageant comme un « processus culturel » Baldassar (2015) indique à ce propos que « la culpabilité, c'est ce à quoi tous les migrants sont confrontés ». Elle avait précédemment montré que pour les migrants italiens dans l'après-guerre, leur départ même du pays d'origine fait du processus de migration un acte d'abandon qui doit être constamment justifié par des marqueurs de réussite économique ainsi que par un engagement, voire une dette émotionnelle continue, envers ceux qui sont restés au pays et qui se traduit par des visites au pays (Baldassar, 2001). Dans le cadre du sport, le plaisir peut être de nature différente selon qu'on pratique entre migrants ou dans le cadre d'un dispositif proposé. De même, une activité peut susciter de l'intérêt dans le pays hôte sans en susciter dans le pays d'origine ou en compagnie de ceux qui le symbolisent sur place, comme des migrants de même origine.

Ces exemples mettent souvent en évidence le rôle central de la honte et de la culpabilité dans la vie transnationale des migrants forcés, que des émotions tournées vers le pays d'origine peuvent contribuer à réguler. Wise (2006) montre par exemple que les réfugiés du Timor oriental qui souffrent de la « culpabilité migratoire » peuvent ressentir un « sentiment de rédemption » en exploitant la « force de la mémoire corporelle » dirigée affectivement et moralement vers leur patrie d'origine. En particulier le partage de leurs souvenirs au sein d'une communauté avec laquelle ils partagent un « sentiment de communauté somatique » issu des protestations pour l'indépendance du Timor oriental induit des sensations corporelles de la mémoire traumatique qu'ils réinscrivent dans le registre de la cause de la patrie (Wise, 2006). Les sensations corporelles de la mémoire traumatique sont alors redirigées dans un projet collectif plus large et positif orienté vers le pays d'origine, ce qui leur permet d'apaiser la « culpabilité migratoire » communément ressentie par les réfugiés. Les migrants s'engagent en effet continuellement dans des stratégies d'intensification affective par le corps qui accroissent l'engagement affectif avec la patrie d'origine. La mémoire sensorielle quotidienne peut en effet produire un sentiment de proximité transnationale réduisant par la sensibilité le temps et l'espace avec le pays d'origine. Morgan et collab. (2005) ont par exemple étudié la manière

dont les communautés de migrants australiens maintiennent des liens avec leur pays d'origine par le biais de pratiques de jardinage « en cultivant et en cuisinant des aliments traditionnels, ils renouent avec leur patrie par le goût, la vue et l'odorat » (Morgan et collab., 2005 : 96). Ces souvenirs sensoriels peuvent susciter des affects positifs tels que la joie et, à leur tour, des souvenirs heureux de personnes et de lieux. Cependant, les sensations tournées vers le pays d'origine peuvent également évoquer des sentiments ambivalents pour les migrants forcés. Il a en effet été montré que l'odeur d'une papaye évoque des souvenirs agréables, mais peut également être ressentie comme une nostalgie douce-amère évoquant des sentiments de tristesse et de perte pour un migrant qui a le mal du pays suite à un parcours de migration forcée (Wise et Chapman 2005). Les pratiques sportives peuvent aussi faire émerger des sensations renvoyant temporairement la personne vers une période, un lieu, un contexte voire une position sociale révolue. Ainsi, des chômeurs de longue durée ayant subi un déclassement social trouvent dans certaines pratiques l'occasion d'accéder à des sensations corporelles les projetant dans cet « avant » confortable : le contact avec l'eau pour un chômeur qui fut le fils d'une famille de notable iranienne et qui pratiquait des sports nautiques, une ancienne artiste déchue accédant, à travers l'effort sportif, à la grisurie de l'engagement total et spontané de la production artistique ou encore un ancien vendeur dans le luxe profitant d'une séance de golf, proposée dans un programme d'accompagnement pour chômeurs, pour se distinguer des autres et retrouver l'aisance corporelle et la confiance en soi qu'il éprouvait dans le milieu du luxe (Le Yondre et Javerlhac, 2010).

Le rôle central de la tristesse, de la honte, de la culpabilité, de l'ambivalence émotionnelle des migrants forcés à l'évocation de leur pays d'origine, mais aussi de toutes les émotions et sensations ayant un sens singulier en lien avec le parcours antérieur peut donc être examiné sous l'angle des pratiques sportives dans la mesure où elles engagent le corps et déclenche des rappels émotionnels. Les migrants engagés dans des activités sportives, en apparence sans enjeu premier, ressentent-ils par exemple de la culpabilité vis-à-vis de leurs familles encore confrontées à des situations dangereuses ou d'oppression dans leurs pays d'origine ? La mémoire corporelle liée au sport permet-elle au contraire de gérer les sentiments de culpabilité en s'identifiant affectivement à des pratiques du pays d'origine en se remémorant des moments plus plaisants ou valorisants ? À l'inverse, la comparaison des situations actuelles plus dramatiques à l'évocation de souvenirs sportifs agréables entraîne-t-elle plutôt des sentiments de tristesse, de perte ou de nostalgie ?

b. Les émotions sportives des migrants : un objet politique ?

Les travaux à l'échelle transnationale ont contribué à faire évoluer l'approche scientifique des migrants forcés en montrant comment ces derniers tissent des liens qui relient leurs pays d'origine et d'installation. Cela a soulevé davantage de questions sur les émotions des migrants considérés comme des personnes liées à la fois à l'endroit où se trouvent leur famille et leur foyer d'origine, et au nouvel endroit où elles vivent. Les émotions sont alors elles-mêmes « constitutives de l'expérience familiale transnationale elle-même » des migrants (Skrbis, 2008 ; 236). Ces approches permettent de dépasser la perspective envisageant jusqu'alors les seules relations des migrants dans leurs nouveaux lieux de résidence. Le concept de « trans-migrants » apparu au milieu des années 1990 désigne en effet les « migrants dont la vie quotidienne dépend d'interconnexions multiples et constantes au-delà des frontières internationales et dont les identités publiques sont configurées en relation avec plus d'un État-nation » (Schiller et collab., 1995 ; 48). Cependant, les études portant sur les réfugiés ou les demandeurs d'asile mentionnées jusqu'à présent se centrent principalement sur les émotions négatives qui accompagnent la migration forcée telles que la honte, l'humiliation, la colère, l'anxiété, la culpabilité, ce qui peut conduire à ne considérer que la face négative des émotions, voire à se centrer uniquement sur les problèmes de santé mentale comme des pathologies (Mahmud, 2021). Dans ce registre, l'attention est principalement portée sur la spécificité des événements extraordinaires vécus par les réfugiés et les demandeurs d'asile, liés aux pays d'origine ou aux parcours migratoires, et qu'ils ne partagent pas avec la société de destination. Ces approches dominantes ayant pour point commun de contribuer à présenter les migrants forcés comme des personnes « particulières » ou « traumatisées » sous le seul angle de la migration, ce qui empêche le développement de connaissances sur les émotions et les subjectivités des migrants forcés (Mahmud, 2021). Ces constats se rapprochent de l'idée que les recherches sur la migration et l'intégration sont souvent centrées sur l'État-nation et l'ethnicité et contribuent à reproduire les catégories migratoires. Face à cela, certains auteurs (Dahinden, 2016) appellent à « dé-migrantiser » le traitement scientifique des migrants.

Il est donc utile de déplacer le regard en examinant des pratiques de la vie quotidienne comme le sport. Ces pratiques permettent d'accéder aux manières dont les migrants donnent un sens aux mondes qui les entourent, les réinterprètent et donnent un sens à leurs expériences. En effet, les loisirs ont été considérés comme un point d'entrée intéressant pour aborder la vie quotidienne, les pratiques et les expériences des migrants, dans un contexte où ces derniers sont souvent déshumanisés et exclus par les « environnements hostiles » d'accueil et

involontairement essentialisés par les récits humanitaires qui s'y opposent (Ugolotti et Caudwell, 2021). Les pratiques sportives constituent alors un objet pertinent d'analyse des émotions dans le débat sur l'intégration, l'identité et l'appartenance des migrants, ainsi que la signification politique de l'émotion, autant dans les relations quotidiennes au sein des associations sportives qu'au regard des politiques nationales descendantes. Il ne s'agit pas seulement ici de se concentrer sur les émotions des migrants individuels, mais sur les effets de la dynamique émotionnelle associée aux migrants au sein des programmes sportifs, et plus largement au niveau social et politique de la société d'accueil locale. Ces orientations permettent d'envisager comment les émotions sportives affectent à la fois l'expérience de vie et les trajectoires migratoires des migrants, mais aussi de leurs homologues sportifs des sociétés d'accueil. Par exemple, au sein des programmes sportifs et dans les sociétés locales, quels sont les effets des rassemblements et manifestations émotionnelles (collectives) tournées vers les pays d'origine ? Le ressenti et l'expression d'un sentiment de plaisir sportif sont-ils par exemple associés à un sentiment de culpabilité lié à la pratique d'une activité qui, en apparence, ne répond pas aux attentes politiques placées en eux ou sont-ils au contraire revendiqués comme un « droit d'avoir des droits » (Arendt, 1982 ; Breyer et Dumitru, 2007) ? Plus largement, la pratique sportive est-elle vécue par les migrants au sens de la philosophie politique que nous avons qualifiée d' « émancipation » c'est-à-dire comme celle de n'importe quel citoyen, ou est-elle associée dans leur esprit à des enjeux spécifiques aux parcours migratoires comme le soin des traumatismes passés, la nécessité d'adaptation culturelle ou encore celle de l'insertion professionnelle ?

Le modèle théorique des configurations sociales qu'Elias a lui-même appliqué au sport nous semble susceptible d'éclairer là aussi en partie nos observations relatives à l'engagement émotionnel des migrants dans les activités sportives pour au moins deux raisons. Tout d'abord, la notion de « libération contrôlée des émotions » (Elias et Dunning, 1994) dans les configurations sportives peut être utilisée pour analyser la manière dont les migrants se sentent plus ou moins libres ou contraints d'exprimer dans les activités sportives certaines sensibilités. Il s'agit par exemple d'examiner si les activités sportives permettent pour les migrants la pratique d'une activité de loisir telle que décrite par la racine étymologique du vieux français *desport* qui signifie un « amusement, plaisir physique ou de l'esprit » (Hubscher, 1992 ; 58) hors de la vie courante. Pour Elias et Dunning, l'« excitation » recherchée dans le sport diffère en effet de celle d'autres loisirs dans le sens où elle est « fondamentalement agréable » (Elias et Dunning, 1994 ; 83). Dans cette perspective, les migrants parviendraient à dissocier leur

engagement sportif et les émotions qu'ils y expriment des attentes politiques qui les affectent dans d'autres domaines de la vie courante. Au contraire, les activités sportives peuvent également fonctionner pour les migrants comme un dispositif permettant la disciplinarisation des corps et des âmes (Foucault, 1975). Dans ce cadre d'analyse, le contrôle des émotions exprimées par les migrants est d'autant plus insidieux et efficace que les activités sportives proposées revêtent une apparence plaisante et légère alors qu'elles sont pourtant, comme nous l'avons développé précédemment, l'objet de nombreuses attentes politiques.

Cela nous mène au deuxième point de l'analyse configurationnelle des émotions exprimées par les migrants dans les activités sportives. À une autre échelle, Elias montre que les tensions liées au processus de civilisation comme celle du contrôle de la violence et de la libération contrôlée des affects constituent un processus historique à très large échelle dans les sociétés occidentales, qui se retrouve également à l'échelle individuelle et psychologique des individus. Ceux-ci manifestent constamment aux autres et à eux-mêmes des attitudes, des manières de faire et des réactions émotionnelles jugées comme acceptables. C'est ainsi qu'« en Occident, entre le XIIe et le XVIIIe siècle, les sensibilités et les comportements sont profondément modifiés par deux faits fondamentaux : la monopolisation étatique de la violence qui oblige à la maîtrise des pulsions et pacifie ainsi l'espace social ; le resserrement des relations interindividuelles qui implique nécessairement un contrôle plus sévère des émotions et des affects » (Chartier, 1985 ; 19). Le rapport entre l'organisation de la société en État, « la monopolisation et la centralisation des contributions et de l'emploi de la force d'une part, et la civilisation de l'autre » (Elias, 1975 ; 187) concerne le passage de la contrainte sociale à l'autocontrainte, autrement dit l'intériorisation du contrôle des émotions qui tend à raréfier les explosions affectives, et à euphémiser les écarts émotionnels et autres sautes d'humeur impulsives. C'est ainsi qu'« au mécanisme de contrôle et de surveillance de la société correspond ici l'appareil de contrôle qui se forme dans l'économie psychique de l'individu » (Elias, 1975 ; 210) qui correspond à une évolution indissociable d'un accroissement de l'interdépendance, d'un resserrement du réseau des interrelations entre les hommes. Elias refuse en ce sens de dissocier l'individu de la société comme deux entités théoriques distinctes autant que deux échelles déconnectées. La seconde se constitue, selon lui, dans les relations d'interdépendance entre les premiers. Ce phénomène d'intériorisation du contrôle sur les affects ne puise pas, selon lui, son origine dans une intention rationnelle, un plan orienté vers un but ou une attente explicitée, mais émerge au contraire de phénomènes non concertés de mobilité sociale au niveau collectif. Le refoulement progressif des pulsions, l'augmentation des sentiments de pudeur et de

gêne correspondent en effet au remplacement des guerriers « par une noblesse domestiquée, habituée à refouler ses émotions, par une noblesse de cour » (Elias, 1975 ; 227) pour faire valoir le raffinement de leurs mœurs lorsque leur suprématie n'est plus établie sur le plan du pouvoir ou des biens matériels.

Elias et Dunning (1994) montrent alors que le sport constitue un exemple paradigmatique de cette évolution « civilisatrice », qui transforme en autocontrôle individuel les contraintes extérieures visant à endiguer la violence issue d'une pacification du monde social. La pratique du sport s'inscrit dans la tension entre le contrôle et la libération des émotions agressives qui ne sont pas des contradictions logiques exclusives l'une de l'autre, mais des processus évolutifs inconscients pouvant se superposer. En appliquant ce modèle à nos observations, les engagements des migrants dans les activités sportives, leurs interactions avec les intervenants ou les autres participants s'inscrivent dans des réseaux d'interdépendance qui se jouent à la fois aux échelles macrosociologique des philosophies politiques, à l'échelle méso-sociologique des réseaux de relation et d'organisation des programmes sportifs, et à l'échelle microsociologique des engagements individuels dans les activités sportifs. Ce modèle éliassien permet alors de mettre en évidence la manière dont les tensions, les contradictions internes à l'échelle des individus et les rapports entre les individus rejouent des tensions qui existent à l'échelle macrosociologique. Par exemple, l'engagement d'un migrant portant sur la dimension sensible du plaisir sportif alors qu'il est attendu de lui des marques d'effort traduisant un processus laborieux de transformation de soi dans le sens d'une assimilation, constitue une tension microsociologique à l'échelle de l'individu qui renvoie précisément à une tension macro-sociologique dont nous avons rendu compte dans les deux premières parties. Il s'agit en effet d'examiner en quoi les tensions entre les philosophies politiques de l'utilisation du sport – elles aussi souvent mises en œuvre de façon inconsciente – se retrouvent dans l'observation et les discours des migrants engagés dans les activités sportives. Nous questionnons plus précisément comment entrent en tension et se superposent à l'échelle de l'individu les attentes d'intégration pour les réfugiés, les injonctions à prouver émotionnellement la véracité de leur requête pour les demandeurs d'asile, ou l'interdiction politique pour les sans-papiers, avec la « quête d'excitation et de plaisir » émancipatrice liée à la pratique sportive. Ce modèle théorique est d'autant plus intéressant qu'il permet d'appréhender l'« ambivalence émotionnelle » constitutive de l'expérience des migrants forcés (Baldassar et Boccagni, 2015) exprimée par les migrants dans les activités sportives. Il permet en outre de ne pas envisager les émotions des migrants sous un angle intrinsèquement et exclusivement lié à la migration

forcée souvent essentialisant (Mahmud, 2021) mais d'appréhender par exemple en quoi elles se différencient – ou non – de celles exprimées dans le sport par les populations du pays d'accueil – comme l'envisage d'ailleurs la philosophie politique que nous avons qualifiée d'« émancipation ».

L'inscription dans ce modèle nous permet de faire apparaître les liens entre les émotions exprimées et les attentes politiques liées aux pratiques sportives des migrants. Sans s'inscrire dans ce cadre théorique, plusieurs études abordent toutefois dans une perspective politique les effets émotionnels, affectifs et intimes des pratiques sportives des migrants. Nous avons vu précédemment que la majeure partie de la littérature scientifique consacrée aux pratiques sportives proposées aux migrants se concentre sur l'analyse des effets des programmes sportifs sur la santé et le bien-être, ainsi que l'établissement de réseaux sociaux et d'intégration (Michelini, 2020 ; Nunn, Spaaij, et Luguetti, 2022). Alors que ces études accordent souvent une place importante aux vécus émotionnels des activités sportives par les migrants, elles s'intéressent ces dernières années de plus en plus aux manières dont les émotions sportives constituent pour les migrants des actes politiques plus ou moins conscients.

La dimension politique de l'engagement peut être vue comme une distorsion des attentes politiques placées dans les dispositifs. Par exemple, au sein d'une équipe de football évoluant en compétition, la solidarité forgée par le jeu avec d'autres membres de l'équipe crée la possibilité de « moments d'inclusion sociale » microsociaux qui permettent aux participants de négocier les termes de « l'ordre sportif-sociétal établi » (Rowe, 2017). Le sport permet alors de redéfinir la signification, le sentiment d'appartenance et de familiarité des espaces locaux, ce qui s'exprime par ailleurs dans des formes banales de l'existence, comme aller au restaurant ou se rendre dans un nouveau quartier, ou plus importantes, comme aller à l'université ou lancer une entreprise (McDonald et collab., 2019). Par ailleurs, une analyse politique de l'engagement de demandeurs d'asile dans une équipe de football située à Melbourne, montre que, au-delà des objectifs de cohésion, la pratique sportive permet le développement et l'appréciation du capital « polyculturel » qui contribue à des formes de résilience (Dukik et collab., 2017). L'analyse des pratiques sportives proposées à des adolescents migrants pendant des périodes de vacances met aussi en évidence l'articulation entre l'intention politique basée sur l'idée que leur temps de loisirs est potentiellement dangereux et qu'ils doivent être engagés dans des activités sportives organisées saines, mais aussi civilisatrices visant à former leur caractère, et la pratique sportive

« consumériste » des migrants qui relie l'objectif officiel du programme à leur désir de s'amuser et de passer du temps avec leurs amis (Agergaard et collab., 2016).

À une autre échelle, la dimension politique des engagements émotionnels des migrants dans les activités sportives concerne la manière dont ces dernières leur permettent de s'affranchir des conséquences négatives des politiques migratoires. Par exemple, le sport pratiqué dans un centre d'accueil est par exemple vécu par des demandeurs d'asile comme un moyen de surmonter l'ennui ressenti, d'oublier les luttes quotidiennes, de rencontrer d'autres personnes et finalement de transformer ce lieu d'abandon en un espace où les relations sociales prennent un sens et améliorent leur bien-être (Waardenburg et collab., 2019). À un niveau plus général, Webster et Abunaama montrent qu'une pratique informelle du football permet aux migrants de reprendre le contrôle de leur temps en dehors des restrictions imposées par les règles administratives de l'asile en passant d'un « temps mort » à un « temps partagé » (Webster et Abunaama, 2021). Plus récemment, l'analyse des dimensions politiques des émotions ressenties par des demandeurs d'asile au Royaume-Uni dans le cadre des loisirs comme la musique et le football montre que ceux-ci constituent des « domaines vécus, incarnés et ressentis où la blessure graduelle produite par le régime d'asile est à la fois rendue manifeste et négociée » (Ugolotti et Webster, 2023). En allant plus loin dans l'analyse de la dimension politique des émotions, les promenades en bord de mer de jeunes femmes palestiniennes vivant dans des camps de réfugiés constituent des moments de plaisir qui sont des « césures dans l'énorme appareil de pouvoir – fondé sur le travail, les pratiques néolibérales, les certitudes nationalistes et l'exclusion politique – qui affecte ces femmes (Khalili, 2016). Plus précisément, ces moments plaisants ne sont pas considérés comme des actes de résistance directe, mais plutôt comme des « reconnaissances momentanées et éphémères d'une vie ordinaire vécue dans des temps difficiles, de tentatives pour arracher un instant de joie à la pénibilité du quotidien, et d'un abandon au plaisir de la convivialité dans les espaces publics et urbains » pour faire face au désespoir (Khalili, 2016). Dans une idée analogue, et plus proche de nos terrains de recherches, Webster (2022) analyse l'« (in)signifiante » des plaisirs liés à la pratique du football dans la vie de migrants forcés. Son étude, basée sur une enquête de terrain au sein d'une session de football hebdomadaire proposée à des migrants dans le centre-ville de Leeds met en évidence les différentes formes de plaisir vécues par les hommes migrants forcés dans cet espace et souligne comment « le football peut aider et susciter l'expérience de plaisirs corporels, cognitifs et sociaux en dépit de vies fortement contrôlées par la nature tentaculaire du régime frontalier britannique » (Webster, 2022). Ce travail montre alors que les émotions liées au

plaisir ne peuvent pas être isolées et uniquement considérées comme des sensations corporelles ou des stimulants individuels, mais sont porteurs d'une signification sociale dans le contexte de la vie quotidienne des migrants forcés. À cet égard, le plaisir est considéré ici comme un acte politique agissant comme « un contrepoids aux effets déshumanisants de la procédure d'asile britannique en offrant des moments temporaires d'évasion des douleurs du passé, des angoisses du présent et des craintes pour l'avenir » (Webster, 2022).

Cependant, l'ensemble de ces études, qui envisagent les émotions des migrants sous l'angle de leur portée politique, ne les relie pas directement aux traitements politiques dont ils sont l'objet. C'est pourquoi nous percevons les programmes d'accueil des migrants par le sport comme des terrains de recherche propices à la compréhension des dimensions politiques des émotions, dans la mesure où ils donnent accès, dans une unité de lieu et autour de pratiques concrètes et observables, à la rencontre entre des attentes d'engagements émotionnels et des réponses à ces attentes. Peut-on dire par exemple d'un migrant pratiquant le sport qu'il s'affranchit temporairement des contraintes institutionnelles et politiques si ces engagements sportifs témoignent d'une subordination aux attentes des intervenants sportifs ? Les émotions sportives des migrants constituent une expression politique plus ou moins en accord avec les attentes politiques à leur égard et susceptibles de faire évoluer – ou reproduire – les registres de catégorisation sur lesquels ces attentes sont fondées. Par exemple, alors que certains travaux (Rowe, 2017 ; Webster, 2022) s'intéressent aux conséquences des parcours migratoires sur le rapport à la temporalité et aux effets des pratiques sportives propres à les résorber, nous les envisageons davantage comme un témoin des manières dont sont considérés politiquement les migrants par les acteurs politiques ou les membres des associations sportives. Cela implique alors un détour théorique permettant d'étudier le lien entre émotions et catégorisations sociales.

c. Émotions des migrants et catégories politiques de la migration

L'analyse des « philosophies politiques » que nous avons effectuée dans les parties précédentes de notre travail montre que les catégories de la migration n'existent pas comme telles, mais sont toujours fluctuantes et le résultat de rapports de pouvoir. Cela confirme que les catégories institutionnelles visant à identifier les publics vulnérables font l'objet de redéfinitions constantes et animées par les interactions entre de multiples registres de catégorisation (Demazière, 2003). Les associations sportives accueillant des réfugiés adoptent une démarche politique qui s'appuie sur des manières particulières d'identifier les migrants, d'expliquer leurs situations, et de tenir compte de leurs parcours en les considérant par exemple comme des

personnes ayant subi des situations traumatisantes qu'il convient de soigner, comme des personnes qu'il faut intégrer pour les assimiler au corps social ou encore comme des personnes à qui il convient de donner l'accès aux formes d'épanouissement qu'occasionne le sport. Les catégories politiques trouvent ainsi leur expression dans les objectifs des associations sportives à travers les réseaux de relations comprenant des acteurs politiques, sportifs et associatifs. Les pratiques des intervenants sportifs et les attentes qu'elles véhiculent à l'égard des migrants, constituent alors le produit - souvent inconscient - de ces relations d'interdépendance qui façonnent les associations qui, à leur tour, sont susceptibles de reconfigurer les catégorisations politiques des migrants dans le cadre du sport. Nous poursuivons dans cette partie cette analyse politique pour comprendre comment les migrants eux-mêmes, dans leurs engagements sportifs, donnent un autre sens politique à la catégorisation dont ils font l'objet. Nous complétons en effet l'analyse politique des dispositifs sportifs par la compréhension des modes de réception, de transformation et d'appropriation des participants migrants que l'on considère comme des acteurs politiques participant aux processus de catégorisation. S'ils ne sont pas consciemment engagés dans une activité de contestation politique dans le cadre du sport, leurs engagements dans les programmes sportifs sont susceptibles de faire valoir d'autres manières de se percevoir comme migrants et d'exprimer finalement une définition alternative de leurs situations de migrants ou de leurs statuts.

Afin de poursuivre notre analyse, il nous semble nécessaire d'effectuer un détour théorique pour expliciter ce questionnement sur les catégories sociales et la manière dont elles sont travaillées par des manifestations corporelles et émotionnelles. Nous proposons de comprendre comment le corps, les émotions, et les sensibilités participent au processus de catégorisation sociale, souvent traité sous l'angle purement abstrait du langage. Si les mécanismes de catégorisation sociale sont avant tout des processus langagiers dont la portée performative est centrale (Austin, 1962), nous émettons l'hypothèse selon laquelle les engagements sensibles des migrants dans les pratiques sportives participent également à la redéfinition des catégories qui s'imposent à eux. Il s'agit par conséquent d'envisager la construction des catégories de l'entendement autrement que par les seuls jeux conceptuels et langagiers en mettant en lumière la place qu'y jouent le corps, les émotions et les sensibilités.

D'une manière générale « la catégorisation est le processus psychologique par lequel les gens forment des jugements sur l'appartenance d'un objet à l'extension d'une catégorie donnée » (Margolis, 1994 ; 85). Catégoriser revient alors essentiellement à subsumer un objet sous une

classe d'appartenance, ou le reconnaître comme membre d'une classe. Par exemple, on juge une personne susceptible d'appartenir à la catégorie de *migrants forcés* à partir du moment où il partage avec les membres qui composent cette classe un certain nombre de caractéristiques similaires, à savoir un degré d'autonomie suffisamment faible dans leurs motifs de déplacement dans la perspective d'un « continuum d'expérience » et de contraintes qui se combinent (Erdal, et Oeppen, 2018). En réalité, la diversité et l'évolution des parcours migratoires des personnes « catégorisées » ne sauraient se réduire à des catégories figées (Wihtol de Wenden, 2010), mais un « jugement » est nécessaire pour « appréhender la réalité dans sa richesse infinie, dans son individualité foncière, dans son caractère vivant et concret », ce qui rend nécessaire pour la penser et pour y agir de limiter sa multiplicité et réduire sa complexité en l'organisant dans des catégories (Quéré, 1994). On peut opposer sur le plan philosophique deux cadres d'analyse de ce processus. Le premier, essentiellement dominant et qualifié de « représentationnaliste », est issu de la philosophie aristotélicienne. Le second, dans lequel nous nous inscrirons, s'appuie sur la « doctrine traditionnelle du concept » développée par Cassirer dans une critique d'inspiration néo-kantienne du premier (Quéré, 1994). L'opposition de ces deux orientations philosophiques nous paraît susceptible d'éclairer la manière dont nous concevons les manières de catégoriser le monde social dans le cas des migrations. Au sein du premier cadre « représentationnaliste », on considère que la catégorisation procède par comparaison de deux représentations mentales, comme c'est le cas par exemple en psychologie cognitive où le terme de catégorie est utilisé pour désigner « la représentation, stockée dans la mémoire à long terme d'un sujet, d'une classe d'objets ou d'individus » (Le Ny, 1989 ; 277). La philosophie d'Aristote basée sur l'observation empirique et la recherche de définitions essentielles pour comprendre la nature et l'essence des choses se retrouve globalement dans cette conception des catégories. Selon la philosophie aristotélicienne, l'appartenance à une catégorie se définit par la confrontation d'une observation empirique à un ensemble de propriétés considérées comme nécessaires et suffisantes. Par exemple, le fait d'avoir subi et de démontrer des preuves de traumatismes suffisamment importantes permet de justifier dans le processus de demande d'asile la reconnaissance de la qualité de réfugié. Selon un autre courant souvent appelé « probabiliste » de cette théorie représentationnaliste, la catégorisation se fonde sur une similitude avec un exemplaire typique de la catégorie – un prototype –, voire sur des « ressemblances de famille » (Quéré, 1994). Par exemple, le processus d'examen et de tri entre le « bon réfugié », admis par les instances étatiques dans la catégorie, et le « faux réfugié » qui en sera exclu (Akoka, 2018) s'effectue à partir des représentations d'une figure modèle de réfugié ayant fui son pays en raison d'une persécution politique et non pour des motifs

économiques (Groppo, 2003 ; Calabrese, 2020). La catégorie de « réfugié » ainsi conçue dévoile alors une « construction catégorielle européocentrée » du refuge (Kévonian, 2013). Dans les deux cas, la catégorie est vue comme un outil descriptif des représentations du monde social procédant par comparaison des représentations mentales de l'objet à catégoriser et des caractéristiques conçues de la catégorie. Appliquée à l'étude des migrations humaines, cette théorie représentationnaliste fait toutefois courir le risque de reproduire des catégories stéréotypées et essentialisantes soutenant une logique politique de répartition des migrants dans des classes d'individus donnant lieu à des traitements politiques distincts.

Notre démarche est différente puisqu'il s'agit de décrire les manières dont les acteurs sociaux agissent en relation permanente et luttent pour imposer leur vision légitime des catégories de la migration. Nous avons déjà suffisamment abordé les manières dont les associations sportives redéfinissent les attentes liées à l'engagement des migrants dans le sport – et par là même la catégorisation dont ils font l'objet – dans des processus relationnels d'interdépendance normative avec les acteurs de l'accueil des migrants par le sport. Nous étendons ici cette conception politique des activités sportives pour examiner si les engagements sensibles et émotionnels des migrants dans le sport participent également à la redéfinition des catégories qui s'imposent à eux. Cette perspective s'accorde particulièrement bien, sur le plan philosophique, avec la conception selon laquelle « le processus d'abstraction ne peut opérer que sur des contenus qui en eux-mêmes sont déjà déterminés et désignés de quelque façon, qui sont déjà analysés par le langage et la pensée » (Cassirer, 1972 ; 249). Cassirer développe une philosophie des « formes symboliques » centrée sur la manière dont ces dernières, tel le langage et la culture, structurent notre compréhension du monde. La catégorisation ne se limite alors pas à classer et à regrouper des objets en fonction de leurs caractéristiques essentielles comme c'est le cas dans la perspective représentationnaliste, mais également à construire la réalité sociale. Les concepts (au sens des constructions mentales constituant des repères normatifs et cognitifs d'entendement du monde) permettent en effet de substituer « une détermination univoque et rigoureuse à une indétermination originaire et au caractère plurivalent du contenu représentatif » (Cassirer, 1977 ; 17). La formation des concepts et des catégories ne se fait pas par abstraction, mais c'est au contraire le concept qui rend possible l'abstraction en orientant la façon dont on perçoit la réalité. De ce fait, le langage ne permet pas uniquement de désigner et classer les objets, mais sert plutôt à « indiquer les grandes directions de l'acte même de déterminer » (Cassirer, 1972 ; 257), et donc à l'orienter. Le fait que le langage ne décrive pas seulement les phénomènes mais en soit d'abord constitutif s'accorde bien avec la conception

selon laquelle les catégories de la migration n'existent pas en elles-mêmes, mais sont toujours en constante évolution. Nous avons par exemple montré que les rapports de pouvoir entre les acteurs de l'accueil des migrants par le sport étaient susceptibles de faire évoluer les philosophies politiques des associations sportives fondées sur différentes manières de concevoir les migrants. On voit bien ici en quoi les catégories ne se limitent pas à décrire la réalité, mais participent également à la construire par le langage qui constitue « un médiateur de la formation des objets » (Cassirer, 1969 ; 45).

Une telle approche peut être perçue comme excessivement nominaliste et constructiviste dans la mesure où elle suggère que la réalité sociale est le fruit d'une construction principalement encadrée par les catégories langagières disponibles. Mais le langage ne construit la réalité sociale que dans la mesure où il s'appuie sur une réalité sociale tangible et non uniquement fictive comme c'est le cas dans l'approche représentationaliste. La catégorisation n'est pas un processus de classement des objets empiriques en fonction de propriétés abstraites, mais constitue plutôt l'activité qui « arrête la rhapsodie incessante des impressions sensibles, lesquelles trouvent alors certains points fixes » (Cassirer, 1972 ; 250). Les impressions et perceptions sensibles sont médiées par le langage qui permet de retravailler constamment des catégories conceptuelles par lesquelles on organise le monde et la pensée. L'aspect le plus important de la catégorie ne réside alors pas dans un processus de classement, mais bien dans le fait « d'imposer une forme aux impressions pour en faire des représentations » (Cassirer, *ibid.* ; 250). La catégorisation répond alors à un principe de sélection de propriétés dans lequel le « travail de l'esprit » ne consiste pas à placer un contenu pur et essentiel sous un autre contenu, mais plutôt à « le spécifier en tant que tout concret mais indifférencié en détachant un moment caractéristique et en faisant le point sur lequel se dirige l'attention » (Cassirer, *ibid.* ; 253). En d'autres termes, nous ne catégorisons pas un objet selon une classe préconçue à laquelle il est censé appartenir, mais plutôt à partir de propriétés qui façonnent progressivement la représentation de son identité, et qui orientent par la suite la perception de ce même objet. Le sport est ainsi être particulièrement propice à l'analyse des relations entre expériences corporelles et catégorisations langagières puisque les propriétés qui façonnent progressivement les catégories peuvent aussi être celles du corps, des émotions et des sensations exprimées lors des activités sportives.

Les pratiques sportives peuvent toutefois donner lieu à l'expression d'émotions ou de sensibilités qui ne correspondent pas aux catégorisations institutionnelles des migrants et aux

attentes qui leur sont associées. Ainsi, la question qui guidera notre analyse peut se formuler de la manière suivante. Si certaines formes d'engagement et de sensations attendues modulent déjà ces catégories institutionnelles à l'échelle des associations en identifiant les migrants par des attentes spécifiques en matière d'engagement dans l'activité sportive, ces derniers participent-ils à réinterpréter, redéfinir ou contester les catégorisations langagières lorsqu'ils éprouvent et expriment autre chose que ce qui est attendu ? Par exemple, les réfugiés modifient-ils localement les manières de concevoir la catégorie de réfugié lorsqu'ils n'envisagent de pratiquer du sport que pour le plaisir, là où les institutions politiques et sportives attendent d'eux un engagement utilitaire au service d'une finalité sociale comme l'intégration ?

Le cadre philosophique de Cassirer faisant des catégories le produit des constructions mentales travaillées par la réalité objective des pratiques sociales (Bourdieu, 1993) nous semble alors particulièrement adapté à la poursuite de notre analyse¹⁸⁷. Il nous permet en effet d'analyser les mécanismes par lesquels le langage – et les représentations symboliques qui lui sont associées, agissent sur les perceptions corporelles des migrants, mais aussi comment les émotions qu'ils expriment contribuent également à retravailler les catégories langagières. Ce cadre théorique paraît d'autant plus pertinent qu'il peut s'articuler avec notre usage du modèle éliasiens des configurations sociales selon lequel les acteurs des programmes sportifs et leurs participants s'influencent constamment et mutuellement pour aboutir à des normes partagées relatives à l'expression des émotions et des sensibilités. Cela signifie que l'expression des émotions des migrants est susceptible de contribuer à (re)définir les philosophies politiques des programmes sportifs dont nous n'avons montré, jusqu'à présent, que la part langagière.

Sur le plan sociologique, cette dernière partie s'inscrit dans la lignée du nombre grandissant de travaux étudiant le lien entre émotions et politiques en France (Faure et Négrier, 2017 ; Perriard et Van de Velde, 2021). Pour Lordon, le paysage des sciences sociales vit en effet un « tournant émotionnel » dans lequel les sensibilités individuelles sont remises au cœur du paysage politique (Lordon, 2013). Estimant qu'historiquement « les sciences sociales ont un

¹⁸⁷ Paradoxalement, dans une tradition philosophique différente de celle de Cassirer, la phénoménologie de Merleau-Ponty aurait pu constituer un appui théorique intéressant pour notre travail. En soulignant l'unité fondamentale de l'expérience corporelle et de la perception, celui-ci fait du corps un instrument fondamental de notre interaction avec le monde (Merleau-Ponty, 1976). L'approche philosophique de Cassirer semble toutefois davantage axée sur la médiation par les symboles et les représentations culturelles comme le langage des impressions sensibles. On retrouve malgré tout cet intérêt porté au langage chez Merleau-Ponty : « Il faut que, d'une manière ou de l'autre, le mot et la parole cessent d'être une manière de désigner l'objet ou la pensée, pour devenir la présence de cette pensée dans le monde sensible, et non pas son vêtement, mais son emblème ou son corps » (ibid. ; 212).

problème avec le désir et les affects » en étant construites comme sciences des faits sociaux, et non des états d'âme, elles portent selon lui une méfiance récurrente envers toutes formes de sentiments. Par exemple, Vermeersch affirme que l'analyse du rôle du plaisir est délicate en sociologie dans la mesure où « elle implique le désir et semble relever à ce titre davantage de la psychologie et de la part la plus personnelle de l'individu » (Vermeersch, 2015 ; 71). Un obstacle à une approche sociologique du plaisir tiendrait alors dans le fait que la notion de plaisir ne bénéficie pas de la légitimité scientifique accordée d'emblée à l'analyse de la souffrance, de la domination ou de la privation (Périer, 2015). Dépeints sous de multiples facettes, les déterminants et les processus conduisant à la pauvreté, la précarité et la vulnérabilité comptent en effet parmi les objets privilégiés de la recherche en sciences sociales. Cette hiérarchie implicite est issue d'une tradition de pensée laissant à chacun le soin de dire et d'apprécier ce qui le rend heureux. Durkheim déclarait ainsi : « l'individu seul est compétent pour apprécier son bonheur : il est heureux s'il se sent heureux » (Durkheim, 1986 ; 224). Ce faisant, il refuse aux perceptions subjectives comme le plaisir ce qu'il avait accordé à l'étude des actes comme le suicide, à savoir une réalité objective indépendante des consciences individuelles permettant de l'appréhender comme un « *fait social* » (Durkheim, 1895). La question des affects et des émotions est alors demeurée pendant plusieurs décennies un angle mort de la sociologie (Favret-Saada, 2007), probablement parce que le registre sensible opère en partie en deçà du langage (Reddy, 2001 ; Massumi, 2002).

De nombreux travaux ont toutefois permis d'élaborer progressivement une approche sociologique des émotions au cours du 20^e siècle. Dans l'« expression obligatoire des sentiments », Mauss déclarait déjà : « On fait donc plus que de manifester ses sentiments, on les manifeste aux autres, puisqu'il faut les leur manifester. On se les manifeste à soi en les exprimant aux autres et pour le compte des autres. C'est essentiellement une symbolique » (Mauss, 1921). Selon lui, les différentes sociétés régulent et prescrivent l'expression d'émotions différentes lors des rituels funéraires, montrant déjà la construction culturelle de l'expression de ces sensibilités. Plus tard, Halbwachs montre également que « les émotions elles-mêmes sont pliées aux coutumes et aux traditions » de « chaque société, chaque nation, chaque époque [qui] met sa marque sur la sensibilité de ses membres et s'inspirent d'un conformisme à la fois extérieur et interne » (Halbwachs, 2014). Les recherches sociologiques et anthropologiques ont plus récemment réévalué l'impact social de la construction des émotions face à la tendance à faire prévaloir un aspect naturel et individuel. Pour Le Breton (2004), l'affectivité est toujours l'émanation d'un milieu humain donné et d'un univers social de sens et de valeurs. Ainsi, les

émotions sont issues d'un apprentissage, d'un façonnement de la sensibilité que suscite le rapport aux autres au sein d'une culture dans un contexte particulier. Il est désormais bien établi que l'expression des émotions n'est pas spontanée, mais rituellement organisée, et signifiée aux autres. Sans considérer uniquement l'émotion comme le produit de déterminants culturels et contextuels, l'émotion et l'affectivité sont l'incidence d'une de l'histoire personnelle de l'individu, confronté à la réalité du monde, tout en permettant la reconnaissance dans un collectif (Le Breton, 2004). Ces théories pionnières de la production sociale des affects mettent en évidence les normes sociales qui définissent les conditions d'acceptabilité, de perception et d'expression des émotions. En vue de notre analyse, ces approches permettent d'appréhender l'expression d'émotions produites sous l'effet de facteurs biographiques, sociaux et culturels, et liées aux configurations particulières de chaque séance sportive. Ces approches nous intéressent à un premier niveau, car elles offrent une perspective riche sur la compréhension des émotions en tant que phénomènes à la fois individuels et sociaux qui jouent un rôle social dans la communication et la compréhension mutuelle entre les individus. Elles ne nous permettent pas totalement de fonder théoriquement l'analyse de la dimension politique des émotions des migrants.

Sur le plan théorique, nous lui préférons l'approche pragmatiste de Dewey, qui suggère que l'émotion possède un pouvoir de transformation sociale qui s'exerce d'abord à l'échelle de l'individu et qui peut avoir une incidence sur le plan collectif (Petit, 2021). Cette conception repose sur une théorie « relationnelle » des émotions (Laflamme, 1995) visant à étudier les relations et les interactions humaines qui les produisent plutôt que leurs déterminants sociaux ou culturels. Dewey se réfère à la notion d'« interaction », dans une logique darwinienne, entre un organisme – un humain, un animal, une plante – et son environnement qui est formé des choses extérieures susceptibles d'entrer en relation avec les activités d'un organisme, mais qui est également constitué des effets concrets des activités de cet organisme dans un processus d'ajustements et d'échanges réciproques (Darwin, 1872). L'utilisation du terme de « transaction » suppose en effet que l'on prenne en compte la manière dont la relation entre le sujet et son environnement s'est construite de façon dynamique au cours du temps (Dewey et Bentley, 1949). Dans cette approche relationnelle, l'émotion est considérée à la fois comme un indicateur de la qualité de la relation qui existe entre les individus et leur environnement et comme un moteur susceptible de faire évoluer cet environnement et les individus qui le composent. C'est ainsi qu'en changeant les individus eux-mêmes, l'émotion peut agir en tant que puissance de transformation sociale (Petit, 2021). L'émotion constitue le signal et le guide

du changement des habitudes ou des règles établies qui structurent les interactions sociales, même si elle peut aussi figer les individus dans des habitudes qui empêchent toute transformation. Sans faire référence explicitement à Dewey, les études établissant un lien entre les émotions et le politique s'inscrivent plutôt dans ce courant de pensée centré sur le pouvoir de transformation sociale des émotions. Malgré la diversité des approches, une question importante vise à comprendre le rôle des émotions dans les mouvements sociaux et politiques (Quéré, 2021). De nombreuses études récentes s'inscrivent en effet dans une « approche dynamique et relationnelle qui montre que les émotions peuvent venir renforcer les engagements militants ou, au contraire, freiner les luttes » (Perriard et Van de Velde, 2021).

Dans une conception relativement similaire de la portée politique des émotions, Lordon développe une approche philosophique des institutions d'inspiration spinoziste faisant le lien entre les structures globales qu'il ne considère que comme la stabilisation temporaire d'un certain rapport de puissance médié par les affects, à une échelle locale (Lordon, 2013b). Le « *structuralisme des passions* » décrit chez lui une dynamique au sein de laquelle les « pôles de puissance individués ne sont tenus à un ordre institutionnel que par des balances affectives dont rien, jamais, ne permet d'exclure qu'elles viennent à être modifiées » (Lordon, op.cit.). Toutefois, Lordon considère que ces « éruptions affectives anti-institutionnelles sont relativement rares », ce qui atteste des exigeantes conditions requises par la formation d'un affect commun séditieux, c'est-à-dire d'un affect commun suffisamment intense pour vaincre les affects de reconnaissance et d'obéissance à l'autorité institutionnelle. Par exemple, Lordon montre que les affects sont le liant des structures d'autorité dans la mesure où le capitalisme imprime sa forme, et sa vitalité aux domaines les plus intimes de nos vies (Lordon, 2013). Dès lors, ils constituent aussi la seule force à même de renverser ces dernières quand les rapports de force deviennent intolérables : « *en première instance les hommes sont mus par leurs passions, en dernière analyse leurs passions sont largement déterminées par les structures ; ils sont mus le plus souvent dans une direction qui reproduit les structures, mais parfois dans une autre qui les renverse pour en créer de nouvelles* » (Lordon, op. cit. 11). L'affect est une transformation simultanée « de la puissance d'agir du corps et de la puissance d'agir de penser » (Lordon, 2016 ; 19). Les images produites en leur for intérieur affectent les individus et les poussent à agir. Les moteurs de l'engagement politique ne sont alors pas les idées elles-mêmes, mais leurs « inscriptions corporelles » (Lordon, 2016 ; 21). Les idées politiques ne mettent les individus en mouvement que parce qu'elles sont chargées d'affects, qui résonnent différemment chez les individus en fonction de leurs histoires biographiques. On retrouve globalement cette

conception politique des émotions comme ressort de l'action politique dans les études sociologiques s'intéressant à cette question. Les approches actuelles visent en effet à substituer à « la vision d'un déterminisme social des émotions » celle de « la dynamique insufflée par leur expérience et leur expression » :

« Les émotions participent de la dynamique des petits groupes comme de celle des sociétés dans leur ensemble, parce qu'elles peuvent être un moteur de nos engagements – dont la rationalité peut être interrogée –, et parce que leur énergie peut être orientée, canalisée par les groupes sociaux ; ceci est particulièrement visible dans les entreprises, dans l'univers des passions, ou dans le monde politique. Les émotions sont alors créatrices de changement social, autant que celui-ci peut en retour modifier les régimes émotionnels » (Bernard, 2017 ; 16).

Cela signifie que les engagements politiques puisent au moins autant dans des motifs rationnels que sur des jeux d'affections émotionnelles qui opèrent via la perception de la réalité qui réduit ou stimule la possibilité d'être affectés dans le sens d'un engagement politique. Par exemple, l'analyse des ressources caractéristiques d'une mobilisation de sans-papiers montre que celle-ci s'accompagne d'une insistance sur la situation des enfants, constituant des « images symbolico-affectives extrayant les sans-papiers de l'espace de la culpabilité en faveur de celui de l'innocence » (Blin, 2008). Dans ce cas, les sans-papiers tentent d'élargir et d'obtenir une reconnaissance de cette mobilisation en tentant d'activer des sentiments d'humanité à partir d'« armes symboliques », et de la « convocation de ces codes idéologiques ». Les perspectives présentées ici envisagent les émotions dans leur rapport à l'action en les concevant comme une énergie qui entraîne une tendance ou une aspiration à l'action par l'activation de sentiments moraux (Nussbaum, 2003). Par exemple, les bénévoles allemands fondent leur engagement auprès des réfugiés en Allemagne souvent sur « le régime émotionnel de la charité » en réponse à un « problème local » d'infrastructures ou d'hostilité locale de la part d'autres citoyens plus sur le contexte politique et social de la migration forcée (Karakayali, 2017). Cette perspective, selon laquelle les émotions comme les actions qui en découlent ne sont pas envisagées comme irrationnelles, rejoint celle du neurobiologiste Damasio d'une perpétuelle interaction entre les émotions et l'action : « au commencement était l'émotion, mais au commencement de l'émotion était l'action » (Damasio, 2005 ; 89). Les émotions font partie des facteurs qui sont à la base de notre capacité d'agir et de réagir, de penser et de raisonner et constituent ici le moteur de l'engagement politique au sens traditionnel.

Ces approches théoriques, le plus souvent développées lorsqu'il s'agit de faire le lien entre émotions et politique, sont utiles pour permettre de penser la transformation des affects en énergie mobilisatrice collective. Nous ne nous intéressons toutefois pas ici à la manière dont les migrants s'engagent dans des activités de contestation politique directe, mais plutôt à leurs activités sportives en tant que pratiques quotidiennes qui deviennent potentiellement le support de tactiques identitaires visant à négocier les catégories politiques par lesquelles ils sont identifiés. La sociologie du quotidien de De Certeau, en fournissant la distinction entre tactiques et stratégies, permet alors d'ancrer théoriquement notre démarche :

« J'appelle 'stratégie' le calcul des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable d'un 'environnement'. [...] J'appelle au contraire 'tactique' un calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre » (De Certeau, 1990).

La tactique renvoie à une « échappée », terme qu'utilise Foucault pour décrire une forme d'esquive, de contournement, de ruse permettant de se soustraire des attentes sociales :

« Il y a bien toujours quelque chose dans le corps social, dans les classes, dans les groupes, dans les individus eux-mêmes qui échappe d'une certaine façon aux relations de pouvoir ; quelque chose qui est non point la matière première plus ou moins docile ou rétive, mais qui est le mouvement centrifuge, l'énergie inverse, l'échappée » (Foucault, 1994).

Foucault donne le nom de plèbe à ce mouvement centrifuge : « La plèbe n'existe sans doute pas mais il y a de la plèbe (...) Cette part de plèbe c'est ce qui répond à toute avancée du pouvoir par un mouvement pour s'en dégager » (Foucault, 1994). Alors que la stratégie est du côté du pouvoir, la tactique, elle, renvoie à cette idée de *plèbe*. La sociologie de De Certeau permet de faire le lien entre cette approche tacticienne des individus et les émotions :

« Ces tactiques manifestent aussi à quel point l'intelligence est indissociable des combats et des plaisirs qu'elle articule, alors que les stratégies cachent sous des calculs objectifs leur rapport avec le pouvoir qui les soutient, gardé par le lieu propre ou par l'institution » (De Certeau, 1990).

La stratégie peut s'apparenter à une mobilisation politique, certes potentiellement déclenchée par des affects séditieux, mais qui comprend une forme de calcul conscient pour

parvenir à ses fins. À l'opposé, les tactiques constituent avant tout des réactions émotionnelles qui débouchent sur une « politisation des pratiques quotidiennes » dans lesquelles « la résistance est tout autant contournement, dérobade, fuite, qu'affrontement » (Jounin et collab., 2008). Jounin montre par exemple que les migrants sans-papiers travaillant dans le bâtiment subissent une législation sur le séjour qui les rend vulnérables et le discours raciste de leurs employeurs, auxquels ils résistent non pas par une insoumission directe risquée, mais par des pratiques de ralentissement, de travail bâclé, des vols sur le chantier, ou l'absentéisme (Jounin, 2008). Ces formes de révoltes et de défections individuelles sont vécues comme un « sentiment d'autonomie éprouvé dans la transgression » (Jounin, 2008). Le Breton qualifie de « disparition de soi » et de « passion d'absence » l'idée que des moments de suspension permettent de s'alléger des contraintes identitaires, constituant des retraits dans l'instant qui permettent de suspendre les injonctions à l'activation sociale (Le Breton, 2015). Dans une perspective relationnelle, ces refus revêtent également un aspect politique puisque « si elles ne renversent pas l'ordre établi, leurs tactiques, qui contestent en contournant silencieusement, contraignent ceux qui régissent et tirent profit de l'ordre à rechercher des ajustements » (Jounin, 2008). En « introduisant un mouvement brownien¹⁸⁸ dans le système » (De Certeau, 1990), ces formes de contestation, bien qu'individuelles, n'en sont pas moins source de changement social.

Cette partie de notre travail vise bien à interroger ces tactiques de mise à distance des attentes politiques à partir des émotions exprimées par les migrants dans le cadre du sport. Si elles puisent souvent leur source dans la relation affective à un environnement fait de contraintes et de domination, ces tactiques sont malgré tout surtout analysées dans leurs mises en œuvre intellectuelles et langagières. L'analyse de ces aspects comme des actes de résistance est par ailleurs d'autant plus heuristique pour les migrants sans-papiers que, pour eux, le fait même de s'affirmer « comme étant dotés, au même titre que n'importe qui, d'une intelligence à la fois situationnelle et réflexive » relève d'une « politisation de l'expérience affective » constituant une tactique leur permettant d'échapper à l'assignation policière dont ils font l'objet :

« Les sans-papiers sont pris dans un système qui, parce que fondamentalement oppressif, active nécessairement une dimension première, celle des affects. Autrement dit, les sans-papiers sont avant tout affectés par tout le dispositif répressif engagé à leur rencontre. La

¹⁸⁸ Le mouvement brownien est une description mathématique du mouvement aléatoire d'une « grosse » particule immergée dans un liquide et qui n'est soumise à aucune autre interaction que des chocs avec les « petites » molécules du fluide environnant qui accélèrent sa trajectoire.

tactique doit se comprendre alors comme une rationalité, non pas instrumentale, mais adaptative et transitoire, une « synthèse intellectuelle », en actes, d'une relation avant tout affective à un environnement, à lire comme une mise à distance, une échappée, face à des processus de domination » (Veron, 2010).

Cet extrait permet de penser l'articulation entre affects, tactiques et catégories politiques sans les subordonner les unes aux autres. La politisation d'une expérience affective de domination est associée chez les migrants à une action visant non pas à demander directement leur régularisation administrative, mais plutôt à exprimer symboliquement « leur inclusion dans une communauté de destin » (Veron, 2010). Selon cette approche, les émotions constituent le déclencheur de l'engagement des sans-papiers, mais ne sont malgré tout pas directement associées aux processus de catégorisations politiques. Un certain nombre de travaux portant sur les catégories (Fradin et collab., 1994) appréhendent ces actions de résistance par les « discours que les minoritaires tiennent dans certains espaces protégés, dans les coulisses des scènes d'interaction avec ceux qui les 'minorisent' » (Jounin et collab., 2008). Il s'agit dans cette approche de faire « le choix du petit » (Veron, 2010) pour mettre en lumière ces discours de résistance qui passent souvent inaperçus malgré leur présence quotidienne, constituant les « manifestations d'une réflexivité qui permet aux acteurs de préserver un décalage entre ce qu'ils font et ce qu'ils sont » (Jounin et collab., 2008). Même si elles ne se réfèrent pas à des résistances déjà articulées dans une réflexion intellectuelle systématisée et/ou une action organisée, on constate que les analyses sociologiques de ces tactiques de contournement s'intéressent principalement aux discours des individus qui accompagnent ou constituent les actes de résistance. Il ne s'agit pourtant pas d'appréhender comment des expériences sportives de jeunes migrants « peuvent les politiser et leur donner les moyens d'être des agents de changement efficaces travaillant au nom de leurs communautés » (Coakley, 2002 : 16), mais plutôt d'appréhender comment les expériences sportives sont des actes politiques en elles-mêmes. La place du corps et des émotions comme objet même de ce processus tacticien constitue un point aveugle des recherches menées jusqu'à présent. Rendre compte du rôle des sensibilités sportives exprimées par le corps dans les processus de catégorisation sociale alors qu'ils sont très souvent pensés sous l'angle du langage nous semble constituer l'apport innovant de notre travail sur le plan théorique. Cette perspective s'articule avec une poursuite de notre démarche éliassienne consistant à situer les émotions au cœur de la structure des relations de pouvoir et des statuts qui les génèrent (Elias, 1974b). Elle nous permet également de relier cette analyse des engagements sportifs avec celles des dimensions (sub)politiques des programmes

sportifs. L'émotion devient alors politique dans la mesure où elle s'inscrit dans une approche tacticienne de contournement des attentes liées à l'engagement des migrants dans les activités sportives.

Nous nous inscrivons ici dans une perspective sociologique qui décrypte « les émotions politiques dans leur dimension symbolique, charnelle, esthétique, morale, sexuée et souvent existentielle » (Faure, 2017). Dans cette lecture sensible du politique, « le regard porte sur les émotions de basse intensité, les empreintes sont traquées dans la subjectivité quotidienne des individus et au ras du sol, la société tient ensemble par les signes que les individus interprètent et reproduisent » (Faure, op.cit.). C'est précisément dans cette logique que nous choisissons d'analyser des actes de résistances relativement dispersés, au sein d'« interactions de petite envergure » (Jounin et collab., 2008). Malgré son caractère permanent, la résistance que les migrants opposent aux catégorisations politiques passe souvent inaperçue, car constituée de « *hidden transcripts* » (« discours clandestins ») au sens de Scott (1990) qu'il s'agit avant tout de restituer. Cette perspective se rapproche de la sociologie du sensible de Pierre Sansot qui cherche à décrire chez les « *gens de peu* » les « *quelques pratiques qui, parmi d'autres, assurent de la joie* », leur permettant de conserver une « *indétermination essentielle* » malgré leur caractère modeste (Sansot, 1992). Cette approche théorique, quoique non conventionnelle en sciences sociales (Le Pogam, 1995) permet de mettre en évidence « *la place accordée à l'imaginaire, à l'émotion, à la parole, pour un corps que l'on prétend discipliné* » constituant ce que le sport comporte de plus suspect (Sansot, 1991 ; 71). Sansot s'intéresse en effet spécifiquement au sport pour montrer qu'il donne particulièrement à voir et à imaginer des symboles qui transcendent le réel tout en lui étant lié (Sansot, 1986 ; 7). Il cherche à montrer que l'imagination, l'émotion ou la parole sont des modalités de notre condition qui, loin de se laisser déduire des déterminations globales, possèdent parfois un pouvoir instituant (Sansot, 1991 ; 71). Plus précisément, il défend l'idée que le sportif appréhende et réinvente en permanence son propre corps et l'espace-temps dans lequel il évolue (Sansot, 1991 ; 72), ce qui est d'autant plus probable que « toute symbolique a une origine corporelle » (Sansot, 1986 ; 70). Sansot tente toutefois d'éviter une vision idéaliste qui déléguerait aux hommes « *le pouvoir d'inventer d'autres espaces et de se situer hors du temps* » (Sansot, op. cit. 42), ce qui aurait pour conséquence de déréaliser la vie sociale. Il cherche plutôt à montrer que dans les pratiques quotidiennes, « *chaque individu, chaque micro-groupe, chaque société prend plaisir à modifier, déplacer, inverser ce que les hasards du monde et de l'histoire lui proposent* » (Sansot, 1986 ; 42). Si cette « anthropo-sociologie poétique » paraît particulièrement concordante avec notre

démarche, nous ne nous inscrivons toutefois pas totalement dans ces perspectives puisque la quête du sensible y est liée à celles « d'entités indéterminées, assez proches des abstractions les plus pâles » (Sansot, 1986 ; 35). Cela signifie que ces analyses sont rapportées non pas à des objets précis, comme la description de l'engagement au sein d'une association sportive donnée, mais d'un sport ou de sa pratique de manière générale, comme « le football des trottoirs » ou « la légende du Tour de France » (Sansot, 1991). Dans la perspective de Sansot, on pourrait penser que l'engagement même des migrants dans le sport comme une « passion ordinaire » (Bromberger, 2002) présente déjà « la recherche d'émotions et la fascination qu'exerce l'aléa comme recours pour s'affranchir de la donne sociale » (Bernard, 2017). La pratique d'un sport pour des demandeurs d'asile, réfugiés et sans-papiers constituerait en elle-même une rupture avec l'ordre social qui les oppresse au quotidien. Toutefois, les propositions de pratiques sportives faites à ces migrants comportent et déploient différentes dimensions politiques sous-jacentes, que l'engagement sportif des migrants est susceptible de reproduire ou subvertir en fonction des configurations des associations et des histoires personnelles. Les émotions exprimées ne sont pas seulement un espace d'évasion et un contrepoids aux injonctions politiques qui leur sont adressées (Webster, 2022), mais sont également constitutives de l'identité vécue et attribuée aux migrants selon un mode de « catégorisation indigène » (Demazière et Dubar, 1997). Autrement dit, les émotions exprimées par les migrants dans les dispositifs sportifs ne sont pas politiques en elles-mêmes, mais le deviennent dans la mesure où elles participent au processus de (re)categorisation sociale des migrants. Ceux-ci n'expriment pas ouvertement leur désaccord avec les attentes à leur égard comme dans une revendication politique au sens traditionnel, mais s'engagent en permanence dans un « quotidien tactique » (De Certeau, 1990), qui plus est non pas dans des lieux ouvertement coercitifs ou contraignants mais dans un espace a priori dédié aux loisirs. Sur le plan scientifique, nous nous inscrivons dans la continuité des premières approches visant à présenter le corps comme le média d'une activité de catégorisation sociale indigène dans le cadre des pratiques sportives des chômeurs de longue durée (Le Yondre et Javerlhac, 2010). Ces résultats nous invitent à ne pas considérer les processus de catégorisation sociale comme des mécanismes uniquement réflexifs et langagiers, mais à y inclure la place du corps et des sensibilités. Cette proposition théorique répond à une problématique sociologique actuelle faisant des sensibilités et des affects un support de changement social et politique. En particulier nous nous intéressons ici à la réception et transformation d'un dispositif politique par ses participants à travers un processus de (re)categorisation sociale dans lequel nous nous intéressons avant tout au corps. Nous nous demanderons comment, en s'engageant d'une manière particulière notamment du point de vue

des émotions, les migrants négocient et transforment les attentes politiques des associations sportives. Comment reçoivent-ils ces propositions et comment le sens qu'ils donnent à cet engagement sportif redéfinit-il l'enjeu politique de l'accueil par le sport à l'échelle locale des configurations des pratiques sportives ? En définitive, si pour Durkheim « le langage nous a permis de nous élever au-dessus de la pure sensation [...] » (1922 ; 57), peut-on essayer de comprendre, à l'inverse, comment les sensations sportives participent en retour à travailler les catégories de langage et leur portée générative ? Avant d'y répondre, nous nous intéressons aux conditions méthodologiques et éthiques dans lesquelles il est possible d'analyser ces engagements sportifs des migrants.

B. Enquêter auprès des migrants de manière « sensible »

a. Analyser les expériences et sensibilités des migrants

L'enquête de terrain visant à sonder les expériences des migrants s'est déroulée simultanément à celle réalisée auprès des membres des associations sportives décrites dans le chapitre 4 même si la méthodologie employée diffère considérablement. Nous avons, pour chacune des trois associations (*Athlétique Altsingen – Tortues de Damas, Football Sans Couleurs*, puis *Habibi*) réalisé deux phases d'enquêtes successives d'environ huit semaines. Au cours de ces six périodes, nous avons participé à l'ensemble des activités sportives proposées en leur sein : les deux entraînements et le match en championnat de football fédéral local de l'*Athlétique Altsingen* et la séance de football hebdomadaire des *Tortues de Damas* ; les deux entraînements et le match dans le championnat du comité FSGT de Paris de *Football Sans Couleurs* ; puis les séances hebdomadaires de football, course à pied, yoga et boxe de *Habibi*. Les études de cas qualitatives sont en effet particulièrement adaptées à l'étude des émotions des migrants (Boccagni et Baldassar, 2015). Dans cette perspective le « partage social des émotions » s'avère être une source d'informations importante puisqu'il fonctionne comme une langue avec sa grammaire précise qui « évoque celle du dialogue » (Rimé, 2005). Celui-ci peut alors s'effectuer selon trois modalités d'expressions universelles : l'hexis corporelle, le discours, mais aussi les pratiques, ce qui rend nécessaire pour l'enquête de prendre en compte l'ensemble de ces modes d'expression. Le fait de varier les supports d'informations au cours de l'enquête pour appréhender les émotions est d'autant plus nécessaire que certaines pratiques peuvent revêtir l'aspect de « transcriptions publiques de conformation », tout en étant simultanément pour certains acteurs en présence porteuses de formes de détournement et de résistance (Scott, 2009). La possibilité de détournement est inscrite dans toute relation de pouvoir et, en attendant son actualisation, la mise en conformité peut n'être en effet qu'un

accommodement temporaire, et non une résignation, encore moins une croyance en la légitimité de la situation (Jounin et collab., 2008). Cela signifie que certains discours « sur les émotions » pouvaient différer de l'expression émotionnelle correspondant au ressenti des personnes interrogées au cours d'un entretien (Vermot, 2017), ou que l'expression des émotions pouvait également différer en fonction des acteurs en présence et des interactions dans les situations sportives. Les recherches visant à comprendre les émotions des migrants s'appuient en effet souvent sur les entretiens approfondis (Kivisto et Vecchia-Mikkola, 2013), les récits de vie (Vermot, 2017), l'ethnographie (d'Halluin-Mabillot, 2012 ; Kobelinsky, 2009). Les orientations futures de la recherche sur les émotions des migrants comprennent en particulier le niveau transnational, ou multi-sites, dans une perspective comparative et de multi-méthodes (Brownlie, 2011). Par ailleurs, davantage de recherches sont nécessaires, pour étudier l'influence des cadres normatifs dominants sur les manières personnelles et collectives qu'ont les migrants de concevoir, de cultiver et d'afficher les émotions dans leurs vies quotidiennes (Boccagni et Baldassar, 2015). Afin d'appréhender les réceptions qu'avaient les migrants des différents dispositifs sportifs en France et en Allemagne, nous avons systématiquement privilégié la posture de la « participation observante » selon le terme de Wacquant dans laquelle plutôt qu'en observateur extérieur placé en retrait ou en surplomb, nous avons pris la peine de nous en approcher d'assez près pour les saisir avec notre corps, en situation « quasi-expérimentale » (Wacquant, 2000 ; 10). Au cours de ces séances, nous occupions alors la posture, analogue à celle des migrants, de participant sportif. Ce cadre d'« écologie expérientielle » de la recherche en première personne est basé sur l'interaction des « agents corporels », chercheurs et sportifs pour produire des connaissances nouvelles (Andrieu, 2011).

À un premier niveau, l'observation *in situ* visait à prendre les « constellations sensorielles » à la fois comme objet d'étude et moyen d'investigation (Wacquant, 2015). Notre démarche ne consiste toutefois pas à exploiter la dynamique de transformation de notre propre habitus comme technique incarnée d'investigation, comme le suggère Loïc Wacquant (Quidu, 2022). La pratique sportive au plus proche des participants nous permettait plutôt d'occuper un poste privilégié pour observer leurs engagements sportifs ordinaires, plus difficiles à distinguer d'un point de vue extérieur. Par exemple, rendre compte des manifestations corporelles et émotionnelles comme les regards, les courses, les efforts manifestes, les souffles, les rires, ou les frustrations, tout en percevant le sens subjectif, nécessite une forme de proximité corporelle qui n'est atteignable que par une observation très rapprochée. Les données ethnographiques relatives aux sensibilités des migrants sont alors basées sur l'observation des corps, des affects,

des sensations et émotions exprimées dans les circonstances interactionnelles des séances sportives que nous avons reportées dans un carnet ethnographique dans la mesure du possible directement après ou le lendemain des pratiques sportives. Pour cadrer ces observations, nous nous sommes appuyé sur une grille de lecture basée sur les analyseurs, détaillée dans le tableau ci-dessous.

Analyseurs	Observations	Interprétations
Mise en action		
Situations motrices et types de pédagogies		
Réaction aux consignes des encadrants et autonomie		
Engagement physique et affectif		
Évolution des sensibilités au cours de la séance		
Relations et réactions à l'activité des autres		
Réactions aux réussites et échecs		
Temps mis à partir		

Pour éviter d'être dépassé par l'abondance d'éléments empiriques à relever, face à ces « corps qui nous parlent et surabondent de significations » (Sansot, 1986 ; 16), nous avons fait le choix d'une observation analytique focalisée sur un ou des aspects particuliers des phénomènes étudiés en un temps et dans un lieu déterminés (Chapoulie, 2000). Celui-ci était alors logiquement centré sur les sensibilités exprimées par les migrants autour de critères que nous avons commencé à établir dans notre travail de Master 2 portant sur l'analyse des sensibilités de demandeurs d'asile au cours de séances sportives proposées au sein d'un CADA¹⁸⁹. Ceux-ci portaient pratiquement exclusivement sur le corps sensible qui constitue la « matière d'identité au plan individuel et collectif » et est « porteur de significations et informations impliquées dans chacun de nos rapports au monde puisque « l'individu n'existe que là où il se tient à travers sa sensorialité, son affectivité, ses gestes ou ses mouvements » (Le Breton, 2014). Les perceptions sensorielles par exemple des gestes, des mimiques faciales, des postures, des mises à distance de l'autre, des manières de le toucher ou de s'éviter traduisent un rapport au monde des migrants sportifs. Ainsi, observe-t-on une proximité corporelle ou des rires partagés entre les migrants de différentes nationalités et les participants locaux, ou ceux-ci se regroupent-ils davantage entre eux ? Les consignes d'un intervenant sportif entraînent-

¹⁸⁹ Julien Puech. Analyse des sensibilités de demandeurs d'asile au sein d'un dispositif d'inclusion par le sport. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-02968951

elles des adaptations gestuelles immédiates ou des efforts manifestes comme c'est le cas dans une posture de docilité et de conformité, ou sont-elles au contraire détournées au profit de mouvements jugés plus plaisants ? À quel niveau se situe le plaisir exprimé par les migrants : dans les mouvements sportifs eux-mêmes, les échanges langagiers avec les autres, ou les membres des associations ?

Nous pourrions démultiplier à l'envi ces interrogations qui nous animaient au moment de pénétrer sur le terrain. Celles-ci visent principalement à examiner si les contraintes particulières liées aux parcours migratoires et aux configurations sociales particulières de chaque association – et même de chaque séance sportive qu'un détail peut faire évoluer – entraînent des manières relativement typiques de vivre, s'approprier et finalement faire évoluer ces propositions d'activités sportives. Nous faisons de ce fait usage de la description constituant « le seul équivalent verbal et théorique possible de ce que les hommes font de leur vie, de leur corps, de leur espace » (Sansot, 1981) même si nous sommes conscient que « les écueils d'une transposition de la gestualité dans le domaine de l'écrit tiennent à l'absence d'un code aussi rigoureux pour les mouvements du corps que celui de l'alphabet pour le langage » (Le Breton, 1998b ; 55). Conscients de ces difficultés, notre grille de lecture nous permettait, autant pendant les séances sportives qu'au cours de leur restitution, de focaliser notre attention sur la perception d'un nombre limité d'actions et d'interactions (Chauvin et Jounin, 2010 ; 144). De plus, puisque « la technique d'observation consiste non seulement à avoir une liste de questions standardisées, mais aussi à remarquer des détails » (Beaud, et Weber, 2003 ; 156), nous avons affiné progressivement cette grille de lecture sans nécessairement chercher à en remplir systématiquement toutes les cases dans le report de nos observations. D'autres indicateurs pouvaient ponctuellement attirer notre attention. Par exemple, au fur et à mesure de l'évolution de notre enquête, nous sommes progressivement passé d'une observation d'ensemble relativement collective à celle de l'engagement de certains participants, en particulier les plus réguliers avec qui nous avons eu l'occasion d'échanger – lors d'entretiens ou de manière informelle – ce qui nous permettait de croiser les informations obtenues pour aboutir à un ensemble fini et convergent d'interactions (Arborio Fournier, 1999 ; 11). Une des difficultés principales que nous avons rencontrées concernait – à des degrés divers – la participation irrégulière des participants. Déplorée à l'*Athlétique Altsingen*, admise à *Football Sans Couleurs*, ou constituant à l'inverse le principe même des séances sportives des *Tortues de Damas* et *Habibi*, cette irrégularité de participation a constitué un obstacle à la démarche de suivi prolongé des enquêtés. Où porter notre attention quand certains participants ne revenaient

pas, ou que nous en rencontrions d'autres peu de temps avant de quitter le terrain ? Cette contrainte nous a poussé à centrer notre enquête sur les participants les plus réguliers, ce qui constitue une limite importante à notre travail ethnographique. S'il est vrai que nous avons choisi d'enquêter dans des associations identifiées comme les plus typiques des modèles français et allemands, les données obtenues auprès des participants ne prétendent pas être représentatives de la réception qu'en font l'ensemble de leurs participants, et encore moins de l'expérience sportive de l'ensemble des migrants en France et en Allemagne. Une autre méthodologie aurait probablement été nécessaire pour appréhender les raisons aux participations ponctuelles, aux arrêts précoces, voire aux raisons de la non-participation aux activités sportives. Par exemple, alors que certains amis des participants venaient régulièrement assister aux séances sportives sans y participer : qui sont-ils, quels sont les freins et difficultés d'accès la pratique sportive pour eux ? Nos données concernent avant tout les participants réguliers depuis des semaines, des mois, voire des années à ces programmes sportifs. Cela constitue probablement un avantage pour appréhender les effets de ces associations sportives sur leurs parcours migratoires, mais constitue en soi une limite importante puisque les données obtenues concernent potentiellement des personnes pour lesquelles le programme a « fonctionné », les plus affectées par les objectifs des associations, ceux chez qui ils ont le plus susceptible d'avoir été atteints.

En ce sens, les récits que les individus font de leur participation aux activités sportives et plus généralement au sein de la société d'accueil donnent potentiellement sens aux observations des corps, des affects, des sensations et émotions exprimées dans les séances sportives. À un second niveau, notre participation observante des séances sportives visait, dans la mesure du possible, à provoquer des interactions avec les enquêtés afin que ces derniers puissent donner, de manière informelle, leur témoignage du vécu des situations. Remarquant par exemple parfois une forme de déception sur certains visages suite aux consignes des encadrants sportifs, nous cherchions alors à mieux cerner les attentes des participants : les efforts et les contraintes corporelles étaient-ils trop forts pour la dépense d'énergie consentie ou ces derniers faisaient-ils part au contraire d'une volonté de dépasser les attentes jugées insuffisantes ? Dans cette optique, nous considérerons qu'il est d'autant plus aisé d'éviter les écueils dans l'analyse des mouvements corporels que l'observation est couplée à des commentaires informels sur la pratique, ou des entretiens avec les personnes observées.

À un troisième niveau, la participation observante nous a probablement mené, plus que ne l'aurait permis la simple observation, à tisser des liens avec les participants en partageant leur quotidien sportif. Il convient toutefois de rester mesuré quant aux effets de ce partage. Il ne nous a pas permis d'accéder sensiblement à leur propre sensibilité et encore moins d'être l'un des leurs tel que Wacquant a pu le penser sur son propre terrain selon Duneier (2006). En particulier en Allemagne, notre position de français a pu fonder l'illusion d'un rapprochement supplémentaire avec nos enquêtés à la manière de Wacquant qui « chaussant régulièrement les gants avec eux » et du fait de sa nationalité française pense avoir acquis « une sorte d'extériorité statutaire par rapport à la structure des rapports d'exploitation, de mépris(e) et de méfiance mutuelle qui opposent Blancs et Noirs en Amérique » (Duneier, op.cit.). En effet, plusieurs interactions avec des participants réfugiés laissent au départ entendre une complicité à notre égard qu'ils ne partageaient pas avec les autres membres allemands l'*Athlétique Altsingen* ou des *Tortues de Damas*.

Une complicité naissante avec Obed

Deuxième match de ligue de l'*Athlétique Altsingen*, le 22/08/2021

Lorsque j'arrive au bord du terrain, je remarque la présence d'Obed avec qui j'ai joué la veille dans la même équipe à l'entraînement des *Tortues de Damas*. Il me reconnaît également, me sourit et vient me saluer alors que j'observe l'échauffement des équipes. Nous échangeons rapidement au sujet du match de la veille et commençons à discuter. Il semble ensuite préférer regarder et commenter le match en ma compagnie qu'avec d'autres membres du club qui y assistent également quelques mètres plus loin.

Cet extrait raconte le premier match de l'équipe de l'*Athlétique Altsingen* auquel nous avons assisté, trois jours après notre arrivée en Allemagne. Ne sachant pas de quoi serait fait notre accueil dans le club, et en particulier comment serait reçue par les réfugiés eux-mêmes l'idée d'une participation à leurs activités sportives pour une durée de plusieurs semaines dans le but de « travailler sur le sport pour les personnes venant d'autres pays que l'Allemagne »¹⁹⁰, nous avons alors été agréablement surpris pour les réactions enthousiastes suscitées par notre présence. Plusieurs participants tenaient à venir nous parler de la France, demandant souvent « tu viens de Paris ? » ou tenant à nous préciser « j'ai étudié le français en Syrie » ou même en nous saluant en français en riant. Dans l'extrait ci-dessus, nous avons été surpris qu'une

¹⁹⁰ Il nous a semblé nécessaire dans notre présentation de ne pas mentionner de termes tels que ceux de « réfugiés », « demandeurs d'asile » ou « intégration » pour ne pas induire d'emblée un biais lié aux « projections » qu'opère l'enquêteur sur les personnes interrogées ou observées (Memmi et Arduin, 1999, 135).

personne côtoyant le club depuis des années tiennent à passer l'après-midi en notre compagnie et non pas avec d'autres membres – allemands ou migrants – également présents sur le bord du terrain. En apparence, ces nombreuses interactions spontanées semblaient témoigner à notre égard d'une forme de légèreté et d'extériorité aux relations plus habituelles des participants, qui nous conférerait une position privilégiée pour l'étude des relations entre les Allemands et les réfugiés. De la même manière, en France, la pratique sportive aux côtés des migrants à *Football Sans Couleurs* et à *Habibi*, a souvent fait naître avec eux une forme de complicité qu'ils ne partageaient pas toujours avec les encadrants sportifs, du fait de leur position.

Nous pouvons alors penser que notre position d'observateur a été d'autant mieux acceptée que nous nous engageons nous-même corporellement à leurs côtés. Avec le concept de « présentation de soi », Goffman montre comment les individus s'efforcent de contrôler l'impression qu'ils donnent aux autres dans les interactions sociales (Goffman, 1959). Dans le contexte de l'enquête ethnographique, Goffman considère que l'enquêteur doit également se présenter et interagir avec les enquêtés, et que ce processus implique un certain degré de mise en scène de soi-même. Cette prise de risque est considérée comme nécessaire pour que l'enquêteur puisse établir une relation de confiance et accéder à des informations plus profondes sur les personnes ou la communauté étudiée. Le fait de s'engager activement dans les interactions avec les enquêtés en mettant en jeu notre propre corps par la participation aux activités sportives signifie alors probablement aux enquêtés l'acceptation de notre part de prendre le risque de faire face à des défis et des situations imprévues qui peuvent surgir lors de l'immersion dans le terrain. Par exemple, lors de l'entretien avec Obed quelques jours après, celui-ci déclare : « *je t'ai vu jouer une fois avec les Tortues de Damas, je pense – même si je ne sais pas combien de temps tu as joué au foot – enfin je pense que tu as déjà joué au foot pendant longtemps* » (Obed, réfugié afghan en Allemagne). Cet extrait confirme que l'enquêteur est lui aussi soumis aux observations des enquêtés. Le partage de moments sportifs avec eux a alors probablement facilité notre acceptation parmi eux. Cependant, malgré de bonnes intentions apparentes et même en entretenant de très bons rapports, les personnes enquêtées ont toujours conscience de leur différence avec l'enquêteur, et de son caractère potentiellement suspect (Duneier, 2006). Nous savions que notre participation aux séances sportives ne faisait pas de nous un des leurs à leurs yeux, mais qu'elle nous a tout au plus permis de rendre plus transparent le « grillage infranchissable » (Liebow, 1967 ; 250) qui nous séparait des enquêtés.

Ces limites nous poussent alors à privilégier la « démultiplication des niveaux et des échelles d'analyse (...) gages de fidélité aux faits » (Bromberger, 1997 ; 305). C'est pourquoi nous avons tenté de compléter nos observations des activités sportives par des entretiens pensés comme des « récits de soi » biographiques des parcours et expériences migratoires (Collet et Veith, 2013). Proposer des entretiens aux migrants constituait pour nous l'aspect le plus délicat de notre enquête de terrain. En effet, cette demande venait souvent formaliser la relation asymétrique *d'enquêteur à enquêté*, que nous nous efforcions pourtant de voiler le plus possible au cours de notre travail ethnographique. En particulier pour les migrants forcés, les dimensions diachroniques liées au passé familial ou migratoire sont parfois difficiles à aborder tant celui-ci peut être vécu comme douloureux et traumatisant.

Une proposition d'entretien délicate

Deuxième match de ligue de l'*Athlétique Altsingen*, le 22/08/2021

Alors que j'assiste au match depuis le bord du terrain avec Obed, je profite du dialogue installé pour lui suggérer l'idée d'un entretien. Ce dernier réagit de manière interloquée et surprise toujours en riant, mais plus nerveusement, et il me demande de repréciser l'objet de ma présence dans le club. Je tente de le rassurer en lui disant qu'il s'agira d'une discussion du même ordre que celle que nous étions en train de mener, qu'il sera absolument libre de répondre ou non à mes questions, et que les données resteront anonymes et confidentielles. Il me répond que la dernière fois qu'il a fait une interview était pour l'obtention d'un visa en Allemagne et qu'il n'en gardait pas un très bon souvenir, mais qu'il tenait quand même à la faire car il n'« aime pas dire non quand on lui demande de l'aide ».

Les demandes d'entretien ont souvent suscité ce type de réaction. Pour les migrants nouvellement arrivés en France ou en Allemagne, le terme d'« entretien » (nous employions celui d'« interview » en allemand) renvoie très précisément à la situation de demande d'asile que la plupart de nos enquêtés ont récemment connue. Toujours en présentant notre recherche comme « visant à comprendre la place du sport dans la vie des personnes qui viennent d'arriver en France ou en Allemagne », nous laissions systématiquement le choix du lieu aux participants, avec lesquels nous convenions souvent que le plus pratique était de se retrouver sur le terrain avant les séances sportives. D'un point de vue méthodologique, nous avons privilégié des entretiens relativement informels. La discussion, assis par terre dans ces lieux qu'ils avaient l'habitude de fréquenter, pouvait revêtir un caractère plus rassurant. Lorsque nous leur présentions l'idée d'un entretien, le fait de faire porter les échanges avant tout sur leurs

expériences sportives apaisait également les craintes éventuelles. Au cours de ceux-ci, nous commençons alors souvent par demander « Peux-tu me raconter comment tu es arrivé à l'association ? » avant de faire le lien avec les activités sportives pratiquées au cours de l'enfance et permettre aux enquêtés de dérouler ensuite leur trame biographique.

Concernant la proposition d'entretiens aux participants, si nous avons réalisé celle-ci avec Obed très rapidement après le début de notre enquête, nous attendions en général d'avoir revu et échangé à plusieurs reprises et pendant plusieurs semaines avec les participants. Pour chacun des terrains, entre les deux phases d'enquêtes, nous avons fini par proposer un entretien à la quasi-totalité des participants réguliers. Nous n'avons connu qu'un seul refus direct en Allemagne par un joueur de l'*Athlétique Altsingen*, qui nous a dit « être désolé de ne pas pouvoir le faire » (Notes de terrain, le 23/08/2021). Ce refus nous avait d'autant plus surpris que ce dernier, qui était l'une de nos plus proches relations au sein de l'équipe. D'origine afghane, il était néanmoins apparu fortement affecté par le retour au pouvoir des talibans qui coïncidait avec le début de notre enquête à la fin de l'été 2021. Ayant encore des membres de sa famille présents à Kaboul, évoquer son expérience migratoire dans un entretien lui apparaissait probablement comme trop douloureux. L'épisode décrit ci-dessous, deux jours après le refus de sa part de réaliser un entretien, témoigne de ce moment difficile à vivre.

Une plaisanterie de mauvais goût

Entraînement de l'*Athlétique Altsingen*, le 25/08/2021

Dans le vestiaire, après l'entraînement, plusieurs joueurs provoquent Mario, l'entraîneur de l'équipe, d'origine catalane, en se moquant de l'équipe du FC Barcelone ayant perdu son meilleur joueur, Lionel Messi. Vexé, le coach demande alors : « avez-vous une équipe en Afghanistan ? » puis « Contre qui jouez-vous, les talibans ? ». La plaisanterie ne fait pas rire Zineb qui tourne sa tête du côté opposé et regarde fixement le sol, silencieux. Percevant à travers cette réaction sa remarque déplacée, le coach se reprend, plus sérieusement : « as-tu de la famille en Afghanistan ? », « Oui, à Kaboul, 4 tantes et 3 oncles », répond Zineb. « Ah Scheisse » dit le coach d'une voix grave, « Ils ne peuvent pas en partir ? » - « Non les talibans ferment tout, ils montrent qu'ils sont bons devant les caméras, mais par derrière, c'est très mauvais ».

En France, c'est au sein de l'association *Habibi* qu'il a été le plus difficile de solliciter des entretiens. Au sein des séances sportives hebdomadaires, la participation incertaine et une

rotation importante ont entraîné des difficultés à tisser des liens dans la durée, ce que nous considérons au fur et à mesure de notre travail ethnographique de plus en plus comme une étape nécessaire avant de proposer un entretien plus formel. En restant plus longtemps sur le terrain, nous avons finalement pu réaliser plusieurs entretiens très contrastés, la plupart avec des membres parmi les plus anciens de l'association. Nous tentions également au maximum de participer à des discussions informelles avec les participants au cours des séances sportives, qui avaient pour avantage de ne pas formaliser l'enquête, de réduire le degré d'asymétrie sociale perçue, mais aussi de discuter avec un maximum de participants. Par exemple, ayant remarqué après les entraînements de *Football Sans Couleurs* que la plupart des participants regagnaient la station de métro la plus proche à l'issue des entraînements, nous avons décidé d'en faire un moment privilégié d'échange. Nous rencontrions également moins de difficultés de recrutement au sein des associations dans lesquelles les groupes sportifs étaient plus stables autour de quelques personnes – malgré des irrégularités importantes de participation chez d'autres – ce qui nous permettait de croiser parfois plusieurs fois les mêmes participants chaque semaine.

Par ailleurs, l'*Athlétique Altsingen* et *Football Sans Couleurs* ayant malgré tout une vocation compétitive associée à l'inscription dans un championnat, nous avons prévu de réaliser une « participation observante » des entraînements dans lesquels nous jouions à leurs côtés, et une simple observation directe des matchs. Dans les deux cas, cette posture a rapidement basculé autour d'une « participation observante » totale, souvent à la demande des participants eux-mêmes, comme le montre l'extrait ethnographique ci-dessous.

Une idée espiègle

Entraînement de l'*Athlétique Altsingen*, le 27/08/2021

Alors que nous courons autour du terrain pour nous échauffer, Ousmane, l'air espiègle, me fait part d'une idée : que je participe sous un faux nom au match officiel de l'équipe trois jours plus tard. Il en parle également aux autres joueurs, plus sérieusement en arabe avec certains d'entre eux. À la fin de l'entraînement, le coach Mario nous rassemble pour convoquer les joueurs au match, en s'attardant sur chacun, un par un. Quand vient mon tour, se diffuse l'idée que je joue avec l'équipe pour le match. Ousmane, qui avait écourté son entraînement peu de temps avant en raison de douleurs, dit en avoir déjà parlé avec Marcel, l'entraîneur de la seconde équipe et le directeur sportif du club. Mario semble tenté par l'idée, mais préfère en parler également avec Marcel. La possibilité que je joue crée un amusement,

voire une excitation chez les joueurs. Plusieurs éclatent de rire, ou montrent des signes d'impatience, pressant les coaches d'accepter l'idée.

Cet extrait est déjà révélateur de la manière qu'ont certains réfugiés de dissocier les enjeux de la pratique sportive des attentes à leur égard, en s'autorisant un contournement de la règle sans l'appréhender comme un moyen de démontrer ses bonnes dispositions morales à l'intégration. Il nous permet d'illustrer ici notre passage d'une position ponctuelle d'observateur à celle de participant plus engagé. Des échanges relativement analogues ont également eu lieu au sein de *Football Sans Couleurs* à Paris, où après avoir participé aux premiers entraînements et assisté à quelques matchs, certains joueurs nous ont fait part de leur étonnement quant au fait que nous ne prenions pas part aux matchs de championnat. Dans ce second cas, alors que nous avons déjà réalisé la première partie de notre enquête en Allemagne, nous avons de nous-mêmes réalisé la démarche auprès des encadrants d'obtenir une licence pour pouvoir y participer. Dans les deux cas, se manifeste une attente d'engagement de l'enquêteur par les enquêtés. Les personnes observées projettent également une identité au chercheur qui envoie des « messages involontaires » sur sa condition, sa classe et l'éducation de son corps (Memmi et Arduin, 1999 ; 136). Le chercheur est ainsi exposé à des « dangers physiques » et aussi à des « dangers symboliques liés à la particularité de la situation ethnographique, qui imbrique un projet de savoir dans une expérience d'intense implication personnelle » (Albera, 2001). Comprendre l'autre *in situ* passe alors par « des choix éthiques et stratégiques de préservation de soi et du travail de recherche » (Perera, 2010 ; 87). En effet se pose ici la question de l'implication du chercheur : jusqu'où devons-nous aller pour obtenir des informations, pour être intégré et suivre les groupes sportifs ?

Dans ces deux associations, nous exerçons notre activité sportive de prédilection¹⁹¹. Dans l'esprit des enquêtés, la maîtrise technique que nous affichions révélait un intérêt intrinsèque pour l'activité que nous avons tenté d'utiliser à notre avantage pour tenter de diminuer chez eux le sentiment d'une présence uniquement extérieure et contrôlante. Mettre en jeu notre corps auprès d'eux diminuait probablement d'autant plus l'ambiguïté de notre présence que nous nous engageons sans trop de retenue. Par ailleurs, le plaisir que nous avons nous-même pu ressentir à jouer avec certains était manifestement réciproque et sensiblement perceptible. Dans ces conditions, il était probablement incompréhensible à leurs yeux de ne pas

¹⁹¹ Nous avons pratiqué le football à divers échelons régionaux pendant une quinzaine d'années au sein d'un club d'Ile-de-France.

participer également aux matchs officiels à leurs côtés. La participation partielle et limitée aux moments sportifs les moins importants pouvait en effet laisser planer le doute d'un engagement exclusivement instrumental et d'une participation feinte aux instants de plaisir sensible partagés. L'enjeu de leur attente de participation dépassait le simple fait d'apporter une valeur ajoutée aux équipes comme cela nous a été explicitement exprimé par les joueurs et les encadrants de ces équipes. Il en allait plus profondément de la crédibilité de notre posture d'enquête. Par exemple, lors de certains entraînements de *Football Sans Couleurs* à Paris, l'organisation était celle de « mini-tournois de 5 contre 5 » où les équipes alternaient entre des temps de jeu et de rotation qui constituaient pour nous des moments intéressants d'observation. Alors que les joueurs attendaient souvent impatiemment de reprendre le jeu, il nous est arrivé de laisser volontairement notre place pour continuer de profiter d'une position légèrement en retrait de la scène à observer. Projetant sur nous une envie de rejouer, et cette situation comme un sacrifice de notre part, plusieurs joueurs insistaient à leur tour pour nous laisser jouer à leur place lors des matchs suivants. L'image corporelle et gestuelle que nous affichions en jouant laissait entendre chez eux que l'enjeu du jeu était, pour nous, prioritaire à celui de l'enquête dans la situation, malgré leur connaissance des raisons de notre présence. L'enjeu de cette participation était évidemment tout autre chez nous, mais afficher un désintérêt pour le jeu aurait probablement accentué notre image d'enquêteur, et par extension chez eux le sentiment d'être observés. Dans l'ensemble des associations, un engagement corporel relativement authentique auprès des participants nous semblait alors nécessaire à nous rapprocher des comportements de ces migrants sportifs dans leur « habitat naturel », et non de la présentation théâtrale hautement codifiée qu'ils donneraient d'eux-mêmes à un observateur extérieur dans une relation asymétrique (Becker, 1970).

Par ailleurs, l'« ethnographie éactive », variante du travail de terrain par immersion fondée sur l'« effectuation du phénomène » (Wacquant, 2015), ouvre une voie féconde pour saisir les conduites et les expériences que faisaient les participants des différentes situations, et dans cette perspective, multiplier les espaces d'observation en participant aux matchs officiels permettait de ressentir de manière sensible l'atmosphère des vestiaires avant les matchs, l'intensité de la préparation, la joie ou la déception des résultats. Dans ces situations, le fait de posséder un « capital sportif important » constituait pour nous une ressource dans l'optique d'accéder à des terrains d'enquête, comme ce fut par exemple le cas de Weiss (2012) dans sa comparaison franco-allemande des clubs de football communautaire turcs. De plus faibles ressources sportives auraient probablement été mal acceptées par les encadrants et les

participants dans ces deux associations. Par ailleurs, notre présence en leur sein, en tant que joueur de bon niveau, participe à asseoir pour eux la dimension compétitive comme caractéristique première et plus importante de ces associations que leur spécificité sociale. Les deux faces de notre identité (footballeur participant et enquêteur) dessinent ainsi différemment le contexte investi : en tant que membre performant de l'équipe lors des matchs, nous renforçons le rapport au sport comme finalité en soi, alors qu'en tant qu'enquêteur se retirant parfois des situations sportives nous soulignons que le contexte est avant tout celui d'un accueil des migrants par le sport.

Chez les *Tortues de Damas*, notre posture différait légèrement puisque la séance sportive hebdomadaire - fréquentée à la fois par des Allemands et des étrangers vivants à *Altsingen* depuis plusieurs années, et quelques réfugiés – mettait en jeu des personnes à la fois plus âgées et moins spécialistes de l'activité. Dans cette optique, nous tentions à la fois d'y prendre part sérieusement, mais sans la déséquilibrer outre mesure pour laisser le plus possible le jeu se dérouler comme à son accoutumée. Cette posture était globalement analogue à celle que nous occupions lors des séances de football de *Habibi*. Les séances de course à pied de cette association étaient celles qui nécessitaient le moins d'adaptation stratégique de notre part puisque nous nous contentions de suivre le groupe. Enfin, notre posture différait totalement lors des séances de boxe française de *Habibi*, activité que nous n'avions jusqu'alors jamais pratiquée¹⁹². La transition fut toutefois moins rude que la conversion du sociologue en boxeur qu'a opérée Loïc Wacquant (2000) pour son ethnographie dans une salle de boxeurs de Chicago. En effet, les séances de *Habibi* étaient ouvertement inclusives et non tournées vers la compétition de sorte que de nombreux débutants puissent y participer. Toutefois, les participants les plus réguliers venaient régulièrement nous conseiller dans cette activité pour laquelle nous étions moins à l'aise, ce qu'ils voyaient probablement comme un moyen de renverser temporairement le rapport d'asymétrie qui nous séparait *a priori* et dans lequel nous étions inévitablement pris. En effet, pour les personnes observées, il est possible d'avoir d'excellents rapports avec un enquêteur, et même d'être bien intentionnées à son égard, tout en ayant conscience de sa différence en permanence (Duneier, 2006). Nous avons alors souvent remarqué qu'un moyen pour les participants de réduire cette distance voire de se valoriser était, en Allemagne, de corriger les fautes de langue que nous pouvions commettre dans les

¹⁹² Titulaire de l'agrégation d'Education Physique et Sportive, nous avons toutefois pratiqué plusieurs sports de combats dans le cadre de nos études et réalisé plusieurs travaux liés à l'enseignement de la boxe.

entretiens¹⁹³. Celles-ci leur rappelaient certainement celles qu'ils ne commettaient plus au moment de nos interactions, ce qui leur permettait d'adopter à notre égard une attitude bienveillante de rectification à laquelle ils avaient été probablement souvent confrontés dans la position inverse depuis leur arrivée en Allemagne. Notre position différait quelque peu en France, puisque les participants percevaient en nous une personne locale et se retrouvaient davantage en situation de solliciter de l'aide pour plusieurs démarches, sportives ou administratives, ce qui pouvait au contraire renforcer l'asymétrie perçue entre nous.

Finalement, les méthodes que nous avons déployées pour ces enquêtes de terrain cherchent à saisir en quoi les actions corporelles elles-mêmes sont le support de tactiques identitaires. Autrement dit, il s'agit de voir en quoi les émotions sont politiques en permettant pour les migrants une forme de résistance et de subjectivation aux catégories institutionnelles. Il ne s'agit toutefois pas d'évincer totalement les discours de notre analyse puisque les entretiens avec les migrants s'avèrent également constituer des ressources très pertinentes pour mieux comprendre leurs engagements sportifs. De plus, les discours des membres des programmes sportifs, ou des personnes qui s'engagent auprès d'eux pendant le sport s'avèrent témoigner également non seulement des expériences de ceux qu'ils côtoient de longue date, mais aussi de la manière dont ils perçoivent et (ré)interprètent à leur tour ces engagements sportifs.

Un tableau¹⁹⁴ résume les temps d'observation des pratiques sportives, qui en réalité est bien plus élevé – quoiqu'incalculable – puisqu'il ne prend pas en compte tous les moments informels auxquels nous avons participé, comme les repas avec les participants, les trajets pour rentrer de l'entraînement en métro, en vélo, à pied, en voiture, et même les interactions en ligne par message ou sur les groupes auxquels nous avons été convié sur les réseaux sociaux. Le tableau suivant¹⁹⁵ détaille les entretiens réalisés avec les participants migrants aux séances sportives. Les données recueillies concernant leurs parcours de vie étant particulièrement « sensibles », nous avons renommé l'ensemble des participants pour assurer leur anonymat. Certains nous l'ont expressément demandé mais dans la plupart des cas nous anticipions et les informions que les données recueillies resteraient confidentielles. Cette précision était d'autant plus nécessaire que le fait d'enregistrer pouvait s'avérer relativement perturbant.

¹⁹³ Nous possédions un niveau d'allemand suffisant pour comprendre les interactions lors d'une enquête ethnographique et mener des entretiens, mais n'étant pas bilingue, nous nous exprimions parfois approximativement, d'autant plus que nous ne pratiquions plus l'allemand depuis plusieurs années.

¹⁹⁴ Document H en annexes.

¹⁹⁵ Document I en annexes.

La grande majorité des entretiens ont été conduits sur les lieux mêmes des pratiques sportives, plus rassurants et plus pratiques. Nous laissons toujours le choix du lieu aux participants et certains ont préféré nous rencontrer dans d'autres lieux : dans des cafés, dans un centre d'apprentissage ou au sein de notre propre logement temporaire en Allemagne¹⁹⁶. Les entretiens ont tous été analysés par une analyse thématique détaillée dans la grille ci-dessous, qui cherche à comprendre les facteurs biographiques susceptibles d'éclairer l'expression des sensibilités des migrants au cours des séances sportives. Nous ne nous limitons pas notre analyse aux « récits de vie » autobiographiques des migrants mais nous tentons d'approcher au mieux leur « histoire de vie » en la complétant par des observations, des témoignages d'autres participants, et par des recherches de type documentaire lorsque celles-ci avaient fait l'objet de reportages accessibles sur Internet par exemple (Combessie, 2007 ; 29).

Analyseurs	Observations	Interprétation
Socialisation familiale et sportive		
Parcours migratoire (raisons du départ, étapes, trajets...)		
Statut, situation et ressentis dans le pays d'accueil		
Arrivée dans le programme sportif		
Expérience personnelle du programme sportif		
Relations avec les encadrants / participants		
Évolution du rapport au sport		

b. Données « sensibles » et éthique du chercheur

À un premier niveau, le sensible peut se définir par « ce qui nous affecte et retentit en nous » (Sansot, 1986 ; 38), « ce que les hommes ressentent » (Sansot, op. cit. 115), ou encore le niveau où « se produit la conjonction la plus élémentaire et la plus énigmatique, la plus

¹⁹⁶ Accueillir des enquêtés chez soi n'est pas anodin quant à la dynamique du rapport d'enquête. Nous avons fait ce choix sciemment, comme une autre forme d'engagement auprès des enquêtés. Ouvrir la porte de notre domicile constitue une manière de raconter nous-mêmes une part de notre intimité. Cela participe à nuancer l'asymétrie du rapport d'enquête au sein duquel l'enquêteur (peu connu et assez silencieux) demande à l'enquêté de raconter son histoire, ses difficultés ou encore ses échecs.

admirable, du sens des sens » (Sansot, op. cit. 5). On comprend alors le sensible comme relevant d'une expérience sensorielle chargée de significations pour un sujet. Pour Le Breton, la sensibilité représente en effet une particularité de l'individu : « l'émotion est la définition sensible de l'événement tel que le vit l'individu, la traduction immédiate et intime d'une valeur confrontée au monde ». La sensibilité est donc ce qui nous permet d'exprimer un affect selon un style qui nous est propre, selon une appropriation personnelle de la culture dans laquelle nous baignons (Le Breton, 2004).

Dans une seconde acception, la sensibilité n'est pas celle des personnes, de l'objet étudié, mais celle du sociologue, qui appréhende le social à travers une approche empathique afin de « sensibiliser des réalités sociales globales dont on fait trop souvent des concepts opératoires sans existence réelle ou des quasi-sujets collectifs » (Sansot, 1986 ; 34). Cela signifie que seule une approche elle-même sensible serait en mesure d'appréhender au plus près les expressions sensibles de la vie sociale. Ainsi, dans ce paradigme, le sociologue adopte une posture de proximité et d'analyse du présent. Ici, le terme « sensible » pourrait se rapporter à des objets perceptibles par une observation directe, ainsi qu'à un certain type de relation affective portée à ces objets, rendant l'observateur attentif aux points centraux qui les concernent (Vulbeau, 2007). Nous avons commencé à esquisser les contours d'une approche sensible, devenue méthode de recherche, qui consiste à devenir « observateur vulnérable pour mieux connaître son objet « par corps » dans le cadre d'une « ethnographie énaïve » (Wacquant, 2015). Nous détaillons ici comment nous tentons au cours de notre enquête ethnographique d'adopter une approche sensible et empathique, non seulement nécessaire à la compréhension des expériences des enquêtés, mais aussi des situations d'enquête elles-mêmes. Celle-ci nécessite d'adopter des principes éthiques liés en grande partie aux particularités des enquêtés issus de la migration forcée.

Ces principes nous apparaissent d'autant plus nécessaires que, dans une troisième acception du terme, notre recherche s'effectue sur des « terrains sensibles » (Vulbeau, 2007). Les « terrains des migrations » (Clavé-Mercier et Rigoni, 2017) sont sensibles dans la mesure où ils sont traversés par une souffrance sociale (injustice, domination, violence, etc.) qui implique également, en raison de situations et de temporalités spécifiques, une mise à l'épreuve des méthodes « classiques », et donc une invention de nouvelles manières de faire de la part du chercheur, tout en relevant d'enjeux socio-politiques particulièrement aigus (Bouillon et collab., 2006). Ce terme désigne en effet les espaces d'enquête auprès de populations comme

les immigrés clandestins, les réfugiés politiques, et plus généralement des personnes marginalisées et en souffrance. Les traits saillants de notre approche sensible sont le refus du surplomb et de l'extériorité, et la prise en compte de l'altérité. Dans ce contexte, le chercheur est « sur place », et accorde une attention sensible aux relations ethnographiques « du présent » (Althabe et collab., 1995) dans un terrain lui-même qualifié de « sensible ».

Avant de pouvoir commencer notre enquête, nous avons sollicité l'accord verbal des responsables des associations *Football Sans Couleurs*, *Habibi*, de l'*Athlétique Altsingen* et des *Tortues de Damas*. Notre demande portait explicitement sur le fait de pouvoir y réaliser des participations observantes des séances sportives, et des entretiens avec des participants et des encadrants. Cependant, notre enquête au cours des séances sportives a été réalisée en grande partie à l'insu des participants aux séances d'activité sportive. Cette posture soulève des questions éthiques. En effet, les encadrants avaient explicitement formulé les raisons de notre présence lors de notre première séance, mais cette précision n'a pas été renouvelée alors que de nouveaux participants arrivaient. De plus, l'importante rotation et irrégularité de participation, ainsi que notre posture largement orientée vers les activités sportives en elles-mêmes a entraîné, au fur et à mesure des séances, la dilution de nos objectifs premiers d'observation dans l'esprit des participants. Nous occupions alors une position d'observateur participant qui recueille des données sans avoir à compter sur la collaboration des enquêtés (Chauvin, & Jounin ; 147). Dès lors, cette observation réalisée à l'insu d'une bonne part des enquêtés, ainsi privés d'un consentement éclairé, interroge sur le plan déontologique.

L'introduction d'une normalisation éthique dans la recherche en sociologie peut être considérée comme une conséquence directe des dévoiements de l'activité scientifique, notamment dans le contexte de la décolonisation (Fassin, 2008a). Ces prescriptions déontologiques insistent principalement sur deux principes : le consentement libre et informé des participants, et la protection du droit au secret des enquêtés. Nous avons évidemment assuré le respect de ces principes lors des entretiens, mais il était impossible de les maintenir totalement lors des observations. En effet, l'obtention d'autorisations de toutes les personnes concernées par un travail d'observation était impossible à satisfaire en pratique. Par exemple, Fassin relate les difficultés engendrées par un protocole éthique au cours d'une recherche ethnographique sur les pratiques de soin dans un hôpital sud-africain (Fassin, 2008b). Le protocole qu'il décrit stipulait que toute observation d'une interaction entre soignants et patients devait faire l'objet d'une nouvelle demande. L'exigence du consentement éclairé empêchait

non seulement le travail ethnographique en perturbant le rythme des interactions habituelles, mais pouvait même paradoxalement poser des problèmes éthiques puisque solliciter leur autorisation signifiait rompre la relation patiemment établie et rappeler à tout moment leur présence. Notre présence au sein des activités sportives nous a confronté précisément à ce dilemme. Il nous était impossible de solliciter l'accord de chaque participant aux séances sportives. Par ailleurs, leur demander s'ils consentaient à échanger avec nous à chaque interaction informelle aurait eu pour effet d'accentuer la distance d'« enquêteur » à « enquêté », que nous tentions de réduire patiemment en participant aux activités sportives à leurs côtés. La tension suscitée par le moment de sollicitation d'un accord aurait pu renforcer le caractère artificiel de la situation et induire une certaine raideur dans le dialogue avec les interlocuteurs. Plus particulièrement dans le cadre d'une enquête auprès de migrants forcés, solliciter un accord, oral ou écrit, dans chacune des interactions aurait de fortes chances de réamorcer chez eux l'impression d'être engagés dans un rapport à l'institution qui contrôle voire exclut. Dans le cas particulier d'une enquête avec des demandeurs d'asile, une réflexion éthique ne peut s'affranchir des caractéristiques particulières de cette population, soumise à la fois à l'attente d'une décision qu'ils ne maîtrisent pas, mais aussi à un contrôle moral permanent visant à attester de la légitimité de leur demande (D'Halluin, 2012). Des problèmes éthiques peuvent alors naître de la répétition de l'« injonction biographique » (Astier, Duvoux, 2006) faite aux demandeurs d'asile de raconter leur parcours migratoire, ce qui risque aussi de réactiver ce moment douloureux pour les réfugiés. Dans une situation d'entretien trop formalisée, l'ethnographe peut reproduire les situations de contrôle institutionnel (Fassin, 2008c). Cette demande de mise en récit de la part du chercheur réactive les souvenirs de moments pénibles, et provoque également une résonance morale car au moment de sa mise en récit, la personne a dû justifier son intégrité. Dès lors, résumer l'exigence éthique au formalisme d'un accord entre l'enquêteur et l'enquêté revient à *« ôter son contenu à ce rapport pour lui préférer la sécurité legaliste d'un contrat, c'est renoncer à l'ambiguïté du travail ethnographique, toujours objet de négociation et d'interrogation, pour lui substituer la fausse assurance d'une attestation institutionnelle »* (Fassin, 2008a).

En considérant l'éthique comme une démarche permettant des adaptations permanentes au cours de la recherche, une approche empathique de l'enquête ethnographique nous semblait pouvoir constituer une solution à ce dilemme. Adopter une démarche éthique revient alors à adopter une posture privilégiant l'inspiration, l'écoute, la réceptivité. Par exemple, avant de solliciter des entretiens au cours de l'enquête, nous tentions de construire d'abord au cours de

la participation commune aux activités sportives une relation de confiance, avant de présenter la nature et l'objectif de la recherche aux enquêtés. D'autre part, l'appui sur le vécu commun pendant les activités sportives a souvent servi de support pendant les entretiens pour permettre aux individus interrogés de retracer leurs propres expériences sportives quotidiennes, ce qui a alors permis d'éviter de transformer les entretiens en interrogatoires formels. Par ailleurs, plusieurs participants pratiquaient déjà le sport dans leur pays d'origine et en conservaient des photographies sur leur téléphone portable, ce qui nous a suggéré de travailler avec des images et d'exploiter leurs clichés comme des supports à la discussion. D'un point de vue éthique comme scientifique, le regard du chercheur devient moins ethnocentré du simple fait qu'il ne s'intéresse pas seulement aux migrations sous l'angle des pays d'arrivée, mais aussi des pays de départ (Sayad, 1999). De plus, créer les conditions d'un dialogue plus empathique et rendre ainsi plus fluide l'expression des enquêtés, offre aussi l'occasion de resituer sa trajectoire individuelle dans une trajectoire sociale plus large, pour créer un espace où les populations peuvent redevenir acteurs et sujets (Grard, 2008), sans que ce discours ne soit soumis à une quelconque dimension morale ou instrumentale. Pour ce faire, nous tentions –d'instaurer les conditions d'une écoute bienveillante, d'accueillir les discours des interrogés avec leurs mots, et de les aider à trouver du sens à leur expérience afin de les aider à se resituer comme sujets. Par exemple, lors d'un entretien particulièrement émouvant réalisé dans le jardin du Luxembourg, Hamid, rencontré à *Football Sans Couleurs* nous raconte son parcours migratoire comme une dégradation progressive et tragique de sa situation : après un refus de sa demande d'asile en Allemagne, il pénètre clandestinement en France et vit plusieurs semaines dans la rue avant qu'on lui conseille d'inventer une histoire qui le conduira à un autre refus en France cette fois, et à continuer à vivre dans l'attente de recours interminables. Alors que nous le sentions très ému de sa situation, et après qu'il ait largement parlé des différentes conceptions du Djihad au sein de l'Islam ayant entraîné sa fuite d'Afghanistan, nous lui avons proposé de poursuivre l'entretien à la Grande Mosquée de Paris, qu'il ne connaissait pas, pour lui offrir un thé chaud. Insistant pour payer lui-même les verres de thé¹⁹⁷, nous l'avons alors senti plus léger et plus engagé dans la production d'un récit autobiographique au fil des verres de thé qu'il nous offrait. L'entretien s'est alors poursuivi pendant plusieurs dizaines de minutes au cours desquelles il était très régulièrement ses souvenirs sportifs d'Afghanistan et d'Allemagne en nous montrant des photos de ces équipes de football (Notes de Terrain, le 25/01/2022). Dans cette

¹⁹⁷ Difficile de ne pas y voir l'une des innombrables façons de compenser l'asymétrie sociale du rapport d'enquête par l'enquêté lui-même qui, en produisant les formes d'un rapport horizontal, parvient à s'engager dans un récit autobiographique plus personnel.

posture, il ne s'agit pas de sous-estimer le poids des contraintes et des expériences qui pèsent sur les individus, mais de les appréhender autrement en écoutant ce que ces derniers racontent de leurs expériences et du sens qu'ils leur accordent. L'objectif n'est pas de transformer les migrants en victimes, mais de leur permettre d'exprimer les ressorts de leurs actions, y compris dans les situations difficiles qu'ils ont traversées (Payet et collab., 2010). Nous avons déjà raconté comment le fait de participer « sérieusement » aux activités sportives auprès des migrants constituait pour nous la posture à privilégier. Or, nous considérons là aussi qu'il était éthiquement plus acceptable de réaliser nos observations au cours des activités et de se tenir parfois en retrait discrètement comme observateur plutôt que de se manifester pour informer sur l'enquête et demander un consentement. Ce procédé vise à créer une relation de relative intimité avec les migrants pour mieux les écouter tout en dépassant le rapport hiérarchique (Evers, 2010). Toutefois, en favorisant les discours personnels, cette relation de proximité a pu produire une attente de contre-don : les demandes des participants concernaient alors souvent les plans personnel et relationnel. Opsal et ses collaborateurs (2016) prônent une forme de réciprocité dans la recherche qui peut parfois passer par la réponse à certaines demandes, quand cela est possible et approprié. L'exemple précédent d'Hamid, un enquêté rencontré à *Football Sans Couleurs*, est révélateur des attentes relationnelles souvent formulées par les participants à notre rencontre. Après avoir exprimé plusieurs fois au cours de l'entretien sa joie de pouvoir échanger avec nous car il n'avait « *pas l'habitude de parler à des Français* », il a tenu à poursuivre la discussion par message à l'issue de l'entretien en nous envoyant plusieurs photos de ses équipes de football passées. Il nous appelait alors régulièrement pour nous demander des conseils pour « *trouver un nouveau club* » ou parfois, simplement pour nous parler. Dans ce cas, qui est surtout revenu au cours de notre enquête en France, on peut comprendre le désir des participants de briser la solitude ou de recréer des liens sociaux en entretenant une relation amicale avec le chercheur. Tout en tentant d'y répondre, nous étions toutefois limité pour pouvoir y répondre et nous nous attachions alors simplement à répondre systématiquement à leurs messages et appels. On peut considérer qu'une solution à la souffrance de certains migrants isolés passe par le rétablissement du lien social, lequel peut être tissé dans l'espace de recherche sans qu'il soit l'objectif du chercheur (Mekki-Berrada et collab., 2001). Ces échanges réciproques constituent également un moyen pour nous de gérer l'aspect probablement le plus difficile émotionnellement – pour nous comme pour les participants – de cette enquête de terrain que constitue le récit des parcours migratoires. Inévitablement, nos entretiens faisaient écho à des éléments douloureux des situations migratoires passées et présentes des migrants. Si nous leur précisions systématiquement que nous n'attendions « rien de particulier » et qu'ils

n'abordaient « que ce dont ils avaient envie », le fait même de se replonger dans leurs histoires personnelles était susceptible de rouvrir des plaies encore vives. Dans ce cas, l'entretien de recherche, teinté de méfiance voire de curiosité mal placée, paraît « à l'image des liens brisés qui demandent réparation » (Bélanger-Dumontier et collab., 2017). Par l'offre de « paroles précieuses » (Métraux, 2011) des participants, souvent puisées à même leurs expériences souffrantes, nous avons ainsi été appelé à nous investir en tant que personne humaine dans la relation. À l'opposé, tenir à conserver une distance professionnelle empêche l'autre d'être reconnu (Michaud Labonté, 2012), ce qui aurait été susceptible d'amplifier l'asymétrie du rapport d'enquête. Ainsi, nous considérons que nous si nous avons la responsabilité d'accueillir l'expérience souffrante du participant, que nous ne provoquions pas nous-même, nous nous devons de faire en sorte que cette dernière soit entendue, pour tenter de contribuer, à notre échelle à ce qu'elle s'estompe graduellement (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Nous tentions alors d'offrir une sollicitude empathique authentique à ces participants ainsi que, dans la mesure du possible, de répondre par une forme de contre-don à la dette liée à une parole précieuse et rare qui nous était confiée.

Une parole rare

Chems, entraîneur-joueur à l'Athlétique Altsingen

« Beaucoup de joueurs sont des réfugiés et ont peut-être des traumatismes ou ont vécu des expériences dangereuses. Est-ce qu'ils voulaient en parler avec toi ? Ils en avaient besoin ?

Non, ils n'en parlent pas du tout. Tu en as peut-être 1% qui t'en parle. Ce n'est pas dans la culture de parler de ses problèmes chez les Arabes. C'est plutôt passé sous silence car tu es l'homme fort. Et tu ne parles pas de tes problèmes culturels. Ce que tu racontes, c'est quand les parents meurent ou quelque chose comme ça. Alors tu y vas. Tu l'apprends par téléphone, tu es invité à une heure de prière ou autre. Mais à part ça, tu n'entends rien de leur part.

Donc, tu ne leur as pas parlé de ces problèmes ?

Non, ils n'en parlent pas non plus entre eux. Il faut donc que tu sois très ami avec eux, presque un frère, pour qu'ils t'en parlent. C'est culturel. »

Cet extrait d'entretien avec Chems, allemand d'origine syrienne, qui occupe la position de joueur et parfois d'encadrant au sein de l'*Athlétique Altsingen* est révélateur de la rareté de la parole que nous avons recueillie. Alors que ce dernier joue un rôle de « frère » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen) pour la plupart des réfugiés de l'équipe, ce

dernier raconte lui-même qu'il « *n'entend rien de leur part* » ou très rarement à propos de leur passé douloureux. Il est probable que l'entretien, tel que nous l'avons pratiqué, se situe à un degré de formalisme suffisant pour que la production d'un discours plus intime soit permis aux yeux des enquêtés et que la réserve culturelle dont parle Chems soit dépassée, tout en étant assez informel pour éviter la production d'un discours déjà structuré dans une logique de conformité institutionnelle. L'entretien avec l'ancien entraîneur de l'équipe de jeunes de l'*Athlétique Altsingen* organisé en grande partie par les *Tortues de Damas* nous révèle également la difficulté d'aborder ces thématiques.

Se confier à une « figure paternelle »

Hans, ancien entraîneur

« Les garçons ont vu en moi une sorte de figure paternelle. Et bien sûr, ils m'ont fait confiance et m'ont souvent raconté ce qui s'était passé, même en pleurant. Parfois, je leur ai demandé. Et parfois, ils cherchaient aussi d'eux-mêmes la communication, la discussion.

Parce que tu penses qu'avec toi c'est parce qu'ils étaient plus jeunes ? Parce que j'ai parlé avec Chems. Il m'a dit qu'à l'Athlétique, les adultes sont un peu fiers et ne veulent pas vraiment en parler.

Je veux dire, j'ai entraîné un groupe *A-Jugend* [17-19 ans]. Ce sont de jeunes adultes. Eux aussi ont déjà de la fierté. Ils n'auraient pas parlé avec n'importe qui mais j'étais très proche d'eux. Cela signifie qu'ils m'ont déjà parlé. Pour certains, j'ai dû poser des questions et insister, donc les pousser un peu à m'en parler. Je l'ai fait parce que je pensais que cela ferait du bien aux garçons de se détacher du problème par la communication. D'autres sont aussi venus me voir ouvertement. Chems a raison, beaucoup passent cela sous silence. Mais le fait de ne pas en parler signifie aussi des problèmes. Si tu ne parles pas d'un traumatisme, il te poursuivra toute ta vie. Avec moi, ils ont eu la possibilité de communiquer, ce qui est quasiment une étape préliminaire de la psychologie. S'ils commencent à me parler, il y a peut-être une possibilité qu'à un moment donné, ils aient une communication thérapeutique avec un psychologue.

Tu penses qu'ils auraient besoin d'une psychothérapie ?

Je le pense pour beaucoup. Ce n'est qu'un tout petit début. Je veux dire, j'ai été entraîneur de football, pas psychologue. Je ne peux pas assumer cette responsabilité. Je n'ai pas non plus la formation nécessaire. Beaucoup de réfugiés ont besoin d'aide pour surmonter leurs

traumatismes. Ce que je peux faire, c'est ouvrir un peu la porte. Mais ils doivent eux-mêmes ouvrir davantage la porte. Oui, je ne peux que montrer un tout petit peu le chemin. »

Cet extrait révèle tout d'abord que les interactions quotidiennes des participants avec les entraîneurs sportifs peuvent donner lieu ici à l'expression de douleurs qui aboutit pour ces derniers à se préoccuper d'enjeux qui diffèrent clairement de la philosophie politique principale d'intégration que nous avons mise en évidence dans le chapitre précédent. Dans une perspective éliásienne, ces micro-relations ne pèsent pas autant dans la configuration dans laquelle est prise cette association que les partenariats institutionnels et politiques qui lui assurent une reconnaissance nécessaire. Même si la « communication thérapeutique » paraît important « pour beaucoup » de réfugiés selon Hans, la difficulté de mise en œuvre d'une telle offre contraste avec les moyens déployés pour l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés en Allemagne. Sur un autre plan, on remarque que cet encadrant sportif se trouve de la même manière que le chercheur, relativement démuné face aux récits de ces réfugiés, qu'il tente d'accompagner par une écoute empathique. Mais étant lui-même atteint d'un cancer qui le pousse à « être à la retraite à quarante ans » (Hans, ancien entraîneur), il partage avec ces réfugiés une certaine vulnérabilité autorisant une forme de réciprocité relationnelle. Si nous avons développé le point de vue d'une éthique relationnelle valorisant le respect mutuel, la dignité et la connexion intime nécessaires (Tracy, 2010), il nous est toutefois impossible de partager ce degré de proximité avec nos enquêtés. Néanmoins, en tant que chercheur, nous devons à la fois reconnaître nos limites et notre responsabilité morale envers les personnes interrogées, en établissant avec elles des relations les plus authentiques possibles. Si une possibilité d'alléger cette dette concerne la restitution de la recherche auprès des intervenants et responsables des associations, celle-ci n'apporte en général pas grand-chose aux populations migrantes (Kobelinsky, 2008). Nous nous inscrivons ainsi en accord avec des travaux récents traitant des problèmes de confiance et d'éthique dans les recherches ethnographiques auprès de jeunes réfugiés dans le sport et les loisirs en concluant que « l'éthique n'est pas simplement une question de respect des directives normatives établies par les comités d'éthique de la recherche », mais qu'elle se construit en s'engageant « dans des actes d'échange mutuel, en trouvant des moyens créatifs de se connecter de manière significative avec les jeunes et d'établir des relations de confiance au fil du temps, et en négociant en collaboration [avec les migrants] les questions éthiques et méthodologiques au fur et à mesure qu'elles se présentent » (Smith et collab., 2022). Les spécialistes des migrations forcées ont proposé un modèle itératif du processus de consentement, dans lequel le consentement est une négociation permanente (Mackenzie et

collab., 2007). Partant, nous avons tenté de nous inscrire dans ce cadre au cours de notre recherche en tentant d'instaurer et de maintenir le mieux possible une forme de confiance et d'honnêteté avec les participants. Une posture éthique de l'enquête ethnographique nous semble alors être celle d'un engagement authentique et réciproque dans les activités sportives, et les échanges qu'elles entraînent avec les populations migrantes, dans une relation patiemment négociée qui ne peut se résumer à la sécurité apparente d'un accord formel des enquêtés.

Chapitre 7 : typologie des réceptions sensibles des dispositifs sportifs par les migrants

Dans la première partie de notre travail, nous avons établi deux premières typologies relatives aux manières qu'ont les associations sportives d'identifier, de concevoir des objectifs et finalement de (re)categoriser les migrants dans une perspective politique. L'analyse conjuguée des philosophies politiques, et des différentes populations migrantes à qui sont adressées les activités sportives a montré que les catégories de la migration étaient particulièrement plastiques et mouvantes. En replaçant trois associations - *Athlétique Altsingen* et *Tortues de Damas*, *Football Sans Couleur* et *Habibi* dans une configuration sociale à l'échelle européenne, la seconde partie de notre travail a ensuite montré que leurs objectifs étaient le résultat d'un processus d'interdépendance et d'interrelations normatives entre les différents acteurs de l'accueil des migrants par le sport. Nous appréhendons dans cette partie comment les migrants eux-mêmes engagés dans ces dispositifs sportifs donnent un autre sens politique à la catégorisation dont ils font l'objet quand ils pratiquent les activités sportives de ces associations.

Cet ultime chapitre est organisé, de manière transversale à nos trois terrains d'enquête, autour des différents sens qu'accordent les migrants à la pratique sportive. Ces derniers ne s'engagent en effet pas tous de la même manière, ne confèrent pas tous le même sens à leurs engagements corporels. En exprimant par le corps ou le langage des formes d'émotions parfois différentes des attentes politiques à leur égard, ils font valoir d'autres rapports au sport qui impliquent par extension d'autres manières de se vivre réfugiés, demandeurs d'asile ou sans-papiers. Nous distinguons ici trois formes de réception des dispositifs sportifs : la conformation apparente aux attentes d'intégration, l'affirmation des identités individuelles et collectives, et l'oubli de soi dans le sport. Nous les regroupons sous la forme d'une typologie qui apparaît comme une manière de rendre compte des matériaux abondants et de réaliser une description organisée et intelligible (Demazière, 2013) des expériences vécues par les migrants dans les programmes sportifs. Nous avons ainsi regroupé de manière inductive différents sens et modes d'engagement des participants migrants dans les dispositifs sportifs qui sont à la fois des qualités distinctives entre les classes et des attributs partagés en leur sein. Toutefois, nous n'envisageons pas cette typologie comme un résultat définitif ou universel des modes d'engagement des migrants forcés dans le sport, mais comme un outil qui permet de mieux les appréhender. Autrement dit, les engagements sportifs ne suivent pas strictement les modes

d'engagements typiques que nous avons identifiés, mais sont traversés par une complexité confuse et toujours singulière. Cette multiplicité est d'autant plus importante que nous nous sommes appuyés sur des matériaux aussi divers que les entretiens biographiques, les discussions informelles au cours et en dehors des pratiques sportifs et les observations directes. De plus, en réalisant une enquête dans trois associations sportives et deux pays différents, nous réalisons une « comparaison internationale compréhensive » qui tend à accentuer la diversité des expériences sportives des migrants, tout en visant pourtant à organiser cette disparité dans un ensemble de jeux de variations, différences, et proximités (Demazière et collab., 2013 ; 303). De plus, nous ne classons pas ici les expériences sportives en fonction de la conformité aux catégories officielles des enquêtés. Nous portons au contraire une attention soutenue aux interprétations que les migrants font de leur situation, en considérant que celles-ci ne peuvent se réduire à un statut institutionnel homogène. Par exemple, des sans-papiers peuvent accorder à leur pratique sportive le même sens que des réfugiés, ou même des pratiquants locaux en pratiquant par exemple le sport pour le plaisir de la convivialité et de la rencontre multiculturelle, ce qui correspond alors l'expression d'une manière alternative de se revendiquer pour ces personnes en situation irrégulière et habituellement exclues. Ces interprétations semblent toutefois se compliquer dans la mesure où l'appartenance à ces catégories officielles évolue dans le temps et au gré des parcours migratoires auxquels nous avons accès par les discours des migrants. En les cumulant, la multiplication de ces récits rend pourtant également possible le repérage de récurrences. La plupart des personnes interrogées expriment par exemple, en racontant leurs parcours migratoires, qu'ils font du sport un moyen de sortir de l'ennui de la situation de demande d'asile, ce qui ne correspondait alors plus à leurs attentes et leur expérience sportive au moment de notre enquête, souvent après l'obtention du statut de réfugié. De manière inductive et qualitative, cette typologie a ainsi pour but de mettre en évidence un ensemble de facteurs biographiques, situationnels, ou liés aux configurations des activités sportives elles-mêmes qui favorisent l'expression de certaines sensibilités. C'est pourquoi la perspective éliásienne, appliquée à une échelle microsociologique, est porteuse tant elle permet de sonder les effets que les migrants, loin d'être des récepteurs passifs, ont eux-mêmes sur les configurations normatives organisées autour des dispositifs sportifs. Ceux-ci se construisent au contraire dans une interaction au sein de laquelle même des protagonistes en apparence vulnérables comme les migrants forcés conservent une marge d'influence. Il s'agit alors d'examiner leurs modes d'appropriation des programmes dans une perspective qui reproduit ou subvertit les attentes politiques dominantes, en véhiculant potentiellement d'autres manières de se vivre migrant. Le rôle des associations sportives est alors central puisque celle-

ci s'inscrivent déjà dans des philosophies politiques qui contredisent déjà plus ou moins les politiques dominantes (Puech, Le Yondre et Freedman, 2023). Celles que nous analysons ici véhiculent par exemple des attentes à l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés aux *Tortues de Damas* et *Athlétique Alsingen* en Allemagne alors qu'en France, *Habibi* conçoit plutôt cette possibilité d'intégration comme une aide à apporter à certains réfugiés tandis qu'elle promeut, à l'instar de *Football Sans Couleur*, un droit au sport pour tous sans distinction. Malgré tout, même lorsque les attentes visent précisément à offrir un espace sportif de liberté, certains participants sont susceptibles de ne pas l'exploiter en s'inscrivant par exemple spontanément dans une relation de dépendance aux encadrants sportifs. À l'inverse, lorsque les injonctions à l'intégration par le sport sont très fortes, ou que certains font l'expérience quotidienne de l'exclusion, les migrants peuvent voir dans le sport un espace de liberté et de plaisir temporaire. Autrement dit, nous nous demandons si les migrants sportifs sont davantage dépendants des attentes des membres des dispositifs sportifs ou s'ils développent au contraire des tactiques quotidiennes (Véron, 2010) visant à affirmer leurs propres sensibilités. Par exemple, adhèrent-ils à ces attentes lorsque celles-ci reproduisent les injonctions à leurs égards sous une forme en apparence plus plaisante ? Au contraire, comment s'emparent-ils de la conception alternative du sport et de l'identité de migrants que proposent les associations qui subvertissent déjà les attentes à leur égard ?

A. Se conformer aux attentes d'intégration

a. L'expérience détournée du bénévolat des « réfugiés modèles »

D'une manière générale, nous décrivons ici un type d'expérience sportive au sein duquel les migrants sportifs, souvent des réfugiés statutaires, adhèrent à première vue aux attentes d'intégration placées en eux. Ils expriment à la fois dans les entretiens et sur le terrain sportif une forme de sérieux, de fiabilité, de rigueur qui sont reconnus par les intervenants des associations. Mais au-delà de cette conformation globale aux attentes d'intégration et de mérite civique qu'ils affichent en permanence, l'observation et l'analyse plus fine de leurs expériences sportives montrent toutefois que ces derniers s'engagent dans des formes plus ou moins visibles et conscientes de contestations. Plus particulièrement, nous montrons dans un premier temps que l'expérience du bénévolat est associée à l'émergence d'une figure de « réfugiés modèles » parfois médiatisée et souvent présentée comme des réussites du programme sportif *Willkommen im Fussball* en Allemagne, figure qu'ils mettent à distance au quotidien par des tactiques de

contournement et de mise à distance, en s'engageant plus directement pour le plaisir de retrouver leurs amis dans le cadre sportif.

C'est le cas par exemple de Salim. Ce dernier constitue souvent le premier nom cité pour parler du « *projet de bienvenue pour les réfugiés* », comme nous l'exprime le responsable sportif de l'*Athlétique Alstingen* : « *tu en as certainement déjà entendu parler avec Albert, Salim et ainsi de suite* » (Marcel, directeur sportif de l'*Athlétique Altsingen*). L'encadré ci-dessous reporte ces échanges auxquels nous avons assisté (Notes de Terrain, le 19/09/2021).

Des réfugiés « modèles » d'intégration des *Tortues de Damas*

Journée de clôture de *Willkommen im Fussball* à Altsingen, le 19/09/2021

À l'occasion des 6 ans du projet *Willkommen Im Fussball*, correspondant à l'arrêt du financement officiel de l'alliance d'Altsingen par les institutions sportives et politiques en charge du projet, des interviews publiques sont conduites par une journaliste sur une scène, à quelques mètres du terrain. Des dizaines de tables et de bancs permettent au public d'y assister. La dernière interview vise à donner la parole à des réfugiés ayant participé à ce programme sportif. Les deux jeunes interrogés semblent au départ intimidés par la présence de nombreux spectateurs, mais prennent confiance au fur et à mesure des réponses. Au sein du public, les responsables et membres de plusieurs associations allemandes se montrent très enthousiastes et attentifs. Les réfugiés présents dans le public le semblent beaucoup moins. Ils semblent plutôt attendre avec impatience la reprise de la compétition sportive, et parlent entre eux en se tournant de temps en temps pour écouter les interviews d'une oreille distraite.

« Journaliste : Quels sont les points qui vous ont aidé au début, est-ce avoir une distraction ou était-ce plutôt de rencontrer des gens autour du sport, vous pouvez dire ça ?

Salim : Il s'agissait de faire du sport, de rencontrer de nouvelles personnes et de l'intégration dans une autre culture ici en Allemagne.

Saeed : Quand on fait du sport, on a la tête libre, les pensées s'en vont, on joue autre chose, c'était important aussi, à travers le sport.

Et diriez-vous que le foot et la communauté sur place vous ont aidé à apprendre plus vite la langue ? Était-ce un facteur important dans votre arrivée ici ?

Salim : Oui, pour moi le football, et le sport en général, m'ont aidé à me développer et à améliorer ma langue.

Saeed : On parle allemand sur le terrain et on apprend à travers cela plein de nouveaux mots.

Vous êtes très bien intégrés chez les Tortues de Damas et (s'adressant à Salim) tu es aussi entraîneur, peux-tu raconter comment tu es venu à faire cette formation d'entraîneur ?

Salim : Oui, j'ai commencé à jouer chez les Tortues de Damas et ensuite j'ai reçu petit à petit le statut de capitaine et là j'ai dit et décidé que je voulais me développer encore davantage dans cette nouvelle fonction. Là j'ai décidé de faire ma formation d'entraîneur, j'ai pu la faire chez les Tortues, j'ai eu ma licence C et ensuite avec mon collègue Bassem, le co-entraîneur, on a réussi la formation avec succès et depuis 2019 on est entraîneurs des jeunes A. [équipe de jeunes de 17-19 ans].

Saeed : J'ai aussi eu une autre formation, de spécialiste en informatique, donc je ne pouvais pas réussir les deux. Mais j'ai aussi beaucoup fait avec les jeunes à l'entraînement, comme ça.

Et maintenant vous pouvez dire où vous en êtes, quelle formation à un métier avez-vous faite, êtes-vous toujours à Altsingen ?

Salim : Je suis toujours à Altsingen, je fais une formation d'assistant médical, chez un médecin traitant, ça se présente bien aussi.

Très bien, et toi ?

Saeed : Je suis à Altsingen, et je fais une formation en spécialité de l'informatique et du réseau. Cela me plaît beaucoup.

En s'appuyant sur les travaux de Scott, il est intéressant de remarquer que cette situation se prête à de multiples jeux politiques : celui des membres du programme sportif qui cherchent à diffuser publiquement une bonne image des réfugiés en insistant sur leur intégration socio-économique en Allemagne notamment pour contrer les idées d'extrême droite (Karakayali, 2017), et celui des réfugiés engagés sur une scène sociale qui prennent appui sur l'image publique flatteuse que les dominants cherchent à imposer d'eux-mêmes, tout en produisant un « texte caché » (Scott, 2009) que nous détaillerons par des observations dans le contexte sportif. Dès la première question concernant l'apport de la pratique sportive à leur arrivée en Allemagne, Salim refuse de parler de « distraction » comme cela lui est suggéré par la journaliste mais préfère exprimer l'idée de « s'intégrer dans une nouvelle culture ». Outre le fait que ces interviews publiques témoignent là aussi des attentes politiques du programme concernant l'intégration socioprofessionnelle, les réfugiés interrogés ont ici parfaitement intériorisé ces objectifs et y répondent adéquatement dans ce contexte. En tant que réfugié « qui

est toujours volontiers cité en exemple » (Kai, Fondation FC Altsingen), Salim a en effet souvent été convié par les dirigeants des Tortues de Damas à répondre aux sollicitations alors que le thème de l'intégration des réfugiés faisait l'objet d'une importante attention médiatique importante en Allemagne (Grau, 2016 ; Keküllüoğlu et Yıldırım, 2016). Le président de l'*Athlétique Altsingen* nous indique : « *Salim, par exemple, est souvent allé à la télévision. Il y a eu une interview dans le journal, à la radio* » (Oliver, président de l'*Athlétique Alstingen*). Cette attention médiatique a contribué à façonner une image de Salim comme le participant idéal de ce programme d'intégration par le sport, comme l'exprime un membre du club professionnel du *FC Altsingen* : « *je ne connais pas très bien Salim mais je sais qu'il est bien intégré. Et je pense que notre projet y a contribué en grande partie* » (Kai, Fondation FC Altsingen). Le fait de répondre très fréquemment à des sollicitations médiatiques a conduit Salim à maîtriser un « discours public » (Scott, 2009) conforme aux attentes d'intégration de la part des membres de l'association et des politiques en insistant sur l'intégration socioprofessionnelle et linguistique que leur a permis la participation au projet mis en place par les *Tortues de Damas*. On remarque par exemple dans l'extrait ethnographique ci-dessus que Salim insiste par deux fois sur la possibilité de « se développer » qui lui a été offerte tout d'abord en participant aux activités sportives puis en devenant entraîneur bénévole. Ce discours concorde absolument avec les propos tenus par Salim lors de notre premier entretien. Quelque temps après le début de notre enquête, nous participions aux activités de l'association pour mener des observations et avons commencé à conduire de premiers entretiens. Alors que nous restions pour profiter des moments informels souvent très riches à l'issue des entraînements, Salim nous a lui-même demandé : « *Alors, quand est-ce qu'on fait ton interview ?* » (Notes de Terrain, le 10/09/2021). Il nous confie alors l'habitude de répondre aux sollicitations extérieures : « *j'ai déjà fait un entretien sur le sport avec une étudiante de l'Université, juste à côté* » ainsi qu'aux sollicitations médiatiques. Ces déclarations nous avertissent sur le risque de sa part de nous répéter un discours préconçu. En effet, lorsque nous le questionnons sur la place qu'occupe le football dans sa vie depuis son arrivée en Allemagne, son discours est fortement similaire aux propos tenus précédemment :

« *J'étais le plus jeune joueur ici avec l'équipe de jeunes. Et ensuite pour mon développement personnel je suis devenu capitaine de l'équipe et ensuite je voulais encore me développer à travers ce travail bénévole, c'est pour cela que j'ai décidé de continuer comme entraîneur* » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen).

Le fait qu'il répète à six reprises lors de cet entretien que le football lui a permis de « *se développer* » témoigne à la fois du fait qu'il nous confie un discours acceptable, qu'il a l'habitude de présenter publiquement, mais aussi du caractère performatif d'objectifs sans doute largement répétés qu'il a fini par intérioriser. Il se conforme alors d'autant plus à ces attentes qu'elles lui permettent d'être valorisé dans ce contexte. Par exemple, pour le président des Tortues de Damas :

« Salim est exemplaire. Il y a encore des films de lui, je peux montrer à quel point il était timide. Et il est maintenant devenu un jeune homme très sûr de lui, qui sait très bien s'exprimer, qui a aussi des objectifs, qui fait ce programme de leadership, qui le transmet aussi. Il veut assumer des tâches de direction au sein du club. Son objectif est de rejoindre le conseil d'administration de l'Athlétique Alstingen. Il veut devenir un agent d'intégration pour le club, mais aussi en dehors. Et ce sont des choses que vous ne pouviez pas imaginer avant, quand ils sont arrivés, qu'ils prendraient ce développement. Nous l'espérons et nous sommes heureux que cela ait fonctionné » (Albert, président des Tortues de Damas).

Dans l'esprit des dirigeants sportifs des Tortues de Damas, le développement de Salim et le fait qu'il accède à son tour à un statut de bénévole au sein de l'association sont synonymes de la réussite des projets menés. Le discours de Salim accorde alors une large place à cet aspect et sa principale préoccupation lors de nos discussions semble être de nous présenter cette image de participant sportif exemplaire. Par exemple, à notre retour en Allemagne, il nous annonce qu'il doit nous raconter son travail de bénévole à la fédération sportive du Land et parler de son nouveau statut d'entraîneur de l'équipe réserve de l'*Athlétique Altsingen* (Notes de Terrain, 09/04/2022). Nous y revenons par la suite dans un second entretien dans lequel il nous raconte avoir fait un stage dans cette fédération en 2018 et participer actuellement à un projet « *organisé par des jeunes* » sur le thème des « *réfugiés dans le bénévolat* » : « *comme moi, ils travaillent comme arbitres ou ils s'intègrent ici dans la société* » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen). La participation à des programmes de bénévolat s'affirme en effet souvent comme un gage de mérite exigé à certaines populations étrangères qui doivent alors faire preuve non seulement de vulnérabilité, mais aussi d'intégration et d'engagement civique (Di Cecco, 2021). Lors de ce second entretien, l'expérience sportive de Salim est davantage centrée sur sa pratique d'entraîneur bénévole, qu'il relie plus ouvertement à sa vie personnelle et intime :

« Personnellement, ça m'a beaucoup aidé à développer ma personnalité, à me renforcer, à travailler en équipe, à prendre des responsabilités aussi en tant qu'entraîneur. Comment être un leader, même si beaucoup n'aiment pas ce mot. Comment diriger ce groupe. Et cela m'a aussi beaucoup aidé dans ma vie. On peut aussi avoir du stress au travail et se développer. Si quelqu'un a beaucoup de stress à la maison, il peut directement faire du sport et se développer » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen).

Cet extrait montre que le bénévolat permet selon Salim de faire face au « stress » lié à l'inactivité professionnelle et aux angoisses personnelles qu'il résume ici par la formule « à la maison ». Ces dernières sont largement liées à son parcours migratoire et à sa situation familiale qu'il avait commencé à aborder lors de notre premier entretien, mais qu'il aborde bien plus en détail à notre seconde entrevue. Le fait d'avoir participé aux activités de l'association pendant plusieurs semaines nous a permis de partager des moments et d'échanger plus longuement avec lui, et le fait d'être revenu quelques mois plus tard l'a probablement mis en confiance pour aborder ces difficultés quotidiennes plus personnelles, au-delà de la présentation d'une image de façade que constitue son statut de « réfugié modèle ». Le premier entretien avait en effet été surtout l'occasion pour lui de revenir sur son parcours migratoire depuis la Syrie avec un passage « très dur » en Bulgarie où il est « resté deux jours sans manger » avec sa famille, « enfermés dans une prison, sans fenêtre, alors que nous étions des petits enfants » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen). Il nous avait alors raconté avoir reçu un avis d'expulsion à son arrivée en Allemagne, mais que l'histoire s'était bien terminée pour sa famille qui avait obtenu son statut de réfugié après avoir bénéficié de « l'asile de l'église ». Le deuxième entretien fait état d'autres aspects, plus fins, qui vont au-delà du récit global. Salim nous confie qu'il a grandi en Syrie avec ses parents et grands-parents, qui ont eux-mêmes fui la Palestine avant sa naissance, car son grand-père « écrivait des poèmes contre la politique et tout ça » qui l'ont conduit en prison « juste à cause de ses mots, de son opinion ». Ses parents, ses frères et sœurs et lui-même sont alors « aussi des réfugiés palestiniens en Syrie » qu'ils ont dû ensuite quitter parce que son frère a été accusé à tort de publier lui aussi des écrits politiques : « ça a commencé avec la guerre et les problèmes politiques, si nous restions trois jours de plus là-bas, nous serions déjà morts ». Toute sa famille a alors fui vers l'Allemagne où ils avaient déjà des « oncles et tantes depuis 30, 40 ans ». Malgré tout, il décrit vivre plutôt difficilement cette situation. Lorsque nous lui demandons s'il se sent à la fois Syrien, Palestinien et Allemand, il nous répond : « Palestinien ça ne change pas, mais l'allemand est plus important maintenant », et que son rêve serait d'être en Palestine pour les vacances. On le sent également

très touché et énervé par la situation politique du pays qu'il aborde longuement : « *Actuellement c'est aussi très mauvais là-bas (...) ça n'apparaît pas dans les journaux. Ils battent les femmes, ils battent les petits enfants, etc.* ». Les émotions qui transparaissent de sa situation familiale actuelle sont également ambivalentes puisqu'il dit à la fois être « *très content* » de leur vie en Allemagne, et est également profondément attristé en nous annonçant : « *j'habite avec ma mère et ma jeune sœur. Mes parents se sont séparés après. (...) C'est un peu difficile, pour moi-même, mon père était aussi violent* » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen).

Nous avons montré précédemment que la philosophie politique de l'offre de football destinée aux réfugiés des *Tortues de Damas* était rapidement passée de la protection psychologique à l'intégration socioprofessionnelle. Néanmoins, dans le cas de Salim, le lien d'amitié créé avec Hans, qui a été son entraîneur pendant deux ans, lui permet d'aborder ces difficultés quotidiennes et psychologiques : « *Avant moi, il y avait un entraîneur et nous sommes très amis. On est encore en contact. Il est parti, mais je suis resté ami avec lui. (...) Nous parlons de tout : la famille, les problèmes, tout. Et il me parle en retour. C'est toujours un échange* » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen). Les entretiens avec Hans confirment ces échanges :

« *Salim me parle aussi des problèmes. Mais Salim veut me protéger. Nous voulons nous protéger mutuellement. Il a l'impression que lorsqu'il me parle de ses problèmes, il croit me faire du mal. Mais ce n'est pas le cas, car je suis tout à fait capable de prendre de la distance par rapport aux problèmes des autres. (...) Salim me parle de problèmes familiaux pour lesquels j'essaie de l'aider ou au moins, si je ne peux pas l'aider, je l'écoute. Et cela fonctionne bien* » (Hans, ancien entraîneur). Salim et Hans ont développé au-delà du cadre du football une relation intime de respect mutuel et de dignité qui permet un dialogue réparateur. D'une certaine manière, en n'acceptant de se confier que dans une relation d'égal à égal dans laquelle il souhaite lui-même « *protéger* » son ami allemand, Salim fait valoir une définition alternative à la vision dominante des réfugiés comme des personnes « *particulières* » ou « *traumatisées* » (Mahmud, 2021). Au sein du programme sportif, l'amitié développée avec un entraîneur lui permet alors de s'extraire des objectifs principaux du programme relatifs à l'intégration socio-culturelle. De plus, son quotidien est également terni par ses difficultés à entrer sur le marché du travail alors qu'il « *cherche encore une formation* » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen). Cette situation contraste nettement avec l'image du réfugié parfaitement

intégré véhiculée par Salim, et nous le faisons remarquer au président des Tortues de Damas qui répond :

« Ce qui est drôle, c'est que quand tu le vois, tu penses que c'est un de ceux qui ont le plus de facilité. Mais il y en a d'autres qui ne sont pas aussi présents et qui y arrivent quand même plus facilement. Peut-être qu'il est parfois un peu flegmatique d'une certaine manière. Ce n'est pas toujours facile, peut-être qu'il porte encore en lui ses expériences traumatisantes. Parfois, il ne va pas bien. Et puis après il n'est pas... il devrait vraiment se battre pour obtenir une place de formation. D'autres s'accrochent encore plus. Je pense qu'il ne sait pas encore exactement non plus où se situe son centre de gravité. L'idéal serait dans le sport ou quelque chose comme ça. Il dit toujours qu'il veut devenir commercial, c'est-à-dire employé de bureau. Mais passer beaucoup de temps derrière un bureau, s'occuper de chiffres, de comptabilité et de choses comme ça, je ne sais pas si c'est pour lui » (Albert, président des Tortues de Damas).

Ces témoignages vont à l'encontre du principe de transversalité et de transférabilité des compétences sportives que les études relatives à l'intégration par le sport ont largement contribué à déconstruire en France (Gasparini, 2008). Même dans le cas d'une personne comme Salim qui réussit à s'accommoder aux contraintes de la vie associative sportive au point de devenir lui-même un bénévole très investi, les compétences acquises et les comportements produits dans le domaine sportif ne sont ici pas transférés dans le contexte plus contraignant que constitue celui du travail (Le Yondre, 2016). Les valeurs transmises par le sport ne sont en effet pour la plupart du temps réinvesties que lors de la pratique sportive (Knobé, 2005). Nous en faisons également part à son ami Hans, dont le point de vue s'avère précieux :

Et pourquoi penses-tu qu'il n'a pas de formation ou de métier maintenant ? Il est sérieux, il parle bien l'allemand, il est entraîneur, il fait du bénévolat, il connaît beaucoup de gens, pourquoi penses-tu qu'il ne trouve pas de formation ?

Parce qu'il se repose sur sa sagesse.

Qu'est-ce que cela signifie (rires) ?

Il est intelligent et paresseux. Il fait le minimum qu'il doit faire. Il se repose. Il n'a pas besoin d'apprendre beaucoup. Il comprend tout très vite. Donc il n'apprend pas beaucoup. Et il cherche des petits travaux où il ne doit pas faire grand-chose et où il gagne un peu d'argent. C'est suffisant. Il pourrait faire plus.

Mais pourquoi penses-tu qu'il est si investi dans le football, l'entraînement et le sport ? Il y consacre beaucoup de temps mais pas tant que ça à l'école, pourquoi ?

Cela procure du plaisir. Le football procure du plaisir, l'école, non. Et grâce au football, il a pu faire en sorte qu'Albert dise : 'Tu fais ça bien'. Nous avons pu l'encourager. Et de manière très individuelle. À l'école, tu n'es pas encouragé individuellement. Je veux dire, dans le football, on pouvait choisir des enfants isolés et leur dire : 'Tu prends plus de responsabilités maintenant'. Oui, à l'école, tu es considéré comme une masse. Et c'est un énorme problème (Hans, ancien entraîneur).

Dans une approche critique foucauldienne, le sport exerce un pouvoir sur Salim davantage en le stimulant par le plaisir et la reconnaissance que ne le permet l'école qui exerce une contrainte plus directe (Foucault, 1975). Les injonctions relatives à l'intégration notamment par l'exercice du bénévolat ont alors d'autant plus de chances de susciter son adhésion qu'elles ne sont pas vécues comme telles, mais plutôt comme des possibilités de se développer personnellement, de manière autodéterminée. Cette conception du pouvoir implique paradoxalement également une forme d'esquive, de contournement, de ruse visant non pas à s'y opposer, mais plutôt à s'en échapper (Foucault, 1994). Par exemple, en demandant à Salim, ce qu'il retient de son engagement bénévole, il raconte : « nous avons aussi gagné plusieurs prix, le prix DFL, le prix d'intégration était le plus grand pour moi, c'était un grand évènement. J'y étais » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen). Ici, ce n'est pas la finalité socioprofessionnelle de l'intégration que retient Salim, mais la reconnaissance sociale que lui a apportée la participation à un projet ambitieux. Pour les réfugiés, le bénévolat s'apparente en effet souvent à une tactique visant à faire bonne figure dans un contexte d'incertitude et malgré tous les obstacles rencontrés (Bertheleu et Perraudin, 2021). Celle-ci est d'autant plus marquée dans le cas de Salim que nous avons pu observer son engagement bénévole dans un autre contexte que le sport. Nous avons en effet été convié par Oktay, un joueur réfugié de l'*Athlétique Altsingen* à une soirée électro qu'il contribue à organiser régulièrement avec Chems, un encadrant sportif de l'association, également DJ reconnu à Altsingen. En arrivant, nous avons été surpris de voir Salim, ainsi que d'autres participants des Tortues de Damas contrôler les billets d'entrée. Nous discutons quelques minutes avec Salim, cherchant à savoir pourquoi il préfère aider bénévolement à l'organisation plutôt que de profiter directement de l'évènement. Il nous confie alors que son rôle à l'entrée lui procure du « plaisir comme il rencontre plein de gens » (Notes de Terrain, 18/04/2022). Le bénévolat lui permet ainsi de se familiariser avec leur nouvel environnement et d'y établir des liens sociaux, ce qui constitue des gains banals, mais symboliques dans le processus abstrait d'inclusion sociale (Ramachandran et Vathi, 2023).

Les entretiens réalisés avec Salim nous permettent d'approcher des « textes cachés » (Scott, 2009) qui dissonent avec l'apparent consensus relatif à l'intégration par le sport. Il déclare ainsi que la pratique sportive ne consiste selon lui : « *pas seulement à jouer foot, mais faire s'intégrer les jeunes en Allemagne. Cela signifie la langue allemande et s'intégrer à une autre culture, apprendre la culture afghane, toujours apprendre la culture arabe et d'autres cultures cela nous a considérablement apporté à notre arrivée en Allemagne* » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen). On remarque le passage du complément d'objet utilisé concernant « *les jeunes* » qu'il encadre, vers le « *nous* » au sujet de sa propre expérience. Or, la nature du discours évolue également. Si le fait d'apprendre l'allemand et d'assimiler au corps social correspond bien aux objectifs affectés aux pratiquants plus jeunes, le fait d'« *apprendre la culture afghane* », ou de renforcer sa culture arabe au contact d'autres participants semble davantage associé à sa propre expérience et correspond à un mode d'engagement qui diffère des objectifs du projet *WIF* que nous avons analysé précédemment. De plus, son discours évolue également au cours de l'entretien quand nous abordons plus chronologiquement son parcours sportif à son arrivée en Allemagne. Salim a en effet d'abord participé à deux autres clubs de football entre lesquels il a changé « *parce qu'ils étaient une ligue au-dessus* », avant de s'investir qu'aux *Tortues de Damas* – avec lesquelles il continuait de jouer en parallèle :

« *Ensuite je ne prenais plus de plaisir là-bas, et j'ai choisi de changer avec des amis (...) ici j'ai eu le plus d'amis aux Tortues de Damas, et on a tous changé de club en même temps avec mes amis. J'ai amené quelques amis, et cela nous procure plus de plaisir* » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique Altsingen).

Il substitue ici à une conception instrumentale du sport un discours portant davantage sur la dimension sensible d'un plaisir sportif convivial avec ses amis. Les observations que nous avons effectuées sont encore plus révélatrices de cette tension chez lui. On observe en particulier lors de plusieurs entraînements qu'il applique des attentes de sérieux et d'effort aux joueurs qu'il encadre, qu'il s'autorise volontiers à ne pas mettre en œuvre :

« C'est de ta faute Salim »

Entraînement de l'Athlétique Altsingen, le 20/04/2022

Chems demande à Salim : « quel est l'exercice que tu voulais mettre en place ? ». Salim regarde les coupelles, réfléchit quelques instants et s'aperçoit que la situation n'est pas

réalisable. Dirk se moque alors de Salim qui a pourtant sa « licence d'entraîneur ». Chems met en place un circuit de passe qu'ils animent simultanément tout en y participant. Salim l'effectue sérieusement et tente d'être exemplaire en s'appliquant à passer de l'intérieur du pied, le regard concentré.

Le duo met ensuite en place un jeu d'opposition entre deux équipes au cours duquel Salim commente régulièrement les actions de jeu en donnant des retours positifs ou en demandant « pas si fort les gars » après des contacts appuyés.

Alors que la séance se termine par un match plus libre, Salim tente systématiquement de provoquer ses adversaires par de longues séries de dribbles individuels, avec plus ou moins de réussite. Il sourit lorsqu'il rate et perd le ballon.

De manière répétée lors de nos observations, nous avons constaté qu'entre les attentes qu'il prescrivait aux autres et sa propre pratique, Salim basculait régulièrement d'un projet de recherche d'une efficacité collective à la recherche plus individuelle du duel, de la prouesse et de l'exploit d'une manière qui rappelle davantage le « football de pied d'immeuble » que la pratique institutionnelle du football (Travert, 2009). Le transfert des dispositions à l'effort au sein même de la pratique sportive (Lahire, 2007) ne va pas de soi puisque les pratiquants les plus motivés lors du match de fin de séance peuvent refuser de consentir au moindre effort lors de l'apprentissage d'un geste technique (Le Yondre, 2016). Nous observons ici une situation analogue, mais inversée où un jeune bénévole démontre son sérieux lors des situations de répétition, qu'il ne réinvestit pas lors des situations plus libres d'affrontement collectif. La confrontation sur un mode ludique avec ses amis est alors privilégiée, comme nous l'observons dans l'extrait ethnographique suivant.

Les « tricks de futsal » agaçants de Salim

Entraînement de l'Athlétique Altsingen, le 20/04/2022

Bassem se positionne en « dernier homme » et défend sérieusement son but, avec engagement. À l'exception d'un jeune ukrainien qu'il laisse progresser plus librement, il va vigoureusement au contact des joueurs pour défendre, en réalisant plusieurs fautes. Il semble parfois agacé des pertes de balle de son équipe, surtout lorsqu'elles sont entraînées par des

gestes inutiles. Il monte en fin de match et parvient à marquer « ça fait 10 euros ! » crie-t-il à Salim, en m'expliquant qu'ils avaient parié qu'il ne parviendrait pas à marquer ».

Salim est beaucoup moins sérieux et tente des exploits individuels, surtout lorsqu'il est face à des coéquipiers qu'il connaît bien. Au moment d'arriver face au but : il tente plusieurs fois le « trick de futsal » qu'il m'avait montré précédemment consistant à se lever la balle à deux pieds puis à la reprendre rapidement de volée du pied gauche puis rapidement du pied droit. Il tente ce geste plusieurs fois pour tenter de marquer dans le mini-but et sourit alors qu'il échoue à la plupart de ses tentatives. Bassem semble particulièrement agacé lorsqu'il perd le ballon dans une action individuelle dans sa moitié de terrain. Néanmoins lorsqu'un joueur de l'équipe de jeunes arrive face au but et oublie de lui faire la passe alors qu'il était seul, il lui dit d'un air véhément : « jouer, il faut jouer ».

Ces modes d'engagement sont tout à fait conformes à l'analyse que fait Travert (1999) du football de pied d'immeuble qui est à rattacher à une « distance intime qui impose une relation d'engagement avec un autre joueur » (Travert, 1999). L'élimination de l'autre ne s'appuie pas sur des réponses motrices standardisées en fonction des situations de jeu, mais sur des « tricks » exagérément provoqués. Salim personnalise un mouvement individuel qu'il travaille au gré de sensations très fines. Selon ses propres mots, il s'identifie davantage à un joueur de futsal qu'à un entraîneur de football dans ces situations. Si l'exploit recherché est individuel, c'est pourtant sa manifestation aux autres qui est recherchée. Ce mode d'engagement s'accorde à la motivation principale de Salim qui, en rejoignant l'Athlétique Altsingen et les Tortues de Damas, entend jouer plus fréquemment avec ses amis. En effet, l'opposition sportive qu'il privilégie est inter-individuelle, se joue dans l'instant du dribble et au prisme du défi individuel alors que le sport traditionnel, privilégié en discours par Salim, engage une opposition collective et médiée par le classement. Salim s'engage dans ces situations sportives avant tout pour partager avec ses amis des émotions liées au plaisir immédiat de l'exploit et de l'affrontement. Ces expériences sportives individuelles dissonent clairement avec l'image publique qu'il renvoie de volontariat, de sérieux et d'effort dans son engagement bénévole. Sous l'angle politique, ces émotions sportives introduisent des ruptures dans un engagement par ailleurs conforme aux attentes d'intégration. Par le corps, et les émotions partagées avec ses amis, il manifeste une manière alternative de s'engager dans le sport en tant que réfugié, dans laquelle il ne vise pas uniquement à satisfaire les injonctions politiques à l'intégration qu'il maîtrise dans le cadre du sport. Ces engagements à la périphérie de la pratique

du football conventionnel sont toutefois susceptibles de véhiculer une image stéréotypée des réfugiés qui ne « connaissent que le football de rue et ne connaissent pas le vrai football » (Chems, entraîneur-joueur à l'Athlétique Altsingen). Ce stéréotype semble particulièrement répandu puisque nous l'avons très souvent entendu au cours de nos enquêtes de terrain en Allemagne comme en France parmi des personnes participant ou observant régulièrement les pratiques sportives des réfugiés. On remarque toutefois que, concernant Salim, le fait d'être reconnu comme entraîneur bénévole exemplaire, même nommé comme un des « héros sportifs » de l'année, lui confère un pouvoir d'influence normatif (Elias, 1991) élevé pour diffuser une vision alternative des réfugiés. Ainsi, il fait partie des deux participants exemplaires mis en valeur par le programme *Willkommen im Fußball* qui « racontent l'impact que les offres de l'alliance ont eu sur les jeunes et leur parcours et comment eux-mêmes ont pu, grâce au programme, se lier avec des jeunes de leur âge, découvrir des structures sociales et prendre des responsabilités ». Une série de trois reportages sur lui raconte sa participation au projet jugé positive à partir principalement de son engagement en tant qu'entraîneur bénévole et de sa participation à des ateliers de professionnalisation. Malgré tout, en reconnaissant que le projet lui a permis de se « lier avec des jeunes de son âge », l'intérêt du sport, décrit principalement en termes d'intégration socioprofessionnelle, entrouvre également la possibilité d'une pratique sportive à vocation moins instrumentale et accordant une part au plaisir de la convivialité.

Nous avons choisi de largement détailler le cas de Salim pour illustrer la manière dont certains réfugiés, perçus comme des modèles de réception efficace de la logique d'intégration, entretiennent, d'une façon plus confidentielle et qui ne nous a été accessible qu'en partageant les interactions sportives au cœur du groupe, un rapport sensible au sport traduisant une autre logique politique. Les expériences de Salim témoignent en effet parfaitement de la tension à l'échelle de l'individu entre les attentes normatives d'une part, et un engagement sportif quotidien privilégiant un lien émotionnel dans l'instant avec des personnes proches d'autre part. Il faut insister sur l'existence de cette tension politique à l'échelle de l'individu. Nous la considérons comme la traduction, sous la forme émotionnelle et pliée (Lahire, 2013), d'une tension qu'il est bien sûr plus aisé d'observer à l'échelle macrosociologique. La position de Salim permet un effet de loupe sur un mécanisme bien renseigné par Elias et qu'on observe chez les migrants. Il évolue dans une configuration au sein de laquelle il incarne et relaie désormais des attentes normatives relatives au modèle intégrationniste tout en étant aussi en position de libérer des émotions relevant de la défiance inter-individuelle et de la préférence de

la pratique entre individus culturellement proches. De manière générale, les migrants se chargent d'une pluralité d'attentes normatives qui est contenue dans la pluralité et la relative indéfinition des modèles politiques d'accueil par le sport. Nous avons globalement retrouvé ce schéma chez Bassem, le « collègue » d'entraînement de Salim, avec qui ils ont passé ensemble leurs diplômes, qui entraîne désormais une équipe de jeunes de moins de 19 ans alors en cours de composition au moment de notre enquête dans l'association. Bassem exprime encore plus clairement cette tension entre une pratique d'entraîneur de football bénévole qui lui permet de « devenir quelqu'un » avec sa pratique sportive individuelle du football « avec ses amis », ou par ailleurs, de la boxe, son véritable « hobby » (Bassem, réfugié, Tortues de Damas). Pour Hans, Bassem, au même titre que Salim, répond parfaitement aux attentes d'intégration placées en lui :

« Salim et Bassem sont un peu plus avancés dans leur tête que les autres joueurs car ils ont appris très tôt à prendre des responsabilités. Je suis très fier qu'ils soient devenus entraîneurs après moi. (...) C'est la bonne étape. En principe, nous préparons les garçons à long terme pour qu'ils transmettent ce que nous avons fait à la prochaine génération » (Hans, ancien entraîneur).

Comme le montrent les extraits ethnographiques précédents, Bassem fait part d'un plus grand sérieux que Salim dans les situations d'entraînements qu'il encadre, s'autorisant moins d'écarts dans le jeu. Il nous exprime toutefois très clairement ses deux principales motivations à l'entraînement de football :

« Le football est une force pour moi. Parce que nous jouons ensemble, nous nous intégrons ensemble. En même temps, nous rions ensemble. Nous sommes simplement tous des amis de différents pays, de différentes couleurs de peau. Ce qui m'a plu, c'est que nous pouvons rire ensemble, jouer ensemble » (Bassem, réfugié, Tortues de Damas).

Pour lui, l'acceptation du bénévolat s'inscrit également au sein de plus vastes « modalités diversifiées d'investissement - ou de détournement, des dispositifs institutionnels » (Veron, 2010). En effet, celle-ci lui permet de répondre à la fois au « spectacle de l'intégration et de la valeur civique véhiculé par les programmes de bénévolat » (Di Cecco, 2021), tout en profitant de marges de manœuvre autorisant des écarts relatifs à la dimension plaisante des échanges avec des réfugiés de tous horizons. Dans les deux pays, la plupart des réfugiés que nous avons rencontrés, apprécient particulièrement les échanges interculturels avec les

personnes à la fois locales et venues de différents horizons. Le fait que ceux-ci soient ici particulièrement recherchés témoigne de pratiques concrètes de réappropriation par des réfugiés engagés dans des activités bénévoles d'intégration, qui revendiquent l'émergence d'une figure de réfugié qui n'existe pas uniquement à travers les attentes placées en lui.

b. Retrouver ses passions sportives au-delà de l'intégration par le travail

Dans un second temps, nous analysons ici les expériences de réfugiés en France et en Allemagne qui démontrent continuellement leur adhésion aux attentes d'insertion professionnelles, mais qui font du sport un moyen de s'en extraire temporairement en retrouvant des sensations corporelles et sportives plus anciennes, formées dans leurs pays d'origine. Ce type de participants exprime lui aussi un double engagement. Souvent par le discours, ils défendent leur adhésion à une pratique sportive permettant l'intégration par le travail, ou la socialisation avec des membres de la société d'accueil, alors que l'observation répétée de leurs participations sportives indique plutôt une volonté de maintenir des liens émotionnels avec leur pays d'origine (Baldassar, 2001) – qu'ils expriment parfois également indirectement par le discours - pour tenter de gérer leurs orientations identitaires et culturelles à la fois locales et transnationales, différentes voire conflictuelles et hybrides à des degrés divers (Boccagni et Baldassar, 2015). Au-delà de l'intégration, le football fonctionne pour eux comme une « sphère d'appartenance transnationale » (Nunn et collab., 2021) permettant de se reconnecter affectivement avec des personnes, des lieux, des pratiques ou des sensations sportives développées dans leurs pays d'origine.

Le cas d'Assane, réfugié soudanais et éducateur sportif à l'association *Habibi*, est particulièrement révélateur de cette tentative de maintenir, par le sport, une continuité émotionnelle avec son pays d'origine. En apparence, ce qui importe le plus pour Assane est de devenir le plus rapidement possible indépendant des aides sociales et de trouver du travail. Une situation lors d'un entretien en est particulièrement révélatrice. Alors qu'il nous confie qu'il ne possède pas encore de carte professionnelle pour exercer dans le domaine du sport, ce qui le conduit à enchaîner des petits contrats précaires d'éducateur sportif quelques heures par semaine, nous lui demandons :

Mais ça te permet quand même pas d'habiter ici, de payer un loyer ?

Le loyer ici justement c'est un peu galère (rires). C'est 550 euros et des fois on m'aide avec 150, moi je paie le reste. C'est les allocations familiales je crois.

Ah oui, oui, la CAF. Mais ça, tout le monde le fait, même les Français, ça dépend juste des salaires.

C'est vrai ?

Oui souvent les étudiants, même d'autres Français le font. C'est n'est pas du tout réservé aux réfugiés.

Moi je croyais que c'était que pour les réfugiés (rires). Donc on m'aide pour 150 et moi je paye le reste. C'est serré mais c'est assez, je m'adapte (Assane, réfugié, Habibi).

Dans cette situation, Assane semble un peu honteux de nous révéler qu'« on l'aide » à payer son loyer. Il précise à deux reprises qu'il « paie le reste » lui-même et se trouve soulagé lorsque nous lui annonçons qu'il n'est pas soutenu précisément au titre de son statut de réfugié. Sa principale préoccupation est alors de se trouver une situation professionnelle plus stable, ce qui passe selon lui par une amélioration de son niveau de la langue française et l'obtention de diplômes sportifs supplémentaires. Il nous en fait part au moment de son arrivée en France :

« Mais moi dans ma tête de base, je dis dans n'importe quel pays où tu vas, il faut connaître la clé (...). Et du coup la clé c'est la langue. Si tu ne connais pas la langue, tu ne peux pas connaître les gens, pas échanger, et du coup ça devient un peu difficile. Et à un moment je me suis dit je vais m'éloigner de ma communauté un peu, justement pour apprendre la langue pour connaître les gens d'ici, pour essayer de voir les choses d'une autre manière » (Assane, réfugié, Habibi).

Il explique à plusieurs reprises au cours de l'entretien que le fait de ne pas connaître suffisamment bien la langue française constitue pour lui une « barrière » qui l'empêche de rencontrer de nouvelles personnes, alors que le fait de rester un moment avec des membres de la « communauté » soudanaise à Paris lui a « fait perdre pas mal de temps ». Il exprime également la volonté de toujours améliorer son niveau de diplômes dans le domaine du sport. Après avoir découvert Habibi par « des potes qui pratiquaient le sport avec eux », il a commencé par pratiquer la course à pied, puis plus régulièrement aux séances de football proposées par l'association. Il a alors « entendu dire qu'Habibi lançait une formation « permettant de devenir « animateur sportif ou de travailler dans le tourisme » que constitue le plan « formation inclusion et travail » (FIT) visant à former des personnes réfugiées aux métiers d'éducateurs sportifs finalisé par l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle (CQP). Sachant qu'il participait à la fois à une formation professionnelle et aux activités sportives de l'association, Marco, son vice-président lui propose alors d'« entraîner les gens au foot », ce qu'il accepte rapidement puisque les responsables de Habibi « savaient qu'il pouvait animer » (Marco, co-président de Habibi). Assane est en effet souvent cité par les membres d'Habibi comme un « bel exemple » (Levon, Chef de Projets Formation, Habibi) d'ancien

participant formé qui encadre à son tour des activités sportives dans l'association. Les prises de position des membres de l'association concordent alors sur le fait que ce parcours jugé réussi ne témoigne pas d'« injonctions à l'intégration » (Aulanier & Bartel, 2022) de leur part, mais plutôt d'une volonté de faire évoluer l'image des réfugiés en France :

« Cela permet de montrer aussi à la société française que ces personnes-là peuvent apporter quelque chose. Et quand on voit Assane qui donne des cours de sport, d'un coup il y a un changement de rôles. C'est la personne réfugiée, migrante, qui apprend des choses aux personnes locales. Mon objectif c'est de montrer que tout le monde a une richesse » (Levon, Chef de Projets Formation, Habibi).

Pour Marco également, *« provoquer un changement de regard sur la population locale sur le sujet de la migration »* passe également par le fait d'*« inverser les rôles et les positions de force typiques »* avec des encadrants sportifs *« qui ont un parcours d'exil et qui vont enseigner »* (Marco, co-président de Habibi). Le fait d'aider les réfugiés à accéder à l'emploi s'inscrit malgré tout dans une démarche d'intégration médiée par une « relation d'accompagnement » comportant de multiples enjeux de reconnaissance (Tcholakova, 2014). Pour Assane, intervenir quelques heures au sein de l'association *Habibi* constitue une première expérience professionnelle, qu'il juge insuffisante et qu'il souhaite ensuite développer. La difficulté à obtenir un emploi conforme à ses attentes et l'obligation de s'inscrire dans le domaine sportif sont d'abord vécues chez lui comme un manque de reconnaissance sociale :

« Je me suis dit 'je vais aller plus loin', en fait je veux coacher, je ne voulais pas... Je voulais être plus dans les salles de sport, de faire du coaching personnel. Mais je n'étais pas bien renseigné par rapport au diplôme. Et du coup je voulais en faire un autre qui s'appelle BPJEPS AF, activités de la forme. Et celle que j'avais fait s'appelle BPJEPS APT, activités physiques tout tous, ce n'était pas ce que je voulais faire de base, je me suis mal renseigné en fait (...) Et si jamais l'année prochaine ça se passe bien, j'aimerais bien aussi faire une troisième année de licence de STAPS » (Assane, réfugié, Habibi)

Assane avait commencé son BPJEPS la semaine précédant notre entretien et doit s'y engager encore « un an et demi » avant de le valider. Cette volonté d'*« aller plus loin »* l'a conduit à quitter le foyer où il logeait à propos duquel il déclare :

« Je me sentais pas bien. Je n'arrivais pas à faire mes études. Il y a des gens, il y a du bruit partout et tout, et j'ai parlé avec la directrice là-bas, je lui ai dit 'Il faut que tu me trouves

un autre appart pour que je fasse mes études et tout en tranquillité'. Il m'a dit 'tu dois juste attendre on ne peut rien faire et tout'. Comment ça tu ne peux rien faire ? Moi je peux payer mon loyer. Après ils ont refusé et j'ai trouvé grâce à un ami qui connaît une association (Assane, réfugié, Habibi) ».

Au-delà d'une volonté de s'intégrer par le travail, on retrouve dans le récit d'Assane de nombreux éléments de contestation et de revendication d'une définition plus égalitaire du statut de réfugié, en tentant d'endiguer la descension sociale qui caractérise souvent ces populations suite à leur arrivée en Europe. En effet, pour Levon, Assane fait partie « *des personnes qui sont très autonomes* » que Habibi redirige ensuite vers des formations comme le BPJEPS qui ne constitue « *pas du tout un programme adapté spécifiquement aux réfugiés* » (Levon, Chef de Projets Formation, Habibi). Occuper un emploi en lien avec le sport s'apparente pourtant à un choix par défaut pour Assane. En effet, la responsable des programmes de formation au sein d'Habibi nous confie qu'il fait partie des cas les « *plus courants, qui se destinaient à une autre carrière* » (Nadia, Cheffe de Projets Formation, Habibi). Au cours d'un entretien, Assane déclare en effet : « *je faisais mes études dans le domaine du système douanier. Et ici je n'ai pas pu continuer mes études, comme c'est un domaine un policier. Alors que chez moi, même si tu n'es pas policier, tu peux travailler dans le système douanier* » (Assane, réfugié, Habibi). Assane oppose l'apprentissage qu'il faisait « chez lui » au Soudan à l'impossibilité de le poursuivre en France où celui-ci est soumis à une condition de nationalité, ce dont il s'est rendu compte après avoir « fait un an à la Sorbonne Université pour faire l'équivalence avec son diplôme ». Les réfugiés veulent faire reconnaître leurs qualifications et compétences acquises au cours de leurs expériences professionnelles antérieures à l'exil, et de nouveau pouvoir accéder à un travail qui y corresponde. Ces attentes sont rarement satisfaites (Tcholakova, 2014). En effet, selon Nadia, les personnes participant aux programmes de formation d'Habibi « *cherchent une autre carrière* », car ils « *avaient un certain niveau d'éducation chez eux et qui ne ressentent pas les carrières BTP ou soin à la personne comme les plus valorisantes ni les plus épanouissantes* », ce pourquoi « *ils cherchent autre chose, et raccrochent avec un intérêt pour le sport* » (Nadia, Cheffe de Projets Formation, Habibi). Le sport ne correspondait pas à un projet professionnel pour ces migrants dans leur pays d'origine, mais davantage à un goût (Bodin, Héas et Robène, 2004) lié à une pratique de loisir. La pratique d'encadrant sportif d'Assane prend alors la forme à la fois d'une substitution à la pratique professionnelle à laquelle il se destinait au Soudan, mais aussi d'une activité mémorielle en lien avec le sport qu'il appréciait dans sa jeunesse. Il nous raconte que le sport « a toujours été sa

passion », après l'avoir commencée à « *l'âge de sept ou huit ans* » où il « *jouait au foot comme ça, avec une boule de chaussettes* » (Assane, réfugié, Habibi). Sa mère l'a alors « *emmené dans un club* » à l'âge de douze ans dans lequel il n'a « *pas pu jouer à cause de la situation là-bas de guerre* » où « *il y a des gens qui kidnappent les enfants* », mais il a « *continué à jouer dans la rue* ». Il décrit sa famille comme « *sportive* » où son père « *pour le punir* » lui faisait « *faire des trucs de militaire, des trucs physiques, des séances de sport* », et également la relation avec sa tante joueuse « *pendant huit ans dans l'équipe nationale de volley-ball du Soudan* » avec qui il habitait et qui lui a « *appris aussi le volley* », même si « *ce n'est pas son sport préféré* ». On le sent plus passionné lorsqu'il nous raconte avoir ensuite « *commencé à apprendre la gymnastique avec des potes du quartier* » :

« *On s'est développés, on a fait pas mal de mouvements jusqu'à arriver à un mouvement, comment dire, assez joli le truc. Et du coup j'ai fait aussi de la capoeira, le sport brésilien. J'en ai fait jusqu'à maintenant, je continue à faire. J'avais un coach chez moi, enfin ce n'est pas vraiment un coach mais une association, un groupe qui pratique la capoeira (...) Il nous a accepté et a commencé à nous aider, à nous apprendre comment on fait la capoeira. Je l'ai fait chez moi pendant deux ans. Après j'ai arrêté, car ils sont partis de chez moi, ils ont voyagé. Et moi j'ai laissé mon pays à cause des problèmes, politiques, des guerres* » (Assane, réfugié, Habibi).

Assane nous raconte alors le départ forcé de son pays en 2015, à 19 ans, où son père, ancien militaire, décédé en 2011 a été accusé d'être espion, ce qui rendait sa situation « *dangereuse et insupportable* ». Il dit être parti en « *Libye juste pour travailler, pour pouvoir aider ma famille, pour me sentir en sécurité* » avant de se rendre compte que sa situation était « *largement pire* » en Libye, alors qu'il ne peut plus retourner « *chez lui* » :

« *Pour la plupart des gens, le seul moyen de sortir de cet enfer en Libye, c'est de passer la Méditerranée et la Méditerranée, c'est dangereux aussi. Mais sauf que ce qui se passe en Libye, ce qui se passe en Libye, c'est tellement dangereux. On ne peut pas rester non plus* » (Assane, réfugié, Habibi).

Il raconte avoir travaillé dans un magasin pendant plusieurs mois avant de se faire escroquer, puis menacer de mort, puis d'avoir tenté de partir une première fois, mais de s'être fait « *kidnapper dans la mer encore par les Libyens, des petits groupes armés* ». Après être resté dans une « *prison où il y avait presque rien à manger* », il a travaillé quelque temps avant

de « *trouver un moyen de s'échapper* » lorsque la surveillance s'est relâchée : « *c'est la peur qui te guide en fait. Et du coup on a vraiment couru pendant 30 minutes ou 40 minutes juste pour fuir* ». Il traverse ensuite la Méditerranée dans un bateau prévu pour « *60 personnes, nous on était à 130 ou 140 et le bateau a cassé. Et du coup, il y a des gens qui commencent à boire de l'eau* », ce qu'il décrit comme « *le pire moment aussi de sa vie* », avant d'être sauvé par « *un bateau norvégien qui les a emmenés jusqu'à Italie, en Sicile* ». Il décrit également avoir « *vu des choses qui se passent en Italie* » qui ne lui ont « *pas plu* » comme « *des policiers qui frappent les gens, des violences* » qui l'ont poussé à tenter de venir « *en Angleterre* ». Il échoue alors une première fois à la frontière française et est ramené en Sicile avant de choisir « *de prendre le tunnel de train, d'aller jusqu'à Nice à pied la nuit en dormant la journée pendant deux ou trois jours* » au cours desquels il a aussi vu « *pas mal de choses* ». Alors que « *ses amis partent en Angleterre* », il décide finalement de rester à Paris, où, étant au départ « *venu juste pour la sécurité* », il trouve finalement « *tout ce qu'il veut faire* » (Assane, réfugié, Habibi).

Il décrit néanmoins son arrivée à Paris comme difficile, alors qu'il était « *tellement perdu* », et qu'il ne connaissait pas la langue, il dit être resté « *pendant pas mal de temps avec sa communauté* ». S'il considère aujourd'hui que cette situation était une perte de temps pour son intégration sociale et professionnelle en France, c'est aussi avec des connaissances soudanaises à Paris qu'il a « *commencé le sport directement* » à son arrivée, en faisant du « *fitness, bodybuilding et du foot* ». Le maintien d'un lien communautaire, après une phase de « *dépendance institutionnelle et d'atomisation résidentielle* », apparaît ici comme une « *activité de création mémorielle* » (Barou, 2013) en lien avec ses activités sportives pratiquées au Soudan. Alors qu'il était en procédure Dublin, les « *problèmes des papiers* », qu'il a mis deux ans à obtenir, l'ont toutefois conduit à « *lâcher un peu le sport et à commencer à fumer* » jusqu'à sa rencontre avec l'association *Habibi*. Lorsque nous lui demandons quels sont les apports de la pratique sportive dans sa vie quotidienne, il nous répond :

« *Le sport ça joue grave sur la santé mentale, physique, tout. Et le sport c'est toujours ma passion. Moi j'aime bien être entouré de gens qui font du sport et qui pratiquent le sport, c'est mon kiff. C'est pour ça que je me suis attiré plus vers le sport* » (Assane, réfugié, Habibi).

Son propos passe alors très rapidement de la description de son expérience de pratiquant à celle d'encadrant :

« Mais je me trouve à chaque moment où je joue ou je fais des sports, c'est toujours moi qui suis en train d'expliquer aux gens comment on fait...et du coup je me suis dit pourquoi pas de coacher les gens » (Assane, réfugié, Habibi).

Il décrit avoir toujours aimé « transmettre son expérience » et « adorer surtout avec les enfants, car quand tu donnes à un enfant, quand tu lui transmets un truc, il ne va pas t'oublier ». Pour donner un sens à leur existence, les individus ont toujours besoin de la replacer dans un passé cohérent, et même s'il est plus ou moins mythique, ils ont besoin de s'inscrire dans une lignée, dans une généalogie (Noiriel, 1988). En défendant que sa passion sportive a toujours été de transmettre, Assane défend ici une telle cohérence biographique, alors que celle-ci relève également d'un réajustement suite à l'impossibilité de poursuivre son parcours professionnel dans la douane. L'observation répétée d'Assane lors des entraînements de football qu'il conduit montre que ceux-ci s'inscrivent également dans la recherche d'une cohérence biographique permettant de maintenir une image positive de soi (Pollak, 1993).

Un échauffement inhabituel

Séance de football à Habibi, le 23/08/2022

Alors que les participants arrivent progressivement et se changent au bord du terrain, Assane commence à réaliser seul quelques mouvements d'échauffement. Je le rejoins et nous commençons à échanger quelques passes, alors que d'autres joueurs nous rejoignent petit à petit. Leurs passes sont plutôt assurées et appuyées alors qu'Assane réalise souvent des passes peu académiques de l'extérieur du pied ou lorsque le ballon est en hauteur.

Assane commence par organiser des tours de terrain et les joueurs le suivent, parlent et rient pendant la course. Puis la course se finit par une séquence de renforcement musculaire dirigée par Assane. Il nous fait répéter plusieurs fois un étirement sur une jambe « qui travaille l'équilibre », et qui se finit par un « kick ». Puis il propose des séries de pompes et des maintiens en équilibre en se positionnant au centre. Les participants le suivent en le fixant des yeux et le suivent sur ce qui est facilement réalisable. Certains s'arrêtent ou reposent les jambes par terre lorsque c'est trop difficile. Après le renforcement musculaire, on entend « bon on commence ou pas ? »

Assane ne dispose pas des habitudes d'un échauffement tel qu'il est organisé par des « connaisseurs » en opposition aux profanes de cette activité sportive (Bourdieu, 1981). La

session de passes réalisée auparavant dans laquelle il ne démontre qu'une maîtrise approximative du ballon le confirme. En travaillant l'équilibre et la coordination des mouvements avec un « *kick* » en hauteur, Assane propose ici des postures et des mouvements acrobatiques qui correspondent à la pratique d'un art martial plutôt qu'un échauffement spécifique au football. Cela se manifeste également dans la réaction agacée de certains participants qui semblent privilégier un mode d'engagement hédoniste, sur le mode d'une opposition plus libre. À l'opposé, Assane exploite ici le seul espace acceptable dans la séance de football qu'il anime pour proposer une forme d'activité dans laquelle il est plus à l'aise. Il importe ici une pratique qui lui permet de retrouver temporairement des sensations liées à sa « passion sportive » née au Soudan pour la capoeira. En effet, alors que l'organisation de la séance de football correspond à un besoin de la part de *Habibi* qui a été demandée à Assane, ce dernier a lui-même proposé depuis de mettre en place des cours de step et de skateboard au sein de l'association. Ces deux activités correspondent en effet davantage à ses passions sportives développées dès l'enfance au Soudan, mettant de la même manière que la capoeira l'accent sur l'effort et l'acrobatie. Selon Andrieu, « au tamis de nos représentations et de nos catégories culturelles qui structurent et orientent notre perception. (...) l'expérience accumulée sert de cadre esthésiologique pour reconnaître, dans sa mémoire et dans sa perception, les sensations déjà vécues » (Andrieu, 2017 ; 11). Le parcours migratoire d'Assane est associé à un bouleversement émotionnel, au cours duquel il a parfois perdu le goût du sport. Sa nouvelle pratique professionnelle exige de son corps une « réadaptation esthésiologique » (Paintendre et Andrieu, 2015) pour retrouver des sensations sportives se rapprochant de celles vécues à un moment de sa vie antérieur « *aux problèmes politiques et aux guerres* » (Assane, réfugié, *Habibi*). Sa pratique personnelle de la capoeira, les échauffements de football qu'il transforme, et la proposition faite à l'association *Habibi* d'incorporer des pratiques telles que le skateboard et le step s'apparentent à des « tendances physiques et sensibles vers lesquelles l'organisme semble attiré » (Paintendre et Andrieu, 2015). Ces pratiques constituent alors pour lui une « activité de création mémorielle » de réappropriation de son passé. Alors que son passé au Soudan est vécu sur le mode du souvenir relativement douloureux, le fait de se le réapproprier symboliquement permet d'éviter qu'il n'entraîne uniquement des souffrances psychiques, mais plutôt un sentiment de fierté lié à une réussite au sein de la société d'accueil. En effet, il n'y a aucune antinomie entre la mise en place de ces activités mémorielles et la recherche de l'intégration dans la société locale à travers le travail et la participation à la vie sociale (Barou, 2013). Cet engagement sportif correspond ici non pas à une contestation politique directe s'opposant par exemple aux injonctions à l'intégration adressées aux réfugiés où aux difficultés

vécues dans la procédure d'asile, mais davantage à la défense d'une identité transnationale de réfugié (Agergaard, 2018) dans laquelle un passé sportif dans le pays d'origine est valable et important pour mener une vie épanouie dans le pays d'accueil. Sans qu'il l'exprime de manière consciente, il s'inscrit totalement dans les objectifs de *Habibi* visant à démontrer que « *le sport c'est autre chose que l'accueil ou l'aide aux réfugiés* » puisqu'il leur permet de montrer aux populations locales qu'ils « *ont énormément de choses à apporter, que c'est une source d'inspiration* » (Pauline, co-présidente de *Habibi*). Il y contribue pourtant activement par sa position d'encadrant sportif et par les initiatives qu'il lui associe, qui font évoluer, à des échelles diverses, les offres sportives de l'association.

En Allemagne, plusieurs participants à la séance de sport hebdomadaire des *Tortues de Damas* manifestent un engagement du même type, exprimant toujours continuellement la double préoccupation de s'intégrer professionnellement par le travail en Allemagne, tout en maintenant un lien émotionnel, souvent de manière fugace, avec leur pays d'origine. Le cas d'Assane revêt en effet plutôt un caractère d'exception en France, là où il importe beaucoup plus souvent de devenir indépendant des aides sociales et de trouver du travail dès la demande d'asile en Allemagne (Aulanier, 2022). Le cas d'Amine, joueur régulier des *Tortues de Damas*, est probablement celui qui témoigne le mieux cette situation. Ce dernier est arrivé seul en Allemagne en 2015 pour fuir ce qui « *n'est pas une vraie guerre* » mais « *une guerre entre tes propres militaires, avec ton propre peuple, des femmes, et des civils* ». Il a alors préféré fuir « *comme beaucoup d'hommes* » vers l'Europe, et a choisi l'Allemagne sans « *raison particulière* », si ce n'est d'éviter la guerre, et « *être en sécurité* », et « *parce qu'il y a la liberté, il y a la démocratie, on peut y trouver du travail, on peut y construire sa vie et son avenir* ». Même si la durée de sa demande d'asile est relativement courte puisqu'il obtient ses papiers en deux mois, il décide de quitter le logement destiné aux demandeurs d'asile dans lequel il a été envoyé, « *dans un petit village dans lequel tu n'as pas grand-chose à faire* » à côté de la plus grande ville d'Altsingen. Il raconte alors avoir « *essayé d'apprendre un peu d'allemand* » par lui-même, sur Internet, pendant le temps de la procédure, et puis avoir ensuite également recherché « *lui-même un appartement* » et un emploi à Altsingen dès qu'il a obtenu son statut de réfugié :

« *Ils te donnent toujours un certificat qui te permet de suivre un cours d'allemand gratuitement. (...) Mais ils m'ont dit que ça durerait deux mois, jusqu'à début mars, avant que le cours ne commence. Et puis j'ai dit non parce que j'ai l'habitude de travailler et je ne voulais*

pas rester seul à la maison comme ici je ne connais personne. Et c'est pourquoi j'ai cherché sur Internet un travail, un emploi, quelque chose à faire, parce que je savais parler anglais comme j'ai aussi suivi des cours d'anglais en Syrie. Et puis j'ai écrit sur Internet partout, et une femme âgée à l'université de médecine, m'a écrit que ce n'était qu'un stage d'un mois, gratuit, je ne recevais pas d'argent. J'ai dit oui, peu importe, je voulais juste faire quelque chose, ne pas rester à la maison et avoir des contacts avec des gens, que je puisse apprendre l'allemand » (Amine, réfugié, Tortues de Damas).

Cet extrait démontre sa volonté de reprendre rapidement le contrôle sur sa situation, en privilégiant des pratiques autodéterminées, y compris bénévoles, qu'il voit comme une porte vers l'insertion sociale (Bertheleu et Perraudin, 2021). Amine raconte en effet avoir « *reçu de l'aide de la ville pendant ces quelques mois* » qui lui a payé « *un appartement et un peu d'argent de poche pour vivre* » et puis après « *un mois de stage dans la logistique centrale et le transport de sang et de patients* », il lui a été proposé de garder son emploi en étant rémunéré par une société d'intérim :

« Mon cours d'allemand était l'après-midi. Il m'a dit, si tu veux, tu peux travailler chez nous le matin et l'après-midi tu peux aller à l'école, mais tu ne recevras plus d'aide ou quoi que ce soit de la ville. J'ai dit que ce n'était pas grave. Le travail en intérim ne paie pas si bien, mais c'est bon. L'essentiel, c'est que tu aies ton travail, tu ne reçois pas d'aide » (Amine, réfugié, Tortues de Damas).

Cette situation témoigne de la volonté d'Amine d'être indépendant des aides liées au statut de réfugié, même si « *c'était beaucoup et fatigant* » puisqu'il « *devait se lever tous les matins à 4h30, et rentrer à la maison à environ 19h* ». Tcholakova analyse les « relations de service » d'accompagnement des réfugiés vers le travail comme des « relations de reconnaissance » dans lesquelles ces derniers veulent être reconnus comme quelque chose de plus que des personnes bénéficiaires (Tcholakova, 2014). Thomas et Znaniecki avaient en effet montré de longue date que les « désirs de reconnaissance » des réfugiés dans leur nouvel environnement social étaient fondamentaux, notamment dans la construction de la personnalité (Thomas et Znaniecki, 1998). Amine cherche alors à obtenir une pleine reconnaissance sociale par le travail, tout en retrouvant un rapport positif à soi mis à mal par les situations d'inactivité et d'enfermement. Cette attente est d'autant plus forte que le travail s'avère être pour lui un moyen d'affirmer une certaine cohérence biographique. En effet, Amine nous raconte avoir « *été habitué à travailler en Syrie* » :

« Par exemple ici en Allemagne, les jeunes commencent à travailler à 17, 18 ans ou plus de 18 ans. En Syrie, ce n'est pas le cas, tu trouves un petit enfant de dix ou onze ans qui a travaillé, ou qui aide son père. Nous sommes habitués à travailler, parce qu'en Syrie, si tu ne travailles pas, tu ne manges pas. Tu dois avoir ton argent, personne ne t'aide. Ici, c'est différent. En Allemagne je ne pense pas qu'une personne puisse dire qu'elle n'a pas trouvé de travail. Parce que même si tu ne trouves pas de travail, il y a beaucoup de services ici qui peuvent t'aider à en trouver » (Amine, réfugié, Tortues de Damas).

Alors que l'ensemble de sa famille est resté en Syrie, ou dans ses pays voisins, le maintien d'un lien symbolique avec son pays lui permet probablement de négocier un sentiment de culpabilité (Baldassar, 2011). Au sein d'un pays dans lequel il juge l'accès au travail et les conditions de vie plus faciles, le travail relève pour lui d'une « obligation morale » permettant aussi de soulager la culpabilité liée à son absence. Il se décrit en effet comme « *très assidu, toujours là et jamais en arrêt maladie* ». Cette discipline au travail laisse toutefois place à « quelques moments de joie » (Sansot, 1992) lorsqu'il décrit le « plaisir » et l'« amusement » qu'il a « *de contacter des gens, et de rencontrer de nouvelles personnes* » chaque jour. Il raconte ainsi s'être fait un « *bon ami qui est neurologue à l'hôpital, un dentiste et deux ophtalmologues, ainsi que plusieurs infirmiers* » qui « *bien sûr, viennent aussi de Syrie* », ce qui lui permet là aussi d'entrer dans un processus de création mémorielle visant à retrouver le pays perdu (Barou, 2013).

Le travail occupe alors une place importante dans sa vie, qu'il tente de concilier avec sa participation aux séances sportive des Tortues de Damas. D'après Paul, Amine constitue en effet un « *cas typique* » d'une personne qui ne vient pas régulièrement pour « *une question de boulot* » : « *comme il conduit les ambulances, des fois il arrive directement ici du boulot. Et il y a d'autres fois où il partait d'ici pour aller au boulot et des fois le boulot ne lui permet pas venir* » (Paul, participant, Tortues de Damas). La pratique relativement informelle et non contraignante des *Tortues de Damas* lui permet en effet de s'accommoder de son occupation professionnelle qu'il juge prioritaire :

« *Comme c'est du loisir par exemple si tu n'as pas le temps, ou si tu as quelque chose à faire, par exemple tu as congé et tu es en vacances, c'est plus facile pour toi. Ils ne jouent pas non plus de manière intensive, alors tu ne te blesses pas non plus. Parce que je dois aussi travailler. Si tu es blessé, ce n'est pas non plus très agréable. C'est pourquoi avec mon travail*

je préfère les loisirs, et je ne suis plus assez jeune pour jouer intensivement » (Amine, réfugié, Tortues de Damas).

Ainsi, Amine décrit une pratique sportive d'abord guidée et limitée par son activité professionnelle. Cette activité sportive revêt ensuite en elle-même un caractère intégrateur pour lui puisque lorsque nous lui demandons ce qui lui plaît dans l'association, il mentionne l'apprentissage de normes culturelles en Allemagne, qui diffèrent de celles qu'il a connues en Syrie :

« Il y a des gens de tous les pays, par exemple des Allemands des Afghans, des Iraniens, des Colombiens. Donc, tu trouves des gens du monde entier (...) et quand tu regardes comment ils interagissent, tu as du respect pour tous les gens, tous les pays, et tu regardes toujours le côté positif. J'ai appris qu'il faut respecter toutes les nationalités, toutes les religions, toutes les croyances, toutes les nationalités. Peut-être qu'avant je n'avais pas cette idée. Mais parce que je te l'ai dit, je n'étais jamais allé en Europe. Mais quand je suis venu ici, j'ai vu comment font les Tortues de Damas, ça m'a vraiment beaucoup plu » (Amine, réfugié, Tortues de Damas).

Le discours d'ouverture culturelle formulé par Amine est intéressant dans la mesure où il taxe le milieu sportif allemand de fermeture et de conservatisme tout en admettant l'avoir été lui-même avant de rencontrer les *Tortues de Damas*. Autrement dit, s'il reconnaît ne pas avoir été aussi ouvert qu'aujourd'hui, il se considère comme plus ouvert et plus tolérant que le monde du sport allemand de par la pratique sportive au sein de cette association. Il a donc pleinement intégré la norme de l'ouverture et du relativisme culturels en la revendiquant, sur le plan sportif, comme une distinction positive par rapport au milieu sportif en général.

Amine revendique également une expérience sportive qui ne se différencie pas de celle des autres pratiquants historiques, allemands et étrangers, non-réfugiés, de l'association. Alors qu'il est désormais âgé de trente ans - ce qu'il nous annonce en riant - Amine n'a pas fait partie du projet spécifique des *Tortues de Damas* destiné aux jeunes réfugiés. Il nous déclare d'ailleurs ne « pas en avoir eu besoin comme il a lui-même trouvé du travail directement ». Il a découvert l'association « *par hasard* » devant un cinéma à *Alstingen*, en rencontrant Hans, un « *homme très gentil* ». Même s'il nous en parle uniquement au moment où nous le questionnons sur sa pratique sportive en Syrie, Amine nous révèle que « *son hobby, c'est de jouer au football* », ce qui correspond finalement probablement à sa principale motivation à la pratique sportive avec les *Tortues de Damas*. Il nous raconte en effet ses expériences sportives en Syrie où il vient

d'une « *famille sportive* » dans laquelle il « *regardait les matchs foot avec ses frères et ses oncles* » avant d'« *aller sur le terrain pour jouer eux-mêmes* ». L'air songeur, il nous confie :

« *C'est tellement de plaisir. Par exemple, quand j'avais 15, 16 ans, j'ai joué avec mes deux frères. Nous avons souvent loué un petit terrain et nous avons joué contre d'autres équipes, et nous avons toujours joué contre d'autres personnes, des clubs de loisirs, comme maintenant avec les Tortues de Damas. Et de jouer avec mes deux frères aînés, dans une équipe, c'était vraiment amusant* » (Amine, réfugié, Tortues de Damas).

Fonctionnant comme une madeleine de Proust, le football comme pratique ou objet de discussion le renvoie à la part joyeuse de son enfance tout autant qu'il suscite une forme de nostalgie. Son expérience sportive aux *Tortues de Damas* lui permet à la fois de revenir à ce bonheur d'enfance tout en traçant une continuité avec elle, au-delà des ruptures biographiques qui l'en séparent. En effet, il admet que « *la première aide* » que lui ont fourni les *Tortues de Damas*, a été de simplement « *pouvoir jouer avec eux* » :

« *Je peux jouer avec eux. C'est d'abord de l'aide. Pourquoi de l'aide ? Parce que je suis seul à Altsingen, et en Allemagne. Et grâce aux Tortues de Damas, parce que j'ai joué avec eux, j'ai rencontré des gens et alors tu ne te sens pas seul (...) Tu sens qu'ils sont comme une famille* » (Amine, réfugié, Tortues de Damas).

Ces deux derniers extraits montrent clairement que la pratique sportive d'Amine au sein des *Tortues de Damas* vise chez lui à retrouver le plaisir sportif de son pays. S'adonner à la pratique familière – et familiale – du football lui donne alors un sentiment de maîtrise et de contrôle, ainsi que de plaisir et de liberté, au milieu de l'incertitude et des contraintes de la migration (Spracklen et collab., 2015). L'observation de son engagement sportif au cours d'un match d'entraînement des *Tortues de Damas* en témoigne :

Retrouver une sensation de maîtrise

Séance de football aux *Tortues de Damas*, le 11/09/2021

Au début du match, Amine joue attaquant et se montre très mobile et disponible, demandant le ballon à chaque action. Il semble avoir très envie de jouer et de se faire plaisir. Lors de la sortie d'Albert, il se replace de l'attaque vers la défense ou il s'engage beaucoup et s'implique pour tenter de récupérer tous les ballons. Il me dit pendant le match qu'il n'a « pas marqué aujourd'hui » et me demande de lui faire la passe s'il est bien démarqué en retrait. Il nous

confie directement après le match être frustré « de ne pas avoir assez tiré ou marqué » aujourd'hui. Il reste ensuite sur le terrain pendant une vingtaine de minutes pour participer à une séance de tirs organisée par Paul, positionné en gardien de but, au cours de laquelle il me demande de lui décaler légèrement le ballon en retrait pour mieux frapper le ballon.

Nous avons souvent remarqué ce type de comportement chez Amine. Lors d'un autre entraînement, nous l'avons par exemple surpris, à appeler plusieurs fois ses partenaires pour leur demander le ballon avec véhémence avant de lancer à l'un deux : « combien de fois je t'ai demandé le ballon et tu ne me l'as pas donné ? » (Notes de Terrain, le 23/04/2022). Les recherches en psychologie du sport suggèrent que les réfugiés engagés dans les environnements sportifs qui mettent l'accent sur l'effort, la maîtrise des compétences sportives et la coopération comme marqueurs de réussite font preuve d'une capacité de résilience accrue (Fader et collab., 2019). En cherchant à renouveler le contact avec le ballon le plus fréquemment possible par des appels de balle, puis en se positionnant en défense lorsque ceux-ci ne sont pas satisfaits, et en tentant de provoquer le plus d'occasions de tirs possible durant le match, Amine cherche précisément à retrouver une forme de maîtrise technique, gestuelle et corporelle qu'il associe au plaisir sportif de son pays. Sa non-satisfaction entraîne alors une certaine frustration puisqu'elle le prive non seulement de plaisir dans l'instant, mais aussi de retrouver temporairement un sentiment d'identité et d'appartenance transnationale en lien avec son passé en Syrie. Cette association de la pratique du football à son pays d'origine apparaît clairement lors d'une situation dans laquelle nous parlons de son rapport au football en Syrie. La dimension symbolique et sensible de la pratique du football chez Amine, dont on vient d'identifier les fondements biographiques, donne lieu à une forme de surinvestissement émotionnel se traduisant par un engagement à la limite de l'excès voire à une légère transgression normative. Il est convenu en effet, dans la pratique du football, que l'appel de balle doit se faire par le mouvement et non par la parole. Or, la participation au jeu, pour Amine, a une telle portée symbolique que les occasions ratées d'avoir le ballon et de participer directement aux actions suscitent une frustration et parfois une posture critique à la limite de l'agressivité à l'égard de ses partenaires.

« Supporter » son neveu à distance

Séance de football aux *Tortues de Damas*, le 17/04/2022

Amine arrive au stade d'entraînement d'un pas lent en tenant son téléphone portable dans les mains. L'air absorbé, il salue les joueurs déjà présents, en conservant un œil sur son écran. Il se change à l'écart en le posant sur un banc, avant d'aller s'échauffer seul, le long de la ligne opposée en fixant toujours son portable. Intrigué, je m'approche de lui et il m'indique suivre un match de première division syrienne dans laquelle joue son neveu de 16 ans, la « seule raison qui lui fait regarder cette équipe ». Il nous répète en effet ne « regarder que ses matchs », car il trouve le niveau du championnat syrien « pas intéressant ». Selon lui, le niveau de la première division n'est pas « aussi bien » qu'en Allemagne, même si « avant la guerre c'était bien, maintenant un peu moins, peut-être comme la quatrième ici ». Finalement, en regardant quelques dernières images sur son téléphone avant de commencer l'entraînement, il nous dit : « je lui donne un peu de support ». Il nous indique alors qu'il « aimerait que son neveu vienne en Allemagne », car « c'est difficile pour les gens de Syrie » et que « s'il venait ici il pourrait devenir meilleur, plus professionnel. »

Le fait qu'Amine arrive sur le terrain d'entraînement des Tortues de Damas en regardant un match de première division syrienne n'est pas anodin. Le football est en effet clairement associé affectivement à son pays d'origine. Même s'il nous indique « ne pas trouver intéressants » les matchs du championnat syrien, il nous parle au cours du même entraînement avec passion de l'équipe nationale syrienne qu'il suit régulièrement : « *En 2018 la Syrie n'était pas loin de la Coupe Du Monde en Russie. Ils étaient en play-offs contre l'Australie, et ils ont eu un coup-franc à la dernière minute pour le joueur le plus connu...* » (Notes de Terrain, le 17/04/2022). On sent alors chez lui que sa passion pour le football lui permet de renouer avec une identité antérieure dans son pays d'origine. Plus qu'un simple moyen de distraction, le football lui permet d'accéder symboliquement et sensiblement à une jeunesse et un bonheur révolus dans un pays dont la valeur affective s'incarne dans le « football du pays » (Dukik et collab., 2017), certes moins bon et moins intéressant techniquement mais profondément lié à son histoire personnelle. En d'autres termes, les souvenirs de jeunesse liés à la pratique du football les rattachent à un sentiment d'appartenance qui est souvent antérieur aux conditions qui les ont poussés à fuir. Le lien avec son enfance apparaît en effet encore plus clairement lorsque nous discutons avec lui des équipes sportives qu'il supporte.

« Albert nous a distribué des billets gratuits pour les matchs du FC Alstingen. Par exemple j'ai vu ici à Alstingen un match contre le Bayern Munich au stade. Et ça m'a fait tellement plaisir, c'est super, merveilleux. Je veux dire, c'est un club international, et tu le

regardes en direct. Et en Syrie, c'était un rêve pour moi de voir le Bayern Munich en direct. J'étais fan du Bayern Munich, et voir mon club en direct, cela m'a fait très plaisir, c'est une si belle chose » (Amine, réfugié, Tortues de Damas).

Amine précise rapidement qu'il apprécie aussi le FC Altsingen « *parce que j'habite ici aussi* », affirmant ainsi son sentiment d'appartenance à la ville. Les billets gratuits font d'ailleurs partie de ce que les Tortues de Damas « ont reçu du FC Altsingen dans le cadre du projet pour les réfugiés » (Albert, président des Tortues de Damas). Mais l'essentiel est ailleurs pour Amine: « *quand j'étais enfant, j'ai toujours été fan du Bayern. Le résultat n'était pas intéressant pour moi, du moment que je vois mon club de rêve en direct, c'était vraiment bien* » (Amine, réfugié, Tortues de Damas). Cet aspect de la participation aux activités avec les Tortues de Damas lui fournit alors également un lien incarné et affectif avec son passé, offrant un sentiment de continuité face à des changements importants (Dukic et collab., 2017). L'analyse de l'engagement sportif d'Amine aux Tortues de Damas montre que celui-ci module son rapport d'appartenance à la Syrie et à l'Allemagne selon les situations. La place plus importante qu'occupe le travail dans sa vie, ou de son acculturation à une forme d'ouverture et de tolérance démontre sa conformation aux injonctions à l'intégration dans le cadre des activités sportives, qu'il se réapproprie également continuellement en recherchant en permanence à retrouver les sensations sportives plaisantes de son enfance syrienne.

c. Contraintes quotidiennes et sensations sportives libératrices

Certaines pratiques de mise en conformité aux attentes d'intégration par le sport sont aussi traversées par des engagements hédonistes marqués par la recherche de plaisir, de liberté et de légèreté fugace, qui contreviennent à la logique d'intégration supposant effort et docilité institutionnelle. Doté de capacités langagières supérieures à la moyenne de nos enquêtés, ces quelques cas de réfugiés parviennent à nous décrire très finement leur ressenti corporel et émotionnel lié à la pratique sportive, en faisant l'usage de métaphores très parlantes. Leur engagement corporel s'apparente à un « contournement », ou une « fuite » (Jounin et collab., 2008), moins ici pour retrouver des passions nées dans leurs pays d'origine, mais plutôt par le ressenti d'émotions nées dans les contextes d'intégration auxquels ils se conforment mais qu'ils vivent comme contraignants. Ces émotions, guidées par la recherche d'une forme d'autonomie et de liberté, donnent lieu à une approche plus sensible du corps. Ces pratiquants s'inscrivent ici dans une philosophie sportive « apollinienne » opposée à un sport « dionysiaque » (Jeu, 1987). Bernard Jeu reprend ici des notions employées par Nietzsche dans *La Naissance de la*

Tragédie dans laquelle l'apollinien renvoie à l'ordre, la mesure, la maîtrise de soi alors que le dionysiaque désigne au contraire la fusion de l'être et de la nature, dans un caractère, erratique, insaisissable, sensitif, inspiré, fougueux, et immuable. Ce dernier est lié non seulement, selon Nietzsche, à l'origine des civilisations en Asie Centrale et au Moyen-Orient, mais forme également le fondement de l'apollinien, c'est-à-dire ce qui est cadré, stable, ordonné, classique, rationnel, régulé, mesuré, supposé être le propre du « génie » dit occidental. Nous reprenons ici ces notions développées par Nietzsche et employées par Jeu pour décrire la dimension sensible et esthétique des sensibilités sportives exprimées par ces réfugiés.

Le cas d'Amidou, que nous avons rencontré lors de nos dernières séances de course à pied au sein de l'association *Habibi*, reflète typiquement une pratique sportive qu'il juge en elle-même libératrice de ses contraintes quotidiennes. Alors que les usages actuels de la course à pied l'inscrivent principalement dans une forme d'ascétisme l'associant à l'entretien de soi et de son corps par l'effort et sa mesure, Amidou s'y engage plutôt sur un mode hédoniste, attentif aux sensations sportives qu'il ressent, qu'il ne met pas au service d'une amélioration de ses performances, mais en tant qu'elles se suffisent à elles-mêmes pour lui « faire du bien » et oublier temporairement le stress et les contraintes quotidiennes. Cet engagement est d'ailleurs favorisé par l'organisation de la course à pied au sein d'*Habibi* par des encadrants qui privilégient une organisation « *analogique* » (Loret, 1995) permettant de concilier une culture sportive à vocation de loisir basée sur des sensations de plaisir ou la convivialité et la poursuite pour d'autres de performances basées sur l'effort et la persévérance. La pratique de la course à pied par Amidou témoigne tout d'abord de son inscription dans la première modalité.

Une autorégulation de l'intensité de l'effort en course à pied

Séance de course à pied à *Habibi*, le 16/09/2022

Les coureurs s'élancent de la place Stalingrad pour suivre le canal Saint-Martin, et se scindent en plusieurs sous-groupes, répartis à des vitesses différentes, permettant à la plupart de commencer la séance en discutant avec d'autres participants. Amidou part assez vite seul devant et je le rejoins en tête du groupe. Rapidement, des coureurs plus rapides nous dépassent. Il préfère ensuite rester avec le deuxième sous-groupe le plus rapide, à un rythme relativement élevé. Il ne manifeste pas d'expression particulière sur son visage, et ne tente pas d'aller au-delà de ses possibilités. Même s'il semble davantage marqué par l'effort en fin de séance, il se contente d'aller à un rythme soutenable. Il se centre sur la course et ne va pas parler de lui-même aux autres participants. Il se contente de leur répondre quand certains lui adressent la parole.

Alors que la plupart des coureurs de la séance échangent entre eux constamment, Amidou occupe une position plus en retrait du groupe. Son arrivée quelques séances auparavant l'explique probablement, alors que les autres participants se connaissent pour certains depuis des années. Néanmoins, l'observation de sa course laisse entendre qu'il s'engage davantage dans la recherche d'une forme d'équilibre et de bien-être, en limitant les excès et le dépassement de soi, au profit du développement de son potentiel et d'une recherche d'harmonie intérieure (Quéval, 2001). Quelques semaines après l'avoir rencontré, nous avons convenu avec lui d'un entretien relativement informel au cours duquel nous sommes allés courir ensemble, avant de nous asseoir sur un banc pour terminer notre discussion. Élève de Terminale en Sciences et Technologie de l'Industrie (STI), il nous demande lors de la course si nous pouvons l'aider à l'issue de l'entretien à réaliser son devoir de Français qu'il doit rendre le lendemain, pour lequel il doit « personifier un lieu qu'il aime bien » (Notes de Terrain, 19/09/2022). Nous avons alors accepté, considérant que cette demande permettait une forme de réciprocité dans le rapport d'enquête (Opsal et collab., 2016). En effet, la discussion préalable à ce travail lors de notre session de course à pied s'avère d'autant plus intéressante qu'il a choisi « *Stalingrad, là où on court* » parce qu'il « *aime bien, ça fait fluide, ça lui fait du bien* ». Percevoir sa réponse à la question posée par son enseignante de Français relative à la « description d'un lieu urbain qu'il aime » montre alors l'importance et le sens qu'il accorde à la course à pied dans sa vie quotidienne. L'utilisation de termes liés à la « *fluidité* » ou fait de se « *faire du bien* » est

fortement liée au dionysiaque. Alors qu'il nous dit que « *c'est en France qu'il a commencé à courir régulièrement* », nous lui demandons d'où lui est venue cette envie :

« *Je réfléchis trop et parfois ça me stresse de penser à la vie passée, la vie future ou la vie présente, avec des galères et tout. Je me suis rendu compte que quand je cours, ça me permet de réfléchir, de vider la tête et de penser à autre chose. Du coup, j'ai transformé ça en quelque chose qui m'a fait du bien* » (Amidou, réfugié, Habibi).

Amidou nous décrit en effet une situation dans laquelle il trouve « *fatigant* » les semaines où il a cours du matin au soir. Alors qu'il aimerait travailler dans l'électrotechnique avec un BTS, il anticipe une situation dans laquelle « *après le bac il y aura beaucoup de travail* ». Il préférerait en effet le faire en initial, mais « *sera obligé* » de le faire en alternance, car « *après à 21 ans il te faut un logement* ». S'il explique clairement une part de son angoisse et de ses projets dans sa vie présente et future, il reste beaucoup plus réservé sur sa situation passée. Originaire de Guinée, il nous raconte être « *parti en Côte d'Ivoire, pour continuer les études* », car « *il y a une bonne éducation, tu peux faire ingénieur, médecine, droit toutes ces choses-là* ». Il nous parle peu de sa famille, hormis le fait qu'il ait rejoint « *des oncles* » en Côte-d'Ivoire, après que son père lui ait « *dit d'aller là-bas parce que c'est beaucoup mieux pour les études* ». Il reste également assez secret et réservé sur les raisons de son départ pour la France :

« *J'avoue que je suis parti influencé par des potes et tout (rires). Voyager, c'est des aventuriers, de sortir découvrir des choses ...En fait l'idée au début, ce n'était pas de venir en France ou en Europe. C'était juste de voyager, de quitter la Côte d'Ivoire, de découvrir le monde* » (Amidou, réfugié, Habibi).

Pensée ainsi, l'aventure s'interprète dans cette situation migratoire comme « un hymne à la liberté, un acte revendicatif du droit à choisir son destin, une tentative de s'affranchir pendant un temps des contraintes inhérentes à l'entre soi familial en s'aguerrissant au contact d'un monde imaginé mais inconnu en pratique » (Louis, 2013 ; 559). Amidou aspirait à l'aventure, et à un avenir hors des structures sociales de son enfance qu'il juge contraignantes. Cet aspect concerne également le sport qu'il ne pratiquait pas, car ses parents ne le « *laissaient jamais sortir, c'était dangereux, il y avait trop de voitures, trop de feu, pas trop sécurisé* ». Il montre lors de notre échange toujours un fort enthousiasme pour les voyages.

Un goût pour la découverte du monde

Notes de Terrain, 19/09/2022

Lors de notre course à pied improvisée, je le questionne sur son pays d'origine. Il me dit qu'il avait 15 ans quand il est parti de Guinée : « c'est bien la Guinée » me dit-il. Il n'en dit pas plus et change de sujet « tu es déjà parti hors de France ? » demande-t-il, l'air intéressé. Après lui avoir raconté un voyage en Californie, il me dit qu'il n'arrive pas trop à apprendre l'anglais, mais qu'il aimerait bien pour pouvoir voyager « plutôt pour des vacances. Travailler ailleurs non, travailler ici c'est mieux, mais aller voyager en Chine, en Inde. J'aime bien comment ils s'habillent c'est bien stylé, même visiter le Taj Mahal. »

Comme le montre l'anthropologie de la mobilité en Afrique de l'Ouest, l'émancipation individuelle de situations sociales jugées parfois trop contraignantes et la soif de découverte ou de nouveaux mondes peuvent concourir à des migrations clandestines (Louis, 2013). Le voyage permet alors la réalisation de soi, en opposition au pays d'origine jugé trop étroit pour se construire. Amidou nous raconte en effet son parcours migratoire en disant que « *la France, c'était juste au début, c'était pour la langue. Et après pour les études, surtout pour les études. J'aime bien la langue française, et j'aime bien aussi la démocratie. J'aime bien aussi être diplômé en France ça serait bien ça ouais* ». En effet, « au temps des projets aventureux doit succéder la construction de sa carrière » (Bredeloup, 2008) qui entraîne d'autant plus de stress chez lui qu'elle met en jeu la conquête de son honneur dans le parcours migratoire. En revendiquant l'aventure, il « porte aux nues le modèle du *self-made-man* » (Bredeloup et Pliez, 2005), ce qui le pousse d'autant plus à se conformer à toutes les injonctions à l'intégration, y compris celles qui remettent le plus en cause son identité :

« J'ai eu cette chance de croiser de bonnes personnes, qui m'ont expliqué comment fonctionne la France, par exemple qu'il faut être à l'heure à un rendez-vous. C'était bien, c'était une dame qui m'avait expliqué ça.

C'est la dame qui t'a accueilli au début en France ?

Oui elle m'a expliqué ça, il faut être à l'heure. Pour la langue française, je n'ai pas eu trop de mal parce que je parlais déjà français. Juste, je ne parlais pas le même français que les personnes qui étaient nées ici, c'est juste ça. Mais je lis beaucoup. Parce que ... J'aimerais bien changer mon accent.

Oui, tu m'avais un peu raconté la dernière fois si je me rappelle bien que tu aurais pu avoir un job de garde d'enfant mais ils t'avaient dit qu'ils n'acceptaient pas parce que tu devais changer ton accent.

Oui genre elle m'a dit Monsieur vous parlez très bien français, je vous comprends très bien mais il vous manque encore un peu d'orthographe. Revenez dans quelques mois quand vous aurez moins d'accent et on fera passer votre candidature (...). J'avoue que ça m'avait dégoûté. Ça m'avait même découragé de faire une alternance parce que je me suis dit qu'en faisant une alternance, je n'apprendrais pas trop les matières générales » (Amidou, réfugié, Habibi).

Après avec « *vécu avec une association* », Amidou raconte avoir été accueilli par une « *dame qui lui donnait des cours de soutien scolaire* », une enseignante de mathématiques à la retraite. Cette dernière constitue dans son la structure de son récit autobiographique « un autrui puissant qui le sauve de l'exclusion » et de laquelle il est dépendant (Demazière et Dubar, 2005). Il raconte en effet à propos de cette dernière : « *elle m'a aidé beaucoup avec mes devoirs, elle m'a appris plein de choses. C'est elle qui m'a acheté beaucoup de bouquins, elle m'a donné beaucoup de bouquins. C'est elle qui m'a inspiré la lecture. C'est important pour aller plus loin dans ses études. C'est elle qui me disait que pour s'en sortir, il faut bien se battre, ne jamais abandonner* » (Amidou, réfugié, Habibi). Amidou fait preuve d'une « bonne volonté culturelle » qui est au principe de ses efforts d'assimilation (Mauger & Poliak, 2008). Ceux-ci passent en grande partie par la lecture. Il dit en effet ne pas avoir de problème à comprendre le français et rarement faire des fautes d'orthographe, car il « *arrive à beaucoup lire, surtout des romans* ». Pour lui, qui a connu « *beaucoup de difficultés* », la lecture lui permet de « *ne pas abandonner* » et contribue à relever « *des défis* ». Toutefois, en nous racontant ses lectures, Amidou exprime également un réel intérêt et plaisir pour des œuvres qu'il ne connaissait pas avant de venir en France, mais qui ne se limitent pas à un effort d'assimilation de sa part :

« Là on doit lire un roman sur un joueur d'échecs pour le bac et j'ai aussi commandé le bouquin de Victor Hugo, le dernier jour d'un condamné, j'aime bien. Ça raconte de belles histoires, j'aime bien. J'aime bien les choses sombres, comme celui-là, comment il réfléchit et comment il va faire pour s'en sortir » (Amidou, réfugié, Habibi).

Ainsi, il n'a pas un usage de la lecture uniquement instrumental et visant à s'intégrer par la langue, mais la pratique pour le plaisir en cultivant même un goût personnel pour les récits « sombres ». Alors que pour les migrants « aventuriers », la ruse est érigée en « art de faire » (Bertoncello et Bredeloup, 2004 ; 75), il apprécie particulièrement les romans dans lesquels il s'identifie à un personnage pour comprendre « *comment il réfléchit et comment il va faire pour s'en sortir* ». La lecture s'inscrit ici dans une approche « tactique », lui permettant de s'évader

de son quotidien. Il compare d'ailleurs lui-même les ressentis de ses lectures avec les effets sensibles de ses pratiques sportives, la danse et la course à pied :

« J'aime la danse quelle qu'elle soit, c'est quelque chose qui me calme aussi, comme de courir, ou de lire (...) en plus ça m'aide à réfléchir. Mettre les choses bien quoi, bien les ordonner dans ma tête » (Amidou, réfugié, Habibi).

En plus de la lecture, ses pratiques physiques sont orientées vers la conscience de soi l'écoute de son intériorité (Schirrer, 2015). En se référant à son vécu, le fait qu'il répète à plusieurs reprises que le sport le « calme à l'intérieur » témoigne de la construction chez lui de véritables « savoir-faire perceptifs » et sensibles (Paintendre, Schirrer et Sève, 2020) lui permettant de réguler ses actions motrices en y gérant les efforts qu'il consent, comme nous l'avons observé en course à pied (Notes ethnographiques, le 16/09/2022), mais aussi dans une logique de développement du bien-être. Il déclare en effet s'être « rendu compte en courant qu'il se sentait bien » et avoir ensuite pris l'habitude de courir « *matin et soir, puis que le soir, tous les jours, et ensuite, a commencé à faire la danse* » (Amidou, réfugié, Habibi). Alors qu'il a commencé à courir seul à La Courneuve, avec de la musique qui lui permet de ne « *pas voir le temps passer* », l'association de soutien aux mineurs en exil dont il faisait partie lui a suggéré un cours de Hip-Hop réservé aux personnes migrantes, avant qu'un « *ami* » lui parle d'un cours de danse contemporaine, et que le coach de ce dernier, qui « *a tout fait : les États-Unis, l'Asie, l'Afrique, plusieurs continents* » lui glisse à son tour l'idée de faire de la danse classique dans un cours « *ouvert à tout le monde* ». Il aime en effet la danse « *quelle qu'elle soit* » et *apprécie particulièrement dans la danse contemporaine, qui « t'aide à t'exprimer sans parler », et dans la danse classique qui « t'aide à te tenir bien droit » et « te fait bien bouger »* (Amidou, réfugié, Habibi). Il pense toutefois qu'en raison des difficultés qu'il anticipe après son bac, il est « *sûr d'arrêter la danse mais courir non* ».

« La danse c'est comme courir, mais pas pareil, pas la même chose, parce que courir j'aime bien, ça me fait directement penser à autre chose. Je ne me mets plus... C'est comme si tu t'envolais en fait » (Amidou, réfugié, Habibi).

La métaphore de l'envol permet de saisir plus directement encore le sens qu'il accorde à la course à pied. La dimension sensible de ces activités sportives s'opposerait aux contraintes auxquelles il fait face : la difficulté à communiquer comme il le souhaiterait en français par l'expression corporelle, et les différentes angoisses et préoccupations quotidiennes

dont il cherche à s'extraire. L'« effort en direction du ciel » et l'« élévation » qui lui est associée constituent symboliquement une « lutte inversée » (Jeu, 1977 ; 71). En tentant de s'extirper d'un état de tension pesant, Amidou met temporairement à distance un quotidien l'obligeant à « *se battre* ». Sans renoncer définitivement à cet effort, il trouve par le sport une parade pour « *s'en sortir* » temporairement. Tout ce qui lui plaît dans la course à pied est alors associé à l'évitement des contraintes et des pesanteurs quotidiennes. Il apprécie par exemple courir parfois avec Demba, un de ses amis également d'origine guinéenne, avec qui il a couru un temps régulièrement : « *on courait tous les jours, au début j'étais fatigué mais après je n'étais plus fatigué. Je pouvais courir, deux heures, trois heures sans me fatiguer. On faisait le tour du lac pendant une ou deux heures, c'était cool de se rendre compte que tu te fatigues pas* » (Amidou, réfugié, Habibi). L'évitement des contraintes comme celles liées à la fatigue laissent alors place à l'« *énergie* » et la « *fluidité* » liées à la découverte de nouveaux lieux, ou à la pratique de la course à pied en groupe. Il raconte en ce sens avoir particulièrement apprécié « *la campagne en Bretagne, ou aux Sables-d'Olonne* » où il est allé en vacances avec l'association de soutien aux mineurs exilés. Il nous confie d'ailleurs avoir hésité avec ces lieux pour la réalisation de son devoir de français pour décrire un « *lieu qui nous est cher, qu'on aime bien* ». Il nous raconte être allé courir tous les jours lors de ces vacances, tout seul, à six heures du matin :

« *Mais l'éducatrice avec qui j'étais nous a dit qu'il ne fallait plus y aller tout seul parce qu'elle avait peur que tu te perdes (...) mais je voulais aller courir, après tu as toute la journée pour te reposer. J'avais amené un bouquin avec moi mais je ne l'ai pas lu (rires). Je courais, je montais, la route il n'y avait rien, c'était fluide* » (Amidou, réfugié, Habibi).

Cette « *fluidité* » rompt avec ses habitudes à la Courneuve : « *Par rapport à la ville, en Bretagne je courais tout le temps ça me donnait de l'énergie* » contrairement à La Courneuve où il y a « *trop de quartier, je n'ai pas aimé, il n'y avait pas assez d'espace pour courir, il fallait tout le temps tourner, tourner à chaque fois* » (Amidou, réfugié, Habibi). Il retrouve cette « *fluidité* » dans le groupe de course à pied de Habibi, avec qui il peut courir le long du canal Saint-Martin depuis « *Stalingrad qu'il ne connaissait pas comme ça* ». Par ailleurs, il nous dit apprécier particulièrement le groupe de course à pied de l'association et d'avoir envie d'y retourner d'abord, car « *il y a beaucoup d'autres personnes qui courent avec lui, et ça, ça donne l'énergie et ça donne envie de courir* » (Amidou, réfugié, Habibi). Alors que sa pratique de la course à pied vise à s'extraire des contraintes qu'il s'impose dans une démarche d'intégration et de réussite scolaire et professionnelle, la participation à ce groupe de l'association Habibi lui

permet de renforcer cette sensibilité visant à s'en démarquer. En d'autres termes, Amidou contourne les attentes liées à la pratique de la course à pied visant principalement la création de liens entre populations locales et réfugiées, au profit d'une forme de fuite et d'échappement qui fait sens avec sa pratique personnelle, que permet l'organisation des séances de courses à pied, par leur organisation relativement souple. Si cette pratique sportive est l'occasion d'améliorer son bien-être pour faire face aux expériences douloureuses passées et actuelles (Ley et collab., 2021), elle constitue également pour lui un moyen, non plus de les combattre, mais de s'en affranchir. Il ne s'agit pas chez lui d'une contestation, mais plutôt d'une « dérobade » temporaire (Jounin et collab., 2008) des attentes des institutions publiques relatives à l'adaptation culturelle et à l'insertion professionnelle qui imposent comme horizon « un avenir qui passe par la souffrance et l'effort » (Keyhani, 2020). Alors qu'il revendique déjà par le langage un parcours migratoire « *d'aventurier* », il exprime par la pratique de la course à pied, et dans une moindre mesure de la danse et de la lecture, une dimension plus sensible et légère de son existence, loin du stress lié à la réussite perçue de son parcours migratoire. Les sensibilités sportives qu'il exprime contiennent ainsi une dimension politique dans la mesure où elles lui permettent de se réapproprier son propre récit d'intégration pour y revendiquer une identité alternative. Les émotions sportives qu'il exprime dans sa pratique de la course à pied constituent un pas de côté au milieu des contraintes, montrant qu'il n'est pas qu'une personne étrangère à assimiler, mais aussi une individualité propre qui s'approprie les pratiques culturelles – sportives ou littéraires – françaises. Le sens de la culture se loge en effet aussi dans l'expérience corporelle et dans la manière de l'exprimer (Griffet, 2010). La recherche de ces sensations d'apaisement dans la nature lui permet en effet paradoxalement de continuer à s'inscrire dans une identité d'aventurier, légère, fugace et insaisissable, au-delà des contraintes qui l'affectent.

Cet usage du sport comme moyen de retrouver une sensation de liberté permettant de s'extirper des contraintes liées à l'intégration se retrouve typiquement chez Saman, joueur des *Tortues de Damas* et de l'*Athlétique Altsingen* d'origine afghane. Alors qu'il était blessé lors de nos deux phases d'enquête en Allemagne, nous n'avons eu l'occasion de participer qu'à deux séances sportives en sa présence. Néanmoins, il a très souvent été cité par les différents encadrants comme étant également une « figure d'intégration très importante » de l'association (Oliver, président de l'Athlétique Alstingen). Également sujet de nombreux reportages médiatiques, il est généralement cité en exemple au sein de l'association à la fois pour ses performances sportives et pour son intégration à la vie de l'association et de la ville d'Altsingen

jugée exemplaire. En effet, le président de l'*Athlétique Alstingen* regrette l'absence de « notre attaquant » Saman, qui leur fait « *cruellement défaut* », en raison d'une blessure au genou, d'autant plus qu'il a « *marqué 42 buts l'avant-dernière saison* » (Oliver, président de l'*Athlétique Alstingen*). Lors d'une discussion informelle, un membre des *Tortues de Damas*, avec lesquelles Saman participe également régulièrement à quelques entraînements et rencontres, nous parle de Saman comme d'un excellent joueur et sportif « *qui court le 100 mètres en moins de 10 secondes et peut tirer à plus de 100 kilomètres-heures* ». Il nous affirme l'air entendu : « *C'est un très bon joueur largement mieux que...* » (Notes de terrain, le 10/09/2021). Il ne termine pas sa phrase mais on devine l'opposition avec certains réfugiés avec qui « *c'était vraiment difficile* ». Il nous précise ensuite : « *une fois en Belgique on a gagné 7-1 et Saman a mis 6 buts* ». Il raconte « *qu'au début il ne connaissait même pas le foot mais qu'il était super talentueux* » et indique que « *Saman, tous les Allemands l'aimaient bien. Si tous les joueurs étaient comme Saman, pas de problème, si tu as un gars qui a en moyenne deux buts par match* » (Notes de terrain, le 10/09/2021). L'analyse critique des discours de membres d'associations sportives volontaires impliquées dans un projet d'intégration a en effet montré que l'« auto-assistance » préservant les intérêts liés à la performance sportive des clubs sportifs occupait une place au moins aussi importante que l'aide aux jeunes réfugiés (Dowling, 2020). La réussite sportive de Saman au sein du club contribue alors à son statut de participant modèle. Cette figure se combine avec le fait qu'il ait également occupé un rôle d'entraîneur un temps, avant d'arrêter pour « *faire des études* » (Hans, ancien entraîneur). Un membre des *Tortues de Damas* estime également que Saman fait partie des réfugiés « qui sont bien intégrés, qui ont trouvé des copines allemandes, qui ont trouvé des boulots » puisqu'il « s'est marié ou il va se marier avec une Allemande » (Notes de terrain, le 10/09/2021). Paul nous indique que Saman fait partie de ceux « qu'il a réussi à faire venir au bar » où il se rend régulièrement avec Hans, le jeudi soir : « *je me suis dit que ce serait bien qu'ils aillent au bar car j'ai plus sympathisé avec lui qu'avec d'autres* », car il vient d'une « *famille, de gens qui ont étudié avec lesquels t'as plus de points en commun que des gens qui viennent de la campagne* », faisant partie de ceux avec lesquels « *c'est plus facile d'avoir des atomes crochus* » (Paul, participant, *Tortues de Damas*). Paul précise que Saman est « *vraiment devenu un pote* » et qu'il parle avec lui « *de différents trucs, de bouffes, etc.* » ou que « *Saman chantait des chansons comme ça d'Afghanistan* ». Très souvent, des liens professionnels, amicaux, puis amoureux et familiaux parachèvent en effet l'intégration des réfugiés (Prat-Erkert, 2018). La plupart des articles de journaux ou des reportages de télévision consacrés à Saman, recensés sur le site des *Tortues de Damas*, centrent leur propos sur l'impact jugé positif du football sur son intégration en

Allemagne. Saman défend d'ailleurs lui-même en grande partie le fait que le football lui a « permis de mieux s'intégrer et de bien apprendre la langue » (Saman, réfugié, Tortues de Damas). S'il a commencé au départ le football en raison d'un « intérêt pour tous les sports de ballon », Saman déclare :

« En commençant quelque chose de nouveau, ça reste chez toi tout le temps. C'est pourquoi j'associe davantage le football au fait que je connais les Tortues de Damas, et que j'ai appris la langue, mon travail. D'une certaine manière, tout cela est lié au sport, ce que je fais ici en ce moment. Si je ne l'avais pas fait... j'ai des amis qui ne font pas de sport ou qui sont peut-être venus ici, ou qui n'ont pas continué, et ils ont des problèmes avec la langue, ils ont des problèmes avec le fait de s'intégrer. Avoir des amis ici en quelque sorte c'est facile, mais si on n'a pas beaucoup de contacts par le sport... » (Saman, réfugié, Tortues de Damas).

Saman voit effectivement dans la pratique du football avec les Tortues de Damas un moyen d'intégration socioprofessionnelle, ce qu'il justifie également par l'aide qu'il a reçue pour obtenir un premier stage « dans le domaine de l'ingénierie ou du génie civil » par un ancien participant aux séances sportives, ce qui lui a permis d'entrer en contact avec une entreprise dans laquelle cela fait « maintenant trois ans qu'il travaille ». Ces relations nouées au sein de l'association lui permettent en effet d'occuper un emploi qui lui évite un déclassement économique que connaissent nombre de réfugiés (Keyhani, 2020). Malgré tout, l'intégration de Saman décrite par les membres de *Tortues de Damas* et lui-même s'écarte déjà des représentations essentialisant les réfugiés comme des personnes « particulières » (Mahmud, 2021). En effet, il ne s'agit pas uniquement d'un processus à sens unique visant son adaptation culturelle à l'Allemagne, une compréhension de l'intégration dans une perspective plus « interculturelle » cherchant à concilier diversité culturelle et culture commune afin d'« interagir de manière constructive avec tous les membres de la société au-delà des barrières ethniques et religieuses » (Kymlicka, 2016 ; 172). Le fait qu'il soit rapidement devenu ami avec des membres des *Tortues de Damas*, ou qu'il participe à la promotion de sa culture d'origine afghane par des chants ou la préparation de recettes traditionnelles pour des repas témoigne en effet de cette perspective interculturelle. Ce rapport égalitaire avec les membres allemands de *Tortues de Damas* est facilité par son niveau d'instruction et celui de sa famille par le fait qu'il soit issu d'une dans laquelle « tous ses frères et sœurs vont à l'école » et qu'il soit perçu comme particulièrement « ouvert et communicatif » (Jan, trésorier, *Tortues de Damas*).

Ce niveau d'instruction et le sentiment de légitimité qu'il confère à Saman peuvent aussi expliquer qu'il soit l'un des seuls réfugiés rencontrés s'autorisant à d'exprimer un point de vue critique sur les politiques allemandes d'intégration en notre présence. Il est intéressant de relever qu'il aborde ce point lorsque nous lui demandons, comme à notre habitude, s'il tient à ajouter quelque chose qui lui tient à cœur, en nous répondant tout d'abord « *Euh, en fait, non. Je pense que ça n'a rien à voir avec toi, parce que c'est un peu de la politique* » (Saman, réfugié, Tortues de Damas). Nous l'encourageons alors à développer son propos :

« C'est un peu ce qui m'énerve en ce moment avec l'Allemagne, c'est l'affaire de l'Ukraine. Je trouve ça très bien qu'ils soient aidés. Mais la façon dont ils le font, la façon dont les Européens le font, ça n'a rien à voir avec les droits de l'homme, parce qu'ils montrent qu'ils font plus en direction de l'Ukraine qu'ils ne font en direction d'autres pays qui ne sont en quelque sorte pas européens (...) Ils facilitent beaucoup les choses pour eux, maintenant je pense même qu'ils peuvent étudier sans diplôme. Et cela ne serait jamais possible pour les Afghans et les Syriens. Jamais. (Il insiste sur jamais). C'est pour cela que les Européens parlent beaucoup des 'droits de l'homme' et disent 'tous les hommes sont égaux'. Mais je pense que ce n'est pas le cas quand ils font ça » (Saman, réfugié, Tortues de Damas).

Saman reconsidère son parcours d'intégration qui devient soudain politique dès lors que l'angle n'est plus sportif. Il décrit une situation où en tant que demandeurs d'asile afghans, lui et sa famille ont été confrontés à une procédure « *vraiment longue, quatre ans* » qui « *posait problème pour le travail ou les études* ». Celle-ci était malgré tout supportable de par « *le soutien important de la ville avec de l'argent et des appartements, et des gens d'ici* ». Cependant, il dit être actuellement en train de « *perdre l'idée selon laquelle, en Allemagne, les droits de l'homme sont alors tout en haut et tous les hommes sont égaux, aidés de manière égale* » à laquelle il croyait jusqu'alors. Alors qu'il avait principalement décrit son processus d'intégration sur le mode positif de l'égalité de traitement, rencontrant de nombreux amis et personnes importantes, il met ici davantage l'accent sur le fait qu'il a « *dû attendre quatre ans avant de savoir s'il pouvait rester en Allemagne et y travailler* ». Le football constitue selon lui un espace apolitique (Defrance, 2000) dans la mesure où il estime avoir échappé à cette différence de traitement au sein du club : « *Les Tortues de Damas font toujours la même chose pour tout le monde et il n'y a pas de différence. C'est pourquoi j'ai dit que cela n'avait rien à voir avec le football, mais avec la politique* » (Saman, réfugié, Tortues de Damas). Et c'est pour

cette raison, dans une logique de contre-don (Mauss, 1925), qu'il rend la pareille en participant au « *groupe des petits enfants ukrainiens* » pour lequel il s'est « *inscrit comme entraîneur* » :

« *C'est une partie de mon histoire. J'ai été tellement accueilli par l'équipe des Tortues de Damas, ils m'ont beaucoup aidé à apprendre la langue à travers le football et à m'intégrer. Et je veux aussi rendre cela aux autres qui viennent d'arriver. Avec l'équipe de jeunes, j'avais la même opinion. Je ne veux pas qu'ils aient les problèmes que j'avais à l'époque* » (Saman, réfugié, Tortues de Damas).

Les « problèmes » mentionnés renvoient à l'« injonction paradoxale » (Boucher, De Ridder, 2002) qui lui est faite de s'intégrer tout en étant dans l'impossibilité administrative de poursuivre ses études ou d'occuper un emploi. S'il critique désormais cette situation dans une perspective ouvertement « *politique* », sa pratique du football constitue pourtant depuis cette période une forme d'esquive ou de contournement de ces relations de pouvoir. En effet, nous observons dans son discours et son engagement sportif la recherche d'une sensation de « liberté » qui ne vise pas tant à contredire les traitements politiques et administratifs, mais davantage à s'en affranchir. Cette « *liberté* » est en effet constamment associée dans son discours à la pratique d'un sport de prédilection, d'abord le volley-ball lors de son retour en Afghanistan de ses seize à vingt ans, et le football en Allemagne.

Saman décrit en effet un parcours migratoire entamé à neuf ans, en direction de l'Iran et en raison de la guerre, « *qui se passe actuellement toujours en Afghanistan* », car lui et sa famille voulaient « *simplement vivre en liberté et en paix* », avant de retourner à seize ans, car « *après le 11/09/2001, l'armée des États-Unis et de toute l'Europe est arrivée et les talibans sont partis* ». Les motifs de migration de sa famille sont multiples et se combinent (Wihtol de Wenden, 2010) alors puisqu'ils ont à la fois « *pensé que c'était à nouveau la paix en Afghanistan* » mais aussi qu'il « *fallait aussi commencer à aller à l'école ou quelque chose comme ça* », car en « *Iran, c'est difficile avec les écoles* » (Saman, réfugié, Tortues de Damas). Saman décrit en effet une enfance et une adolescence difficiles où il « *n'avait pas de passeport iranien* », et « *n'était pas reconnu* » ce qui l'a conduit à commencer à travailler à 10 ans comme tailleur dans un atelier de couture. Il devait alors « *travailler du matin au soir et aller à l'école le soir* » où « *deux professeurs allaient donner des cours gratuitement* ». S'il a commencé à jouer au football en Iran, il ne mentionne pas d'émotions particulièrement plaisantes associées à cette pratique, mais plutôt les restrictions liées à son statut l'empêchant de « *jouer dans un club de sport* » et le limitant à évoluer dans des « *associations sportives afghanes qui n'étaient*

pas reconnues » (Saman, réfugié, Tortues de Damas). Il entretient toutefois l'espoir d'un retour en Afghanistan et anticipe déjà la sensation de liberté qu'il susciterait. Son récit signale ainsi une période enchantée de l'adolescence fonctionnant comme une référence positive du passé et autour de laquelle se dessinent aujourd'hui ses espoirs :

« En Afghanistan, c'était à nouveau la paix et la liberté. Les talibans étaient partis et il y avait un gouvernement qui a dit 'Ok, les gens peuvent vivre en paix et faire avancer leur vie. Et là, on pouvait travailler. Mon père a travaillé. Ah non, il a travaillé comme chauffeur de taxi et comme concessionnaire automobile. Pour lui, c'était le travail, et pour nous, c'était l'école. Et jouer au volley-ball. Profiter de la vie en quelque sorte » (Saman, réfugié, Tortues de Damas).

Il se rappelle avoir joué au volley-ball presque *« tous les jours pendant cinq ans »* avec des amis, dans une cour libre qui n'était pas *« comme ici de vrais terrains de sport »* mais dans laquelle *« il y avait juste de la terre, sur laquelle ils pouvaient jouer pieds nus »* à condition de *« mettre un peu d'eau dessus pour qu'elle soit un peu humide et que la poussière ne remonte pas »* (Saman, réfugié, Tortues de Damas). On perçoit ici le désir d'user du temps *« selon son bon plaisir et sans une quelconque limitation externe »* (Sansot, 2009 ; 159). Il oppose en effet la gratuité de cette pratique à l'accès payant aux *« vrais terrains de sport »* : *« pour le football, tu joues une heure et ensuite tu dois payer quelque chose, je ne sais pas, dix euros, comme ça. Et on ne peut pas, c'est tellement d'argent »* (Saman, réfugié, Tortues de Damas). Cette pratique correspond à *« une vie sociale chaude, fraternelle qu'elle contribue ensuite à développer et à rendre plus intense, plus colorée qui s'éloigne du sport moderne et de la compétition* (Sansot, 2009 ; 156). En effet, les seules rencontres auxquelles il participe sont alors *« très locales et une équipe d'ici, par exemple, va à cinquante kilomètres de là, mais n'est pas une question de points ou quoi que ce soit... Il s'agit simplement de jouer les uns contre les autres et de s'amuser »* (Saman, réfugié, Tortues de Damas). Le seul bonheur de rencontrer les autres et d'y aménager soi-même un espace de pratique modeste suffit alors à son plaisir, loin des lieux spécifiquement aménagés que constituent les stades et les terrains caractéristiques du sport moderne (Elias, 1995).

Ces expériences sportives sont fondatrices chez lui d'un rapport au sport qu'il cherche à retrouver à son arrivée en Allemagne. Alors qu'une *« amie allemande »* qu'il fréquente au foyer de réfugiés dans lequel il a vécu pendant deux ans lui propose de pratiquer une activité

sportive, il se rend à plusieurs reprises dans une association de Volley-ball et nous décrit son ressenti :

« J'ai perdu mon intérêt pour le volley-ball, parce qu'en Allemagne, on joue au volley-ball en salle. Et je n'aime pas du tout le sport en salle, je préfère le sport en plein air. Je veux juste bouger, me mouvoir et être à l'air libre. Je voulais faire quelque chose ici et puis je suis arrivé aux Tortues de Damas (...) Mais ensuite, j'ai commencé à jouer au football ici, et c'était en soi, j'ai vraiment aimé ça. Les gens ici étaient sympathiques et ce n'était pas non plus un entraînement très dur. S'échauffer, jouer directement et c'était parfait. Et c'est ce que j'ai continué à faire par la suite, en venant ici tous les samedis » (Saman, réfugié, Tortues de Damas).

En refusant le « *sport en salle* », et cherchant à éviter un « *entraînement très dur* », Saman fait valoir un rapport au sport fondé sur d'autres valeurs que celle de la compétition privilégiant le bien-être, les sensations pour elles-mêmes, et la confrontation renouvelée aux éléments naturels (Andrieu, 2013). Son goût pour le football est donc un goût pour sa dimension dionysiaque plus que pour la discipline en elle-même ; il tient en somme, dans l'interaction corporelle, réflexive et sensorielle qu'il permet avec l'air (Andrieu, 2009) et plus largement avec un environnement non entravé par les aménagements contraignants : « *j'aime l'air libre et l'air frais et cette liberté. Ici, on peut regarder le ciel. En salle, je n'aime pas du tout ça* » (Saman, réfugié, Tortues de Damas). Alors qu'il nous décrit comment il aménageait lui-même « *la terre* » servant de terrain sportif en Afghanistan, l'organisation aseptisée des stades en Europe lui rappelle le besoin d'un contact direct avec les éléments. Cette volonté de retrouver ce type de sensations révèle, sous l'angle plus politique, une rupture avec son environnement quotidien en Allemagne qui « *est un pays avec beaucoup de bureaucratie* ». La connaissance corporelle très aiguisée de lui-même lui permet alors de « *faire en sorte que ça devienne normal en se disant : 'Ok, c'est la même chose que je faisais dans mon pays et je le fais ici aussi, avoir des amis, s'amuser, jouer au foot, faire du sport'* » (Saman, réfugié, Tortues de Damas). Alors que ces bonnes dispositions physiques et techniques le conduisent à évoluer ensuite à l'*Athlétique Altsingen* où il devient très performant, il décrit malgré tout l'opposition entre un club à vocation compétitive et une pratique à vocation de loisir qu'il préfère :

« À l'Athlétique, il s'agissait plutôt d'une sorte d'obligation, de s'entraîner correctement et de jouer dur, alors qu'aux Tortues de Damas, c'était beaucoup plus de joie, de plaisir et on pouvait courir librement ici et là, alors qu'à l'Athlétique, on devait jouer à un poste et y rester,

et écouter ce que disait l'entraîneur. Mais aux Tortues de Damas, c'était plus familial. Ici, quelques amis viennent simplement s'amuser et parler beaucoup ensemble » (Saman, réfugié, Tortues de Damas).

Même s'il dit « aimer les deux », il préfère la « liberté de courir », et la « joie » qu'il ressent avec les *Tortues de Damas* au fait de « rester dans une position fixe » dans une équipe plus sérieuse et compétitive. Nous avons en effet pu observer lors d'un match d'entraînement cette mise à distance des contraintes tactiques relatives aux postes.

Des courses libres et intermittentes

Entraînement des Tortues de Damas, Notes de Terrain, 30/04/2022

Saman commence en souriant, en réalisant des passes simples en trottinant, pour organiser le jeu de l'équipe, depuis l'arrière du terrain. Puis au fur et à mesure des ratés ou des buts encaissés par son équipe, on le sent davantage frustré et son visage se tend. Il commence à réaliser quelques longues courses balle au pied qu'il ponctue par une frappe au but où une passe précise qui permet à ses coéquipiers de marquer. Il s'engage davantage dans les duels avec les joueurs d'un bon niveau. En fin de match, il alterne entre les moments où il réalise des courses rapides, offensives ou défensives, et d'autres dans lesquels il se replace en marchant, visiblement lassé des erreurs de son coéquipier.

En tentant de reprendre le « contrôle de son environnement » (Smith et collab., 2023) pour s'engager dans des expériences positives de bien-être, Saman remet ici en question la vision selon laquelle les activités sportives ne constitueraient qu'un moyen pour lui de s'intégrer professionnellement en Allemagne. En privilégiant une approche plus sensible, centrée sur le rapport aux éléments naturels comme l'air, il fait valoir ici symboliquement une autre vision de la catégorie de réfugiés, dont il représente pourtant une « figure » importante. Sa volonté de retrouver un engagement sportif lui rappelant sa jeunesse en Afghanistan dans laquelle il se sent libre et dans laquelle il a pris du plaisir montre symboliquement qu'il n'est pas simplement l'une des victimes passives de circonstances difficiles, mais un individu avec des goûts, des intérêts, des passions et des aspirations personnelles qui vont au-delà de sa situation de réfugié. Cette expression d'identité personnelle dans le sport constitue bien une « politisation des pratiques quotidiennes » (De Certeau, 1990) puisqu'elle remet en cause la catégorie de réfugié et sa définition institutionnelle. En effet, Saman adhère plutôt à la conception du sport telle qu'elle est proposée par les pratiquants historiques des *Tortues de Damas*, plutôt que celle du

projet réservé aux jeunes réfugiés mettant davantage l'accent sur l'intégration et l'assimilation culturelle. On peut penser que cette appropriation personnelle des activités sportives de l'association contribue à changer sa perception comme réfugié en les présentant de manière plus sensible et humaine. C'est en effet en ce sens qu'il est par exemple décrit par des participants allemands, français ou belges de l'association comme « plus ouvert » et susceptible de devenir un de leurs amis.

D'une manière générale, nous avons détaillé dans cette première sous-partie un type d'expérience sportive dans lequel s'engagent des réfugiés statutaires souvent qualifiés de manière informelle de « modèles », car ils démontrent leur conformation aux attentes d'intégrations placées en eux, par le bénévolat, les études ou le travail. Ces attentes les touchent particulièrement et ils s'efforcent dans leur vie quotidienne, y compris sportive, d'y répondre continuellement. Ils sont alors souvent associés par les responsables à la réussite des programmes d'intégration de leurs associations. Ces réfugiés sont également souvent issus de parcours migratoires dans lesquels les moments difficiles ont succédé à des périodes joyeuses ou de bonheur dans leur enfance ou leur pays d'origine, sur lesquelles ils s'attardent longuement dans les entretiens. Ces origines, souvent relativement favorisées, constituent à la fois une ressource pour répondre aux injonctions placées en eux, mais également un idéal auquel ils essaient de se référer pour retrouver des sensations associées à des pratiques sportives, des situations amicales ou familiales. Ce type de transfert a également été observé auprès d'individus confrontés à d'autres formes de vulnérabilités et d'autres catégories institutionnelles comme les chômeurs ayant subi un déclassement, et pour qui le passé continue d'être mobilisé comme une ressource distinctive, mais aussi comme une ressource sensible autorisant un retour à un soi plus confortable (Le Yondre et Javerlhac, 2010).

Dans une perspective éliásienne, on peut dire que cette soumission aux injonctions à l'intégration, du fait qu'elle est soutenue par l'adhésion aux normes et valeurs du groupe peut être source de reconnaissance et d'estime de soi pour l'individu nourrissant un idéal du moi convergent avec l'idéal du nous soutenu par le groupe dominant (Elias & Scotson, 1997). Mais Elias montre aussi que ces deux idéaux peuvent entrer en conflit et que les désirs d'émancipation et de singularisation que nourrit l'individu par rapport aux normes et valeurs du groupe prennent parfois le pas sur son désir d'intégration. On retrouve alors ici à l'échelle des individus une tension inconsciente correspondant à la ligne d'opposition principale des philosophies politique que l'on a mise en évidence précédemment, au niveau des associations

à l'échelle européenne. En effet, celle-ci porte principalement sur la dissonance entre la dimension sensible des plaisirs sportifs, et les marques d'effort pour s'assimiler culturellement et s'intégrer professionnellement. Ces deux types d'engagement coexistent alors en permanence au niveau des individus prenant la forme de « textes publics » largement partagés et souvent même médiatisés à plus large échelle pour vanter les mérites de l'intégration par le sport, et de « textes cachés », qui correspondent à discours critiques réservés à des cercles de confiance et qui rompent l'apparent consensus et ordre social (Scott, 1990). La spécificité de notre analyse réside dans le fait que ces discours ne sont pas uniquement langagiers, mais davantage corporels et sensibles. La conformation aux attentes est également une soumission des corps (Foucault, 1975) dans laquelle ces réfugiés démontrent sur le terrain sportif une forme de fiabilité, de sérieux, de respect ou d'effort. De même, les pratiques corporelles sportives en apparence les plus anodines comportent une véritable dimension politique lorsque les réfugiés en font un moyen de s'écarter des attentes et des catégorisations dominantes à leur égard. Ces derniers ne sont alors pas directement critiques des situations et normes d'intégration, mais s'inscrivent plutôt dans une perspective qui cherche à s'en écarter temporairement. La récurrence de ce type d'engagements sportifs nous indique qu'ils constituent une véritable manière alternative de se considérer comme réfugié dans la pratique du sport. Ces données confirment les résultats de recherches récentes selon lesquelles le sport, et notamment le football, sont souvent une occasion de reconfigurer l'identité et l'appartenance au-delà de l'étiquette de réfugié, en dehors des attentes institutionnelles et gouvernementales (Nunn et collab., 2022).

B. Contester les assignations et l'exclusion

La sous-partie précédente montre que les migrants faisaient du sport un moyen d'affirmer une identité alternative plutôt de manière cachée, en montrant publiquement leur adhésion et leur conformation aux attentes d'intégration qui affectent particulièrement les réfugiés statutaires. La présente partie décrit l'affirmation d'une identité subalterne comme modalité beaucoup plus directe de l'engagement sportif, à tel point qu'elle est parfois perçue comme une forme de déviance (Becker, 1985) par les membres des associations. Même si la contestation est ici bien plus visible et explicite, les engagements sportifs décrivent toutefois aussi des moments où les migrants tentent de se conformer aux normes dominantes, confirmant le caractère toujours ambigu des émotions des migrants (Boccagni et Baldassar, 2015). De plus, les réfugiés expriment dans la partie précédente des identités alternatives à partir de sensations sportives qui leur permettent de retrouver des passions, des souvenirs, des liens avec leurs pays d'origine ou une période plus plaisante de leur vie. Dans ce premier cas, le présent et le futur

sont tellement pris par les idées et perspectives de l'intégration que le fait de retrouver une liaison avec leurs passions sportives leur permet d'exprimer une identité plus personnelle et une forme de liberté. Dans cette partie, nous décrivons plutôt les expériences sportives de migrants de plusieurs statuts, sans-papiers ou réfugiés, qui vivent plus difficilement leur situation présente et pour qui le futur est encore relativement incertain. Leurs engagements sportifs sont marqués par des situations dans lesquelles ils contestent l'accueil qui leur a été fait en Europe, alors qu'ils tentent également de faire reconnaître leurs dispositions à s'intégrer. D'un point de vue théorique, on peut considérer que ces expériences sportives visent à s'extraire d'une situation vécue comme une « double absence » (Sayad, 1999). En décrivant l'expérience des immigrés algériens arrivés en France au milieu du 20^e siècle, Sayad dévoile en effet une contradiction fondamentale entre l'absence de sa famille, de son pays et de sa culture, associée à une forme de culpabilité et de trahison, et une absence tout aussi forte dans le pays d'arrivée, du fait de l'exclusion, ou d'être traité comme une simple force de travail. Les migrants sportifs sur lesquels nous nous attardons ici, ayant quitté leur pays d'origine pour diverses raisons politiques et économiques, expriment également un sentiment de déracinement, de perte d'identité culturelle et de rupture avec leur passé. Ils témoignent également systématiquement d'une forme d'absence du pays d'accueil, de par un sentiment d'exclusion, de marginalisation, ou de discrimination dans les sociétés françaises ou allemandes. Ces derniers nous font en effet fréquemment part de leur vécu du racisme, de leurs difficultés d'accès à l'emploi ou de leur déclassement social, ainsi que de leur relatif isolement des populations locales, qu'ils regrettent. Malgré leur présence physique en France ou en Allemagne, ils se caractérisent souvent par leur qualité d'« étranger » au sens de Simmel décrivant celui qui est à la fois dans et hors du groupe, qui y est présent, mais n'en fait pas vraiment partie (Simmel, 1908). Leurs engagements sportifs sont alors marqués par la recherche d'une « double appartenance et cette double loyauté » : l'une au pays d'origine, à la famille, et l'autre, au pays d'accueil, aux pairs de ce pays d'adoption (Platteau, 2014). Pour certains réfugiés, le décalage culturel entre les deux pays est tel qu'ils font ouvertement valoir leur désaccord avec les normes de comportement qui leur sont imposées au cours de leurs activités sportives. Pour d'autres, qui font encore davantage l'expérience du rejet et de l'exclusion, la participation sportive constitue à la fois un moyen de démontrer leur bonne volonté de s'intégrer et de rencontrer la population locale, mais aussi de retrouver des personnes issues de leurs pays d'origine. Ces différentes attaches émotionnelles prennent également un sens différent quand il s'agit de sans-papiers, dont la présence sur le territoire est politiquement indésirable. Pour cette population, la participation sociale par le sport ne constitue par exemple non pas une conformation aux injonctions à l'intégration, mais

peut davantage se comprendre comme un moyen de combattre l'invisibilité et l'exclusion, ce qui constitue en soi une revendication politique. La tension est finalement permanente au sein du profil que nous proposons ici entre la volonté de faire reconnaître par le sport une pleine appartenance au pays d'accueil, et la critique, le conflit ou la distance culturelle. Les pratiques proposées par les associations peuvent être l'objet de critiques acerbes de la part des migrants, témoignant d'une forme de mal-être plus large, ou être au contraire associées positivement à un moyen de renforcer leur affiliation sociale (Castel, 1995) et leur identité dans un contexte dans lequel ils se perçoivent comme exclus et indésirables (Agier, 2008).

a. Contester la dissolution de son identité dans l'intégration

Dans un premier temps, nous décrivons un type d'expérience sportive marquée par l'expression publique et manifeste de désaccords avec les normes culturelles sportives en vigueur, notamment liées à l'autorité. Cette contestation dans le cadre du sport interroge d'autant plus que ces participants tentent par ailleurs de se rapprocher des pratiques culturelles du pays d'accueil. Cette tension s'observe dans notre échantillon principalement auprès de réfugiés évoluant dans les équipes de l'*Athlétique Alstingen*. Ils se retrouvent alors plongés dans le monde sportif compétitif allemand, dont l'engagement des clubs est marqué par des stratégies d'acculturation visant à faire correspondre la performance des réfugiés au niveau du club (Stura, 2019). Le président de l'*Athlétique Alstingen*, exprime en effet, contrairement aux *Tortues de Damas*, la volonté de « se concentrer sur le football » pour « rester dans la ligue et jouer du bon football », ce qui implique de faire la meilleure équipe », de la « discipline », ou de « beaucoup parler aux joueurs réfugiés pour qu'ils se sentent à leur place » (Oliver, président de l'*Athlétique Alstingen*). Nous observons pourtant plusieurs refus directs de participants réfugiés de se plier à une autorité qu'ils considèrent comme arbitraire et infantilissante, ainsi que plus généralement de nombreuses incompréhensions, et décalages culturels avec leurs encadrants, les joueurs allemands de l'équipe ou les joueurs adverses qui entraînent des situations de conflit. Malgré tout, ces échanges constituent également une occasion pour ces réfugiés de sortir de l'exclusion et de revendiquer un rapport plus égalitaire avec les membres de la population allemande qu'ils fréquentent.

Le cas d'Oktay est probablement le plus représentatif de cette « double absence » (Sayad, 1999), qu'il tente de transformer en double appartenance (Platteau, 2014), non sans conflits internes, avec des encadrants du club, et en particulier son entraîneur Mario. Ces moments de tension que nous avons observés sont d'autant plus paradoxaux qu'Oktay est décrit

par son ami et encadrant sportif Chems comme particulièrement accessible et ouvert à la critique dans le cadre sportif : « Oktay, je peux lui dire, la porte est ouverte tous les jours » (Chems, entraîneur-joueur à l'Athlétique Altsingen). Oktay vit pourtant particulièrement mal le rapport d'autorité hiérarchique avec son entraîneur principal qu'il assimile à une infantilisation :

« Mario est un problème. Il ne sait pas comment s'y prendre avec les gens. Après le match, il nous a parlé pendant une demi-heure. Mais tu agis simplement avec des gens comme toi, nous ne sommes pas des enfants (...) Quand il dit 'Quand je dis quelque chose, tu ne dis rien', chez nous, en tant qu'Arabes tu ne peux pas me dire que je ne peux pas parler. Tu peux me dire 'Quand j'ai fini de parler, tu peux parler'. Tu n'es pas un enfant, tu es un homme. C'est très mauvais pour nous. Je comprends tout à fait qu'il ait quelque chose à me dire mais si je veux dire quelque chose aussi, il ne doit pas me dire 'tu ne dois pas répondre à ce que je te dis' » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen).

S'il admet que l'entraîneur Mario a aussi eu des problèmes avec les « allemands de l'équipe », Oktay explique cependant son désaccord principalement par ce qu'il perçoit comme un décalage culturel en se décrivant « en tant qu'Arabe » pour opposer les habitudes de dialogue entre les deux cultures. Il estime ici ne pas avoir un droit à la parole qu'il avait l'habitude de posséder dans son pays « en tant qu'homme ». Cette infantilisation constitue pour lui un retour imposé et désagréable à une condition d'enfant. Oktay nous raconte par ailleurs son enfance en Syrie où « son grand frère a joué en première division » et lui « a appris » le football qu'il a ensuite pratiqué avec l'équipe d'une mosquée « contre les plus âgés qui étaient à l'université ou au lycée ». Il nous déclare alors en riant : « Ça m'amusait. Il se pourrait que cela m'ait procuré plus de plaisir que maintenant » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen). Ce souvenir évoque plutôt des sentiments de nostalgie « douce-amère » et de perte pour Oktay qui a le mal du pays suite à son parcours de migration forcée (Wise et Chapman, 2005). La référence à son pays tient également au fait qu'il juge « complètement différente » et indépassable l'éducation entre sa culture d'origine et la culture allemande :

« Et pour ton avenir, tu veux rester en Allemagne ? »

Non, non, non.

Qu'est-ce que tu veux faire ?

Tout simplement ne pas rester ici. Je crois que je ne peux pas rester ici. Oui, ça me plaît, tout se passe bien. Mais si je veux fonder une famille... je ne peux pas fonder ma famille ici.

Mais où ?

Ça, je ne sais pas encore

En Europe ?

Non, pas en Europe.

Est-ce que tu aimerais retourner...

Oui, en tout cas avec ma famille. Ou alors je fais venir ma famille en Turquie parce qu'ils veulent rester dans un pays arabe.

Mais pourquoi ne pas rester en Allemagne ?

Donc, la culture, la liberté, etc. Je ne suis pas contre la liberté. Mais si tu as plus de liberté que nécessaire, tu as des problèmes.

Pourquoi ?

Pourquoi (rires). Vous ne le comprendrez jamais, je crois (rires). Je vais te dire un truc. Quand les enfants ont trop de liberté, ils deviennent irrespectueux. Quand je vois dans la rue comment les enfants s'insultent simplement les uns les autres, comment ils vendent simplement de la drogue...je ne veux pas que mes enfants grandissent ici.

Parce que c'est trop de liberté pour les enfants ?

Je suis contre le fait de frapper gratuitement un enfant, mais parfois tu dois frapper ton enfant. Enfin non, ce n'est pas vrai, mon père ne m'a jamais frappé. Mon père ne m'a frappé qu'une seule fois. Parce que j'avais fait un abus. Je suis contre les coups, mais parfois tu dois le faire. Alors quand mon père m'avait frappé à l'époque, je ne comprenais pas pourquoi. Mais maintenant, je sais pourquoi. Parce que j'ai vu comment les enfants se comportent ici, même avec leurs parents » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen).

Le fait qu'il déclare « *vous ne le comprendrez jamais* » est révélateur à d'une position d'enquêteur dans laquelle, malgré notre statut de français également étranger en Allemagne, nous ne bénéficions que d'une « *extériorité statutaire* » limitée vis-à-vis des relations entre les Allemands et nos enquêtés (Duneier, 2006). Les propos d'Oktay révèlent ici que, malgré les très bons rapports que nous avons entretenus pendant les phases d'enquête, ce dernier demeure conscient des différences entre sa propre culture « *arabe* », et la « *liberté* » qu'il estime trop importante en Allemagne et plus largement en Europe, à laquelle il nous assimile. Les analyses anthropologiques et psychologiques montrent en effet que l'éducation de l'enfant dans les sociétés du Proche-Orient comme la Syrie s'effectue sur un mode assez répressif, marquée par l'autorité du groupe familial et social (Aouattah, 2010). L'enfant y est subordonné à l'autorité de tous les adultes, même extérieurs à la famille, car l'éducation est considérée comme l'affaire du groupe social. Un adulte appartenant à la sphère familiale ou à la sociabilité élargie comme le voisinage peut par exemple reprendre l'enfant sur un acte considéré comme un « *abus* » d'après le propos d'Oktay. L'adulte tient alors un rôle d'éducateur pour l'enfant qui lui doit en retour l'obéissance. Contrairement à ce qu'il décrit en Allemagne, l'enfant demeure sous

surveillance, y compris à l'extérieur de la maison. Les personnes associées à cette éducation se doivent également d'être vigilantes quant aux débordements comme « *frapper gratuitement un enfant* ». Cette situation s'oppose à la bascule observée à partir des années 1970 dans les sociétés européennes liée au passage d'un enfant « quantité négligeable » à un « enfant roi » (Prost, 1992). Cette différence culturelle nous permet de mieux comprendre la colère qu'exprime Oktay dans les rapports conflictuels avec son entraîneur. S'il estime que le fait de réduire la liberté des enfants est nécessaire, il ne supporte pas en tant qu' « *adulte* » le rapport d'autorité et d'ordre souvent caractéristique de la relation « entraîneur entraîné » dans le sport de compétition (Essadek, 2015). Nous l'avons par exemple observé suite à une situation anodine au début d'un entraînement.

Une remarque mal perçue

Entraînement de l'*Athlétique Alstingen*, Notes de Terrain, 20/04/2022

Alors que je me prépare dans le vestiaire avec Oktay, Salif et Zineb, Oliver vient nous voir et nous dit : « les gars, l'entraîneur vous attend pour commencer ». Je rejoins rapidement Mario sur le terrain qui me fait remarquer mon retard. Oktay arrive quelques instants après et reçoit une remarque du même ordre de Mario qu'il ne semble pas apprécier : « Puisque c'est comme ça je ne m'entraîne pas ! » dit-il d'une voix forte, l'air énervé après quelques échanges. Il continue de discuter quelques minutes avec Mario l'air agacé, puis va finalement s'asseoir sur un banc, à côté de Salim qui assiste à l'entraînement. D'autres joueurs comme son ami Kurdo, essaient de le convaincre de le faire revenir, mais il ne s'entraînera pas. Mario, qui semble affecté par cet échange, revient et débute la séance tant bien que mal, alors qu'Oliver échange avec Odey et Salim sur le banc pendant de longues minutes en parallèle de l'entraînement.

Cet extrait illustre la difficulté d'Oktay à vivre les situations de rapport d'autorité avec son entraîneur Oktay, dans lesquelles il a régulièrement le sentiment d'être traité comme un « enfant ». Ce traitement lui apparaît d'autant plus insupportable que dans son esprit, seuls les enfants reçoivent l'autorité d'un adulte sans droit de réponse. Cette infantilisation dont il estime faire l'objet fait également écho à un parcours migratoire durant lequel les demandeurs d'asile et les réfugiés sont souvent infantilisés, ce qui est associé à une altération des capacités de décision, d'autonomie, et une dissolution de l'identité (Kobelinsky, 2012).

Oktay exprime en effet au cours de l'entretien sa volonté de ne pas être réduit aux stéréotypes associés à sa condition de réfugiés (Mahmud, 2021) en déclarant que le fait de ne pas « *avoir eu besoin d'aide* » à son arrivée en Allemagne. Celle dont il a malgré tout bénéficié n'est pas due à un « *problème pour l'argent* », mais plutôt à un « *besoin d'avoir plusieurs chances d'avoir quelque chose à faire* ». Ce besoin d'opportunités se comprend au regard de son parcours migratoire. Après avoir grandi dans une ville à côté de Damas, il a dû quitter la Syrie, à l'âge de 17 ans, après que des « *soldats aient simplement bombardé la ville (...) des choses contre lesquelles nous ne pouvons rien faire* ». Il a alors fui en Arabie Saoudite « *fin 2012 et en octobre et novembre, avec toute la famille* », pays dans lequel il a passé « *deux ans et demi* » et où il a pu étudier en « *seconde et première* ». Il nous raconte qu'ensuite, étant seulement en possession d'un « *visa visiteur* », il ne « *pouvait pas étudier à l'université et ne pouvait pas travailler* ». Son départ pour l'Allemagne répond alors à un « *besoin de plus de chances* » après avoir terminé son lycée :

« *Je voulais plus d'opportunités. En fait, je voulais étudier à l'université ou trouver un emploi. C'est pourquoi j'ai parlé à mon père. Au début, il m'a dit : 'tu restes avec nous, tu ne pars pas'. Mais une fois, il m'a dit : 'alors quoi ? Tu restes à la maison, pourquoi ? Tu restes simplement assis à la maison, tu ne fais rien. Tu es déprimé, tu n'as plus envie de vivre. Je te laisse aller en Allemagne.'* » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen).

Oktay raconte en effet avoir « *toujours entendu qu'il y avait plus de chances en Allemagne* » par « *des cousins qui vivaient ici même avant la guerre* ». Il décrit un parcours migratoire « *pas aussi long que les gens l'ont dit* », car « *beaucoup de réfugiés pouvaient maintenant venir en Europe alors que les frontières étaient toutes ouvertes* » au moment de son arrivée en septembre 2015 après l'« *été de l'accueil* » en Allemagne (Karakayali & Steinhilper, 2019). S'il se défend d'être considéré comme un réfugié « *qui a besoin d'aide* », il décrit toutefois un parcours d'intégration « *pas si simple en Allemagne* ». Il n'a en effet « *pas pu avoir le bac car il devait retourner trois ans au lycée* » et, après différents petits boulots, fait une « *formation directement* » comme programmeur informatique pour « *programmer ce qu'il ne comprend pas* » (*rires*) (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen). Il décrit souvent sur le ton de l'humour les situations d'incompréhension ou de décalage culturel vécues. Il tourne par exemple en dérision le fait d'avoir souvent été regardé comme un réfugié à son arrivée en Allemagne :

« *Quand on était dans la rue et qu'on parlait arabe au début, ils nous regardaient ... Tout le monde nous regardait 'Pourquoi vous parlez arabe ?', 'Parce que je ne parle pas allemand !'. Au début, c'était un peu comme ça... je ne comprenais pas pourquoi les gens regardaient comme ça* » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen).

Ce sentiment d'être traité différemment concerne également la pratique du football pendant sa demande d'asile, lorsqu'après avoir rejoint l'*Athlétique Alstingen* avec des amis, il ne pouvait pas obtenir la « *bonne licence pour le football* », mais pouvait malgré tout jouer avec « *un papier uniquement pour les réfugiés qui n'ont pas de permis de séjour avec lequel tu dois montrer à chaque match que tu es simplement... un réfugié* » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen).

Si ces premières expériences sportives et en Allemagne sont marquées par ce sentiment d'exclusion, son récit témoigne en revanche d'une pratique sportive lui ayant servi de véritable support d'intégration : « *au début, c'était bien. Tu ne connais personne, tu rencontres de nouvelles personnes (...) et nous ne savions pas non plus parler allemand. Mais si tu utilises toujours cette langue, elle reste dans ta tête et tu ne l'oublies pas. C'est pourquoi cela m'a aussi aidé de parler ici avec l'équipe* » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen). Cette intégration est d'autant mieux acceptée chez lui qu'elle évoque surtout son amitié pour Chems, qu'il vit sur un mode plus égalitaire et réciproque.

Arrivé en Allemagne en 1982 de parents *travailleurs invités* (« *Gastarbeiter* ») en provenance de Syrie, Chems occupe une figure paternelle pour de nombreux réfugiés syriens de l'*Athlétique Alstingen*, et s'est particulièrement rapproché de certains d'entre eux comme Oktay. Après des études d'ingénieur, il est « *maintenant constructeur, entrepreneur et manager de projets en Espagne* » (Chems, entraîneur-joueur à l'*Athlétique Alstingen*) et également connu au niveau local comme DJ et organisateur de soirées de musique électronique très prisées par la population d'*Alstingen*. Ce niveau de prestige lui confère une influence d'autant plus importante (Elias, 1990) que les réfugiés syriens s'identifient à lui, partagent sa langue et sa double culture. Ils vivent les interactions avec lui non pas non pas comme une relation de subordination à une culture différente de la leur, mais comme un échange où chacun se comprend et peut apporter à l'autre. Oktay raconte par exemple en riant que Chems « *parlait l'arabe comme il parlait l'allemand au début, c'est-à-dire très mal* », et déclare « *nous lui avons appris l'arabe* » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen). C'est pourtant Chems qui exerce l'influence la plus déterminante sur les joueurs réfugiés de l'*Athlétique Alstingen* lorsqu'il

devient à partir de 2017 entraîneur de la deuxième, puis de la première équipe. Ses intentions et ses priorités pour les joueurs réfugiés de l'équipe sont alors très claires :

« Au début, mon objectif était d'abord qu'ils jouent au football. Tu le vois, mettre l'accent sur les passes, sur la circulation du ballon, sur les mouvements sans ballon (...) Ensuite, je dois veiller à ce qu'ils soient intégrés dans la société. C'est-à-dire qu'ils s'installent en Allemagne, qu'ils aient des amis allemands. C'était difficile, vraiment difficile. Ça n'a pas été aussi simple que ça. Au début, il fallait trouver un appartement, une place d'apprentissage, un travail, des papiers. C'était le plus facile finalement. Parce que c'est là qu'intervient ce que j'appelle l'étape deux de l'intégration. Il faut suivre un chemin vers l'intégration, c'est-à-dire que par exemple qu'Oktay ait aussi un ami Paul, et pas seulement Ahmed et Habibi - et c'est ce saut qu'est l'intégration. Je voulais continuer, mais je n'avais plus la force » (Chems, entraîneur-joueur à l'Athlétique Altsingen).

L'évolution de ces objectifs nous intéresse ici parce qu'elle ne se fait pas sous l'influence d'une contrainte institutionnelle liée à l'accueil ou l'intégration, mais en interaction avec les réfugiés eux-mêmes. Oktay décrit par exemple la « *difficulté de trouver un appartement* » suite à son arrivée à Alstingen, qui lui « *a été trouvé* » par Chems qui « *connaît des gens, comme il travaille aussi comme architecte* ». S'il souligne ce soutien dont il a finalement bénéficié, il tient à préciser que Chems l'a aidé uniquement parce qu'ils étaient « *au début juste des amis normaux* ». Oktay indique également que lui et les autres réfugiés syriens avec qui il habitait dans un foyer d'accueil « *n'avaient pas beaucoup de contacts en dehors parce qu'ils ne connaissaient pas la langue* ». L'amitié avec Chems lui permet de se familiariser avec plusieurs aspects de la culture allemande en limitant le sentiment de délaisser sa culture d'origine. On remarque en effet que les suggestions et invitations de Chems ne sont pas vécues comme une imposition culturelle, mais plutôt comme un enrichissement. Après avoir « *appris à se connaître un peu plus* », être « *sortis plusieurs fois* » pour « *faire des barbecues et manger ensemble* » ou « *courir sur les bords du fleuve* », Chems lui a permis de « *travailler avec lui sur le chantier* » et aussi de « *travailler avec lui dans des soirées* » :

« Quand j'ai commencé à parler un peu plus allemand et que mon anglais s'est amélioré, Chems nous a invités à une fête, une soirée electro (rires). La première fois était géniale, c'était ma première fête (rires). (...) L'endroit était aussi cool. Les gens étaient très cool aussi. Ils étaient très gentils. Nous avons aussi rencontré des amis de Chems qui ne sont pas dans l'équipe et ils étaient très sympathiques. Et nous pouvions aussi parler en anglais, ils n'avaient aucun

problème. Et ils m'ont aussi aidé. Et avec le temps, je ne sais pas comment j'ai travaillé avec lui à la fête (rires) » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen).

La participation à cette fête pour laquelle il « *n'organise pas vraiment mais aide régulièrement* » revêt une importance particulière dans son processus de création de liens affectifs avec le pays d'accueil et la culture européenne. Après que Chems lui ait « *appris comment ça marche pour mixer la musique* », il dit désormais le « *faire pour s'amuser* », car « *il faut commencer plus tôt pour devenir ainsi professionnel* » :

« Tu dois écouter une centaine de chansons pour pouvoir jouer une chanson, celle qui te plaît. Oui, bon, je joue de la musique de temps en temps, mais seulement à la maison (...) Et peut-être qu'un jour je les mettrai comme ça dans des soirées. On verra comment ça se passe » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen).

La musique constitue un mode d'identification et de liberté important dans la vie d'Oktay en Allemagne, qui est par ailleurs marquée par l'absence de choix sur son avenir professionnel et un sentiment d'exclusion voire de discrimination. La musique lui permet de profiter de moments de liberté et d'individualité dans le contexte d'une vie qui, par ailleurs, est souvent marquée par l'impuissance. Il ne s'agit pourtant pas d'événements musicaux « communautaires » permettant de conserver un lien avec le pays d'origine (Lewis, 2014), mais plutôt de fêtes « électro » qu'il découvre à son arrivée en Allemagne et qu'il s'approprie progressivement. D'autant plus que ces fêtes organisées à intervalle régulier sont très prisées et connues de tous les jeunes d'Alstingen, cette participation participe à définir chez lui une nouvelle identité de réfugié, interagissant de manière plus égalitaire et positive avec la population locale. Oktay nous a invité à y participer lors de nos deux phases d'enquêtes, se comportant à notre égard en tant que « local » nous faisant découvrir ce qu'il a pensé susceptible de nous intéresser. Par exemple, lors de notre retour en Allemagne, alors que nous nous revoions pour la première fois : « *Oktay me salue avec enthousiasme et me demande ce que je viens faire ici. Nous échangeons rapidement et il me propose directement d'aller à une soirée qu'il aide à organiser le samedi soir* » (Notes de terrain, le 14/04/2022). Nous nous sommes alors rendu à deux reprises à ces événements musicaux. À chaque fois, le comportement d'Oktay diffère considérablement de celui de Salim, que nous avons décrit plus haut comme benévole à l'entrée se tenant plutôt à l'écart de l'événement festif en lui-même :

Une aisance et un plaisir communicatif

Soirée électro à Altsingen, Notes de Terrain, 18/04/2022

Oktay, l'air affairé nous confie devoir « courir partout », et effectue de nombreux allers-retours. Il prend tout de même le temps de rester sur la scène avec les DJ avec qui il échange en riant. Verre à la main, il danse énergiquement, tout sourire, entraînant avec lui les participants qu'il surplombe, face à la scène. Il descend régulièrement pour échanger avec plusieurs d'entre eux, et d'autres membres de l'organisation, puis revient voir Chems et lui adresse une tape amicale sur l'épaule. Lorsque deux individus montent sur la barrière, une autre personne de l'organisation les fait descendre. Oktay se rapproche d'eux pour leur parler et leur tape dans la main en riant.

Ces événements musicaux sont l'occasion pour Oktay de s'engager en tant qu'initié dans un monde dans lequel les réfugiés sont habituellement absents, et qu'ils vivent le plus souvent en tant qu'étrangers. En effet, Oktay dit avoir découvert « *pour la première fois* » ce genre d'événements musicaux en Allemagne, qu'il n'aurait jamais imaginé connaître sans la présence centrale de Chems. Il s'y trouve néanmoins particulièrement à son aise dans son rôle d'organisateur lui permettant de bénéficier de moments de communication par la danse, ou la parole avec des participants allemands. Ces fêtes constituent un moyen pour lui non seulement de profiter de moments de liberté et de plaisir dans le contexte d'une arrivée en Allemagne qui, par ailleurs, est souvent marquée par l'impuissance, mais aussi de négocier son identité. Même si elles sont de nature éphémère et spontanée, il exprime, par la musique et la danse, une identité de réfugié dans laquelle il contribue lui-même à donner un accès au plaisir aux participants allemands, renversant symboliquement sa présence au sein de la société allemande. Même s'il fait état de difficultés à poursuivre ses études, trouver une profession ou un club de sport qui lui correspond, ces moments suspendent le cours de son existence en Allemagne en lui permettant d'accéder temporairement à une identité plus légère, festive, et vécue sur un mode égalitaire. Par ailleurs, nous avons également souvent observé sur les terrains sportifs son goût pour la « *rencontre de nouvelles personnes* » (Oktay, réfugié, Athlétique Alstingen). Il se rapproche en effet souvent davantage des joueurs allemands de l'équipe que des autres réfugiés. Il nous confie par exemple boire des bières « *de temps en temps* », ce qui est le cas de « *très peu musulmans et de joueurs du club* » (Oliver, président de l'Athlétique Alstingen). Nous l'avons par exemple vu distribuer dans le vestiaire des bières amenées par un nouveau joueur allemand de l'équipe (Notes de terrain, le 02/09/2021). Nous avons également remarqué qu'il

secouait la tête en souriant, l'air amusé par une blague grivoise de Chems, se frottant à Marcel lors d'un entraînement (Notes de terrain, le 20/04/2022). Nous avons également souvent observé Oktay rire et échanger, y compris avec des adversaires lors des matchs.

Un rapport différent aux adversaires

Match à l'extérieur de l'Athlétique Altsingen, Notes de Terrain, 24/08/2022

Lors du début de la deuxième mi-temps, on observe que les joueurs de l'Athlétique provoquent de nombreuses fautes. Bob semble particulièrement énervé et Mario lui demande de se calmer. Ousmane effectue de nombreux tacles par l'arrière qui entraînent des réactions d'abord surprises, puis véhémentes, de la part des joueurs de l'équipe adverse. Alors que les joueurs de l'Athlétique réclament très souvent des fautes auprès de l'arbitre, on entend les supporters de l'équipe adverse les qualifier d'« acteurs », et acclamer leurs joueurs lorsqu'ils réussissent un tacle appuyé. On constate de nombreux désaccords lors des contacts. Mounir et un joueur adverse sont en discussion : « Tu es d'accord pour dire qu'il y a faute quand même ? » lui demande le défenseur adverse. « Non pour moi il n'y a pas faute » lui répond Mounir. Le joueur adverse semble à la fois surpris et agacé et va se replacer. Lors de sa sortie, Mansour lui crie, l'air provocateur, en arabe : « Yallah » puis en allemand : « va dehors, sors ». Pendant ce temps, Oktay échange sur les phases arrêtées avec certains joueurs adverses en souriant. Sur un coup franc il demande au capitaine : « tout est okay ? » Puis ils se sourient en se tapant dans la main.

Le comportement d'Oktay vis-à-vis de ses adversaires sportifs se différencie clairement de celui de la plupart des autres joueurs de l'*Athlétique Altsingen*. Selon lui, ceux qui adoptent un comportement « *agressifs* » le font parce qu'ils « *n'ont tout simplement pas compris comment les gens vivent ici* » (Oktay, réfugié, Athlétique Altsingen). À l'opposé, les exemples précédents montrent qu'Oktay se rapproche des habitudes culturelles allemandes dans le domaine des loisirs. Les positions qu'il défend sur l'éducation des enfants peuvent être vues comme une tentative de garder une part active chez lui de son pays d'origine pour ne pas tomber dans une culpabilité trop importante liée à l'abandon (Baldassar, 2011). Il défend en effet le fait que « *le sport l'aide simplement à penser à nouveau normalement* ». Ce retour à la normalité désigne en fait chez lui un moyen de concilier une intégration en Allemagne qu'il perçoit comme nécessaire, et la possibilité de dialoguer avec de nouvelles personnes continuellement, sur un pied d'égalité. Néanmoins, le rapport à l'autorité avec son entraîneur donne fréquemment lieu à des incompréhensions culturelles, qui en s'agréant deviennent susceptibles de véhiculer

une vision stéréotypée des réfugiés. Nous assistons à la discussion entre Mario, l'entraîneur du *FC Altsingen* et Oliver, le président du club, suite au refus d'Oktay de s'entraîner.

Une vision stéréotypée

Entraînement de l'*Athlétique Alstingen*, Notes de Terrain, 20/04/2022

Mario et Oliver discutent de l'incident après l'entraînement. Oliver raconte sa discussion avec Oktay sur le banc et tente d'arrondir les angles alors que Mario défend son point de vue. Selon Oliver, Oktay est resté non pas « par provocation », mais pour montrer qu'il « faisait partie » de l'équipe. Mario dit l'avoir vécu comme une « provocation » et regrette sa réaction pour « une brouille comme ça ». Il dit : « il est le premier à s'amuser et quand je fais une blague, il réagit comme cela ». Oliver répond : « C'est un problème chez eux. De vouloir donner des coups, mais ne rien pouvoir encaisser », ce à quoi acquiesce Mario en disant qu'Oktay était « trop fier pour venir lui parler ». Les deux préfèrent ensuite en rire en « imaginant avec une équipe allemande » de laquelle « il se serait fait virer s'il n'assistait pas à l'entraînement ».

Je repars ensuite du terrain de sport avec Mario qui me dit en chemin : « je ne comprends pas cette mentalité (...) Mais ils ont tous déjà réagi comme ça, cette année ou l'année dernière, presque tous les Arabes. Je suis trop européen, tu vois, je ne suis pas un Arabe. Nous sommes là pour nous amuser, mais ensuite il faut faire les choses sérieusement ».

Cet extrait témoigne du fait que l'équipe de l'*Athlétique Alstingen* est de plus en plus considérée comme déviante et étiquetée (Becker, 1985) par les membres de l'association, et du monde sportif local comme une « équipe de réfugiés » associée à une forme de stéréotype lié à un caractère supposément peu sérieux, voire agressif. Par exemple, Obed, un ancien joueur de l'équipe qui évolue désormais dans une équipe voisine et aux *Tortues de Damas* nous indique :

« *Quand tu veux changer d'équipe, c'est un petit peu mauvais. Cette équipe fait un petit peu peur. Par exemple, ils reçoivent beaucoup de cartons jaunes, rouges, il y a beaucoup de litiges. C'est pour cela que c'est un peu difficile quand tu joues là-bas de changer pour aller dans un bon club, meilleur que l'Athlétique Altsingen. Cette équipe va voir « oh Athlétique Altsingen, c'est toujours un peu difficile avec eux ».* C'est pourquoi ils se disent « oh là là » tu vois » (Obed, réfugié, Tortues de Damas).

Même si le directeur sportif Marcel, refuse de dire que les « *problèmes de l'équipe viennent du fait que les joueurs sont des réfugiés* », il dit avoir « *remarqué que l'ambiance sur le terrain est différente par rapport à il y a dix ans* » en trouvant « *normal* » le fait qu'une « *équipe composée à 70% de réfugiés qui ont fui une guerre civile* » réagisse différemment, et « *devienne plus agressive lorsqu'elle subit une faute* » qu'une équipe composée à « *90% de gens qui font des études universitaires ou un apprentissage professionnel* » (Marcel, directeur sportif de l'Athlétique Altsingen). Ce point de vue est partagé par le président du club Oliver qui dit avoir vu « *beaucoup plus de gens de Syrie ou d'Afghanistan réagir différemment lorsqu'ils subissent des fautes, lorsqu'ils sont insultés par l'adversaire* », ce qu'il explique par une différence de « *mentalité* » et le fait que « *la guerre est probablement encore dans leur tête* » (Oliver, président de l'Athlétique Alstingen). D'une manière générale, les encadrants de l'Athlétique s'accordent autour de l'erreur qu'ils ont commise selon eux d'ouvrir le club à tous, ce qui a selon eux nuit aux performances et à l'identité du club. Alors que nous avons déjà émis quelques pistes explicatives à ces conflits liés aux décalages interculturels, nous centrons notre analyse ici sur le fait que ces incidents véhiculent une « *image extérieure très mauvaise du club* » (Oliver, président de l'Athlétique Alstingen), qui aurait fait partir les joueurs allemands de l'équipe. Ce point de vue est partagé au sein des encadrants de l'Athlétique Altsingen, y compris par Chems :

« *Je dirais que l'on devrait vraiment, comme la règle FIFA à l'époque, ne pas mettre plus de 30 % d'étrangers, ou de réfugiés, et surtout pas tous d'un seul pays. Avec deux Afghans, deux Syriens, deux Érythréens, ce serait mieux que dix Syriens qui forment une clique et qui peuvent se regrouper. Et ils obtiennent aussi un certain pouvoir. Ils peuvent dire à un entraîneur 'nous partons ou il part'. Ils sont ensemble et peuvent alors acquérir trop d'influence dans l'équipe. Car il ne s'agit pas que l'Athlétique devienne le FC Syrie. (...) C'était la plus grande erreur, parce qu'il n'y a pas eu d'intégration, mais une révolution. Les Syriens ont pris le contrôle et d'un coup Oliver, Marcel et tous les autres doivent se conformer à cela. Je trouve cela dangereux. C'est aussi le cas de Mario, par exemple. Il arrive, il a son système, il ne leur convient pas. Ils se concertent et partent ensemble, et Mario se retrouve seul ou doit aller chercher la deuxième ou la troisième équipe de chez nous pour les convaincre de jouer au football. Plus aucun joueur de l'équipe première n'est là, il n'y a qu'Oktay* » (Chems, entraîneur-joueur à l'Athlétique Altsingen).

En analysant les effets d'une offre de football pour les réfugiés en Allemagne, Krossa et Naglo (2019) montrent que le « monde du football organisé est perturbé par l'arrivée et la participation des réfugiés » autour d'aspects notamment liés à la « gestion des nationalités ». Les bénévoles de l'*Athlétique Altsingen* réagissent en effet ici par l'incompréhension, la réticence et le rejet d'un comportement déviant qui, selon eux, perturbe le déroulement habituel des activités de l'association. En particulier, après avoir « *accepté tout le monde* », ce qu'ils regrettent, les responsables poursuivent désormais une stratégie visant à éviter le regroupement des réfugiés par nations comme la « *FC Syrie* ». Apparaissent alors clairement des références à des valeurs spécifiques « européennes » ou « allemandes », ou à des représentations de celles-ci comme le « *sérieux* » et non seulement l'« *amusement* », ou la rationalité et la discipline en opposition aux « *réactions* » disproportionnées des réfugiés. L'image et l'identité attribuées aux réfugiés sont alors caractérisées par l'émotion, l'agressivité et une fierté non mesurée. Leur regroupement « *en clique* » est également vu comme « *dangereux* » puisqu'il n'est pas orienté vers le jeu ou l'association, mais vers eux-mêmes ou leur nation, ce qui les rend incontrôlables. Outre le fait de vouloir « *les convaincre de jouer au football* », les bénévoles de l'*Athlétique Altsingen* s'inscrivent alors dans de réels objectifs (sub) politiques visant l'assimilation culturelle des réfugiés. Il en résulte en effet pour eux le devoir d'apprendre à « *encaisser* » les contraintes liées à la pratique compétitive du football, ou à éviter de se regrouper uniquement en fonction de leur nationalité. La participation d'Oktay revêt toutefois un caractère d'exception et d'exemplarité dans les propos de Chems puisqu'il oppose ce dernier à ceux qui sont « *partis ensemble* ». Mario assimile toutefois son comportement à celui des autres joueurs « *arabes* » de l'équipe qui n'est pas suffisamment « *sérieux* » selon lui pour participer à une équipe de football dans un but de performance.

Malgré tout, on peut considérer avec Simmel que le conflit, comme combinaison de la concordance et de la différence, constitue précisément une condition de la socialisation (Simmel, 1955). Selon lui les micro-interactions sont toujours marquées, à des degrés divers, par un certain antagonisme entre les individus en présence. Par conséquent, Simmel interprète l'interaction comme étant presque toujours caractérisée par un certain degré de conflit. On peut également voir dans les incompréhensions culturelles et les conflits entre les joueurs réfugiés de l'*Athlétique Alstingen* et les bénévoles, encadrants de l'association non pas une simple division, mais également un élément essentiel de leur participation à la vie sociale allemande. Les conflits décrits ici auraient en effet un potentiel intégrateur du fait de la reconnaissance mutuelle de la participation aux activités sportives organisées, ce qui implique la perspective

de convenir de règles du jeu communément partagées. En étudiant l'histoire des « clubs portugais » en France, Pereira montre en effet que « la violence parfois exprimée dans et autour des terrains participe paradoxalement du processus d'insertion » (Pereira, 2015 ; 178).

Dans un autre pan de la sociologie, les premières théories américaines de l'intégration montraient déjà l'existence de conflits « raciaux » ou « interethniques » dans le processus cyclique qui suivent l'arrivée des migrants dans la société d'accueil (Park et Burgess, 1921). Même s'ils se caractérisent par des périodes de conflits ou de disharmonie, ces processus étaient considérés comme aboutissant inéluctablement à l'assimilation dans un processus unilatéral. Dans les années 1960, Gordon fut le premier à forger une théorie permettant de décomposer le processus d'intégration en plusieurs sphères segmentées constituant des dimensions ou des étapes qui répondent chacune à une logique qui leur est propre (Gordon, 1964). En son sein, l'« assimilation culturelle » désigne la phase dans laquelle des membres du groupe minoritaire adoptent les comportements culturels de la société d'accueil, et l'« assimilation structurelle » désigne la participation à des groupes de la société d'accueil comme les associations sportives. Les expériences d'Oktay semblent correspondre à ces processus d'assimilation culturelle à plusieurs égards notamment par sa pratique du football et la musique. Toutefois, l'absence de futur envisagé en Allemagne « *s'il doit fonder une famille* » laisse entendre qu'il ne s'inscrit pas, ou peu, dans les étapes suivantes de l'« assimilation maritale » correspondant aux mariages mixtes et de l'« assimilation identificatoire » à la société d'accueil. Gordon décrit un cinquième type d'assimilation désignant une situation dans laquelle le groupe minoritaire ne rencontre plus d'hostilité ou de préjugés à son égard, et un sixième type où il ne subit plus de discriminations concrètes. Le dernier type constitue l'assimilation civique qui désigne l'absence de conflit politique entre le groupe et l'ensemble de la société. Ces trois dernières étapes de l'intégration mettent l'accent sur les inégalités et les conflits inhérents à ce processus et permettent d'abord de comprendre les tensions que nous avons observées dans le cadre sportif entre des personnes nouvellement arrivées et les populations locales. Les théories plus récentes de l'« assimilation segmentée » (Portes et Rumbaut, 2001) mettent l'accent sur le rôle joué par les structures sociales et les facteurs contextuels dans la diversité des trajectoires individuelles d'assimilation. Contrairement au « *marginal man* » de Park, l'immigré est présenté comme un « transmigrant » (Vertovec, 2003) qui gère son dualisme culturel, voire politique, dans le cadre d'un monde globalisé. Ces analyses sur l'intégration rejoignent sur ce point celles de Sayad :

« Dans les luttes de classement, les individus et les groupes investissent tout leur être social, tout ce qui définit l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, tout l'impensé social par lequel ils se constituent comme 'nous', par opposition à 'eux', aux autres, et auquel ils tiennent par une adhésion quasi corporelle. Cela explique, sans doute, la force exceptionnelle de mobilisation de tout ce qui touche à l'identité. Le discours sur l'intégration, qui est nécessairement un discours sur l'identité, propre ou autre, et, en dernière analyse, sur le rapport de forces inégal dans lequel sont engagées ces identités, n'est pas un discours de vérité, mais un discours fait pour produire un effet de vérité » (Sayad, 1999 ; 308).

Les conflits décrits ici dans le cadre sportif entre les réfugiés syriens et les membres allemands des associations sportives se comprennent d'un point de vue culturel, comme une tentative de sortir de l'ambivalence et de sortir des préjugés, une façon de « dénoncer leurs loyautés liées à leurs appartenances, à leurs traditions et à leur histoire » (Platteau, 2014). Ces réfugiés réinterrogent leur histoire familiale et culturelle pour construire leur identité dans une tension permanente entre le « nous » et le « eux ». Ils se transforment progressivement par la découverte de nouvelles pratiques culturelles en Allemagne, ce qui interroge ce qu'ils tentent de conserver en eux. Les préjugés d'Oktay sur l'éducation en Allemagne et dans le monde arabe lui sont ainsi nécessaires pour conserver une sorte de mythe familial et culturel, et se protéger de la différenciation qu'il est en train d'opérer. Les conflits avec son entraîneur consacrent l'expression d'une identité qu'il a peur de perdre au moment où avance son processus d'intégration culturelle en Allemagne. Cette double appartenance entre la filiation avec la Syrie et les pays arabes et l'affiliation au monde européen en Allemagne passe par un processus de différenciation, et par un moment conflictuel lié au sentiment de perte d'identité. Kivisto et La Vecchia (2015) montrent en effet que les orientations identitaires et émotionnelles des migrants découlent d'un processus prolongé d'adaptation aux attentes de la société d'accueil, et de la rétention sélective de leurs mondes identitaires et émotionnels antérieurs. La coexistence d'orientations émotionnelles différentes, voire conflictuelles, est considérée comme faisant partie intégrante de l'expérience émotionnelle des migrants. Les conflits corporels que nous observons traduisent des conflits internes dans lesquels les réfugiés comme Oktay revendiquent une identité faite de plusieurs appartenances simultanées. Si ces tensions sont susceptibles de renforcer les stéréotypes à l'égard des réfugiés, la colère qu'ils expriment s'écarte des émotions « attendues » ou « appropriées » selon les attentes et les représentations dominantes de ce que « doit être » un réfugié (Freedman, 2017). Le cadre du sport qui n'est pas celui d'une contestation politique directe sert finalement ici de support pour l'expression d'une contestation

de la perte d'identité que ressentent ces réfugiés dans leur parcours de migration et d'intégration. On remarque finalement là aussi dans une perspective éliásienne que les tensions émotionnelles à l'échelle des individus se rapportent à une problématique politique contemporaine de l'accueil des migrants, y compris dans le sport, de nécessaire compromis entre assimilation et valorisation des différences culturelles.

b. Exister socialement face à l'invisibilité

Alors que la partie précédente décrit l'expression d'émotions notamment de colère permettant de s'extraire d'une perte d'identité perçue dans le processus d'intégration, nous mettons ici en évidence presque *a contrario* l'expression dans le cadre sportif d'une volonté de se sentir exister dans un contexte vécu comme particulièrement excluant. En d'autres termes, notre analyse porte plutôt sur le pôle opposé de la tension mise en évidence par Sayad entre l'absence de sa famille, de son pays et de sa culture, et l'absence bien plus prégnante ici dans le pays d'arrivée, du fait de l'exclusion (Sayad, 1999). On retrouve dans le discours des migrants moins une forme de culpabilité ou de trahison, mais plutôt une forme de tristesse et de colère liées au traitement dont ils font l'objet dans le pays d'accueil, qui entraîne une absence de contacts sociaux et/ou un déclassement social. Pour ces migrants, la pratique sportive constitue un espace de revendication d'une participation sociale plus égalitaire. Ce mode d'engagement concerne principalement des migrants sans-papiers ou des réfugiés observés en France à *Habibi* ou à *Football Sans Couleur*. L'idée d'« exister » face à l'invisibilité se comprend en effet de manière presque inverse à la sous-partie précédente. Cette dernière décrivait un mode d'engagement visant à éviter la perte de son identité dans le processus d'intégration. Ici, les migrants aspirent davantage à se voir accorder la possibilité de se reconstruire une identité dans le processus d'accueil. L'intégration est davantage recherchée qu'imposée. On retrouve ainsi deux manières principales de s'engager dans les activités sportives : l'une pour tenter d'exister avec les autres, des Français ou des migrants de divers horizons, et l'autre permettant de se retrouver en communauté. Pour la première, nous décrivons le cas de plusieurs migrants sans-papiers et réfugiés originaires d'Afrique subsaharienne ou d'Afrique du Nord à *Habibi* et à *Football Sans Couleurs* qui cherchent avant tout dans le sport la rencontre de l'autre, l'amitié, une forme de valorisation et d'existence dans un quotidien d'invisibilisation. Pour la seconde, nous décrivons le cas de réfugiés afghans qui subissent un déclassement social qu'ils espèrent renverser, et un sentiment d'exclusion et d'isolement des populations locales qu'ils retournent par la participation à un sport « communautaire » informel, dans et en dehors de l'association *Football Sans Couleur*. Dans les deux cas, le sport

permet à ces migrants d'affirmer leur inclusion dans une « communauté de destin » (Véron, 2013), symbole d'appartenance à la société d'accueil, à rebours de l'invisibilité et de l'exclusion.

Le sport comme existence sociale dans le pays d'accueil

Dans le cadre d'une vie quotidienne faite d'épreuves et d'incertitudes, le sport permet pour plusieurs participants réguliers au groupe de course à pied de l'association *Habibi* d'envisager leur pratique sportive et une partie de leur vie à court terme en commun, et non plus dans la solitude. Cette pratique sportive leur permet également de renouer avec des mondes connus en retrouvant des formes de pratiques sportives, ainsi que des modes festifs de sociabilités délaissés depuis le départ de leur pays. Retrouver le sens du lien social constitue dans une perspective identitaire et symbolique un moyen de revendiquer une existence pleine et entière au sein du pays d'accueil, au-delà de l'invisibilisation et des contraintes qui rythment leurs parcours.

Alassane, migrant sans-papiers d'origine malienne, est l'un des participants les plus réguliers à la séance de « running » de l'association *Habibi*, au point de devenir un « leader » de l'activité (Marco, co-président de *Habibi*). Une organisatrice bénévole nous raconte par exemple qu'Alassane a « *commencé avant elle* » et qu'ils sont devenus « *co-organisateurs ensemble* » : « *on s'est dits, on vient tout le temps on a qu'à co-porter le running* » (Marine, bénévole). Alassane est, au même titre qu'Assane précédemment souvent cité par les bénévoles de l'association comme un participant idéal aux activités de l'association qui devient à son tour encadrant bénévole, même s'il « *n'a pas les papiers, ce qui a freiné pour faire la formation* » (Marine, bénévole). S'il présente quelques similitudes liées au fait de tenter de retrouver une pratique sportive de son pays d'origine, l'engagement sportif d'Alassane se distingue toutefois en plusieurs points de celui d'Assane. En effet, Alassane nous décrit très clairement et à plusieurs reprises au cours d'un entretien que le principal apport de sa participation au groupe de course à pied a été de « *faire des rencontres* » ou d'« *avoir pu avoir plein d'amis français* » (Alassane, sans-papiers, *Habibi*). Sa situation de migration a en effet entraîné une perte des liens affectifs amicaux et familiaux l'ayant plongé dans la solitude (Van de Velde, 2018) suite à son arrivée en France. Après avoir grandi au Mali où il a étudié cinq ans à l'« *école coranique* » avant d'aider sa famille dans des champs de blé et dans leur magasin, il dit avoir « *cherché des moyens de venir en France* » après avoir été désigné « *responsable de la famille* » par son père :

« *Je suis le plus grand, du coup mon père m'a dit que c'est à moi de prendre des responsabilités, s'il y a des problèmes à la maison. (...) Moi j'avais très envie de venir en France parce que je connais pas mal de gens qui étaient ici. En vrai je n'ai pas d'autres pays où aller. Je suis venu tout seul, mais j'avais déjà des potes qui étaient ici, mon père était ici avant. (...) C'est à moi qu'ils ont demandé, du coup moi j'ai dit 'je vais venir ici et après je vais travailler'* » (Alassane, sans-papiers, Habibi).

Il vient alors en France avec un visa court, « *sans retourner* » au Mali, ce qu'il nous confie en riant nerveusement, en compagnie d'autres personnes avec qui il s'installe dans un foyer recevant des Maliens. Il nous fait alors part d'une situation dans laquelle il « galérait » en enchaînant des petits boulots de déménagement ou de nettoyage avant de retrouver une situation plus stable d'employé dans une boulangerie. Son parcours est avant tout marqué par les difficultés liées à sa situation où il n'est « *pas reconnu* » - euphémisme qu'il utilise pour désigner son statut illégal en France. Sur le plan du travail, il témoigne des « *malentendus* » avec les patrons de restaurants qui « *savent aussi que t'as pas de papiers et du coup ils font n'importe quoi, ne te paient pas normalement* ». Cette absence de statut légal est également marquée par l'isolement : « *le fait de faire des rencontres c'est le plus compliqué* » (Alassane, sans-papiers, Habibi). S'il a désormais la possibilité de « *faire souvent des rencontres avec l'association* », il nous qu'à son arrivée, il « *traînait tout seul* » et n' « *avait pas d'amis pour passer du temps* » (Alassane, sans-papiers, Habibi). Il est alors particulièrement enthousiaste au moment de nous affirmer : « *grâce au running, j'ai eu plein d'amis français* », qu'il voit « *même en dehors pour faire des pique-niques, des soirées* », surtout avec les plus « *anciens* » participants. Il nous dit par exemple avoir été « *invité à une fête* » à « *un dîner* », ou même à des vacances l'été précédent « *dans les Alpes, à Briançon, à la montagne* », qu'il ne « *connaissait pas* », et où il a particulièrement apprécié le fait de pouvoir faire de la « *randonnée et de l'escalade* ».

Les pratiques sportives sont en effet également un élément récurrent de son récit : « *je continue toujours à faire du sport, pour moi c'est la vie quoi tu vois* ». La recherche d'une continuité avec sa vie au Mali, par le sport, apparaît de plus en plus au fur et à mesure de l'entretien et des observations de sa pratique de la course à pied. Il nous raconte avoir « *déjà fait plein de sport* » au Mali : de la « *course à pied tout seul* », du « *foot avec des amis* » et du « *Kung-Fu dans un club avec des entraîneurs ceintures noires* ». De manière informelle, lors d'une séance de course à pied pendant laquelle nous discutons, il nous raconte la blessure au

pied qu'il s'est faite la veille « *en jouant au foot avec des amis* » du foyer. Même s'il n'est « *pas trop fan de foot* », il dit apprécier y jouer de temps en temps à Saint-Denis. Alors qu'il pratiquait surtout le Kung-fu « *tous les jours sauf le week-end* », il ne le pratique plus, car il a eu du mal à trouver un club à son arrivée en France, et que depuis qu'il a trouvé *Habibi*, il préfère courir : « maintenant je n'ai plus envie », dit-il à propos du Kung-fu, même s'il concède que sa pratique lui manque et qu'il regarde des vidéos de combats sur Internet (Notes de terrain, le 24/06/2022). Cette situation démontre la tension qu'il tente de gérer entre la pratique d'un sport familial permettant de se sentir plus connecté à sa culture d'origine et de renforcer son identité culturelle (Nunn et collab., 2022), et la volonté de participer au sport comme activité sociale qui permet de rencontrer d'autres personnes et créer de nouvelles amitiés pour s'intégrer. À son arrivée en France, il alterne entre ses deux modalités par la pratique occasionnelle de la course « *tout seul dans un parc* », ou la pratique occasionnelle du football avec ses amis, et la participation à des associations d'accueil. Il nous raconte par exemple avoir un temps adhéré à l'association *La Ruche* qui aide « *les jeunes entrepreneurs migrants* », sans réelle volonté d'y développer un projet professionnel mais plutôt dans le but de « *se voir, discuter, faire des jeux* », à un moment où il n'« *avait pas trop de connaissances* » (Alassane, sans-papiers, *Habibi*). C'est par l'intermédiaire de cette association qu'il découvre le groupe de « *running* » qui lui permet de mieux concilier le lien avec son pays d'origine et la possibilité de s'affilier socialement. L'observation de sa manière de courir et d'animer la séance au contact des autres participants est en ce sens particulièrement révélatrice.

Une course, des amis et du Kung-Fu

Séance de cours à pied à *Habibi*, Notes de Terrain, le 24/06/2022

Alassane commence à courir relativement tranquillement, les bras le long du corps, en parlant avec d'autres participants, sans manifestement s'engager dans un effort trop intense. Sur le chemin du retour, il m'explique qu'ils ont l'habitude de faire un peu d'étirement et de travail physique. Il prend en main le travail de fractionné auquel il semble habitué. Il annonce « top » et tout l'ensemble des coureurs accélère le rythme pendant qu'il compte jusqu'à 10. Il s'amuse à maîtriser le temps, et lors de la deuxième accélération, reste bloqué et répète en riant « 6-6-6 » ce qui fait également rire les autres participants (...). Il se fait plus sérieux sur la deuxième partie en courant, le regard en avant, les yeux fixant un point à l'horizon, les bras pour s'équilibrer, à un rythme plus important, le corps gainé. Son visage exprime une concentration et des signes de fatigue liée à l'effort.

Alors que nous passons devant des immeubles donnant sur le canal, Alassane dit : « Ça doit être bien d'habiter ici, tu peux inviter tous tes amis chez toi ». « Tu pourras mettre de la musique française, du Céline Dion », lui répond Sarah, une participante migrante en riant. De retour au point de départ, Alassane organise un étirement collectif avec des équilibres sur une jambe, ou en envoyant la jambe très haut à la manière d'un coup de pied circulaire. Les autres coureurs le suivent, amusés en simplifiant les gestes qu'ils n'arrivent pas à réaliser. Plusieurs passants scrutent la scène, l'air intrigué. Suite à la séance, Alassane continue à réaliser quelques gestes de « Kung-fu » dans l'air ou autour des bénévoles, sans les toucher, qui lui posent à leur tour quelques questions sur la manière d'effectuer ces gestes.

Après être restés discuter une dizaine de minutes, Alassane et Marine prévoient de « boire un verre » ensemble après la séance suivante. « Ça sera le premier jeudi du mois en plus » dit Marine, rappelant que Pauline, la présidente de l'association leur avait préconisé d'organiser des événements avec les participants après les premières séances du mois.

Cette séance fournit un condensé du sens qu'Alassane accorde à la pratique sportive qui lui « *apporte plein de choses* ». En effet, on observe à la fois une forme de sérieux témoignant d'un réel intérêt pour la pratique de la course sportive en elle-même, mais également des moments de relâchement et de socialisation festifs avec d'autres participants parmi lesquels il compte des amis, et d'autres situations dans lesquelles il prend du plaisir à animer la séance sportive en conduisant l'effort collectif de manière ludique. Ces modalités de pratiques du sport constituent une réelle mise à distance d'un quotidien marqué par l'isolement, les situations d'asymétrie statutaires et sociales dévalorisantes et les contraintes liées à son statut. Pour Alexandre, qui l'a connu à l'association *La Ruche*, et le côtoie dans la pratique de la course à pied depuis plusieurs années, la participation à Habibi a « *changé la vie* » d'Alassane :

« *Tu prends quelqu'un comme Alassane. C'est incroyable parce que maintenant il a un statut social au jogging qu'il n'aurait pas du tout... il est coach, en termes symboliques c'est hyper puissant. Il est coach et il est meilleur que 90 % des Français sur le jogging. En fait, il passe d'un sans-papiers à un coach avec un statut, tu vois. Même en termes de réseau, un mec comme Alassane, il part en vacances avec nous de temps en temps* » (Alexandre, bénévole à la Ruche).

Cette déclaration d'Alexandre qui participe régulièrement à la séance de running de l'association s'inscrit totalement en accord avec le point de vue des encadrants concernant Alassane « *qui connaît plein de choses et qu'il décide de partager* » (Émilie, bénévole), ce qui permet de « *changer le rapport aidé/aidant* » (Pauline, co-présidente de Habibi) et finalement de « *mettre en lumière ces personnes qui arrivent et qui nous enrichissent parce qu'ils viennent avec un bagage de compétences, avec une richesse, une vision qui est enrichissante pour nous, et sur laquelle aujourd'hui, on a beaucoup moins de visibilité parce ce qui est comment dire médiatisé c'est surtout cette partie liée au parcours d'arrivée, à la migration comme un problème* » (Marco, co-président de Habibi). De ce fait, le fait de devenir bénévole permet à Alassane de bénéficier d'une forme de valorisation inédite en raison de son statut de « sans-papiers » transformé par la « machine étatique en « un groupe problématique » le contraignant à des pratiques « de dissimulation ou de marginalité » (Barron et collab., 2014).

Par ailleurs, l'introduction de mouvements de Kung-Fu adoptés régulièrement par l'association Habibi, y compris en son absence constitue une tactique qui ne « renverse pas l'ordre » sportif ou politique de sa situation, mais qui le « contourne silencieusement » en permettant de concilier un lien affectif avec son pays d'origine (Jounin et collab., 2008). En d'autres termes, non seulement son nouveau statut de « coach » renverse son statut de « sans-papiers » comme le suggère Clément, mais il lui offre aussi l'occasion d'une échappée dans une direction qui s'écarte aussi des processus politiques à la fois de domination ou d'« empowerment ». L'empowerment peut en effet être considéré comme une tentative de donner aux participants migrants les moyens de s'impliquer dans un travail bénévole valorisé dans leurs communautés locales (Agergaard et collab., 2016). L'observation d'Alassane montre qu'il s'appuie sur cette possibilité pour adopter une « tactique » visant à échapper temporairement aux relations de pouvoir. Il ne se limite pas à une lutte contre l'invisibilité telle que suggérée par l'association *Habibi*, mais s'engage également dans une direction qui s'en affranchit, en cherchant également à cultiver un lien affectif avec le Kung-Fu qui lui permettant de mettre en place une identité « transnationale » qui transcende les revendications politiques et sociales des seuls États-nations européens (Glick Schiller et collab., 1992 ; Portes, 1997). Le sport lui permet ici de bénéficier d'une identité symbolique qui subvertit la condition politique de sans-papiers non seulement en modifiant sa position symbolique dans la société d'accueil, mais aussi en (re)créant un lien, imaginaire ou réel, entre son pays d'origine, le Mali, et la France.

Nous avons choisi de détailler l'exemple d'Alassane, car en tant que participant régulier aux séances sportives, nous avons pu accéder à plus de données ethnographiques le concernant. Néanmoins, même s'il prend une forme toujours distincte chez chacun, nous avons remarqué chez plusieurs participants à ces séances de running un type d'engagement sportif relativement similaire visant à s'extraire d'une situation d'isolement et de marginalisation sociale. Plusieurs coureurs mettent en avant la « bonne ambiance » qu'ils apprécient particulièrement dans le groupe, quel que soit leur rapport personnel à cette activité sportive. Par exemple, Adil, qui est migrant sans-papiers d'origine égyptienne nous confie que sa première séance était « *difficile* », car il « *n'arrivait pas à courir* » et a cherché à « *quitter le canal* » avant que des participants lui disent : « *non, reste avec nous* » (Adil, sans-papiers, Habibi). Il nous raconte alors avoir été « *motivé à venir* » par la présence des autres même quand il a « *la flemme de courir* » puisque les séances lui permettent « *généralement de se sentir bien car il y a l'ambiance, des amis, et on écoute de la musique, c'est formidable* » (Adil, sans-papiers, Habibi).

Nous retrouvons une description similaire de « *l'équipe, avec qui on passe une bonne ambiance* » chez Koffi, un participant au profil pourtant opposé à Adil. Koffi inscrit sa pratique de la course également dans une continuité émotionnelle avec son pays d'origine, le Soudan où il « *s'entraînait depuis qu'il est né* » en courant quand il allait « *en forêt pour faire manger des animaux qui vont très vite* » ou en participant à des courses de chevaux entre les villages « *après la course de chevaux c'était à nous de courir* » (Koffi, réfugié, Habibi). Il a ensuite connu un parcours migratoire tumultueux qui l'a vu quitter le Soudan pour le Tchad à 13 ans en raison de la guerre, où il est allé se réfugier dans un « *énorme camp* » avec tous les habitants de sa région « *plus grande que la France* », qu'il a ensuite quitté, car il « *ne pouvait rien faire* » : « *il n'y a pas de travail, c'est les organisations qui donnent à manger c'est très difficile* ». Son passage par l'Europe est marqué par la Libye, pays dans lequel les habitants sont « *fous* » d'après lui, où il s'est fait « *kidnapper* » trois fois et avant de réussir à s'échapper par la mer Méditerranée pour rejoindre l'Italie puis la France. Il nous décrit, l'air triste, la période de six ans depuis son arrivée en France qui lui a été nécessaire à obtenir sa demande d'asile : « *Six ans ! C'est quoi ça ? J'ai eu ma claque* ». C'est au cours de cette période qu'il a commencé à courir « *chaque matin* » dans un parc en banlieue parisienne, car il avait « *beaucoup de stress, pas de travail, et pas beaucoup de choses* ». Cette pratique de la course le « *déstresse* » alors d'autant plus qu'il découvre l'existence de Habibi par un ami. Il décrit la « *team* » comme un « *grand plaisir* », qui « *lui apporte plein de choses* » et lui « *permet de se concentrer* » dans les cours de français qu'il prend au sein d'une association. Il le parle désormais couramment en

utilisant par plaisir plusieurs jeux de mots et expressions, dans un grand sourire. Après avoir obtenu l'asile, son centre d'hébergement déménage plus loin en banlieue parisienne, ce qui complique énormément sa participation à la séance de course à pied de Habibi : « *c'est trop loin et le soir il n'y a plus de train* ». Il nous dit alors souffrir de la solitude malgré sa pratique régulière de la course à pied : « *j'ai aussi un grand parc pour courir ici. Ce qui est dommage c'est que je n'ai pas d'ami* ». Nous avons particulièrement observé cette situation à l'occasion de l'entretien que nous avons réalisé suite à une course avec lui, dans le parc en question, une « Île de Loisir » de la région Île-de-France comprenant de vastes espaces naturels, non loin de son centre d'habitation. Lors de notre course, il me confie courir le matin « *quand c'est possible* » et préférer l'environnement naturel dans lequel nous sommes que le cadre plus urbain de l'association Habibi même si « *là-bas avec l'équipe, on a une bonne ambiance* » alors qu'à proximité de son foyer, « *il n'y a pas beaucoup de personnes qui veulent faire du sport* » (Notes de Terrain, le 04/09/2022). Lors de notre rencontre, il est ravi que je vienne courir avec lui dans un lieu qu'il connaît bien : « *Ah Julien ça fait plaisir oh la la !* ». Il connaît exactement la durée du tour qui fait 8 kilomètres : « *parfois je le fais deux fois, parfois 3 fois, ça fait 25 ou 30 kilomètres* » (Notes de Terrain, le 04/09/2022). Quand il est seul, sa pratique semble ainsi bien plus orientée vers la recherche de sensations liées à sa performance physique : « *quand je cours tout seul ici, pfiouuu, les vélos, les coureurs font 'Eh monsieur ce n'est pas convivial hein'* » alors que nous dépassons plusieurs autres sportifs sur le parcours. Koffi est en effet décrit par Marine, qui encadre le running comme « *notre champion, qui arrive premier à chaque fois qu'on participe à une course* » (Notes de Terrain, le 17/06/2022), ou comme une « *source d'inspiration* », quelqu'un qui « *a trop de choses à apporter* » pour la présidente d'Habibi (Pauline, co-présidente de Habibi).

Des efforts et des liens conviviaux

Séance de cours à pied à Habibi, Notes de Terrain, le 02/09/2022

Koffi possède un physique athlétique, il est grand et musclé. Dans de grandes foulées, il part directement dans le groupe de tête. Il semble apprécier l'effort et réalise plusieurs accélérations à grande vitesse. Lorsque nous passons à côté de plots en béton, il réalise des bonds de plusieurs dizaines de centimètres au-dessus du sol pour les enjamber, sans s'arrêter de courir. Lorsque nous entendons de la musique venant de personnes assises sur les pelouses que nous traverserons, ou qu'il se rapproche de Karim qui apporte régulièrement une enceinte de musique pour la course, il réalise quelques pas de danse. Lors d'un arrêt dédié au travail

musculaire, il se donne d'abord en spectacle en se balançant à une barre de tractions, enlacé avec un autre coureur, puis préfère discuter avec les autres participants que d'effectuer les répétitions sérieusement. « Ce n'est pas possible que Koffi ait déjà lâché ! » dit en riant Émilie, une encadrante de la séance qui le connaît depuis plusieurs années.

Cet extrait montre que Koffi tente de mettre à profit une des rares séances de course à pied avec l'association Habibi où il peut désormais se rendre pour participer à une « communauté émotionnelle » fondée non pas sur l'effort éprouvé (Chèbre et Renaud, 2021), mais plutôt sur une forme de « socio-plaisir » (Corneloup, 2011) liée au partage « des émotions des autres, et de ce qu'ils en expriment sur leur visage et dans leur corps » (Schilder, 1991 : 234). Si la pratique répétée des gestes athlétiques comme les sauts ou la course semble également lui procurer du plaisir lors de cette séance sportive, les émotions qu'il exprime sont avant tout dirigées vers les autres, dans une dimension sociale. Il nous révèle en effet les sacrifices qu'il fait pour se rendre ponctuellement à ces séances qui lui sont très précieuses : « *après tu rentres à 2h ou 2h 30 du matin à chaque fois, et après je me réveille tôt pour aller travailler* » (Koffi, réfugié, Habibi). La pratique de la course à pied au sein de *Habibi* vise avant tout chez lui le ressenti de socioplaisirs liés à la convivialité, la rencontre, les échanges, et de jeux improvisés avec les autres participants, qu'il concilie avec une autre forme de plaisir, lié au fait d'éprouver son corps performant. Sa pratique régulière de la course à pied, dans un quotidien décrit comme « difficile » lui permet en effet de se connecter émotionnellement à ses expériences d'enfance (Dukik et collab., 2017) dans laquelle il parcourait de grandes distances en courant dans la nature, dans des environnements variés. L'expérience d'un tel plaisir « euphorique » est un moyen pour Koffi de se « téléporter » temporellement à une période antérieure de sa vie (Webster, 2022) dans laquelle la course constituait son seul moyen de déplacement, loin des difficultés de sa vie actuelle consistant à naviguer en permanence entre sa formation de « *préparateur de commandes* », qui est « *trop loin* » de sa maison ou du lieu des séances sportives qu'il avait l'habitude de fréquenter avec Habibi. Dans ce cas, le plaisir de la course lui permet de retrouver intérieurement une période où il avait la possibilité de défier les restrictions spatiales qui lui étaient imposées. Sa pratique individuelle de la course à pied à l'« *Île de loisirs* », non loin de chez lui, lui permet de se sentir vivant malgré les difficultés du présent tout en étant connecté aux plaisirs du passé (Webster, 2022). En combinant la course avec une autre forme de plaisir, plus collectif, à travers les amitiés et la convivialité, le sport lui permet de recouvrir temporairement une identité plus positive liée à ses qualités de coureur, et sa joie de vivre. Par ailleurs, on observe que les plaisirs

liés à la convivialité qu'expriment ces participants à la séance de course à pied d'*Habibi* sont manifestés aux autres et publiquement partagés.

Une joie publiquement partagée

Séance de cours à pied à *Habibi*, Notes de Terrain, le 02/09/2022

Karim arrive avec quelques instants de retard à l'échauffement et tout le groupe l'acclame alors qu'il salue les personnes présentes en leur tapant dans la main. Il semble détenir un rôle essentiel au sein du groupe : celui de mettre la musique accompagnant la course. Il réalise les gammes athlétiques préalables à la course en dansant, entraînant plusieurs participants qui le suivent dans la bonne humeur : « on change de rythme ! » dit Marine. Karim court ensuite avec l'enceinte à la main, d'une foulée légère et rapide. Il alterne entre des expressions de joie contenues dans un large sourire quand il échange avec les autres participants, et des moments où il accélère le regard fixe, baissé vers l'avant, dans une grimace et une expression de concentration intense sur son visage. Lors des ralentissements ou des arrêts, il accompagne sa course de quelques pas de danse, suivi par d'autres participants. « Jolis pas de danse de la cheville » lui dit Marine en riant. Lorsqu'il s'éloigne du groupe, Alassane le rappelle : « le DJ, ça doit être au milieu ! ».

Alors que nous passons sur les bords du canal, de nombreuses personnes assises nous observent, interloquées par ce groupe d'une trentaine de personnes courant à vive allure sur le rythme de la musique. Sur les quais d'une terrasse, on entend quelqu'un dire « c'est *Habibi* ! », et plusieurs coureurs lui répondent avec des acclamations. Sur le retour, les participants s'encouragent de plus en plus entre eux. Les soutiens sont alors repris par plusieurs passants ou personnes installées aux terrasses qui interpellent le groupe, stimulant d'autant plus les coureurs qui leur répondent à leur tour bruyamment.

La séance de course à pied se déroule dans un quartier animé, le long du Canal Saint-Martin. Le lieu est en grande partie dédié à l'activité physique puisque l'on croise de nombreux coureurs, cyclistes et promeneurs. La proximité des nombreuses terrasses de cafés et de restaurants rend toutefois les participants non seulement visibles dans un lieu public, mais au cœur de la ville elle-même. La clameur et l'agitation de la séance de course à pied, souvent réalisée en musique, et marquée par le bruit des encouragements, des rires et des discussions d'une vingtaine de personnes en mouvement, suscitent souvent la curiosité des personnes rencontrées. La sécurité des amitiés entre les participants offre en effet un terrain fertile pour

l'expression de plaisirs collectifs dans la mesure où ils investissent un espace qui devient de plus en plus habituel, dans une impression de conformité (Kaufmann, 1995). Dans le cas des participants migrants à cette séance, cette expression publique des émotions et des affects possède toutefois une dimension politique. Khalili (2016) montre par exemple que les plaisirs éprouvés par les jeunes femmes palestiniennes sur une plage de Beyrouth constituent une forme d'investissement corporel d'un espace public pour ces femmes qui, se faisant, refusent d'être invisibles. De la manière, en exprimant publiquement de manière particulièrement visible leurs émotions liées aux plaisirs de la course et de la convivialité, ces participants migrants défient leurs situations politiques d'exclusion et d'invisibilisation. Ces manifestations émotionnelles détournent l'identité habituelle des migrants sans-papiers et mêmes des réfugiés dont les vies sont soumises à de nombreuses contraintes spatiales, au contrôle et une surveillance stricte, et dans lesquelles ils sont censés se taire, être invisibles, « bien se comporter », s'assimiler et être reconnaissants du « privilège » d'être présents sur le territoire (Webster, 2022).

De manière moins démonstrative, nous avons remarqué un type d'engagement sportif comparable chez Aliou, un migrant sans-papiers d'origine sénégalais et joueur régulier à *Football Sans Frontières*. Ce dernier fait figure d'exception dans l'association puisqu'il est selon sa présidente « *le seul sans-papiers* » à y participer régulièrement et depuis plusieurs années (Camille, présidente du FSC). De la même manière qu'Alassane ou Koffi, sa pratique sportive au sein de l'association lui permet de retrouver une identité sociale, qu'il relie à sa pratique du football dans son enfance au Sénégal, dans un quotidien fait de précarité et d'isolement. Tout d'abord, lorsque nous lui demandons au cours d'un entretien ce que lui apporte la pratique du football au sein de l'association, il nous répond qu'il a obtenu une carte de transports à partir d'une « *carte comme ça là juste avec mon nom, mon prénom date de naissance* » (Aliou, sans-papiers, FSC) en nous montrant sa licence *FSGT* qui constitue son premier papier officiel en France. Ce papier que l'association lui a permis de « *renouveler chaque année* », constitue de la même manière que les fiches de paie pour les travailleurs sans-papiers, une « *tactique* » qui lui permet de prouver symboliquement son inclusion dans une « *communauté de destin* » (Véron, 2010). Ouverte à tous sans restriction de nationalité, la licence *FSGT* ne constitue en effet pas moins pour Aliou une première reconnaissance officielle de sa présence en France, qui lui permet plus fondamentalement par la suite d'obtenir une carte de transport nécessaire à ses déplacements quotidiens. Au-delà de ces aspects directement liés à son statut administratif, nous voyons également dans sa participation aux séances de football de *Football Sans Frontières* une tactique lui permettant d'échapper symboliquement au statut

politique d'indésirable qui est le sien. En effet, sa participation régulière semble avant tout orientée par la recherche d'une forme de relation sociale basée sur le plaisir collectif et la rencontre avec les autres participants. Nous l'avons par exemple observé plusieurs fois se rendre aux entraînements non pas pour prendre part à la pratique sportive en elle-même, mais plutôt pour occuper un « rôle social » (Mascret et Rey, 2011) permettant le bon déroulement de la séance sportive. Par exemple, lors des « mini-tournois » sportifs du jeudi (Emmanuel, bénévole au FSC), nous avons remarqué à plusieurs reprises la participation d'Aliou comme arbitre. Nous observons qu'il alterne entre des moments où il annonce à voix forte les fautes et les sorties de terrain et d'autres où il se montre distrait et manque quelques actions à cause de ses échanges avec les autres participants qui attendent sur le bord du terrain (Notes de terrain, le 18/10/2022). Lors d'une autre séance où il est venu sans tenue sportive, il tient tout de même à participer :

« Aliou arrive au milieu de l'entraînement et dit à Mathis qu'il sort du travail et qu'il a oublié sa tenue. Mathis lui donne le rôle de passeur pour une situation de frappes aux buts. Aliou réalise les remises en jeu, l'air détendu et sans courir, mais sérieusement en donnant des consignes pour les départs. Il fait remarquer à haute voix les maladroites des joueurs et rit abondamment des ratés les plus marquants » (Notes de terrain, le 08/02/2022).

Nous avons remarqué très régulièrement ce type d'engagement chez lui où il n'hésite pas à moquer les ratés de ses partenaires et même des entraîneurs en leur disant en riant « tu es nul » (Notes de terrain, le 24/02/2022). Plus âgé que la plupart des joueurs, et en situation d'obésité, il revendique une forme de sérieux dans sa pratique qu'il dit tirer de son entraîneur d'enfance au Sénégal : « avec lui là, si tu ne cours pas, tu ne joues jamais, il ne rigole pas » (Aliou, sans-papiers, FSC). Il revendique d'aller régulièrement « courir sans ballon tout seul » non loin de chez lui et d'« engueuler » les joueurs afghans de l'équipe qui « veulent prendre les ballons sans courir » (Notes de terrain, le 08/02/2022). Nous observons toutefois un très faible engagement dans l'effort de sa part lors des séances sportives, où il semble présent avant tout pour discuter et échanger. Cette participation intermittente est parfois justifiée par le fait qu'il est « malade », ce qui l'empêche de prendre part aux oppositions collectives.

« Aliou profite des moments de relâchement des séances pour solliciter et échanger des passes avec des joueurs de l'équipe même lorsqu'il n'y participe pas. Il se place à côté du terrain lors de l'opposition finale, donne des conseils aux joueurs avec véhémence : 'il faut bouger, allez bouge', et s'énerve lorsque les joueurs afghans échangent entre eux en farsi : 'ça veut dire quoi ?' » (Notes de terrain, 22/02/2022).

Il développe une proximité avec certains participants afghans qu'il côtoie depuis plusieurs années, mais regrette que leurs relations ne dépassent pas le cadre sportif :

« Ils ne viennent pas, regarde l'autre jour, j'avais dit 'nous faisons une fête dimanche, s'il y en a qui veulent, ils n'ont qu'à venir là-bas'. On a invité tout le monde. (...) Tidiane est venu. Mais tout le club là, il n'y'a personne qui n'est venu, ça ce n'est pas normal » (Aliou, sans-papiers, FSC).

Nous avons en effet observé qu'après la victoire du Sénégal à la *Coupe d'Afrique des Nations* en 2022, les membres du club avaient félicité Aliou qui avait ensuite invité ceux dont il est le plus proche à fêter la victoire avec lui :

« En partant, nous tombons sur Azad, Farrad et Arman qui se changent sur le seuil abrité de la maison de quartier à côté du stade. 'Qui est là' dit Aliou en riant. 'Ils ont dit qu'ils partaient mais ils sont là'. 'Azad, Farrad et Arman, si vous voulez, venez ici dans le 18^e, on fait une fête samedi avec tous les Sénégalais, on va manger du tieb, boire de la bière'. 'Tieb' répète Arman en riant. 'Vous buvez de la bière ?'. 'Non' font-ils. 'Même certains musulmans boivent de la bière. Moi-même mon tonton il était là en France, en 2003-2004 il buvait beaucoup de bière, et il a arrêté' dit Aliou » (Notes de terrain, le 11/02/2022).

Cette recherche du partage social se comprend également chez Aliou au regard de la solitude qu'il vit puisqu'il décrit les fois où il *« va marcher tout seul »* comme il *« ne connaît personne ici »* : *« je vais marcher jusqu'à République. Des fois je vais trouver les gens là-bas pour jouer le foot »*. La participation au FSC lui permet ainsi une forme de convivialité temporaire comme un *« réarrangement horizontal »* qui lui permet d'être rendu visible et *« vivant »* aux yeux des autres, au-delà des rapports hiérarchiques de rejet et d'invisibilisation qu'il connaît quotidiennement (Morawska, 2014).

c. Se retrouver en communauté

Les expériences sportives que nous analysons dans ce troisième temps rejoignent également l'idée d'exister socialement face aux sentiments d'exclusion, de marginalisation, ou de discrimination. La déception et la critique politique à l'égard de l'accueil sont même ici souvent encore plus explicitement formulées. Les engagements sportifs sont alors marqués moins par la volonté de faire reconnaître leurs dispositions à s'intégrer, mais avant tout par l'idée de retrouver des personnes avec qui partager l'expérience de la même situation. Nous observons de tels regroupements d'un *« entre-soi sportif »* (Gasparini et Weiss, 2008)

principalement chez des participants afghans du *FSC*, qui construisent progressivement une « communauté » sportive visant principalement chez eux à se réapproprier leurs identités sociales abîmées par leurs situations migratoires de réfugié en France. Les sociabilités sportives communautaires fonctionnent en effet souvent comme des « sas de réassurance collective » réactivés par les moments de fermeture de la société d'accueil (Boli, Clastres et Lassus, 2015). Ces rassemblements de membres originaires d'Afghanistan ne s'effectuent toutefois pas ici comme cela a été le plus souvent analysé au sein d'un club de football amateur spécifiquement fondé sur l'origine nationale et ethnique (Weiss, 2021), mais de manière plus informelle au sein du *FSC*, qui, nous l'avons détaillé précédemment, s'attache à combler les difficultés administratives d'accès au sport que ni les instances politiques compétentes ni le mouvement sportif n'entendent traiter.

On remarque que ces migrants tentent de se lier avec des participants issus d'autres pays, et de cultures variées, et recherchent également particulièrement le contact des encadrants sportifs français de l'association lors des séances. Mais ces contacts demeurent temporaires et les échanges les plus réguliers qu'ils entretiennent, y compris en dehors des séances sportives, s'effectuent avec des membres de leur pays d'origine. L'un des effets de la participation aux séances sportives du *FSC* est alors de renforcer leurs liens d'amitié préalablement établis lors de rassemblements informels, y compris sportifs, entre Afghans. Face à l'exclusion, le sport permet de retrouver des amis issus de leurs pays, traduisant une posture identitaire ambivalente, entre volonté d'ouverture et renforcement communautaire. Sur le plan politique, ces rassemblements, malgré leur caractère relativement contraint, constituent un autre aspect à la revendication, par le corps, à l'exercice d'une existence pleine et entière dans le pays d'accueil.

Il nous est impossible de détailler ici précisément les expériences sportives, même si elles comportent de nombreux aspects similaires, des sept réfugiés afghans qui composent ce profil, avec lesquels nous avons réalisé des entretiens et que nous avons fréquemment observé participer aux séances du *FSC*. Au-delà de la pratique régulière du football, cinq d'entre eux partagent le fait d'avoir tenté d'obtenir l'asile dans un autre pays européen – l'Allemagne, la Suède, ou l'Autriche – dans lesquels leur demande a été refusée, ce qui les a poussés à rejoindre la France où « *tout le monde a été positif en 2021* » à un moment de « *grande guerre en Afghanistan* » après le retour au pouvoir des talibans (Kamal, réfugié, *FSC*). Deux autres d'entre eux ont rejoint la France directement pour faire la « *demande d'asile comme mineur* » (Farrokh, réfugié, *FSC*). Tous partagent le fait d'avoir découvert le club du *FSC* par

l'intermédiaire d'un rassemblement sportif informel de « *tous les Afghans qui connaissent un peu le foot* » qui se retrouvent en « *une communauté qui joue à Créteil le samedi après-midi* » (Azad, réfugié, FSC). Nous alternons ici entre l'analyse des parcours sportifs et migratoires de certains d'entre eux de manière plus détaillée et la description plus générale de l'engagement sportif des membres de cette communauté informelle afghane au FSC.

Azad est probablement celui qui parvient à exprimer le plus précisément par le langage sa contestation du contexte politique de l'accueil en France, qui le touche particulièrement dans la mesure où il subit, comme cela a été montré pour de nombreux réfugiés afghans une forme de « déqualification » économique et sociale (Keyhani, 2020). Il expose notamment le fait de refuser d'être qualifié, en tant que nouvel arrivant, de « crise migratoire » :

« Je ne sais pas si nous sommes une crise ou pas mais ils disent qu'en 2015, c'est la crise migratoire. Pour nous ce n'est pas...parce que personne ne quitte pas son pays s'il n'y a pas une raison à tout ça. Il faut dire ... il faut dire une opportunité. Opportunité pour nous et opportunité pour les pays d'accueillir. Et là par exemple, aujourd'hui je suis en France j'étais en demande d'asile j'ai reçu par exemple 210 € par mois. Mais là après comme j'ai essayé de travailler du coup ... c'est une opportunité pour moi et pour la France aussi (rires) » (Azad, réfugié, FSC).

S'il défend le fait que la France soit un « *pays d'opportunités* », il déclare notamment être inquiet et avoir « *peur* » des « *candidatures* » qu'il observe à l'occasion de l'élection présidentielle de 2021 pour laquelle « *il y en a qui disent d'abord 'on peut t'accueillir bien, de manière humaine', mais il y a surtout des gens qui disent n'importe quoi, 'reste chez toi ne viens pas'* » alors que « *personne ne quitte son pays s'il n'a pas un problème, soit économique, soit guerre, soit je ne sais pas...* » (Azad, réfugié, FSC). Azad associe très clairement le contexte politique de « non-accueil » (Véniat, 2021) à la difficulté de se créer des « opportunités ». Les analyses portant sur l'intégration professionnelle des réfugiés et des demandeurs d'asile en France au moment la « crise de l'accueil » (Wihtol de Wenden, 2018) des années 2010 montrent que cette population est toujours confrontée à de nombreuses difficultés pour accéder au marché du travail français, malgré leur motivation à trouver un emploi dès que possible (Leh, 2018). Les réfugiés bénéficient en principe d'un libre accès au marché du travail, mais sont confrontés à des taux de chômage plus élevés que les citoyens français et les autres populations immigrées, et lorsqu'ils travaillent, les réfugiés occupent principalement des emplois qui ne requièrent pas de compétences de haut niveau, ou qui sont particulièrement précaires et difficiles. C'est le cas

d'Azad, qui a travaillé comme « *assistant de professeur d'anglais* » au moment de ses études de « *littérature anglaise* » en Afghanistan, identiques à celles de ses sœurs qui étaient « *professeures d'anglais* », avant l'arrivée au pouvoir des talibans. Azad et sa famille ont en effet quitté leur « *petit village du centre de l'Afghanistan* » dans la province de Bâmiyân lorsqu'il avait treize ans pour « *déménager à Kaboul* » et étudier plus facilement. Il commence le futsal à cette époque, soutenu par ses sœurs, qui « *savent que le sport c'est un moyen d'être en forme* ». Il jouait alors sur un terrain municipal de futsal qu'il louait avec ses amis également élèves au « *lycée général* » : « *on faisait du sport, jusque 2014, c'était cool, après 2015 tout était arrêté* ». Il a alors fui en 2015 l'Afghanistan en raison de son appartenance à la diaspora des Hazaras persécutés par les talibans qui sont « *contre nous, contre nos traditions, qui disent qu'ils sont l'islam, les vrais musulmans* » (Azad, réfugié, FSC). Azad rapporte alors avoir rejoint la Suède car il avait un oncle en « *Norvège plus depuis plus de quinze ans* » qui lui a dit que le système « *scolaire et pédagogique était très bien en Suède* » puisqu'il avait « *le plan de continuer ses études* », et son « *certificat de langue anglaise* ». Mais n'ayant « *jamais reçu de papiers* » en Suède, il a alors « *décidé de venir en France à Paris* », après avoir entendu par des amis que pour « *la minorité hazara c'était facile d'obtenir un titre de séjour* ». Il n'obtient finalement sa demande d'asile qu'en février 2021 après « *plus de deux ans d'attente* » durant lesquels il était « *vraiment déprimé* » et « *n'avait même pas envie de jouer au football* ». Le retour de « *sa passion* » et du « *plaisir* » pour le football à l'heure actuelle témoigne d'une situation psychologique qui s'est grandement améliorée chez lui. Malgré tout, il souffre d'une position de déclassement social liée à son statut d'employé de supermarché : « *vraiment dans le futur je ne peux toujours être un vendeur* » (Azad, réfugié, FSC). Il nous déclare en effet que son objectif actuel est de « *travailler un peu, d'avoir un logement propre* », avant à terme, de « *refaire le métier d'assistant d'anglais* ». En analysant son récit sous l'angle des temporalités, on remarque que son projet d'insertion est marqué par un « *régime futuriste* » énonçant un projet d'ascension sociale et les étapes de sa réalisation (Demazière et Dubar, 2005). Il nous détaille en effet vouloir s'inscrire à « *un programme à l'Université de Paris 8 qui s'appelle FLO pour apprendre le français et après continuer pour la littérature anglaise* ». Lors de notre seconde phase d'enquête, il nous révèle toutefois avoir reçu une réponse positive de ce programme en même temps qu'une possibilité de formation en alternance en tant que vendeur, qu'il a préféré continuer pour « *gagner de l'argent et avoir un logement* ». Pour s'en sortir, il nous dit qu'il termine sa journée au supermarché à 12h30 et qu'il en profite pour « *faire aussi une formation en hôtellerie* » : « *j'avais toute l'après-midi de libre donc je me suis dit que*

j'allais faire ça, comme ça, je peux améliorer mon niveau de français » (Notes de terrain, le 28/11/2022).

Ces difficultés sont communes à de nombreux réfugiés qui témoignent d'une moindre maîtrise de la langue française que chez les autres immigrés en raison notamment de lacunes dans l'offre de formation linguistique, alors que les obstacles juridiques et pratiques à la reconnaissance des qualifications et des diplômes contribuent à la surqualification des travailleurs réfugiés et peuvent être vécus comme un déclassement social (Bouagga, Scalettari et Tcholakova, 2021). Réfugié afghan « *en formation initiale à Zara* » au moment de notre enquête, Kamal nourrit lui aussi un projet aussi d'ascension sociale en défendant : « *Zara ce n'est pas assez pour moi* » (Kamal, réfugié, FSC). Il planifie lui aussi un projet de mobilité dans lequel il anticipe plusieurs scénarios pour préparer un futur résolument optimiste : « *Si je travaille comme vendeur, je trouve de l'expérience et après je vais plus haut. Sinon, je veux trouver en électricité dans le bâtiment* » (Kamal, réfugié, FSC). Lorsque nous échangeons avec lui de manière plus informelle lors de notre deuxième phase d'enquête ethnographique quelques mois plus tard, ce dernier nous raconte, l'air fier et content, sans que nous lui posions directement la question, qu'il a finalement trouvé une alternance en menuiserie (Notes de terrain, le 05/11/2022). Chez Azad, le récit est également marqué par l'idée de « *se créer des opportunités* » en tentant d'évoluer et de se sortir d'une situation compliquée, ce qu'il voit comme une subversion et une forme de résistance aux politiques de restriction de l'accueil associées à la « *crise migratoire* » (Lendaro, Rodier, & Vertongen, 2019) :

« En France c'est un pays ou... si toi tu travailles dur, tu augmentes. Si tu ne fais rien, tu Moi, personnellement, je suis très curieux, je regarde les candidatures. Surtout, je pense que la France est un pays d'opportunités. Même s'il y a des gens qui disent 'la crise migratoire', mais nous ne sommes pas... » (Azad, réfugié, FSC).

Le fait de rechercher une ascension sociale pour retrouver un statut plus conforme à la carrière d'assistant d'anglais qu'il envisageait en Afghanistan est associé chez lui à une critique des catégorisations politique de la migration, et à la défense d'une société multiculturelle, ouverte, tolérante, qui s'enrichit de la différence. C'est aussi dans cette perspective qu'il déclare particulièrement apprécier la pratique du football au sein du FSC :

« C'est vraiment un club qui n'est pas que d'étrangers, que des Africains, que des Afghans, c'est un mélange surtout. Oui, j'aime bien, je pense que c'est vraiment un club où tu

rencontres des nouvelles personnes (...) au FSC je trouve bien, là Axel et Loïc, je les connais depuis pas trop longtemps, nous sommes très proches. On se dit souvent 'Comment tu vas tout ça', et avec toi aussi » (Azad, réfugié, FSC).

On observe dans son discours à propos du FSC une tentative d'inversion des rapports de domination qu'il connaît habituellement en revendiquant un rapport plus égalitaire avec des personnes qui « *ne sont pas que des étrangers* », mais des membres français de l'équipe. On retrouve cette revendication encore plus clairement chez Arman, qui nous affirme que ce qu'il aime le plus au FSC est le nom du club¹⁹⁸. Lorsque nous lui demandons la signification de ce nom, il nous répond : « Cela veut dire que tout le monde peut venir jouer, n'importe quel pays, quelle origine, quelle religion, tout le monde peut venir jouer » (Arman, réfugié, FSC). Il nous raconte alors son parcours migratoire au cours duquel il est arrivé en Autriche alors qu'il ne « *savait pas où aller au départ* », et qu'il a dû quitter, car « *les Autrichiens voulaient m'envoyer en Grèce, en Croatie ou d'autres pays pour faire une demande d'asile car ils disaient que j'ai passé ces pays* ». Il a alors choisi de rejoindre la France après avoir « *lu l'Histoire de France en Autriche* », qui lui « *a plu* » :

« Ce que j'ai lu, je ne sais pas comment...Je ne sais pas comment t'expliquer. En France, on ne se sent pas tout seul, on ne se sent pas immigré. Dans d'autres pays, tu sens que tu es un migrant, il y a des noirs, il y a des Afghans et on dit ça. Mais en France, on ne dit pas ça, on ne trouve pas ça. (...) En Autriche, on doit avoir une religion. Mais en France, il n'y a pas de religion spéciale. J'ai lu ça, et c'est un ami qui m'en a parlé » (Arman, réfugié, FSC).

Arman exprime ici clairement le lien entre le nom de l'association qui permet à « *tout le monde de venir jouer* » et l'idée qu'il s'est faite du « *modèle républicain d'intégration à la française* » souvent résumé à l'idée de citoyenneté individuelle fondée sur l'égalité des citoyens et la souveraineté nationale qui refuse toute distinction fondée sur les identités particulières, *a fortiori* lorsqu'elles sont déclinées à partir de catégories ethnoraciales ou religieuses (Bertossi, 2009). Si ce modèle s'applique en réalité très différemment selon les sphères et les contextes politiques, il produit ici un réel effet performatif dans la mesure où ces réfugiés assimilent ici la proposition sportive qui leur est faite au FSC comme une conséquence de cette tradition française (Brubaker, 1992). Nous avons pourtant précédemment montré qu'en proposant une

¹⁹⁸ Même si nous avons renommé l'association en « *Football Sans Couleur* » pour des raisons de confidentialité, nous avons tenté de conserver l'esprit de son nom dans la mesure où il traduit sa philosophie politique liée à l'ouverture inconditionnelle.

pratique sportive spécifiquement destinée aux migrants et revendiquée comme telle, l'association *FSC* constitue une rupture politique importante avec la tradition d'une politique indifférente aux particularismes ethniques des personnes (Weiss et Meyer, 2022). De plus, alors que comme Azad, la plupart des réfugiés disent apprécier la relation « *très proche* » avec les encadrants de l'association, celle-ci ne peut être considérée dans la plupart des cas comme une liaison amicale, car elle s'apparente plutôt à une relation d'« aidant » à « aidé » (Lepoutre, 2022). Le sport constitue une modalité souple (Masson Diez, 2018) permettant aux bénévoles de concilier une passion personnelle et un engagement militant et solidaire. À ce titre, même si le sport est considéré au sein du *FSC* comme « *un bon moyen de nouer et de développer des relations qui soient le plus possible égalitaires* », Loïc fait remarquer une différence récurrente dans les rôles entre joueurs et les bénévoles :

« J'y pensais je ne sais plus quand...le fait que les coaches soient toujours des Français et que... on a essayé sur le capitaine, que ce soit que ce à un moment Modibo, enfin des réfugiés qui prennent le brassard de capitaine, c'est un peu compliqué. (...) C'est une partie, qui n'est pas énorme, qui n'est pas structurante dans la relation qu'on a, qui n'est pas primordiale dans la relation qu'on a. Mais il y a quand même un peu tu vois forcément.... Mais qui n'est pas forcément une mauvaise chose, ce n'est pas.... Je n'y ai pas trop pensé véritablement, ce n'est pas non plus la priorité. Ça ne met pas non plus de grandes difficultés dans l'équipe et dans la façon dont vit le club » (Loïc, entraîneur bénévole, *FSC*).

On sent la contradiction perçue et la difficulté pour les membres du *FSC* qui visent précisément à faire évoluer par le sport les manières dont sont considérés les migrants, mais qui, en priorisant l'objectif de l'accès inconditionnel à la pratique sportive pour tous, se retrouvent finalement dans une situation qui reproduit une forme de relation asymétrique. Nous avons en effet souvent remarqué au cours de notre enquête ethnographique pour laquelle nous occupions la seule position de participant que nous étions souvent assimilé à un encadrant bénévole par la plupart des joueurs migrants, qui nous demandaient fréquemment des consignes, ou des informations, voire qui employaient dans certains entretiens des formules telles que « *votre club* » ou « *depuis que je joue avec vous* ». Par ailleurs, nous avons observé que les relations d'amitié étaient relativement rares entre les encadrants et les joueurs migrants. Emmanuel nous raconte par exemple qu'il est « *très très pote avec Mohand* » un réfugié afghan qui ne vient plus régulièrement à l'association, qu'il « *connaît personnellement* » et « *qui fait vraiment partie maintenant de ma bande de potes* » (Emmanuel, entraîneur bénévole, *FSC*).

Mais cette amitié a plutôt un caractère d'exception. Mathis nous indique par exemple qu'il ne « considère pas les joueurs comme des migrants mais plutôt comme des coéquipiers, comme il ne les voit pas en dehors » (Mathis, entraîneur bénévole, FSC). Selon lui « les Afghans de l'équipe » passent également « leurs soirées ensemble car ils ont potentiellement peu de potes en France ». Au-delà des contraintes situationnelles – les entraîneurs ne pouvant développer des relations d'amitié avec l'ensemble des participants, ou des décalages culturels potentiels liés par exemple au fait que Mathis « ne va pas boire un verre » avec ces réfugiés -, on peut émettre l'hypothèse que cette situation de séparation en dehors des activités sportives se comprend par la volonté de retrouver une forme de relation plus égalitaire pour les réfugiés afghans de l'équipe. En effet, alors que plusieurs participants montrent lors des entretiens leur adhésion aux consignes des entraîneurs qu'ils voient comme « une manière de manager » (Azad, réfugié, FSC), l'observation des séances sportives laisse parfois transparaître une forme d'incompréhension, voire de colère témoignant plus généralement de leur rapport quotidien aux règles vécues comme arbitraires en France. Kamal témoigne en ce sens très régulièrement d'un rapport au temps qu'il vit comme particulièrement inégal entre français et réfugiés :

Un sentiment de déconsidération

Entraînement de football à *Football Sans Couleurs*, Notes de Terrain, le 22/02/2022

J'échange avec Kamal pendant les tours d'échauffement et je lui demande à quelle heure il est arrivé. Il me répond : « 10 – 15 minutes avant le début de l'entraînement ». Je lui dis : « 10 minutes avant moi ». Il me répond alors « c'est normal le retard en France. J'avais rendez-vous à Mission locale, il m'a écrit d'être ponctuel. J'y étais à neuf heures moins dix mais il est venu à 9h20...mais en Allemagne, Autriche, les gens sont à l'heure, « *punktlich* » [ponctuels] dit-il en allemand ». « *Eine Minute zu spät, nach Hause* » [Une minute de retard et c'est à la maison] ajoute-t-il en riant. Il enchaîne : « Ils sont ponctuels. En France si tu prends rendez-vous ça prend 2 ou 3 semaines, c'est bizarre. Quand je suis arrivé en France, j'ai été vraiment choqué. Je suis allé à la préfecture pour la demande d'asile. Ça a duré de 9h du matin à 17 heures, juste à attendre. Ponctuel, ça ne veut rien dire en français. Par exemple, quand je suis allé là-bas, j'ai vu dix personnes qui attendaient, et une personne qui travaillait. Et il parlait avec son collègue : « tu manges quoi ? ». Alors que dix personnes attendaient. Et si je parle, moi, il dit « vas-y toi, tu es demandeur d'asile ».

Dans une perspective transnationale (Agergaard, 2018), en prononçant des phrases en allemand¹⁹⁹, Kamal se retire ici momentanément à une période de son parcours migratoire dans laquelle il a ressenti davantage de considération, lors de sa demande d'asile, certes refusée, en Autriche. La comparaison de ce qu'il perçoit de la culture allemande, même si elle est fondée sur une vision stéréotypée selon lequel les Allemands seraient plus « *ponctuels* » lui permet de réaffirmer sa critique de l'accueil qu'il a reçu en France qu'il qualifie poliment de « *bizarre* ». Ce type de réaction est fréquent parmi les réfugiés que nous avons rencontrés en France, qui ont souvent exprimé leur lassitude ou leur incompréhension face à des décisions qu'ils percevaient comme arbitraires, y compris lorsqu'elles signifiaient pour eux une réponse positive. Plutôt que de se sentir protégé par une telle décision après avoir obtenu son statut de réfugié, Kamal déplore plutôt le fait que sa vie soit soumise « à l'arbitraire institutionnel et à l'incertitude sociale et économique » (Laacher, 2005). Ce sentiment l'empêche de ressentir en France un l'aspect familier et ordinaire qu'il avait commencé à construire en Autriche. Plusieurs situations vécues au FSC sont marquées chez lui par l'expression d'une forme de colère ou d'incompréhension de règles de vie française qu'il perçoit comme arbitraires. Nous avons par exemple remarqué beaucoup d'agacement lors d'un rendez-vous donné pour un match, lorsque plusieurs minutes après l'heure donnée, la plupart des joueurs étaient arrivés, mais pas les encadrants :

« Lorsque j'arrive au stade quelques minutes après l'horaire de rendez-vous, Mehran, Arman, Kamal, Farrad, et Hamid sont déjà sur le banc et parlent entre eux. Ils semblent s'impatienter de l'arrivée des coaches et se plaignent d'être les premiers sur place, avant que ceux qui aient donné l'heure de rendez-vous ne soient là. Le fait que les coaches aient précisé sur le groupe Whatsapp de l'équipe qu'il était important d'être à l'heure le matin même semble autant les amuser que les agacer. (...) Cyril, un encadrant moins régulier, arrive avec plus de 30 minutes de retard. Kamal dit quelque temps après qu'il arrive en riant 'ceux qui arrivent en retard jouent sur le banc, il joue parce que c'est un ami de Loïc » (Notes de terrain, le 19/02/2022).

Kamal exprime également très régulièrement une forme de crispation similaire lors des situations sportives, sans qu'il ne conteste directement les décisions qu'il préfère tourner en dérision.

¹⁹⁹ Langue qu'il savait que nous parlions après lui avoir parlé de notre recherche comme d'un « travail sur le sport pour les personnes qui viennent d'arriver en France et en Allemagne ».

Un sentiment de déconsidération

Entraînement de football à *Football Sans Couleurs*, Notes de Terrain, le 27/01/2022

Maël met en place un exercice physique relativement exigeant de diagonales à traverser en sprint, suivies d'une ligne de récupération. Kamal les effectue à un rythme assez élevé au début, mais court de manière détachée, les bras le long du corps, sans aucune expression particulière sur son visage, et exprime un peu de lassitude. Il ralentit ensuite nettement sur la deuxième partie, marche lors des récupérations, et ne court plus au maximum de ses possibilités en coupant la diagonale pour la raccourcir.

Cyril a rejoint l'entraînement en cours de route, en tant qu'entraîneur étant blessé. Il se contente de donner quelques retours aux joueurs depuis le côté du terrain, assez discrètement et n'est pas toujours entendu. Lors de l'opposition, il se positionne en tant que gardien de but. Il annonce un hors-jeu, règle que contestent Kamal et Arman. Ils disent qu'il n'y a pas de hors-jeu sur un petit terrain comme cela, ce à quoi ne répond pas vraiment Cyril qui continue à signaler des hors-jeu. Kamal tourne cette règle en dérision en annonçant plusieurs fois à voix haute « hors-jeu ». Lorsque l'équipe voisine, qui avait prêté l'un de ses ballons pour l'entraînement, le récupère Kamal dit : « ils n'en ont pas besoin pour l'instant, on leur rend après, c'est comme pour la dernière minute, c'est comme ça en France » en faisant référence à l'annonce souvent émise par les entraîneurs d'une « dernière minute » de jeu, qu'il ne comprend pas et tourne souvent en ridicule.

Lorsque Maël annonce qu'il reste deux minutes, Kamal dit « pourquoi 2 minutes, autant arrêter maintenant », et tourne en dérision cette annonce : « dernières 30 secondes, dernières 2 secondes » répète-t-il. À la fin de l'entraînement, et comme depuis plusieurs semaines, Kamal s'amuse à nouveau de l'annonce « dernière minute ». Il annonce « deux dernières secondes », puis « 1,5 dernière seconde » quelques instants plus tard, en riant.

Ces contestations de Kamal sont majoritairement « silencieuses » (Jounin, 2008) dans la mesure où elles sont rarement exprimées directement aux encadrants. Elles montrent toutefois qu'il assimile certaines règles et situations sportives édictées par les entraîneurs à l'arbitraire des décisions administratives qu'il vit plus généralement au quotidien. Le sport lui offre alors un espace de « résistance » (Jounin et collab., 2008) où il contourne parfois ces règles sans grandes conséquences, ou les tournant en dérision. Ces situations marquent malgré tout un rapport entre les encadrants français et les réfugiés que certains perçoivent comme une

déclinaison de leur statut relégué dans le monde du sport. Même si les encadrants de l'association expriment tous unanimement leur volonté de s'inscrire dans une relation plus égalitaire avec les joueurs réfugiés, cette situation rappelle aux réfugiés le rapport d'asymétrie avec la population du pays d'accueil qu'ils vivent au quotidien lorsqu'ils ne perçoivent pas le sens des règles émises. Par ailleurs, les entraîneurs bénévoles du *FSC* pour qui l'expérience de l'encadrement sportif est relativement récente expriment, de la même manière que les enseignants débutants, des « préoccupations » liées à la pratique telles que conserver le plan de la séance, garder le contrôle des participants ou les maintenir en action (Ria et collab., 2001). À l'opposé, les expériences sportives des réfugiés sont marquées par leurs préoccupations sociales quotidiennes de lutter contre une forme d'exclusion sociale et d'échapper aux situations d'asymétries sociales qu'ils vivent fréquemment. Même s'ils espéreraient pouvoir nouer des liens de ce type avec les entraîneurs bénévoles de l'association, ces derniers se retrouvent dans l'impossibilité d'y répondre.

Les entraînements du *FSC* permettent à ces réfugiés de bénéficier d'un contexte relativement structuré de pratique sportive qui renforce les relations d'amitié qu'ils développent par ailleurs. En ce sens, les rassemblements communautaires informels des réfugiés d'origine afghane dans le contexte sportif du *FSC* sont à la fois « voulus et subis » (Fontaine, 2015 ; 123). Ces regroupements apparaissent en effet non seulement comme un moyen d'entretenir une identité nationale dans l'exil, comme cela a souvent été montré pour les clubs communautaires en France (Boli, Clastres et Lassus, 2015), mais aussi comme un moyen de s'engager dans des interactions amicales d'égal à égal, leur permettant de retrouver dans un statut social et une identité pleine et entière. Par exemple, nous avons remarqué que les joueurs afghans exprimaient plus librement leurs émotions entre eux que lors des interactions avec les encadrants, marquées par une impression de conformité moins importante (Kaufmann, 1995).

Des réactions contrastées

Entraînement de football à *Football Sans Couleurs*, Notes de Terrain, le 20/10/2022

Emmanuel a réparti le groupe d'amis afghans au sein de plusieurs équipes. Il s'installe une compétition interne entre eux dont témoignent les nombreuses plaisanteries, moqueries et provocations échangées pendant les matchs. Après leur première victoire, Mehran dit « on est les plus forts » et Hesa lui répond « vous êtes nuls ». Les ratés de leurs amis sont ouvertement moqués sur le côté du terrain, où les joueurs en attente célèbrent bruyamment

les buts inscrits par l'équipe adverse, aux dépens de leurs amis les plus proches. (...) Lorsqu'Emmanuel prend part au jeu et rate une occasion de but évidente, on remarque quelques rires discrets de la part de certains joueurs spectateurs, qu'ils ne manifestent pas ostensiblement.

La présence d'Emmanuel sur le terrain a probablement entraîné un effet de gêne et une moindre aisance limitant l'expression des émotions et des affects dans la mesure où elle modifie la « configuration sociale d'êtres humains » (Elias et Dunning, 1994) dans le cadre du sport qu'ils ont l'habitude de pratiquer entre eux. Même si Emmanuel noue également des relations conviviales en échangeant avec eux par exemple régulièrement quelques mots en *dari*²⁰⁰, la plupart des interactions témoignant d'une proximité émotionnelle concernent le groupe de réfugiés afghans entre eux. Alors qu'ils se sont pour la plupart rencontrés à l'occasion de rassemblements sportifs informels, un des effets de la participation au FSC est alors probablement de renforcer leurs liens d'amitié communautaires préalablement établis, et une affiliation à un entre-soi ludique autant voulu que subi. Alors que nous discutons sur le chemin de retour d'un entraînement, Farrokh nous raconte les soirées qu'il passe avec Kamal, Azad et Mehran, chez Mehran, où ils se retrouvent pour cuisiner de la nourriture afghane, puisqu'il ne « sait pas cuisiner français ». Il me dit qu'ils se rencontrent systématiquement la veille des matchs pour manger du « pied de vache », qui leur donne « de l'énergie » pour le lendemain, avant de jouer aux cartes tous ensemble (Notes de Terrain, le 18/10/2022). Si cet entre soi ludique constitue un espace de détente par rapport aux enjeux plus sérieux d'intégration, les rencontres communautaires entre Afghans visent ainsi à inverser symboliquement « ce que les hasards du monde et de l'histoire proposent » (Sansot, 1986, 42). Par exemple, Azad décrit les échanges qu'il mène avec les participants du rassemblement de football afghan hebdomadaire :

« Parler, partager des choses : comment tu vas ? Tu habites où ? Comment ça se passe ton travail ? Est-ce que tu as trouvé ? Il y a des gens qui ont des situations un peu difficiles pour leurs idées par exemple. Il y a encore des gens qui arrivent de Suède, donc l'expérience que j'avais pendant deux ans et demi en France je peux leur dire toi tu fais ça tu fais ça. C'est l'expérience qui parle. On a une expression dans notre langue qui dit 'le professeur c'est l'expérience' (rires) » (Azad, réfugié, FSC).

²⁰⁰ Une variété du persan constituant l'une des langues principales d'Afghanistan.

En devenant à son tour « *professeur* » auprès des Afghans nouvellement arrivés à Paris qu'il rencontre lors de ces rassemblements sportifs, Azad inverse symboliquement les difficultés statutaires qui lui empêchent de devenir réellement enseignant d'anglais comme il l'aurait souhaité. Par ailleurs ces rencontres sportives communautaires permettent également, par la reconstitution d'un entre soi, l'entretien de liens de sociabilité essentiels pour ces migrants brutalement déracinés (Fontaine, 2015 ; 122). Farrokh nous raconte par exemple qu'il a rencontré un ami venant de la « *même ville que lui en Afghanistan* » : « *Quand il y a des nouveaux, on va demander de quelle ville d'Afghanistan il vient, tout ça* » (Farrokh, réfugié, FSC). Il se rend désormais régulièrement avec ce dernier à une salle de sport, car depuis qu'il « *a fait un an en Grèce de la musculation, il connaît bien* ». Ces espaces sportifs communautaires permettent à ces réfugiés afghans de retrouver de réelles interactions amicales que ne peuvent pas leur fournir les coaches bénévoles engagés spécifiquement pour les aider. Cette modalité de pratique sportive permet alors de renouer avec des mondes connus, celui des personnes appartenant à la même communauté nationale, devenant des proches ou des amis. Elle signifie une possibilité de retrouver le sens du lien social, de la sociabilité et de la solidarité communautaire qui leur permet de mieux appréhender leur cadre de vie fait d'épreuves et d'incertitudes, en remplaçant à court terme la solitude par le partage d'expériences communes (Spaij et collab., 2023). Ces observations sont ainsi cohérentes avec les arguments de Koopmans et Statham (2001) qui expliquent l'existence d'activités transnationales des groupes migrants par une inclusion politique insuffisante dans le pays d'accueil qui, dès lors, adressent leurs revendications au pays d'origine. Gérard Noiriel (1988) explique également qu'une attitude parmi les plus répandues pour échapper aux confrontations et au mépris social consiste « à se regrouper entre individus de la même origine nationale ou ethnique ; la recherche de l'entre soi étant le seul moyen de parvenir à constituer un îlot de sécurité et de relative tranquillité ». Cette communauté informelle constitue un lieu de solidarité qui n'entrave pas leur intégration dans la nouvelle société, mais qui, au contraire, par l'interaction régulière avec leurs compatriotes, leur a permis d'éviter la solitude.

Si l'aide des compatriotes constitue souvent un atout pour retrouver une situation sociale comparable à celle du pays d'origine, les interactions sportives que nous analysons ici n'inversent pas réellement la réalité de leurs situations, mais témoignent plutôt d'une autre idée qu'ils se font de leur situation de réfugiés, à laquelle ils associent ici le maintien de liens sociaux plus égalitaires avec des membres de leur pays d'origine. Par ailleurs, ces réfugiés ne disposent pas des ressources leur permettant de structurer plus officiellement ce rassemblement sportif

communautaire, qui reste en l'état informel. En effet, à l'issue d'une rencontre à laquelle nous avons participé lors de notre deuxième phase d'enquête, deux d'entre eux, Kamal et Mehran nous ont fait part de leur volonté de créer leur propre équipe de football « *comme le FSC* » avec les joueurs afghans qu'ils ont l'habitude de fréquenter lors du rassemblement hebdomadaire informel. Ils justifient alors cette volonté par l'idée de « *créer une équipe avec de très bons joueurs* » parmi les Afghans qu'ils connaissent, mais qu'ils ont « *aussi besoin d'un français* » pour les aider à parvenir à fonder officiellement une équipe ou une association (Notes de terrain, le 26/11/2022). Weiss et Meyer (2022) montrent en effet qu'il existe un « écart considérable » entre l'intérêt de participer ou le désir de créer sa propre équipe et « les réalités prosaïques » rencontrées dans la vie quotidienne par les migrants lorsqu'ils souhaitent s'engager eux-mêmes dans cette voie. Si le *FSC* leur permet déjà de surmonter les obstacles qu'ils rencontrent quant à leur possibilité et leur légitimité à jouer dans une équipe locale, ces derniers présentent également des difficultés importantes qui les empêchent de fonder un club ethnique. Ces réfugiés afghans affichent en effet une maîtrise limitée de la langue française et une connaissance très parcellaire du système sportif. En outre, alors que les clubs de football monocommunautaires, notamment turcs, ont été créés avec le soutien des autorités consulaires et des associations culturelles ou religieuses (Weiss, 2011), les réfugiés afghans que nous avons rencontrés ne bénéficient pas d'un tel soutien institutionnel. Ils s'en remettent alors à une organisation sociale communautaire informelle qui leur fournit un espace de sociabilité, dans lequel on perçoit une dimension tactique de l'agir du « petit » comme « manière de 'faire avec' », et capacité d'adaptation à un environnement difficile (Véron, 2010).

C. Subir les conséquences de l'attente

Dans une dernière acception, les expériences sportives des migrants sont marquées non plus par une logique d'adhésion ou au contraire de contestation des attentes ou des injonctions politiques, mais plutôt par une forme d'écrasement sous l'effet de contraintes sur lesquelles ils semblent n'avoir aucune prise. Les expériences que nous décrivons ici correspondent toutefois moins à une typologie visant à rendre compte d'une diversité d'expériences de manière intelligible, mais plutôt à l'analyse du cas de deux demandeurs d'asile. Au-delà de leur statut qui fait figure d'exception dans notre échantillon composé principalement de réfugiés statutaires, nous rapprochons ici le cas de ces deux demandeurs d'asile dans la mesure où ils expriment constamment une forme d'absence, voire de tristesse, dans leur engagement lors des séances sportives. Malgré quelques moments de joie et d'espoir, leur pratique sportive ne reflète ici par exemple pas l'envie de retrouver une passion sportive issue de leur pays d'origine, mais

plutôt des sentiments de nostalgie ou de perte lorsqu'ils l'évoquent (Wise et Chapman, 2005). Depuis une dizaine d'années, plusieurs travaux sociologiques se sont intéressés au « temps interstitiel » (Tisato, 2017), ou « dilaté » et à l'« espace rétréci » (Kobelinsky, 2014), voire à « l'intimité déniée » (Aulanier, 2021) des demandeurs d'asile. Plusieurs de ces analyses voient dans le sport un moyen de « se réapproprier la temporalité imposée » (Tisato, 2017) ou d'« échapper aux pensées » négatives (Aulanier, 2021). Lors de notre mémoire de Master 2, réalisé au sein d'un dispositif d'inclusion par le sport mis en place en CADA, nous avons observé que les demandeurs d'asile exprimaient des sensibilités selon trois modalités typiques : l'affirmation du bien-être par le sport, le partage d'une forme de convivialité, et des marques d'effort liées à la dépense physique²⁰¹. Ces données avaient toutefois été obtenues uniquement à partir d'observation, et dans le contexte particulier d'une association « socio-sportive » visant explicitement la transformation ludique des activités sportives pour rétablir les « pulsions de vie » des demandeurs d'asile. Il est déjà intéressant de noter que ces observations empiriques antérieures sont cohérentes avec la typologie des programmes sportifs que nous avons établie dans la première partie de notre travail. En effet, nous ne retrouvons finalement que peu de demandeurs d'asile dans les associations sportives que nous avons investiguées. La pratique sportive de ces derniers dépend souvent d'associations intervenant en partenariat, voire directement dans les lieux d'hébergement de ces derniers. Les deux cas de demandeurs d'asile que nous détaillons ici correspondent à des joueurs du *FSC*, association dont les membres bénévoles ne visent pas à traiter des difficultés liées aux parcours migratoires, mais simplement à permettre une pratique sportive sans restriction.

Toutefois, même si la plupart de notre échantillon étant composé de réfugiés, ces derniers expriment très souvent leurs souvenirs des expériences sportives correspondants au moment de leur demande d'asile. Se dessinent alors deux principales modalités d'engagement sportif, que nous retrouvons globalement dans l'observation empirique des cas des deux demandeurs d'asile que nous avons rencontré directement. Ces engagements témoignent de l'alternance entre une forme de démotivation ou de lassitude générale qui se traduit par l'abandon temporaire des activités sportives qu'ils affectionnent, avec des tentatives de se réapproprier leur corps, ou la temporalité imposée, en exprimant finalement des émotions contradictoires à celles attendues dans le processus administratif de la demande d'asile. Les demandeurs d'asile oscillent ici en permanence entre ces deux types d'engagement sportif.

²⁰¹ Julien Puech. Analyse des sensibilités de demandeurs d'asile au sein d'un dispositif d'inclusion par le sport. Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-02968951

Nous observons ainsi continuellement l'expression d'émotions de peur et de tristesse exigées par l'institution de l'asile (Freedman, 2017) et dont ils ne parviennent à se défaire que très subitement, dans quelques moments de joie et d'espoir. Nos observations menées dans le contexte du *FSC* montrent que le sport marque une tentative de se réappropriier leur temps ou de « reprendre en main leur corps » (Kobelinsky, 2014) qui n'est que partielle. Le sport leur permet de s'échapper et sortir par moments du stress et des mauvaises pensées ressassées en permanence dans le cas de la demande d'asile. Autrement dit la pratique sportive elle-même est marquée par l'alternance entre des moments de fuite, de détachement et de répit, et d'autre d'anxiété, d'absence et de solitude au cœur du groupe sportif. Nous décrivons ici le cas de deux demandeurs d'asile qui alternent continuellement entre ces deux types d'expérience dans leurs expériences sportives. Si celles-ci qui ne sont évidemment pas représentatives des pratiques sportives des demandeurs d'asile en France ou en Allemagne, l'examen approfondi de ces expériences à l'échelle des individus témoigne là aussi d'oppositions politiques plus globales entre les attentes à prouver émotionnellement la véracité de leur requête pour les demandeurs d'asile et l'expression de sensibilités alternatives fondées sur le plaisir, l'amusement, la désinvolture ou l'insouciance.

a. Gérer le stress ou sortir de l'ennui

Tout d'abord, à partir des 12 entretiens effectués en Allemagne et des 17 réalisés en France²⁰², dix participants – cinq dans chaque pays, désormais détenteurs d'un statut de réfugié statutaire, nous font part des souvenirs liés à leur expérience sportive lors de leur demande d'asile. Sayad montre, en effet, à partir de l'analyse des trajectoires de migrants algériens que ces derniers sont capables de donner des descriptions précises de leurs souvenirs et de leurs expériences liées à leurs parcours migratoires, y compris les difficultés, les souffrances et les stratégies d'adaptation auxquelles ils ont été confrontés (Sayad, 1999). Si nous n'avons pas pu observer directement ces engagements sportifs au cours de notre enquête ethnographique, ces témoignages oraux constituent malgré tout une source de données relativement fiables concernant la période de la demande d'asile vécue quelques années auparavant. Nous retrouvons bien dans ces récits la tension entre un sentiment d'impuissance et une forme de réappropriation du corps et du temps imposé. Les enquêtés s'attardent néanmoins largement plus sur second aspect, mettant en évidence les tentatives de réappropriation de leur quotidien

²⁰² Sur les 12 entretiens allemands, 10 ont été effectués avec des réfugiés statutaires alors que 2 personnes récemment arrivées en Allemagne pour se rapprocher de leurs conjoints ne prenaient part à notre enquête qu'au titre d'« informateurs », en France nous comptabilisons sur les 17 entretiens : 12 réfugiés statutaires, 2 demandeurs d'asile et 3 sans-papiers.

dans cette période d'attente faite d'ennui, d'impuissance, de solitude et d'anxiété. Ce résultat peut s'expliquer en grande partie par la préoccupation de présenter une « face » socialement désirable d'eux-mêmes (Goffman, 1973) lors des entretiens. Il est ainsi bien plus valorisant pour ces réfugiés de projeter une image d'eux-mêmes comme des personnes résilientes et actives dans le processus très contraignant de la demande d'asile, que de ressasser ses conséquences négatives passées.

Malgré tout, nous constatons une différence nettement marquée entre la France et l'Allemagne en comparant les récits du sens qu'accordaient ces réfugiés à leur pratique sportive au moment de leur demande d'asile. Dans leur discours, le sport permettait en France principalement de gérer les conséquences négatives particulièrement mal vécues de la demande d'asile, comme le stress ou l'isolement social. Par exemple, Farrokh qui a fait sa « *demande d'asile en mineur* » à l'âge de 16 ans, pouvait « *aller à l'école même avant qu'il n'ait eu de réponse* ». Il décrit malgré tout une situation « *très difficile quand on vient d'un autre pays et on ne sait pas ce qu'il se passe ensuite* », et le désarroi de « *ne pas pouvoir travailler tant qu'il n'avait pas eu de réponse* ». Dans ce contexte, il déclare « *quand j'ai fait du foot, le stress... Quand je venais au terrain de foot, le stress est passé. J'oublie le stress* » (Farrokh, réfugié, FSC). Kamal raconte également qu'il a « *trouvé des amis* » au FSC, dont « *d'autres qui avaient reçu négatif en Autriche* », ce qui lui aurait permis de mieux gérer l'isolement lié à la demande d'asile. C'est également le cas d'Abu, réfugié d'origine somalienne qui a commencé la pratique à un moment « *difficile* » de sa demande d'asile où il n'était « *pas très motivé et fatigué* » à pratiquer le sport sein de *Habibi*, qui lui a « *rendu la forme* » (Abu, réfugié, *Habibi*). Enfin, Koffi est probablement l'un de ceux qui expriment le plus ouvertement sa colère et sa tristesse face au gâchis que représente pour lui la période de « *six ans* » qui lui a été nécessaire à obtenir l'asile en France. Son périple a commencé après qu'on lui ait dit d'attendre « *six mois pour casser le Dublin* », nécessaire suite à sa « *prise d'empreintes en Italie avant d'arriver en France* ». Le fait d'avoir refusé d'aller en Italie lui a alors causé « *beaucoup de problèmes* » à un moment où il ne « *savait plus quoi* » faire : « *on m'a sorti de la maison, arrêté les aides financières de 200 - 300 euros pour manger de la demande d'asile* » (Koffi, réfugié, *Habibi*). Après avec « *habité dans la rue* » dans un « *petit village* » près de Bordeaux où il devait déposer sa demande d'asile, il a préféré revenir six mois « *dans des tentes Porte de la Chapelle* » parce que « *manger dans la rue, ici c'est possible* », même s'« *il faisait très très froid* », car il « *dormait dans la neige* ». On le sent particulièrement touché quand il nous raconte qu'il est ensuite hébergé par la *Croix-Rouge* pendant deux ans de pouvoir effectuer sa demande d'asile

car « *au hasard on lui a donné le dossier, sans explication* ». C'est à cette période qu'il a commencé à courir « *dans le parc d'un château chaque matin* » :

« *Il y avait beaucoup de stress d'abord à cause de la demande d'asile. Il y a beaucoup beaucoup de stress. Il n'y a pas de travail, il n'y a pas beaucoup de choses. Il n'y a plus rien. Quand je cours, ça déstresse, c'est très bien pour la santé, c'est bien pour le corps aussi je pense. Et c'est bien aussi pour la tête aussi ça enlève...* » (Koffi, réfugié, Habibi).

Il ne finit pas sa phrase, mais exprime l'idée que s'occuper à faire du sport comme la course à pied constitue bien une façon d'échapper aux « pensées » permanentes liées à la procédure d'asile (Aulanier, 2021). La venue d'une association dans son centre d'accueil pour demandeurs d'asile lui ayant proposé « *des cours de français, du foot, des visites des monuments, des musées le dimanche* » lui permet aussi de s'occuper, avant que sa rencontre avec l'association *Habibi* ne lui permette de soutenir sa pratique de la course à pied commencée en autonomie. En France, face à l'absence de politiques d'intégration des demandeurs d'asile, les possibilités qu'ont ces derniers de participer à la vie sociale dépendent en effet beaucoup des tissus associatifs locaux (Bartel, 2022).

Plusieurs réfugiés français témoignent également du vécu d'une situation extrêmement pesante dont ils ne parvenaient pas à s'extraire. C'est le cas d'Azad, qui a dû attendre deux ans avant d'obtenir son statut de réfugié après son arrivée en 2018, étant en « *procédure Dublin* » qu'il a vécue comme une « *catastrophe* ». Il décrit un quotidien « *vraiment stressant* » et dans lequel il était particulièrement « *déprimé* » au cours de l'année 2019 pour une raison qui « *n'était pas que le confinement* ». Cette situation se reflète particulièrement dans le sport où, même s'il avait joué au football « *depuis qu'il est petit* », il n'en avait désormais « *plus envie* » :

« *Il y avait une place pour jouer au foot à côté de notre hôtel. Mais je n'avais pas envie d'y aller parce que j'étais vraiment déprimé. J'allais chez un psychologue. Il m'a dit 'toi, il faut que tu sortes, il faut que tu fasses un truc'. Il m'a dit 'C'est vraiment dangereux pour toi'. Mais je n'avais même pas l'envie de jouer* » (Azad, réfugié, FSC).

Dans le même ordre d'idée, Amar dit également « *avoir attendu sa procédure Dublin pendant 2 ans* » après une première « *longue* » période de quatre mois au cours de laquelle il était « *obligé de se présenter au commissariat pour signer* » toutes les semaines avant qu'« *un jour un policier a dit 'tu peux aller faire ta demande d'asile'* ». Il raconte alors une période

interminable de « *deux ou trois ans* » dans laquelle sa passion pour le sport ne lui suffisait plus à gérer les difficultés quotidiennes :

« *Au début j'ai oublié mes soucis en fait avec le sport. Sauf que quand j'ai eu le rejet de l'OFPRA, et du coup j'ai lâché un peu le sport. J'ai dit 'Je n'ai plus d'avenir ici, là on me rejette, je ne peux pas rester ici de toute façon'* » (Assane, réfugié, Habibi).

Il dit avoir d'abord « *oublié ses soucis* » en pratiquant du « *Fitness et du foot* » avec sa « *communauté* » soudanaise à Paris qui organise des matchs hebdomadaires, et en faisant « *tout ce qui est : tractions pompes, les machines de pectoraux, pendant un an* » chez lui et avec « *un pote afghan qui avait ses papiers* » dans une salle de sport. Puis dans un second temps, le rejet de sa demande d'asile apparaît comme un tournant l'ayant plongé dans un profond marasme dans lequel sa passion pour le sport ne l'aide plus vraiment. Ces derniers récits témoignent des limites des apports du sport dans un quotidien extrêmement déstructurant, confirmant dans ce contexte l'idée selon laquelle la participation au sport ne présente pas « *naturellement* » (Gasparini, 2008) des avantages inhérents au développement ou à la résilience (Coakley, 2011).

En Allemagne, les récits témoignent plutôt d'une période au cours de laquelle la difficulté tient principalement dans l'inactivité, face à laquelle le sport permettait dans la plupart des cas d'échapper en permettant une rupture à l'ennui quotidien. Par exemple, Shahin décrit une période de demande d'asile « *difficile* » en Allemagne, où il est arrivé après avoir quitté l'Afghanistan à 16 ans pour échapper à l'obligation d'« *aller en tant que soldat avec les talibans* ». Il défend le fait que « *personne ne veuille quitter sa famille à 16 ans* », et également qu'« *habiter tout seul en Allemagne c'était difficile* ». Il a en effet commencé à habiter seul dans un centre d'accueil à un moment où sa principale difficulté était de « *ne pas parler allemand* », puis d'attendre « *un ou de deux ans pour savoir si tu es accepté ou alors si tu dois retourner dans ton pays* ». Il raconte alors avoir « *demandé à ses superviseurs de jouer au football* » au moment où il s'« *ennuyait dans cette habitation* ». Il raconte alors que cette pratique lui a « *fait plaisir* » car « *les gens sont tous gentils* » et l'a « *aussi beaucoup aidé à apprendre l'allemand* » (Shahin, réfugié, Tortues de Damas). Salim, dont nous avons déjà largement détaillé le parcours, exprime lui aussi le fait d'avoir débuté la pratique sportive au moment de la demande d'asile de sa famille quand ils habitaient « *ensemble au logement de réfugiés* » où il a d'abord « *sorti une balle et joué dans la rue* » pour venir à bout de « *l'ennui* » quand « *il ne pouvait pas aller à l'école* » (Salim, réfugié, Tortues de Damas / Athlétique

Altsingen). De la même manière, Oktay décrit ses débuts dans l'équipe de l'*Athlétique Altsingen*, comme une période où il avait « *essayé de travailler et de jouer* » mais que cela n'avait « *malheureusement ça n'a pas marché parce qu'il n'avait pas de papier* », et a trouvé cette équipe qui « *aidait les réfugiés à jouer* ». Il souhaite en effet « *continuer à faire du sport et à ne pas rester assis à la maison* » alors qu'il avait « *certain temps* » (Oktay, réfugié, Athlétique Altsingen). Enfin, Saman fait part de la forte contrainte qu'a exercé chez lui la situation de demande d'asile qui a duré « *quasiment quatre ans parce que les Syriens étaient à l'époque de la guerre tout en haut et les Afghans tout en bas* » des traitements des dossiers administratifs. Alors qu'il ne pouvait « *pas sortir de la ville* » et « *n'avait pas le droit de travailler* », il dit avoir « *utilisé le temps d'une manière ou d'une autre pour prendre des cours d'allemand* » dans une « *communauté d'étudiants protestants* ». Il raconte :

« *Ce n'était pas facile parce que ce n'était pas clair si on restait ici ou pas. Mais je me suis tellement occupé de football et d'allemand que je n'y ai pas pensé du tout. Nous avons toujours attendu et dit 'Oh, ça dure si longtemps'. Mais si c'est long, ça veut dire qu'ils ne peuvent pas nous renvoyer. Nous avons toujours espéré et nous nous sommes occupés avec le football, le sport ou des cours de langue, pour ne pas penser à ce genre de choses* » (Saman, réfugié, Tortues de Damas).

Plusieurs de ces récits montrent un lien entre le sport et d'autres activités comme les cours de langue qui leur permettent non seulement de « *tuer le temps* » et le structurer (Tisato, 2017), mais aussi de commencer à préparer la vie future dans la société allemande. En Allemagne, la volonté politique visant à favoriser une intégration rapide de certaines sous-catégories de demandeurs d'asile a contribué à rendre plus systématique, à l'échelon local, l'accès des personnes en demande d'asile aux cours de langue (Bartel, 2022). Pour d'autres catégories n'y ayant pas droit, les personnes se recréent elles-mêmes des « *obligations et des occupations* » (Kobelinsky, 2012). Pour Sam, un réfugié iranien, les principales difficultés de la demande d'asile ont été la cohabitation avec les autres requérants qui « *en avaient marre, n'avaient plus envie de vivre, et voulaient faire du mal aux autres comme ils le pouvaient* », et également l'impossibilité de travailler puisqu'il « *n'avait pas le droit de faire quoi que ce soit* ». Pour « *s'améliorer lui-même* », il dit « *être allé à la bibliothèque en vélo tous les jours* » n'ayant pas eu la possibilité d'obtenir un cours d'allemand. Même s'il ne pouvait « *pas aller à la salle de sport parce que je n'avais pas de séjour* », il dit avoir « *joué au football avec les autres* » et « *de temps en temps, avoir fait du jogging et des pompes dans sa chambre* » mais que

sa première priorité à l'époque était d'améliorer son allemand (Sam, réfugié, Tortues de Damas). Des relations de proximité moins développées avec les travailleurs sociaux et les pressions pour devenir le plus rapidement possible indépendant des aides sociales et de trouver du travail (Aulanier, 2022) expliquent probablement ce constat du besoin immédiat de sortir de la solitude et apprendre l'allemand. À l'opposé l'accompagnement des travailleurs sociaux davantage centré sur l'obtention de l'asile et le quotidien de la vie permettent également de comprendre en quoi le support peut être vécu comme un moyen de gestion du stress en France. On remarque que l'« insécurité existentielle » associée à la procédure d'asile marque moins les enquêtés allemands que français. Malgré tout, l'obtention d'un statut légal ne va pas de soi notamment chez les Afghans, en comparaison des demandeurs d'asile syriens (Bartel, 2022). Les demandeurs d'asile retrouvent en Allemagne davantage d'activités « détachées du temps de l'asile et d'un présent absolu » pour s'ouvrir de nouvelles temporalités futures, et aiguillées vers la perspective de l'intégration, là où en France, la durée d'attente se structure quasiment exclusivement autour de la procédure d'asile (Aulanier, 2021).

b. Encaisser et s'échapper momentanément

Cette analyse relative à une temporalité centrée sur la demande d'asile en elle-même explique probablement en grande partie les récits davantage marqués en France par la gestion des conséquences négatives de l'attente, dont le poids est bien plus important que dans les discours de nos enquêtés en Allemagne. Nous l'observons également largement chez les participants en situation de demande d'asile au moment de notre enquête, tous les deux rencontrés en France, au *FSC*. L'encaissement des contraintes liées à la précarité est en effet particulièrement visible chez eux, y compris dans leur engagement sportif. Ce dernier est néanmoins marqué par quelques moments dans lesquels ils tentent de faire preuve de davantage de légèreté, exprimant par des émotions plus positives fugaces une autre manière de se vivre dans cette situation.

Le cas d'Hamid fait état de tentatives d'oublier ses malheurs en pratiquant avec le football une activité qui l'a longtemps passionné, à tel point qu'il avait pour objectif de devenir professionnel en Afghanistan. Ce sport l'attriste désormais et le rend nostalgique de moments dans lesquelles il était dans une meilleure situation et forme corporelle. S'il voit parfois dans le football un moyen de sortie temporaire de ses mauvaises pensées dans un quotidien déprimant, il ne parvient pas réellement de se réapproprier son corps perdu. Hamid décrit en effet sa période de demande d'asile en France comme le point culminant des multiples « catastrophes » vécues

dans son parcours migratoire, qu'il décrit comme une dégradation toujours plus importante de sa situation avec le temps. Né en Iran de parents ayant fui « *déjà la guerre en Afghanistan, la première guerre avec la « Russland »*²⁰³ (« Russie ») puis avec les talibans », il était âgé de huit mois quand sa mère est décédée, puis de 17 ans à la mort de son père. Alors que ce dernier était « riche » et « avait une grande voiture, un camion » en Afghanistan, il n'avait cependant « pas un travail » facile en Iran où il effectuait divers travaux « dans le bâtiment », aidé par Hamid dès l'âge de six ans. S'il dit ne pas « bien comprendre » sa situation de l'époque, car il n'a « pas beaucoup parlé avec son père », il se rappelle bien néanmoins de sa pratique du football. Il raconte avoir « très bien joué avec d'autres garçons iraniens » à l'école où « grâce au foot », il avait « des contacts avec beaucoup d'Iraniens ». Il voyait dans le football un moyen de résorber les difficultés des populations exilées en Iran : « les Afghans n'étaient pas beaucoup mélangés, mais moi j'étais mélangé ». Le football commence alors progressivement à faire l'objet d'un projet d'ascension sociale lorsqu'une « Lehrerin » (« enseignante ») lui a dit 'OK, tu as ce club qui est bien pour toi pour continuer le foot, même si je sais que c'est quand tu es « afghaner » (« Afghan ») tu ne peux pas vraiment jouer' » (Hamid, demandeur d'asile, FSC). Il raconte alors n'avoir pu y participer « que pour les entraînements » et avoir s'être aussi beaucoup entraîné seul : « tous les jours après le travail et parfois je ne travaille pas parce que j'aimais très bien le foot ». La première « catastrophe » qu'il décrit dans son parcours correspond au moment où il se rend compte qu'il n'a pas de « Ziel » (« objectif ») en Iran, et que malgré son « bon niveau » il ne « pouvait pas jouer dans un club » :

« En Iran c'est la catastrophe. Encore le travail, tous les jours le travail. Tu ne peux pas acheter de voiture, tu ne peux pas acheter de maison, tu ne peux rien faire sauf travailler au noir. Il n'y a pas de « Ziel ». Il n'y a pas de « Ziel » pour monter au foot. Parce qu'en Iran c'est très difficile quand tu es Afghan et que tu n'as pas tes papiers pour jouer dans un club. Je veux jouer au football mais ça ne marche pas. (...) Moi je joue au foot pour monter » (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

Comme il « voulait monter » et faire du football son métier, Hamid quitte l'Iran à l'âge de 17 ans pour aller habiter chez sa sœur en Afghanistan. Il se retrouve alors dans une situation dans laquelle il est finalement encore plus en détresse : « je suis allé là-bas et c'était la

²⁰³ Le récit d'Hasib est marqué par de très nombreux mots prononcés en Allemand, qu'il maîtrise mieux que le français, suite notamment à quatre ans passés en Allemagne. Nous lui avons précisé qu'il pouvait s'exprimer en allemand pour fluidifier les échanges mais il a tenu à échanger avec nous en français : « C'est bien de parler en français parce que si j'entends des mots, je peux les utiliser » (Hasib, demandeur d'asile, FSC). Malgré tout, il lui est fréquemment arrivé d'employer des mots allemands pour compléter son récit en français.

catastrophe. Je dois aller en Europe, c'est mieux » (Hamid, demandeur d'asile, FSC). S'il dit « *avoir joué un petit peu* » pendant six mois après avoir été « *pris dans un club en première division* », son quotidien était surtout marqué par la « *peur* » constante de la guerre et le manque de « *Sicherheit* » (« *sûreté* ») :

« *Quand tu pars de ta maison, tu ne sais pas si tu vas revenir ou pas. Par exemple, je marchais dans la rue. Tout le monde, Daesh ou l'autre groupe ils ont des bombes et 'Boum'. Tu ne savais pas, tu marchais ici et c'est pareil, c'est comme ça. C'est la guerre en Afghanistan. Par exemple ici en France, s'il y a une guerre, un autre pays vient, c'est la guerre, puis ils partent et c'est tout. Mais en Afghanistan, tout le monde depuis 20 ans, dès qu'ils se bagarrent c'est là-bas. À cause des terroristes et à cause de ça, maintenant, si les talibans partent deux semaines, ils reviennent encore. Tout ça, c'est à cause de la politique* » (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

On sent chez lui une forme de dépit et d'amertume à l'évocation de l'Afghanistan qu'il a quitté parce qu'il avait « *juste peur là-bas* ». Il retourne alors temporairement en Iran pour habiter « *chez son frère deux semaines* », mais était alors « *très triste et n'avait pas de motivation* » :

« *Pourquoi vivre si c'est comme ça. Je dois toujours travailler, m'occuper des enfants. Je veux jouer au football mais ça ne marche pas. Mon frère m'a dit 'Tu ne restes pas ici, tu vas en Europe pour toi c'est mieux. Je t'aide'. Parce que quand je suis retourné en Iran je n'avais pas de motivation, j'étais triste. J'ai dit 'OK, ok, je vais y aller'. Quand je suis arrivé en Europe, c'est encore plus une catastrophe. Je suis allé dans les camps. Par exemple, quand je suis arrivé en Allemagne pour la première fois, il y a une « Platz » (« endroit ») comme ici [il montre la salle de la mosquée où nous sommes] pour tous les gens ensemble. Cela a duré 6 mois de dormir là, après j'ai été transféré à un autre endroit et ça allait mieux, j'ai essayé de parler avec les gens, pour football comme ça. J'ai eu des contacts avec les gens. Après, j'ai trouvé du travail et après la maison* » (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

S'il décrit sa première arrivée en Allemagne d'abord également comme une catastrophe, il parvient finalement au bout de quelque temps à s'approprier ce nouveau territoire et à se créer des liens sociaux (Baligand, 2013). Même si sa demande d'asile a duré « *complètement quatre ans* » en Allemagne après une énième « *catastrophe* » suite à son premier rejet au bout d'un an, on sent que cette période constitue la plus heureuse de sa vie récente tant il y fait souvent

référence dans son récit. Celle-ci s'apparente à un moment de son parcours dans lequel il trouve « la possibilité de s'aménager une sphère intime dans laquelle se reposer, reprendre des forces face à l'inhospitalité globale du système d'asile » (Aulanier, 2021). Elle passe inévitablement par la pratique du football. Conseillé par un « *assistant social* », il se rend à l'entraînement d'un club de « *Landesliga* »²⁰⁴ où il a été « accepté » après un essai sportif.

« *Ils m'ont accepté, ils ont été très gentils avec moi. Le président avait une grande entreprise de voitures et il m'a donné un travail là-bas. J'étais dans un foyer de demandeurs d'asile, j'ai travaillé, et après je l'ai quitté. J'ai eu un appartement, j'ai acheté beaucoup de choses* » (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

Ce club constitue pour lui un « espace de reconquête de soi dans la relation aux autres » notamment par la pratique du football qui donne un sens à son parcours migratoire et « rend le monde plus hospitalier, plus accessible à la parole, à la négociation » (Le Breton, 2019). Ce club d'une « *petite « Stadt » (« ville ») près de Francfort* » lui permet de faire perdurer son rêve de toujours de « monter » et de symboliquement remplir son objectif de vivre du football en venant en Europe. Il retrouve à ce moment une forme de joie de vivre, que vient toutefois ternir sa blessure contractée « *six ou sept mois après son arrivée* » lors de la « *Winterpause* » (« Trêve hivernale ») durant laquelle l'équipe joue en salle. On le sent particulièrement enthousiaste au moment où il nous montre la photo de son équipe sur laquelle il figure, même blessé : « *il m'a dit 'OK, ce n'est pas grave, tu peux jouer avec nous. Ce n'est pas grave, on prend la photo et quand tu n'es plus blessé c'est fini, tu viens jouer avec nous, on ne te laisse pas* » (Hamid, demandeur d'asile, FSC). Il s'attarde longuement sur la description de certains des joueurs avec lesquels il a tissé une relation d'amitié. Il profite également de cette période où il pouvait travailler pour « *envoyer de l'argent et aider sa sœur* ». Cette situation lui permet ainsi de concilier son adaptation dans le pays d'accueil avec un « sentiment de rédemption » et un lien affectif matérialisé par un soutien financier à sa famille restée en Afghanistan (Wise, 2006). Ce moment vécu comme un répit et un espoir dans sa demande d'asile prend toutefois brusquement fin au bout de quatre ans quand il reçoit le refus définitif de sa demande d'asile lui signifiant « *qu'il doit retourner en Afghanistan* ». Il raconte alors avoir été privé de son « *Erlaubnis* » (« autorisation ») de travail sans avoir pu bénéficier d'être « *Rentner* » (« chômeur ») même après avoir « *travaillé pendant deux ans* ». Alors qu'il ne « *pouvait plus rester* », pris par la « peur » d'être renvoyé en Afghanistan, il décide alors de venir en France car il « connaît

²⁰⁴ Compétition sportive à l'échelon des *Länder*, équivalent à un niveau semi-professionnel en Allemagne.

beaucoup les gens qui ont fait des demandes d'asile qui ne sont pas acceptées et qui viennent en France » et a « des amis afghans, qui veulent faire la demande d'asile aussi ». Il décrit alors sa demande d'asile dans un second pays européen comme une « catastrophe complète » :

« Je suis arrivé en Europe, c'est beaucoup de catastrophe... Déjà j'étais en Iran, en Afghanistan, je pensais que quand j'arriverais en Europe, si je suis un « Mensch » (« Homme ») bien, actif, je travaille, ils m'auraient accepté parce que l'Afghanistan c'est difficile. Quand je suis venu ici, les gens dans la rue... Les gens afghans que je connais, qui connaissent bien l'Europe, m'ont dit 'tu viens ici pour une demande d'asile ils me disent tu dois avoir case, tu dois avoir une histoire' (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

Après avoir vu sa demande d'asile refusée en Allemagne car il n'a « pas eu de chance » après avoir été jugé en Bavière qu'il juge « raciste », les contacts qu'il noue dans les rues de Paris à la Porte de La Chapelle lui font comprendre qu'il maximisera ses chances d'obtenir l'asile s'il défend une histoire de persécution personnelle, et non uniquement de fuite d'un pays en guerre, ce qui lui a valu son premier refus en Allemagne. Il tente alors de « mentir » en « laissant son pote organiser une histoire pour lui » : « *Tu dis c'est comme ça c'est mieux* ». *Après je suis passé devant l'OFPRA et j'ai oublié toute l'histoire (rires). Catastrophe* » (Hamid, demandeur d'asile, FSC). Il raconte son premier entretien de demande d'asile en France dans lequel « *c'est difficile de connaître l'histoire* » puisqu'il « *ils te demandent beaucoup de choses* » Il déclare alors ne « *pas comprendre pourquoi c'est comme ça ici car en Afghanistan depuis 30 ans, depuis 40 ans il y a la guerre* » et trouver « *bizarres* » les questions comme « *pourquoi tu viens ici ?* ». Cette décision manquée, le refus qui lui est opposé et ces incompréhensions le plongent alors dans un état de profond désespoir même s'il a « *encore une chance dans la CNDA* ». S'il s'accommodait en Allemagne de la précarité liée à son statut juridique, les conditions de vie difficiles qu'il connaît en France l'empêchent également d'espérer une situation affective et socioéconomique future plus stable. En effet, après avoir « *dormi dans la rue, pendant deux semaines* » au moment de son arrivée en France où il a « *parfois bu de l'alcool pour se chauffer* » en octobre 2019, il vit désormais dans un « *foyer pour demandeurs d'asile* » où il a habitait avec un Afghan pendant un temps avant d'être seul depuis quatre mois, ce qu'il trouve « *bien parce qu'il voulait être calme* ». Hamid souffre malgré tout d'un isolement social que ne le football ne lui permet plus de rompre. Une première tentative de rejouer au football en France renforce même cruellement ce sentiment chez lui après un essai infructueux dans un club pourtant « *facile* » qui n'est « *pas son niveau* » :

« *Mon assistant social a trouvé pour moi ce club. Ils sont en départemental, pas forts. Quand je suis allé là-bas, l'entraîneur m'a dit 'Tu ne peux pas jouer parce que je ne connais pas ton niveau'. Il fait comme ça (en faisant un geste négatif avec sa main) 'Ok change change'. Il ne m'a pas accepté en départemental. Je suis revenu un autre jour, comme avant je ne parlais pas bien français, je parlais un peu en anglais et je lui ai dit 'regarde mon foot et après tu dis'. Après l'entraînement, il m'a dit 'Ok tu peux jouer avec nous'. (...) J'ai continué avec eux pendant un mois, après il y a eu le confinement* » (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

Alors que Hamid cherchait encore à pratiquer le football en vue de « *trouver un travail ou quelque chose pour gagner de l'argent* », il raconte que l'entraîneur de l'équipe lui a « *menti* » après lui avoir fait espérer qu'il l'aiderait, ce qui l'a mené à quitter ce club dont le « *niveau n'était pas bien pour lui* ». Il témoigne ensuite après le refus de sa demande d'asile d'avoir « *décidé de ne pas jouer au foot maintenant* », car il « *avait mal à la tête un petit peu, de stress, tout ça* » et voulait « *se reposer* ». Les phases consécutives aux refus sont en effet d'autant plus dures à supporter pour les demandeurs d'asile qu'elles s'accompagnent d'un temps « *frénétique* » (Griffiths, 2014) dans lequel s'enchaînent des réponses rapides à apporter à l'institution après une longue phase d'ennui, donnant le sentiment d'« *échapper à tout contrôle* », ce qui permet probablement de comprendre le besoin d'Hamid de « *se reposer* ». Cette situation se caractérise alors par la « *désorientation qu'implique le fait d'être incapable d'imaginer même le futur proche et confine les gens à vivre dans le présent absolu* » (Griffiths, 2014). Hamid exprime alors l'idée que seule la pratique solitaire du football lui permet de faire ponctuellement face aux états de stress psychologiques auxquels il fait face :

« *Quand je suis triste tous les jours déjà je prends le ballon tout seul et je vais tirer, tirer. En ce moment, des fois, moi j'ai toujours un ballon dans la chambre. Dans la chambre je joue au foot. Je suis resté chez moi sans foot, j'avais mal à la tête, j'avais beaucoup de problèmes. Je n'avais plus que le foot. Dans cette ville, dans ce « Welt » (« monde ») je n'ai plus que le foot. (...) J'ai essayé, j'ai essayé. Je pensais que c'était bien pour « motivieren » (« se motiver »), j'ai essayé mais malgré cela, malgré cela, ça ne marche pas* » (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

Suite au refus de sa demande d'asile, même la pratique au football qu'il vit comme sa seule source de réconfort, devient trop pesante pour lui, hormis sous la forme d'une pratique solitaire euphémisée lui permettant parfois d'être momentanément « *bien* » dans un quotidien de détresse et de désespoir suite au refus de sa demande d'asile (Véniat, 2021). Dans cette

situation où il a encore « *beaucoup de problèmes* » et « *mal à la tête* » de penser « *tous je jours : je fais quoi dans le futur ?* », il rejoint finalement le FSC après qu'un résident afghan de son foyer lui suggère que « *des gens vont peut-être l'aider* » et que « *ce n'est pas fort mais tu peux t'entraîner* ». Hamid décrit alors en riant le FSC comme une « *catastrophe* » supplémentaire dans son parcours :

« *C'est la catastrophe (rires). Au dernier match, tu n'étais pas là, j'ai dit aux joueurs, par exemple ici quand on commence (il montre avec ses mains) tu joues là-bas quand on a le ballon, et tu dois rester. Moi ma position c'est attaquant à gauche, à droite et au milieu. Mais la dernière fois j'ai joué défenseur pour organiser le jeu. Parce que les gens qui jouent là-bas ne comprennent pas bien comment se placer. Dans ce club, il y a beaucoup de gens ici qui jouent au foot, mais qui ne connaissent pas le terrain, ils ne savent pas jouer exactement* » (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

Il trouve en effet « *très difficile* » le fait de jouer avec des personnes qui « *ne comprennent* » pas bien le terrain et dit prendre seulement « *ein bisschen Spass* » (« *un peu de plaisir* ») lors des entraînements. Le faible niveau constaté de l'équipe le touche probablement d'autant plus qu'il reflète la dégradation de sa situation qui l'empêche de retrouver une équipe conforme à ces ambitions. Nous avons par exemple observé qu'Hamid désapprouvait la désorganisation de l'entraînement, au cours duquel il jouait sans s'engager pleinement, restant peu expressif et résigné (Notes de terrain, 16/02/2022). Nous avons remarqué qu'il semblait blessé et se bandait la cheville avant un match avant qu'il nous dise qu'elle est fragilisée et qu'il ne souhaite pas prendre de risque. Lors de cette rencontre, Hamid manifeste presque une réaction d'énervement sur son visage au moment du but de son équipe après avoir réussi une passe décisive, gardant le visage fermé (Notes de terrain, 19/02/2022). Il ne prend également pas part aux plaisanteries des autres joueurs dans le vestiaire qu'il suit à distance :

Un sentiment d'absence

Match de football à *Football Sans Couleurs*, Notes de Terrain, le 5/02/2022

À l'intérieur du vestiaire, l'ambiance est agitée et détendue. Kamal rit de bon cœur aux paroles de Mamad. Leurs blagues font également rire les entraîneurs : « *tu fais ton spectacle Mamad ?* » lui demande Mathis en rentrant dans le vestiaire après avoir payé la facture du match à l'arbitre : « *oui, assieds-toi* » lui répond Mamad, ce qui provoque l'hilarité générale. Un débat s'installe autour de la volonté de Mamad de jouer en attaque, car les attaquants sont

des « tocards » qui ne parviennent pas à marquer d'après lui. « Fernando Torres, il était gardien avant de jouer en attaque » dit Kamal ce qui fait rire tout le monde, y compris les entraîneurs. Hamid a l'air de trouver les plaisanteries amusantes, mais ne rit pas franchement. Son visage affiche un sourire crispé, mais il ne participe pas vraiment aux échanges, et regarde vers le sol, fixement.

Il arrive en effet fréquemment aux demandeurs d'asile déboutés de ressentir une « distance expérientielle » par rapport aux autres, y compris ceux qui partagent physiquement le même espace, du fait d'un sentiment de différence lié au fait de se sentir en dehors du temps « normal » de la société dominante (Griffiths, 2014). Le fait de ne pas s'engager totalement dans les activités sportives proposées, de ne pas célébrer un but avec ses coéquipiers, ou de rester étourdi au milieu de l'hilarité générale témoigne de cette distance expérientielle d'Hamid aux autres membres de l'équipe. Vécue ainsi, la pratique du football ne lui permet pas vraiment de sortir des pensées et des conséquences négatives de la demande d'asile :

« Mon corps est mal. Il est mal par exemple comme je suis triste un petit peu (...) Quand je joue au foot, quand je commence, je vais y penser, mais dans le foot, je vais tout oublier. Pendant l'entraînement aussi je regarde et je pense un petit peu, et après l'entraînement encore, ça revient encore de penser. Même quand je suis allé chez moi, après c'est toujours du stress » (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

Aulanier (2021) parle d'« attention aliénée » pour décrire tout ce qui suscite l'attention du demandeur d'asile et le renvoie à sa condition administrative. Même lorsque des interactions sociales viennent s'y heurter, les pensées négatives qui arrivent empêchent la créativité de la réponse et une attention heureuse. D'autre part, les demandeurs d'asile se retrouvent épuisés physiquement par les préoccupations liées à l'incertitude concernant la vie future qui occupent la quasi-totalité de leur attention. Même s'il voit dans le FSC l'avantage de lui fournir une pratique non contraignante qui lui permet d'échapper à ces contraintes, sa peine lui revient en permanence, d'autant plus qu'il estime que l'équipe ne lui permet pas d'exprimer totalement ses qualités : *« c'est bien pour moi maintenant l'entraînement, je n'ai pas de club, je viens là-bas, c'est bien pour ça. Mais ce n'est pas bien pour moi parce que je dois jouer avec des gens qui jouent comme moi »* (Hamid, demandeur d'asile, FSC).

Une tentative de se réapproprier son corps

Entraînement à *Football Sans Couleurs*, Notes de Terrain, le 25/01/2022

Après que nous ayons discuté pendant plusieurs minutes en courant autour du terrain, Hamid se saisit d'un ballon et manifeste un enthousiasme apparent en poussant un petit cri à voix basse : « youhou », pour m'inviter à le rejoindre. Lors de notre discussion, il m'avait indiqué que « les passes » étaient le geste qu'il préférerait réaliser. Il s'applique alors à réaliser des passes au sol, de bonne qualité, avec concentration. « On voit que tu as un bon niveau » lui dis-je, alors qu'il affiche une excellente maîtrise du ballon. Mais de dernier répond à peine, et préfère continuer à jouer en fixant le ballon. Nous échangeons des passes pendant quelques minutes en alternant les pieds. Petit à petit il se met davantage en mouvement et répète des gestes d'échauffement avec ballon qui lui semblent familiers. Il semble se délecter de chaque touche de balle et nous échangeons comme cela pendant une dizaine de minutes. Nos passes sont alors de plus en plus éloignées. Soudain il se lève le ballon et me le transmet en hauteur comme pour m'enjoindre à faire de même. Sans, parler, nous nous retrouvons désormais dans une forme de défi de parvenir à nous transmettre le ballon en le reprenant de volée, sans le faire tomber. Il semblait ne pas s'attendre à avoir l'occasion de réaliser un tel échange, et redouble de concentration. Plus l'échange dure, plus il s'applique à maîtriser le ballon pour le conserver en hauteur. Il semble prendre du plaisir dans les gestes réussis au cours de l'échange. Quand cela m'arrive de faire tomber le ballon, il n'affiche pas de réaction. Quand cela lui arrive, il peste contre lui-même, déçu d'y avoir mis fin.

Dans une situation improvisée consistant à faire « voler » le ballon, l'élévation est « libératrice d'émotions » puisque « la continuité des échanges pousse à son paroxysme l'émotion collective » (Léziart, 2017 ; 22). Dans cette forme d'échange, Hamid s'inscrit dans une interaction sociale par le corps dans laquelle il exprime sa créativité et vers laquelle son attention est pleinement dirigée, dans une montée en tension d'émotions. Cette situation constitue toutefois pour Hamid une exception dans la mesure où il ne parvient pas à retrouver une situation sportive épanouissante et voit dans sa participation au *FSC* un tel déclassement « *catastrophique* ». De ce fait, même si la forme de participation libre que lui permet le *FSC* lui permet de s'échapper potentiellement des contraintes de la demande d'asile, son attention reste perturbée lorsqu'il interprète le faible niveau de l'équipe comme le reflet de la dégradation de sa situation.

Il exprime malgré tout par le discours une contestation des difficultés liées à son statut de demandeur d'asile lorsqu'il défend : « *quand je trouve un club bien, mon « Körper* »

(« corps ») reste un peu en forme » faisant allusion au club de « *Landesliga* » dans lequel il a pu évoluer et ressentir davantage de plaisir. Cette revendication au droit à un sport adapté à son niveau se comprend également dans une perspective transnationale (Agergaard, 2018) puisque selon lui, *« il y a beaucoup de joueurs qui peuvent bien jouer en Afghanistan, pareil que Neymar, que Mbappe, avec le talent »* mais qui ne bénéficient pas des mêmes chances *« à cause de la situation là-bas, à cause de la guerre »* : *« l'Afghanistan est un terrain pour la politique des autres pays, pour se bagarrer. Ce n'est pas un bon système, c'est une catastrophe »* (Hamid, demandeur d'asile, FSC). Tout en critiquant la présence occidentale en Afghanistan, il défend une situation de demandeur d'asile dans laquelle il aurait accès à un ensemble de droits dont sont pourtant exclus ces étrangers en situation d'insécurité et de vulnérabilité (Warin, 2012), qu'il conteste pour sortir d'une forme d'absence sociale où son existence même se trouve menacée (Fassin et Kobelinsky, 2012).

Rencontré également au FSC, l'engagement sportif de Mohsen témoigne lui aussi des difficultés à s'échapper des conséquences négatives de l'attente imposée par la demande d'asile marquées par une forme d'absence de repères personnels sociaux et culturels (Al Saad Egbariah, 2003). Ce dernier a également quitté l'Afghanistan à 17 ans pour fuir une situation *« dangereuse »*, car il appartient à l'*« ethnie Hazara »* avec laquelle les *« talibans ont un problème parce qu'on est musulmans chiites, et disent que nous ne sommes pas de vrais musulmans »* (Mohsen, demandeur d'asile, FSC). Son parcours migratoire est également marqué par une demande d'asile refusée en Suède, même s'il souhaitait au départ se rendre en Allemagne qu'il pensait *« bonne pour les Afghans en 2015 »*. Entraîné par *« un groupe de réfugiés arabes »* de Syrie avec qui il traverse la Méditerranée, il parcourt alors l'Europe jusqu'à la Suède, où il bénéficie d'une famille d'accueil et d'une scolarisation comme il n' *« était pas adulte »*. Il décrit une situation relativement stable en Suède où la fréquentation quotidienne de la famille d'accueil lui permet d'apprendre *« facilement le suédois »*, et de reprendre plusieurs activités sportives qu'il pratiquait dans son enfance en Afghanistan. Il raconte notamment avoir joué au football dans *« un club kurde »* avec des amis et des sports de combat dans une salle, des activités qui lui permettent de se remémorer des souvenirs de l'enfance où il *« jouait au foot comme ça dans le village »* et pratiquait plus le *« Kung Fu et la boxe »* dans un club où *« c'était très difficile »*, sous l'impulsion notamment de son père qui *« aimait la boxe et le foot »*, avec lequel il se rappelle notamment avoir *« regardé la coupe du monde 2006 »*. Sa famille d'accueil suédoise lui alors *« trouvé une salle de sport avec un coach thaïlandais »* dans laquelle il faisait *« du MMA, de la boxe thaïe, de la lutte »* et appréciait *« l'ambiance d'être*

tous ensemble » avec des « *gens vraiment gentils* ». Après avoir vu sa demande d’asile refusée en Suède, un ami dans la même situation lui conseille de venir à Paris en lui disant que « *la France est mieux que la Suède* », ce que Mohsen ne vérifie pas en arrivant :

« *Je pensais qu’il avait peut-être raison parce que moi je n’ai pas vu la France. Et après j’ai quitté la Suède pour la France. Je pense que ...Juste la première fois que je suis arrivé en France et j’ai vu que beaucoup de gens ont dormi dans la rue à la Porte de la Chapelle. C’était horrible là-bas* » (Mohsen, demandeur d’asile, FSC).

Sans oser émettre ouvertement un point de vue défavorable sur la France, Mohsen oppose tout de même la situation à son arrivée où il a « *été obligé de dormir dans la rue, pour avoir un logement* » et la Suède où « *ce n’était pas comme ça* » puisqu’il a été « *hébergé directement* ». Il nous raconte avoir dormi deux mois dans une tente dans laquelle « *il faisait chaud* » au mois de juin, et les souvenirs de « *bagarres* » pour obtenir des repas, avant d’obtenir un logement « *par l’OFII* » et de pouvoir déposer sa demande d’asile deux mois plus tard, alors qu’en Suède « *c’était tout de suite* ». Il attend alors trois mois avant d’essayer un premier refus de sa demande d’asile, pour laquelle il fait appel avant une audience prévue à la CNDA, quelques semaines après notre entretien. Alors qu’il nous décrit très peu ses états émotionnels avant ce refus, il témoigne que celui-ci l’a plongé dans un état où il est en permanence « *stressé et déprimé* ». Le récit de ses pratiques sportives depuis son arrivée en France reflète en effet parfaitement l’évolution de sa situation corporelle et psychologique. Il raconte en effet avoir dans un premier temps retrouvé un « *club de boxe anglaise par son assistance sociale* », non loin de son hébergement au moment de sa première demande d’asile avec lequel il est resté « *un an et demi* » avant de se blesser au genou. Après une courte pause, il retrouve une pratique de la boxe à *Habibi*²⁰⁵ où il participe également ponctuellement également à « *du vélo et de la randonnée* ». Il déclare toutefois que la pratique sportive n’y est « *pas très sérieuse* » et que « *la boxe française c’est pour les filles* » alors qu’il « *aime bien la boxe très violente* ». Il voit davantage dans *Habibi* la possibilité de pouvoir communiquer avec des Français puisque contrairement au FSC, il y a « *plein de bénévoles et d’autres participants qui étaient français* » qui constituent désormais des « *amis* » avec lesquels il est « *encore en contact* ». Alors que la pratique de la boxe lui permet de marquer un lien avec sa vie passée, les activités auxquelles il participe avec *Habibi* constituent pour lui un moyen d’échapper à la situation de marginalité

²⁰⁵ Mokhtar constitue le cas d’un participant ayant participé successivement aux activités sportives des deux associations dans lesquelles nous avons réalisé notre enquête de terrain.

à laquelle sont souvent confrontés les demandeurs d'asile à leur arrivée en France (Tisato, 2017). Son refus de demande d'asile marque alors chez lui un tournant émotionnel qui le mène à arrêter ces pratiques sportives pour lesquels il n'« *est plus motivé* » parce qu'il a « *beaucoup de problèmes* » et ne peut « *pas bien se concentrer* ». Nous le questionnons alors sur son choix de pratiquer le football au sein du FSC :

« Après la CNDA, peut-être que je vais reprendre la boxe aussi.

Ok là tu veux attendre, t'as pas envie pour l'instant ?

Oui, je veux attendre parce que je ne suis pas trop motivé pour ça.

T'es pas trop motivé ?

Je suis inquiet, je ne sais pas je suis stressé des trucs comme ça.

Ok, mais le foot ça va, ça te déstresse ?

Oui ça va, de jouer comme ça, ça va.

Comme on est plusieurs, comme il y a plusieurs personnes ?

Après la boxe c'est un peu plus compliqué parce que si on ne se sent pas bien, ça ne va pas.

Tu veux dire si tu n'es pas à fond, si t'es pas motivé.

Si t'es ailleurs, tu réfléchis pour la boxe, ça ne marche.

Ouais, si tu réfléchis ailleurs, tu prends un coup de poing dans la tête, tout de suite.

Si le coach il explique quelque chose de technique de tactique et tout ça, si tu es ailleurs ça ne va pas.

Alors qu'en foot, ça ne te pose pas de problème ? C'est pour ça que tu fais du foot en ce moment ?

Le foot t'as vu des fois aussi je suis ailleurs t'as vu que les gars me critiquent beaucoup là-bas.

Tu veux dire, que les autres vont dire « concentre-toi » ? C'est parce que t'es ailleurs ou c'est juste que t'as moins l'habitude de jouer au foot ?

Non non je suis ailleurs, c'est pour ça. Parfois je réfléchis je suis ailleurs comme ça, je tombe sur un sujet, je ne sais pas sur quoi et après j'oublie que je suis sur le terrain de foot. Et après déjà le joueur est déjà passé (rires). La dernière fois qu'on a joué, je me suis expliqué, je me suis disputé avec lui. T'as vu ou pas ?

Oui mais j'étais au goal, donc j'étais un peu loin.

Je me suis disputé avec lui un petit peu. Moi je n'aime pas quand quelqu'un te parle comme ça. Je suis le terrain pour jouer et il parle comme ça. Parce que ça me fait perdre le moral quoi, faut se concentrer sur le jeu » (Mohsen, demandeur d'asile, FSC).

Même si son propos exprime une contradiction apparente entre la « concentration sur le jeu » des autres, et les moments où il est « ailleurs » pendant la pratique sportive, son récit témoigne d'une situation de demande d'asile dans laquelle il tente de se réapproprier son corps par une pratique moins contraignante que la boxe. Le temps d'attente est en effet vécu par les demandeurs d'asile comme une espèce de « vide », de temps « mort », qui influe fortement sur

leurs émotions en donnant l'impression de ne « rien pouvoir faire » (Kobelinsky, 2010). Mohsen ne cherche en effet pas à retrouver la pratique de la boxe qui constituait sa passion sportive, effrayé par l'idée d'« être ailleurs » ou de trop « réfléchir ». La pratique au *FSC* lui permet alors de sortir de l'inaction tout en préservant sa passion pour la boxe qu'il reporte à « après le CNDA ».

Des « moments d'absence » au cœur du jeu

Entraînement à *Football Sans Couleurs*, Notes de Terrain, le 11/10/2022

Mohsen joue arrière-droit et semble avoir des difficultés à se placer sur le terrain. Il parvient à faire quelques passes qui arrivent dans les pieds de ses partenaires mais perd la plupart de ses ballons et en joue d'autres de manière hasardeuse, en une touche de balle. Lors d'une blessure, la plupart des joueurs accourent vers Malah qui a l'air de souffrir, ou parlent entre eux. Mohsen est assis par terre, tourné dans la direction opposée au regroupement. Il fixe l'air pensif le terrain d'à côté, occupé par des enfants s'entraînant avec le club de la ville, sous les cris incessants des éducateurs et des encouragements de leurs parents.

Alors qu'il tente d'utiliser le football pour combler un temps « vide » et structurer son quotidien (Tisato, 2017) afin de tenter de reprendre en main son corps dans l'attente (Kobelinsky, 2014), Mohsen éprouve des difficultés techniques importantes dans le jeu, alors que sa pratique est marquée par des « *moments d'absence* » qui correspondent à une évansion temporaire et soudaine de l'espace-temps dans lequel il s'inscrit. Alors que le sport lui-même ne lui permet pas de se réapproprier son corps ou la temporalité imposée, nous observons malgré tout qu'il développe des tactiques de contre-pouvoir qui lui permettent de s'en extraire temporairement.

Une approche tacticienne de la règle

Entraînement à *Football Sans Couleurs*, Notes de Terrain, le 11/10/2022

Maël met en place des accélérations, avec un slalom à réaliser entre des plots avec un retour sous la forme d'un relai. La compétition semble stimuler les joueurs qui comptent les points et s'encouragent. Lors d'une phase très serrée et incertaine, les joueurs n'hésitent pas à tricher pour gagner du temps en raccourcissant le parcours. Mohsen court tout droit au milieu et revient vers ses partenaires en riant. Tous les joueurs éclatent de rire quand Maël leur dit qu'il les a vus tricher. Maël met ensuite en place le même slalom en enlevant les plots et

Mohsen s'y adonne plus sérieusement en allant vite sur la première ligne droite et en perdant un peu de temps sur les appuis au retour, sous le regard de Maël.

Ces extraits traduisent la conscience chez Mohsen d'une déconnexion des enjeux liés à l'espace-temps sportif avec le *FSC* de ceux liés à sa demande d'asile. Il s'autorise dans le cadre du football à contourner les règles sans appréhender cette situation comme la révélation potentielle aux entraîneurs de l'équipe d'une disposition plus générale à jouer avec la règle, à feindre la bonne foi et à l'instrumentalisation de la règle. Le jeu avec les règles et les provocations entre ces participants rendent aussi compte d'une sociabilité sportive ludique qui dépasse le rapport de docilité et de conformité. Mohsen se permet dans les séances sportives de subvertir les règles du jeu et s'en amuse, ce qui contraste avec sa vie quotidienne marquée par le « contrôle » au cœur du dispositif de la demande d'asile (Kobelinsky, 2008). La participation aux entraînements de football au sein du *FSC* constitue ainsi pour Mohsen l'exemple d'une pratique développée pour « esquiver la mise en attente » et tenter d'entrer dans une nouvelle temporalité permettant le passage du « corps inutile, confiné, fatigué, délaissé, au corps utile, dont l'apparence est soignée, propre, qui bouge non pas sous la contrainte mais pour la contourner, et éventuellement, la subvertir » (Kobelinsky, 2014). Même si elle est marquée par des moments d'absences et de difficultés corporels dus au fait qu'il ne s'engage pas dans son activité sportive de prédilection, cette pratique du football permet à Mohsen de chasser temporairement les émotions négatives, et tenter de se réappropriier la temporalité imposée de l'attente.

Malgré l'encaissement très difficile des refus de leurs demandes d'asile, Hamid et Mohsen tentent de s'engager dans des activités de résistance à l'assignation sociale et identitaire liée au traitement institutionnel des demandeurs d'asile (Felder, 2009). La revendication d'un droit au sport à vocation compétitive pour tous, ou une approche subversive de la règle, constituent des tactiques leur permettant de s'inscrire temporairement dans une autre direction que la simple riposte et opposition au système institutionnel de la demande d'asile. À travers l'activité sportive, ils se mettent en mouvement, se relient aux autres et se font de ce fait une place temporaire dans la société (Simmel, 1908), qui reste toutefois fragile et constamment soumise à la pression d'un avenir angoissant et incertain. La résistance se construit alors dans des microchoix ou des revendications liées aux pratiques sportives qui constituent des expériences dans les interstices des dispositifs institutionnels au sein desquels ils tentent, malgré tout, de réinventer leur vie quotidienne.

Conclusion de la troisième partie

Cette troisième partie de notre travail de recherche visait à pousser l'analyse des programmes sportifs proposés jusqu'à considérer les migrants en tant que des acteurs politiques, la plupart du temps inconscients, susceptibles de faire évoluer localement les manières dont ils déjà (re)categorisés dans ces propositions sportives au-delà de leurs identités administratives. La particularité de notre approche consiste à mettre en évidence le rôle du corps et des sensibilités exprimées dans les pratiques sportives comme le média de ce processus de (re)categorisation sociale. En effet, la plupart des travaux en sociologie française appréhendent avant tout sous l'angle du langage les liens entre ces approches « tactiques » se soustrayant temporairement aux attentes sociales (De Certeau, 1990) et les processus de (re)categorisation identitaires, y compris chez les publics vulnérables comme les chômeurs de longue durée (Demazière, 2003) ou les sans-papiers (Jounin, 2008 ; Véron, 2010). De ce point de vue, notre approche centrée sur le sport permet ici une approche innovante cherchant à analyser les relations entre expériences corporelles et catégories de langage (Le Yondre, 2009). En effet, alors que la prise en compte des émotions a été historiquement considérée comme moins légitime, moins scientifique et moins importante que les motivations et préoccupations économiques rationalistes, il est de plus en plus admis que leur analyse contribue à une compréhension plus nuancée et multiforme des processus d'accueil et d'intégration des migrants (Bocagni & Baldassar, 2015). Nous avons alors examiné la manière dont les migrants faisaient valoir une conception alternative des schèmes normatifs des réfugiés, demandeurs d'asile et sans-papier, en exprimant d'autres émotions que celles attendues par l'institution (Freedman, 2017) selon trois types de modalités distinctes, dans lesquelles nous avons rassemblé inductivement des modes d'appropriations relativement comparables des programmes sportifs.

Un premier type d'expérience sportive correspond à celle de réfugiés statutaires qui se conforment aux attentes émises à leur égard en recherchant de manière globale une intégration socioprofessionnelle la plus rapide possible, en nouant des relations amicales ou par l'apprentissage de la langue. Cette volonté se matérialise souvent dans le cadre du sport par la participation aux activités comme entraîneur bénévole, ce qui leur donne la figure de « réfugiés modèles » souvent cités en exemple et médiatisés pour vanter la réussite du sport. Tout en démontrant continuellement leur adhésion à la conception du sport qui leur est suggérée (Le Yondre et Javerlhac, 2010), ces réfugiés expriment de manière plus ou moins visible des émotions qui leur permettent de se retirer de leur situation présente en privilégiant le plaisir de

l'affrontement ludique dans l'instant, des sensations de bien-être et de liberté, ou pour retrouver les passions sportives de leur enfance. Cette (re)définition s'opère en effet dans la mesure où le sport constitue pour les réfugiés une occasion de s'engager sur la base de leurs passions, de l'expression de soi, de leurs plaisirs et sensibilités, de leurs compétences, et non des risques ou des déficits à combler (De Martini Ugolotti, 2020 ; Mata-Codesal et collab., 2015 ; Spaaij & Oxford, 2018). De plus, plutôt qu'un outil d'intégration uniquement fourni par les membres de la communauté d'accueil, le sport constitue une forme de ressource transnationale que les réfugiés apportent avec eux dans leur parcours migratoire, et à laquelle ils peuvent se référer pendant leur réinstallation comme une source de continuité, de connexion, de confiance et de réconfort, mais aussi d'appartenance et d'identité (Dukic et collab., 2017 ; Lewis, 2015).

Un second type d'expérience sportive décrit celle de migrants aux statuts variés – principalement des réfugiés ou des sans-papiers – qui vivent leur exil comme une exclusion et une perte de leur identité qui rappelle la « double absence » décrite par Sayad (1999). En effet, la tension entre la perspective de l'installation et de l'intégration dans le pays d'accueil, et le fait de conserver des liens avec leurs pays d'origine suscite chez eux des émotions ambiguës (Boccagni et Baldassar, 2015) reflétant une tentative permanente de concilier les deux. La pratique sportive à vocation compétitive correspond alors pour plusieurs réfugiés syriens de l'*Athlétique Altsingen* un lieu où il est attendu d'eux qu'ils deviennent « plus allemands que les Allemands » (Keküllüoğlu et collab., 2016). Le fait qu'ils n'adhèrent pas toujours à la logique d'adaptation unilatérale aux normes de comportements justifiés par la logique de performance sportive entraîne des conflits au sein du club (Krossa, & Naglo, 2019) dans lesquels ils contestent la dissolution de leur identité en exagérant parfois volontairement l'appartenance à leur culture d'origine. Une autre forme de revendication d'une existence sociale par le sport concerne les sans-papiers ou des réfugiés rencontrés en France à *Habibi* ou au *FSC*. Pour ces derniers, l'installation, souvent précaire dans le pays d'accueil entraîne une forme de « désaffiliation sociale » (Castel, 1995) face à laquelle le sport, déjà pratiqué dans le pays d'origine, constitue une ressource pour faire face. L'occupation d'un rôle central dans l'organisation ou la participation conviviale aux séances sportives permet ainsi de bénéficier d'une identité symbolique qui subvertit la condition politique de sans-papiers ou des réfugiés dont les vies sont soumises à de nombreuses contraintes spatiales. Enfin, face à la difficulté de nouer des relations amicales égalitaires avec la population du pays d'accueil qu'ils recherchent pourtant, les réfugiés afghans du *FSC* se retrouvent entre dans une « communauté sportive

informelle » qui leur permet de bénéficier en son sein d'une identité symbolique par ailleurs minorée et de perpétuer un lien avec leur patrie abandonnée dans l'exil.

Enfin, un troisième type correspond à l'expérience sportive des demandeurs d'asile fortement marquée par les conséquences déshumanisantes de l'attente liée à la procédure administrative. Si les récits témoignent d'une pratique sportive permettant d'y faire face pour gérer le stress quotidien ou échapper à l'ennui, l'observation directe du cas de deux demandeurs d'asile démontre que le sport n'échappe pas à la temporalité « difficile à encaisser » de la demande d'asile (Aulanier, 2021). La pratique sportive elle-même semble ainsi parfois marquée par des moments d'absence, de tristesse, d'éloignement et ne permet pas toujours de se réappropriier son corps ou une structure temporelle au quotidien. Ces demandeurs d'asile expriment malgré tout, par la parole et leurs engagements corporels, des manières alternatives de définir leur identité lorsqu'ils considèrent le sport comme un droit universel, ou expriment une approche tacticienne des règles dans les séances sportives.

Il est finalement important de noter que cette typologie ne vise pas à essentialiser les différentes catégories de migrants, mais au contraire de montrer qu'elles sont fluctuantes et toujours remises en questions. En effet, même si un lien apparaît entre les expériences sportives de certains réfugiés, sans-papiers ou demandeurs d'asile entre eux, notre typologie ne correspond pas à un classement établi *a priori* à partir de ces différents statuts, mais au contraire à un rassemblement inductif des expériences sportives des migrants dont le rapprochement avec le statut apparaît *a posteriori* comme une manière de les comprendre dans le cadre de leurs parcours migratoires. Il est en effet important de noter que les migrants ne doivent pas être réifiés ou essentialisés (Mahmud, 2021) en tant que porteurs d'une disposition émotionnelle spécifique et distinctive. Malgré tout, les liens typiques entre certaines catégories de migrants et les types d'émotions exprimées sont un autre sujet qui mérite d'être analysé (Boccagni & Baldassar, 2015). De plus, l'idée qu'il y a une différence fondamentale de nature entre « réfugiés » et « migrants » est très répandue et associée à une forme de hiérarchisation entre les premiers vus comme des étrangers désirables et les seconds considérés indésirables (Akoka, 2020). Cette différence constitue toutefois moins un trait défini ou une donnée objective, mais davantage une manière qu'à l'institution de fonctionner comme un « agent moral » (Fassin & Kobelinsky, 2012) permettant de catégoriser les migrants légitimes ou non à la demande d'asile, et à la possibilité de rester dans le pays d'accueil.

La typologie des expériences sportives des migrants que nous établissons permet de contribuer à questionner l'évidence de cette distinction qui structure les politiques publiques en matière de migration et les représentations dominantes qui lui sont associées. Nous l'interrogeons dans cette partie non pas ici à partir d'une analyse de l'institution ou des propositions politiques faites aux migrants, mais à partir des expériences sportives elles-mêmes de ces derniers en lien avec leurs parcours migratoires. Tout d'abord, même si elle ne constitue pas le cœur de notre travail, l'analyse des parcours migratoires des participants aux programmes sportifs montre que ceux-ci se combinent systématiquement, la recherche d'un avenir et d'une situation socio-économique plus stable étant toujours associés à des pressions de diverses natures – politiques, familiales, religieuses – qui ont entraîné la migration. Ces données confirment que la diversité et l'évolution des parcours migratoires des personnes « catégorisées » ne sauraient se réduire à des catégories figées entre migration politique et économique (Wihtol de Wenden, 2010). Ensuite, nous montrons qu'au-delà des différents statuts de migrant, les expériences sportives se combinent également puisque tous cherchent à concilier une intégration socio-économique avec la préservation d'un lien émotionnel avec leur pays d'origine. Ce sont davantage les possibilités permises et les « configurations sociales » (Elias et Scotson, 1997) des différents programmes dans lesquelles ils s'inscrivent qui les différencient, au-delà de leurs parcours individuels. Ainsi, les expériences émotionnelles ne constituent pas des traits stables, mais à plutôt des états fluctuants et évolutifs. Enfin, le résultat principal de cette partie réside dans le fait que les migrants eux-mêmes remettent constamment en question ces catégories lorsqu'ils s'engagent dans les activités sportives. Les tactiques qu'ils mettent en œuvre leur permettent à des degrés divers, en fonction de leurs situations et conditions de vie, de leurs parcours, ou des possibilités qu'offre l'environnement des programmes sportifs, de faire valoir d'autres conceptions de leurs identités de migrants. Ce sont paradoxalement les réfugiés plus intégrés, et donc également les plus soumis aux attentes liées à leur statut social, qui s'engagent le plus fréquemment et avec le plus d'intensité dans ces approches tactiques. À l'inverse la précarité de la situation dans laquelle se retrouvent les demandeurs d'asile les assigne à un « vide » spatial et temporel qui ne laisse que peu de prises et de possibilités à de telles « échappées » (De Certeau, 1990). Dans cette conception l'individu n'est en effet pas un « stratège » délesté des pesanteurs sociales et institutionnelles, mais plutôt un « tacticien », qui au contraire, ne prévoit pas mais réagit. D'un point de vue pédagogique, l'absence de contraintes est associée paradoxalement à une dépendance accrue à l'éducateur ou l'enseignant alors que l'énonciation de règles explicites favorise les actions autorégulées (Méard et Bertone, 2009). Nous avons en effet remarqué une forme d'attente liée aux

contraintes de la part des participants engagés dans les activités sportives qui se plaignaient parfois de ne pas évoluer dans « un vrai club » au *FSC* ou à *Habibi*. À l'inverse, les contraintes parfois perçues comme trop importantes à l'*Athlétique Alstingen* étaient mal vécues lorsqu'elles ne faisaient pas sens culturellement pour les participants. En allant plus, on peut dire que dans le contexte de parcours et de situations de migration forcée associés à la fois à des injonctions à l'intégration très fortes, mais aussi à une forme d'abandon social, les migrants expriment dans le sport un besoin de règles stables qui leur permettent d'éprouver un « sentiment d'autonomie dans la transgression » (Jounin, 2008). Ces dernières ne remettent ainsi pas fondamentalement en cause les structures de pouvoir ou leurs situations, mais offrent l'occasion d'éprouver un sentiment de plaisir et un sens de l'humanité que les politiques institutionnelles ne permettent pas (Webster, 2022). Ressentir du plaisir ou de l'émotion confronte ainsi les constructions juridico-sociales de « réfugié », de « demandeur d'asile » ou de « sans-papiers » au quotidien « tactique » des personnes catégorisées, qui font du sport le moyen de s'engager dans une voie qui contourne la nature restrictive des constructions identitaires descendantes. Les sensibilités sportives possèdent une dimension politique en soi dans la mesure où elles constituent ici le média d'un acte de construction identitaire ascendante.

Conclusion générale

Ce travail de thèse avait pour but d'analyser la manière dont sont perçues, vécues et transformées les catégories migratoires dans le cadre des programmes sportifs proposés aux migrants depuis les années 2010. À la suite de travaux comme celui d'Akoka (2020), il questionne notamment l'évidence de l'idée selon laquelle il existerait une différence fondamentale de nature et une hiérarchie entre les « bons » réfugiés et les « migrants économiques » indésirables. Cette dernière montre que cette dichotomie, qui structure les représentations et les politiques publiques en matière de migration, n'est en réalité que le résultat d'une construction politique historique de la catégorie de réfugié en Europe qui se reconfigure sans cesse au gré des rapports de force et des priorités politiques étatiques. Dans le contexte de la construction de l'immigration comme problème, les institutions de l'asile mettent en œuvre cette distinction en catégorisant pour séparer, trier, distinguer et finalement rejeter et exclure. La « crise de l'accueil » des années 2010 mène à une amplification importante de ces processus de catégorisation dans la mesure où les débats ont entériné une opposition politique déjà à l'œuvre depuis bien longtemps entre « migrants économiques » et « réfugiés politiques » (Wihtol de Wenden, 2020). En particulier, les controverses ont souvent porté sur les mots eux-mêmes, utilisés par l'administration, véhiculés par les médias, et revendiqués par les acteurs associatifs ou les migrants eux-mêmes (Calabrese, et Veniard, 2018). Le langage constitue dans cette perspective à la fois un moyen, mais aussi un objet de lutte qu'ont les acteurs de faire valoir des approches légitimes des catégories migratoires.

Les programmes sportifs développés par de nombreuses et très variées associations suite à cette crise de l'accueil dans les pays européens s'inscrivent au cœur de cette lutte visant à s'appropriier et transformer les catégories légitimes de la migration. Par le langage d'abord, puisque l'analyse de leurs « philosophies politiques » se fonde sur « un ensemble d'idées et de termes linguistiques consensuels » (Favell, 1998 ; 2) liés à des manières particulières de considérer et décrire les nouveaux arrivants en lien avec la poursuite des objectifs dans les activités sportives. Nous avons en ce sens distingué de manière inductive la « protection » qui repose sur une logique de soins physiques et/ou psychologiques ; l'« intégration » visant à favoriser l'affiliation sociale par la langue et le travail ; et l'« émancipation » que met l'accent sur le libre développement et le bien-être des individus. Nous avons également montré que ces trois logiques politiques idéales typiques étaient liées aux différentes manières qu'ont les

associations de nommer leur public bénéficiaire – « migrant », « réfugié », ou « demandeur d’asile », ainsi qu’à leur mode d’organisation. Ainsi, une ACM entre les critères d’analyse des programmes sportifs de quatre pays européens a permis de mettre en évidence l’opposition entre des clubs sportifs « intégrationnistes » destinés aux réfugiés statutaires situés principalement en Allemagne, des associations sportives « émancipatrices » créées spécifiquement pour accueillir des migrants sans distinction en Italie et en France et des pratiques socio-sportives « humanitaires » proposées aux demandeurs d’asile en Angleterre.

Si les analyses quantitatives des philosophies politiques ou des programmes sportifs que nous avons effectuées dans la première partie de ce travail permettent de comprendre les différentes manières qu’ont les programmes sportifs de considérer les migrants de manière idéale typique, l’analyse plus qualitative des « configurations de relations d’interdépendance » (Elias, 1990) dans lesquelles s’inscrivent plusieurs d’entre elles montre que ces processus de catégorisation des migrants dans le sport sont évolutifs, et soumis à de multiples influences. Nous avons ainsi sélectionné l’*Athlétique Altsingen* et les *Tortues de Damas*, le *Football Sans Couleur* et *Habibi* comme des projets sportifs les plus représentatifs possibles des pratiques respectivement en Allemagne en France. L’analyse du réseau qu’elles forment avec les financeurs publics et privés, les institutions afférentes aux enjeux migratoires ou encore les instances politiques et sportives montre que même s’ils partagent les mêmes enjeux de reconnaissance, de visibilité et de légitimité, les projets sportifs français et allemands n’articulent pas de la même manière leurs objectifs et les cadres politiques nationaux. Dans la perspective de l’intégration socioprofessionnelle, l’importance des *Tortues de Damas* est reconnue par les institutions sportives et politiques, dont l’influence à leur égard est d’autant plus importante qu’elle fait de l’association un acteur central de l’accueil des migrants par le sport. La multiplication des arrivées de réfugiés dans l’association s’accompagne également d’attentes liées à la performance sportive et à la preuve de marques d’effort et de sérieux au sein du club à vocation compétitive de l’*Athlétique Altsingen*, sollicitant une adaptation culturelle souvent unilatérale au système sportif allemand. En France, la reconnaissance du *FSC* par une fédération affinitaire et alternative comme la *FSGT* l’encourage au contraire à proposer des activités sportives délibérément ouvertes et réservées aux migrants, dans une perspective militante en rupture avec les traditions politiques et sportives françaises. En comparaison, *Habibi* bénéficie d’une reconnaissance d’emblée plus importante de la part des instances politiques et sportives locales comme la *Mairie de Paris* ou le *Comité d’organisation des JO de Paris 2024* comme d’une association « d’entrepreneuriat social » utile dans l’accueil, car permettant la création de

liens sociaux et/ou la professionnalisation des personnes réfugiées. Les membres de l'association partagent également avec certaines de ces institutions un point de vue critique sur l'accueil institutionnel des migrants en France qui s'exprime davantage dans les activités sportives proposées, dans lesquelles se diffuse dans une perspective plus militante la contestation de la séparation des migrants en catégories de droit différentes.

Enfin, la troisième partie inverse le regard sur le processus de catégorisation en ne l'analysant non plus comme le produit des institutions ou des programmes sportifs, mais à partir de l'engagement sportif, corporel et sensible des migrants eux-mêmes. La spécificité de notre analyse et son caractère novateur dans le champ de la sociologie des migrations résident dans la mise en évidence de la place du corps et des émotions dans ces processus évolutifs de (re)catégorisation politique. Les migrants s'approprient, modulent, et font évoluer les catégories langagières de la migration lorsqu'ils expriment temporairement, et souvent inconsciemment, des sensibilités qui s'éloignent des attentes à leur égard. La typologie des expériences sportives des migrants que nous avons établie montre finalement que ce processus prend des formes différentes notamment en raison de leurs situations et/ou de leurs perceptions comme étant plus ou bien moins affiliés socialement (Castel, 1995). Pour des réfugiés statutaires dont on attend qu'ils se comportent comme des « modèles », le plus souvent en Allemagne lorsque d'anciens participants au programme d'intégration des *Tortues de Damas* deviennent à leur tour bénévoles, la démonstration publique, par le corps, d'une forme de fiabilité, de sérieux, de respect ou d'effort laisse place de manière plus cachée (Scott, 1990) à un aspect ludique, passionné et sensible du sport, souvent relié dans une perspective transnationale (Agergaard, 2018) à une pratique sportive dans le pays d'origine. Tout en permettant de (se) prouver la convergence entre un idéal personnel et celui du groupe dominant, le sport constitue pour eux l'occasion de revendiquer temporairement une autre identité et appartenance, en dehors des attentes institutionnelles et au-delà de l'étiquette de réfugié qui les caractérise habituellement. Ensuite, pour d'autres réfugiés, ou des sans-papiers, qui font davantage état d'une forme d'exclusion, les attentes d'intégration à leur rencontre entrent en tension de manière plus visible avec la défense de leur part d'une citoyenneté pleine et entière. Cette tension prend parfois la forme de conflits, comme c'est le cas de réfugiés confrontés à l'autorité qu'ils jugent arbitraire dans le sport à vocation compétitive en Allemagne. Elle s'exprime également par une tentative de développer des liens affectifs et amicaux avec la population locale, qui renverse symboliquement l'identité de sans-papiers en France. Le regroupement communautaire informel de réfugiés afghans en marge du *FSC* s'apparente également à une tactique (Véron,

2010) de cette population dominée culturellement et exclue socialement permettant à ses membres de bénéficier de relations amicales plus égalitaires tout en maintenant la mémoire de leurs pays d'origine face à la culpabilité de l'abandon (Baldassar, 2011). Finalement, l'analyse de l'expérience des demandeurs d'asile montre que leurs pratiques sportives sont fortement marquées par les conséquences difficiles de l'attente et des refus administratifs. Les moments d'anxiété, d'absence et de solitude les marquent au cœur même des groupes sportifs, même s'ils laissent place, très temporairement, à des revendications, des tentatives de fuite, de détachement ou de jeu avec les règles qui constituent des moyens de réinventer leurs vies quotidiennes.

Cette dernière partie de notre travail porte finalement sur la manière dont sont vécues les catégories migratoires et dont elles sont transformées en « tactiques » quotidiennes (Jounin, 2008 ; Véron, 2010). Les expériences que nous analysons ne correspondent pas en effet à des « stratégies identitaires » (Wihtol de Wenden, 2010) comme des moyens élaborés, réfléchis et conscientisés de s'autodésigner ou de revendiquer l'appartenance à une catégorie. Elles décrivent plutôt des réactions, parfois inconscientes, qui s'expriment plutôt par le corps et les émotions, et dans une direction qui ne s'oppose pas directement aux contraintes politiques vécues, mais les contourne ou les déplace. Dans cette perspective, les expériences sportives des migrants permettent la constitution d'un sentiment temporaire d'identité favorable « en donnant au sujet les moyens symboliques d'une prise en main de son destin sous la forme d'un jeu avec des significations, des valeurs, dans une relation immédiate avec les autres » (Le Breton, 2003). Les activités sportives que nous analysons constituent des outils politiques à différentes échelles, qui ne sont porteurs d'aucune valeur intrinsèque et ne valent que par ceux qui les mettent en œuvre et ceux qui se les approprient. Si leur résultat éducatif, socialisateur ou intégrateur n'est jamais acquis, nous remarquons toutefois une forme de constante dans les expériences sportives analysées. Quel que soit le degré d'autonomie ou la marge de choix dont disposent les migrants, tous font, certes à des niveaux d'intensité variables, de leur engagement dans les activités sportives un moyen de contournement, une ruse, ou une tactique visant à s'échapper d'un environnement vécu comme particulièrement contraignant. L'expression ou la revendication d'autres formes d'engagements sportifs ou de sensations que celles qui sont attendues s'effectue le plus souvent par l'expression d'une forme de plaisir lié aux relations aux autres, à l'enfance dans le pays d'origine, ou au geste sportif lui-même. Sur ce point, nos observations corroborent bien les propos de Le Breton, relatifs à la place des émotions dans les pratiques d'intégration d'un point de vue anthropologique :

« Les activités physiques ou même sportives destinées aux populations en rupture de ban sont souvent propices au développement personnel. Mais si elles n'entraînent nulle jubilation chez ceux à qui elles sont destinées, elles sont vaines et contribuent au discrédit des animateurs ou de l'institution. L'austérité d'une démarche voulant « aider » l'autre dans la perspective d'une éthique puritaine renouvelée contient une promesse d'échec. Il en est de même de la visée utilitaire qui confond l'ingénierie sociale et les conditions réelles d'existence, en occultant la marge d'autonomie des acteurs, et l'ambivalence de l'anthropos. En revanche, si ces activités rencontrent le plaisir des participants, la jouissance de l'engagement physique ou de l'affrontement ludique à l'autre dans le respect des règles, elles ont une légitimité qui se suffit à elle-même, hors de toute démarche rationnelle. Si elles contribuent à aiguïser le goût de vivre, elles atteignent l'essentiel en affermissant l'estime de soi, en restaurant l'énergie personnelle, en renouant le lien social. L'homme ordinaire qui se baigne dans une rivière, court sur un sentier ou joue au basket avec ses amis, ne se dit pas que ce sont là d'excellents moyens d'optimiser son intégration sociale ou d'assouplir sa motricité, il s'y voue d'abord pour le plaisir qu'il retire de l'engagement physique » (Le Breton, 2003 ; 59).

Cet extrait illustre bien le fait que les pratiques sportives sont avant tout vécues par les migrants comme un espace de « jubilation éprouvée » qui, la plupart du temps, n'est pas considéré comme un moyen d'insertion sociale, professionnelle, ou de traitement thérapeutique, mais une fin en soi, un moment de pur plaisir. C'est bien le cas lorsque des réfugiés détournent temporairement des attentes d'intégration pour lancer des défis à leurs amis, pour retrouver les passions de leur pays d'origine ou ressentir des sensations plaisantes. C'est également le cas quand le sport permet de revendiquer une situation d'égale dignité et importance, comme la condition de mise en jeu du plaisir dans un environnement amusant (Doïge et collab., 2020).

Le besoin de décloisonner et d'envisager des approches interdisciplinaires dans les études des pratiques sportives des migrants forcés (Middleton et collab., 2020) nous incite à rapprocher ces observations d'analyses développées dans le champ de la psychologie du sport. Des travaux récents portant sur les déterminants motivationnels des activités physiques et sportives montrent que l'engagement durable dans ces pratiques se fonde davantage sur les expériences affectives positives qui leur sont associées que sur des processus décisionnels liés à des bénéfices rationnels comme la promotion des bienfaits pour la santé (Maltagliati et collab., 2022). Rapportée à notre travail sociologique, cette perspective permet d'envisager les injonctions à l'intégration socioprofessionnelles comme une démarche rationnelle et utilitaire

à laquelle ne sauraient se réduire les expériences sportives des migrants. D'autant plus qu'elles concernent les personnes durablement engagées dans les programmes sportifs, nos Notes de Terrain confirment que leurs pratiques sportives sont davantage liées à diverses émotions liées au plaisir. Ces données montrent là aussi que la dimension politique de l'engagement sportif des migrants ne se fonde pas sur des stratégies de revendications conscientes, mais sur les affects et les émotions éprouvées.

Dans une perspective plus philosophique, ces expériences sportives des migrants s'apparentent à une conquête du plaisir et de l'inutile. Alors que leur quotidien est marqué par une forme de culpabilité liée à l'abandon du pays d'origine, et des impératifs politiques contraignants dans le pays d'accueil, le sport leur permet d'éprouver une dimension politiquement subversive du plaisir (Foessel, 2022). Les émotions qu'ils expriment sont émancipatrices dans la mesure où elles font passer le corps de la sphère de l'utile à l'inutile. Les marques de sérieux, d'effort, d'ascétisme liées à la maîtrise du corps, et finalisées par la recherche d'une forme d'utilité comme la santé ou l'intégration laissent place à une « conquête de l'inutile » dans le cadre d'un temps pour soi et à soi, et non contraint, qui caractérise le loisir (Dumazedier, 1962). Cette recherche de la dimension émancipatrice du plaisir a souvent été analysée dans le cadre des sports dits « à sensations » comme les activités de nature, ou dans les activités permettant l'expression de formes sensibles comme les pratiques artistiques. Le corps qualifié d'« artistique » en opposition au « sportif », rationnel et performant, se positionnerait ainsi à l'interface entre la fonction du corps utile et de l'inutile, synonyme de « liberté d'être entièrement soi-même » (Lacince, 2000). Tout en considérant la danse comme un « art fondamental, Paul Valéry voyait par exemple déjà dans le corps dansant un mouvement sans but extérieur et qui se suffit à lui-même, qui semble ignorer le reste, et ne voulant rien savoir de tout ce qui l'environne (Valéry, 1939). De même, le sport en conditions extrêmes s'apparente également à une « quête de l'inutile » dans un processus d'affirmation de l'identité par la transgression (Clément, 2007), comme c'est le cas par exemple des « conquérantes de l'inutile » qui redéfinissent les frontières du genre associées aux stéréotypes de l'idéal féminin vers une identité plus dynamique et plus libre (Ottogalli-Mazzacavallo, 2010).

Nous observons que la recherche d'un mouvement sportif corporel pour soi, et sans finalité extérieure, caractérise également la pratique des migrants dans les programmes sportifs qui leur sont destinés, et qui s'appuient pourtant sur des sports comme le football ou la course à pied, pourtant moins souvent appréhendés dans leur dimension sensible. Au-delà des attentes

visant à faire du sport une activité utile dans les trajectoires des migrants, leurs effets sont avant tout symboliques, mais non moins réels. Les activités sportives peuvent certes se révéler efficaces en favorisant parfois l'apprentissage de la langue, la professionnalisation, la connaissance du pays d'accueil, le développement personnel ou la gestion des difficultés psychologiques. Ces aspects constituent toutefois davantage des justifications utilitaires (Defrance, 2006) exprimées *a posteriori* par les migrants à propos de pratiques vécues avant tout comme un acte libre et gratuit. Ces bienfaits viennent par surcroît, mais ne constituent pas le cœur de leurs expériences sportives quotidiennes. Le sport s'apparente ainsi davantage à une conquête du plaisir et de l'inutile, qu'ils expriment par des sensibilités qui s'éloignent des attentes liées aux catégories institutionnelles de l'asile, de l'accueil, ou de l'intégration. Les expressions corporelles et émotionnelles des migrants dans le sport participent de cette manière à façonner les représentations symboliques (Cassirer, 1972) des migrants, qui modulent à leur tour localement, les catégories langagières par lesquelles ils sont identifiés, et finalement la manière dont ils se perçoivent eux-mêmes ou sont considérés à l'échelle des « configurations sociales » (Elias, 1990) dans lesquelles s'inscrivent les associations.

Ce processus par lequel les participants expriment d'autres manières de se vivre comme migrants dans le sport n'est malgré tout pas systématique, et nous avons vu que la pratique sportive n'était pas toujours vécue comme un espace de liberté ou d'affranchissement des contraintes. Paradoxalement, dans le cadre du sport, nous remarquons qu'un cadre réglementaire lisible semble le mieux permettre aux identités de s'exprimer. À de nombreuses reprises, les migrants ont en effet fait part d'une forme d'attente de règles claires, régulières, et qui s'appliquent à tous uniformément, à la suite probablement de parcours migratoires et de procédures d'accueil qu'ils ont ressenti comme arbitraires et injustes. La précarité des situations vécues par les migrants les réduit en effet à un isolement spatial et temporel, et de fortes incertitudes, sur lesquelles ils semblent parfois n'avoir aucune prise. En permettant une forme de stabilité dans ce quotidien, la pratique sportive ne constitue pas un moyen de retrouver une forme de liberté en dehors de toute pesanteur sociale ou institutionnelle. Elle permet plutôt la possibilité de se confronter à des contraintes qui leur permettent d'effectuer eux-mêmes des arbitrages et d'éprouver un sentiment d'autonomie. En ce sens, il a été montré en sciences de l'éducation qu'un enseignement prescriptif, mais permettant la compréhension du motif des règles favorisait davantage les actions autorégulées qu'une pédagogie plus libre centrée sur la « résolution de problèmes » en EPS (Méard et Bertone, 2009). Une perspective d'approfondissement innovante de ce travail serait alors probablement de mener des

programmes de recherche-action liés à l'intervention sportive auprès des migrants. Il s'agirait par exemple d'y observer les effets de plusieurs types d'organisations et de styles pédagogiques différents sur l'engagement et les expériences sportives des migrants. Les premières études sur les pédagogies sportives dans ce domaine montrent le besoin de passer d'une imposition assimilationniste des situations à une co-construction des règles dans un dialogue commun permettant la reconnaissance des ressources des populations migrantes (Luguetti et collab., 2022 ; Hudson et collab., 2023). Pour les migrants dont nous avons empiriquement observé les engagements sportifs, les règles fonctionnent surtout comme des repères donnant lieu à des arbitrages permanents, qui permettent finalement de ressentir une forme de liberté dans les micro-choix qu'ils effectuent quand ils se les approprient et, éventuellement, les subvertissent.

Le rôle des associations que nous avons étudiées est toutefois variable dans ce processus. En Allemagne, l'imposition d'un cadre d'intégration exigeant liée à l'intégration socioprofessionnelle chez les *Tortues de Damas* s'accompagne non seulement davantage de l'expression d'une forme d'adhésion à ces attentes, mais aussi de leur détournement au profit de sensations sportives vécues comme libératrices. Les règles ressenties comme trop strictes et arbitraires au sein de l'*Athlétique Alstingen* entraînent des réactions subversives exprimées plus directement pour concilier la pratique d'une activité qui les passionne dans le pays d'accueil et la revendication d'une identité propre. À l'opposé, face aux situations d'exclusion sociale plus importantes vécues en France par les participants, le cadre relativement souple du *FSC* entraîne un « regroupement communautaire informel » permettant la possibilité du maintien de liens sociaux plus égalitaires avec des membres de leur pays d'origine. L'organisation mixte des séances de course à pied d'*Habibi* occasionne le partage d'une forme de convivialité par laquelle les participants défient leurs situations politiques d'exclusion et d'invisibilisation. Ces observations confirment que le jeu en lui-même est important dans l'expérience sportive des migrants (Koopmans et Doidge, 2022). Paradoxalement, le fait de continuer à vivre normalement lorsque le sport est perçu par les migrants comme une finalité en soi contribuant au plaisir et à l'amusement semble même plus susceptible de favoriser des bénéfices secondaires utilitaires comme les rencontres, une forme de bien-être psychologique, ou le sentiment d'appartenance au pays d'accueil (Mahmud, 2021). Par ces engagements alternatifs dans les pratiques sportives, les migrants ne revendiquent toutefois rien si ce n'est d'accéder au sport lui-même, au plaisir, et à l'inutilité qui lui est associée : « inutile comme tout ce qui aide à supporter la vie, justifie la vie, ennoblit la vie. Inutile comme le jeu : car il est jeu. (...) Le sport est inutile, et digne de respect par son inutilité même » (Maulnier, 1951).

Bibliographie

A

Aaron, R. (1960). Classe sociale, classe politique, classe dirigeante. *European Journal of Sociology/Archives Européennes de Sociologie*, 1(2), 260-282.

Adler Zwahlen, J., Nagel, S., and Schlesinger, T., 2018. Analyzing social integration of young immigrants in sports clubs. *European Journal for Sport and Society*, 15 (1), 22–42.

Agergaard, S. (2018). *Rethinking sports and integration: developing a transnational perspective on migrants and descendants in sports*. Routledge. London.

Agergaard, S., Michelsen la Cour, A., et Gregersen, M. T. (2016). Politicisation of migrant leisure: A public and civil intervention involving organised sports. *Leisure studies*, 35(2), 200-214.

Agier, M. (2008). *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris, FlAssaneion.

Agier, M. (2012). Frontières de l'exil. Vers une altérité biopolitique. *Hermès*, (2), 88-94.

Agier, M. (2016). *Les Migrants et nous. Comprendre Babel: Comprendre Babel*. CNRS Editions.

Agier, M. (2017). « L'hospitalité aujourd'hui. Une question anthropologique, urbaine et politique », dans Boucheron P., *Migrations, réfugiés, exil*, pp. 317-333, Paris: Odile Jacob.

Agier, M. (2022). *La peur des autres: Essai sur l'indésirabilité*. Bibliothèque Rivages.

Agier, M., et Madeira, A. V. (2017). *Définir les réfugiés*. Paris, PUF.

Agier, M. (2019). « La lutte des mobilités. Catégories administratives et anthropologiques de la migration précaire », dans Lendaro, A., Roder, C., Vertongen, Y. *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*, pp. 81-95, Paris: Éditions La Découverte.

Alba, R., Rumbaut, R. G., et Marotz, K. (2005). A distorted nation: Perceptions of racial/ethnic group sizes and attitudes toward immigrants and other minorities. *Social forces*, 84(2), 901-919.

Albenga, V., Andro, A., Binctin, B., Brücker P., Grisoni, A., Lagneau, A., Mazouz, S., Simon P., Veron D., et Vertongen, Y. L. (2018). Editorial. Les migrant.es dans l'impasse des gouvernances. *Mouvements*. 2018/1 (n° 93), pages 7 à 11.

Albera, D. (2001). Terrains minés. *Ethnologie française*, 31, 5-13.

Allievi, S. (2014). Immigration, religious diversity and recognition of differences: The Italian way to multiculturalism. *Identities*, 21(6), 724-737.

Althabe, G., Fabre, D., et Lenclud, G. (1995). *Vers une ethnologie du présent*. Paris: Editions de la Maison des sciences de l'homme.

- Amara, M., Aquilina, D., Argent, E., Betzer-Tayar, M., Green, M., Henry, I. et Taylor, J. (2005). The roles of sport and education in the social inclusion of asylum seekers and refugees: An evaluation of policy and practice in the UK. *Loborough: Institute of Sport and Leisure Policy, Loughborough University and Stirling University*.
- Anderson, A., Dixon, M. A., Oshiro, K. F., Wicker, Cunningham, G. B., et Heere, B. (2019). Managerial perceptions of factors affecting the design and delivery of sport for health programs for refugee populations. *Sport Management Review*, 22(1), 80-95.
- Andrieu, B. (2009). *Prendre l'air: vers l'écologie corporelle*. Atlantica Sport.
- Andrieu, B. (2011). Les corps participants, agence épistémique et écologie expérientielle dans les recherches en STAPS depuis 2000. *Staps*, (1), 77-86.
- Andrieu, B. (2013a). *Éthique du sport*. L'Age d'homme.
- Andrieu, B. (2013b). Sentir son corps en première personne : une écologie pré-motrice. *Movement et Sport Sciences*, 81, 91-99.
- Angenendt, S. (1994). L'asile et l'immigration en Allemagne. *Politique étrangère*, 731-748.
- Akoka, K. (2018). Réfugiés ou migrants? Les enjeux politiques d'une distinction juridique. *Nouvelle revue de psychosociologie*, (1), 15-30.
- Akoka, K. (2020). *L'asile et l'exil: Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*. La Découverte.
- Akoka, K., Carlier, M., et De Coussemaker, S. (2017). Ce n'est pas une crise des migrants mais une crise des politiques d'hospitalité. *Revue Projet*, (5), 77-83.
- Akoka, K., et Spire, A. (2013). Pour une histoire sociale de l'asile politique en France. *Pouvoirs*, (1), 67-77.
- Aouattah, A. (2010). Les pratiques éducatives des familles migrantes maghrébines : éducation ou maltraitance ?. *Enfances et Psy*, 48, 107-118.
- April, S., (2018). « Des exilés de 1789 aux exilés d'aujourd'hui », dans Calabrese, L., et Veniard, M., *Penser les mots, dire la migration*, pp. 107-111, Académia-L'Harmattan.
- Arborio, A. M., et Fournier P. (1999). L'enquête et ses méthodes: l'observation directe. *Sociologie. Nathan, Paris*.
- Arnaud, L. (2001). Sous le maillot, la race? Idéologie et discours sportifs dans les politiques d'intégration des «minorités ethniques» en France et en Grande-Bretagne. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 14(56), 165-183.
- Arnaud, L. (2008). La démocratie culturelle à l'épreuve du sport. La rationalisation des expressions identitaires en Angleterre et en France. *Sociétés contemporaines*, (01), 25-47.
- Arendt, H. (1982). *L'impérialisme*, Paris, Fayard.

Attali, M. (2009). *Les valeurs de l'olympisme: un modèle éducatif en débat*. Editions L'Harmattan.

Attali, M. (2021). *Héritage social d'un évènement sportif. Enjeux contemporains et analyses scientifiques* (p. 244). Presses universitaires de Rennes.

Attali, M. (2004). *Le sport et ses valeurs*. La Dispute.

Attali, M. (2019). Les défis de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques: De la croyance aux possibilités. *Revue internationale et stratégique*, (2), 127-137.

Attali, M., Le Yondre, F., Sempé, G., et Chiron, E. (2022). Sport-for-development: from UNESCO's universal language to application. Case study of French NGOs. *Sport in Society*, 25(9), 1622-1642.

Auguin, E., Braux, A., Massot, S., et Vapné, L. (2010). Usages et paradoxes des catégorisations en migration. Introduction. *Migrations Société*, 22(128), 27-32.

Aulanier, A. (2021). Un temps «difficile à encaisser». Temps de la procédure et temporalité quotidienne des demandeurs d'asile. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (33).

Aulanier, A. (2022). Le rôle du système d'accueil sur les relations entre les demandeurs d'asile et les travailleurs sociaux en France et en Allemagne. *Migrations Société*, 188, 115-131.

Aulanier, A., et Bartel, A. (2022). Les demandeurs d'asile et les réfugiés en France et en Allemagne depuis 2015. *Migrations Société*, (2), 19-35.

Austin, J. L. (1962). *Le langage de la perception*. Vrin.

B

Bade K. J., Oltmer J. (2007). « Deutschland », dans Bade K. J., Emmer P. C., Lucassen L. et Oltmer J., *Enzyklopädie Migration in Europa. Vom 17. Jahrhundert bis zur Gegenwart*, pp. 163-167, Paderborn, Verlag Ferdinand Schöningh.

Bartel, A. (2022). Personnes en exil : expériences en France et en Allemagne: Effets des politiques et perceptions subjectives des parcours. *Migrations Société*, 188, 133-147.

Basilien-Gainche, M. L. (2019). « Des migrants disparus à l'Europe déchue. Pour qui sonne le glas? », dans Lendaro, A., Roder, C., Vertongen, Y. *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*, Paris: Éditions La Découverte, pp. 67-83.

Bakewell, O. (2008). Research beyond the categories: The importance of policy irrelevant research into forced migration. *Journal of Refugee Studies*, 21(4), 432-453.

Baldassar, L. (2001). *Visits home: Migration experiences between Italy and Australia*. Melbourne University Press.

Baldassar, L. (2011). Italian migrants in Australia and their relationship to Italy: Return visits, transnational caregiving and the second generation. *Journal of Mediterranean Studies*, 20(2), 255-282.

Baldassar, L. (2015). Guilty feelings and the guilt trip: Emotions and motivation in migration and transnational caregiving. *Emotion, Space and Society*, 16, 81-89.

Baligand P. (2013). La demande d'asile : l'attente du lieu d'un lien social ?. *Topique*, 122, 61-70.

Barbot, J. (2012). « Mener un entretien de face à face », dans Paugam S., *L'enquête sociologique*, pp. 115-141, Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Barbou des Places, S. (2010). Les étrangers “saisis” par le droit: enjeux de l'édification des catégories juridiques de migrants. *Migration Société*, (2), 33-49.

Barou, J. (2013). Demandeurs d'asile et réfugiés. Entre désir d'oubli et reconquête mémorielle du pays. *Ethnologie française*, 43(1), 11-18.

Barou, J. (2021). The different integration processes of refugees in France », dans Sacramento O., Challinor E., et Silva P.G. *Quest for refuge: Reception responses from the Global North*, pp. 63-82, Húmus.

Barron P., Bory, A., Chauvin, S., Jounin, N. et Tourette, L. (2014). Derrière le sans-papiers, le travailleur : Genèse et usages de la catégorie de « travailleurs sans papiers » en France. *Genèses*, 94, 114-139.

Bartel, A. (2022). Personnes en exil : expériences en France et en Allemagne: Effets des politiques et perceptions subjectives des parcours. *Migrations Société*, 188, 133-147.

Baur, J., et Burrmann, U. (2009). *Evaluation des Programms “Integration durch Sport”*. Potsdam: Universität Potsdam.

Basch, L., Schiller, N. G., et Blanc, C. S. (1994). *Nations unbound: Transnational projects. Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*, Langhorne, PA, Gordon and Breach.

Beaud, S. (2017). « La France Black Blanc Beur », dans Boucheron P., *Histoire mondiale de la France*, pp. 1009-1014, Editions du Seuil.

Beaud, S., et Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte.

Beauchemin, C., et Ichou, M. (2016). *Au-delà de la crise des migrants, décentrer le regard*. Karthala.

Beck, U. (1997). [1996]. *The reinvention of politics: Rethinking modernity in the global social order*. Polity Press. (Traduit par Ritter, M.).

Beck, U. (2000). *What Is Globalization ?* Cambridge: Polity Press.

Beck, U. (2001). [1986]. *La société du risque*. Paris: Aubier. (Traduit par Bernardi L.).

Beck, U., (2014). Nationalisme méthodologique–cosmopolitisme méthodologique: un changement de paradigme dans les sciences sociales. *Raisons politiques*, (2), 103-120. (Traduit par Boudou, B.).

- Beck, U., et Grande, E. (2007). *Cosmopolitan Europe*. Cambridge, Polity Press.
- Beck, U., Grande, E. (2010). Jenseits des methodologischen Nationalismus: Außereuropäische und europäische Variationen der Zweiten Moderne. *Soziale Welt*, Vol. 61, pp. 187–21.
- Becker, S., et Häring, A. (2012). Social integration and sport? An analysis of the relationship between physical activity and social integration. *Sportwissenschaft*, 42, 261-270.
- Bélangier-Dumontier, G., Vachon, M., et Caldaïrou-Bessette P. (2017). Entre donner, recevoir et rendre: Les dynamiques relationnelles et éthiques en recherche auprès des réfugiés. *Revue québécoise de psychologie*, 38(3), 125-149.
- Becker, H. S. (1970). « Practitioners of vice and crime », dans Habenstein, R. W. *Pathways to data: Craft and methods for studying social organizations*, 30-49, Chicago, Aldine.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Benzecri J.-P. (1973a), *L'Analyse des données. 1 : La taxinomie*, Paris, Bordas.
- Benzecri J.-P. (1973b), *L'Analyse des données. 2 : L'analyse des correspondances*, Paris, Bordas.
- Bergholz, L., Stafford, E., et D'Andrea, W. (2016). Creating trauma-informed sports programming for traumatized youth: Core principles for an adjunctive therapeutic approach. *Journal of infant, child, and adolescent psychotherapy*, 15(3), 244-253.
- Bernasconi, G. (2010). De l'Universalisme au transnational: le Comité international olympique, acteur atypique des relations internationales. *Bulletin de l'institut Pierre Renouvin*, (1), 151-159.
- Bernard, J. (2017). *La Concurrence des sentiments-Une sociologie des émotions*. Métailié.
- Bernardot, M. (2017). Les associations et l'administration nationale chargée de l'intégration des immigrés : une analyse depuis « l'intérieur ». *Migrations Société*, 170, 91-108.
- Berramdane, A., et Rossetto, J. (2009). *La politique européenne d'immigration*. Karthala Editions.
- Bertheleu, H., et Perraudin, A. (2023). L'insertion linguistique par le bénévolat?. Trajectoires d'exilés au sein d'associations à Nantes. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, (21-1).
- Bertoncello B., Bredeloup S. (2004), *Colporteurs africains à Marseille. Un siècle d'aventures*, Paris, Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici.
- Bertossi, C. (2009). La République "modèle" et ses discours modélisants : l'intégration performative à la française. *Migrations Société*, 122, 39-76.
- Bertossi, C. (2011). National models of integration in Europe: A comparative and critical analysis. *American Behavioral Scientist*, 55(12), 1561-1580.

Bertossi, C., Duyvendak, J. W., et Scholten P. (2015). The coproduction of national models of integration: A view from France and the Netherlands. *Integrating immigrants in Europe: Research-policy dialogues*, 59-76.

Blachnicka-Ciacek, D., et Trąbka, A. (2022). 'Football was the key': the role of sports in facilitating migrants' belonging and inclusion in Poland. *Leisure Studies*, 1-14.

Black, R. (2001). Fifty years of refugee studies: From theory to policy. *International migration review*, 35(1), 57-78.

Blanchard, E., et Rodier, C. (2016). «Crise migratoire»: ce que cachent les mots. *Plein droit*, (4), 3-6.

Blasius, J., et Thiessen, V. (2006). Assessing data quality and construct comparability in cross-national surveys. *European Sociological Review*, 22(3), 229-242.

Blecking D., Waic M., (2007). *Sport, Ethnie, Nation. Zur Geschichte und Soziologie des Sports in Nationalitätenkonflikten und bei Minoritäten*. Baltmannsweiler : Schneider Verlag Hohengehren.

Blin, T. (2008). L'invention des sans-papiers. Récit d'une dramaturgie politique. *Cahiers internationaux de sociologie*, (2), 241-261.

Bodin, D., Héas, S., et Robène, L. (2004). Les goûts sportifs: entre distinction et pratique électorale raisonnée. *Sociologie et sociétés*, 36(1), 187-207.

Bodin, D., Robène, L., et Sempé, G. (2010). « Le football à l'épreuve du racisme et de l'extrémisme : un état des lieux en Europe », dans Mucchielli, L., et Crettiez, X, *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, pp. 195-209, Lectures, Les livres.

Boccagni P., et Baldassar, L. (2015). Emotions on the move: Mapping the emergent field of emotion and migration. *Emotion, Space and Society*, 16, 73-80.

Boiger, M., et Mesquita, B. (2012). The construction of emotion in interactions, relationships, and cultures. *Emotion review*, 4(3), 221-229.

Boli, C., Clastres P., et Lassus, M. (2015). *Le sport en France à l'épreuve du racisme*. Editions Nouveau Monde.

Bommes, M., et Morawska, E. (2009). *International Migration Research: Constructions, Omissions and the Promises of Interdisciplinarity*. Aldershot: Ashgate.

Bondi, L., Davidson, J., et Smith, M. (2016). « Introduction: Geography's 'Emotional Turn' », dans *Emotional geographies* pp. 1-16, Routledge.

Bonnafous, S., et Tournier, M. (1995). Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique. *Langages*, 67-81.

Bosa, B. (2008). À l'épreuve des comités d'éthique. Des codes aux pratiques. Les politiques de l'enquête. *Epreuves ethnographiques*, 205-225.

- Bouagga, Y., Scalettaris, G., et Tcholakova, A. (2021). A reliance on diversified delivery: the case of asylum seekers and refugees in France. *Betwixt and between: Integrating refugees into the EU labour market*, 109.
- Boubeker, A. (1999). Les paraboles de l'immigration. Technique, identité et lien social. *Diversité*, 119(1), 111-121.
- Bouchard, G. (2013). Pour une nouvelle sociologie des mythes sociaux: un repérage préliminaire. *Revue européenne des sciences sociales*, 51(1), 95-120.
- Boucher, M., et De Ridder, G. (2002). L'accueil des demandeurs d'asile, un système en péril. L'exemple de la Haute-Normandie. *Diversité*, 131(1), 203-221.
- Boudou, B., (2018). « Etranger : la construction progressive d'une catégorie juridique et statistique », dans Calabrese, L., et Veniard, M., *Penser les mots, dire la migration*, pp. 91-97, Académia-L'Harmattan.
- Bouillon F., Fresia, M., Tallio, V. (2006), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris : Éditions de l'EHESS.
- Bourbillères, H., et Koebel, M. (2020). Les processus de contestation dans le cadre des candidatures des villes européennes aux Jeux olympiques et paralympiques 2024. *Movement et Sport Sciences-Science et Motricité*, (107), 17-29.
- Bourdieu P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu P., Chamboredon, J. C., et Passeron, J. C. (1973). *Le Métier de sociologue. Prélables épistémologiques*. La Haye.
- Bourdieu P., et Saint Martin, M. D. (1978). Le patronat. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 20(1), 3-82.
- Bourgeois-Guérin, V. et Beaudoin, S. (2016). La place de l'éthique dans l'interprétation de la souffrance en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 35(2), 23-44.
- Bromberger, C. (1997). L'ethnologie de la France et ses nouveaux objets: crise, tâtonnements et jouvence d'une discipline dérangeante. *Ethnologie française*, 294-313.
- Bradbury, S. (2011). From racial exclusions to new inclusions: Black and minority ethnic participation in football clubs in the East Midlands of England. *International Review for the Sociology of Sport*, 46(1), 23-44.
- Brault, M., Daccord, H., et Lenouvel, J. (2018). Les lieux de l'insertion et de l'intégration sociale des réfugiés. Le cas de Dessau, ville en décroissance. *Espaces et sociétés*, 172(1-2), 55-72.
- Braun, S., Albert, K., Alscher, M., et Hansen, S. (2020). « A structural shift in voluntary work with refugees: A case study of sports clubs in Germany », dans Wallis J., Lambert J., *Sport Coaching with Diverse Populations*, pp. 72-84, Routledge.

Braun S. (2014). 'Voluntary Associations and Social Capital: Inclusive and Exclusive Dimensions', in Matthias Freise and Thorsten Hallmann. *Modernizing Democracy: Associations and Associating in the Twenty-First Century*. New York: Springer.

Braun, S. (2020). « Sportvereine und soziale Integration in Deutschland. Sport soziologische Perspektiven », dans Hüser, D., et Baumann, A., *Migration|Integration|Exklusion-Eine andere deutsch-französische Geschichte des Fußballs*. Tübingen. Narr Francke Attempto Verlag. Edition lendemains (Vol. 48), pp. 249-262.

Braun, S. et Nobis, T. (2017). « Migration and Integration in Germany », dans J. Nauright et D. K. Wiggins, *Routledge Handbook of Sport, Race and Ethnicity*, pp. 186-198, Routledge: London.

Bredeloup, S. (2008). L'aventurier, une figure de la migration africaine. *Cahiers internationaux de sociologie*, 125, 281-306.

Bredeloup, S. et Pliez, O. (2005). Migrations entre les deux rives du Sahara. *Autrepart*, 36, 3-20.

Breyer, I., et Dumitru, S. (2007). Les sans-papiers et leur droit d'avoir des droits. Une approche par l'éthique de la discussion. *Raisons politiques*, (2), 125-147.

Bribosia, E., et Rea, A. (2002). *Les nouvelles migrations: un enjeu européen*. Editions Complexe.

Brest P. (2010). The Power of Theories of Change. *Stanford Social Innovation Review*, 8(2), 47-51.

Bromberger, C. (2002). *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*. Bayard Editions.

Brownlie, J. (2011). 'Being there': multidimensionality, reflexivity and the study of emotional lives 1. *The British Journal of Sociology*, 62(3), 462-481.

Brubaker, R. (1992). Citizenship and nationhood in Germany and France. *Cambridge, Mass.*

Brubaker, R. (2001). Au-delà de l'«identité». *Actes de la recherche en sciences sociales*, (4), 66-85.

Brücker P., Veron, D., et Lou Vertongen, Y. (2019). Du mouvement des sans-papiers à la «crise» des réfugiés: évolution des catégories d'action et enjeux théoriques. *Critique internationale*, (3), 9-21.

Busetta, A., Mendola, D., Wilson, B., et Cetorelli, V. (2021). Measuring vulnerability of asylum seekers and refugees in Italy. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 47(3), 596-615.

C

Calabrese, L., (2018). « Migrant ou réfugié ? L'enjeu des dénominations des personnes dans le discours médiatique », dans Calabrese, L., et Veniard, M. *Penser les mots, dire la migration*, pp. 153-160, Académia-L'Harmattan.

- Calabrese, L. (2020). Réfugié, migrant, dubliné. *Revue Projet*, (4), 29-32.
- Calabrese, L., et Veniard, M. (2018). *Penser les mots, dire la migration*. Académia-L'Harmattan.
- Campomori, F., et Ambrosini, M. (2020). Multilevel governance in trouble: The implementation of asylum seekers' reception in Italy as a battleground. *Comparative Migration Studies*, 8(1), 1–19.
- Canning, V. (2021). « Compounding Trauma Through Temporal Harm », dans Bhatia M., Canning V., Khosravi S., *Stealing Time*, pp. 105-126, Palgrave Macmillan.
- Canut, C. (2016). Migrants et réfugiés: quand dire, c'est faire la politique migratoire. *Revue Vacarme* [en ligne] <https://vacarme.org/article2901.html>. Consulté le 11/05/2022
- Carron A., Hausenblas H., Eys M. (2005). *Group dynamics in sport*, Morgantown, WV, Fitness information technology.
- Cassirer E. (1969), [1933]. « Le langage et la construction du monde des objets », dans Pariente J.-C., *Essais sur le langage*, pp. 39-68, Paris, Minuit.
- Cassirer E. (1972), [1923]. *La philosophie des formes symboliques. I. Le langage*, Paris, Minuit. (Traduit par Hansen-Love Ole. et Lacoste J.)
- Cassirer E. (1977), [1910]. *Substance et fonction*, Paris, Minuit. (Traduit par Causat P.)
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11-27.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*. Paris. Fayard.
- Castles, S. (1995). How nation-states respond to immigration and ethnic diversity. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 21(3), 293-308.
- Castles, S., Korac, M., Vasta, E., et Vertovec, S. (2002). Integration: Mapping the field. *Home Office online report*, 29(03), 115-118.
- Cerny P.G. (2010). The competition state today: From raison d'État to raison du Monde. *Policy studies*, 31(1), 5-21.
- Chapoulie, J. M. (2000). Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie. *Sociétés contemporaines*, 40(1), 5-27
- Charrier, D., Djaballah, M., Cometti, A., Parmantier, C., et Jourdan, J. (2012). Prévention, animation et insertion par le sport en zones urbaines sensibles: la reconstruction du processus historique des analyses. *Movement et Sport Sciences-Science et Motricité*, (78), 25-37.
- Charrier, D., et Jourdan, J. (2005). « Pratiques sportives et jeunes en difficulté: 20 ans d'innovations et d'illusions... et des acquis à capitaliser », dans Falcoz, M., et Koebel, M. *Intégration par le sport: représentations et réalités*, pp.17-35, Paris: L'Harmattan.

- Charrier, D., et Jourdan, J. (2016). Les clubs sportifs à l'épreuve de la politique de la ville?. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 63(1), 14-15.
- Charrier, D., Jourdan, J., Bourbillères, H., Djaballah, M., et Parmantier, C. (2023). Nouveau départ pour la Seine-Saint-Denis?. *Revue Projet*, (3), 14-18.
- Chartier R., (1985), « Formation sociale et économie psychique : la société de cour dans le procès de civilisation », préface à Elias N., *La Société de cour*, Paris, FlAssaneion-Champs.
- Chauvin, S. et Jounin, N. (2012). « L'observation directe », dans Paugam S., *L'enquête sociologique*, pp. 143-165, Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Chèbre, A. et Renaud, J. (2021). La socialisation par l'effort: L'exemple du cross-country en France (1907-1924). *20 et 21. Revue d'histoire*, 149, 3-18.
- Chemillier-Gendreau, M. (1998). *L'injustifiable: les politiques françaises de l'immigration*. Paris, Bayard.
- Chevalier, L. (2002). *Classes laborieuses et classes dangereuses (1958)*. Plon, Paris.
- Chobeaux, F., et Segrestan P. (2003). Le sport: un moyen d'intervention sociale sous conditions. *Empan*, (3), 48-50.
- Clavé-Mercier, A. et Rigoni, I. (2017). Enquêter sur les migrations : une approche qualitative. *Migrations Société*, 167, 13-28.
- Clayton, J., et Vickers, T. (2019). Temporal tensions: European Union citizen migrants, asylum seekers and refugees navigating dominant temporalities of work in England. *Time et Society*, 28(4), 1464-1488.
- Clément, M. (2007). Le sport en conditions extrêmes. *Le Journal des psychologues*, 248, 73-75.
- Collison, H., et Farello, A. (2023). A contemporary perspective on the traditional gap between 'clean minds' and 'dirty hands' in the sport and refugee movement. *Journal of Sport for Development*. 11(2), 1-20.
- Combessie, J. C. (2007). *La méthode en sociologie*. Paris: La découverte.
- Conraud G. (2020). *Fédérations sportives et identités : une analyse sociologique par le prisme de la FSGT*. Thèse de Doctorat. Université Paris-Saclay.
- Collet, B. (2003). « Modes d'intégration nationale et mariage mixte en France et en Allemagne: à propos d'un processus de construction de comparaison internationale », dans Lallement, M., et Spurk, J., *Stratégies de la comparaison internationale*, CNRS Editions, Paris, pp. 233-247.
- Collet, B., et Veith, B. (2013). Les faits migratoires au prisme de l'approche biographique. *Migrations Société*, 145(1), 37-48.
- Collinet, C. (2000). Intérêts et limites des concepts liés au corps dans trois conceptions de l'Éducation physique des années soixante-dix. *Corps et culture*, (5).

Collinet, C., Delalandre, M., et Beaudouin, S. (2020). L'opinion des Français sur les Jeux olympiques de Paris 2024. *Movement et Sport Sciences-Science et Motricité*, (1), 31-40.

Collinet, C., et Schut P.O. (2020). L'héritage social des Jeux olympiques. *Movement et Sport Sciences-Science et Motricité*, (107), 1-2.

Corneloup, J. (2011). « Approche sociologique du plaisir en sport et en EPS. », dans Haye G., *Le plaisir*, pp.27-37, Paris : Éditions EPetS Pour l'action.

Corvino, C., Martinez-Damia, S., Belluzzi, M., Marzana, D., et D'Angelo, C. (2023). "Even Though We Have Different Colors, We Are All Equal Here": Immigrants building a sense of community and wellbeing through sport participation. *Journal of community psychology*, 51(1), 201-218.

Coakley, J. (2011). Youth sports: What counts as "positive development?". *Journal of sport and social issues*, 35(3), 306-324.

Colombeau, S. (2019). « Au-delà de l'exception : la routine des contrôles lors des « crises migratoires » de 2011 et 2015 à la frontière franco-italienne. », dans Lendaro A., *La crise de l'accueil: Frontières, droits, résistances*, pp. 187-208, Paris: La Découverte.

Connell, R. W., et Messerschmidt, J. W. (2005). Hegemonic masculinity: Rethinking the concept. *Gender et society*, 19(6), 829-859.

Cossée 1, C. (2010). L'impossible neutralité des sciences sociales face aux catégorisations militantes: "Tsiganes", "Gens du voyage", "Rroms" ou autres ethnonymes?. *Migration Société*, (2), 159-176.

Coulbaut, A. (2012). « La FFEPMM Sports pour Tous: de l'effacement progressif du militantisme à la maîtrise des outils de gouvernance (1953-2007) », dans Attali M., Bazoge N., *Diriger le sport. Perspectives sur la gouvernance du sport du XXe à nos jours*, 137-148.

Courtial J.-P. (1978). À propos de l'analyse des données. Pour un dialogue entre méthodologue et chercheur, *Revue française de sociologie*, 19(4), 585-592.

Coutant, I. (2018). *Les migrants en bas de chez soi*. Média Diffusion.

Crawley, H., et Skleparis, D. (2018). Refugees, migrants, neither, both: Categorical fetishism and the politics of bounding in Europe's 'migration crisis'. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44(1), 48-64.

Czymara, C. S., et Schmidt-Catran, A. W. (2017). Refugees unwelcome? Changes in the public acceptance of immigrants and refugees in Germany in the course of Europe's 'immigration crisis'. *European Sociological Review*, 33(6), 735-751.

D

Dahdah, A., Audren, G., et Bouillon, F. (2018). La ville (in) hospitalière: parcours scolaire et résidentiel d'une famille syrienne à Marseille. *Espaces et sociétés*, 172(1-2), 73-91.

Dahinden, J. (2016). A plea for the 'de-migrantization' of research on migration and integration. *Ethnic and Racial Studies*, 39(13), 2207-2225.

- Damasio A. (2005). *Spinoza avait raison. Joie, tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- Daphi P. (2016), « Zivilgesellschaftliches engagement für Flüchtlinge und lokale, Willkommenskultur », *ApuZ*, n° 14-15, pp. 35-39.
- Darwin, C. (1965). *The Expression of the Emotion in Man and Animals*, Chicago, University of Chicago. [1872].
- Davies, T., et Isakjee, A. (2019). Ruins of Empire: Refugees, race and the postcolonial geographies of European migrant camps. *Geoforum*, 102, 214-217.
- De Certeau M. (1990), *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Delzescaux, S. (2016). *Norbert Elias: distinction, conscience et violence*. Armand Colin.
- De Martini Ugolotti, N. (2015). Climbing walls, making bridges: Children of immigrants' identity negotiations through capoeira and parkour in Turin. *Leisure Studies*, 34(1), 19–33.
- Defrance, J. (2000). La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 13(50), 13-27.
- Defrance, J. (2006). *Sociologie du sport*. La Découverte.
- Demazière D. (2003), *Le Chômage. Comment peut-on être chômeur ?*, Paris, Belin.
- Demazière, D., et Dubar, C. (2005). Récits d'insertion de jeunes et régimes de temporalité. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (3).
- Demazière, D., et Dubar, C. (1997). Dire les situations d'emploi. Confrontation des catégorisations statistiques et des catégorisations indigènes. *Sociétés contemporaines*, 26(1), 93-107.
- Demesmay C. et Talmon S., (2009). « La révolution copernicienne de la politique allemande en matière d'immigration. », dans Stark, H., et Weinachter, M., *L'Allemagne unifiée 20 ans après la chute du Mur*, pp. 109-127, Presses Universitaires du Septentrion.
- Des Nétumières, F. (1997). Méthodes de régression et analyse factorielle. *Histoire et Mesure*, 271-297.
- Desrosières, A., et Thévenot, L. (1988). *Les catégories socioprofessionnelles*. Paris, La Découverte.
- De Verdalle, L., Vigour, C., et Bianic, T. L. (2012). S'inscrire dans une démarche comparative: enjeux et controverses. *Terrains et travaux*, (2), 5-21.
- Dewey, J., et Bentley, A. F. (1949). *Knowing and the known*. Boston: Beacon press.
- D'Halluin, E. (2012). *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*. Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- D'Halluin, E. (2016). Le nouveau paradigme des «populations vulnérables» dans les politiques européennes d'asile. *Savoir/Agir*, (2), 21-26.

Di Cecco, S. (2021) Le demandeur d'asile bénévole, nouvelle figure du « migrant méritant » ?. *Revue européenne des migrations internationales*, 37.

Doidge, M., Keech, M., et Sandri, E. (2020). 'Active integration': sport clubs taking an active role in the integration of refugees. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 12(2), 305-319.

Donnelly P., et Coakley, J. J. (2002). *The role of recreation in promoting social inclusion*. Toronto: Laidlaw Foundation.

Dortier, J. F. (2005). Rencontre avec Edgar Morin. Repenser l'éthique. *Sciences humaines*, (4), 22-22.

Dowling, F. (2020). A critical discourse analysis of a local enactment of sport for integration policy: Helping young refugees or self-help for voluntary sports clubs?. *International Review for the Sociology of sport*, 55(8), 1152-1166.

Dubar, C. (2001). La construction sociale de l'insertion professionnelle. *Éducation et sociétés*, (1), 23-36.

Dubet, F. (2016). *Ce qui nous unit. Discriminations, égalité et reconnaissance*. Paris, Le Seuil.

Dukic, D., McDonald, B., et Spaaij, R. (2017). Being able to play: Experiences of social inclusion and exclusion within a football team of people seeking asylum. *Social Inclusion*, 5(2), 101-110.

Duneier, M. (2006). Garder sa tête sur le ring?. *Revue française de sociologie*, 47(1), 143-157.

Duret P. (2009). *Sociologie de la compétition: Sociologies contemporaines*. Armand Colin.

Durkheim, E. (1895). Les règles de la méthode sociologique. Paris, Presses universitaires de France.

Durkheim, É. (1986). *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, [1892].

Durkheim, E. (1922). *Education et sociologie*, Paris, Alcan.

Duval, J. (2017). « Analyse des correspondances multiples. » *Politika*.

Duval, J. (2012). « Analyser un espace social » Dans *L'enquête sociologique*, pages 267 à 290.

Duvoux, N., et Astier, I. (2006). *La société biographique: une injonction à vivre dignement*. Paris: L'Harmattan.

E

Elia, A., et Fedele, V. (2021). (Unaccompanied) Young Migrants and Football: Mediating a 'Safe Space' for Enhancing Subjectivities Systems. *Italian Sociological Review*, 11(5S), 691-714.

Elias N., (1974). [1969]. *La Société de cour*, Paris, Calmann-Lévy. (Traduit par Kamintzer P.).

Elias N., (1975). [1969]. *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy. (Traduit par Kamintzer P.).

Elias N. (1990). [1969]. *La Société des individus*, Paris, Fayard. (Traduit par Etoré J.).

Elias N. (1991). [1991]. *Mozart, sociologie d'un génie*, Paris : Éditions du Seuil. (Traduit par Étoré J. et Lortholary B.).

Elias N., (1993). [1983]. *Engagement et Distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard. (Traduit par Hulin M.).

Elias, N., Dunning, E. (1994). [1986]. *Sport et civilisation: la violence maîtrisée*. Paris: Fayard. (Traduit par Chicheportiche et Duvigneau F.).

Elias N. et Scotson J.L. (1997). [1965]. *Logiques de l'exclusion*. Paris, Fayard. (Traduit par Dauzat P.-E.).

Elling, A., De Knop P., et Knoppers, A. (2001). The social integrative meaning of sport: A critical and comparative analysis of policy and practice in the Netherlands. *Sociology of sport journal*, 18(4), 414-434.

Emerek, R. (2003). *Integration-eller inklusion? Den danske diskussion om integration*. Aalborg Universitet.

Erdal, M. B., et Oeppen, C. (2018). Forced to leave? The discursive and analytical significance of describing migration as forced and voluntary. *Journal of ethnic and migration studies*, 44(6), 981-998.

Essadek, A. (2015). L'ordre au bénéfice de la construction de la performance sportive: dynamique et résistance dans la relation entraîneur-entraîné. *Topique*, (3), 135-144.

Etzold, B. (2017). Capitalising on asylum—The reconfiguration of refugees' access to local fields of labour in Germany. *Refugee review*, 3, 82-102.

Evers C., (2010). Intimacy, sport and young refugee men. *Emotion, space and society*. 56-61.

Exadaktylos, T., et Radaelli, C. M. (2009). Research design in European studies: the case of Europeanization. *JCMS: Journal of Common Market Studies*, 47(3), 507-530.

F

Fader, N., Legg, E., et Ross, A. (2019). The relation of sense of community in sport on resilience and cultural adjustment for youth refugees. *World Leisure Journal*, 61(4), 291-302.

Falcoz, M., et Koebel, M. (2005). *Intégration par le sport: représentations et réalités*. Paris: L'Harmattan.

Fassin, D. (2000). « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », dans *Annales. Histoire, sciences sociales* (Vol. 55, No. 5, pp. 953-981). Cambridge University Press.

- Fassin, D. (2001). Quand le corps fait loi. La raison humanitaire dans les procédures de régularisation des étrangers. *Sciences sociales et santé*, 19(4), 5-34;
- Fassin, D. (2005). Compassion and repression: The moral economy of immigration policies in France. *Cultural anthropology*, 20(3), 362-387.
- Fassin, D. (2008a). Extension du domaine de l'éthique. *Mouvements*, (3), 124-127.
- Fassin, D. (2008b). L'éthique, au-delà de la règle. *Sociétés contemporaines*, (3), 117-135.
- Fassin, D. (2008c). L'inquiétude ethnographique. *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 7-15.
- Fassin, D. (2009). « Les économies morales revisitées », dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, Vol. 64, No. 6, pp. 1235-1266, Cambridge University Press.
- Fassin, D. (2012). Économies morales et justices locales. *Revue française de sociologie*, 53(4), 651-655.
- Fassin, D. (2015). *La Raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*. Média Diffusion.
- Fassin, D., Morice, A., et Quiminal, C. (1997). *Les lois de l'inhospitalité: les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*. La Découverte.
- Fassin, D., et Kobelinsky, C. (2012). Comment on juge l'asile. *Revue française de sociologie*, 53(4), 657-688.
- Faure, A. (2017). « Introduction générale. Les énigmes de la démocratie sensible », dans Faure, A., et Négrier, E. *La politique à l'épreuve des émotions*. Presses universitaires de Rennes. P. 13-24.
- Faure, A., et Négrier, E. (2017). *La politique à l'épreuve des émotions*. Presses universitaires de Rennes.
- Favell, A. (1998). *Philosophies of integration: Immigration and the idea of citizenship in France and Britain*. Palgrave Macmillan.
- Favell, A. (2001). « Integration policy and integration research in Europe: a review and critique », dans Aleinikoff T. A. et Klusmeyer D., *Citizenship today: global perspectives and practices*, pp. 351-352, Brookings Institution Press.
- Favell, A., (2003), « Integration nations : the nation-state and research on immigrants in Western Europe », *Comparative Social Research*, vol. 22, pp. 13-42.
- Favret-Saada, J. (1990). Être affecté. *Gradhiva: Revue d'Histoire et d'Archives de l'Anthropologie*, 8(1), 3-9.
- Felder, A. (2009). Les activités de demandeurs d'asile au service de la résistance à l'assignation. *Nouvelle revue de psychosociologie*, (1), 119-136.

- Ferré, N. (2022). Les demandeurs d'asile, privés du droit de travailler. *Plein droit*, 135(4), 12-16.
- Feinstein, S., Poleacovschi, C., Drake, R., et Winters, L. A. (2022). States and refugee integration: A comparative analysis of France, Germany, and Switzerland. *Journal of International Migration and Integration*, 23(4), 2167-2194.
- Feuchter, M., et Janetzko, A. (2018). „Refugees Welcome in Sports “–Bewegungsangebote für Geflüchtete im Spannungsfeld zwischen Integrationsforderung und Partizipationszwang. *Sport und Gesellschaft*, 15(2-3), 125-157.
- Fiala P. (1985). Encore le racisme, et toujours l'analyse du discours. *Langage et société*, 34(1), 9-16.
- Fiala P. (2018), « La famille migr-, champ lexical et affrontements discursifs », dans Calabrese, L., et Veniard, M., *Penser les mots, dire la migration*, pp. 145-152, Académia-L'Harmattan.
- Fischer, N., et Hamidi, C. (2016). *Les politiques migratoires*. Paris, La Découverte.
- Fingerle, M., Röder, M., Olmesdahl, K., et Haut, J. (2021). Matching Perspectives of Refugees and Voluntary Sports Clubs in Germany. *Italian Sociological Review*, 11.
- Flamant, A. (2021). Nantes, «ville accueillante» pour les populations exilées: De l'urgence humanitaire à la mise à l'abri inconditionnelle. *Migrations société*, 33(3), 49-63.
- Fleischmann, L., et Steinhilper, E. (2017). The myth of apolitical volunteering for refugees: German welcome culture and a new dispositif of helping. *Social Inclusion*, 5(3), 17-27.
- Flensner, K. K., Korp P. et Lindgren, E. C. (2021). Integration into and through sports? Sport-activities for migrant children and youths. *European Journal for Sport and Society*, 1-18.
- Fontaine M. (2015). « Le repli, le sas, la mémoire. Club d'immigrés et clubs communautaires en France au XXe siècle », dans Boli, C., Clastres P., et Lassus, M., *Le sport en France à l'épreuve du racisme*, pp. 119-128, Editions Nouveau Monde.
- Fonzo, E. (2019). Intercultural Dialogue and Integration of Migrants through Sport. Experiences in Campania region. *Journal of Mediterranean Knowledge*, 4(1), 31-53.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris. Gallimard
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris, 1, 192-211.
- Foucault, M. (1994). *Dits et écrits, 1954-1988, Tome IV: 1980-1988*. Gallimard.
- Foucault, M. (1997), *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France 1975-1976*, Paris, Gallimard-Seuil, coll. « Hautes études ».
- Fourn, L. (2018). Loin de la Syrie, loin de la Révolution. L'expérience de l'absence par les activistes syriens exilés en France. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, (144), 211-228.

Fradin, B., Quéré, L., et Widmer, J. (1994). *L'enquête sur les catégories: de Durkheim à Sacks*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Franguiadakis, S., Belkis, D., et Edith, J. (2004). *En quête d'asile. Aide associative et accès au (x) droit (s)*. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

Freedman, J. (2017). Peur, honte, humiliation? Les émotions complexes des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe. *Migrations Société*, (2), 23-34.

Freedman, J., Sahraoui, N., et Tyszler, E. (2022). « Gender-based Violence as a 'Consequence of Migration': How Culturalist Framings of GBV Ignore Structural Violence Against Migrant Women in France. », dans Freedman J., Sahraoui N., Tastsoglou E., *Gender-Based Violence in Migration: Interdisciplinary, Feminist and Intersectional Approaches*, pp. 113-134, Cham: Springer International Publishing.

Frigoli, G. (2004). Le demandeur d'asile: un «exclu» parmi d'autres? La demande d'asile à l'épreuve des logiques de l'assistance. *Revue européenne des migrations internationales*, 20(2), 153-167.

Frigoli, G. (2010). Les usages locaux des catégories de l'action publique face aux situations migratoires. *Migration Société*, (2), 81-93.

Funk, N. (2018). « A spectre in Germany: refugees, a 'welcome culture' and an 'integration politics'. », dans Duarte M., Lippert-Rasmussen K., Parekh S., Vitikainen A. *Refugee crisis: The borders of human mobility*, pp. 44-54, Routledge.

G

Garcia, B., (2016) "From regulation to governance and representation: agenda-setting and the EU's involvement in sport", *Entertainment and Sports Law Journal* 5(1), 2.

Gasparini, W. (2004). Construction des catégories sportives juvéniles. *Agora débats/jeunesses*, 37(1), 8-21.

Gasparini, W. (2005). Les contradictions de l'intégration par le sport. *Intégration par le sport: représentations et réalités*, 243-260.

Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport: Genèse politique d'une croyance collective. *Sociétés contemporaines*, 69, 7-23.

Gasparini, W. (2011). Un sport européen : Genèse et enjeux d'une catégorie européenne. *Savoir/Agir*, 15, 49-57.

Gasparini, W. (2012). Penser l'intégration et l'éducation par le sport en France: réflexions sur les catégories d'analyse sociale et politique. *Movement et Sport Sciences-Science et Motricité*, (78), 39-44.

Gasparini, W. (2017). *L'Europe du football. Socio-histoire d'une construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

Gasparini, W. (2019). Le Conseil de l'Europe et le sport: genèse et circulation d'un modèle sportif européen. *Encyclopédie" Ecrire une Histoire Nouvelle de l'Europe"*. [hal-02486412](#)

Gasparini, W., et Cometti, A. (2010). *Sport facing the test of cultural diversity: Integration and intercultural dialogue in Europe, analysis and practical examples*. Council of Europe.

Gasparini, W. et Russo, G. (2021). Integration by Sport and Physical Activities in Europe: An Introduction. *Culture e Studi del Sociale*, 6(2), 229-244.

Gasparini, W., et Vieille Marchiset, G. (2008). Le sport dans les quartiers. *Pratiques sociales et politiques publiques*. Paris : PUF.

Gasparini, W., et Wahl, A. (2017). Quand les sciences sociales se saisissent de l'Euro de football. *Pôle Sud*, (2), 7-23.

Gasparini, W. et Weiss P. (2008). La construction du regroupement sportif « communautaire » : L'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne. *Sociétés contemporaines*, 69, 73-99.

Gastaut T. (2004). L'intégration par le sport : réalités et illusions. *Sport et société, Cahiers français*, n° 320, pp. 58-63, La documentation Française.

Gattinara P. (2018). Europeans, shut the borders! Anti-refugee mobilisation in Italy and France. *Solidarity Mobilizations in the 'Refugee Crisis' Contentious Moves*, 271-297.

Geddes, M., Davies, J., et Fuller, C. (2007). Evaluating local strategic partnerships: theory and practice of change. *Local Government Studies*, 33(1), 97-116.

Geeraert, J. (2016). Le touriste et le réfugié: Logiques de catégorisation des patients migrants et précaires à l'hôpital public. *Cliniques méditerranéennes*, (2), 69-82.

Geisser, V. (2021). La fabrication étatique de l'indignité: Ou comment la France organise l'exclusion professionnelle des demandeurs d'asile. *Migrations société*, (2), 3-10.

Giddens, A. (1984). *The constitution of society: Outline of the theory of structuration*. University of California Press.

Giebenhain, H. (1995). « Die gesellschaftliche Integration von Fremden durch den Sport », dans Müller, S., Otto, H.U., Otto, U., *Fremde und Andere in Deutschland*. VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Giraud C. (2016), « Les techniques d'enquête en sociologie », dans de Singly, F., Giraud, C., et Martin, O. (2016). *Apprendre la sociologie par l'exemple.*, pp. 44-58 Armand Colin.

Glaveanu, V. P., et Womersley, G. (2021). Affective mobilities: Migration, emotion and (im) possibility. *Mobilities*, 16(4), 628-642.

Glick Schiller N., Basch L. et Szanton Blanc C. (1992). "Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration." *Annals of the New York Academy of Science*, 645(1-24).

Glorius B. (2017), « "Wir schaffen das" : A German perspective on refugees and bottom-up integration », dans Pastore F., *Beyond the Migration and Asylum Crisis. Options and lessons for Europe ?*, pp. 66-71, Rome, Aspen Institute.

- Goffman, E. (1959). *The presentation of self in everyday life*. Doubleday.
- Goodman, S. W. (2012). Fortifying citizenship: Policy strategies for civic integration in Western Europe. *World Politics*, 64(4), 659-698.
- Goodman, S. W. (2018). « The civic integration turn », dans Weinar A., Bonjour S., Zhyznomirska L., *The Routledge Handbook of the Politics of Migration in Europe*, pp. 167-178, Routledge.
- Gordon M. (1964), *Assimilation in American Live. The Role of Race, Religion and National Origins*, New York, Oxford University Press.
- Gueissaz A. (2003), « Exigences méthodologiques et contraintes pratiques : bilan de deux enquêtes comparatives internationales sur les organisations universitaires », dans Lallemand, M., et Spurk J., *Stratégies de la comparaison internationale*, pp. 267-279, CNRS Éditions, Paris.
- Guichaoua, A. (2004). *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*. Karthala Editions.
- Graf L. (2016), « Freiwillig im ausnahmestand. Die ambivalente rolle ehrenamtlichen Engagements in der transformation des asylregimes », *Widersprüche*, n° 141, 87-96.
- Grard, J. (2008). Devoir se raconter: la mise en récit de soi, toujours recommencée. *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*. Paris, La Découverte, 143-163.
- Grau, I. (2016). Accueil des réfugiés: un engagement citoyen inédit en Allemagne. *Après-demain*, (3), 39-41.
- Griffet, J. (2010). La dimension sensible de la culture. *Communications*, 86(1), 47-55.
- Griffiths, M. B. (2014). Out of time: The temporal uncertainties of refused asylum seekers and immigration detainees. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40(12), 1991-2009.
- Griffiths, M., et Yeo, C. (2021). The UK's hostile environment: Deputising immigration control. *Critical Social Policy*, 41(4), 521–544.
- Grosso, B. (2003). Exilés et réfugiés: L'évolution de la notion de réfugié au XXe siècle. *Historia Actual Online*, (2), 6.
- Gschwend, A., et Selvaranju, U. (2007). Psycho-social sport programmes to overcome trauma in post-disaster interventions. *Biel/Bienne: Swiss Academy for Development (SAD)*.
- Guérandel, C. (2017). Une nouvelle catégorie des politiques d'«intégration par le sport»: les «filles de cités». *Revue sciences sociales et sport*, (1), 79-111.
- Guiraudon, V. (2013). L'Europe et les réfugiés : une politique peu solidaire. *Pouvoirs*, 144, 79-89.

H

Haas P. (1992). Introduction: Epistemic communities and international policy coordination. *International Organization*, 46(1), 1-35.

Ha, J. P., et Lyras, A. (2013). Sport for refugee youth in a new society: The role of acculturation in sport for development and peace programming. *South African Journal for Research in Sport, Physical Education and Recreation*, 35(2), 121-140.

Hainmueller, J., Hangartner, D., et Lawrence, D. (2016). When lives are put on hold: Lengthy asylum processes decrease employment among refugees. *Science advances*, 2(8), e1600432.

Halbwachs, M. (2014). L'expression des émotions et la société. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 123, 39-48.

Hamann, J. (2016). « Entre ouverture et repli : perception comparée de la crise des réfugiés et du terrorisme », dans Fondation Heinrich Böll, Institut allemand de politique étrangère, *Images et stéréotypes. Perceptions franco-allemandes en temps de crise*, pp. 48-56, Berlin : Fondation Heinrich Böll, 2016.

Hamidi, C., et Paquet, M. (2019). Redessiner les contours de l'État: la mise en œuvre des politiques migratoires. *Lien social et Politiques*, (83), 5-35.

Hammar T. (1985), *European Immigration Policy. A Comparative Study*, Cambridge University Press, Cambridge.

Haraway, D. J. (1991). *Simians, cyborgs, and women. The reinvention of nature*, pp. 183–201, New York: Routledge.

Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Le Seuil, Paris.

Harzoune, M. (2018). Vive le modèle allemand. *Hommes et Migrations*, 1320, 139-142.

Hassenteufel P. (2005). De la comparaison internationale à la comparaison transnationale: Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques. *Revue française de science politique*, 55, 113-132.

Hathaway, J. C. (2007). Forced migration studies: Could we agree just to 'date'?. *Journal of Refugee Studies*, 20(3), 349-369.

Hayden, B. (2006). What's in a name? The nature of the individual in refugee studies. *Journal of Refugee Studies*, 19(4), 471-487.

Heese, T., et Tucci, I. (2016). L'Allemagne entre Willkommenskultur et populisme de droite: Une société structurée par les migrations à la recherche d'un nouveau «savoir-faire» dans une période mouvementée. *Migrations société*, (4), 77-93.

Heinich, N. (2010). *La sociologie de Norbert Elias*. La Découverte.

Heinich, N. (2012). *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Éditions Gallimard.

Henry, I., Amara, M., et Aquilina, D. (2007). « Multiculturalism, interculturalism, assimilation and sports policy in Europe » in Henry I.P., *Transnational and comparative research in sport: globalisation, governance and sport policy*. London: Routledge.

Henry, I. (2010). « Les concepts de multiculturalisme et d'interculturalisme et leur relation à la pratique sportive », dans Vieille Marchiset G., et Cometti A., *De nouvelles solidarités par le sport*. PUS.

Héran, F. (2017). *Avec l'immigration: Mesurer, débattre, agir*. La Découverte.

Héran, F. (2019). *Migrations et sociétés: Leçon inaugurale prononcée au Collège de France le jeudi 5 avril 2018*. Collège de France.

Herbert, U. (2001). *Geschichte der Ausländerpolitik in deutschland: Saisonarbeiter, zwangsarbeiter, gastarbeiter, Flüchtlinge*. München, Beck.

Hernes, V. (2018). Cross-national convergence in times of crisis? Integration policies before, during and after the refugee crisis. *West European Politics*, 41(6), 1305-1329.

Hinger, S. (2016). Asylum in Germany: The making of the 'crisis' and the role of civil society. *Human Geography*, 9(2), 78-88.

Horch H. (1992). *Strukturbesonderheiten freiwilliger Vereinigungen. Analyse und Untersuchung einer alternativen Form menschlichen Zusammenarbeitens*. Frankfurt am Main: Campus.

Hubscher, R. (1992). *L'Histoire en mouvements: le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*. Armand Colin.

Hudson, C., Luguetti, C., et Spaaij, R. (2023). Pedagogies implemented with young people with refugee backgrounds in physical education and sport: a critical review of the literature. *Curriculum Studies in Health and Physical Education*, 14(1), 21-40.

Huizinga, J. (1951). *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*. Paris, Les Essais.

Hüser, D., et Baumann, A. (2020). *Migration| Integration| Exklusion-Eine andere deutsch-französische Geschichte des Fußballs*. Tübingen. Narr Francke Attempto Verlag. Edition lendemains (Vol. 48).

Huysmans, J. (2006). *The politics of insecurity: Fear, migration and asylum in the EU*. Routledge.

I

Ideström, J., et Linde, S. (2019). Welfare state supporter and civil society activist: Church of Sweden in the "refugee crisis" 2015. *Social Inclusion*, 7(2), 4-13.

Israël, L. (2010). L'usage des archives en sociologie. *Serge Paugam (Éd.), L'enquête sociologique*, 167-185.

J

- Jäckle S. et König P. D. (2016), « The dark side of the German “welcome culture” : investigating the causes behind attacks on refugees in 2015 », *West European Politics*, vol. 40, n° 2, 223–251.
- Jacobs, D., et Rea, A. (2007). The end of national models? Integration courses and citizenship trajectories in Europe. *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)*, 9(2), 264-283.
- Jacobsen, C. M., Karlsen, M. A., et Khosravi, S. (2021). *Waiting and the temporalities of irregular migration* (p. 229). Taylor et Francis.
- Janeja, M. K., Bandak, A. 2018. « Introduction: worth the wait » in Bandak A., *Ethnographies of Waiting Doubt, Hope and Uncertainty*, pp. 1-40, London: Bloomsbury Academic.
- Jeanes, R., Spaaij, R., Penney, D., et O’Connor, J. (2019). Managing informal sport participation: tensions and opportunities. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 11(1), 79-95.
- Jeu B. (1977). *Le sport, l’émotion, l’espace - Essai sur la classification des sports et ses rapports avec la pensée mythique*, Paris, Vigot.
- Jeu B. (1987). *Analyse du sport*, Paris : PUF.
- Julien-Laferrière 1, F. (2016). 1983-1993: Dix ans de revirements: du réfugié bienvenu au demandeur d’asile indésirable. *Migrations société*, 28(3), 75-90.
- Joly, F., et Le Yondre, F. (2020). Sociologie du sport pour le développement: état de l’art anglo-saxon et projection en sociologie française. *Staps*, 111-21.
- Joppke, C., et Morawska, E. (2003). Integrating immigrants in liberal nation-states: policies and practices. *Toward assimilation and citizenship: Immigrants in liberal nation-states*, 1-36.
- Joppke, C. (2007). Beyond national models: Civic integration policies for immigrants in Western Europe. *West European Politics*, 30(1), 1-22.
- Joppke, C. (2017). Civic integration in Western Europe: three debates. *West European Politics*, 40(6), 1153-1176.
- Joppke, C. (2021a). Earned citizenship. *European Journal of Sociology/Archives Européennes de Sociologie*, 62(1), 1-35.
- Joppke, C. (2021b). From liberal to neoliberal citizenship: A commentary on Marion Fourcade. *The British Journal of Sociology*, 72(2), 181-189.)
- Jorgensen, M. B. (2012). The diverging logics of integration policy making at national and city level. *International Migration Review*, 46(1), 244-278.
- Jounin, N. (2008). Humiliations ordinaires et contestations silencieuses. *Sociétés contemporaines*, 70(2), 25-43.

Jounin, N., Palomares, É., et Rabaud, A. (2008). Ethnicisations ordinaires, voix minoritaires. *Sociétés contemporaines*, (02), 7-23.

K

Karakayali S. (2017a), « “Infra-politik” der willkommensgesellschaft », *Forschungsjournal Soziale Bewegungen*, vol. 30, n° 3, 16-24.

Karakayali S. (2017b), « Feeling the scope of solidarity : The role of emotions for volunteers supporting refugees in Germany », *Social Inclusion*, vol. 5, n° 3.

Karakayali, S. (2018). The Flüchtlingskrise in Germany: Crisis of the refugees, by the refugees, for the refugees. *Sociology*, 52(3), 606-611.

Karakayali S. et Kleist O. (2015), *EFA-Studie. Strukturen und Motive der Ehrenamtlichen Flüchtlingsarbeit (EFA) in Deutschland*, Berlin, Berliner Institut für empirische Integrations- und Migrationsforschung.

Karakayali, S., et Kleist, J. O. (2016). Volunteers and asylum seekers. *Forced Migration Review*, (51), 65.

Karakayali, S. et Steinhilper, E. (2018). « L’‘été de l’accueil’ en Allemagne : les deux versants du bénévolat en temps de ‘crise des réfugiés », dans Lendaro, A., Roder, C., Vertongen, Y. *La crise de l’accueil. Frontières, droits, résistances*, Paris: Éditions La Découverte, pp. 251-271.

Karolewski, I. P., et Benedikter, R. (2018). Europe’s refugee and migrant crisis. *Politique européenne*, (2), 98-132.

Kasperek B. et Speer M. (2015), *Of hope. Ungarn und der Lange Sommer der Migration*.

Kastoryano, R. (2002). *Negotiating identities: States and immigrants in France and Germany*. Princeton University Press.

Kaufmann J.-C. (1995). Corps de femmes, regards d’hommes. *Sociologie des seins nus. Paris, Nathan*.

Keküllüoğlu, F., Yıldırım, D., Couteau, A., Lorcerie, F., et Tucci, I. (2016). L’accueil des réfugiés en Allemagne: la construction d’une identité collective entre solidarité et démarcation. *Migrations société*, (4), 37-52.

Kévonian, D. (2013). Deux siècles de réfugiés: circulations, qualifications, internationalisation. *Pouvoirs*, (1), 17-32.

Keyhani, B. (2020). L’intégration par l’économique. La déqualification des réfugiés afghans. *Travail et emploi*, (161), 93-118.

Khalili, L. (2016). The politics of pleasure: Promenading on the Corniche and beachgoing. *Environment and Planning D: Society and Space*, 34(4), 583-600.

Khan, N. (2013). ‘From refugees to the world stage’: Sport, civilisation and modernity in Out of the Ashes and the UK Afghan diaspora. *South Asian popular culture*, 11(3), 271-285.

- Kivisto P., et Vecchia-Mikkola, V. L. (2013). Immigrant ambivalence toward the homeland: The case of Iraqis in Helsinki and Rome. *Journal of Immigrant et Refugee Studies*, 11(2), 198-216.
- Kleindienst-Cachay C., Cachay K., Bahlke S. (2012). *Inklusion und Integration: Eine empirische Studie zur Integration von Migrantinnen und Migranten im organisierten Sport* Schondorf: Hofmann.
- Knill, C., et Lehmkuhl, D. (2002). The national impact of European Union regulatory policy: Three Europeanization mechanisms. *European Journal of Political Research*, 41(2), 255-280.
- Knobé, S. (2005). Peut-on acquérir le goût de l'effort? L'exemple de Strasbourg en matière d'insertion sociale par le sport. M., Falcoz, et M., Koebel, (Dir.), *Intégration par le sport: représentations et réalités*, pp.171-185. Paris: L'Harmattan.
- Kobelinsky, C. (2008). « Les situations de retour: Restituer sa recherche à ses enquêtés. », dans Bensa A., *Les politiques de l'enquête*, pp. 185-204, Paris: La Découverte.
- Kobelinsky, C. (2009). *L'accueil des demandeurs d'asile en France: une ethnographie de l'attente*. Thèse de Doctorat, Paris, EHESS.
- Kobelinsky, C. (2010). *L'accueil des demandeurs d'asile: une ethnographie de l'attente*. Éditions du Cygne.
- Kobelinsky, C. (2012). Des corps en attente. *Le Quotidien des demandeurs d'asile. Corps*, (1), 183-192.
- Kobelinsky, C. (2014). Le temps dilaté, l'espace rétréci. *Le quotidien des demandeurs d'asile. Terrain. Anthropologie et sciences humaines*, (63), 22-37.
- Kobelinsky, C. (2015). Accueil ou contrôle ? *Plein droit*, (2), 14-17.
- Koebel, M., et Stahl, S. (2012). Die Entwicklung der Sportsozialarbeit in Frankreich und Deutschland: Zwischen lokaler Integration und nationaler Identität. *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 44(4), 501-522.
- Koopmans, B., et Doidge, M. (2022). They play together, they laugh together: Sport, play and fun in refugee sport projects. *Sport in Society*, 25(3), 537-550.
- Koopmans, R., et Statham P. (1999). Challenging the liberal nation-state? Postnationalism, multiculturalism, and the collective claims making of migrants and ethnic minorities in Britain and Germany. *American Journal of sociology*, 105(3), 652-696.
- Koopmans, R., et Statham P. (2001). How national citizenship shapes transnationalism. A comparative analysis of migrant claims-making in Germany, Great Britain and the Netherlands. *Revue européenne des migrations internationales*, 17(2), 63-100.
- Koopmans, R., Statham P., Giugni M., Passy F. (2005). *Contested Citizenship*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Kreck, L., et Gerbing, S. (2015). Solidarität statt Hilfe. Interview mit Refugees Welcome Karoviertel und Patrick, einem Besetzer des Oranienplatzes. *Prager Frühling*.

Kreienbrink, A. (2017). L'intégration des migrants et des réfugiés—Quelques commentaires reflétant le point de vue allemand. *Revue d'économie du développement*, (1), 135-141.

Krossa, A. S., et Naglo, K. (2019). Integration durch Fußball!? Integrationsideale und-realitäten in einem Sportangebot für geflüchtete Kinder. *FuG—Zeitschrift für Fußball und Gesellschaft*, 1(1), 11-12.

Kurz D. (1990). *Elemente des Schulsports*. Schorndorf: Hofmann.

Kymlicka, W. (2016). « Defending diversity in an era of populism: Multiculturalism and interculturalism compared. », Meer N., Modood T., et Zapata-Barrero R., *Multiculturalism and interculturalism. Debating the dividing lines*, pp. 158–177, Edinburgh University Press.

L

Laacher, S. (2005). Éléments pour une sociologie de l'exil. *Politix*, 69, 101-128.

Lacince N. (2000). Danse scolaire, objet de transgression en éducation. *Corps et culture*. (5).

Lahire, B. (2007). *L'esprit sociologique*. Paris, La Découverte.

Lahire, B. (2013). *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*. Paris, La Découverte.

Lahire, B. (2023). *Les structures fondamentales des sociétés humaines*. Paris, La Découverte.

Laflamme, S. (1995). *Communication et émotion: essai de microsociologie relationnelle*. Paris, L'Harmattan.

Landis, J. R., et Koch, G. G. (1977). The Measurement of Observer Agreement for Categorical Data. *Biometrics*, 33(1), 159–174.

Laplanche-Servigne, S., et Sa Vilas Boas, M. H. (2019). Introduction. Les catégorisations des publics minorisés en questions. *Participations*, (3), 5-31.

Lashua (2011). *Community and Inclusion in Leisure Research and Sport Development*. Leisure Studies Association.

Laurens, S. (2009). *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France*. Paris, Belin.

Lawrence, S., De Silva, M., et Henley, R. (2010). Sports and games for post-traumatic stress disorder (PTSD). *Cochrane database of systematic reviews*, (1).

Lebart, L., Morineau, A., et Piron, M. (1995). *Statistique exploratoire multidimensionnelle* (Vol. 3). Paris: Dunod.

Lèbre, J. (2019). « Appel d'air », attractivité libérale et inhospitalité absolue. *Lignes*, (3), 15-38.

Le Bras, H. et Todd, E. (1981). *L'invention de la France. Atlas anthropologique et politique*. Gallimard.

- Le Breton, D. (1998), *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*. Armand Colin/Masson, Paris.
- Le Breton, D. (2003). Activités physiques et sportives et intégration: aspects anthropologiques. *Empan*, (3), 58-64.
- Le Breton, D. (2004). *Les Passions ordinaires: Anthropologie des émotions*. Petite Bibliothèque Payot.
- Le Breton, D. (2014). Le corps entre significations et informations. *Hermès, La Revue*, 68, 21-30.
- Le Breton, D. (2015). *Disparaître de soi. Une tentation contemporaine*. Paris : Métailié.
- Le Breton, D. (2019). « Aventure, marche et résilience avec des jeunes en souffrance. », dans Cyrulnik B., *Sport et Résilience*, pp. 107-124, Paris: Odile Jacob.
- Le Breton, D. (2021). *Anthropologie des émotions: être affectivement au monde*. Éditions Payot et Rivages.
- Leca, J. (2012). L'état entre politics, policies et polity: ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ?. *Gouvernement et action publique*, OL1, 59-82.
- Leh A.-C. (2018), Accueillir les réfugiés... autrement ? L'insertion professionnelle au cœur de l'intégration, Livre blanc, Lab'Ho, groupe Adecco.
- Lemieux, C. (2012). Peut-on ne pas être constructiviste ?. *Politix*, 100, 169-187.
- Lendaro, A. (2019). Le réfugié, le migrant économique et le passeur. Ce que catégoriser veut dire, ou le poids des mots. *La crise de l'accueil: frontières, droits, résistances*, 97-118.
- Lendaro, A., Rodier, C., et Vertongen, Y. L. (2019). *La crise de l'accueil: Frontières, droits, résistances*. La Découverte.
- Le Ny J.-F. (1989), « Catégories », dans Jacob A., *Encyclopédie philosophique universelle*, Paris : Presses universitaires de France.
- Le Goff, A. (2016). Estime et discipline sociale au prisme de la sociologie de Norbert Elias. *Terrains/Théories*, (4).
- Lepoutre, L., et Malogne-Fer, G. (2022). Comment penser les catégories de la migration: approche réflexive et enjeux méthodologiques. *Migrations Societe*, 189(3), 13-24.
- Lepoutre, L. (2022). Mobiliser les catégories administratives: enquête sur la spécialisation associative dans le domaine de l'asile. *Migrations Societe*, 189(3), 59-77
- Legoux, L. (1995). *La crise de l'asile politique en France* (Vol. 8). Centre Français sur la Population et le Développement.
- Legoux, L. (2012). Le morcellement de la catégorie statistique «réfugié». *e-Migrinter*, (9), 64-78.

Le Pogam, Y. (1995). L'anthropo-sociologie poétique de Pierre Sansot: les sports et le sensible. *Corps et culture*, (1).

Le Roux, B., et Rouanet, H. (2010). *Multiple correspondence analysis* (Vol. 163). Sage.

Lewis, H. (2015). Music, dancing and clothing as belonging and freedom among people seeking asylum in the UK. *Leisure Studies*, 34(1), 42–58.

Ley, C., Karus, F., Wiesbauer, L., Rato Barrio, M., et Spaaij, R. (2021). Health, integration and agency: sport participation experiences of asylum seekers. *Journal of Refugee Studies*, 34(4), 4140-4160.

Le Yondre, F. (2015). Le sport dans l'intervention sociale: l'individu responsable mais sous contrôle. *Informations sociales*, (1), 72-78.

Le Yondre, F. (2016). L'insertion par le sport: croyances à déconstruire et savoirs à formaliser. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 63(1), 17-20.

Le Yondre F. (2019). Le sport pour l'accueil des migrants : finalité, support ou outil ? *Jurisport. La revue juridique et économique du sport*. Mai 2019, n° 197, 29-34.

Le Yondre, F. et Javerlhac, S. (2010). La pratique sportive face au déclassement social du chômeur: se reconstruire dans le projet ou se retrouver dans l'instant. *Movement et Sport Sciences*, 69, 57-61.

Léziart Y. (2017). Comme tout sport, le volley-ball, une activité en constante évolution. *Contrepied Hors-série n°18*, 17.

Liebow E. (1967). *Tally's corner : a study of Negro streetcorner men*, Boston, Little, Brown.

Loch, D. (2014). Integration as a sociological concept and national model for immigrants: scope and limits. *Identities*, 21(6), 623-632.

Lochak, D. (2006). « L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liées à l'immigration », *Cultures et Conflits*, vol. 64, 131-147.

Lochak, D. (2013). Qu'est-ce qu'un réfugié? La construction politique d'une catégorie juridique. *Pouvoirs*, 144(1), 33-47.

Lochak, D. (2021). Protéger les réfugiés ou les intérêts de l'État? Sous le droit, la politique. *Droit et société*, (2), 501-512.

Löffler B. (2011). *Integration in Deutschland: Zwischen Assimilation und Multikulturalismus* München: Oldenbourg.

Long, J., Hylton, K., Lewis, H., Ratna, A., et Spracklen, K. (2011). Space for inclusion? The construction of sport and leisure spaces as places for migrant communities. *Community and Inclusion in Leisure Research and Sport Development. Leisure Studies Association*, 33 - 53.

Longchamp P., Toffel, K., Bühlmann, F., et Tawfik, A. (2018). L'espace professionnel infirmier: une analyse à partir du cas de la Suisse romande. *Revue française de sociologie*, 59(2), 219-258.

- Lordon, F. (2013a). *La Société des affects. Pour un structuralisme des passions*. Le Seuil.
- Lordon, F. (2013b). Pour un structuralisme des passions. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (13).
- Lordon, F. (2016). *Les affects de la politique*. Seuil.
- Loret, A. (1995). *Génération glisse : dans l'eau, l'air, la neige, la révolution du sport des « années fun »*, Autrement, Paris
- Louis, M. (2013). Approche ethnologique des migrations clandestines subsahariennes: L'aventure, ou de l'ontogenèse à la conquête de l'honneur. *Cahiers d'études africaines*, (3), 547-570.
- Lugueti, C., Hudson, C., et Spaaij, R. (2022). « Coaching Children and Youth with Refugee Backgrounds », dans Toms M., et Jeanes R., pp. 356-364, *Routledge Handbook of Coaching Children in Sport*. Routledge.
- Lundkvist, E., Wagnsson, S., Davis, L., et Ivarsson, A. (2020). Integration of immigrant youth in Sweden: does sport participation really have an impact?. *International journal of adolescence and youth*, 25(1), 891-906.
- Lusinchi, A. (2022). Les jeunes « réfugiés », des jeunes comme les autres à accompagner vers l'emploi ? *Revue française des affaires sociales*, 89-107.

M

- Mackenzie, C., McDowell, C., et Pittaway, E. (2007). Beyond 'do no harm': The challenge of constructing ethical relationships in refugee research. *Journal of Refugee studies*, 20(2), 299-319.
- Maillochon, F. (2012). « Pourquoi l'analyse des réseaux ? », dans Paugam S, *L'enquête sociologique*, pp. 187-206, Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Maldini P., et Takahashi, M. (2017). Refugee crisis and the European Union: Do the failed migration and asylum policies indicate a political and structural crisis of European integration?. *Communication Management Review*, 2(02), 54-72.
- Maltagliati, S., Sarrazin P., Fessler, L., Lebreton, M., et Cheval, B. (2022). Why people should run after positive affective experiences instead of health benefits. *Journal of sport and health science*, S2095-2546.
- Margolis, E. (1994). A reassessment of the shift from the classical theory of concepts to prototype theory. *Cognition*, 51(1), 73-89.
- Martiniello, M., et Simon P. (2005). Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(2), 7-18.
- Martin, C. (2020). « Seine Seite Wählen. Die ethno-national Identification der Fussballerinnen eines Vereins aus dem Grossraum Paris », dans Hüser, D., et Baumann, A. *Migration|*

Integration| Exklusion-Eine andere deutsch-französische Geschichte des Fußballs, pp. 277-292, Tübingen. Narr Francke Attempto Verlag. Edition lendemains.

Mascret, N. et Rey, O. (2011). « Culture sportive et rôles sociaux », dans Travert M. et Mascret N., *La culture sportive*, pp. 81-98, Paris : Éditions EPetS Pour l'action.

Mata-Codesal, D., Peperkamp, E., et Tiesler, N.-C. (2015). Migration, migrants and leisure: Meaningful leisure? *Leisure Studies*, 34(1), 1-4.

Mathieu, S. (2021). Les travailleurs sociaux face à la demande d'asile. Des stratégies pour jouer avec les temporalités. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (33).

Mauger, G. et Poliak, C. (2008). Marginalité, « bonne volonté culturelle » et « bohème populaire ». *Savoir/Agir*, 6, 67-76.

Mayblin, L. (2017). *Asylum after empire: Colonial legacies in the politics of asylum seeking*. Rowman et Littlefield.

Mayblin, L., et James P. (2019). Asylum and refugee support in the UK: civil society filling the gaps?. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 45(3), 375-394.

Mahmud, B. (2021). *Emotions and belonging in forced migration: Syrian refugees and asylum seekers*. Routledge.

Malkki, L. H. (1995). Refugees and exile: From "refugee studies" to the national order of things. *Annual review of anthropology*, 24(1), 495-523.

Masson Diez, É. (2018). Militants, bénévoles, citoyens solidaires...: Comment se nommer lorsque l'on vient en aide aux migrants?. *Journal des anthropologues*, 159-180.

Massumi, B. (2002). *Parables of the Virtual: Movement, Affect, Sensation*. Durham, NC: Duke University Press.

Mauss, M. (1921). L'expression obligatoire des sentiments. *Journal de psychologie*, 18, 81-88.

Mauss M. (1925), Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, *L'année sociologique*, nouvelle série, 1, 1925.

McDonald, B., Spaaij, R., et Dukic, D. (2022). « Moments of social inclusion: Asylum seekers, football and solidarity », dans By Schaille H., Haudenhuyse R., Bradt L., *The Potential of Community Sport for Social Inclusion*, pp. 53-67, Routledge.

McGee, D., et Pelham, J. (2018). Politics at play: locating human rights, refugees and grassroots humanitarianism in the Calais Jungle. *Leisure Studies*, 37(1), 22-35.

Méard, J., et Bertone, S. (2009). Analyse des transactions professeurs-élèves en éducation physique: étude de cas. *Staps*, (1), 87-99.

Meier, H. E., et Leinwather, M. (2013). Finally a 'taste for diversity'? National identity, consumer discrimination, and the multi-ethnic German national football team. *European Sociological Review*, 29(6), 1201-1213.

Mehrländer, U. (1994). « La politique allemande en matière de migration : stade actuel du débat », dans Falga B., Wihtol De Wenden C., Leggewie C., *Au miroir de l'autre. De l'immigration à l'intégration en France et en Allemagne*, pp. 235-251. Paris : Les Éditions du Cerf.

Mehrländer, U., et Spencer, S. (1994). The development of post-war migration and refugee policy. *Immigration as an Economic Asset: The German Experience*, 15-38.

Merton, R. K. (2016). [1945], Le modèle de la sérendipité. Ou comment une donnée imprévue, anormale et décisive pèse sur la formation d'une théorie. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 24. (Traduit par Black K, et Saint-Martin A.)

Mekki-Berrada, A., Rousseau, C., et Bertot, J. (2001). Research on refugees: Means of transmitting suffering and forging social bonds. *International Journal of Mental Health*, 30(2), 41-57.

Memmi, D., et Arduin P. (1999). L'enquêteur enquêté. De la «connaissance par corps» dans l'entretien sociologique. *Genèses*, 131-145.

Mercier, D., Chiffolleau, S., et Thoemmes, J. (2021). Temps et migrations. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (33).

Métraux, J. C. (2011). *La migration comme métaphore*. Paris, La Dispute.

Michelini, E. (2020). Refugees, physical activity and sport: A systematic literature review. *Mondi Migranti*, 3, 131-152.

Michelini, E. (2023). *Sport, Forced Migration and the 'Refugee Crisis'*. Taylor et Francis.

Michelini, E., Burrmann, U., Nobis, T., Tuchel, J., et Schlesinger, T. (2018). Sport offers for refugees in Germany: Promoting and hindering conditions in voluntary sport clubs. *Society Register*, 2(1), 19-38.

Middleton, T. R., Petersen, B., Schinke, R. J., et Giffin, C. (2020). Community sport and physical activity programs as sites of integration: A meta-synthesis of qualitative research conducted with forced migrants. *Psychology of Sport and Exercise*, 51, 101769.

Mittag, J. (2018). « Notbehelf oder Integrationsmotor? Potenziale und Grenzen des Sports im Rahmen der Flüchtlingspolitik », dans Bitzegeio U., Decker F., Fischer S., et Stolzenberg T., *Flucht, Transit, Asyl*, pp. 312-344, Dietz.

Mohammadi, S. (2019). Social inclusion of newly arrived female asylum seekers and refugees through a community sport initiative: the case of Bike Bridge. *Sport in Society*, 22(6), 1082-1099.

Monforte P. (2010). Le secteur associatif face aux politiques européennes d'immigration et d'asile: Quels acteurs pour quels modes d'europanisation ?. *Politique européenne*, 31, 119-145.

Monforte P. (2019). « La crise de l'accueil au Royaume-Uni : redéfinition des frontières et maintien à distance des exilés. », dans Lendaro A., *La crise de l'accueil: Frontières, droits, résistances*, pp. 143-160, Paris: La Découverte.

Moore J., (2000). Le sport et les minorités ethniques en Grande-Bretagne. *Revue française de civilisation Britannique*, vol. X, no 4, 57-66.

Mutz M. et Burmann U. (2015). « Integration », dans Schmidt W., Neuber N., Rauschenbach T., Brandl-Bredenbeck H., Süßenbach J., and Breuer C., *Dritter Deutscher Kinder- und Jugendsportbericht: Kinder- und Jugendsport im Umbruch*. Schorndorf: Hofmann.

Modebadze, V. (2019). The refugee crisis, Brexit and the rise of populism: major obstacles to the European integration process. *Journal of Liberty and International Affairs*, 5(1), 86-95.

Morawska, E. (2014). Composite meaning, flexible ranges, and multi-level conditions of conviviality: Exploring the polymorph. *European Journal of cultural studies*, 17(4), 357-374.

Morice, A. (2019). « Ce que la crise de 2015 nous révèle sur les politiques migratoires européennes. », dans Lendaro, A., Roder, C., Vertongen, Y. *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*, pp. 33-64, Paris: Éditions La Découverte.

Morgan, G., Rocha, C., et Poynting, S. (2005). Grafting cultures: Longing and belonging in immigrants' gardens and backyards in Fairfield. *Journal of Intercultural Studies*, 26(1-2), 93-105.

Moustard, R. (2009). Sport populaire, éducation populaire : un combat commun. *Vie sociale*, 4, 79-89.

N

Nathan, S., Kemp L., Bunde-Birouste A., MacKenzie J., Evers C. et Aung Shwe T., (2013). We wouldn't of made friends if we didn't come to Football United: the impacts of a football program on young people's peer, prosocial, and cross-cultural relationships. *BMC public health*, 13, 399-415.

Nesse, M., et Hovden, J. (2023). 'Integration is a lot of work.'—A study of integration policies in Norwegian football clubs. *European Journal for Sport and Society*.

Nobis, T. (2013). « Multikulturelle Zivilgesellschaft? Sportverbände und -vereine als Akteure der Integrationsarbeit », dans Braun S., *Der Deutsche Olympische Sportbund in der Zivilgesellschaft: Eine sozialwissenschaftliche Analyse zur sportbezogenen Engagementpolitik*, pp. 9-46, Wiesbaden: Springer.

Nobis, T., Gomez-Gonzalez, C., Nessler, C., et Dietl, H. (2022). (Not) being granted the right to belong—Amateur football clubs in Germany. *International Review for the Sociology of Sport*, 57(7), 1157-1174.

Nobis, T., et Mutz, M. (2011). Die Sportvereine des DOSB-Programms „Integration durch Sport“—Ergebnisse der Potsdamer Evaluationsstudie. *Migration, Integration und Sport: Zivilgesellschaft vor Ort*, 159-182.

Noiriel, G. (1988). Le creuset français. *Paris: Editions du Seuil*.

Noiriel, G. (1991). La tyrannie du national: le droit d'asile en Europe, 1793-1993. Paris. Calmann-Lévy.

Noiriel, G. (1997). Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques. *Genèses*, 25-54.

Nordbrandt, M. S., Carlsson, J., Lindberg, L. G., Sandahl, H., et Mortensen, E. L. (2015). Treatment of traumatised refugees with basic body awareness therapy versus mixed physical activity as add-on treatment: Study protocol of a randomised controlled trial. *Trials*, 16(1), 1-12.

Nordbrandt, M. S., Sonne, C., Mortensen, E. L., et Carlsson, J. (2020). Trauma-affected refugees treated with basic body awareness therapy or mixed physical activity as augmentation to treatment as usual—A pragmatic randomised controlled trial. *PLoS One*, 15(3), e0230300.

Nowy, T., Feiler, S., et Breuer, C. (2020). Investigating grassroots sports' engagement for refugees: Evidence from voluntary sports clubs in Germany. *Journal of Sport and Social Issues*, 44(1), 22–46.

Nunn, C., Spaaij, R., et Luguetti, C. (2022). Beyond integration: football as a mobile, transnational sphere of belonging for refugee-background young people. *Leisure Studies*, 41(1), 42-55.

Nussbaum, M. C. (2003). *Upheavals of thought: The intelligence of emotions*. Cambridge University Press.

Nyers P. (2010). No one is illegal between city and nation. *Studies in Social Justice*, 4(2), 127-143.

O

Olliff, N., (2008). Playing for the future: the role of sport and recreation in supporting refugee young people to 'settle well' in Australia. *Youth studies Australia*, 27 (1), 52–60.

Oltmer, J., et Plyer, S. (2019). Faits migratoires et récits historiques en Allemagne fédérale depuis 1945. *Vingtième siècle*, (3), 27-39.

Opsal, T., Wolgemuth, J., Cross, J., Kaanta, T., Dickmann, E., Colomer, S., et Erdil-Moody, Z. (2016). "There Are No Known Benefits..." Considering the Risk/Benefit Ratio of Qualitative Research. *Qualitative Health Research*, 26(8), 1137-1150.

Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2010). Les femmes alpinistes au tournant du XXe siècle. *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 131(4), 173-183.

P

Pantaléon, N. (2003). Socialisation par les activités sportives et jeunes en difficultés sociales. *Empan*, (3), 51-53.

Paintendre, A. et Andrieu, B. (2015). Le corps capacitaire des adolescent(e)s : une émergence du vivant dans leur perception du step. *Staps*, 108, 49-59.

Paintendre, A., Schirrer, M., et Sève, C. (2020). Pour une éducation sensorielle à travers les activités physiques: analyse de pratique et pistes professionnelles. *eJRIEPS. Ejournal de la recherche sur l'intervention en éducation physique et sport*, (spécial 3).

Park R. E. et Burgess E. W. (1921), *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.

Parlebas P. (1981), *Contribution à un Lexique Commenté en Science de l'Action Motrice*, Paris: INSEP.

Paugam, S. et Van de Velde, C. (2012). « Le raisonnement comparatiste », dans Paugam S., *L'enquête sociologique*, pp. 357-376, Paris : Presses Universitaires de France.

Payet, J. P., Rostaing, C., et Giuliani, F. (2010). *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*. Presses universitaires de Rennes.

Pereira V. (2015). « Les clubs de football portugais en France », dans Boli, C., Clastres P., et Lassus, M., *Le sport en France à l'épreuve du racisme*, pp. 169-180, Editions Nouveau Monde.

Perera, É. (2010). *La production du body-builder: ascèse, emprise et lien sectaire*. Thèse de Doctorat, Montpellier 3.

Perriard, A., et Van de Velde, C. (2021). Le pouvoir politique des émotions. *Lien social et politiques*, (86), 4-19.

Petit, E. (2021). Les émotions au cœur de la transformation sociale: une lecture à partir de John Dewey. *Lien social et Politiques*, (86), 191-205.

Périer P. (2009). Une forme élémentaire du bonheur: les vacances. *Ethnologie des gens heureux*, 23, 49.

Pian, A. (2009). La fabrique des figures migratoires depuis l'expérience des migrants sénégalais. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, 118-119, 249-278.

Pink, M. A., Mahoney, J. W., et Saunders, J. E. (2020). Promoting positive development among youth from refugee and migrant backgrounds: The case of Kicking Goals Together. *Psychology of sport and exercise*, 51, 101790.

Platteau, G. (2014). Migration et pays d'accueil, une danse entre réalité et préjugés, entre identique et différence. *Thérapie Familiale*, 35, 397-407.

Pilgaard, M., et Rask, S. (2016). *Danskernes motions- og sportsvaner 2016* [Physical Activity and Habits Among the Danish Population 2016]. København: Idrættens analyseinstitut.

Pillant, Y. (2014). Inclusion: jeu de mot ou nouveau paradigme pour l'action sociale. *Ergologia*, (12), 93-126.

Pizzolati, M., et Sterchele, D. (2016). Mixed-sex in sport for development: a pragmatic and symbolic device. The case of touch rugby for forced migrants in Rome. *Sport in Society*, 19(8-9), 1267-1288.

- Polat, R. K., et Lowndes, V. (2022). How does multi-level governance create capacity to address refugee needs, and with what limitations? An analysis of municipal responses to Syrian refugees in Istanbul. *Journal of Refugee Studies*, 35(1), 51-73.
- Ponty, J. (1996). Réfugiés, exilés, des catégories problématiques. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 44(1), 9-13.
- Portes, A. (1997) *Globalization from Below: The Rise of Transnational Communities*: Princeton, Princeton University.
- Portes, A., et Rumbaut, R. G. (2001). *Legacies: The story of the immigrant second generation*. Berkeley : University of California Press.
- Prat-Erkert, C. (2011). « Focus - La politique migratoire allemande : une décennie de réformes », dans *transformations sociales*, vol. 163, no. 1, pp. 124-127.
- Prat-Erkert C. (2018). « Intégration des étrangers ? L'exemple des demandeurs d'asile politique », dans Saint Sauveur-Henn, A., *Migrations, intégrations et identités multiples: Le cas de l'Allemagne au XXe siècle*, pp. 217-227, Presses Sorbonne Nouvelle via OpenEdition.
- Pratiwi, A., Linnossuo, O., et Marjanen, H. (2020). Comparative social work practices with young refugee and asylum seeker: the European experiences. *European Journal of Social Work*, 23(3), 514-528.
- Printz, A. (2020). L'inclusion : clarification d'un champ notionnel. *Mots. Les langages du politique*, 1(1), 75-9.
- Probst, J. (2011). Entre faits et fiction: l'instruction de la demande d'asile en Allemagne et en France. *Cultures et conflits*, 4, 63-80.
- Probst, J. (2012). *Instruire la demande d'asile. Étude comparative du processus décisionnel au sein de l'administration allemande et française*, Thèse de doctorat en sociologie, Strasbourg : Université de Strasbourg/Université de Marburg, 574 p.
- Prost, A. (1992). *Education, société et politiques. Une histoire des enseignements en France de 1945 à nos jours*. Paris : Seuil.
- Puech, J., Le Yondre, F. et Freedman, J. (2021). L'accueil des migrants par le sport : l'Europe à la croisée de philosophies politiques différenciées. *Culture e Studi del Sociale*, 6(2), 245-263.
- Puech, J., Le Yondre, F., et Freedman, J. (2023). Typology of European Sports Programmes for Welcoming Migrants: Contrasting Political Philosophies. *Journal of International Migration and Integration*, 1-31.
- Purgato, M., Richards, J., Prina, E., Kip, A., Del Piccolo, L., Michencigh, G., et Barbui, C. (2021). Efficacy of physical activity interventions on psychological outcomes in refugee, asylum seeker and migrant populations: a systematic review and meta-analysis. *Psychology of Sport and Exercise*, 101901.

Q

Quemeneur T. (2013). « La Cimade et l'objection de conscience », dans Kévonian D., Dreyfus-Armand, G., Blanc-Chaléard, M.C. *La Cimade et l'accueil des réfugiés: Identités, répertoires d'actions et politique de l'asile, 1939-1994*. Presses Universitaires de Paris Ouest.

Quéré, L. (1994). « Présentation », dans Fradin, B., Quéré, L., et Widmer, J. *L'enquête sur les catégories : De Durkheim à Sacks*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 7-40.

Queval, I. (2001). Le dépassement de soi, figure du sport contemporain. *Le débat*, (2), 103-124.

Quidu, M. (2022). La participation observante de Loïc Wacquant comme nouvelle doxa méthodologique dans les recherches en sciences sociales sur les sports de combat? Arguments pour la réhabilitation d'un pluralisme réflexif et critique. *Loisir et Société/Society and Leisure*, 45(2), 218-242.

R

Radaelli, C. M., Charron, D., et Surel, Y. (2000). « Logiques de pouvoir et récits dans les politiques publiques de l'Union européenne », *Revue française de science politique*, vol. L, n° 2, 255-275.

Radaelli, C. M., et Salter, J. P. (2019). *Europeanization in reverse gear?*. Routledge.

Radaelli, C. (2010). « Européanisation », dans Boussaguet, L., Jacquot, S., et Ravinet P., *Dictionnaire des politiques publiques*, pp. 247-257, Paris: Presses de Sciences Po.

Rayner, H. (2009). L'Italie, pays d'immigration: La grande mutation. *Confluences Méditerranée*, (1), 45-54.

Réa, A. et Tripier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. La Découverte.

Réa A., Martiniello M., Mazzola A., Meuleman B. (2019). *The refugee reception crisis: Polarized opinions and mobilizations*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Reddy, W. M. (2001). *The navigation of feeling: A framework for the history of emotions*. Cambridge University Press.

Ria, L., Saury, J., Sève, C., et Durand, M. (2001). Les dilemmes des enseignants débutants: Etudes lors des premières expériences de classe en Education Physique. *Science et motricité: Revue scientifique de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives*, 42, 47-58.

Ricard, M. (2003). *Plaidoyer pour le bonheur*. Nil Editions.

Ricatti, F., Dutto, M., et del Bono, A. (2022). Sport, social inclusion and the logic of assimilation in Prato (Italy). *International Review for the Sociology of Sport*, 57(1), 129-145.

Rimé B. (2005). *Le partage social des émotions*. Paris, Presses universitaires de France.

Robène, L., et Léziart, Y. (2006). *L'homme en mouvement. Histoire et anthropologie des techniques sportives*. Presses Universitaires de Bordeaux.

Robertson, S. (2019). Status-making: Rethinking migrant categorization. *Journal of Sociology*, 55(2), 219-233.

Rodier, C. (2018). *Migrants réfugiés: réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents*. La Découverte.

Roger, A. (2014). Cachez cette performance que je ne saurais voir. *Revue Contrepied Hors Série n°10*.

Rowe, D. (2017). We're All Transnational Now: Sport in Dynamic Sociocultural Environments. *Sport in Society*, 20(10), 1470–1484.

Rutter, J. (2006). *Refugee children in the UK*. Maidenhead, Open University Presse.

S

Sabatier, F. (2011). Combats pour l'émancipation: Une histoire des organisations sportives "communistes" de France (1923-2010).

Safi, M. (2014). Une refondation manquée. Les politiques d'immigration et d'intégration en France. *La vie des idées*, 1-9.

Saglio-Yatzimirsky, M. C. (2018). *La voix de ceux qui crient: rencontre avec des demandeurs d'asile*. Albin Michel.

Sansot P. (1981). Le sociologue et le «retour» du sensible. *L'Homme et la société*, 59(1), 223-233.

Sansot P. (1986). *Les Formes sensibles de la vie sociale*, Paris, Presses universitaires de France.

Sansot P. (1992). *Les gens de peu*. Presses universitaires de France.

Sansot P. (1993). L'imaginaire : la capacité à outrepasser le sensible, *Sociétés, Approches méthodologiques*, 42, 411-417.

Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Éditions du Seuil.

Scherr, A. (2015). Wer soll deportiert werden? Wie die folgenreiche Unterscheidung zwischen den „wirklichen“ Flüchtlingen, den zu Duldenden und den Abzuschiebenden hergestellt wird. *Soziale Probleme*, 2(26), 151-170.

Scherr, A. (2016). « Sozialstaat, Soziale Arbeit und die Grenzen der Hilfe », dans Scherr A., *Neue Praxis. Flucht, Sozialstaat und Soziale Arbeit*, pp.9-20, Verlag neue Praxis.

Schilder P. (1991). *L'image du corps. Etude des forces constructives de la psyché*, Paris, Gallimard.

- Schiller, N. G., Basch, L., et Blanc, C. S. (1995). From immigrant to transmigrant: Theorizing transnational migration. *Anthropological quarterly*, 48-63.
- Schirrer, M. (2015). Immersion en apnée : cultures motrices et symbolismes aquatiques. Introduction. In M. Schirrer, *S'immerger en apnée : cultures motrices et symbolismes aquatiques*, pp. 19-48, Paris : L'Harmattan.
- Schmid, B. (2001). L'Allemagne instille du droit du sol. *Plein droit*, (2), 19-23.
- Schmidt, D., et Palutan, G. (2021). « Thick leisure: Waiting time in a migratory context », dans Ugolotti N. D. M., Caudwell J., *Leisure and Forced Migration*, pp. 52-66, Routledge.
- Schmidt, V. A., et Radaelli, C. M. (2004). Policy change and discourse in Europe: Conceptual and methodological issues. *West European Politics*, 27(2), 183-210.
- Schnapper, D. (1991). *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*. Paris, Gallimard.
- Schnapper, D. (1999). *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Schnapper, D. (2002). *La démocratie providentielle: essai sur l'égalité contemporaine*. Paris, Gallimard.
- Schnapper, D. (2005). Renouveau ethnique et renouveau religieux dans les «démocraties providentielles». *Archives de sciences sociales des religions*, (131-132), 9-26.
- Scholten P. (2013). Agenda dynamics and the multi-level governance of migrant integration. The case of Dutch migrant integration policies. *Policy Sciences*, 46(3), 217-236.
- Scholten P. (2016). Between national models and multi-level decoupling: The pursuit of multi-level governance in Dutch and UK policies towards migrant incorporation. *Journal of International Migration and Integration*, 17(4), 973-994.
- Scholten P., et Penninx, R. (2016). The multilevel governance of migration and integration. *Integration processes and policies in Europe: Contexts, levels and actors*, 91-108.
- Skinner, J., Zakus, D. H., et Cowell, J. (2008). Development through sport: Building social capital in disadvantaged communities. *Sport management review*, 11(3), 253-275.
- Schinkel, W. (2018). Against 'immigrant integration': For an end to neocolonial knowledge production. *Comparative migration studies*, 6(1), 1-17.
- Schwartz H. et Ratfisch P. (2016), *Antimigrantische Politik und der « Sommer der Migration »*.
- Scott, J. C. (1990). *Domination and the arts of resistance: Hidden transcripts*. Yale university press.
- Seiberth, K. (2018). Flüchtlinge als neue Zielgruppe des organisierten Sports. Eine Pilot-Studie zur Entwicklung von Integrationsprojekten für Geflüchtete in Sportvereinen. *Z'Flucht. Zeitschrift für Flucht-und Flüchtlingsforschung*, 2(2), 262-291.

- Siméant, J. (1998). *La Cause des sans-papiers*, Presses de Sciences Po.
- Simon P. (2012). Les revirements de la politique d'immigration. *Cahiers français*, 369, 86-91.
- Simon P. (2014). Le foot français, les noirs et les arabes. *Mouvements*, 78, 81-89.
- Skrbiš, Z. (2008). Transnational families: Theorising migration, emotions and belonging. *Journal of intercultural studies*, 29(3), 231-246.
- Slama S. (2016), « Le droit d'asile dans les limbes de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie sur les réfugiés », *Recueil Dalloz*, 832.
- Smelser, N. J. (1998). The rational and the ambivalent in the social sciences. *American Sociological Review*, 63, 1-16.
- Smith, R., Mansfield, L., et Wainwright, E. (2022). 'Should I really be here?': Problems of trust and ethics in PAR with young people from refugee backgrounds in sport and leisure. *Sport in Society*, 25(3), 434-452.
- Smith, R., Mansfield, L., et Wainwright, E. (2023). 'Do know harm': Examining the intersecting capabilities of young people from refugee backgrounds through community sport and leisure programmes. *International Review for the Sociology of Sport*, 10126902221150123.
- Smith, R., Spaaij, R., Mc Donald, B. (2019). Migrant Integration and Cultural Capital in the Context of Sport and Physical Activity: a Systematic Review. *Journal of International Migration and Integration*, volume 20, pages 851–868.
- Simmel, G. (1955). *Conflict* (trans. K.H. Wolff). Glencoe, IL: The Free Press
- Simmel, G. (1992). « Exkurs über den Fremden », *Soziologie*, in *Georg Simmel. Gesamtausgabe*, Frankfurt am Main, Suhrkamp.
- Simmel, G. (1998). *Les pauvres*, (1ère éd. en allemand 1908). Paris: PUF, Collection «Quadrige».
- Spaaij, R. (2012). Beyond the playing field: experiences of sport, social capital, and integration among Somalis in Australia. *Ethnic and racial studies*, 35 (9), 1519–1538.
- Spaaij, R., Broerse, J., Oxford, S., Luguetti, C., McLachlan, F., McDonald, B., et Pankowiak, A. (2019). Sport, refugees, and forced migration: A critical review of the literature. *Frontiers in sports and active living*, 1, 47.
- Spaaij, R., Magee, J., Jeanes, R., Penney, D., et O'Connor, J. (2023). Informal sport and (non) belonging among Hazara migrants in Australia. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 1-20.
- Spaaij, R., et Oxford, S. (2018). SDP and forced displacement. In Collison H., Darnell S., Giulianotti R., et Howe P. D., *Routledge handbook of sport and development and peace*, pp. 385–395, Routledge.
- Spencer, S. (2020). Cities breaking the mould? Municipal inclusion of irregular migrants in Europe. *Migrants with irregular status in Europe: Evolving conceptual and policy challenges*, 187-205.

Spicer, N. (2008). Places of exclusion and inclusion: Asylum-seeker and refugee experiences of neighbourhoods in the UK. *Journal of ethnic and migration studies*, 34(3), 491-510.

Spire A. (2012), *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir.

Spire, A. (2016). La politique des guichets au service de la police des étrangers. *Savoir/Agir*, (2), 27-31.

Spracklen, K., Long, J., and Hylton, K. (2015). Leisure opportunities and new migrant communities: challenging the contribution of sport. *Leisure studies*, 34 (1), 114–129.

Stoltz, D. S., et Taylor, M. A. (2017). Paying with change: The purposeful enunciation of material culture. *Poetics*, 64, 26-39.

Stone, C. (2013). *Football-a Shared Sense of Belonging?: Final Report on the Role of Football in the Lives of Refugees and Asylum Seekers*. Football Unites, Racism Divides (FURD).

Stone, C. (2018). Utopian community football? Sport, hope and belongingness in the lives of refugees and asylum seekers. *Leisure Studies*, 37(2), 171-183.

Stura, C. (2019). “What makes us strong”—the role of sports clubs in facilitating integration of refugees. *European Journal for Sport and Society*, 16(2), 128-145.

T

Täubig, V. (2019). Work as real life in the context of organised disintegration—a perspective on the everyday life of refugees. *Identities*, 26(3), 339-355.

Tcholakova, A. (2014). La relation de service comme rapport de reconnaissance : l'exemple de l'accompagnement des réfugiés vers le travail. *Travailler*, 32, 99-129.

Tcholakova, A. (2016). Le remaniement identitaire entre reconnaissance et maintien de la cohérence biographique. L'exemple des réfugiés en France. *Sociologie*, (1, vol. 7).

Théret, B. (2002). Intégration territoriale et politiques sociales en Europe: la construction de l'Union européenne. *Sociétés contemporaines*, (3), 5-9.

Thränhardt, D. (2009). Allemagne 2008. Consensus sur l'intégration, réminiscences désabusées et nouveaux défis de la mondialisation. *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, (1277), 22-34.

Thomas W. I. et Znanięcki F. (1998). *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*. Paris, Nathan. [1919].

Tisato, D. (2017). Le temps interstitiel des demandeurs d'asile. *Migrations Société*, (2), 119-135.

Travers, M. (1999). Les deux parties du football: dans le stade et au pied des immeubles. *Cahiers de l'INSEP*, 25(1), 295-307.

Travert, M., et L'Aoustet, O. (2003). Déviances sportives et intégration sociale?. *Agora débats/jeunesses*, 33(1), 42-49.

Tracy, S. J. (2010). Qualitative quality: Eight “Big-Tent” criteria for excellent qualitative research. *Qualitative Inquiry*, 16(10), 837-851.

Tribou, G., et Augé, B. (2015). *Management du sport. Marketing et gestion des clubs sportifs*, Paris, Dunod.

Tucci, I. (2010). Les descendants de migrants maghrébins en France et turcs en Allemagne: deux types de mise à distance sociale?. *Revue française de sociologie*, 51(1), 3-38.

Tuchel, J., Burmann, U., Nobis, T., Michelini, E., et Schlesinger, T. (2021). Practices of German voluntary sports clubs to include refugees. *Sport in Society*, 24(4), 670-692.

U

Ugolotti, N. D. M., et Caudwell, J. (2021). Leisure and forced migration: Lives lived in asylum systems. In Ugolotti N. D. M., Caudwell J., *Leisure and Forced Migration*, pp. 1-18, Routledge.

Ugolotti, N. D. M., et Webster, C. (2023). Sites of intensity: leisure and emotions amid the necropolitics of asylum. *Leisure Studies*, 1-15.

V

Vacchiano, F. (2015). Cristiana Giordano, Migrants in Translation: Caring and the Logics of Difference in Contemporary Italy. *Transcultural Psychiatry*. 52(6), 21-23.

Valéry P. (1939). *Philosophie de la danse*. Paris, Gallimard.

Valluy, J. (2008). Du retournement de l’asile (1948-2008) à la xénophobie de gouvernement: construction d’un objet d’étude. *Cultures et conflits*, 69, 81-111.

Valluy J. (2009). *Rejet des exilés. Le grand retournement du droit d’asile*, Paris, Éditions du Croquant.

Van de Velde, C. (2018). Présentation: sociologie de la solitude: concepts, défis, perspectives. *Sociologie et sociétés*, 50(1), 5-20.

Vandermeerschen, H., Meganck, J., Seghers, J., Vos, S., et Scheerder, J. (2017). Sports, poverty and the role of the voluntary sector. Exploring and explaining nonprofit sports clubs’ efforts to facilitate participation of socially disadvantaged people. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 28, 307-334.

Véniat, C. (2021). S’engager face aux politiques de non-accueil des migrants. Mobilisations des acteurs et catégorisations en expérience. *SociologieS, Introduction du Dossier*.

Vermeersch, S. (2009). « Que faire du « plaisir » en sociologie ? L’exemple de l’engagement bénévole », dans Berthon, S., Chatelain, S., Ottavi, M., et Wathelet, O., *Ethnologie des gens heureux*, pp.71-80, Éditions de la Maison des sciences de l’homme.

Vermot, C. (2017). Introduction : la migration comme expérience émotionnelle. *Migrations Société*, 168, 15-22.

Véron, D. (2010). Sans-papiers: d'un quotidien tactique à l'action collective. *Variations. Revue internationale de théorie critique*, (13/14).

Vertovec, S. (2001). Transnationalism and identity. *Journal of Ethnic and Migration studies*, 27(4), 573-582.

Veziers G. (2006). « Les relations du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) et des associations professionnelles et sportives engagées sur le terrain de la rénovation pédagogique de l'éducation physique et sportive (1969-1995) », dans Tartakowsky, D., et F. Tétard. *Syndicats et associations: Concurrence ou complémentarité?*, pp. 283-291. Presses Universitaires de Rennes.

Vieille Marchiset G. (2003). *Sports de rue et pouvoirs sportifs, conflits et changements dans l'espace local*. Presses Universitaires franc-comtoises, Collection « Sports et humanités ».

Vieille Marchiset G. (2010). « Le sport face aux révoltes urbaines dans les banlieues françaises : impuissance de l'État et émergence de sociabilités autorégulées », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 105, 133-142.

Vieille Marchiset, G. (2015). Loisirs sportifs et innovations sociales dans les quartiers populaires. *Informations sociales*, (1), 25-32.

Vieille Marchiset, G. (2016). Passer du sport-spectacle au sport-rencontre. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 63(1), 35-38.

Viersac, M. et Attali, M. (2021). Discuter l'héritage social et culturel des grands événements sportifs. Une revue de littérature internationale. *Staps*, 134, 113-136.

Vietti, F. (2016). Promoting the human rights of forcibly displaced people and migrants through sport. *Studi Emigrazione*, (203), 475-490.

Vislie, L. (2003). From integration to inclusion: focusing global trends and changes in the western European societies. *European journal of special needs education*, 18(1), 17-35.

Vulbeau, A. (2007). L'approche sensible des quartiers "sensibles". *Informations sociales*, (5), 8-13.

W

Waardenburg, M., Visschers, M., Deelen, I., et Van Liempt, I. (2019). Sport in liminal spaces: The meaning of sport activities for refugees living in a reception centre. *International Review for the Sociology of Sport*, 54(8), 938-956.

Wacquant L. (2000). *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Paris, Agone.

Wacquant, L. (2010). La fabrique de l'État néolibéral: «Workfare»,«Prisonfare» et insécurité sociale. *Civilisations*, 59(1), 151-174.

- Wacquant, L. (2015). Pour une sociologie de chair et de sang, *Terrains et travaux*, (1), 239-256. (Traduit par Busset M., et Cordey M.).
- Walters, W. (2004). Secure borders, safe haven, domopolitics. *Citizenship studies*, 8(3), 237-260.
- Warin P. (2012). Le non-recours aux droits. Question en expansion, catégorie en construction, possible changement de paradigme dans la construction des politiques publiques. *SociologieS*.
- Watzke, W. (2018). Persönliche Werte als gelebte Werte im Sport—ein Praxisbeitrag: „1: 0 für ein Willkommen“—eine Flüchtlingsinitiative der DFB-Stiftung Egidius Braun. *Fairplay im Sport: Beiträge zur Wertedebatte und den ethischen Potenzialen*, 41-48.
- Weber M. (1971), [1922]. *Economie et société*. Paris, Plon. (Traduit par Freund J.)
- Weber M. (1992), [1922]. *Essais sur la théorie de la science*. Paris, Pocket. (Traduit par Freund J.)
- Webster, C., et Abunaama, K. (2021). « Informal football spaces and the negotiation of temporal politics in the lives of forced migrants », dans *Leisure and Forced Migration*, pp. 21-34, Routledge.
- Webster, C. (2022). The (in) significance of footballing pleasures in the lives of forced migrant men. *Sport in Society*, 25(3), 523-536.
- Weisbein, J. (2002). Le lobbying associatif à Bruxelles entre mobilisations unitaires et sectorielles. *Revue internationale de politique comparée*, 9, 79-98.
- Weiss P. (2011). Résister aux discriminations vécues et aux marginalisations subies en se regroupant: l'exemple des footballeurs" originaires de Turquie" en Alsace (France). *Esporte e Sociedade*, 6(18).
- Weiss P. (2012). *La fabrication du regroupement sportif" communautaire": enquête sociologique sur les clubs de football" turcs" en France et en Allemagne* (Thèse de Doctorat, Strasbourg).
- Weiss P. (2016). Le traitement de la diversité. Sur les politiques d'intégration par le football en France et en Allemagne. *Lendemains*, 41(161), 29.
- Weiss P. (2020). « Der Umgang mit Vielfalt. Über die Integrationspolitik im Fussball in Frankreich und Deutschland », dans Hüser, D., et Baumann, A. *Migration| Integration| Exklusion-Eine andere deutsch-französische Geschichte des Fußballs*, pp. 263-273. Tübingen. Narr Francke Attempto Verlag. Edition lendemains.
- Weiss P. (2021). Faire communauté par le football en club : micro-histoire des immigrés turcs en France et en Allemagne (2005-2012). *Cultures et Conflits*, 122, 175-197.
- Weiss P., et Meyer, J. C. (2022). Getting on the Good Foot and Showing True Colors: Football, Diversity, and Nation-Building in France and Germany, 1950–2018. *Stadion*, 46(1), 91-109.
- Werge-Olsen, I. and Vik, J. (2012). Activity as a tool in language training for immigrants and refugees. *Scandinavian journal of occupational therapy*, 19 (6), 530–541.

- Wieviorka, M. (2014). A critique of integration. *Identities*, 21(6), 633-641.
- Whitley, M. A. (2022). In her own words: a refugee's story of forced migration, trauma, resilience, and soccer. *Sport in society*, 25(3), 551-565.
- Wihtol de Wenden, C. (1990). Réfugié politique: une notion en crise?. *Esprit (1940-)*, 73-86.
- Wihtol de Wenden, C. (2009). Convergences et divergences des politiques d'immigration entre la France et l'Allemagne. *Hommes et migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, (1277), 6-11.
- Wihtol de Wenden, C. (2010a). Le glissement des catégories de migrants. *Migration Société*, (2), 193-195.
- Wihtol de Wenden, C. (2010b). « Accueil, l'état de la France », *Projet*, vol. HS 01, n° 7, 49-55.
- Wihtol de Wenden, C. (2014). *Faut-il ouvrir les frontières?*. Presses de Sciences Po.
- Wihtol de Wenden, C. (2016a). L'Europe et la crise des réfugiés. *Études*, pp.7-16.
- Wihtol de Wenden, C., et Daniès, M. (2016a). De l'accueil au contrôle: catégoriser pour nommer. *Mémoires*, (1), 5-7.
- Wihtol de Wenden, C. (2016b). Panorama des migrations à l'échelle mondiale. *Informations sociales*, (3), 10-13.
- Wihtol de Wenden, C. W. (2017). *Migrations: une nouvelle donne*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.
- Wihtol de Wenden, C. (2018). Crise des migrations ou crise des politiques d'asile et ses effets sur les territoires d'accueil. *Hommes Migrations*, (4), 23-29.
- Wihtol de Wenden, C. (2020). Les catégories, un mal nécessaire?. *Revue Projet*, (4), 33-38.
- Wihtol de Wenden, C., et Daniès, M. (2016). De l'accueil au contrôle: catégoriser pour nommer. *Mémoires*, (1), 5-7.
- Wimmer, A., et Glick Schiller, N. (2002). Methodological nationalism and beyond: nation-state building, migration and the social sciences. *Global networks*, 2(4), 301-334.
- Wimmer, A., et Soehl, T. (2014). Blocked acculturation: Cultural heterodoxy among Europe's immigrants. *American Journal of Sociology*, 120(1), 146-186.
- Wise, A., et Chapman, A. (2005). Introduction: Migration, affect and the senses. *Journal of Intercultural Studies*, 26(1-2), 1-3.
- Wise, A., et Velayutham, S. (2006). *Towards a typology of transnational affect*. Macquarie University.
- Wise, A., et Velayutham, S. (2017). Transnational affect and emotion in migration research. *International Journal of Sociology*, 47(2), 116-130.

Woodhouse, D., et Conricode, D. (2017). In-ger-land, In-ger-land, In-ger-land! Exploring the impact of soccer on the sense of belonging of those seeking asylum in the UK. *International Review for the Sociology of Sport*, 52(8), 940-954.

Woll, C., et Jacquot, S. (2010). Using Europe: Strategic action in multi-level politics. *Comparative European Politics*, 8, 110-126.

Z

Zembylas, M. (2012). Transnationalism, migration and emotions: Implications for education. *Globalisation, Societies and Education*, 10(2), 163-179.

Index des auteurs principaux

- Agergaard**, 12, 35, 55, 58, 73, 75, 91, 199, 225, 263, 269, 295, 303, 367, 413, 428, 449, 461, 467
- Agier**, 9, 37, 39, 48, 138, 291, 393, 467
- Akoka**, 9, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 36, 48, 61, 137, 138, 199, 234, 241, 257, 293, 306, 456, 459, 468
- Andrieu**, 11, 320, 366, 388, 468, 498
- Arnaud**, 54, 123, 273, 468
- Attali**, 11, 12, 236, 237, 238, 239, 252, 253, 469, 477, 507
- Baldassar**, 293, 294, 295, 296, 301, 319, 320, 359, 369, 391, 402, 454, 455, 456, 462, 469, 470, 472
- Beck**, 15, 45, 46, 47, 49, 52, 60, 61, 116, 120, 124, 125, 153, 193, 194, 204, 283, 284, 294, 470, 471, 487
- Bourdieu**, 102, 111, 150, 309, 365, 473
- Braun**, 66, 67, 68, 70, 73, 127, 473, 474, 497, 508
- Brubaker**, 14, 23, 39, 53, 55, 56, 57, 67, 124, 125, 211, 425, 474
- Calabrese**, 11, 19, 129, 130, 131, 134, 139, 140, 141, 143, 235, 307, 459, 468, 473, 474, 475, 482
- Cassirer**, 306, 307, 308, 309, 465, 475
- Castel**, 27, 63, 86, 169, 393, 455, 461, 475
- Charrier**, 54, 63, 64, 76, 77, 89, 206, 261, 475, 476
- Elias**, 15, 151, 152, 158, 160, 161, 167, 173, 179, 190, 194, 199, 201, 205, 211, 212, 213, 214, 215, 222, 224, 225, 228, 237, 239, 242, 243, 245, 256, 257, 273, 279, 282, 284, 286, 288, 299, 300, 301, 316, 357, 387, 390, 398, 431, 457, 460, 465, 476, 478, 479, 480, 486, 492
- Fassin**, 9, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 27, 50, 94, 108, 118, 122, 136, 139, 259, 263, 292, 335, 336, 449, 456, 480, 481
- Favell**, 39, 54, 60, 124, 459, 481
- Foucault**, 129, 144, 291, 300, 314, 353, 391, 482
- Freedman**, 14, 84, 98, 104, 163, 169, 201, 214, 233, 235, 243, 256, 273, 292, 293, 345, 407, 435, 454, 483, 500
- Frigoli, 483
- Gasparini**, 10, 11, 12, 55, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 75, 76, 83, 84, 127, 154, 159, 203, 263, 264, 265, 266, 268, 269, 271, 272, 273, 284, 285, 352, 420, 438, 483, 484
- Henry**, 54, 91, 98, 135, 142, 271, 273, 468, 487
- Héran**, 9, 31, 32, 39, 50, 116, 487
- Joppke**, 44, 55, 56, 57, 58, 69, 97, 107, 115, 135, 172, 211, 226, 286, 488
- Jounin**, 315, 316, 317, 320, 322, 335, 374, 382, 413, 429, 454, 458, 462, 470, 476, 488, 489

Karakayali, 20, 32, 33, 49, 50, 51, 52, 75, 114, 116, 168, 190, 193, 194, 273, 283, 294, 313, 347, 397, 489

Kobelinsky, 18, 19, 21, 22, 25, 41, 43, 45, 94, 163, 259, 292, 320, 341, 396, 434, 435, 439, 449, 452, 453, 456, 481, 490

Lahire, 153, 233, 291, 294, 295, 355, 357, 491

Le Breton, 184, 214, 294, 310, 311, 315, 321, 322, 334, 443, 462, 463, 492

Le Yondre, 65, 76, 77, 84, 88, 98, 104, 127, 163, 169, 206, 214, 233, 235, 243, 249, 256, 273, 297, 318, 345, 352, 355, 390, 454, 469, 488, 493, 500

Loch, 56, 77, 125, 144, 493

Lordon, 290, 309, 312, 494

Michelini, 71, 72, 73, 99, 114, 149, 162, 302, 496, 506

Nobis, 66, 67, 68, 70, 114, 115, 127, 166, 169, 174, 474, 496, 497, 506

Puech, 84, 98, 104, 120, 163, 169, 214, 233, 235, 243, 256, 273, 321, 345, 434, 500

Sansot, 317, 318, 321, 322, 333, 334, 369, 387, 431, 493, 502

Sayad, 38, 337, 392, 393, 406, 407, 408, 435, 455, 502

Schnapper, 54, 77, 83, 91, 92, 123, 126, 210, 211, 503

Scholten, 53, 55, 56, 59, 97, 124, 126, 154, 173, 211, 472, 503

Simmel, 392, 405, 453, 504

Spaaij, 14, 38, 59, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 81, 127, 144, 199, 214, 247, 290, 302, 432, 455, 479, 487, 488, 493, 494, 495, 498, 504

Vieille Marchiset, 63, 64, 65, 68, 69, 484, 487, 507

Wacquant, 152, 247, 248, 320, 324, 330, 331, 334, 501, 507, 508

Weber, 83, 322, 470, 508, 517

Webster, 74, 303, 304, 318, 416, 418, 458, 506, 508

Weiss, 63, 66, 126, 179, 181, 201, 208, 210, 225, 284, 330, 420, 421, 426, 433, 484, 508

Wihtol de Wenden, 9, 10, 12, 21, 22, 30, 34, 35, 43, 44, 45, 48, 53, 55, 75, 129, 130, 131, 204, 241, 250, 259, 263, 268, 269, 293, 306, 386, 422, 457, 459, 462, 509

Index des notions principales

ACM, 6, 15, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 117, 118, 121, 123, 126, 128, 132, 134, 135, 136, 150, 460, 532, 535

Angleterre, 7, 15, 81, 82, 97, 99, 106, 107, 112, 117, 118, 120, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 201, 212, 276, 277, 279, 281, 283, 285, 364, 460, 468, 518, 532, 535

Catégorie, 18, 19, 20, 21, 22, 28, 34, 37, 38, 39, 41, 43, 51, 64, 67, 69, 78, 86, 88, 89, 91, 93, 132, 134, 137, 138, 139, 143, 242, 305, 306, 307, 308, 309, 389, 459, 462, 470, 473, 483, 485, 492, 493, 508, 532

Configurations, 19, 148, 151, 152, 154, 171, 173, 182, 190, 196, 201, 202, 211, 213, 215, 222, 224, 225, 226, 234, 243, 245, 254, 256, 257, 258, 262, 265, 272, 273, 277, 279, 282, 283, 286, 287, 341, 343, 357, 431

Corps, 8, 12, 16, 27, 37, 60, 71, 76, 94, 119, 163, 290, 291, 292, 293, 296, 297, 300, 305, 308, 309, 312, 314, 316, 317, 318, 320, 321, 322, 323, 325, 329, 334, 343, 354, 356, 366, 375, 391, 411, 416, 421, 429, 434, 435, 437, 440, 447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 461, 462, 464, 468, 476, 481, 490, 492, 496, 498, 502, 533

Crise, 7, 9, 12, 15, 18, 21, 26, 28, 29, 32, 33, 34, 39, 43, 44, 45, 48, 49, 50, 52, 53, 57, 61, 63, 69, 70, 73, 75, 76, 77, 81, 97, 98, 99, 114, 118, 129, 131, 150, 175, 193, 197, 202, 208, 218, 241, 242, 259, 263, 268, 269, 271, 274, 283, 292, 422, 424, 459, 467, 468, 469, 470, 473, 474, 477, 486, 489, 492, 496, 497, 509, 531, 535

Demandeur d'asile, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 33, 34, 35, 132, 232, 427, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 460, 479, 483, 488, 530

Émotions, 8, 9, 16, 91, 93, 119, 152, 214, 221, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 332, 343, 351, 356, 357, 374, 382, 386, 391, 407, 408, 416, 418, 430, 431, 434, 435, 440, 448, 452, 453, 454, 455, 456, 461, 462, 464, 471, 478, 481, 483, 486, 492, 499, 501, 520, 533, 534

Identité, 26, 37, 43, 53, 54, 67, 72, 75, 84, 88, 89, 91, 98, 121, 127, 140, 142, 204, 209, 214, 215, 216, 218, 219, 254, 267, 268, 273, 294, 299, 308, 318, 321, 329, 331, 345, 367, 372, 373, 378, 382, 389, 391, 392, 393, 396, 400, 401, 404, 405, 407, 408, 411, 413, 416, 418, 430, 455, 456, 461, 462, 464, 466, 473, 474, 489, 531, 534

Inclusion, 11, 12, 55, 74, 76, 83, 91, 92, 95, 102, 117, 120, 121, 139, 141, 148, 185, 207, 208, 210, 233, 235, 237, 238, 240, 241, 247, 251, 255, 256, 263, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 284, 302, 316, 321, 353, 360, 409, 418, 432, 434, 468, 472, 479, 493, 495, 496, 500, 501, 504, 505, 507, 531

Insertion, 10, 42, 43, 55, 64, 76, 86, 88, 89, 92, 108, 137, 148, 195, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 230, 234, 235, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 256, 274, 277, 281, 299, 359, 368, 382, 406, 423, 463, 471, 473, 475, 478, 479, 490, 492, 493, 516

Italie, 7, 15, 31, 49, 72, 74, 79, 81, 82, 97, 99, 105, 107, 112, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 212, 232, 247, 364, 414, 436, 460, 501, 518, 532, 535

Langage, 35, 67, 130, 131, 140, 143, 146, 226, 249, 291, 305, 307, 308, 309, 310, 316, 319, 322, 343, 382, 422, 454, 459, 469, 475

Modèles nationaux, 14, 39, 53, 54, 55, 56, 61, 76, 124, 125, 144, 211

Philosophies politiques, 7, 15, 17, 53, 60, 62, 63, 79, 83, 84, 95, 96, 98, 101, 103, 107, 120, 124, 126, 127, 128, 131, 134, 135, 137, 143, 144, 149, 151, 153, 173, 203, 204, 252, 262, 264, 271, 273, 279, 284, 286, 291, 301, 304, 308, 309, 343, 345, 459, 460, 500, 531, 532, 535

Plaisir, 89, 90, 91, 122, 146, 159, 184, 195, 206, 214, 224, 245, 247, 296, 299, 301, 303, 304, 309, 310, 317, 322, 329, 330, 344, 345, 346, 353, 354, 356, 357, 369, 371, 372, 374, 375, 379, 387, 388, 389, 394, 401, 412, 414, 415, 416, 419, 423, 435, 438, 446, 448, 449, 454, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 477, 506

Prestige, 151, 152, 158, 166, 171, 174, 181, 191, 213, 222, 237, 239, 243, 253, 276, 279, 281, 282, 285, 286, 398, 533

Protéger, 20, 92, 93, 94, 96, 108, 117, 119, 293, 351, 407

Reconnaissance, 7, 15, 18, 19, 23, 26, 31, 54, 56, 66, 91, 92, 102, 121, 125, 142, 143, 146, 150, 151, 152, 160, 165, 173, 174, 181, 182, 191, 192, 193, 194, 196, 201, 202, 206, 211, 216, 222, 224, 226, 228, 231, 232, 236, 239, 240, 242, 244, 246, 249, 255, 262, 268, 282, 286, 287, 306, 311, 312, 313, 341, 353, 361, 368, 390, 405, 418, 424, 460, 466, 479, 505, 532

Réseau, 15, 80, 86, 89, 101, 150, 151, 152, 158, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 172, 173, 194, 196, 197, 201, 202, 209, 212, 215, 222, 228, 242, 243, 258, 262, 265, 266, 270, 271, 273, 274, 279, 281, 282, 284, 285, 300, 347, 412, 460

Sensibilités, 8, 16, 25, 120, 152, 282, 290, 291, 292, 299, 300, 305, 308, 309, 310, 316, 318, 319, 320, 321, 333, 344, 345, 375, 382, 434, 435, 454, 455, 458, 461, 465, 533, 534, 535

Subpolitique, 46, 47, 49, 52, 60, 116, 124, 150, 193, 194, 195, 204, 294

Symbolique, 47, 138, 180, 190, 193, 194, 202, 214, 283, 284, 310, 317, 369, 372, 409, 413, 455, 456

Tactique, 314, 315, 316, 318, 353, 379, 413, 418, 433, 451, 458, 461, 462, 507

Temporalité, 79, 84, 103, 169, 206, 256, 295, 304, 434, 440, 452, 453, 456, 469, 478

Typologie, 7, 8, 15, 16, 59, 62, 79, 83, 97, 98, 100, 104, 124, 127, 137, 144, 146, 150, 286, 343, 344, 433, 434, 456, 457, 461, 531, 532, 534

Annexes

Document A : Tableau récapitulatif des entretiens avec les acteurs politique, sportifs, et associatifs

Entretiens réalisés	Acteurs politiques et sportifs (mairie, fédérations sportives, ministères, fondations, etc.)	Acteurs associatifs (Bénévoles, participants locaux, animateurs sportif, etc.)
Allemagne (n=18)	<p><u>Athlétique Alstingen / Tortues de Damas (n= 8):</u> Milan (Chargé de programme au LSB, en visio, le 27/08/2021) Torsten (Chef du département Politique sociale, LSB, dans son bureau, le 02/09/2021) Philipp (Travailleur social, <i>Fondation les Jeunes</i>, dans un café, le 28/09/2021) Kai (RSE, <i>Fondation FC Altsingen</i>, en visio, le 10/09/2021) Helena (Responsable de programme, <i>DKJS</i>, en visio, 20/09/2021) Thomas (Responsable de programme, <i>DKJS</i>, en visio, 04/10/2021) Veronika (Présidente, <i>DFL Stiftung</i>, en visio, le 13/02/2023) Antonio (Chargé de l'intégration, <i>Mairie</i>, dans son bureau, le 23/09/2021)</p>	<p><u>Athlétique Alstingen (n=4) :</u> Marcel (coach -joueur, dans le vestiaire, le 10/09/2021) Mario (coach, dans le vestiaire, le 24/09/2021) Chems (coach-joueur, en visio, le 28/04/2022) Oliver (président, dans le vestiaire, le 25/09/2021)</p>
		<p><u>Tortues de Damas (n=6) :</u> Angel (arbitre et joueur, sur un banc, 26/08/2021) Albert (président et joueur, dans un café, le 20/09/2021 puis le 21/04/2022) Niklas (maître de la toile, dans un café, 30/09/2021 puis le 30/04/2022) Hans (ancien coach, dans un café, le 13/09/2021, puis le 09/03/2022) Paul (joueur, dans le vestiaire, le 07/04/2022) Jan (Trésorier et joueur, chez moi, le 31/08/2021)</p>
<p>France (n=31)</p> <p>Football Sans Couleur (n=14)</p> <p>Habibi (n=17)</p>	<p><u>Football Sans Couleur (n=8) :</u> Faustine (<i>Fondation du football</i>, en visio, le 14/11/2022) Vincent (<i>Membre du bureau FSGT Paris</i>, au comité de la FSGT Paris, le 08/11/2022) Aymeric (<i>Chargé de relations sport-santé FSGT Paris</i>, au comité de la FSGT Paris, le 09/03/2022) Michael (<i>Président Comité FSGT Paris</i>, au comité de la FSGT Paris, le 09/03/2022) Pierre (<i>Membre du Bureau FSGT Paris</i>, au comité de la FSGT Paris, le 09/03/2022)</p>	<p><u>Football Sans Couleur (n=6) :</u> Mathis (coach et joueur, dans un café, le 02/03/2022) Camille (présidente, dans un café, le 21/02/2022) Loïc (coach et joueur, au terrain de sport, le 05/11/2022) Emile (trésorier, en visio, le 12/11/2022) Emmanuel (coach et joueur, dans un café, le 18/02/2022) Mamadou (coach de Timmy, dans la rue, 29/10/2023)</p>

	<p>Arthur (<i>Chef de projet actions sociales et citoyennes, Ligue de Football Amateur</i>, en visio, le 08/11/2022)</p> <p>Thierry (Responsable du département d'insertion sociale <i>CDOS du 93</i>, au siège du <i>CDOS 93</i>, le 20/03/2022)</p> <p>Lionel (Ancien entraîneur <i>Démocratie Polygonnaise</i>, en visio, le 07/03/2022)</p>	
	<p><u>Habibi (n=9) :</u></p> <p>Alexandre (<i>Association La Ruche</i>, au téléphone, le 13/09/2022)</p> <p>Floriane (<i>Pôle héritage et Innovation Paris 2024</i>, en visio, le 26/09/2022)</p> <p>Enrique (Responsable de programmes, <i>Olympic Refugee Fondation</i>, en visio, le 30/09/2022)</p> <p>Adrien (<i>Poteaux Solidaires</i>, en visio, le 07/10/2022)</p> <p>Entretien à 2 : Céline et Franck (Chargée de mission Réfugiés et Chef de projet Relations Internationales, <i>Mairie de Paris</i>, en visio, le 10/10/2022)</p> <p>Entretien à 3 à la Maison des réfugiés : Judith (Directrice, <i>Maison des réfugiés</i>), Gael (Coordinateur sport, <i>Emmaüs Solidarité</i>), Moffi (Coordinateur sport, <i>Maison des réfugiés</i>), le 11/10/2022</p> <p>Ibrahima (Chef de projet engagement citoyen, <i>Comité d'organisation des JO Paris 2024</i>, en visio, le 15/12/2022)</p>	<p><u>Habibi (n=8) :</u></p> <p>Émilie (Organisatrice participante Running, sur un banc, le 22/09/2022)</p> <p>Marine (Organisatrice participante Running, sur un banc, le 01/09/2022)</p> <p>Pauline (présidente et participante, au siège de Habibi, le 09/09/2022)</p> <p>Marco (président et coach Boxe, au siège de Habibi, le 09/09/2022)</p> <p>Ophélie (participante Running, sur un banc, le 08/09/2022)</p> <p>Romain (participant Running, au téléphone, le 23/12/2022)</p> <p>Levon (Chef de Projets Formation – Habibi, en visio, 03/11/2022)</p> <p>Lahcene (Coach Boxe, dans un café, le 22/09/2022)</p> <p>Nadia (Cheffe de Projets Formation, Habibi, au téléphone, le 23/12/2022)</p>
Italie (n=3)	<p>Ariella (<i>UISP</i>, en visio, le 16/11/2022)</p>	<p>Federico (<i>Sant Ambroeus</i>, en visio, le 11/11/2022)</p> <p>Francesco (<i>Balon Mundial</i>, en visio, le 09/11/2022)</p>
Angleterre (n=3)	<p>Harry (<i>Hillsong Church</i>, en visio, le 08/11/2022)</p> <p>Ashley (<i>Amnesty Uk</i>, en visio, le 16/01/2023)</p>	<p>John (<i>Fulham Fondation</i>, en visio, le 04/11/2022)</p>
Total (n=56)	N = 28	N = 28

Document B : Durée des entretiens avec les acteurs politique, sportifs, et associatifs

Durée des entretiens	Acteurs politiques et sportifs (mairie, fédérations sportives, ministères, fondations, etc.)	Acteurs associatifs (Bénévoles, participants locaux, animateurs sportif, etc.)
Allemagne	Athlétique Alstingen / Tortues de Damas (N=7) : Moyenne = 38 minutes Ecart-type = 17 minutes	Athlétique Alstingen (N=4): Moyenne = 53 minutes Ecart-type = 21 minutes
		Tortues de Damas (N=6): Moyenne = 95 minutes Ecart-type = 44 minutes
France	Football Sans Couleur (N = 8): Moyenne = 43 minutes Ecart-type = 18 minutes	Football Sans Couleur (N = 6) : Moyenne = 58 minutes Ecart-type = 33 minutes
	Habibi (N = 10) : Moyenne = 36 minutes Ecart-type = 14 minutes	Habibi (N = 9): Moyenne = 36 minutes Ecart-type = 20 minutes
Italie	UISP (N=1) : 60 minutes	Sant Ambroeus, Balon Mundial (N=2) : Moyenne = 31 minutes Ecart-type = 5 minutes
Angleterre	Hillsong Church et Amnesty Uk (N = 2) : Moyenne : 30 minutes Ecart-type = 5 minutes	Fulham Fondation (N=1) : 21 minutes

Les entretiens menés avec les membres des associations sont systématiquement plus longs que ceux menés avec les acteurs politiques et sportif, hormis en Italie et en Angleterre où nous ne nous sommes pas rendu directement sur le terrain, ce qui s’explique par le fait que nous avons un champ plus large à aborder avec les personnes faisant partie prenante des associations²⁰⁶. De plus, ayant été imprégnés des activités des associations et à leur contact souvent pendant plusieurs semaines avant de réaliser ces entretiens, la discussion se faisait plus fluide autour d’observations concrètes sur lesquelles nous pouvions rebondir. Ces entretiens ont également été dans leur quasi-totalité été menés en face à face et non en visioconférence, ce qui facilitait les échanges. Pour les entretiens en face à face, nous choisissons avec les personnes interrogées le lieu et l’horaire qui leur convenaient le plus, au siège des associations ou des fédérations où nous nous déplaçons, dans un café ou un restaurant, ou directement aux installations sportives. Cette proximité est liée au fait que nous nous rencontrions souvent dans

²⁰⁶ En plus des éléments sur le fonctionnement des programmes sportifs, leurs membres pouvaient également être pour nous des « informateurs » de l’activité, passée ou présente de l’expérience des migrants engagés dans les activités sportives. Nous y reviendrons dans la troisième partie.

des lieux qui constituaient, pour nous, des sites d'Notes de Terrain. Dans ce cadre, l'entretien s'inscrit dans une dynamique particulière, en continuité d'une « coprésence » (Beaud et Weber, 2003). Les échanges avec un certains membres des institutions sportive ou politiques témoignent d'un « degré de distance » (Barbot, 2012) plus important car nous avons par exemple tenté systématiques d'obtenir des rendez-vous par mail avant d'effectuer les entretiens à distance, qui plus est avec des personnes dont nous ne pouvions nous prévaloir d'aucun lien, hormis la participation aux activités d'une association qu'ils connaissaient.

Document C : Grille de lecture des entretiens avec les acteurs politiques et sportifs

Analyseurs		Membres des programmes sportifs
Socialisation sportive		Expériences et goût pour les pratiques sportives
Socialisation socioprofessionnelle et politique		Profession exercée en lien ou non avec la migration ou la solidarité et avis sur les politiques migratoires
Place et rôle dans le programme sportif		Statut dans le programme, activités effectuée, relations aux autres membres
Histoire et fonctionnement du programme sportif		Description de la création du programme sportif, de son fonctionnement, financement et partenaires
Objectif du sport pour les migrants	Perception et (re)categorisation des migrants	Manière de considérer les migrants en lien avec les catégories politique de la migration
	Rôle attribué au sport	Rôle du sport et attentes liées à l'engagement, aux émotions exprimées de la part des migrants
	Temporalité des objectifs	Rapport au temps dont témoignent les objectifs
Relation créée avec les migrants		Types de liens créés avec les participants du programme
Observation des effets du programme		Auto-analyse (subjective) des effets du programme

Document D : « Compréhension de l'intégration » du Comité olympique du Land dans le cadre du programmes IdS (« Integration durch Sport »)

Integrationsverständnis IdS

Unter Integration verstehen wir, dass Personen oder Gruppen die Möglichkeit erhalten in einer Gesellschaft gleichberechtigt miteinander zu leben. Dabei handelt es sich um einen offenen Prozess der zum besseren Verständnis und zum besseren gemeinsamen Zusammenleben führen soll. In diesen dauerhaften, kontinuierlichen und langfristigen Prozess, fließen alle Aspekte des täglichen Lebens und der täglichen Begegnung ein. Ziel ist ein friedvolles, verständnisvolles und geduldiges Zusammenleben sowie Anerkennung und Akzeptanz aller beteiligten Personen in der Gesellschaft. Es soll ein grundsätzliches Interesse am interkulturellen Leben geweckt, gefördert und gelebt werden.

Hierfür müssen Differenzen überwunden, Rassismus und Diskriminierung bekämpft und ein friedvolles Zusammenleben zwischen Menschen mit und ohne Migrationshintergrund gewährleistet werden. Es müssen Potentiale und Perspektiven aller Beteiligten für ein gemeinsames Zusammenleben sichtbar gemacht werden. Dafür braucht es vor allem Akzeptanz und eine respektvolle, wertschätzende und verständnisvolle Kommunikation.

Wir fördern die gleichberechtigte Teilhabe am formellen & informellen Vereinsleben. Dazu begleiten und beraten wir Vereins- und Verbandsstrukturen in ihrem Prozess der interkulturellen Entwicklung und möchten sie in eigeninitiativem und nachhaltigem Handeln bestärken und unterstützen. Wir stellen uns klar gegen Diskriminierung, Rassismus, Intoleranz und jegliche Art von Ausgrenzung.

Février 2019

Les entrainements de la section masculine se poursuivent et les rencontres amicales avec nos clubs partenaires se multiplient. Nous continuons à préparer nos joueurs pour notre première saison sportive avec la FSGT. Nous accueillons de plus en plus de joueurs de foot par le biais du [REDACTED]



Un nouveau bénévole rejoint l'équipe d'entraîneurs. Il reste trois mois avant de reprendre ses études. Le 02 février nous organisons une fête d'anniversaire pour les 1 an du club de foot. Cet anniversaire a lieu dans les locaux du CDOS 93 ; tous les joueurs, ainsi que tous les partenaires, sponsors, et membres de l'association y sont conviés. Les Cuistots Migrateurs s'occupent de la restauration. La fête est un beau moment pour l'équipe et est un succès.

Mars 2019

Les entrainements de la section masculine se poursuivent sereinement avec nos deux terrains (le synthétique [REDACTED], les jeudis). Les joueurs sont ravis. Les rencontres amicales avec nos clubs partenaires se poursuivent également, tout comme la préparation des joueurs à la FSGT (sur le plan sportif et administratif cette fois-ci, avec l'enregistrement des licences et des assurances). Dans la mesure où nous ne pouvons pas actuellement payer des licences et assurances pour tous nos joueurs, nous créons notre équipe 1 qui participera au tournoi de foot à 7 ; c'est cette équipe 1 qui participera au championnat de foot à 11 en septembre.



Avril 2019

Les entrainements de la section masculine se poursuivent avec enthousiasme, trois fois par semaine. Les rencontres amicales avec nos clubs partenaires se poursuivent mais se raréfient car nous nous concentrons sur le tournoi du foot à 7 organisé par la FSGT. Nous jouons nos matchs tous les samedis. Par ailleurs, nous accueillons toujours plus de migrants au sein de notre structure.

Deux nouveaux bénévoles rejoignent l'équipe d'entraîneurs. Ils sont disposés à rester indéfiniment.

Par ailleurs, nous prévoyons d'ouvrir une section féminine en 2020 et donc de recruter un ou une stagiaire pour le mois de juin. Ce ou cette stagiaire travaillera avec la présidente du club de foot, et l'aidera dans l'élaboration et l'inauguration de ce projet 2020.

Mai 2019

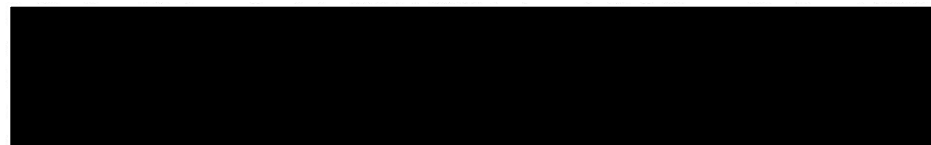
Les entrainements de la section masculine se poursuivent avec enthousiasme, trois fois par semaine. Les rencontres amicales avec nos clubs partenaires se font toujours rares car nous sommes en plein tournoi du foot à 7 avec la FSGT. Nous jouons nos matchs tous les samedis et les joueurs de l'équipe 1 sont ravis. Nous essayons, néanmoins, d'organiser des petites rencontres amicales pour l'équipe 2 en cette période de tournoi.



Juin 2019

Les entrainements de la section masculine se poursuivent avec enthousiasme, trois fois par semaine. Nous terminons notre tournoi du foot à 7 avec la FSGT qui fut une très bonne expérience pour notre nouvelle équipe 1. Les joueurs se réjouissent à l'idée de commencer notre première saison en championnat avec la FSGT, en septembre. Nous préparons notre équipe 2 aux tournois sportifs annoncés pour la fin du mois de juin et pour le mois de juillet. Parmi ces tournois : [redacted] fin juin. En juillet nous participons à des tournois en banlieue parisienne.

Nous préparons également nos entrainements pour les mois de juillet et aout, sachant que certains entraîneurs seront en congés pendant la période estivale, mais que nous voulons néanmoins assurer une continuité avec nos entrainements d'été. Sur ce, un rapprochement s'organise avec un club de foot partenaire, le Melting Passes, qui fait face aux mêmes problématiques. Les deux présidentes des associations se voient pour mettre en place un planning d'entraînement hebdomadaire pour regrouper les entrainements et ainsi dédoubler l'équipe d'entraîneurs. Deux entrainements sont fixés en semaine et un match entre les deux équipes tous les samedis.



Juillet 2019



Une rencontre et un rapprochement s'effectue avec l'UNESCO concernant le projet sportif [redacted] Paris. Nous avons désormais un interlocuteur au sein de cette organisation. Nous sommes également redirigés vers le HCNUR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) pour une aide plus ciblée et rigoureuse.

L'AG extraordinaire de l'association est tenue le 10 juillet 2019 pour la mise-à-jour des statuts.

Aout 2019

Les entrainements avec le [REDACTED] se poursuivent. Sur le plan administratif, les terrains sont reconduits pour la saison 2019-2020 et les licences FSGT sont préparées et saisies pour l'équipe 1 en championnat de foot à 11.

Septembre 2019

Les entrainements de la section masculine reprennent avec enthousiasme, trois fois par semaine. La nouvelle saison sportive avec la FSGT débute dans l'enthousiasme : le championnat de foot à 11 est lancé à la fin de mois et nous jouons tous les samedi après-midi. Notre première rencontre en championnat se fait contre [REDACTED]. Par ailleurs, nous accueillons toujours plus de migrants au sein de notre structure.

[REDACTED] reprend le dossier « Projet 2020 » avec la présidente du club : recensement des CADA, des contacts importants dans le foot professionnel et des femmes dans le foot, et des appels à projet ; mise en place d'un calendrier pour les subventions publiques et privées, et les différentes phases du projet ; élaboration d'un calendrier avec les diverses prises de contact. Une rencontre est prévue avec la LFP (ligue de football professionnelle) en octobre. D'autres rencontres sont également prévues, tout comme celle avec Mom'artre, la garderie qui souhaiterait s'allier au projet d'ouverture de l'équipe féminine.

En début du mois de septembre, [REDACTED] est invité à tenir un stand au festival de musique du [REDACTED]. Cet événement est un grand succès pour l'association et tous nos joueurs y sont invités. [REDACTED] développe son réseau et sa visibilité, et se fait de nouveaux contacts. Nous faisons également la connaissance de Candice Prévost, co-fondatrice de Little Miss Soccer et ancienne joueuse de foot professionnelle. Elle souhaite collaborer avec [REDACTED] et un nouveau partenariat se forme entre les deux associations.

Un nouveau bénévole rejoint l'équipe d'entraîneurs. Il est disposé à rester indéfiniment.

Octobre 2019

Les entrainements de la section masculine se poursuivent avec enthousiasme, trois fois par semaine. L'équipe 1 est en championnat de foot à 11 et joue tous les samedi après-midi.

Le rendez-vous avec Mom'artre début octobre s'avère très positif. La rencontre avec la LFP également, dans la mesure où elle nous permet de cibler notre problématique et nous redirige vers la Fondation de foot de la FFF. Le rapprochement avec le monde de foot professionnel est en cours de route.

[REDACTED] poursuivent leur travail pour le projet 2020. Une décision est prise concernant la nécessité de recruter de nouveaux bénévoles pour répondre aux besoins de la structure grandissante de l' [REDACTED]. [REDACTED] publie des annonces sur le site web « je m'engage », et au sein de Strate, l'école de design, pour des nouveaux entraîneurs et pour créer un pôle communication. Nous prenons contact avec des anciens de STAPS Paris, rencontrés lors du festival du [REDACTED] pour mettre en place des axes de collaboration entre les deux structures.

Novembre 2019

Les entrainements de la section masculine se poursuivent avec enthousiasme, trois fois par semaine. L'équipe 1 est en championnat de foot à 11 et joue tous les samedi après-midi.

████████████████████ poursuivent leur travail pour le projet 2020 : les mails sont envoyés pour les premières prises de contact avec les CADA et un calendrier de rencontre est mis en place.

Le pôle communication (████████████████████) est créé (████████████████████) forment désormais le pôle communication du club de foot. Leur premier objectif est de préparer une grande campagne de crowdfunding qui sera lancée début janvier, à la nouvelle année, pour répondre à tous les nouveaux besoins du club. Des réunions avec le bureau sont organisées régulièrement.

Décembre 2019

Les entrainements de la section masculine se poursuivent avec enthousiasme, trois fois par semaine. L'équipe 1 est en championnat de foot à 11 et joue les samedi après-midi. Le travail se poursuit pour le projet 2020 et dans la préparation de la campagne de crowdfunding pour le nouveau pôle communication. L'année calendaire se termine dans la joie et la bonne humeur car l'équipe 1 finit en 3^e place dans le classement de la FSGT.

Un nouveau projet pour l'année 2020 s'annonce, celle d'un rapprochement avec l'UNSS et de la création d'un tournoi du foot avec des lycées parisiens en mai ou juin 2020. Pour mener à bien ce projet, une collaboration avec une équipe d'étudiant en école de commerce est décidée. Ce groupe d'étudiants organiseront ce projet pour l'ESF Paris, dans le cadre de leurs études.

Objectifs pour 2020 et 2021 :

1. Les objectifs pour 2020 :
 - Assurer une stabilité financière au club pour pouvoir développer les activités sportives de la section masculine. Par exemple, créer une équipe 2 et financer son adhésion à la ligue de la FSGT ainsi que les licences de chaque joueur.
 - Promouvoir la visibilité de l'association et trouver des sponsors.
 - Poursuivre le rapprochement avec le monde du foot professionnel.
 - Ouvrir la section féminine et l'équipe juniors. Encourager les femmes migrantes à venir jouer au foot. Idem pour les enfants (qui restent très souvent avec les femmes).

2. Objectifs 2021 :
 - Développer les activités sportives du club pour les équipes masculines, féminines, et celles des enfants.
 - Assurer le bon déroulement de tous ces projets, et l'ouverture d'un bureau et de locaux pour le club de foot.

Projet associatif [REDACTED]

Nom de l'association: [REDACTED]

Objet de l'association:

Nous oeuvrons pour l'insertion des migrants par le biais du foot.

Cette population, souvent très précaire, ne jouit pas des mêmes moyens de distraction, ni des mêmes accès au monde sportif. Nous voulons donc leur donner l'opportunité de pratiquer leur sport préféré, de manière gratuite et relativement facile, et leur permettre de pratiquer leur français dans un autre contexte, en dehors des cours de français et des rendez-vous avec les assistants sociaux. Nous cherchons aussi, grâce au langage commun du football, à créer du lien social et à personnaliser un problème politique qui a, pendant trop longtemps, semé la discorde. Ainsi, nous voulons faire du terrain de foot un terrain d'entente.

Nous sommes inscrits en ligue FSGT et organisons trois séances d'entraînements sur Paris pendant la semaine. Pendant les périodes de vacances, nous participons à une grande variété de tournois.

Document G : Extrait de la « Théorie du Changement » établie par le consortium des associations du projet Terrains d'avenir

DÉBALLER LE PROBLÈME

Quelles sont les conséquences ?	<ul style="list-style-type: none">- Manque de reconnaissance, au sein de la communauté au sens large, de la contribution (potentielle) du réfugié à la société.- Les jeunes déplacés ne s'intègrent pas bien et leur contribution à la société n'est pas maximisée.- Les jeunes déplacés ont du mal à trouver et à conserver un emploi- Mauvais bien-être psychosocial- Les jeunes déplacés sont isolés et manquent de lien social- Les jeunes déplacés n'ont pas accès au sport et n'en bénéficient pas.
Problème	<p>Les jeunes déplacés ont du mal à trouver un lieu d'appartenance et à définir un nouveau "projet de vie" positif en raison du manque de réseaux, de connexions et d'un soutien qui tienne compte de leurs besoins globaux.</p> <p><i>"Le parcours individuel qui permet de se projeter et qui mène à un épanouissement émotionnel, social et professionnel du ou de la jeune déplacée dans un contexte sociétal inédit en accord avec sa culture, son mode de vie et ses valeurs.</i></p>
Quelles sont les causes ?	<ul style="list-style-type: none">- Système de l'administration<ul style="list-style-type: none">- Démarches administratives et système juridique complexes- Déficit d'information : l'accès à l'information pour la réalisation de tâches liées à la régularisation de son statut et l'ouverture des droits est très compliquée- Système des institutions étatiques et gouvernementales<ul style="list-style-type: none">- Accent mis sur les besoins physiques et économiques immédiats, plutôt que sur le soutien socio-émotionnel.- Manque de ressources consacrées au soutien des jeunes déplacés- Les réglementations de l'accueil ne favorisent pas l'intégration- Système de la société d'accueil<ul style="list-style-type: none">- Les membres de la société d'accueil méconnaissent les enjeux de l'inclusion et ont un regard parfois négatif sur les jeunes déplacés- Les membres de la société d'accueil sont exposés à des informations biaisées- Les membres de la société d'accueil ont peu d'opportunités de côtoyer des jeunes déplacés- Le système sportif<ul style="list-style-type: none">- Environnement sportif complexe- Les barrières administratives limitent l'accès au sport (licence et exigences en matière d'information et de documentation).- Les clubs n'accueillent pas les réfugiés- Expériences, compétences et qualités<ul style="list-style-type: none">- Barrières linguistiques- Différences culturelles et lien avec la communauté d'origine- Besoins de formation/manques de compétences- Manque de confiance dans l'État et le système d'aide sociale- FAIBLE confiance en soi<ul style="list-style-type: none">- Faible confiance en soi- Traumatisme et peur

Théorie du changement – raconter l'histoire - Proposition

L'extension de l'ACCES à un sport sûr (par le biais d'une prestation directe et indirectement via un groupe de partenaires) est le pilier central du programme. La théorie du changement est la suivante :

Si le consortium :

- identifie et s'associe à un noyau d'institutions publiques, d'aide sociale, de clubs sportifs et de fédérations, dans la région d'Île de France ; ET
- par l'intermédiaire de ces organisations, identifie, forme et fournit un soutien/accompagnement continu à un groupe de coaches/facilitateurs (y compris des jeunes déplacés - hommes et femmes) pour mettre en place des activités et des méthodologies de sport pour la protection ; ET
- en collaboration avec la Ville de Paris, identifie et accède à une série d'espaces sportifs sûrs (potentiellement par le biais de clubs sportifs, d'institutions publiques, d'écoles et d'universités) pour la mise en œuvre d'activités de sport pour la protection ; ET
- engage les jeunes déplacés (et leurs familles) dans la planification et la conception du programme (pour comprendre les besoins/motivations pour l'engagement/les obstacles à l'accès (physiques, culturels et sociaux, etc.) et pour sensibiliser au programme et à ses objectifs)
- crée des passerelles avec le secteur privé ;

ALORS

- le programme réussira à atteindre et à engager une cohorte de jeunes déplacés (garçons, filles, jeunes hommes et jeunes femmes) à prendre part à des activités sportives structurées régulières ; ET
- ces jeunes bénéficieront du développement de nouvelles compétences et de nouveaux attributs (y compris les compétences linguistiques, l'employabilité et les compétences socio-émotionnelles), de nouveaux réseaux et de nouvelles connexions (y compris les liens avec d'autres organisations fournissant un soutien, les liens avec les entreprises, le soutien par les pairs, etc.)

Cela CONTRIBUERA à :

- développer leur sentiment d'appartenance et leur capacité à définir un nouveau "projet de vie" positif en France.

Ce pilier central est renforcé par des piliers complémentaires axés sur l'ADOPTION et l'ÉCHELLE.

En ce qui concerne l'ADOPTION, la théorie du changement est la suivante :

Si le consortium :

- se rapproche des institutions sociales, des clubs sportifs et des fédérations (ceux qui sont partenaires du programme et au-delà) pour plaider en faveur du rôle du sport soutenant les besoins holistiques des jeunes déplacés ; ET
- encourage ces organisations à signer une charte d'engagement signalant leur engagement à soutenir les jeunes déplacés par le sport.

ALORS

- Les clubs et les fédérations sportives changeront leur comportement pour être plus proactifs dans les activités visant à engager les jeunes déplacés ET
- Les structures sociales adopteront le sport comme une partie de leur boîte à outils pour soutenir les jeunes déplacés et orienteront les jeunes vers des clubs «solidaires» où ils pourront accéder au sport de manière durable.

L'impact de cette action sera AMPLIFIÉ si le consortium

- investit dans le développement d'une base de données de preuve solide (démontrant les réalisations du programme et permettant l'adaptation continue de la conception et de la mise en œuvre des activités) ; ET
- réalise des activités de communication ciblées (pour les jeunes déplacés et leurs familles, les communautés d'accueil, les structures sociales et les clubs sportifs) ; ET
- engage efficacement le HCR, France, les comités d'organisation des grands événements et la Ville de Paris pour renforcer les efforts de communication et de plaidoyer ; ET
- engage les athlètes (y compris les athlètes réfugiés) à soutenir le programme.

AINSI

- Des histoires plus nombreuses, meilleures et plus positives sur les réfugiés, y compris des histoires sur le sport à tous les niveaux et ses bienfaits, seront relayées par les médias (au départ par des médias spécialisés ou locaux, mais avec le développement du programme, de plus en plus de médias seront intéressés et engagés).

L'EFFET COMBINÉ est le suivant :

- Un plus grand nombre de jeunes déplacés accèdent au sport (au-delà des participants directs au programme), grâce à l'effet boule de neige.

Ce qui CONTRIBUERA à :

- leur sentiment d'appartenance et leur capacité à définir un nouveau "projet de vie" positif en France [par le sport]

Document H : Durée des entretiens avec les migrants et d'observations des séances sortives

Temps d'enquête de terrain	Temps d'observation des pratiques sportives (Phases 1 et 2)	Entretiens
Allemagne	<i>Athlétique Altsingen (N=19):</i> 24 (P1) + 14 (P2) = 38h	<i>Athlétique Altsingen (N=7):</i> Moyenne = 49 minutes Ecart-type = 21 minutes
	<i>Tortues de Damas (N=12):</i> 8h (P1) + 16h (P2) = 24h	<i>Tortues de Damas (N=5):</i> Moyenne = 73 minutes Ecart-type = 24 minutes
France	<i>Football Sans Couleurs (N=36):</i> 48 heures (P1) + 24 heures (P2) = 72 heures	<i>Football Sans Couleurs (N=11):</i> Moyenne = 57 minutes Ecart-type = 38 minutes
	<i>Habibi (N=29) :</i> 28h (P1) + 30h (P2) = 58 heures	<i>Habibi (N = 6):</i> Moyenne = 52 minutes Ecart-type = 23 minutes
Total	192 heures	1647 minutes

Document I : Tableau récapitulatif des entretiens avec les acteurs politique, sportifs, et associatifs

Entretiens réalisés	Participants
Allemagne (n=12)	<u><i>Athlétique Altsingen (n= 7) :</i></u> Oktay, statut de réfugié, (au terrain de sport, le 22/04/2022) Dianka, rapprochement de conjoint (dans un café, le 18/09/2021) Val, rapprochement de conjoint (chez moi, le 13/09/2021) Salim, apatride, protection internationale (au terrain de sport, 10/09/2021 puis le 19/04/2022) Bassem, statut de réfugié (au terrain de sport, le 22/04/2022) Ousmane, statut de réfugié (au terrain de sport, le 15/09/2021) Nadir, statut de réfugié (au terrain de sport, le 10/09/2021)
	<u><i>Tortues de Damas (n=5):</i></u> Saman, statut de réfugié (au terrain de sport, le 23/04/2022) Obed, statut de réfugié (dans son centre d'apprentissage, le 23/08/2022) Shahin statut de réfugié (chez moi, le 18/09/2021) Amine, statut de réfugié (dans un café, le 16/09/2021) Mehdi, statut de réfugié (dans un parc, le 17/09/2021)

France (n=17)	<p><u>Football Sans Couleurs (n = 11):</u> Azad, statut de réfugié (au terrain de sport, le 17/02/2022) Asif, statut de réfugié (dans une maison de quartier à côté du terrain de sport, le 01/12/2022) Kamal, statut de réfugié, (au terrain de sport, le 24/02/2022) Mehran, statut de réfugié (au terrain de sport, le 03/03/2021) Aliou, sans-papiers (dans un café, le 10/02/2022) Farrokh, statut de réfugié (au terrain de sport, le 08/03/2022) Arman, statut de réfugié (au terrain de sport, 17/03/2022) Hamid, débouté du droit d’asile (au Jardin du Luxembourg, dans la rue, dans le café de la Grande Mosquée de Paris, le 28/01/2022) Hesa, statut de réfugié (dans une maison de quartier à côté du terrain de sport, le 27/10/2022) Karim, statut de réfugié (au terrain de sport, le 11/10/2022) Mohsen, demandeur d’asile (au terrain de sport, le 07/12/2022)</p>
	<p><u>Habibi (N=6) :</u> Amidou, statut de réfugié (sur un banc place Stalingrad, le 19/09/2022) Alassane, sans-papiers (sur un banc place Stalingrad, le 28/09/2022) Assane, statut de réfugié (chez lui, le 15/09/2022) Koffi, statut de réfugié (sur un banc dans un parc, le 04/09/2022) Abu, réfugié (au terrain de sport, le 05/09/2022) Adil, sans-papiers (sur son chantier, le 26/09/2022)</p>
Total (n=29)	N = 29

Table des matières

Abréviations principales	6
Sommaire	7
Introduction générale	9
Partie 1	17
Les philosophies politiques de l'accueil des migrants par le sport en Europe.....	17
Chapitre 1 : « crise des migrants » ou « crise des représentations de l'autre » : le poids des catégorisations de la migration.....	18
A. Les catégorisations de la migration forcée dans les politiques migratoires	18
a. Construction historique des catégories de la migration forcée.....	18
b. Catégorisations locales des migrants dans les pratiques quotidiennes de la procédure d'asile	23
c. Ruptures et continuités des catégorisations depuis la « crise » de l'accueil.....	28
d. Décrire plutôt que catégoriser les migrants	34
B. Les modèles politiques de l'intégration en crise	39
a. Des politiques d'asiles aux politiques d'accueil et d'intégration	39
b. « Crise des politiques de l'accueil » et mobilisations citoyennes	44
c. Convergence des « modèles » politiques historiques d'intégration en Europe	53
d. Les pratiques sportives comme application concrète des conceptions politiques de l'accueil et de la migration	58
Chapitre 2 : l'accueil des migrants par le sport en Europe : des philosophies politiques contrastées	63
A. Appréhender l'accueil des migrants par le sport.....	63
a. « L'intégration par le sport » en France et en Allemagne	63
b. Les études des pratiques sportives proposées aux migrants	69
c. Les programmes sportifs destinés aux migrants : intégration, inclusion, ou accueil ?	76
d. Méthodologie de la typologie des « philosophies politiques »	79
B. Les philosophies politiques de l'accueil des migrants par le Sport.....	84
a. Intégrer : la sport au service de l'affiliation sociale et professionnelle.....	85
b. Émanciper : le sport vecteur d'épanouissement et d'identité positive.....	89
c. Protéger : le sport comme soin physique et psychologique.....	92

Chapitre 3 : typologie des programmes sportifs et manières typiques de nommer les migrants97

A. Typologie des programmes sportifs pour migrant en Allemagne, Angleterre, France et Italie	97
a. Apports d'une typologie des programmes sportifs à l'échelle européenne.....	97
b. Méthodologie de l'analyse factorielle des correspondances multiples.....	99
c. Résultats de l'ACM	104
d. Des clubs sportifs « intégrationnistes » en Allemagne	113
e. Des programmes sportifs « humanitaires » en Angleterre.....	117
f. Des offres sportives « émancipatrices » en Italie et en France.....	120
g. Quelles évolutions des philosophies politiques révèle cette typologie des programmes sportifs ?	124
B. Que disent les manières de nommer les migrants en France ?.....	128
a. Nommer les migrants, une action politique.....	128
b. Analyser des manières de nommer les migrants dans les programmes sportifs ..	132
c. Des manières typiques de nommer les migrants	135
d. Reproduire la catégorie de <i>réfugié</i> :.....	137
e. Souligner le caractère vulnérable des migrants.....	138
f. Contester les catégories existantes	140
Conclusion de la première partie	143

Partie 2145

Configurations locales et influences (trans)nationales des programmes sportifs d'accueil des migrants en France et en Allemagne145

Chapitre 4 : l'accueil des migrants par le sport en France et en Allemagne : un enjeu de reconnaissance ?146

A. Enquêter au sein des programmes sportifs d'accueil des migrants.....	146
a. Choix des associations proposant des activités sportives aux migrants	146
b. Une analyse configurationnelle des programmes sportifs	150
c. Recueil et analyse des données.....	155
B. Programmes sportifs nationaux et régulation locale du sport chez les Tortues de Damas	158
a. « Nous voulions être différents des clubs de football habituels »	158
b. « Permettre aux réfugiés de se sentir à l'aise, de ne plus avoir peur »	162
c. « Willkommen im Fussball » a tout changé	164
d. Une « association de base » du projet « <i>Integration Durch Sport</i> »	174

e.	L' <i>Athlétique Alstingen</i> , entre intégration et compétition.....	182
f.	Influence du contexte local et national l'accueil des réfugiés.....	188
C.	Militants sportifs face à une « non-politique » de l'accueil au <i>FSC</i>	196
a.	« Et je leur ai demandé : vous avez l'occasion de jouer au foot ici à Paris ? ».....	196
b.	Relations et influences des acteurs sportifs établis.....	201
c.	Premiers liens avec les « copains » du <i>Melting Passes</i>	211
d.	La participation à la FSGT pour se « structurer comme un vrai club » ou revendiquer une façon de faire différente ?.....	215
D.	Des « entrepreneurs sociaux » face aux des politiques sportives et d'accueil à <i>Habibi</i>	227
a.	Le sport comme « moyen de rencontre » des migrants.....	227
b.	Le sport comme outil de professionnalisation des réfugiés.....	229
c.	Le financement des activités sportives : construction d'une légitimité.....	235
d.	Les activités sportives proposées entre légitimation et contestations politiques .	243
Chapitre 5 : pratiques et influences transnationales de l'accueil des migrants par le sport en Europe.....		251
A.	Le projet <i>Terrains d'avenir</i> : enjeux de visibilité olympique et régulations locales...	251
a.	L'accueil des migrants pour faire vivre les « valeurs » de l'olympisme.....	251
b.	D'un projet international aux revendications locales.....	254
c.	Un espace de confrontation de l'accueil légitime.....	259
B.	Vers un modèle européen de l'accueil des migrants par le sport ?.....	263
a.	Un espace européen d'influence et de coopération.....	263
b.	Les recommandations européennes de l'accueil des migrants par le sport.....	266
c.	L'Allemagne comme modèle qui accueille « plus et mieux ».....	274
d.	Légitimité et prestige européen des programmes sportifs allemands.....	276
e.	Le prestige des relations avec les clubs sportifs professionnels.....	281
f.	Une européanisation « par le bas » des pratiques d'accueil des migrants par le sport	283
Conclusion de la deuxième partie.....		286
Partie 3.....		289
Expériences sportives et symboliques : appropriations sensibles des programmes sportifs et processus de (re)categorisation des migrants.....		289
Chapitre 6 : analyser les sensibilités des migrants engagés dans les pratiques sportives.....		290
A.	Le corps et les émotions des migrants dans les processus de catégorisation.....	290

a.	Les émotions transnationales des migrants forcés	290
b.	Les émotions sportives des migrants : un objet politique ?	298
c.	Émotions des migrants et catégories politiques de la migration	304
B.	Enquêter auprès des migrants de manière « sensible »	319
a.	Analyser les expériences et sensibilités des migrants	319
b.	Données « sensibles » et éthique du chercheur	333
Chapitre 7 : typologie des réceptions sensibles des dispositifs sportifs par les migrants.....343		
A.	Se conformer aux attentes d'intégration	345
a.	L'expérience détournée du bénévolat des « réfugiés modèles »	345
b.	Retrouver ses passions sportives au-delà de l'intégration par le travail	359
c.	Contraintes quotidiennes et sensations sportives libératrices	374
B.	Contester les assignations et l'exclusion	391
a.	Contester la dissolution de son identité dans l'intégration	393
b.	Exister socialement face à l'invisibilité	408
c.	Se retrouver en communauté	420
C.	Subir les conséquences de l'attente	433
a.	Gérer le stress ou sortir de l'ennui	435
b.	Encaisser et s'échapper momentanément	440
	Conclusion de la troisième partie	454
	Conclusion générale	459
	Bibliographie	467
	Index des auteurs	511
	Index des notions	513
	Annexes	515
	Table des matières	529

Titre : L'accueil des migrants par le sport. Les philosophies politiques des dispositifs d'accueil par le sport en Europe et leurs réceptions sensibles par les migrants.

Mots clés : Philosophies politiques, sport, migrants, configurations sociales, sensibilités

Résumé : Dans plusieurs pays européens, des associations développent depuis la « crise de l'accueil » des migrants des programmes sportifs qui, en l'espace d'une dizaine d'années, sont passés du statut de dispositifs rares, originaux et innovants à celui de pratiques relativement répandues dont l'intérêt est largement salué par les institutions nationales et européennes. Partant d'un recensement de plus de 250 programmes, nous avons premièrement identifié trois « philosophies politiques » de l'accueil des migrants par le sport que sont la « protection », l'« intégration » et l'« émancipation ». À partir d'une analyse des correspondances multiples (ACM), nous avons ensuite mis en évidence l'opposition entre des clubs sportifs « intégrationnistes » en Allemagne, des associations sportives « émancipatrices » en Italie et en France et des pratiques « humanitaires » en Angleterre.

Dans un second temps, une enquête ethnographique menée dans deux associations en France et une en Allemagne permet la comparaison "par le bas" de ces pratiques d'accueil. 56 entretiens avec des acteurs politiques et sportifs et 29 avec des participants – demandeurs d'asile, réfugiés et sans-papiers, ainsi que 200 heures de "participation observante", ont d'abord permis de mettre en évidence les réseaux de relations, qui, dans les "configurations sociales" locales et (trans)nationales influent sur le développement des programmes sportifs. L'analyse des sensibilités sportives exprimées par les migrants montre finalement différents types de "tactiques" leur permettant de négocier, se réappropriier et transformer ces propositions sportives et, par là même, la catégorisation politique dont ils sont l'objet.

Title : Welcoming migrants through sport. The political philosophies of sports programmes in Europe and their reception by migrants.

Keywords : Political philosophies, sport, migrants, social figurations, emotions

Abstract: Since the migrant 'reception crisis', voluntary associations in several European countries have developed sports programmes in this domain. In the space of ten years, these have gone from being rare, original and innovative programmes to relatively widespread practices whose value is widely recognised by national and European institutions. Based on a survey of more than 250 programmes, we first identified three "political philosophies" of hosting migrants through sport: "protection", "integration" and "emancipation". Using multiple correspondence analysis (MCA), we then highlighted the contrast between 'integrationist' sports clubs in Germany, 'emancipatory' sports associations in Italy and France, and 'humanitarian' practices in England.

Secondly, an ethnographic study carried out in two associations in France and one in Germany provided a 'bottom-up' comparison of these reception practices. 56 interviews with political and sports actors and 29 with participants - asylum seekers, refugees and undocumented migrants, as well as 200 hours of 'participant observation', allowed us firstly to highlight the networks of relationships that influence the development of sports programmes in local and (trans)national 'social configurations'. Finally, the analysis of the migrants own sporting expressions reveals different types of 'tactics' that allow them to negotiate, transform and reappropriate these sporting proposals and, by the same token, the political categorisations to which they are the subjected.